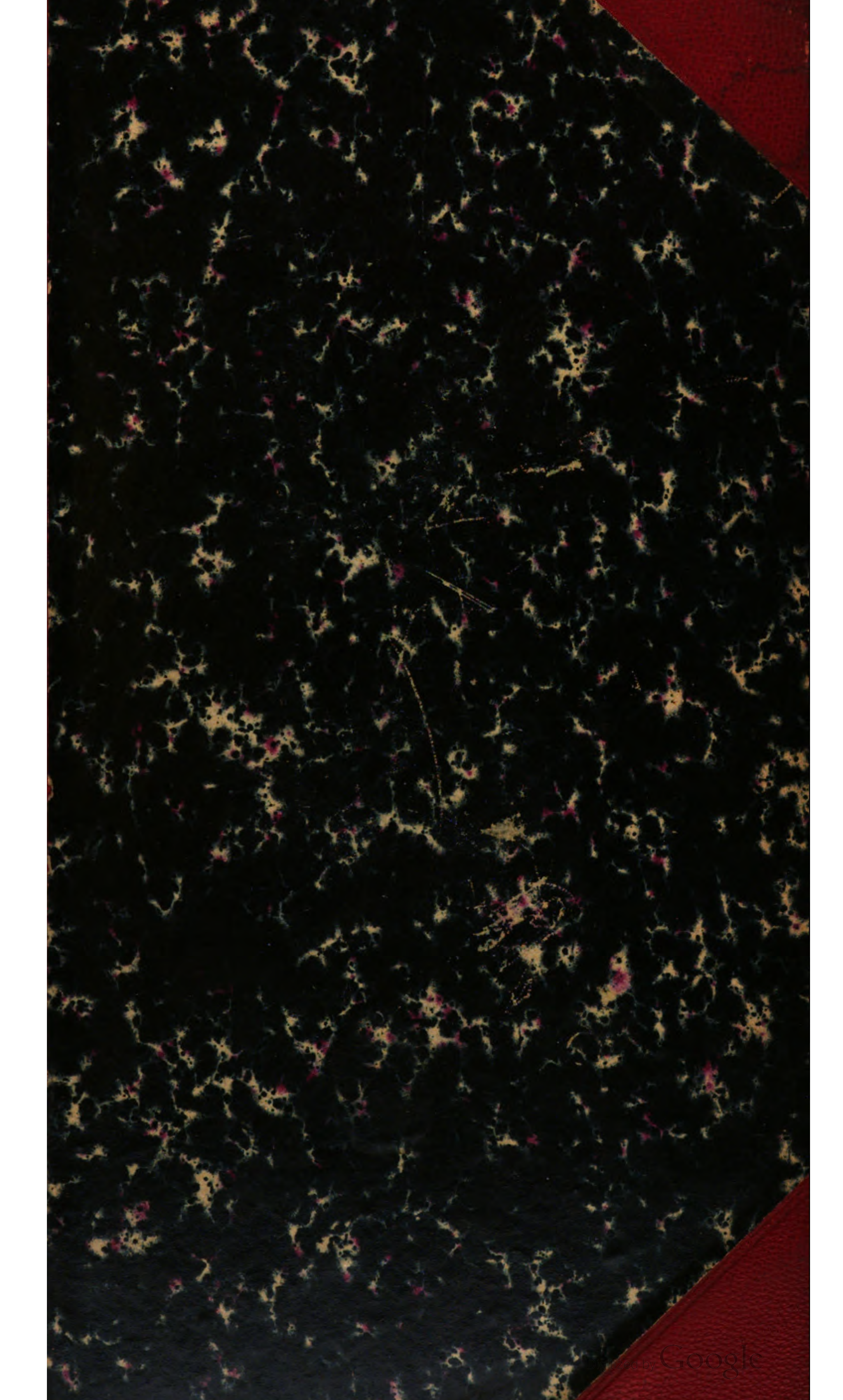
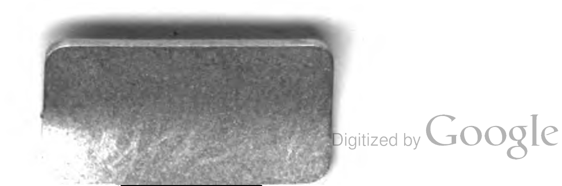



SIGILLVM ACADEMIAE HARVARDIANAE IN NOV ANG
CHRISTO ET ECCLESIAE
VE RI TAS



La Grande Revue

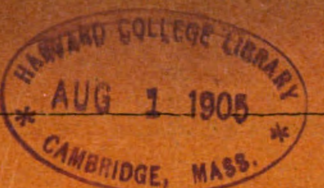
La Grande Revue

NEUVIÈME ANNÉE

TOME TROISIÈME

PARIS (9e)
Administration : 9, rue Bleue, 9

9e Année. — N° 7. 15 Juillet 1905.



La Grande Revue

SOMMAIRE

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL : **Ch. FORMENTIN**

Direction : 9, Rue Bleue, 9, PARIS (9e)

TÉLÉPH. 230-10

35me Volume. — 1re Livraison.

La Grande Revue

MENSUELLE

Direction : 9, Rue Bleue, PARIS, 9e

TÉLÉPHONE 230-10

Principaux Collaborateurs

	MM.
Questions Littéraires :	Jules Claretie, Henry Chantavoine, Georges Leconte, Henry Bordeaux, J.-H. Rosny.
Questions Artistiques	Henry Roujon, Armand Dayot.
Questions Sociales	Pierre Baudin, Paul Strauss.
Questions Écononom. et Financières.	Clémentel.
Questions Judiciaires	Jean Cruppi, F.-L. Malepeyre.
Revue Étrangère.	Ignotus.
Questions Extérieures	Émile Arnaud.
Questions Coloniales	Chailley-Bert; Louis le Barbier.
A Travers l'Histoire	F. Funck-Brentano.
Critique Dramatique	Ch. Formentin.
Vie Littéraire.	Paul Dupray.
Vie Parisienne	Paul Bluysen.
Revue des Revues Étrangères . .	Henri Chateau.
Revue des Revues Françaises . .	Stéfane Pol.

Secrétaire général : Ch. FORMENTIN

CONDITIONS D'ABONNEMENT

	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS
Paris	30 fr.	16 fr.	9 fr.
Départements	33 fr.	17 fr.	10 fr.
Étranger.	36 fr.	20 fr.	12 fr.

Prix du Numéro. . . . 2 fr. 50

Frais d'expédition en plus

L'Instruction

et l'Education internationale [1]

1. — A un grand fait mis en lumière par le XIXe siècle s'ajoute et s'oppose aujourd'hui de plus en plus un autre grand fait. Au principe des *nationalités* vient faire contrepoids le principe plus nouveau de l'*internationalité*.

J'écarte à dessein *internationalisme* aussi bien que *nationalisme*. Cette terminaison dogmatique aurait le défaut de transformer en une sorte de parti pris politico-métaphysique ce que nous devons simplement constater comme un *fait*, comme un moment de l'histoire des sociétés humaines sur la terre.

Si ce double fait existe, si cette concurrence de l'élément national et de l'élément international est un des traits caractéristiques de la civilisation à l'heure où nous sommes, il faut que nos enfants le sachent.

Nous ne pouvons en faire abstraction ni dans l'enseignement ni dans l'éducation.

Dans l'enseignement : car un homme destiné à vivre dans une société déterminée ne peut impunément ignorer les grands courants qui l'entraînent, les forces directrices qui la mènent ou qui se la disputent.

Dans l'éducation : car cet homme, en démocratie du moins, a sa part d'initiative et de responsabilité ; et la connaissance qu'il aura du monde contemporain ne laissera pas d'avoir son contrecoup sur ses pensées, ses sentiments et de ses actes.

1. Rapport lu au Congrès de la Paix de Lille, par M. Emile Arnoud, le 28 avril 1905.

Le problème que nous envisageons est donc celui-ci: *Quelle part doit-on faire, soit dans l'instruction, soit dans l'éducation, aux progrès de l'idée internationale ?*

I. — L'Instruction internationale.

2. — En principe, faut-il informer les enfants, dès l'école, de l'existence des relations internationales et de leur capitale importance?

Tout le monde répondra que c'est ce qui se fait depuis qu'il y a une civilisation quelconque, et qu'il n'en saurait être autrement.

Mais précisons.

Pendant de longs siècles, il n'y eut que deux sortes de relations internationales: par la guerre et par le commerce. Les nations ne se rencontraient que pour échanger des coups ou pour échanger des marchandises. On commençait par l'un, on finissait par l'autre, ou même on faisait l'un et l'autre à la fois.

Après la chute de l'Empire romain est née la première grande institution vraiment et foncièrement internationale. Le christianisme fut chose mondiale. Et ce caractère d'une religion qui, la première, cessait d'être comme toutes les autres, religion nationale, pour embrasser tous les peuples, barbares et romains, connus et inconnus, présents et à venir frappa tellement l'esprit public que ce fut par là qu'on désigna la nouvelle religion. On lui donna le nom de *catholique*, c'est-à-dire plus qu'internationale : *universelle*.

Aujourd'hui, deux autres grandes puissances du monde moderne sont devenues internationales et le deviennent de jour en jour davantage.

C'est la science et c'est l'industrie.

Ces deux leviers de la civilisation ne peuvent plus avoir pour point d'appui un peuple, un groupe humain quel qu'il soit. Par définition, l'industrie et la science n'ont pas de patrie, si le savant et l'industriel en ont une.

3. — Tels sont, dans leur ensemble, les faits incontesta-

bles avec lesquels il est légitime et utile de familiariser l'enfant.

C'est sans doute ce qu'il faut entendre par « instruction internationale ».

Tracer le programme précis et complet d'un tel enseignement serait une tâche non seulement au-dessus de mes forces, mais de plus, me semble-t-il, prématurée.

Par fragments, par exemples isolés, cette instruction se donne déjà. Elle se donne à tous les degrés, depuis la forme enfantine de la leçon de choses jusqu'aux cours d'histoire, d'économie politique et de géographie commerciale des classes supérieures du lycée ou de l'école professionnelle.

Même fragmentaires et rudimentaires, ces enseignements ne sont pas à dédaigner. Il faut au contraire les fortifier. La plus humble école primaire fait maintenant observer aux enfants de l'ouvrier ou du paysan que les aliments de leur table, leurs vêtements usuels, les outils ou les matériaux dont se servent leurs parents, leurs moyens de chauffage et d'éclairage supposent que le monde entier a été mis à contribution pour la vie matérielle du moindre ménage, qu'un homme qui n'a jamais mis les pieds hors de son village doit une partie de son entretien de tous les jours à des pays lointains dont il ne sait même pas les noms, pays européens, pays d'Asie et d'Afrique, pays du nouveau monde et des îles océaniennes.

Dans la suite des études et jusqu'à l'enseignement supérieur ces notions diverses iront se précisant et se classant. Les services réciproques que se rendent les peuples, l'enfant n'a pu que les entrevoir sous la forme presque schématique de l'échange direct des produits. L'étudiant s'en rendra mieux compte en analysant le réseau de plus en plus compliqué des accords de toute sorte qui ont établi les règles internationales du commerce, de la navigation, des transports, des tarifs douaniers, du droit des gens, du droit public et du droit privé.

4. — Ayant rapproché tous ces indices d'un besoin croissant d'internationalité, il est naturel que l'enseignement en tire sinon des conclusions, du moins un commencement de généralisation.

On fera voir que toute la vie matérielle, toute la vie esthétique, scientifique, économique, morale, sociale d'un pays, quel qu'il soit, suppose un outillage déjà immense de moyens d'action qui doivent leur puissance à leur caractère international : postes, télégraphes, chemins de fer, communications et transactions transcontinentales et transocéaniques, tout cela n'est possible que parce que, dès aujourd'hui, toute la partie civilisée de notre planète est considérée comme formant un seul et unique domaine ouvert sans réserve à la pensée et à l'activité de l'homme.

De là tout naturellement on induira, et si l'on ne peut l'affirmer catégoriquement, on fera du moins pressentir que le monde est en marche vers un régime qui, à l'inverse du passé et du présent, fera de l'état de paix la règle et de l'état de guerre l'exception de plus en plus rare.

A l'appui de cette présomption, on montrera les sensibles progrès de la théorie et même de la pratique partielle de l'arbitrage, c'est-à-dire du droit substitué à la force pour le règlement des conflits internationaux.

On enseignera que la « lutte pour la vie » n'est pas plus la formule définitive des relations entre les peuples qu'entre les individus et qu'il faut la corriger par « l'union pour la vie », qui est tout au moins l'autre moitié de la vérité.

Enfin et d'une manière générale le résultat dernier de cet enseignement sera de dégager, de mettre fortement en lumière cette grande leçon que pour l'humanité tout entière, comme pour tout groupement d'hommes petit ou grand, la loi de la vie, c'est la solidarité.

Familiale, provinciale, nationale internationale, la solidarité est toujours et partout la condition *sine qua non* du progrès et du bonheur, de la force et de la dignité humaines.

5. — Mais, cette loi posée pour l'avenir, l'enseignement n'a-t-il rien de plus à dire pour le présent ?

Il tromperait singulièrement la jeunesse en lui faisant prendre pour une réalité acquise l'idéal qu'il aura ainsi fait luire à ses yeux. S'il est bon de faire entendre aux jeunes générations que le monde marche vers la fraternité des peuples, il est nécessaire d'ajouter aussitôt que le monde en est encore loin, très loin.

L'instruction, pour être véridique, doit être complète. Les grandes espérances de demain ne doivent pas faire perdre de vue les grands devoirs d'aujourd'hui.

Aujourd'hui les institutions anti-guerrières qui se préparent n'empêchent pas la guerre d'être aussi près de nous et dans des conditions plus terribles que jamais.

C'est là un côté de la question que l'enseignement, même le plus favorable aux idées de paix internationale, serait inexcusable de dissimuler.

Il y a une vérité qu'il faut que l'enfant d'aujourd'hui sache bien. Ces mêmes hommes qui, des deux côtés de la frontière, sont également épris de la paix par le droit, également révoltés par la survivance de cette barbarie monstrueuse qu'est la guerre, ces mêmes hommes peuvent recevoir demain un ordre de mobilisation, et être envoyés les uns contre les autres à une de ces effroyables boucheries que cent fois ils ont maudites.

Non, la guerre n'est pas abolie. Non, rien ne nous garantit contre le retour des horreurs et des atrocités qu'elle déchaîne. Non, l'arbitrage n'a encore ni la portée d'une institution générale ni la force d'un pouvoir efficace de pacification. Non, les États-Unis d'Europe ne sont pas fondés, et la « fédération européenne » de M. d'Estournelles de Constant jusqu'ici n'est qu'un beau rêve dont nous pouvons être réveillés en sursaut à coups de canon.

En attendant, les nations continuent de s'épuiser en armements. Sur terre et sur mer, elles se tiennent prêtes à se défendre, et pour cela, car les deux opérations ne se distinguent pas, à attaquer. Dépenses, risques, pertes énormes de temps, d'argent, de travail, de vies humaines, elles acceptent tout, parce que celle d'entre elles qui ne l'accepterait pas prononcerait sa déchéance.

Nous sommes donc forcés de dire au jeune Français comme au jeune Allemand, au jeune Anglais, au jeune Italien :

« C'est dans cet état de choses que tu dois vivre, le cœur plein des visions de la paix internationale qui seront un jour, certes, la réalité générale sur cette terre, mais l'œil attentif, l'âme tendue et roidie pour répondre au premier signal si la patrie t'appelle.

« En vain chercherais-tu à te flatter que ce douloureux contre-sens touche à son terme, que tu es sûr de voir les temps nouveaux et l'aube de la grande amitié humaine.

« Suppose — hélas ! c'est énoncer l'impossible — mais suppose pourtant tous les conflits des nations européennes réglés et bien réglés, l'arbitrage organisé souverainement entre elles toutes. Il resterait encore d'autres perspectives et des menaces si colossales que nous ne parvenons pas même à en mesurer la portée. Ce seraient des mondes qui se heurteraient : peut-être l'Amérique et l'Europe, ou la race jaune contre la race blanche, peut-être le duel économique et financier de masses humaines dont les intérêts s'opposeront, peut-être la guerre sociale, la guerre des classes remplaçant la guerre des races... Chassons tous ces cauchemars. Espérons que le progrès de la civilisation les fera tous évanouir. Mais tu n'as pas le droit d'ignorer que tu vis dans une société où jusqu'à nouvel ordre la raison du plus fort est toujours l'*ultima ratio* des peuples et la suprême sanction de leur droit à la vie. »

II. — L'Éducation internationale.

6. — Nous avons dit à nos enfants toute la vérité. Ils savent dans quel monde ils sont jetés. Quelles sont les dispositions d'esprit et de caractère, de sentiment et de volonté que nous allons en conséquence essayer de créer en eux ? Qu'y aura-t-il dans leur éducation, comme dans leur instruction, de spécifiquement « international » ?

Ici ce ne sont plus des faits géographiques, historiques, économiques qui vont nous guider, mais plutôt des données psychologiques et morales.

Sans remonter par des analyses qui déborderaient notre cadre aux éléments constitutifs de la nature humaine, posons comme fait d'expérience que dans tout homme il y a un premier instinct en quelque sorte vital, inhérent pourrait-on dire à toute vie animale. C'est l'amour de soi, l'instinct de conservation, la défense de son être propre et la satisfaction de ses besoins individuels.

Mais en regard et à l'encontre de ce mouvement irrésistible d'égoïsme instinctif se développe, déjà en quelque mesure dans les animaux supérieurs, et très rapidement chez l'homme, même à demi sauvage, un second ensemble de sentiments et d'idées qui tend à faire contrepoids au premier.

L'homme est un animal social, il sent de bonne heure l'impossibilité de l'isolement. L'altruisme, comme l'appellent les philosophes, ne lui est pas moins naturel que l'égoïsme. Plus intermittent, plus inégal, plus susceptible de limites et de conventions particulières, il fait pourtant partie intégrante de l'homme, dès que l'homme émerge de la pure animalité.

A l'individu se superpose la société, à l'intérêt personnel l'intérêt collectif. Et l'individu est bien obligé de s'en rendre compte.

Sollicité par des pressions diverses, telles que la force de l'exemple ou celle de l'autorité, la contrainte matérielle ou celle de la tradition ou la peur ou je ne sais quelle vague intuition d'un intérêt, d'un devoir ou d'un lien secret de solidarité nécessaire, mais en somme et en dernière analyse, volontairement et à peu près consciemment, l'homme se soumet à ce pacte social. Il se subordonne jusqu'à un certain point à la famille d'abord, première cellule de la société; puis successivement et progressivement à une toute petite agglomération de familles, clan, tribu, *gens*. C'est la forme minuscule de la patrie ; elle s'étend et passe à l'état de groupement dépassant les limites où s'arrête la connaissance directe des relations de parenté et le souvenir des liens du sang: c'est l'idée de patrie étendue à toute une province, avec une seule cité maîtresse et un nombre quelconque de villes ou de villages solidairement unis entre eux et ayant un point central ; enfin l'idée de la grande patrie, de celle qui absorbe les provinces et les unit en un tout hétérogène d'origine, mais devenu homogène et indivisible, où viennent se fondre ces petites unités longtemps distinctes et rivales.

A ces trois degrés de la patrie — tribu, province, nation — on peut, on doit, pour être tout à fait précis, en ajouter un autre qui n'est pas le moins intéressant:

C'est la forme fédérale de la patrie, celle de la Suisse, de l'Empire allemand ou des États-Unis d'Amérique. C'est jusqu'à présent l'organisme le plus complexe, le plus souple et le plus perfectionné que la sociologie connaisse.

7. — Avant de rechercher comment l'esprit humain passe de l'un à l'autre de ces cercles concentriques qui vont s'élargissant, constatons ce qu'ils ont de commun.

Sans doute à mesure que grandit le rayon de la sphère, l'œil a plus de peine à en embrasser le champ tout entier. Sans doute, plus le groupe social gagne en extension, plus le sentiment qu'il éveille perd en précision et en intensité. On aime ses proches, ses voisins, ses amis d'enfance et ses compagnons de tous les jours d'un amour autrement personnel, autrement vif que celui qu'on pourra porter, même avec le plus grand effort de raison ou d'imagination, à quarante millions d'hommes réunis sous la même dénomination nationale.

Mais là n'est pas la question.

Cette différence de chaleur ou de vivacité dans le sentiment n'empêche pas de fixer le trait qui est commun à toutes les formes de l'idée de patrie.

Toute patrie — petite, moyenne ou grande — demande à l'individu un effort, un acte ou des actes de renoncement partiel, quelquefois total. Et c'est là sa vertu caractéristique.

Allons plus loin. L'idée de patrie est celle, à proprement parler, qui constitue l'homme, l'homme social conscient. « C'est toi qui es le corps dont je suis le membre, ô ma nation ! Car c'est de toi que je suis fait dans mon corps et dans mon âme. C'est toi qui as droit à mon concours intelligent et libre, et c'est à ton service, dans les fonctions les plus humbles, que je réalise parfaitement la nature que je tiens de ta tradition. Membre d'une nation, ma fonction est de coopérer volontairement à son œuvre excellente dans la civilisation humaine » (1).

D'une manière générale donc, cette idée de patrie ou de nation est essentiellement la conscience qu'a l'individu de ce qu'il doit à une collectivité sociale. C'est la conscience à la

(1) Frank d'Arvert. *L'Institution nationale*, p. 155.

fois de ce qu'il a reçu d'elle et de ce qu'en retour elle attend de lui ; en d'autres termes, c'est l'affirmation pratique du principe même de la socialité.

Quand cette idée est devenue familière à un homme, elle marque chez lui un double progrès : dans l'intelligence, puisqu'il s'est aperçu qu'il n'est rien sans la collectivité sociale dont il fait partie et qu'il doit, coûte que coûte, se subordonner, dans les cas extrêmes se sacrifier à elle ; dans la volonté, puisque cette conviction lui donne le courage et la force d'accomplir au besoin ce sacrifice.

Une doctrine qui fait acquérir à l'individu une telle plus-value intellectuelle et morale rend du même coup un service inappréciable à la société tout entière : elle donne à l'homme une cité, à la cité des citoyens.

L'éducation patriotique — à prendre le mot dans son acception générale — est donc bien un des grands facteurs de l'éducation sociale et altruiste, une des étapes nécessaires de progrès de l'homme et de l'humanité. Suivant le mot de M. Boutroux, une nation c'est la réalisation d'un aspect de l'humanité.

8. — Mais, ce trait commun reconnu, si nous entrons dans l'examen des phases successives par où passe cette conscience de la solidarité entre humains, nous nous heurtons à des phénomènes contradictoires.

Chaque fois que le cercle s'agrandit, il y a une crise du patriotisme. Le devoir envers la petite patrie d'hier semble remis en question, compromis ou nié par l'avènement d'une patrie plus grande.

Reportons-nous au moyen âge, revoyons en esprit la petite agglomération féodale où tous se connaissaient, où les expéditions les plus lointaines ne dépassaient pas l'horizon accoutumé. Que de générations ne fallut-il pas pour jeter dans le vaste moule d'une province, comme la Bourgogne par exemple ou comme l'Ile de France, ce grand nombre de « petits pays » qui jusqu'alors guerroyaient éperdument dans leurs infimes territoires, ignorant le reste du monde !

Plus tard, il fallut d'autres siècles pour consommer la fusion de ces grandes provinces elles-mêmes en un seul royaume. Quelle invraisemblable entreprise que de faire évanouir

ces patriotismes concrets et historiques, souvent opposés, plus souvent inconnus et indifférents les uns aux autres, le normand et le breton, le bourguignon et l'armagnac, le flamand et le provençal, pour en faire un jour l'âme française et la patrie française.

Chacun de ces agrandissements de la collectivité, s'il s'était fait par une révolution instantanée, eût bouleversé les consciences. C'était la rupture violente avec le passé, l'abandon des plus chers souvenirs, la substitution d'une immense unité amorphe et anonyme à ces anciennes patries si vivantes, si originales, si aimées.

La transformation se fit pourtant, et qui oserait dire que la patrie en ait souffert, qu'elle y ait perdu en grandeur, en beauté, en puissance matérielle ou morale, au dehors ou au dedans ?

9. — C'est le même mouvement qui, par les mêmes lois de l'histoire, se continue sous nos yeux.

Qu'il existe nécessairement entre ces deux termes extrêmes — l'individu et l'espèce humaine — des organismes intermédiaires, non pas un, mais plusieurs, superposés ; et que chacun de ces organismes contribue à l'éducation humanitaire, qui le niera ?

M. Izoulet s'est amusé à faire le dénombrement de ces rouages. Il en compte tout juste cinq : le patriotisme municipal, provincial, national, continental et le dernier qu'il nomme global ou planétaire. Il appelle l'humanitarisme « une onde élargie du patriotisme ». Écrivant à un moment où les discussions financières avaient fait beaucoup parler des impôts de superposition, il disait : « l'humanitarisme, c'est un patriotisme de superposition. »

Retenons l'idée. L'éducation internationale va-t-elle s'opposer à l'éducation patriotique ? Au contraire elle en sera le couronnement. Elle en garde le principe, c'est-à-dire la nécessité d'enseigner à l'homme qu'il n'est pas à lui tout seul sa fin et sa loi, qu'il fait partie d'une société sans laquelle il n'existerait pas ou du moins ne serait pas un homme, qu'il doit beaucoup au groupement humain dans lequel il est né et qu'il se tromperait étrangement s'il avait l'idée de s'*internationaliser* pour se *dénationaliser*, de se

vouer à l'humanité pour n'avoir plus besoin de se dévouer à sa patrie. « Guerre à la guerre, dit M. Fouillée, mais non pas guerre à la patrie ! »

Mais en maintenant le principe moral et social du patriotisme, elle fait entrevoir comme probable et souhaitable l'évolution du patriotisme ou plutôt la suite de cette évolution dans le sens où elle est engagée depuis tant de siècles.

De même que les peuplades qui s'épuisaient en guerres perpétuelles lorsqu'elles étaient éparses, jouissent au contraire d'une paix inaltérable depuis qu'elles sont fondues en un grand peuple, de même les nations d'aujourd'hui pourront, sinon se fondre, du moins s'unir, se fédérer, se concerter pour l'établissement et le maintien de la paix générale : il leur aura suffi de consentir à s'imposer entre nations le régime qu'elles-mêmes imposent entre particuliers pour tous les conflits sans exception : le litige tranché non par la force, mais par la justice.

L'éducation internationale n'est donc ni antipatriotique, ni antinationale, ni même antimilitaire.

Elle combat le *militarisme* parce que c'est une théorie qui fait tout dépendre de la force brutale au mépris du droit. Elle ne combat pas, elle ne peut combattre le *devoir militaire*, parce qu'il est et il sera hélas une douloureuse nécessité pour les individus, aussi longtemps que les nations civilisées n'auront pas su le rendre inutile.

Elle n'exagère ni ne diminue le rôle de la patrie, le rôle des patries dans l'espèce humaine. Elle sait qu'il n'y a pas d'humanité là où il n'y a pas de patrie, mais elle sait aussi que les patries tendent à s'humaniser et qu'elles finissent, comme on l'a dit, par communier dans l'espèce. Le patriotisme d'hier, c'était la haine des autres patries, celui de demain ce sera presque un *interpatriotisme*.

10. — Ainsi, il en sera de notre *éducation internationale* comme nous le disions tout à l'heure de notre *instruction internationale*. Elle aboutira, elle aussi, à une contradiction qui durera aussi longtemps que la période de transition où nous vivons.

Tout l'esprit de cette éducation tendra à faire aimer un régime dont nous ne pouvons qu'entrevoir les premiers

linéaments. Nos enfants, nos jeunes gens, — « patriotes selon la Révolution Française », pour employer la très juste formule de M. Aulard, — avoueront sans peine ce « désir de fraterniser avec tous les peuples » que l'Assemblée Législative invoquait dans son célèbre décret du 26 août 1792 pour décerner le titre de citoyens français à quelques grands hommes de toutes les nations et à un maître d'école de génie, Pestalozzi.

De toute leur âme ils salueront cet avenir, seul digne de l'humanité grandissante. Ils honoreront toutes les tentatives, même infructeuses, toutes les ébauches, même informes, qui tendent à nous orienter dans cette voie. Ils feront dans leur souvenir une place d'honneur à ce premier grand effort du prolétariat universel, qui s'est appelé l'Association internationale des travailleurs et qui, à côté du programme économique, mettait si hardiment en lumière la nécessité de s'entendre par-dessus les frontières pour organiser une forme quelconque de l'émancipation intégrale des hommes et des peuples.

Et puis, de cette vue lointaine sur le monde futur, il leur faudra redescendre au monde dont ils font partie. Ils n'ont ni le droit ni le pouvoir de se soustraire, ne disons pas seulement à ses lois, mais à ses nécessités inéluctables.

Et, bien loin de les détourner de faire leur devoir, il faut que nous leur apprenions à le remplir de telle façon qu'ils y puisent un surcroît de force et d'autorité pour des doctrines de paix internationale.

La paix internationale, ce n'est pas un idéal de repos égoïste et de facile sécurité. Quand elle sera organisée sur la terre il est probable qu'elle exigera, sous des formes nouvelles peut-être, au moins autant de courage, autant d'énergie et de dévouement qu'il en faut aujourd'hui pour payer la dette du sang. En ce temps-là, la société, ne pouvant plus comporter aucun des privilèges qui servent d'assise à la présente société bourgeoise, imposera sans doute à ses membres des sacrifices que nous ne prévoyons pas plus qu'on ne prévoyait, il y a soixante ans, le service militaire universel et obligatoire.

Ceux qui croient que la démocratie, en socialisant de plus en plus le capital et le travail, va ouvrir une ère d'abaisse-

ment et d'aplatissement général sont des esprits de courte vue et qui méconnaissent la marche de l'histoire. Qu'ils se rassurent. Il y aura toujours place pour l'effort, il y aura toujours besoin de gens de cœur. La disparition du militarisme actuel ne fera pas plus disparaître le dévouement et l'héroïsme que ne l'a fait à la fin du moyen âge l'abandon des combats de chevalerie et du corps-à-corps à l'arme blanche.

Mais nous n'en sommes pas là. Et nous n'avons pas le droit de prêter même à une équivoque, même à une apparence de prédication amollissante, énervante, dévirilisante.

Notre éducation internationale doit nous faire des hommes dont l'esprit habitera d'avance les *templa serena* des futurs États-Unis d'Europe, mais dont le dévouement à la patrie sous sa forme actuelle n'en sera que plus fort et plus ardent.

11. — Et ces contraires peuvent plus aisément en France peut-être que partout ailleurs se concilier : la patrie française, depuis la Révolution, se confond avec la patrie humaine. Notre patrie, à nous, a cette originalité qui la distingue, qu'elle n'est pas faite seulement de notre sol et de notre ciel, de nos traditions et de notre race, elle est faite aussi de ce patrimoine d'idées qui sont l'esprit de la France et l'âme même de la patrie. Or de toutes ces idées nationales la première fut l'appel à la fraternité humaine, au nom de la raison, au nom des droits de l'homme. Et c'est encore là, aujourd'hui, le trait caractéristique du patriotisme français.

Tel sera le jeune homme élevé suivant la méthode que nous entrevoyons. Si vous voulez lui trouver un ancêtre et un modèle, rappelez-vous Marc Aurèle empereur ayant fait l'œuvre d'un grand capitaine, et le soir après la bataille écrivant sous sa tente les immortelles pensées qui nous le révèlent plein de la vision de l'avenir et vivant d'avance par l'esprit dans ce monde de justice et de raison que nous attendons encore.

12. — En résumé :

Instruction internationale :

Nous devons apprendre à la jeunesse l'importance croissante des relations internationales ;

Lui faire constater — sommairement dès l'école primaire

et avec précision dans l'enseignement secondaire et supérieur — les progrès de la pénétration mutuelle des intérêts humains ;

Lui faire entrevoir comme le terme vers lequel tend la civilisation l'établissement d'institutions internationales destinées à régler par l'arbitrage et non par la guerre les conflits entre les nations.

Mais nous ne devons pas lui laisser ignorer que cet idéal est encore loin d'être réalisé ; et, qu'en attendant qu'il le soit, chaque nation pouvant avoir encore à se défendre à main armée, tout citoyen est tenu de répondre à l'appel de sa patrie et de remplir virilement et courageusement le devoir militaire comme la première des obligations que la loi lui impose envers son pays.

Éducation internationale :

Nous devons faire aimer et respecter la patrie non pas comme une sorte de dogme, comme l'expression immuable d'une entité mystérieuse, mais au contraire en faisant suivre à travers les siècles ses transformations naturelles, en montrant qu'elle représente l'idée et le sentiment de la solidarité humaine d'abord conçue dans les limites très étroites de la famille, de la tribu, de la cité, puis dans des groupements de plus en plus étendus dont la mesure actuelle est celle de nation.

Nous devons faire considérer toutes les nations comme des patries également chères et sacrées à leurs enfants ; trouver tout naturel que chacun ait pour la sienne la même prédilection qu'a l'enfant pour sa mère.

Nous devons enfin inspirer à la jeunesse le vif désir de voir par le progrès de la civilisation la guerre abolie, le militarisme remplacé par une organisation puissante de l'arbitrage, la paix garantie, la justice respectée par les nations comme elle l'est déjà par tous les groupements humains d'étendue plus restreinte.

Et en même temps nous devons veiller à ce que cette éducation soucieuse des devoirs de l'avenir ne néglige pas, ne laisse pas négliger ceux du présent.

La véritable éducation internationale d'aujourd'hui est celle qui cumulera ce double objet : comme but définitif,

l'organisation de la paix et l'ardente propagande antimilitariste ; comme but immédiat et transitoire, l'accomplissement intégral du devoir militaire, c'est-à-dire la défense de la patrie aussi longtemps que le salut de la patrie peut dépendre du dévouement de ses enfants...

FERDINAND BUISSON,
Député de la Seine.

Les victimes des lettres de cachet

Devant les tribunaux de la Révolution

Les procès plaidés devant les tribunaux civils de Paris, pendant la Révolution, offrent un caractère particulier et original, qui fait apparaître une certaine physionomie de la société à cette époque.

Parmi ceux qui se présentaient le plus souvent à l'audience, il en est quelques-uns qui peuvent être réunis, groupés et rangés sous une même rubrique, et qu'il est ainsi plus facile d'analyser et d'apprécier.

De ce nombre sont les procès qui se rattachent à des demandes en réparation d'actes arbitraires, d'abus de pouvoir et d'arrestations en vertu de lettres de cachet.

Ces procès, qu'on n'aurait pas osé, le plus souvent, soumettre aux Tribunaux de l'ancien régime, furent encouragés par l'opinion publique, les journaux et les clubs.

Dès le 27 avril 1790, le club des Droits de l'homme, qui avait pour président Dufourny et pour secrétaire Dulaure, invita tous les citoyens à lui faire connaître les actes d'oppression dont ils avaient à se plaindre.

Le 11 octobre suivant, une *société* dite *des victimes du pouvoir arbitraire* s'organisait et établissait son siège Vieille rue du Temple. Elle avait pour président Retz et pour secrétaire Margouet.

Dans l'intervalle, les journaux agitaient l'opinion et se livraient à de véritables enquêtes à ce sujet.

Le *Moniteur* du vendredi 23 avril 1790 (n° 112) publiait l'appel suivant :

« Une victime du despotisme ministériel demande :

« 1° Si les ministres de l'ancienne administration ne sont pas responsables des injustices passées, pour le fait des ordres arbitraires, lorsque la captivité a frappé la réputation et l'état d'un citoyen?

« 2° Si le pouvoir exécutif ne peut être invité par le pouvoir législatif à nommer les dénonciateurs clandestins qui avaient surpris ces ordres oppressifs?

« Ces questions sont posées par un citoyen qui était à la Bastille en 1787. Il ignore le motif, mais il croit connaître les auteurs de sa détention; ils inculpent le ministre : celui-ci est patrifuge; il s'enveloppe du secret d'administration. Comment doit-on requérir la loi pour obtenir justice ?

« On prie les publicistes d'éclairer la nation sur cet objet important par la voie de votre journal. »

Le mardi 4 mai 1790 (n° 124), le même journal publiait sous la rubrique *Variétés* et sous le titre *Note du rédacteur*, une réponse aux questions qu'il avait posées. Cette réponse est un plaidoyer en faveur des agents de l'ancienne administration, qui, en ayant recours à des mesures arbitraires, en exécutant des lettres de cachet, n'avait fait que se conformer aux règles et aux coutumes établies.

Voici d'ailleurs cette réponse qui mérite d'être reproduite :

« Nous venons de recevoir une première réponse aux questions proposées dans le n° 113 de ce journal. En insérant ces questions dans notre feuille, nous avons contracté, envers le public, l'obligation de mettre en présence les opinions contraires auxquelles elles devaient nécessairement donner lieu : nous ne sommes, à cet égard, qu'un simple rapporteur, dont le devoir est de conserver, dans toute leur force, les moyens respectifs des parties. Nous avons d'ailleurs trop de respect pour la vérité, et trop de confiance dans son invincible pouvoir pour ne pas laisser constamment ouverte une carrière où ses adversaires, comme ses défenseurs, ne peuvent faire un pas sans assurer son triomphe.

« Bénissons la Révolution qui nous a restitué nos droits, qui a limité les pouvoirs en les séparant, et qui a substitué l'empire de la loi à celui des passions; mais surtout gardons-en les principes, et ne les faisons pas fléchir sous des ressentiments particuliers.



« Dans le n° 113 de ce journal, on a demandé, au nom *d'une victime du despotisme ministériel, si les ministres de l'ancienne administration ne sont pas responsables des injustices passées pour le fait des ordres arbitraires ?*

« Avant de répondre, je voudrais faire aussi quelques demandes. Les réclamations contre l'usage des lettres de cachet, à force de se multiplier, ne pourraient-elles pas devenir quelquefois suspectes ? Le rapport que nous a fait la municipalité de l'espèce de malfaiteurs détenus dans les maisons de force ne prouve-t-il pas que ces prisons renferment un grand nombre des malheureux chargés des crimes les plus atroces ? Serait-il très déraisonnable d'en conclure que les lettres de cachet ont peut-être été moins souvent un excès de rigueur qu'une indulgence beaucoup plus injuste, moins souvent une atteinte à des droits non encore déclarés que la violation d'une loi reconnue, à laquelle on dérobait des coupables protégés ou puissants ? et la véritable *victime du despotisme ministériel* n'aurait-elle pas été plus souvent la société entière, qui réclame toujours une punition publique pour les délits, seuls moyens d'en prévenir de nouveaux ?

« Si ces doutes paraissaient fondés, je pourrais les étendre encore et j'irais peut-être jusqu'à demander si un séjour plus ou moins long à la Bastille, et même à Bicètre, est toujours un titre suffisant pour exciter l'intérêt des bons citoyens, et mériter la bienveillance des honnêtes gens ?

« En appliquant à cette supposition le calcul des probabilités, quelle chance y a-t-il de parier qu'un homme enfermé dans ces prisons du despotisme, sur des accusations secrètes, était un honnête homme, ou un malhonnête homme ? Si toutes ces victimes de l'ancien despotisme n'étaient pas nécessairement des innocents persécutés, ne pourrait-il pas se faire aussi que les ministres et les agents de cet ancien despotisme ne fussent pas tous des tyrans ?

« Un des hommes de ce siècle qui ont le mieux connu et développé les principes sur lesquels vient de s'élever notre liberté, a donné des lettres de cachet pendant son ministère. Un autre ministre, son ami, son émule en vertu et en philosophie, après avoir tenté de soumettre à des formes moins arbitraires l'usage des lettres de cachet, s'est aussi servi de

cette autorité despotique contre la liberté de quelques individus. Ne pourrait-on pas même incliner à penser qu'il fallait plus de vertu pour ne pas faire beaucoup de mal dans l'ancienne administration, que pour n'en pas faire du tout dans la nouvelle ? Et serait-ce un paradoxe si étrange, que de soutenir qu'en gouvernant par un mode vicieux, un ministre pourrait s'être conservé pur ; et qu'enfin un sultan vertueux pourrait avoir encore un grand-vizir vertueux ? Ce qui ne suppose pas qu'il soit bon d'avoir des sultans ni des grands-vizirs.

« J'ai exposé mes doutes ; je vais commencer ma réponse sur cette question : si les ministres de l'ancienne administration ne sont pas responsables ? Les lettres de cachet ont été funestes, comme je l'ai indiqué, ou à la société entière ou aux individus. La société est satisfaite par un nouvel ordre de choses. Relativement aux individus, la question ne mériterait pas une réponse sérieuse. Dans tout gouvernement il y a des coutumes qui ont force de loi. Les agents de l'ancienne administration, armés par la puissance publique d'un pouvoir qu'ils n'ont exercé que conformément aux règles et aux coutumes établies dans le gouvernement, n'ont donc violé aucune loi. C'est ignorer les premières notions de toute justice, que de vouloir donner à une loi un effet rétroactif. On ne peut citer devant la loi les administrateurs de l'ancien régime que pour des délits contre une loi possible, existante quand les délits ont été commis ; et toute plainte ne peut être recevable si elle ne pose sur cette base. Je dis plus : c'est que l'idée d'attaquer les agents de l'ancienne administration pour cause de ses vices, et par l'effet d'une responsabilité nouvelle, est d'une absurdité à décréditer le nouvel esprit public, si cette monstruosité pouvait s'y allier. Pourquoi ne reviserait-on pas tous les procès criminels, sous le prétexte de la barbarie de nos lois? Un tel principe vous mènerait tout droit à reviser la création du monde.

« Je finis par proposer à nos concitoyens l'exemple d'un peuple sage, qui, pendant le cours de sa révolution, n'a jamais abandonné ni les principes de sa législation, ni la modération dans sa conduite. Au moment où le peuple de la

Virginie changea son gouvernement, il inséra dans sa Déclaration des Droits, l'article IX ainsi conçu :

« Toutes lois rétroactives, et punissant des délits commis avant qu'elles existassent, sont injustes et par conséquent ne peuvent avoir lieu. »

« On prit des précautions contre les ennemis de la Révolution ; mais ce fut encore sans blesser les principes. En 1776, le Congrès provincial de la Caroline méridionale, qui fonda la Constitution de cet État, passa un acte dans cette même session, « pour prévenir les séditions et punir les factieux. Cette loi donnait une nouvelle forme aux crimes de trahison et de rébellion, et imposait la peine de ces crimes à ceux qui soutenaient ou favorisaient l'ancien gouvernement. »

⁂

Riel de Beurnonville ouvrit la série des procès engagés devant les nouveaux Tribunaux par les victimes d'actes arbitraires commis par les agents de l'ancien régime.

C'est ce même Beurnonville, qui servit avec beaucoup d'éclat sous Luckner et Dumouriez, fut fait général sur le champ de bataille de Valmy, devint ministre de la guerre en 1793 et fut plus tard livré aux Autrichiens par Dumouriez. Napoléon en fit un ambassadeur, puis un sénateur et un comte de l'Empire. Il fit partie du Gouvernement provisoire. Louis XVIII le créa ministre d'État et pair de France, puis maréchal de France et marquis.

Il était né le 10 mai 1752, à Champignol, près de Bar-sur-Aube, d'une famille bourgeoise. A vingt-quatre ans, il s'engagea dans un bataillon colonial et passa à l'Ile-de-France ; sa taille était de cinq pieds huit pouces. Au bout de six mois il fut fait sergent-major. Dès ses premiers pas, il rencontra Mme Mac Fields, Irlandaise d'origine, veuve, riche et très belle. Mme Mac Fields était recherchée et courtisée par M. de Souillac, gouverneur de l'Ile-de-France. Grâce à la faveur et au crédit de cette dame, Riel de Beurnonville parvint promptement au grade de sous-lieutenant. Il épousa plus tard Mme Mac Fields et entra dans l'assemblée coloniale. Il attaqua alors par des écrits violents le gouverneur et l'intendant. Le gouverneur prit texte de ces attaques, qui pou-

vaient troubler la paix de la colonie, pour suspendre Beurnonville de ses fonctions militaires et le faire partir pour la France (1787).

Arrivé à Paris, Beurnonville, à la suite de nombreuses démarches, obtint du gouvernement la croix de Saint-Louis. Il se pourvut en dommages-intérêts au Châtelet contre le gouverneur de l'Ile-de-France pour suspension arbitraire de son grade militaire. Le Châtelet se déclara incompétent.

La Révolution ayant éclaté, Beurnonville en embrassa la cause avec ardeur et exposa ses griefs dans une pétition qu'il adressa à l'Assemblée nationale. Mais l'Assemblée déclara par un décret du 14 août 1790, « qu'il n'y avait pas lieu à délibérer sur l'affaire du sieur Beurnonville, sauf à lui à se pourvoir contre la sentence du Châtelet de Paris, devant les Tribunaux et par les voies de droit. »

Beurnonville fit appel de la sentence du Châtelet devant le Tribunal du IVe arrondissement. Thilorier défendait ses intérêts, tandis que Fournel défendait ceux de M. de Souillac. Les débats se prolongèrent pendant trois audiences.

Le commissaire du Roi, Abrial, résuma l'affaire et donna ses conclusions. Il estima que les Tribunaux civils étaient incompétents, comme l'avait déjà jugé le Châtelet. Son opinion est comme le reflet de la théorie que développa le *Moniteur*, quelques jours plus tard et que nous venons de reproduire.

« Préposé, dit le commissaire du Roi en finissant, pour veiller à l'observation des lois, pour maintenir dans l'ordre judiciaire l'équilibre des pouvoirs, notre devoir est de conserver pure, à chaque Tribunal, la jurisprudence qui lui est confiée, de vous dénoncer les abus qui pourraient y porter atteinte. Cette attention vigilante est surtout nécessaire dans une constitution naissante, où les différents pouvoirs ne sauraient être trop rigoureusement contenus dans leurs limites respectives. J'ai rempli ma mission. Vous prononcerez dans votre sagesse, et votre décision sera un nouvel hommage à la loi. Le jugement que vous allez rendre doit, dit-on, franchir les mers et porter dans un autre hémisphère l'opinion qu'il faut prendre des nouveaux Tribunaux. La plus favorable, sans doute, est qu'ils savent se juger eux-mêmes.

Voulez-vous donner à vos jugements le caractère le plus imposant, une autorité qui les fasse respecter dans tous les temps et dans tous les lieux? Attachez-y toujours le sceau de la justice et de la vérité.

Le Tribunal rendit, à l'audience du 19 avril 1791, une décision conforme aux conclusions du commissaire du roi Abrial, « parce que l'ordre de suspension donné contre le sieur de Beurnonville de toutes fonctions de capitaine aide-major de milices de Saint-Denis était purement militaire et n'avait été donné par le sieur de Souillac qu'en qualité de chef militaire; — que cet ordre de suspension n'était pas levé et que le Tribunal ne pouvait prononcer sur l'action en dommages intérêts qu'après qu'il aurait été statué sur ladite ordonnance de suspension. »

C'était observer avec une rigueur exemplaire le principe de la séparation des pouvoirs, qui venait d'être proclamé pour la première fois par la loi des 16-24 août 1790, titre II, article 13.

Cependant, le 9 novembre 1791, le Tribunal du VI[e] arrondissement condamna Charles-Eugène-Gabriel de Lacroix, marquis de Castries, à payer à Veron-Laborie des dommages-intérêts à donner par état, « pour l'avoir fait destituer illégalement et injustement de son emploi de lieutenant-colonel au régiment de la Guadeloupe le 6 mars 1785 et l'avoir ainsi privé de son état, d'un avancement et d'une récompense dus à ses services. » Mais ce jugement fut rendu par défaut, parce que le marquis de Castries, ancien ministre de la Marine et maréchal de France, était déjà émigré.

Il en fut de même pour le jugement rendu le 17 mars 1792 par le même Tribunal du VI[e] arrondissement, qui condamna une fois de plus le marquis de Castries à payer à Retz 13,000 livres à titre d'indemnité pour destitution arbitraire « de la qualité de médecin de la marine, qui lui avait été accordée par brevet du Roi du mois de février 1784 à raison de 1,800 livres par année. »

Une affaire plus intéressante fut soumise le 5 octobre 1791 au Tribunal du I[er] arrondissement présidé par Millet de Gravelle. Macdonach, ci-devant officier au régiment de Dillon, demandait des dommages-intérêts à Antoine-Joseph-Philippe,

comte de Walsh-Serant, colonel du régiment, pour l'avoir fait détenir arbitrairement, en vertu d'une lettre de cachet.

Macdonach soutenait que le colonel de Walsh-Serant l'avait calomnié d'une manière atroce auprès du Roi, qu'il avait obtenu la lettre de cachet en vertu de laquelle il avait été arrêté, chargé de fers, conduit aux îles Sainte-Marguerite et renfermé dans un cachot pendant douze années, sans avoir pu réclamer contre cet ordre arbitraire, surpris par des voies infâmes. Il ajoutait que, pendant sa captivité, il n'avait pu correspondre avec personne, que ses intérêts avaient été négligés, qu'il ne savait dans quelles mains ses biens étaient passés, et qu'il se trouvait dans la position la plus gênée.

Il produisait des certificats établissant qu'à la page 39 d'un registre tenu au bureau du sieur d'Hervillé, commis à la Guerre, on trouvait cette mention : « Iles Sainte-Marguerite, 1777, 11 avril, le sieur Macdonach, ci-devant officier au régiment de Dillon, — à la réquisition de M. Walsh-Serant, colonel au régiment de ce nom, pour l'avoir provoqué dans les appartements du Roi. »

Mais Walsh-Serant contestait tout à la fois la force probante du registre et l'exactitude des faits qui y étaient rapportés. Il produisait, à son tour, une note extraite d'un registre tenu à la police, de nature à prouver que l'ordre du 11 avril 1777 avait été donné contre Macdonach comme prévenu d'être l'auteur de lettres anonymes contre une demoiselle de condition. Il représentait d'ailleurs, un rapport fait au Ministre au mois d'octobre 1789, où il était dit que Macdonach était détenu aux îles Sainte-Marguerite pour avoir manqué essentiellement au sieur d'Adhémar, ministre à Bruxelles, et à la dame de la Rondelle, alors demoiselle Planquet. Il résultait, en outre, de ce rapport que la famille de la demoiselle Planquet avait adressé une plainte au commissaire Fontaine, qu'un interrogatoire avait été subi par Macdonach lors de son arrestation, et que, dans aucune de ces pièces, le nom de Walsh-Serant n'était même mentionné.

Le Tribunal décida que Macdonach n'avait pas prouvé que Walsh-Serant eût provoqué l'ordre du 11 avril 1777, en vertu duquel il avait été conduit aux îles Sainte-Marguerite ; et Macdonach perdit son procès.

Mais il fit appel devant le Tribunal du VI[e] arrondissement, et, à l'audience du 24 pluviôse an II (12 février 1794), il obtint soixante mille livres de dommages-intérêts. Il est vrai que cette condamnation fut prononcée par défaut contre la dame Schomberg, fille et héritière de Valsh-Serant, alors que Valsh-Serant et Schomberg étaient « en état de décès, ayant tous deux émigré ». Cette procédure d'appel fut annulée à l'audience du 16 prairial an II (4 juin 1794), et, à partir de cette date, on ne trouve plus aucune trace de l'affaire Macdonach.

Un autre genre d'abus des lettres de cachet apparaît dans la demande en dommages-intérêts formée par Caroillon de Surmont contre ses quatre frères, pour détention arbitraire. Chauveau-Lagarde plaidait pour lui, tandis que Fournel et Normand défendaient les intérêts de la famille (1).

Caroillon de Surmont avait été condamné, par arrêt du Parlement de Paris du 27 août 1764, au fouet, à la marque et aux galères pour neuf années. Sa femme, craignant qu'il ne fût pris et l'arrêt mis en exécution, avait sollicité un ordre du Roi pour le soustraire aux poursuites de la justice.

Sur son mémoire, qu'elle avait fait signer de la belle mère du condamné, de ses tantes et de ses frères, elle avait obtenu, en 1774, une lettre de cachet, en vertu de laquelle Caroillon de Surmont avait été enfermé dans la maison d'aliénés de Saint-Yon à Rouen (2).

Caroillon de Surmont était resté dans cette maison jusqu'en 1784, époque à laquelle son fils avait obtenu, du consentement de sa famille, la révocation de sa lettre de cachet, à condition qu'il l'emmènerait avec lui en Amérique, où il avait obtenu une place d'interprète du Roi. De Surmont sortit, en effet, de prison ; mais, au moment où le vaisseau mettait à la voile, il se réfugia dans les Pays-Bas. Là, il implora la

(1) Diderot était allié à cette famille Caroillon. Sa fille Marie-Angélique, née le 2 septembre 1753, avait épousé en effet Caroillon de Vandeul. Elle a laissé des *Mémoires pour servir à l'histoire de la vie et des ouvrages de Diderot*, qui ont été plusieurs fois publiés et ont été réimprimés dans la grande édition des *Œuvres de Diderot*, par Assézat et Maurice Tourneux.

(2) La maison de Saint-Yon de Rouen est encore, de nos jours, un asile public d'aliénés, mais pour les femmes seulement.

pitié de sa famille et en obtint des secours annuels, sous la promesse qu'il avait faite de ne point rentrer en France.

De Surmont profita, comme bien d'autres, de la Révolution de 1789 pour revenir à Paris. Là, il continua à recevoir des secours de ses frères de Vandeul et de Melleville jusqu'en 1791. A cette époque, il les traduisit en justice, ainsi que ses deux autres frères, prétendant qu'ils étaient les auteurs de sa détention. Il demanda contre Caroillon de Vandeul et de Melleville, Caroillon des Tillières et de la Charmotte : 1° une provision alimentaire de dix mille livres, 2° la restitution de ses effets, titres, argenterie, etc., qu'il prétendait lui avoir été enlevés le 20 août 1774, sinon la somme de quatre-vingt-dix mille livres pour lui en tenir lieu, 3° quinze mille livres pour acquitter les dettes qu'il avait faites, et enfin cent mille livres de dommages-intérêts.

Caroillon des Tillières et de la Charmotte répondirent qu'ils n'avaient signé aucun mémoire, ni placet et qu'ils n'avaient contribué en aucune manière à la détention.

Quant à Caroillon de Vandeul et de Melleville, ils dirent que ce n'avait été qu'à la sollicitation de toute la famille de Surmont qu'ils avaient signé le mémoire sur lequel la lettre de cachet avait été accordée, pour le soustraire à l'exécution de l'arrêt, exécution dont la publicité aurait couvert d'infamie Caroillon de Surmont et toute sa famille ; exécution d'autant plus à craindre que de Surmont s'exposait tous les jours, soit à Paris, soit dans les environs, à se faire arrêter, tant pour cette condamnation que sur des dénonciations faites contre lui dans les bureaux de la police.

Ils ajoutèrent que Caroillon de Surmont ne pouvait pas faire valoir la privation de sa liberté, puisqu'il était, à cette époque, sous la main, sous le glaive de la justice, qu'il n'appartenait plus à lui-même, mais à la rigueur de la loi, au supplice auquel il était condamné. D'ailleurs, en acceptant leurs bienfaits, avant son élargissement et après son retour à Paris, il avait renoncé à toute espèce d'action contre eux pour raison de sa détention.

Le Tribunal du Ier arrondissement, à l'audience du 31 décembre 1792, rejeta la demande de Caroillon de Surmont, parce qu'il estima que, d'après sa correspondance, il avait

renoncé à toute action en dommages-intérêts et s'était contenté d'une pension que lui faisait sa famille.

Mais, sur l'appel de Caroillon de Surmont, le Tribunal du IVe arrondissement, composé du nouveau personnel élu sous la Convention, condamna, par un jugement du 28 septembre 1793, les quatre frères Caroillon à lui payer solidairement une somme de cent trois mille six cents livres. Les débats durèrent deux audiences. Le Tribunal estima que l'acceptation par Caroillon de Surmont d'une modique pension ne pouvait faire présumer sa renonciation aux restitutions et indemnités qui lui étaient dues.

D'après les placets et les mémoires présentés à la police par les quatre frères Caroillon, et sur lesquels l'ordre d'arrestation avait été délivré, il était évident, pour le Tribunal du IVe arrondissement, que les frères Caroillon avaient été les provocateurs de cet ordre et de la captivité subie par de Surmont depuis le 20 août 1774 jusqu'en juillet 1785.

Dans les motifs de son jugement, le Tribunal d'appel déclare que, d'après la correspondance des supérieurs de Saint-Yon avec le ci-devant lieutenant de police, les quatre frères Caroillon « ont agi de la manière la plus dure et la plus inhumaine, ayant laissé ledit de Surmont sans habits et sans linge, et ne payant qu'après sentence et comme contraints. »

⁂

Mais l'affaire la plus curieuse et la plus extraordinaire, parmi toutes celles qui ont été portées devant les nouveaux Tribunaux de la Révolution pour persécutions, détention arbitraire et abus de lettres de cachet, c'est assurément la demande formée contre Richard Mique, ci-devant premier architecte du Roi, par les héritiers de son frère. Il y a vraiment là la matière d'un roman ou d'un drame.

Dans les premières années du XVIIIe siècle, vivait à Nancy, Simon Mique, maçon et architecte. Il épousa en premières noces Françoise Royal. De ce mariage naquirent plusieurs enfants, dont un seul survécut à sa mère.

Simon Mique épousa en secondes noces Barbe Michel, servante de la maison, qui maltraita l'enfant du premier lit.

Celui-ci s'engagea dans un régiment d'infanterie, puis s'embarqua en 1745, pendant une guerre contre l'Angleterre, sur un corsaire nommé l'*Élisabeth*. Après un combat livré le 20 juillet à un navire anglais, l'*Élisabeth* rentra dans la rade de Brest, et le fils de Simon Mique fut porté sur la liste des morts.

Sa famille qui l'avait vu partir sans regret, apprit cette nouvelle sans chagrin. On rendit quelques honneurs à sa mémoire, et on partagea ses biens.

En réalité, Mique avait disparu ; il n'était pas mort. Il mena une vie errante, voyagea dans les Indes, en Chine, et parcourut plusieurs pays de l'Europe. En 1766, il s'engagea dans un corps danois sous le nom de Mick-Genolt, et se maria l'année suivante, sous le même nom, à Marthe-Caroline Arenfeld.

Après un long exil, il prit, sous son nom de Mique, un passeport de l'ambassadeur et rentra en France en 1772. Il séjourna d'abord près d'une année à Amiens, où il s'embaucha comme tailleur de pierre ; et ce ne fut qu'en octobre 1773 qu'il s'achemina vers Nancy pour rejoindre sa famille.

Depuis le départ de Mique, de grands changements s'étaient opérés. Simon Mique et sa seconde femme n'existaient plus. Richard Mique, l'un des enfants de Barbe Michel, devenu premier architecte du Roi et chevalier de l'ordre de Saint-Michel, avait acquis une grande fortune. Il fit arrêter le 15 octobre 1775 et jeter dans les prisons de Nancy, comme vagabond et usurpateur du nom de Mique, le malheureux qui se disait son frère.

Un procès est instruit : on soutient que Mick-Genolt, d'après les papiers saisis sur lui, n'est autre qu'un certain Mougenot, disparu depuis quelque temps d'Epinal en Lorraine, marié en France et déserteur. La femme de Mougenot, qui était dans la misère, fut subornée et déclara qu'elle le reconnaissait pour son mari. Plus tard, elle se rétracta.

Un arrêt du Parlement de Nancy annula la procédure suivie contre Mique, en le déclarant innocent des crimes qu'on lui imputait, et le renvoya à se pourvoir contre qui il appartiendrait pour raison de dommages-intérêts.

Mique réclama son état et les biens de ses parents contre

Richard Mique. Mais celui-ci lui opposa un acte informe dressé par l'écrivain du vaisseau *Elisabeth* pour établir le décès de son frère, et il lui opposa l'acte de son mariage avec Marthe-Caroline Arenfeld pour prouver qu'il était bien Mougenot.

Le Parlement de Nancy crut qu'il ne pouvait faire prévaloir les témoignages de nombreux habitants, qui affirmaient le reconnaître pour le fils de Simon Mique, contre un acte mortuaire, et, sans oser le déclarer Mougenot, lui fit défense de se dire fils de Simon Mique.

L'infortuné vient à Versailles pour se pourvoir contre l'arrêt du Parlement de Nancy. Mais Versailles est la résidence de son frère, premier architecte du Roi.

A peine y est-il arrivé, qu'en vertu d'un ordre arbitraire, il est jeté en prison avec sa famille, le 25 août 1776, comme un vagabond et un mendiant. Vingt jours après, il est mis en liberté, mais pour être exilé à vingt lieues de la Cour.

Il fut arrêté de nouveau à Sens, le 12 juin 1777, et conduit dans les prisons du Châtelet. On lui offrit de le mettre en liberté, s'il promettait de ne jamais faire imprimer aucun mémoire contre Richard Mique et de renoncer au nom de Mique. Après quatre mois de captivité, il consentit à ne rien faire imprimer contre Richard Mique; mais il conserva le nom de Mique, sortit de prison et prit de nouveau le chemin de l'exil.

Sa requête en cassation fut rejetée le 21 mai 1779. Chaque démarche nouvelle était suivie d'un nouvel emprisonnement. On finit par l'envoyer à Bicêtre, où il mourut après quatre années de souffrances. Sa femme avait subi deux emprisonnements, et un de ses enfants était mort en prison en 1782.

Après la Révolution, la femme et les enfants de Mique obtinrent deux jugements du Tribunal du Ier arrondissement à la date du 17 mars et du 5 mai 1792, confirmés par jugement du Tribunal du IIIe arrondissement en date des 23 juin et 17 août 1792. Richard Mique était condamné à payer des dommages-intérêts à donner par déclaration.

La cause fut reportée au Tribunal du Ier arrondissement, pour fixer la quotité des dommages-intérêts.

Bellart, défenseur officieux des enfants Mique, résuma les faits avec une précision éloquente :

« Il est peu d'hommes, dit-il, dont l'existence ait été composée de plus de merveilleux et d'aventures plus romanesques que celle de l'infortuné Mique. Si l'on en croit les actes, il est mort deux fois, et à cinquante années d'intervalle. Si l'on en croit les preuves écrites de sa main, la loi a menti à la nature ; et, malgré ces deux morts légalement constatées par des actes complaisants et en apparence légaux, aujourd'hui peut-être il est encore vivant. Si l'on en croit son implacable ennemi, il fut bigame et donna le scandale de deux mariages existants en même temps. Si l'on en croit la voix publique, il a été renié pour sa pauvreté, par l'orgueil d'un frère ambitieux, et il est devenu la victime de plusieurs erreurs judiciaires, qui, malgré le témoignage univoque d'une génération entière, déposant pour lui contre l'impiété de son frère, l'ont privé de son état et de sa famille. Du reste, chassé de la maison paternelle par la servante de sa mère, devenue sa marâtre ; délaissé par un père trop faible pour résister dans sa vieillesse aux volontés d'une seconde femme ; sans ressources et sans asile ; dégoûté, et non sans motifs, d'un pays où les droits de la nature pouvaient être impunément méconnus ; forcé de se suffire à lui-même, devenu soldat, puis officier, puis déserteur, puis voyageur, puis, et pour subsister, tailleur de pierre ; puis mari d'une femme danoise pauvre ; après des agitations et des voyages sans fin, après avoir parcouru l'Europe et fait le tour du globe, il a revu enfin sa patrie, mais pour y trouver des chaînes, pour y fuir, de pays en pays, devant les ordres arbitraires qu'obtenait un parvenu importuné de sa présence, pour errer de prison en prison, pour envelopper dans ses maux sa triste et innocente famille, et pour aller finir, en vertu d'une lettre de cachet, sinon son existence naturelle, du moins, et à l'aide d'un acte fabriqué, son existence apparente dans les cabanons de Bicêtre. Tel est le tableau de la vie de l'homme, aux souffrances et à l'oppression duquel je viens vous demander de mettre un prix éclatant, moins encore pour faire recueillir cet héritage de douleur à ces enfants qui périssent de misère, que pour effrayer par un grand exemple quiconque serait

tenté d'imiter ces despotes subalternes et domestiques, qui se sont si longtemps prévalus du sommeil des lois pour opprimer sans pitié des malheureux sans défense. »

Le Tribunal accorda à la veuve et aux enfants de Charles-François Mique une somme de cinquante mille livres à titre de dommages-intérêts.

Richard Mique releva appel du jugement qui le condamnait. Mais le Tribunal du Ve arrondissement, à l'audience du 20 avril 1793, confirma la décision du Tribunal du Ier arrondissement.

Moins romanesques et moins dramatiques, mais aussi singulières furent les aventures de J.-B. Petau (1), négociant, né à Orléans, à la suite de ses démêlés avec le prince de Monaco, Honoré-Anne-Charles-Maurice de Grimaldi de Monaco de Valentinois (2).

J.-B. Petau avait obtenu du prince de Monaco, le 24 juillet 1773, par acte notarié, la ferme générale des domaines, droits et revenus de la principauté pour vingt-quatre années consécutives. Le 1er octobre suivant, le jour où le bail devait commencer, le prince de Monaco, de son autorité souveraine, cassa et annula le bail.

Le décret était motivé sur ce que Petau n'avait pas, avant de se mettre en possession de la ferme, fait les approvisionnements portés par le contrat, nonobstant les sommations à lui faites ; — sur ce qu'il n'avait donné aucune caution sur les plaintes des gouverneurs des villes de Monaco, de Menton et

(1) C'était sans doute le père ou l'aïeul de Henri-Gabriel Petau, né à Orléans le 6 septembre 1810 et mort au même lieu le 1er mai 1882, qui fut notaire dans cette ville de 1837 à 1852, conseiller général du Loiret et député à l'Assemblée nationale de 1871.

(2) Les Grimaldi, seigneurs et princes de Monaco, appartenaient à une maison originaire de Gênes. Louis XIII, pour dédommager Honoré Grimaldi des terres que les Espagnols lui avaient enlevées en Italie, lui fit don, pour lui et ses descendants, du duché de Valentinois érigé en pairie par lettres de mai 1642 et le duché fut déclaré duché femelle en janvier 1643. En 1715, Louise Grimaldi, fille aînée d'Antoine, prince de Monaco, apporta ce duché-prairie en dot à son mari, François-Léonor Goyon de Matignon, qui obtint, au mois de décembre de la même année, des lettres patentes pour se faire recevoir pair au Parlement de Paris. Cf. Saint-Simon, *Notes sur les duchés-pairies*, dans le t. VI des *Écrits inédits* publiés par Faugère, p. 102. *Les tombeaux des Matignon*, par Armand Gasté, Paris, Plon, 1900.

de Roccabrune; — et sur divers autres motifs que le prince n'énonçait pas, mais qu'il disait être également importants.

Petau, de son côté, alléguait que, dans l'intervalle écoulé entre la date de l'acte et l'époque où son exécution devait commencer, il avait fait des avances considérables ; mais qu'arrivé le 18 septembre à Monaco, les agents de la principauté à qui des négociants de Lyon avaient, depuis la passation du bail, fait des offres en apparence plus avantageuses, lui auraient suscité de mauvaises difficultés de la part des anciens fermiers, au sujet de l'évaluation des objets dont le nouveau était tenu de se charger.

Petau fit assigner le duc de Valentinois, le 17 janvier 1774, devant le Parlement de Paris, pour y voir déclarer nul et injuste le décret du 1er octobre, ordonner l'exécution du bail et condamner Honoré Grimaldi aux dommages-intérêts.

L'avocat du duc se borna à lire à l'audience du Parlement un mémoire ainsi conçu : « Le prince de Monaco déclare que comme souverain il a passé à Monaco le bail des droits de sa souveraineté, sans aucun rapport direct ni indirect aux biens, titres et dignités qu'il a et possède en France; — que comme souverain il a cassé ce bail; — que comme souverain il n'est justiciable à cet égard d'aucun Tribunal ; — qu'ainsi la demande est nulle et irrecevable ; pourquoi il requiert et conclut qu'il n'y a pas lieu à statuer. »

Néanmoins, le Parlement, par arrêt du 9 mars 1774, sans s'arrêter aux conclusions du duc de Valentinois, ordonna que les parties continueraient à plaider en la Cour sur la demande en dommages-intérêts seulement.

Le prince de Monaco protesta, et le Conseil d'État, par un arrêt non motivé du 25 mars 1774, cassa et annula l'arrêt du Parlement.

Petau crut pouvoir continuer la discussion sur le fond de l'affaire devant le Conseil d'État ; et il lui adressa deux mémoires imprimés. Mal lui en prit. Un second arrêt du Conseil du 22 avril 1775 supprima les mémoires et déclara que Petau s'était écarté des règles d'une défense légitime, en se permettant d'interpréter et d'expliquer un traité dont le Roi seul et le prince de Monaco pouvaient déterminer le véritable sens, et en osant attaquer les droits du prince et les préro-

gatives de sa principauté de la manière la plus répréhensible.

Une lettre de cachet fut délivrée contre Petau. Celui-ci fut enfermé au donjon de Vincennes et relégué ensuite à Orléans. C'était une manière sommaire et brutale d'imposer le respect du principe de la séparation des pouvoirs et du droit international.

La Révolution étant survenue, Petau demanda justice à l'Assemblée nationale ; mais le Comité des rapports pensa qu'il n'y avait lieu à délibérer, sauf à Petau à se pourvoir par les voies de droit.

Après la réunion à la France de la principauté de Monaco par le décret du 14 février 1793, Petau fit signifier le 25 mai une assignation au ci-devant prince de Monaco et duc de Valentinois, pour comparaître devant le Tribunal du VI[e] arrondissement « et s'y voir condamner à payer à titre de dommages-intérêts trois millions d'une part et sept cent cinquante mille livres d'autre part, tant pour l'inexécution du contrat de bail que pour les lettres de cachet obtenues par le ci-devant duc ».

A l'audience du 18 juin 1793, le Tribunal du VI[e] arrondissement condamna par défaut Honoré Matignon Grimaldi à payer à Petau cent mille livres à titre de provision.

L'affaire fut jugée au fond, à l'audience du 29 du premier mois de l'an II (20 octobre 1793). Pérignon plaidait pour Petau et Tronson-Ducoudray pour Honoré Grimaldi. Le Tribunal déclara que « c'était en qualité de prince souverain de Monaco que Honoré Grimaldi avait traité avec Petau et lui avait passé le bail de la principauté de Monaco ; — que, par l'événement, le ci-devant prince de Monaco ayant reconnu que le bail passé à Petau, le 14 juillet 1773, de sa principauté portait un préjudice notable au peuple qu'il gouvernait, il avait pu, par le droit inhérent et attaché à sa souveraineté, le casser et annuler d'après les représentations qui lui avaient été faites ; — que néanmoins, en même temps que le ci-devant prince de Monaco cassait et annulait le bail, il était de sa justice et en son pouvoir de prendre toutes les voies nécessaires pour indemniser ou faire indemniser Petau des déboursés qu'il avait été dans la nécessité de faire, tant pour frais de voyage que perte de temps. »

Le Tribunal ajouta que rien ne prouvait que Honoré Grimaldi eût sollicité ou fait solliciter l'arrestation et incarcération de Petau, dans la prison de Vincennes, où il avait été détenu pendant quinze jours. Honoré Grimaldi fut condamné à payer à Petau vingt mille livres pour l'inexécution du bail.

Les deux parties firent appel devant le Tribunal du III[e] arrondissement. Mais le prince de Monaco se borna à proposer des exceptions, sans aborder le fond. Il fut condamné par défaut à l'audience du 27 fructidor an II (13 septembre 1794), à payer à Petau tout ce que demandait celui-ci, c'est-à dire trois millions sept cent cinquante mille francs.

Sur l'opposition d'Honoré Grimaldi, un jugement du 11 germinal an III (31 mars 1795) lui donna gain de cause sur tous les points. Les motifs étaient brefs, mais péremptoires : « Attendu, y est-il dit, que Grimaldi était prince souverain de Monaco, ainsi qu'il résulte du traité de Péronne et du décret du 14 février 1793 ; — que c'est en qualité de souverain de Monaco qu'il a fait annuler le bail en question; — que les actes de souveraineté qu'il a exercés ne peuvent donner lieu à aucune action devant les Tribunaux français dont il n'était pas justiciable à cet égard ; — que d'ailleurs il n'est pas prouvé qu'il ait provoqué ou sollicité directement ou indirectement les actes arbitraires dont se plaint Petau. »

Malgré tout, Petau ne se tint pas pour battu. Il se pourvut en cassation et soutint notamment, qu'en contravention aux lois de 1790 et 1791 un suppléant ou homme de loi avait coopéré au jugement sans nécessité. Comme la feuille d'audience, la minute et l'expédition ne faisaient pas mention de cette circonstance, Petau s'inscrivit en faux incident. La procédure fut longue, et ce ne fut que le 10 août 1807 que la section civile, sur le rapport de M. Botton Castellamonte et les conclusions de M. Daniel, substitut du procureur général, cassa le jugement du 11 germinal an III et renvoya les parties devant la Cour d'appel de Paris.

Quelle fut la décision de cette Cour? On l'ignore ; mais il est à présumer qu'elle fit revivre, sous une autre forme, le jugement du 11 germinal an III.

Une affaire pour réparation d'actes arbitraires et d'arrestation en vertu d'une lettre de cachet eut plus de retentissement que toutes les autres et passionna l'opinion publique ; ce fut le procès de Latude contre les héritiers de Mme de Pompadour.

L'affaire Latude fit jurisprudence. On l'invoqua et on l'appliqua désormais dans les Tribunaux de Paris d'une manière quelque peu extravagante.

Jean-Baptiste-François Cordier Pernay, ancien capitaine au bataillon de Xaintonge, réclama et obtint du Tribunal du premier arrondissement, à l'audience du 13 frimaire an XI (3 décembre 1793), quarante mille livres de dommages intérêts, pour avoir été destitué de son emploi de capitaine par les ordres arbitraires de de Ségur, alors ministre de la Guerre.

Philippe-Henri marquis de Ségur eut le bras emporté à la bataille de Laufeld en 1747, reçut à cette occasion le brevet de brigadier d'infanterie, et fut pourvu du gouvernement de Foix, de Champagne et de Brie. Le 5 août 1787, il fut nommé gouverneur général et grand sénéchal des pays de Foix, Donnezan et Andorre. Lieutenant général en 1760, ministre de la Guerre du 23 décembre 1780, maréchal de France en 1783, il quitta le ministère le 29 août 1787.

Cordier Pernay exposa au Tribunal que « de Ségur, pendant son ministère, avait, par un coup d'autorité arbitraire, renversé ses espérances de fortune en lui ôtant sa compagnie sans motifs, sans jugement préalable et sans daigner l'entendre, qu'il l'avait réduit en un instant à une nullité déshonorante, et lui avait fait perdre non seulement le fruit de trente années de bons et loyaux services, mais encore la confiance et l'estime générales qui pouvaient le faire réussir partout ailleurs, surtout dans des occasions si précieuses et si multipliées depuis la Révolution, où il aurait pu être employé selon son grade et se distinguer par son zèle et son dévouement au service de la République. »

Il réclamait à de Ségur des dédommagements : 1° pour la perte de onze années de traitement dans les grades supérieurs où il serait naturellement parvenu, disait-il, 2° pour des frais de déplacements multipliés de sa famille, 3° pour

la vente forcée de son mobilier, 4° pour la privation d'un grade élevé qui lui aurait assuré une retraite très avantageuse, 5° pour l'impossibilité où il s'était trouvé de placer ses enfants soit dans le service militaire, soit dans quelque autre partie que ce fût.

« La responsabilité des ministres, disait-il, à l'appui de sa demande, a été décrétée par l'Assemblée constituante comme loi fondamentale de la République. Les ministres de l'ancien régime n'en ont pas été exceptés. C'est en vertu de ce principe que l'ancien ministre Amelot a été condamné à payer une très grosse somme à Latude, envers lequel il n'avait fait que maintenir les dispositions rigoureuses exercées par ses prédécesseurs, et qui avait moins de vexations à se reprocher envers Latude que de Ségur ne s'en était permis envers Pernay. »

L'ancien capitaine au bataillon de Xaintonge obtint gain de cause. Il est vrai que ce fut par défaut.

Jean-Charles-Guillaume Le Prévôt, dit de Beaumont, qui avait été détenu pendant plus de vingt-deux ans à la Bastille et dans d'autres prisons, obtint quatre cent cinquante mille livres de dommages intérêts contre Bertin et Amelot et contre les successions de Laverdy, Sartine, Lenoir, Breteuil et Malesherbes.

Le Prévôt, dit de Beaumont, était entré à la Bastille le 17 novembre 1768, sur une lettre de cachet contresignée Saint-Florentin. La notice qui lui a été consacrée dans la *Liste des prisonniers de la Bastille de* 1659 *au* 14 *juillet* 1789, publiée récemment par Frantz Funck-Brentano (1) s'exprime ainsi : « A été arrêté pour prévenir la publication de plusieurs mémoires séditieux qu'il voulait faire imprimer contre M. de Laverdy et d'autres personnes en place, qu'il accusait de faire le monopole sur les blés et d'exciter le peuple à la rébellion en le faisant mourir de faim. Il faisait des portraits atroces de presque tous les ministres et se déchaînait particulièrement contre M. de Sartine. Il a été transféré de la Bastille à Vincennes, où il n'a cessé de donner des marques de fureur et d'aliénation d'esprit et de tâcher de faire parvenir au dehors les écrits qu'il composait dans sa prison.

(1) Paris, Imprimerie nationale, 1903, in-4°.

Au mois de mars 1784, il a été transféré du donjon de Vincennes en la maison des frères à Charenton, et, au mois d'octobre suivant, à Bicêtre. »

Nous sommes là en présence d'une victime de la liberté d'écrire, victime autrement intéressante que Riel de Beurnonville, Cordier-Pernay et Latude.

Le Tribunal du VIe arrondissement, à l'audience du 2 floréal an XI (21 avril 1794), reconnut que « Le Prévôt avait été détenu par un ordre arbitraire et illégal; que Laverdy était l'auteur avec Bertin de cette détention; — que Sartine, Lenoir, Breteuil, Malesherbes et Amelot avaient souffert cette détention, lorsqu'ils pouvaient la faire cesser; — que la loi donnait une action aux victimes du despotisme contre les personnes et sur les biens de ceux qui avaient provoqué et mis à exécution des ordres arbitraires, même contre ceux qui y avaient participé par un silence coupable. »

Quand on constate, comme dans la série des affaires qui viennent d'être analysés, les abus monstrueux de l'arbitraire que la royauté s'était arrogé en délivrant des lettres de cachet pour son propre compte ou pour venir au secours de certaines familles, on se demande comment cet instrument de tyrannie a pu trouver de nos jours, des panégyristes fervents et intrépides.

Les faits donnent un éclatant démenti au paradoxe historique soutenu par ceux qui ont pris la défense des lettres de cachet et en ont tenté la réhabilitation.

Sans faire le procès au despotisme, comme on disait au temps de Mirabeau, sans prendre de nouveau la Bastille, il faut bien convenir que trop souvent la légende s'est substituée à l'histoire des lettres de cachet.

M. A. Joly, qui a fait une étude particulièrement curieuse des lettres de cachet au XVIIIe siècle (1), en résume ainsi les odieux abus: « le cours de la justice interrompu, l'innocent maltraité, le coupable soustrait à la peine qui l'attendait, la liberté de l'homme, son bien le plus précieux et le plus inaliénable, subitement confisquée..... et ces excès de puissance

(1) *Les lettres de cachet dans la généralité de Caen au XVIIIe siècle*, d'après des documents inédits, par M. A. Joly, professeur à la Faculté des lettres de Caen, Paris, Imprimerie Impériale, 1864.

entourés de tout ce qui peut les rendre plus détestables encore, frappant dans l'ombre instantanément, condamnant à une affreuse captivité; et, comme si ce n'était pas assez encore, par un rigoureux enchaînement des faits, ce formidable pouvoir échappant à la royauté même, avec laquelle il s'entourait au moins de grandeur et frappait comme un coup de foudre, pour tomber aux mains des plus misérables agents, d'un commis, d'une maîtresse. »

Peut-on plaider en leur faveur les circonstances atténuantes en raison des services rendus à certaines familles, qui considéraient les lettres de cachet comme des armes tutélaires et presque paternelles ? Non certes ; et les détails de l'affaire Caroillon de Surmont le prouvent bien.

La vérité, comme l'a démontré M. A. Joly, par de nombreux exemples, que corroborent les documents publiés ici, c'est que les lettres de cachet, même dans leurs rapports avec les familles, n'ont fait aucun bien qu'on n'eût pu obtenir mieux encore par des moyens plus réguliers, et qu'elles ont été la source d'abus et de maux infinis. « Leur principe était détestable ajoute M. Joly. Il n'y a pas de droit contre le droit. Il n'est pas permis de commettre un grand mal, une grande injustice, pour obtenir un bien. Il n'est pas permis surtout de mettre en présence deux principes respectables également, la liberté individuelle et l'autorité paternelle ou l'honneur des familles, et de déclarer celle-là inférieure à celle-ci, de sacrifier l'une à l'autre. Il faut tâcher de les respecter toutes deux. »

Et d'ailleurs, que d'erreurs et de fautes dans l'exécution! Les coupables sont soustraits au pouvoir de la justice au moyen de subterfuges ou de compromis ; il n'y a nulle fixité dans les décisions ; une part immense est faite à la faveur ; la répression est très peu assurée ; une disproportion choquante existe entre la faute et la punition ; et une mesure, arbitraire en son principe, le devient plus encore dans l'application. Deux mots peuvent donc résumer l'histoire des lettres de cachet : inégalité et iniquité.

A. Douarche.
Conseiller à la Cour de cassation.



Les intérêts allemands au Maroc

Depuis la visite de Guillaume II à Tanger et les incidents diplomatiques qui l'ont suivie naguère, l'opinion publique s'est demandée avec une certaine curiosité — et il faut bien le dire, avec une certaine anxiété aussi — sur quoi étaient basées les réclamations allemandes concernant le Maroc, quels sont actuellement les intérêts commerciaux de cette puissance dans l'Empire du Maghreb et quelle est la part d'influence que peut revendiquer la nation germanique dans l'état chérifien si l'on veut tenir compte des intérêts en question ?

Se basant sur la convention internationale de Madrid (avril 1880), la diplomatie allemande a cherché à prouver que tout accord particulier de puissance à puissance concernant le Maroc, ne pouvait avoir d'effets, qu'après une régularisation de toutes les nations signataires de cette convention ; mais comme l'a fait remarquer la presse française, au moment où cette question a été soulevée, la convention internationale de Madrid était une convention ne réglant uniquement que « l'état des personnes », ce n'était qu'une simple entente, destinée à fixer un point de droit international privé, tandis que la situation respective des puissances au Maroc avait toujours été déterminée par des traités spéciaux conclus par chacune de ces puissances avec le Maghzen.

L'Allemagne n'ayant pas fourni d'arguments nouveaux dans le débat, et continuant cependant à préconiser la réunion d'une conférence internationale, il ne semble pas sans intérêt d'étudier, si la situation de ses échanges avec les États du sultan justifie la tentative qu'elle a faite, d'essayer

d'y arrêter l'exercice de nos droits — droits basés sur notre situation de voisins le long d'une frontière de 2000 kilomètres, droits basés sur des relations économiques étroites et anciennes entre la principale de nos colonies et les nombreuses tribus marocaines limitrophes de la province d'Oran, droits basés aussi sur les importantes ressources que nous procurons aux sujets de l'Empire marocain, qui chaque année passant par milliers la frontière, viennent chercher sur notre territoire algérien au moment des travaux agricoles, les bénéfices d'un travail qu'ils ne trouvent pas chez eux.

Pour résoudre cette question d'une façon absolument précise, il serait indispensable de posséder des documents exacts sur les mouvements commerciaux du Maroc; malheureusement les documents officiels de statistique et de douane n'existent que peu ou point dans un tel pays — car il n'est vraiment pas possible de considérer comme tels l'enregistrement fantaisiste des « oumanas », fonctionnaires dont la vénalité est proverbiale, et qui modifient leurs écritures au gré des commerçants moyennant quelque rétribution sonnante — aussi ne pourrons-nous compter avoir des renseignements absolument certains que le jour où cet enregistrement sera vérifié et contrôlé par des agents européens (1) d'une façon intégrale. Jusque-là il faudra se contenter des rapports consulaires des diverses puissances, qui, il faut le reconnaître, peuvent fournir déjà certains éléments d'appréciation. Nous sommes conduit à examiner ainsi d'après ces rapports l'état du mouvement commercial au Maroc.

Les ports marocains ouverts au commerce extérieur sont: 1° sur la Méditerranée: Tanger et Tetuan ; 2° sur l'Atlantique : Larache, Rabat, Casabianca, Mazagan Safi et Mogador. En nul autre endroit de la côte il n'est permis de débarquer vu qu'il n'y a pas de douane. Les ports de Tetuan et de Safi, étant, l'un desservi très irrégulièrement (sauf par la Compagnie de Navigation mixte), l'autre impraticable l'hiver et d'autre part, leur importance n'étant que *toute secon-*

(1) Travail qu'accomplissent « en partie » les délégués des porteurs de l'emprunt marocain.



daire, nous ne nous en occuperons pas davantage, et nous commencerons immédiatement par examiner le trafic du port de Tanger, le premier en importance de toute la région.

Les chiffres du commerce de ce port pour 1900, 1901, 1902 (1) ont été respectivement de 16.144.044 francs, 16.894.109 francs, et 17.487.184 francs. Les parts revenant à la France et à l'Allemagne en 1902 sont indiquées au tableau ci-après :

Puissances	Exportation	Importation	Total
—	—	—	—
Espagne	4.291.477	735.085	5.026.562
France.	642.189	3.826.293	4.468.482
Grande-Bretagne .	1.726.663	2.599.288	4.325.951
Égypte.	1.303.232	»	1.303.232
Allemagne . . .	167.978	1.019.386	1.187.364
Autriche-Hongrie .	»	721.452	721.452

(2)

Des chiffres ci-dessus, il résulte que : pour *Tanger* seulement nos affaires ont été quadruples de celles de l'Allemagne ; et, tandis que le commerce général de ce port n'augmentait en trois ans que de 1.300.000 francs, le nôtre qui dépassait à peine la somme de 2.000.000 en 1900 et 1901, avait doublé.

Voyons maintenant les autres ports :

A *Larache* les positions commerciales de la Frauce et de l'Allemagne sont les suivantes :

	Exportations	mportations	Total
	—	—	—
France	347.475	1.973 825	2.321.300
Allemagne	54.525	85.525	140.050
A *Rabat* :			
France	307.397	1.844.115	2.151.512
Allemagne	42.820	723.890	766.710
A *Casabiauca* :			
France	2.889.444	3.159.399	6.048.843
Allemagne	722.915	1.083.920	1.806.835

(1) Les chiffres pour 1903 n'ont été donnés que partiellement et à l'étranger sauf pour Rabat. Ceux de 1901 n'ont paru nulle part.

(2) Les chiffres afférents aux autres puissances sont très inférieurs.

A *Mazagan* :

France	884.100	1.166.150	2.050.250
Allemagne	1.200.000 (1)	358.525	1.558.525

A *Mogador* (2) :

France	1.396.587	2.141.131	3.537.718
Allemagne	2.287.520	586.863	2.874.383

De l'examen des documents de statistique ci-dessus il ressort que *partout* le chiffre des affaires franco-marocaines dépasse de beaucoup celui des affaires germano-marocaines et nous trouvons au total général une somme de 20.578.105 francs du côté français contre 8.333.867 du côté allemand, c'est-à-dire que les situations commerciales respectives sont dans le rapport de 2,5 à 1.

Ce n'est pas tout encore car dans ces chiffres ne sont pas comprises les importations et surtout les exportations directes de Fez par Oudjda et Marnia sur l'Algérie, non plus que celles par la voie d'Aïn-Sefra. Or le trafic effectué par la première de ces deux voies est considérable. C'est ainsi que le port d'Oran embarque chaque semaine pendant la saison d'été une moyenne de 25.000 moutons dont plus de la moitié viennent du Maroc par Marnia. D'autre part, un important commerce de bœufs vient s'ajouter au précédent, par la même route à destination de Marseille et d'Alger (3) et en provenance des marchés de l'intérieur ou des tribus limitrophes de la frontière, fréquentant le même marché de Marnia.

(1) Approximativement. — Chiffre exact non publié.

(2) La brillante situation des Allemands à Mogador tient à la passivité de certains de nos nationaux qui n'envoient que peu ou point de voyageurs dans cette région tandis que les Allemands, avec une inlassable activité et une ténacité remarquable, viennent offrir eux-mêmes leurs produits, prennent des renseignements sur les nécessités du pays et font tous leurs efforts pour donner à ces produits la forme et la couleur préférées. Ils en profitent aussi pour faire dans le pays de nombreux achats à bas prix et réaliser des affaires extrêmement avantageuses.

(3) En 1901 les fournitures de viande fraiche pour la troupe appartenant à quelques garnisons de l'Algérie s'effectuaient en bœufs marocains. A Alger notamment. La qualité de ces animaux était supérieure à celle des bœufs d'Algérie.

L'importance de ces échanges entre Maroc et Algérie, auxquels il faut ajouter l'envoi de burnous, de babouches et de haïcks à nos commerçants indigènes, a été estimée à environ 16 millions de francs (*Almanach de Gotha*, 1901. — Discours de M. Étienne à l'Union coloniale, 16 juin 1903) ce qui ajouté aux 20 millions et demi du commerce des ports marocains nous donnerait un total de 36 millions et demi.

Il faut remarquer de plus que dans les 8 millions d'affaires faites entre l'Allemagne et le Maroc, une bonne partie des exportations (le 1/4 au moins) *ne sont pas destinées à l'Allemagne mais à l'Angleterre*, par transbordement dans les ports de la mer du Nord. En outre une quantité notable des articles d'importation, notamment les sucres, inscrits sous la rubrique allemande, et arrivant au Maroc par des navires en provenance de Hambourg, sont expédiées réellement par la Belgique et embarqués à l'escale d'Anvers. Ce sont donc là *non plus des importations allemandes mais belges* (1).

Il résulte de ces deux remarques que le chiffre des échanges marocains et germaniques est sensiblement inférieur au chiffre de huit millions et ne doit pas dépasser sept millions suivant toute vraisemblance, tandis qu'au contraire le chiffre des échanges franco et algéro-marocains n'a *aucune* raison d'être diminué, la plus grande partie de notre trafic s'effectuant par Marseille (Compagnie de Navigation Mixte, Compagnie Paquet, Société des Transports Maritimes à Vapeur) ou Oran (Cie de Navig. Mixte) sans transbordement pour aucun autre pays.

Le mouvement commercial de 1903 n'a été publié qu'en partie, d'après des documents *anglais* seulement, sauf pour le port de Rabat. De l'examen de ces documents il ressortirait que pour les ports de la côte ouest, Rabat, Casabianca, Mazagan et Mogador, nos affaires auraient diminué d'environ 2 millions, et celle de l'Allemagne, au contraire, augmenté de 300.000 francs. Il ne semble pas qu'il y ait lieu d'être étonné

(1) Rapport du consul de France à Rabat, 5 décembre 1904. « Il faut noter que « le chiffre attribué à l'Allemagne renferme une grande partie d'importations « belges dont l'imperfection de la statistique locale ne permet pas de distinguer « l'origine réelle. »



de ces chiffres. En effet, tout d'abord rien ne dit que cette perte, *si toutefois elle est réelle*, n'ait pas été compensée du côté de Larache et de Tanger, mais il est important de faire observer aussi que dans les appréciations des consuls des divers pays il existe des divergences souvent considérables et que leurs chiffres ne peuvent être admis qu'après avoir été rapprochés les uns des autres. C'est ainsi que les consuls britanniques comprennent dans leurs statistiques les marchandises enlevées du Maroc par les navires allemands à destination de l'Angleterre par Anvers ou Hambourg (ce dont il vient d'être question) et que les consuls allemands considèrent comme ressortissant du mouvement de leur pays les mêmes marchandises. Enfin les renseignements recueillis par ces divers consuls auprès des exportateurs ou des importateurs en l'absence d'indications officielles exactes, présentent souvent une approximation des plus larges. Un exemple montrera jusqu'à quel point diffèrent les éléments d'une pareille statistique suivant les sources auxquelles on s'adresse. Nous trouvons dans le rapport du consul de France à Rabat les chiffres suivants relatant les affaires des différentes puissances avec le Maroc en 1903 :

	Exportations	Importations	Total
	—	—	—
Grande-Bretagne. .	64.310	2.353.164	2.417.474
France	490.630	1.587.343	2.077.973
Allemagne. . . .	67.760	219.345	287.105

Tandis que dans le rapport consulaire anglais de Rabat nous lisons :

	Exportations	Importations	Total
	—	—	—
Grande-Bretagne. .	47.000	3.007.000	3.054.000
France	277.000	1.707.000	1.984.000
Allemagne. . . .	62.000	367.000	429.000

Comme il est facile de le voir, à l'examen des deux tableaux ci-dessus, les appréciations varient quelquefois dans des proportions considérables. Aussi abandonnerons-nous l'espoir d'avoir autre chose que de simples moyennes, tant

que nos agents nationaux ne participeront pas effectivement à la confection des statistiques de l'Empire chérifien.

Quoi qu'il en soit, et même en admettant une modification assez notable des chiffres indiquant la situation respective des deux pays, France et Allemagne au Maroc, nous pouvons affirmer sans crainte d'être démenti que nous achetons et vendons aux sujets du Sultan cinq fois plus que nos rivaux. Et si dans le relevé de la navigation ils nous serrent d'assez près (1), il faut en chercher la cause dans l'impossibilité dans laquelle se trouvent les compagnies allemandes, de desservir les ports marocains avec des navires de faible tonnage, la longueur du trajet de Hambourg à Tanger occasionnant des frais que peuvent seuls couvrir le fret des paquebots d'une certaine capacité. Comme d'autre part le commerce germano-marocain seul n'est pas suffisant pour alimenter un pareil service, ces compagnies ont été obligées d'utiliser de grands cargo-boats comme par exemple ceux partant de Hambourg et faisant la côte orientale d'Afrique de Port-Saïd jusqu'au Cap. (Deutsch Ost Afrika Linie). Par contre, nos armateurs se trouvant plus favorisés et pouvant faire effectuer le transit entre Marseille et Tanger par des navires de dimensions restreintes, ont profité largement de leur situation, se souciant fort peu des résultats trompeurs de la statistique maritime.

Voyons maintenant si dans un autre ordre d'idées, la France n'a pas fait aussi d'importants efforts, qui lui donne le droit de parler haut dans cette question marocaine, et en face desquels la puissance allemande n'a rien à mettre en balance.

L'influence française a su s'exercer à Tanger depuis déjà plus de dix ans, d'une façon bienfaisante. Nous y avons fondé en 1893 un hôpital — petit il est vrai (2) — mais qui rend autant de services aux indigènes qu'aux Européens. On y donne des consultations nombreuses (3), de même qu'au

(1) Environ 60 à 80.000 tonnes seulement de différence en notre faveur.

(2) 18 lits.

(3) 1134 en 1903. *Mission au Maroc*. A. Bernard. Professeur de géographie à la Sorbonne. 1904.



dispensaire français, voisin de l'école franco-arabe (1).

Cet hôpital est entretenu partiellement par une subvention du gouvernement général de l'Algérie qui a payé aussi une partie de sa construction (2). Il est dirigé par deux médecins français.

C'est aussi à un médecin français qu'est confiée la direction du Lazaret de Mogador, où les pèlerins retour de la Mecque vont subir la quarantaine.

La France se trouve la seule puissance qui ait fondé sur cette terre barbare des établissements essentiellement philanthropiques. Aucune autre nation n'a quelque chose de pareil à son actif.

Mais ce n'est pas tout. Dans le domaine de l'instruction publique, elle a cherché aussi à faire sentir son action humanitaire en vue de faire sortir les indigènes de leur ignorance profonde. Si à diverses reprises elle a fait des tentatives peu heureuses pour fonder des écoles françaises à Fez, Ksar el Kébir et Arzila, elle a au contraire réussi au delà de toute espérance à Tanger, où l'école franco-arabe (medersa de Tanger) fonctionne depuis près de sept ans sous le patronage de la Légation de France et de l'Alliance française de Tanger. Cette école très florissante compte déjà quatre-vingts élèves (3) et a même organisé des cours d'adultes. L'Alliance française subventionne également et appuie de son autorité quelques-unes des nombreuses écoles de l'alliance israëlite universelle à Tanger et dans diverses villes de la côte. Enfin un de nos nationaux a ouvert une école à Tanger même.

Que peut offrir l'Allemagne en regard de ces entreprises toute pacifique ? Rien, absolument rien.

Quelques médecins allemands en quête de situation sont bien venus s'établir dans certains ports de la côte, en vue de concurrencer leurs rivaux espagnols, aussi ignorants que charlatans d'ailleurs (4) ; mais, venant là pour faire fortune

(1) Environ 1300 en 1903.

(2) *Mission au Maroc*, A. Bernard. Le reste a été payé au moyen de la rente d'une indemnité versée par le Maghzen.

(3) *Mission au Maroc*, A. Bernard.

(4) *Mission au Maroc*, A. Bernard. Un médecin espagnol invité à aseptiser ses

ils se contentent de donner des consultations ou des soins moyennant finances et de vendre avec gros bénéfice les remèdes qu'ils prescrivent.

Il y a cependant un service d'utilité publique où l'Allemagne a cherché à nous devancer (sans doute parce qu'elle y trouvait largement son profit) ; il s'agit du service de la poste. C'est surtout dans les villes de l'ouest à Mazagan Marrakesh, Mogador que ses efforts se sont portés. Elle y a organisé de fréquents courriers avec l'intérieur (4 par semaine de Mogador à Marrakesh) et pour faciliter les envois d'argent par ce canal, elle a offert aux indigènes un tarif inférieur au nôtre. Elle a eu recours en outre, à des professionnels, au lieu d'utiliser les bons offices des négociants de diverses villes, que leurs concurrents pouvaient soupçonner, — à tort ou à raison — d'utiliser à leur profit les renseignements du courrier. Heureusement qu'en présence d'une pareille activité nos agents sont sortis de leur torpeur, et le service des postes françaises au Maroc a reçu une vigoureuse impulsion. Il comprend actuellement une recette principale à Tanger, dix recettes distributions à Casabianca, Ksar el Kébir, Fez, Larache, Mazagan, Marrakesh, Rabat, Safi, Tétouan et des bureaux auxiliaires à Arzila, Fez-Mellah, Meknés et Salé. Aussi le mouvement des mandats s'est accru dans des proportions si considérables que nous avons dépassé largement les Allemands. Cette position avantageuse pourra être facilement conservée, le jour où l'administration française adoptera les tarifs allemands *qui sont plus réduits* ; il est bon de le répéter.

Telle est la situation respective des deux puissances France et Allemagee dans l'empire du Sultan.

En résumé on trouve en établissant leur bilan de la façon la plus exacte : 1° dans le domaine de l'activité économique une proportionnalité de un à cinq en ce qui concerne leur mouvement commercial respectif ; 2° dans celui de la civilisation : néant d'un côté, en face de résultats tangibles et même importants, de l'autre ; 3° sur un seul point, absolu-

instruments avant une opération, répondit que cette précaution lui paraissait inutile, cette désinfection ayant été faite un an auparavant.

ment unique, un simple essai rival, d'organisation de service publique.

Est-ce là quelque chose de suffisant pour justifier les prétentions du Kaiser à l'heure présente ? Il semble bien que non. La querelle qu'il nous cherche à cette occasion est véritablement « une querelle d'Allemand » dont le Maroc n'est qu'un prétexte. Aussi tout en ménageant les susceptibilités les plus légitimes et nous prêtant à des arrangements spéciaux à ce sujet *si c'est indispensable,* il faut donner à entendre que nous sommes décidés à maintenir au Maroc l'influence prépondérante à laquelle nous avons droit. Qu'on se rappelle que certaines populations de l'intérieur de ce pays considèrent déjà les Algériens, comme des demi-musulmans (« nous m'selmin ») (1), comme des frères, et qu'elles attendent avec impatience l'heure où la délivrance sonnera pour elles, c'est-à-dire le jour où le Maghzen qui est *notre principal ennemi et le leur* (2) sera réduit à l'impuissance par une mise en tutelle efficace. Ne laissons point à d'autres le soin d'organiser cet empire musulman. Un Maroc, nous échappant à l'heure présente et se transformant au contact d'une mainmise étrangère qui ne serait pas la nôtre, constituerait bientôt une dangereuse menace pour l'existence de la plus belle de nos colonies. Nous aurions tout à redouter d'une pareille « arme braquée » sur le flanc de notre Nouvelle France » et la question musulmane qui n'existe pas encore de l'autre côté de la Méditerranée, surgirait bien vite du sein d'une population de fanatiques, éveillés à la civilisation par nos adversaires. Ce serait alors des nuages bien sombres pour nous, qui s'amoncelleraient sur cette terre d'Afrique au radieux soleil, le jour où un monarque indigène devenu le chef d'un puissant État, mettrait son influence religieuse au service d'une puissance européenne, pour prêcher quelque croisade nouvelle contre *ces barbares du Nord* établis sur les rives méditerranéennes du continent noir.

CAPITAINE BALEK.

(1) *Notes de voyage* de A. Brives préparateur à la Faculté d'Alger. 1905. Publiées par le comité du Maroc.

(2) *Notes de voyage* de A. Brives. Paroles d'un indigène à l'auteur : « Chrétiens, chez vous tout est bien. Chez nous le musulman mange le musulman. » Et ailleurs : « Chrétiens, vous voulez notre pays, prenez-le, mais délivrez-nous, car le Maghzen nous mange ! »



Psychologie du magistrat

Chaque profession a sa psychologie spéciale qu'il est très intéressant de tracer et qui se constitue en faisant abstraction des traits purement accidentels et contingents, de même qu'on obtient des photographies d'un type familial par un procédé analogue. Bien des circonstances contribuent à former ce caractère commun, le contact continu, une ambiance identique, le même genre d'occupations, les mêmes goûts nés du même travail, les mêmes idées nées à leur tour des mêmes goûts; les esprits sont entrés dans le même moule, ils y sont longtemps restés, ils en sortent affectés des mêmes déformations et aussi intégrés de la même manière. Deux militaires, quelque différents qu'ils soient par ailleurs, auront toujours sur certains points des coïncidences telles qu'on pourra en écrire une psychologie commune, réserve faite des particularités. Il y a là un des chapitres intéressants de la vaste science qui s'appelle la psychologie collective.

Mais cette psychologie n'est jamais absolue en ce sens qu'elle n'est pas immuable. Tracer tel type social à une époque de l'évolution peut être une œuvre très réussie, mais si cette évolution a marché, la description, fidèle à l'origine, peut se trouver fausse lorsqu'on veut la vérifier sur l'état présent. Sans doute, dans leur essence les caractères demeurent, c'est ce qui fait le mérite et la durée de toutes les œuvres vraiment humaines des grands littérateurs, mais ils se modifient beaucoup dans leur réalisation; aussi ces chefs-d'œuvre finissent-ils par n'avoir plus qu'un succès d'estime et par devenir fort peu ressemblants. Il s'agit, par exemple, de la psychologie de l'avare. Si l'on compare l'Harpagon

de Molière et le Grandet de Balzac, que le second est loin du premier ! Combien il a évolué ! Qu'il est devenu plus concret, plus familier, plus mêlé à la vie commune ! Et si l'on dessinait celui de nos jours, le portrait se serait encore modifié. Qui ne connaît le tabellion classique de la comédie avec son rôle domestique et son honnêteté mécanique, et qui reconnaîtrait en lui le notaire moderne qui n'a pas une seule des qualités ni des défauts de l'ancien ? Ces différences ne viennent pas seulement de l'évolution de l'art lui-même du psychologue, mais aussi de la psyché qui ne reste pas immobile. La psychologie dont il s'agit est dynamique autant que statique, ou si l'on préfère cette expression, elle est changeante à travers les âges et là encore, comme ailleurs, la vérité de la veille n'est plus la vérité exacte du lendemain.

Non seulement cette psychologie n'a pas aux différentes époques sous les yeux un même modèle et son art consiste à chaque fois à en retracer avec fidélité les traits différents, mais elle doit aussi, pour être plus parfaite, devenir mouvante, c'est-à-dire peindre les états successifs de l'âme collective qui est son objectif. Ce développement poursuivi au moins pendant un certain espace de temps servira à mieux faire comprendre le caractère; il y établit des contrastes, des contradictions mêmes, des transitions, des nuances infinies et en même temps exclut tout jugement trop absolu.

Les professions qui peuvent tenter l'amateur de psychologie collective sont assez nombreuses. On a déjà essayé celles du militaire, du député ou du politicien, de l'artiste ; on n'a point encore tenté celle du magistrat judiciaire. On ne l'a envisagé jusqu'à ce jour ainsi que le notaire ancien, qu'à un certain point de vue de raideur et de morgue qui a été vrai, mais qui ne l'est plus et qui en tout cas n'était qu'un trait de surface. Ce n'est que tout à fait dans ces derniers temps que la littérature s'en est emparée, mais généralement il n'a figuré que pour dénouer le nœud de l'intrigue dans le roman-feuilleton judiciaire.

Et pourtant les fonctions importantes que remplit le magistrat non seulement ont la plus haute portée sociale, mais sont fécondes en productions d'états psychologiques

des plus curieux, car toute la vie des émotions et des intérêts vient confluer au prétoire, y pénétrer les esprits, les déterminer et les façonner, et de plus, le souffle de la législation, de la politique, des doctrines, agite incessamment les principes directeurs et les habitudes professionnelles, les traditions qui font résistance viennent encore augmenter l'effet composite de tous ces éléments et faire de la *psychologie judiciaire* une des plus intéressantes, c'est ce qui nous a décidé à en écrire le présent essai.

Mais, comme nous l'avons observé, le magistrat (et nous devons ajouter le magistrat français, car c'est à lui que nous bornons la présente étude) n'est pas un et immuable dans le temps; pas plus que le notaire contemporain n'est l'ancien notaire, que l'avare complexe de nos jours ou le prodigue n'est l'avare ou le prodigue simpliste des époques anciennes, le nouveau magistrat n'est identique à l'ancien, et même sans remonter à des périodes éloignées, l'ensemble de la magistrature depuis une vingtaine d'années diffère très profondément de celui de la précédente et le décrire avec les mêmes couleurs serait un anachronisme ; cependant il en retient la plupart des traits en y en ajoutant de nouveaux, il n'y a de différence ni totale ni même essentielle. Cependant il ne faut pas les confondre, mais les étudier successivement.

I

Ce qu'on a appelé plus ou moins exactement la magistrature ancienne, c'est-à-dire celle qui a précédé la réforme de 1883, si on la prend à partir de son organisation par les lois du premier Empire, n'est pas toujours restée identique à elle-même, elle s'est, sans doute, transformée et l'on peut compter, par exemple, celle aristocratique de la Restauration, celle bourgeoise de 1830, celle autoritaire de l'Empire. Il y a là une marche parallèle à celle de la Chambre introuvable, des Trois Glorieuses et des Commissions mixtes, mais ce ne sont que des variétés, la partie fondamentale ne change pas ; tous ces magistrats sont inamovibles, sauf l'amovibilité transitoire que chaque gouvernement nou-

veau s'arroge, et nous verrons que cette inamovibilité est un des facteurs essentiels de son caractère. Bien plus, à travers la période révolutionnaire cette magistrature va rejoindre les Parlements de l'ancien régime dont elle adopte les résidences, la hiérarchie, les costumes et le plus souvent les idées.

C'est cet ensemble que nous envisageons ; sans doute, le magistrat de 1815 a un caractère d'absolutisme beaucoup plus marqué dans les principes et dans la pratique, il se montre plus favorable au clergé que celui de 1830, il a plus d'horreur des idées démocratiques qui d'ailleurs ne font que poindre à cette époque, il embrasse davantage en matière pénale la théorie de l'expiation, et plus rapproché de la promulgation du Code civil, il le tient en vénération plus grande. Sans doute, celui de 1830 s'éloigne davantage de la base quasi-sacerdotale du premier, il admet une politique judiciaire plus libérale, son recrutement est bourgeois, mais il reste sévère vis-à-vis des classes inférieures dont il ne pressent pas l'avènement. Sans doute, celui de 1852 retourne un peu en arrière, non en faveur d'une classe, mais en celle de l'ordre social abstrait et d'une idée autocratique et dans ce but repousse encore la démocratie montante. Mais un fonds commun existe, consistant en un mélange de tendances vers le passé et vers l'avenir, où le passé domine fortement à des degrés divers, mais assez pour faire obstacle au progrès social.

Voici les principaux traits de caractère nés de ce mélange.

Tout d'abord l'esprit de corps doublé d'un esprit hiérarchique qui en est le corollaire. Cet esprit a été transmis par les anciens Parlements qui en étaient un parfait modèle. En effet, ils se recrutaient d'eux-mêmes, et c'est là l'idéal auquel tendent les magistratures de toutes les époques, à tort ou à raison, à tort suivant nous. Sans doute, il y a là une garantie, celle de l'indépendance, mais chèrement achetée. Quoi qu'il en soit, l'esprit de corps la recherche et s'en réjouit, même lorsqu'il ne l'atteint qu'approximativement et officieusement. Au commencement de la troisième République, le projet Dufaure ne visait pas autre chose avec certaines formalités. Mais un tel système a été législativement rejeté d'une

manière définitive; il n'y faut donc pas songer et même l'opinion publique répugnerait à cette organisation officielle d'une famille judiciaire, qui semblerait une forteresse au milieu du mouvement moderne, destinée à arrêter ce mouvement. Aussi ne s'agit-il et ne s'agissait-il dès alors que d'un simple esprit de corps sans conséquences officielles.

Mais même ainsi réduit, il n'en restait pas moins caractéristique et directeur. D'abord il inspirait les nominations et les avancements. Les mouvements n'avaient guère lieu que conformément aux présentations des chefs de Cour, et ceux-ci, lorsqu'il s'agissait des derniers échelons, suivaient les indications des présidents, La politique n'avait osé encore qu'une immixtion timide, Naturellement il fallait que le candidat plût au chef immédiat, sans quoi son avancement se trouvait indéfiniment retardé. Il est vrai que l'ancienneté faisait une certaine impression capable de déterminer les choix. En un mot, le corps de la magistrature avait un mécanisme à peu près semblable à celui des autres administrations de fonctionnaires. Quant à l'entrée, elle était accordée à ceux qui par leur situation sociale, leur famille, leurs idées conformes se trouvaient en relation personnelle avec la moyenne bourgeoise qui les adoptait. Si la magistrature n'était pas le corps officiellement fermé des anciens Parlements, elle n'était cependant qu'entr'ouverte.

Cette situation supposait et amenait en même temps un fort degré de l'esprit hiérarchique, analogue, quoique plus tempéré, à celui qui règne dans l'armée. Ce n'était pas d'ailleurs par ambition, mais par principe à la fois et par penchant, qu'il dominait. On s'y conformait sans effort. Toutes les régions ambiantes avaient la même direction. Les idées d'un supérieur semblaient excellentes par définition et on y sacrifiait volontiers les siennes par déférence. Le résultat était mauvais, car si la loi peut commander parfois à d'autres fonctionnaires une obéissance passive, elle doit inciter le magistrat à des opinions personnelles qui ont besoin d'entrer en discussion dans le délibéré, pour que justice réelle s'accomplisse. Mais tel était le résultat mécanique de l'idée hiérarchique. Nous verrons que de nos jours ce résultat, loin de s'atténuer, n'a fait que s'exagérer davantage.

Si le magistrat se soumettait ainsi trop extérieurement à l'esprit de corps et à l'esprit hiérarchique, en ce qui concernait ses fonctions, il ne le faisait pas moins, et cela par une conséquence nécessaire, quant à ses idées. Celui qui aurait eu des opinions plus démocratiques dans un ensemble aussi serré et aussi fermé, aurait éprouvé des heurts continuels, il aurait été mis au ban de ses pairs, n'aurait rencontré que des antipathies et serait demeuré dans un isolement pénible. Aussi n'y avait-il aucune dissidence ; un moule tellement parfait avait écrasé les moindre différences et un ordre complet, résultat de l'imitation mutuelle, régnait dans ce vaste ensemble. On a cherché plus tard à briser cette uniformité mécanique, nous verrons si on y a réussi.

A côté de cet inconvénient qui devenait souvent un danger pour les justiciables, un avantage apparaissait, c'est que, membre d'un tel corps et membre solidaire à ce point, le magistrat trouvait l'appui robuste et de ses collègues et de ses chefs, ce n'était pas d'ailleurs seulement un collègue, mais un coreligionnaire qu'on soutenait ainsi, aussi le faisait-on avec entrain. Les compétitions d'avancement ne venaient même pas y apporter obstacle.

D'autant que les liens professionnels avaient fini par se doubler de liens personnels et il s'était constitué ce que l'on a souvent appelé la *famille judiciaire*. Les magistrats en petit nombre dans une localité avaient constitué une sorte de corps fermé mondain, où l'on se fréquentait les uns les autres, parfois exclusivement, prenant ainsi de plus en plus un caractère professionnel, une psychologie distincte, sans mélange. C'était en un sens un avantage et parfois une nécessité, mais en même temps l'air extérieur circula de moins en moins, les idées courantes ne pénétrèrent pas du dehors et restèrent ignorées, aucune communication n'exista plus et la vie se retirait peu à peu d'esprits auxquels la nourriture mentale n'était plus apportée par le monde ambiant. On a dit bien des fois, en comparant la magistrature au jury, que ce dernier avait certains avantages précieux, qu'il se compose de gens connaissant la vie et les affaires, en contact quotidien avec le monde et étant le monde eux-mêmes, tandis que la magistrature en vivait

retirée et l'ignorait; l'observation est juste, beaucoup de conséquences en ont découlé.

C'est ainsi que le magistrat retiré et même comme retranché de l'univers avait pris un caractère demi-sacerdotal, demi-monacal. Son costume même, qu'il a religieusement conservé, en témoigne. On s'est plu à dire qu'il remplissait un sacerdoce. Sans doute, il y a là un simple cliché, mais qui cependant dénote une vérité. Le magistrat se croyait investi d'une mission, sinon divine, au moins, le mettant en rapport avec des principes supérieurs. Lorsqu'il punissait un criminel, c'était avec satisfaction qu'il faisait expier le mal commis, et lorsqu'il appliquait le droit civil, il se référait toujours à quelque adage du droit romain considéré comme la raison écrite. Il faisait tout avec gravité, même les pas les plus ordinaires, et ses fonctions étaient comme inspirées. Du reste, à force de le voir se regarder ainsi, on le considérait de même et l'on entrait au palais comme à l'église, pénétré d'un saint respect pour ces voûtes vénérables, où à côté des *emblêmes* religieux se trouvaient des *costumes* qui, pour être laïques, ne participaient pas moins d'un même cérémonial. C'est ainsi que, même après plusieurs révolutions, la magistrature demeurait encore hiératique.

Cela contribuait à l'entretien dans les idées du passé. Sans doute, en traversant les révolutions, elle en avait pris quelque chose et chacune d'elles avait affaibli ce caractère primordial. Le magistrat de 1830 ne reconnaissait plus le *droit divin*, il s'en tenait au *droit bourgeois*. Mais en se laïcisant, le caractère ancien n'avait fait que se modifier, la base était conservée. Il s'était seulement délesté de ce qui était devenu suranné ou impossible, mais gardait le reste jusqu'à un nouvel assaut. Il le pouvait d'autant mieux que la Société, dans son ensemble, n'avait pas de prise sur lui et ne pouvait entamer le bloc que la magistrature entière présentait. Celle-ci était une et indivisible. Si chaque magistrat était plus ou moins esclave intérieurement de la hiérarchie qui pouvait le broyer, il était d'autant plus indépendant des influences extérieures, il possédait, non plus seulement comme toujours l'inamovibilité formelle, mais en outre, celle réelle et pratique, en ce sens que le pouvoir qui s'en remettait pour l'avance-

ment au supérieur hiérarchique n'avait pas d'action directe. Rassuré de ce côté, il donnait un libre cours à ses convictions et à ses sympathies. C'était pour lui un avantage, et cela lui procurait une certaine indépendance de caractère, qui depuis a souvent fait défaut, mais vis-à-vis des pouvoirs publics seulement. Aussi s'en vantait-il à l'instar des Parlements anciens. Il avait ainsi, ou il croyait avoir, toute l'austérité des doctrinaires, sans s'apercevoir que, s'il se rendait libre vis-à-vis de certaines opinions politiques, il s'inféodait étroitement à certaines autres.

En la forme et personnellement, cela contribuait à le rendre solennel et cérémoniel; l'importance des fonctions l'y portait assez, mais le développement de l'esprit de corps l'y entraînait décidément. On comprend d'ailleurs en principe cette solennité. La dignité de la vie est exigée pour ces fonctions et elle a pour contre-coup une tenue un peu guindée. Mais existait-elle toujours ? Elle était au moins représentée pour son apparence et c'était assez pour donner un certain pli. Mais en s'exagérant, elle aboutissait à la raideur et à la morgue. C'est un reproche qu'on a souvent fait aux magistrats de l'ancienne manière et qu'on pourrait appeler de l'ancien jeu. Le contraste entre les mœurs réelles et celles qu'on présentait ainsi comme modèle agaçait même quelque peu et on se plaisait à indiquer les fissures qui se présentaient trop fréquentes dans un tel caractère et qui étaient suffisantes pour lui infliger un démenti.

Mais cette forme était d'importance secondaire. Nous en venons aux dispositions essentielles que la structure de la magistrature imprimait alors aux magistrats, les unes bonnes, les autres mauvaises, car nous voulons garder dans cette description qui peut servir de base à un débat une indifférence absolue.

Nous avons déjà signalé l'impartialité vis-à-vis du Pouvoir qui appartenait aux Parlements anciens et qui s'était conservée comme une tradition. Cela est très important et forme une précieuse garantie pour les justiciables, mais l'inconvénient en est très grand aussi au point de vue politique. Sans doute un tribunal, pas plus qu'une Cour ne doit rendre des services, seulement des jugements, à défaut d'arrêts, et le mot

célèbre restera toujours frappant et vrai, mais il ne faut pas non plus qu'un tribunal oppose aux lois nouvelles, ni même à la politique progressive, des refus obstinés, dégénérant en entêtement systématique, car alors toute la direction politique est faussée. Or rien ne lui est plus facile. Il est toujours aisé à une juridiction et surtout à celle d'appel ou de cassation de rendre inefficace une loi, en la tournant, en l'interprétant, en la violant. Les subterfuges ne manquent pas et nous en avons vu maint exemple, surtout en matière sociale ou religieuse. La magistrature révise la loi, elle l'abroge toutes les fois qu'il s'agit de l'appliquer, s'il lui convient, et cela avec les meilleures raisons que l'arsenal de la chicane puisse fournir. Elle le fait d'ailleurs avec la pleine conviction d'avoir rempli une de ces tâches qui pour certains, à l'instar de l'insurrection, est le plus sain des devoirs.

C'est comme nous le verrons, cette sorte de rébellion contre la loi qui a attiré l'attention du législateur et qui a fait qu'à une certaine époque la magistrature qui sans cela n'eût jamais été atteinte, a été partiellement réformée. Aussi faut-il insister sur ce point, la magistrature, corps fermé et tout à fait autonome, a entendu, non pas seulement faire prévaloir ses sympathies ou ses idées dans chaque affaire relativement à telle personne, mais les faire triompher en masse et en théorie, abrogeant effectivement les lois qui avaient pu lui déplaire. Cette tendance se rencontre encore aujourd'hui, quoique affaiblie.

On l'a attribuée à une disposition d'esprit qu'on a qualifiée de cléricale et on a dit souvent que l'ancien corps judiciaire était inféodé au clergé, que cela le différenciait du corps nouveau possédant des tendances contraires. Nous croyons que c'est un peu inexact. Dans son dernier état, ce corps n'était pas moins issu de 1870 que de 1852 et de 1830; ces éléments combinés formaient une moyenne qu'on ne pouvait qualifier ainsi. Elle ne tendait ni à reconstituer l'ancien régime, ni à tomber sous la domination entière du clergé ; elle était *essentiellement bourgeoise* et à ce titre ne voulait point reculer vers le passé. Seulement elle ne voulait point non plus s'aventurer dans l'avenir qui lui faisait peur. Ni regrès, ni progrès, en d'autres termes, elle recherchait le

statu quo, c'était son idéal terre à terre, mais fort solide. Cela suffisait pour retarder tout le mouvement social, lequel est et doit être incessant. On s'en est bien aperçu. L'esprit misonéiste s'est assez souvent révélé, d'abord en matière politique, puis, comme nous le verrons, en chaque matière, car tout se tient dans l'esprit humain où les traits du caractère se subordonnent les uns aux autres. Celui qui a horreur des nouveautés, les redoute quand même elles seraient partielles et insignifiantes ; l'instinct est tellement fort qu'il devient maniaque et que celui qui a la diathèse de la routine ne craint pas moins de changer le numéro d'un article du code que d'en modifier le contenu.

Cependant ce misonéisme, cette routine invétérée, devenait une sorte de passion lorsqu'il s'agissait de combattre les idées de progrès, surtout lorsqu'elles devenaient franchement démocratiques, car de la démocratie on admettait bien l'étiquette et même la surface, mais rien au-delà ; le régime qui a régné de 1870 à 1883 convenait bien à cet état d'esprit. Il flottait et la magistrature avec lui. D'ailleurs, dans l'idée démocratique, il y a plusieurs couches superposées et parmi elles, elle faisait son choix. Lequel ? il est facile de le deviner. Mais lorsqu'il s'agissait du socialisme, les bornes extrêmes étaient franchies, et par là, il fallait entendre non seulement le collectivisme extrême, mais tous les systèmes dépassant les théories bourgeoises, seules admises alors. Dès ce moment se manifestait une répugnance invincible qui ne s'arrêtait parfois que devant des textes de loi formels. Les classes inférieures qui sont hors le Code civil, comme on l'a si bien dit lors des fêtes du centenaire, qui ne sont, au contraire, que trop dans le Code pénal, puisque celui-ci a été écrit pour les réprimer, étaient dédaignées et de ce côté l'institution se montrait franchement rétrograde.

Sauf ce point faible, la magistrature de cette époque pratiquait cependant, surtout lorsque le débat s'ouvrait entre justiciables d'une même classe, une impartialité résultant des points déjà observés. La pratique de l'avancement la rendait en partie indépendante des pouvoirs publics. Elle ne pouvait espérer cet avancement que très lent, puisque les étapes se chiffraient par deux ou trois cents francs de traite-

ment et étaient en général régulières. Aussi, sauf les idées politiques, sociales et religieuses, et quand il ne s'agissait pas d'appliquer les leurs, les magistrats avaient une indifférence salutaire et se piquaient rigoureusement d'être justes, ils le voulaient d'ailleurs, même dans le cas contraire, et sauf la prise que les idées personnelles exercent inconsciemment sur les esprits. Cette impartialité, réelle ou apparente, voulue ou inconsciente, exerçait un grand prestige, et quoiqu'on se plaignît de leur morgue, on reconnaissait en même temps qu'elle semblait justifiée ; cela ne contribuait pas peu à les encourager dans leur conduite.

Aussi se retranchaient-ils de plus en plus dans une sorte de *formalisme* et de *rigorisme* qui en somme avait souvent su plaire et avait fait d'eux des êtres à part, au-dessus non seulement des autres fonctionnaires, mais aussi de tous les représentants de la Société. Ils avaient et ils ont encore en partie sous ce rapport des idées et des allures qui font d'eux une *aristocratie d'un nouveau genre*. Voici à ce point de vue quelques-uns des traits qui les distinguaient.

Autrefois, c'était une habitude chez les nobles de se vanter de ne pas savoir écrire ; cette idée, toute ridicule qu'elle soit, se comprend ; il n'y avait pour eux d'occupation relevée que celle des armes, or, l'instruction avec son développement ne semblait pas compatible avec elle ; poussant à l'extrême, ils rejetaient toute instruction. La magistrature n'allait pas aussi loin, il lui fallait d'ailleurs certains grades universitaires, mais en dehors et sauf la pratique de sa profession, elle ne se piquait pas d'être savante. La science du droit elle-même l'attirait peu, elle la laissait et la laisse encore aux professeurs. Sans doute, il existait des magistrats lettrés, mais peu nombreux et de littérature superficielle, d'humanités plutôt, à titre d'innocente et de brève récréation.

Cependant, il fallait bien qu'en raison de leur profession, l'étude du droit les attirât quelque peu. Comment l'appliquer sans le connaître ? Il faut même avouer qu'ils s'adonnaient, l'occasion venue, par leurs présidents, à une étude scrupuleuse des dossiers et des textes. Mais quant à ces derniers, il est plusieurs façons fort différentes de les envisager, façons que d'ailleurs on peut difficilement cumuler. La pre-

mière,et c'est celle qu'ils choisirent, celle, du reste,qui vient tout de suite à l'esprit, c'est de lire et de relire les textes, de les comparer avec ceux qui les précèdent et ceux qui les suivent, avec la discussion de la loi et les précédents; en un mot c'est l'exégèse. Ce fut d'abord le seul procédé d'interprétation du Code civil, employé aussi bien par la doctrine que par la jurisprudence. On se complaisait alors à ne pas sortir du voisinage de la lettre, à tourner et à retourner sans cesse le texte observé jusqu'à ce qu'il consentît à parler enfin.

Un tel système avait ses qualités et ses défauts. Il contribuait à rendre le magistrat impartial, car celui-ci ne considérait pas comme permis de contourner la loi, quelles que fussent ses préférences, il lui restait fidèle et il en tirait un titre de gloire. C'était là, en effet, une impartialité latente et en même temps un respect de cette loi très louable. Le plaideur se trouvait ainsi protégé par ce texte mieux que par toute contrainte extérieure. Le Code *tabou*, le Code *fétiche* était sacré d'un bout à l'autre ; on le respectait jusque dans ses incohérences et ses absurdités. Beaucoup se sont efforcés de donner un sens à tel article sans pouvoir y parvenir, mais ils ont eu le mérite de l'effort et mieux celui de l'application égale à tous. D'autre part, une telle observation constituait une science quelconque, ce qui vaut mieux que l'indifférence scientifique.

Seulement le magistrat avait en même temps le défaut de cette qualité. L'exégèse, quelque subtile qu'elle soit, ne constitue pas une science véritable, elle aboutit à une sorte de casuistique. C'est ailleurs que dans la lettre qu'on rencontre l'esprit véritable, le but, la genèse de la loi. Puis une telle habitude donne à l'intelligence une fonction purement formaliste et même verbale, on ergote sur les mots, on ne recherche pas les raisons et le jugement devient purement mécanique. L'évolution du droit demeure incomprise. Les commentateurs ont eu leur règne, mais ce règne est passé ; il est remplacé par celui du droit vivant et évoluant à travers les âges. C'était tout le contraire qu'on pratiquait. Il y avait cependant dans cette étude une certaine science, mais improprement dite, celle du Chinois passant sa vie à l'école à

déchiffrer ses caractères hiéroglyphiques, sans passer enfin des mots aux choses.

Un seul avantage ressortait de ce procédé. C'est que le droit formait encore une science judiciaire, c'est-à-dire que chaque magistrat l'abordait directement. Il étudiait personnellement chaque texte, quelles que fussent les interprétations déjà émises. Il ne se soumettait point à une jurisprudence supérieure, à moins qu'elle ne fût tout à fait formée. Nous verrons que plus tard il n'en a pas été ainsi.

Mais les traits les plus saillants du magistrat français de cette époque apparaissent en matière répressive. Nous devons l'observer successivement dans l'instruction, la police correctionnelle et la cour d'assises.

On sait comment dans presque tout le cours du dernier siècle, l'instruction criminelle était remise entièrement, et comme par une sorte de blanc-seing, par le législateur au juge d'instruction. Sans doute celui-ci n'en abusait pas, mais il aurait pu facilement en abuser, car ce n'est que successivement et timidement qu'on a fini par faire de lui, d'un *juge absolu*, un *juge constitutionnel.* L'arbitraire était complet, la mise au secret sans limite de durée, ainsi que l'instruction elle-même ; celle-ci était complètement secrète et non contradictoire. Une loi a cherché à remédier à cet état d'une façon assez maladroite, quoique avec des intentions excellentes. Une telle omnipotence avait laissé son empreinte dans l'esprit du juge et l'autocratie chassée chez nous de toutes parts y trouvait son dernier refuge. On se serait cru à une époque antérieure à la Révolution française et, par conséquent le juge chargé de cette fonction ressuscitait ainsi en lui-même cette époque, il le montrait par son absolutisme naïf et inconscient qu'il exerçait d'ailleurs dans le meilleur but, mais au grand danger de ceux, innocents ou coupables, qui lui étaient soumis. Or, beaucoup de juges ont passé par l'instruction, ils transportaient ensuite ces habitudes dans toutes leurs autres fonctions.

Le juge correctionnel à son tour avait un état d'âme façonné d'après les doctrines criminalistes alors en cours. Celle qui dominait était la théorie de l'expiation plus ou moins mitigée et en même temps celle de l'objectivité du

crime. Il en résultait que le but était de faire souffrir le condamné pour qu'il expiât; l'amendement, l'utilité sociale étaient secondaires. C'est à ce point de vue surtout que le magistrat restait confiné dans les idées du passé et en constituait une survivance. Les doctrines nouvelles de la criminologie ne l'avaient pas effleuré. Il croyait à un libre arbitre, à une responsabilité absolus du coupable normal. Aussi tout restait objectif et général ; il n'était nullement question d'individualiser la peine, ni même d'en suspendre l'application. Joignez à cela une grande sévérité jugée nécessaire, le peu de connaissances des circonstances de la vie chez les classes inférieures et la préoccupation de préserver la société des dirigeants, vous aurez l'ensemble des mobiles alors en action.

Mais c'est surtout en Cour d'assises que l'ancien magistrat donnait le mieux la mesure de ces tendances et se laissait prendre sur le fait. Il a de tout temps existé entre lui et le juré un vif antagonisme et tout le monde a assisté à leur lutte homérique. Il lui semblait que le juré usurpait une part des fonctions qui lui sont naturellement dévolues : cette institution a été un acte de défiance ; on lui retire le grand criminel et sa situation s'en trouve découronnée. Sans doute il y participe encore dans la Cour d'Assises par la direction des débats et l'application des peines, mais le point culminant lui échappe et en réalité le juré est son supérieur, supérieur fragile, s'écrie-t-il, et méritant peu de l'être, car c'est un ignorant à côté d'un savant, et on n'a pas de peine, en effet, à faire la critique du jury, nous n'avons pas ici à la discuter, nous constatons seulement le conflit.

L'antagonisme se révèle dans toutes les phases de la procédure depuis l'ouverture des débats et même auparavant, et l'on dissimule à peine l'antipathie. Celle-ci semble d'ailleurs justifiée et inspirée par des résultats déplorables qui rendent nulle la répression sociale ; des criminels sont acquittés, même après la preuve et l'aveu de leur crime. D'ailleurs, les jurés par leur inexpérience sont désarmés contre l'éloquence et les pièges de la défense. Ce n'est pas trop de toutes les forces du Ministère public pour rétablir la balance ; ce n'est même pas assez ; si le Président n'entre

pas lui-même en lice, c'en est fait encore une fois de la répression. En intervenant il croit donc rendre un service nécessaire à la société en péril.

Tout d'abord il faut bien avertir le jury de ne pas sortir de ses attributions légales, la peine ne le concerne en aucune façon, la loi elle-même dans un avis qu'on affiche à sa porte lui défend expressément de s'en occuper. S'il le faisait, en effet, le danger serait grand, même en usant des circonstances atténuantes, car même alors la peine légale dépassait de beaucoup celle que le fait pouvait mériter. Aussi le président répète-t-il au jury qu'il faut en faire abstraction, le Ministère public le redit à son tour et l'avocat recevait une verte admonestation lorsqu'il voulait faire pressentir la peine légale pour émouvoir. Il est vrai que très souvent maintenu dans cette stricte ignorance, le jury acquittait.

Ce résultat désastreux n'irritait que plus vivement l'antagoniste. Le magistrat président pressait vivement de questions l'accusé et les témoins et souvent dans ces opérations se livrait à une véritable plaidoirie, croyant encore bien faire, puisque autrement un crime réel allait rester impuni, mais parfois dépassant toute mesure. Ce n'est pas tout, il s'engageait parfois une véritable lutte entre lui et le défenseur, tantôt pour relever les erreurs réelles ou supposées de la défense, tantôt pour modérer son langage, pour combattre ses protestations. Il faut bien reconnaître que celle-ci cherchait par tous les moyens à échapper aux prescriptions légales et à induire le jury en des erreurs faciles pour celui-ci. Du reste, le Président qui avait été peut-être officier du Ministère public savait ce rôle à merveille, et avec toute bonne volonté ne parvenait pas à l'oublier.

Dans la chambre des délibérations, le Président était parfois appelé conformément à la loi pour donner aux jurés les indications nécessaires ; il le faisait d'ailleurs exactement, mais brièvement, parce que le jury lui était peu sympathique, qu'il craignait d'être interrogé sur l'application de la peine et que d'ailleurs suivant ses principes ci-dessus décrits, il devait se conformer strictement à la légalité.

C'est dans le résumé que le Président concentrait tous ses moyens. On sait quel abus en a été fait, il est de notoriété

publique et la loi n'a trouvé d'autre moyen de l'amender que de le supprimer. Là, le Président sortait entièrement de son rôle ; il accusait aussi amplement que le Ministère public lui-même et d'une façon plus dangereuse. On lui en a fait un grand reproche, il nous semble que ce reproche n'est pas tout à fait mérité. Il est impossible qu'ayant un tel moyen entre les mains, ce magistrat ne s'en servît pas avec force et cela inconsciemment, il était entraîné, comme tout orateur, par sa propre parole, c'est une griserie à laquelle personne n'échappe, et d'ailleurs il croyait bien faire, lorsqu'il était convaincu de la culpabilité d'un accusé, de ne le pas laisser échapper ; il y avait là un mouvement réflexe d'homme consciencieux, mais comme toujours, les intentions les meilleures doublées de trop de puissance sont funestes.

Tel était, dans l'ensemble, ce qu'on est convenu d'appeler *l'ancienne magistrature* avec ses qualités et ses défauts; aujourd'hui on ne voit que ses défauts, autrefois on ne voyait que ses qualités. Nous n'avons pas l'intention de la dénigrer quoiqu'elle réalise un idéal des plus imparfaits. D'ailleurs, ses défauts étaient visibles du premier coup d'œil, tout à fait à découvert. Des idées rétrogrades ou tout au moins misonéistes, des habitudes routinières, des préjugés de classes sociales, une attitude rébarbative, une morgue légendaire, une raideur qui n'était pas toujours sans mérite, la distinguaient à tous les regards dans la forme, et au fond nous avons vu que son caractère était peu complexe et d'un seul tenant.

Une dissidence de plus en plus profonde se faisait entre elle et les générations nouvelles, d'abord peu aperçue, tant que la République resta en France purement nominale, mais lorsqu'elle devint réelle, on sentit qu'on avait devant soi un instrument résistant et puissant qui s'opposerait, pendant longtemps peut-être, à l'application des idées et des lois nouvelles et l'on s'occupa de briser cette résistance.

On ne le pouvait, pensait-on, qu'en renouvelant le personnel, c'est ce qu'on fit, mais partiellement, et en suspendant l'inamovibilité, on crut la mesure efficace. C'était une singulière méprise. D'abord ce fut une demi-mesure, et dans les moments quasi-révolutionnaires les demi-mesures ne sont

pas de saison. Puis, les choix étaient difficiles à faire ; les candidats qui se présentent affectent toujours en pareille occurrence le plus pur républicanisme, mais seulement pour un instant de raison; que s'ils sont sincères, il n'y a encore rien de gagné, surtout en cas d'épuration partielle, car les nouveaux venus au contact des anciens prennent leurs habitudes, leurs procédés et bientôt leurs idées par une sorte de métamorphisme. D'ailleurs, on ne nomme pas toujours le coreligionnaire politique, mais bien plus souvent l'*ami personnel* ou l'*ami de l'ami*, ce qui dérange toute l'économie du mouvement.

Ce fut donc plutôt l'évolution ultérieure qui par ses idées et ses lois nouvelles finit par pénétrer la magistrature et lui donner une autre orientation. Cela n'eut pas lieu sans quelque résistance, mais celle-ci fondit graduellement et maintenant le magistrat que nous avons à décrire est autre que celui dont nous avons esquissé la psychologie.

Cependant ce serait une erreur de croire qu'il y ait solution de continuité. L'état psychologique du premier sert de base à la psyché du second et les traits principaux se retrouvent, moins accentués ou plus pâlis, mêlés aussi à quelques autres, mais le type fondamental est conservé. Notre tâche nouvelle est donc déjà à demi accomplie ; cependant les différences sont assez grandes pour mériter d'être exposées avec détail, tellement que quelquefois il semble qu'on passe à un caractère diamétralement contraire, mais c'est une apparence plutôt qu'une réalité.

II

L'esprit hiérarchique a été entièrement conservé et c'est en effet une assise tout à fait professionnelle du caractère, c'est lui qui partout disparaîtra le dernier. Cela se conçoit dans l'armée où il double la discipline nécessaire; mais dans la magistrature cela est plus étonnant, car précisément le magistrat, même d'ordre inférieur, doit conserver sa pleine autonomie, c'est pour lui un devoir, puisqu'il lui faut toujours donner son avis librement. Mais il y a, en sens contraire, des

facteurs matériels et aussi un instinct inné ; la hiérarchie semble un devoir, la trop grande indépendance d'esprit n'est-ce pas une révolte latente ? Partout il y a un chef et l'obéissance lui est due ; c'est un moindre effort de se laisser guider et la paresse d'esprit semble ici dans le sens de la vertu. Quant aux facteurs externes, nous ne pouvons tous les décrire, le principal est celui-ci : l'avancement dépend certainement des supérieurs, au moins, en partie, et en suivant toute la filière ; il faut, pour être présenté, se montrer en tout hiérarchique, sans réserve, ce motif suffirait à défaut de tout autre, ce n'est que par les intermédiaires ordinaires que l'on peut être connu et non directement ; le Garde des Sceaux ne s'occupera pas d'un simple juge. Dès lors on doit plaire de proche en proche. C'était déjà l'état antérieur, il ne fait que se renforcer en raison de ce que l'avancement n'est plus dû désormais partiellement à l'ancienneté, mais totalement à la politique ou à la faveur, on ne peut plus espérer faire son chemin sans y veiller, et dans les luttes qu'on aura à soutenir il faudra de plus en plus le concours des siens ; aussi le recherche-t-on davantage et la politique qui semblerait devoir amoindrir la hiérarchie ne fait ainsi que l'accentuer.

D'ailleurs le magistrat a pour elle un goût inné. Sans doute, il est obligé, dans l'état parlementaire actuel, de rechercher l'appui du député, et quelquefois ce député doit être légion, mais il le fait avec répugnance, tandis que c'est avec entrain qu'il s'adresse au chef hiérarchique. C'est que le premier procédé trouble son repos, tandis que le second le tranquillise au contraire, et d'ailleurs il y a, entre le magistrat et le parlementaire, entre le sédentaire et le politicien, une assez vive antipathie qu'on ne sait à quoi attribuer. Peut-être le magistrat sent-il que l'autre n'est pas de la famille et que son appui est instable.

Un caractère aussi hiérarchique n'est pas sans inconvénient, surtout lorsqu'il s'agit de jeunes magistrats et de petits tribunaux. Le Président peut imposer inconsciemment son opinion, trop le combattre serait un acte d'irrévérence et d'ailleurs ne sait-il pas mieux que son récent collègue et n'a-t-il pas plus d'expérience ? On se range donc bien vite à son avis et en réalité le jugement est rendu par un seul.

Le public d'ailleurs ne s'y trompe pas, car il attribue tout au Président, contre la légalité, mais conformément à la réalité plus forte.

Nous venons d'indiquer qu'un autre élément s'est introduit dans les nominations et il va modifier très profondément le caractère du magistrat. Le député est devenu son facteur ordinaire. Malheur à lui s'il n'en connaît pas, à moins que le poste ne soit si petit qu'il soit négligé de tous ! Lorsqu'un temps trop long passé dans une ville lui pèse, il doit se mettre en campagne, car ce n'est que dans les contes de fées que la fortune vient vous trouver. Il s'adresse au chef hiérarchique, mais son appui ne lui suffira plus. Une nouvelle idole s'est levée qui domine le monde nouveau et qu'il faut adorer sous peine de périr, il l'adorera, comme on adore en tous temps et en tout pays le soleil levant.

Le mécanisme entier se trouve ainsi modifié. Nous n'avons pas à juger cette immixtion du législatif dans l'exécutif et indirectement dans le judiciaire, si souvent blâmée, nous nous contentons ici de constater et de décrire. Elle produit d'ailleurs parfois de bons effets, lorsque l'avancement est injustement refusé à un magistrat par ses chefs, l'intervention d'un député est venue plus d'une fois opérer réparation, c'est ainsi qu'il est de vérité sociologique que deux injustices en sens contraire peuvent former une justice. Mais en tous cas, il en résulte que les règles d'avancement régulier ne sont plus suivies et que d'autre part le corps judiciaire est moins fermé. Ce sont deux faits importants qui ont des conséquences incalculables. La première et la plus simple sur laquelle nous n'avons pas à insister, c'est que le chef judiciaire et le parlementaire ont intérêt à ne pas se combattre ; ils se mettent donc d'accord, se cédant réciproquement et alternativement le choix, par conséquent le principe d'avancement régulier est rompu même de la part de celui qui en est le représentant naturel.

Des conséquences plus importantes sont les suivantes :

Le magistrat ne peut plus se tenir en dehors du courant politique, car c'est ce courant qui le porte, et même lorsque c'est en réalité la faveur personnelle qui a fait sa fortune, il est tenu de la couvrir par bienséance de l'étiquette de

principes qu'on lui a imposés ; toute sa conduite ultérieure est modifiée, au moins en la forme, ce qui a bien quelque valeur.

Puis et principalement tout l'ordre hiérarchique est définitivement rompu. Il n'est plus question d'ancienneté ; mais hélas ! il n'est pas davantage question de talent. Il est vrai qu'il en était déjà ainsi, et que sous ce rapport il n'y a presque rien de changé. Mais ce qui est nouveau, c'est une ascension vertigineuse de l'échelle judiciaire, accomplie en brûlant les étapes et quelquefois même en sautant les échelons intermédiaires. On peut désormais aspirer à tout et sans attendre. Les exemples sont nombreux et sous tous les yeux ; ils invitent et le magistrat fasciné passe son temps entier à regarder en haut vers le point fixe qu'il convoite. Tel est le résultat fatal d'une influence sans cesse mobile comme celle de la politique.

Si cependant elle avait pour résultat de produire des magistrats de caractère réellement progressiste, ouverts aux idées justes et nouvelles, abandonnant leurs façons routinières et devenus franchement démocrates, on aurait, au moyen d'un mal certain, obtenu un grand avantage et il n'y aurait pas trop lieu de se plaindre. De même, si les nominations nouvelles s'étaient faites dans le but et avec l'effet de procurer enfin des magistrats républicains dans une république, on pourrait, au point de vue démocratique, s'en féliciter. Mais il n'en est rien. Le choix est presque toujours le produit de connaissances personnelles ou du népotisme. Le résultat n'est point une rénovation véritable, car le caractère misonéiste a persévéré ; bien plus, ce n'est qu'avec répugnance que le magistrat a cherché au dehors le concours nécessaire, il se hâte de retourner ensuite en arrière.

Mais cependant son caractère s'est, pour ainsi dire, dissocié ; il n'est plus d'une seule pièce. Sous cette vive impulsion venue du dehors il a contracté des défauts, mais acquis de nouvelles qualités. Commençons par celles-ci. Il ne vit plus en vase clos, sans communication avec le public. Il reçoit de toutes parts les idées courantes et fécondes, ce qui est un grand progrès, non, sans doute, sans réticences et sans une révolte intérieure, mais cette révolte s'affaiblit de

jour en jour. C'est ainsi qu'autrefois il était réfractaire à toutes les lois nouvelles, elles dérangeaient son instruction terminée qu'il fallait rouvrir, elles offensaient encore plus ses idées, lorsqu'elles étaient franchement novatrices et surtout contraires à ses intérêts de classe. Désormais, tout en désirant que le mouvement s'arrête, il l'accepte lorsqu'il ne s'arrête pas ; quelquefois, même lorsqu'il est tout à fait mûr, il n'attend point que la loi en retard soit promulguée. Il entre en coquetterie d'avance avec le progrès inévitable. C'est ce qu'on a vu à propos des accidents du travail. La jurisprudence était devenue tout à fait favorable aux ouvriers ; tandis qu'on avait exigé de ceux-ci les preuves les plus complètes et les plus difficiles, on était presque parvenu à l'interversion de la preuve, la préparation était toute faite et le législateur n'eut plus que le mot décisif à prononcer ; le magistrat était ainsi devenu démocrate avant la lettre.

Ce progrès incontestable doit être relevé avec soin. Il est doublé de plusieurs autres tenant au même ordre d'idées.

Le magistrat est aussi devenu plus humain. Auparavant on allait jusqu'à l'accuser d'une certaine férocité. C'était sans doute à tort, mais il en avait les apparences, sa rigidité certaine lui en donnait l'aspect. On prétendait qu'il connaissait peu la vie courante et moyenne et surtout la vie populaire et qu'ainsi il ne pouvait éprouver l'indulgence nécessaire pour certaines situations complexes. L'intervention de la politique l'a désormais sensibilisé, elle l'a penché même vers le prolétariat. Ce n'est pas tout, de nouvelles doctrines sociales et aussi sociologiques et scientifiques se sont partout répandues, elles ont pénétré jusqu'à lui, quoiqu'il leur soit généralement réfractaire, elles l'ont impressionné. Il repousse cependant les théories avancées, lombrosiennes ou socialistes, mais s'en assimile les éléments les plus essentiels sans en avoir conscience. Il a pris une orientation plus humanitaire. On s'en aperçoit vite au civil et au criminel.

Au civil le résultat est des plus remarquables. Il y a entre sa jurisprudence et celle qui avait précédé, la même différence qu'entre la bonne foi et le droit strict. Pendant les trois quarts du siècle dernier, le Code civil, code très

rigoriste et uniquement bourgeois, fut strictement interprété; on ne permettait jamais ni de le corriger, ni de le compléter; lorsque son mutisme était total sur certains sujets, ou qu'il ne leur consacrait qu'un laconique article, les besoins de la pratique les plus urgents ne pouvaient décider à chercher dans la raison, le bon sens et l'utilité, une interprétation juste et libre; on ne pouvait agir avec une telle sans-façon vis-à-vis d'un texte hiératique. Il en résultait beaucoup de décisions aussi scrupuleuses qu'iniques. Mais sous le souffle nouveau, cet état torpide disparut. L'étude du droit civil s'anima, le côté pratique prit le dessus et la Cour de cassation elle-même entra franchement dans la vie nouvelle. Elle arbora une jurisprudence *prétorienne*. La loi fut manifestement violée par elle, mais on ne saurait l'en blâmer, car elle a fait triompher l'équité contre le droit strict, la bonne foi contre le formalisme et la chicane, et l'esprit progressiste contre l'esprit routinier et retardataire, le droit devint ainsi mobile et très mobile, sans même que les textes en fussent changés. Nous avons recueilli ailleurs les arrêts de la Cour de cassation qui ont réalisé ce mouvement, ils sont importants et nombreux. Ce n'est pas le lieu d'apprécier ce procédé d'améliorer la législation, nous en relevons seulement ici l'intention et l'effet. Cependant nous ne devons pas en taire l'inconvénient : le juge, du moins le juge supérieur, se trouve ainsi mis au-dessus de la loi; il l'a bien fallu sans doute pour ne pas consacrer des résultats injustes et des plus choquants, mais il en prend l'habitude; une fois la barrière abaissée, il n'y a plus désormais de transgression, il n'y a même bientôt plus de loi; *c'est le juge qui devient le législateur*, c'est le *bon juge*, mais ce serait le mauvais à l'occasion, le jour où quelque souffle violent soufflerait de l'orient ou de l'occident, du nord ou du midi, car il n'aurait plus de point d'appui qu'en lui-même et n'est-il pas bien fragile, s'il ne peut plus trouver, et même s'il ne peut plus montrer à l'occasion ce point d'appui?

Au criminel, l'effet est plus sensible encore et plus universel, car il se manifeste devant toutes les juridictions. Si vous interrogez un magistrat sur les doctrines criminalistes actuelles, il les répudiera encore avec indignation. Il sera non

déterministe, le libre arbitre est pour lui chose non douteuse. La doctrine de l'individualisation de la peine ne lui semblera que subtile et abstruse, en tout cas peu pratique. L'idée d'envisager plus encore le criminel que le crime ne lui est même pas venue à l'esprit, car il est fermé à toute idée philosophique, mais il a compris les plus pratiques ; il a renoncé, par exemple, au principe de l'expiation et n'agit plus qu'en vertu de celui de l'utilité sociale, devenu ainsi lombrosien sans le vouloir et sans le savoir. Parti de ce point, il va même jusqu'à dépasser l'intention du législateur. C'est ainsi qu'il applique la loi de sursis toutes les fois qu'elle est applicable, sans admettre aucune exception, il en fait par sa pratique un bénéfice en quelque sorte de plein droit. Ailleurs, il n'attend même pas toujours qu'une loi soit promulguée. On sait que l'existence du délit d'adultère est battue en brèche. On prétend que, depuis que le divorce est admis, l'adultère n'est plus qu'un manquement civil qui doit aboutir seulement à la résolution du contrat. Cet argument a encore plus de force depuis qu'on peut épouser le complice. Aussi les tribunaux ne condamnent-ils plus que pour la forme, c'est-à-dire suivant une sorte de tarification, d'ailleurs, à une peine de vingt à vingt-cinq francs d'amende. La divorce lui-même avait trouvé la magistrature plus réfractaire et pendant longtemps il n'avait été prononcé qu'avec répugnance. L'indulgence correctionnelle a fini par s'étendre à tous les délits, d'abord en raison de considérations humanitaires, puis par simple habitude On se tient toujours aux environs du minimum, non du minimum spécial à chaque délit, lequel est encore assez élevé, mais du minimum général des peines ce qui, avec les circonstances atténuantes, aboutit souvent à zéro. La répression est ainsi non seulement affaiblie, mais presque détruite, aussi le système des courtes peines est-il blâmé par tous les criminalistes. Il s'explique par la psychologie du magistrat. Celui-ci est descendu des peines draconiennes aux peines anodines par une pente logique, sans doute la disparition de l'idée de l'expiation ne l'explique pas, car au point de vue de la défense sociale, une peine sérieuse reste nécessaire, mais l'habitude de voir ou d'entrevoir une foule de causes d'atténuation a fini par faire perdre de vue la

défense sociale et d'autre part, l'idée de l'expiation et celle de l'impératif catégorique disparaissant, l'indignation qui en était la conséquence s'est atténuée et on est descendu dans les contingences sans limites.

Avec cette préparation la lutte légendaire entre la Cour d'Assises et le jury a cependant continué, mais s'est profondément modifiée. Sans doute, le Ministère public sert toujours de cible à la défense, ce sont là des rôles préparés d'avance et, pour ainsi dire, convenus, mais le Ministère public réplique mollement quand il s'agit de l'application de la peine, il n'a plus l'ancienne pruderie de cacher la disposition légale, il ne se sent plus le devoir de demander autant que possible, la tête de l'accusé ; loin de lui être favorable, de tels agissements le gêneraient plutôt dans sa carrière, car le vent ne souffle plus de ce côté. Il se montre, au contraire, bon sire, indique lui-même l'article du Code pénal et à l'occasion sollicite les circonstances atténuantes, il a gagné ainsi en autorité véritable. Le Président est désormais privé de son résumé, il a fallu pour cela une loi impérative, il y obéit sans trop de regret, il le remplace bien quelquefois par un interrogatoire accentué, mais ce n'est plus la conviction de culpabilité qu'il veut faire partager, c'est tentation oratoire bien naturelle. Le point essentiel était de jeter un pont entre la magistrature et le jury ; il y avait entre eux un abîme, cet abîme est enfin comblé, aux dépens de la légalité, mais qu'importe, si un résultat plus juste est obtenu ! Ce qui les divisait profondément, c'était l'application de la peine. Il est tout à fait illogique, en effet, d'exiger que le jury proclame coupable sans dire à quel point précis ; aussi acquittait-il souvent, même en cas de culpabilité avouée ; il craignait qu'une peine draconienne fût prononcée ; cette peur n'était pas sans fondement ; le Ministère public lui avait pourtant fait de belles promesses, qu'il était incompétent pour tenir. Maintenant il n'en est plus de même. La loi permettait déjà au jury d'appeler en sa chambre le président des assises pour lui demander des renseignements sur des questions de droit ; il en profite désormais dans un but plus intéressant pour savoir quelle sera la peine prononcée s'il condamne. Le Président répond, car s'il garde le silence

c'est l'acquittement du coupable; il s'engage, engage ses collègues autant que cela est possible et le marchandage de la peine s'accomplit... Ce fait est fréquent, il est bien connu, pratiquement les assesseurs doivent ratifier et voilà comment le jury s'est une fois de plus rendu maître de la loi et proclamé souverain.

Est-ce un bien? Est-ce un mal? C'est un bien, car d'un côté on a empêché d'acquitter un coupable et de l'autre on a interdit une condamnation trop sévère. Tout le monde est satisfait; la loi seule ne doit pas l'être qu'on a encore une fois mise de côté, mais la loi ce n'est qu'une entité, un être de raison.

Cependant un inconvénient, non plus théorique, mais pratique, en résulte. Non seulement on s'habitue à transgresser ainsi toute règle, mais il ressort de ce concert un abaissement souvent excessif de la pénalité, on aboutit aux courtes peines au criminel, comme on l'avait fait au correctionnel et parfois même la peine n'est que nominale. Enfin on se demande quelle utilité peut bien garder la Cour dans de pareilles conjonctures.

Ce qui serait préférable, ce serait d'édicter législativement que le jury prendra part avec la Cour à l'application de la peine. Mais il faut toujours historiquement que les pratiques obliques précèdent les changements de législation.

On voit combien est modifié l'esprit du magistrat, il est certainement devenu plus libéral et le mécanisme judiciaire plus élastique, l'ambiance l'a pénétré jusqu'à un certain point et ces avantages n'ont pu s'accomplir sans quelques inconvénients que nous avons aussi décrits.

Cependant il ne faut pas croire qu'il soit devenu le contraire de ce qu'il était, il n'est point passé aux antipodes, il a retenu beaucoup de son caractère ancien, mais même sur ces points il s'est encore modifié. Le hiérarchiste, l'arriviste, forment en lui un singulier amalgame qui le rendent très complexe.

Il continue à ne pas aimer les changements et quelques-unes des transformations que nous avons signalées se sont réalisées seulement au sommet; d'autres l'ont été pour des motifs moins élevés qu'on ne pourrait le croire.

C'est ainsi que l'introduction des principes d'équité dans le droit qui a abouti à une jurisprudence prétorienne ne s'est réellement faite que par la Cour suprême; les autres tribunaux ne l'auraient pas osée et l'idée ne leur en serait pas venue. Elle nécessite des études auxquelles ils ne se livrent pas; seulement, par la force des choses, cette jurisprudence s'est propagée avec son autorité, il ne faut donc pas en faire un mérite immérité à l'ensemble des magistrats.

Cependant, ils s'y sont montrés favorables et se sont ainsi inclinés à leur tour vers l'équité, se mettant eux-mêmes prétoriennement au-dessus de la loi. Il est facile d'en découvrir le mobile. Les tribunaux, en partie par ignorance, en partie par négligence et surtout pour ne pas voir leurs décisions cassées, aiment à juger en fait, ils éliminent, autant que possible, les questions de droit, ils se plaisent à juger en équité et le chêne de Vincennes serait certainement le prétoire de leur goût. Rien donc d'étonnant à ce qu'ils acceptent l'exemple qui leur est ainsi donné.

Le magistrat ancien n'était pas savant, le nouveau ne l'est pas devenu ; cependant cette vérité exprimée ainsi d'une manière absolue ne serait pas exacte. L'un et l'autre ont eu chacun leur art particulier très différent. De même qu'il s'était longtemps livré à une étude purement exégétique, mais directe et personnelle, prenant les textes corps à corps, le magistrat les laisse maintenant de côté pour ne s'occuper que des arrêts de la Cour suprême ou des autres Cours recueillis très soigneusement dans des recueils. Il les compte, les pèse suivant la situation hiérarchique des juridictions qui les ont rendues et décide en conséquence sans autrement s'enquérir. Il procède ainsi que l'écolier qui traduit à coups de dictionnaire. Le procédé est très pratique, mais mécanique et à aucun degré scientifique. Il révèle la même répugnance pour la science proprement dite. Cela ne laisse pas que d'étonner. On aurait cru que maintenant que la science juridique n'est plus étroite, mais tient en elle-même tout un monde nouveau, économique et social, le magistrat eût suivi ce mouvement. Il n'en est rien. Il demeure l'homme misonéiste et routinier, se refusant à étendre son horizon, ennemi de la théorie, non seulement de celle abs-

traite à juste titre répudiée, mais aussi de celle concrète et inductive née de l'observation et de la comparaison. C'est ainsi que la législation comparée, la sociologie, les découvertes pénitentiaires restent pour lui lettre close et le seront encore longtemps, parce qu'elles ne l'intéressent pas le moins du monde. Elles lui sont antipathiques et il les abandonne au professeur comme seul compétent en pareille matière, abdiquant malheureusement ainsi, car il serait le mieux en mesure, en raison de son contact avec la pratique, de faire des études fécondes et directement vérifiables. Il est vrai aussi que la jurisprudence de la Cour suprême s'est fixée sur beaucoup de points, que luttter avec elle en jugeant le droit d'une manière personnelle pourrait exposer les plaideurs à des frais énormes sans espoir de réussite; la science, loin d'être utile pourrait ainsi devenir funeste.

Tel est le magistrat actuel dans ses principes les plus essentiels, on voit qu'il ne diffère pas essentiellement de l'ancien, aussi les pouvoirs le tiennent-ils en suspicion et suspendent de temps en temps sur sa tête une épée de Damoclès, l'interruption de l'inamovibilité, bien à tort, suivant nous, car des facteurs nombreux ont brisé l'unité de son caractère, l'ont rendu amorphe, et font qu'il est disposé à n'avoir ni zèle ni résistance et seulement à flotter au gré des événements.

Mais il a contracté dans cette évolution un vice essentiel, et c'est par cela qu'on doit terminer. Pour emprunter l'expression du fabuliste, la peste, puisqu'il faut l'appeler par son nom, c'est *la fièvre de l'avancement*. Elle est tellement intense qu'elle a enfin apparu à tous les yeux. On l'a mise cependant rarement en plein relief et elle est restée longtemps cachée, parce que ceux qui en étaient atteints en avaient honte. Sans doute, le désir d'avancer est nécessaire et même salutaire, il se fait jour dans toutes les professions, mais avec mesure, et ailleurs il n'a pas les mêmes dangers, parce qu'on ne participe pas à un tel degré à la puissance publique et que les compromissions sont moins à craindre. L'intervention de la politique dans les mouvements judiciaires a porté cette fièvre à un degré suraigu et l'a rendue chronique. En effet, il n'y a plus ni limite de temps, ni

limite d'ascension, tous peuvent tout de suite aspirer à tout. Le chef hiérarchique lui-même s'y prête ; à son tour il a ses faveurs, comme le chef politique. Dès lors la concurrence est effrénée. Le succès est lui même un nouvel appât, car on peut, après un délai très court, aspirer de nouveau au delà. Ce n'est pas tout; si l'on se résigne à rentrer dans le rang pour y être choisi à son tour, on a fait un métier de dupe, on est sûr d'y toujours demeurer. Le mérite, compté à demi tout d'abord, finit par ne plus l'être du tout, et tout le monde, ne serait-ce que pour les siens, est enfin tenu de se risquer sur la planche savonnée que dresse la Société.

Beaucoup en descendent, et alors leur caractère s'aigrit, ils se dégoûtent de leurs fonctions, éprouvent de la lassitude et de l'ennui à les remplir, quelquefois des désespoirs mauvais les assaillent auxquels ils résistent sans doute, mais qu'il vaudrait mieux ne pas avoir éprouvés. Quant aux arrivistes, ils continuent ce qui leur a si bien réussi, c'est dire qu'ils savent par expérience que le mérite n'est pas récompensé; ils essayent de réunir sur leur tête la *double grâce*, celle du *député* et celle du *chef*, irrésistibles lorsqu'elles sont d'accord, et dans ce but ils dépensent des trésors d'adresse, misonéistes et rétrogrades pour plaire à l'un, démocrates ou soi-disant tels pour plaire à l'autre, ils ont trouvé et conservent la clef du succès.

C'est ce qui influe davantage sur le caractère du magistrat, le transforme définitivement et cause un véritable déclassement moral. Il voit dans ses collègues des rivaux éventuels qu'il ne faudra pas ménager à l'occasion et dès lors sa confraternité n'est plus qu'apparente ; son esprit hiérarchique risque de se résoudre en pure flatterie personnelle; quant à ses convictions politiques, il est fort heureux qu'il n'en ait pas, car il faudrait à chaque instant les dépouiller. Voilà ses défauts, ils contrebalancent largement les qualités, réelles aussi, qu'il a su acquérir.

Que faut-il en conclure ? Sans doute, l'état actuel n'est que transitoire, il est loin d'être parfait, quoiqu'il ait réalisé une certaine amélioration. Il n'est pas suffisant pour porter l'application des transformations sociales qui sont mûres désormais dans l'évolution. Pour cette mission plus forte,

qui remplacera la magistrature professionnelle en vigueur ? Sera-ce le résultat de l'élection, d'une nouvelle sélection ou d'une représentation populaire ? Nous l'ignorons. Du reste, ce n'était pas notre objectif de le rechercher. Une personnification plus démocratique du droit s'imposera sans doute. Nous avons voulu seulement tracer en quelques lignes les traits principaux de la psychologie du magistrat actuel en France, nous croyons l'avoir fait avec impartialité et dans ce qu'elle a d'essentiel.

RAOUL DE LA GRASSERIE.

La Société française pendant le Consulat

LA MAGISTRATURE

§ IV (*suite*).

Sous la Monarchie, lorsqu'il suffisait d'être riche pour devenir magistrat, lorsqu'une place de conseiller à la Grande chambre coûtait quarante mille livres, celle de procureur du roi au Châtelet, cent vingt mille livres ; lorsque, pour trois cent cinquante mille livres, on se substituait à un président à mortier à Paris, et pour cent mille livres, à un président aux enquêtes, il n'est pas douteux que, dans le nombre de ces gens transformés en juges, grâce à leurs écus, il ne se trouvât des hommes habitués aux vices que les descendants des grands magistrats ne pratiquaient point. Souvent, après avoir payé leur charge, il ne restait plus de fortune aux titulaires, et la charge devait fournir à leurs besoins. Ils se montraient, alors, durs et avides, exagérant le chiffre des épices, prodiguant les amendes, « *courant le sac* », suivant le dicton de l'époque (1). C'était parmi eux,

1. « Sur l'argent des amendes, écrit Malepeyre, en son *Étude sur la magistrature*, les magistrats recevaient de petits gages et des pensions ; sur les menus fonds se prenaient les frais de la buvette, les menues dépenses, et le fonds des amendes ne manquait jamais, le Parlement pouvant toujours appliquer cette peine, dont l'étendue était rarement fixée par la loi... Les juges touchaient des plaideurs des épices, des vacations, des droits, pour certains actes, tels que transports, audition de témoins, etc... Les *épices* sont des droits accordés aux juges pour avoir vu et jugé les procès par écrit, dont ils ont été les juges. Les *vacations*, au contraire, sont les salaires qui se payent aux juges quand les procès se jugent de grands ou de petits commissaires. Chacun des actes de procédure entraînait un profit pour le juge.

« On voit facilement les conséquences d'un pareil système.

« Tout est alors un prétexte à épices. Les juges prennent un salaire, même pour de simple permission de saisir ou d'assigner. »

surtout, qu'on remarquait le plus de morgue, le faste le plus insolent, les plus scandaleux mariages, tâchant d'éblouir et de se faire craindre, afin de n'être pas ostensiblement méprisés. Ceux qui appartenaient aux vieilles familles parlementaires affectaient, au contraire, la plus grande simplicité, sans rien perdre de leur dignité, qu'ils puisaient dans une politesse de bonne compagnie. Riches avant d'être magistrats, inamovibles, propriétaires de leur charge, ils maintenaient, par une vie de noble conduite, le prestige et le renom de la magistrature héréditaire. Les plus fiers seigneurs de la Monarchie, le roi lui-même, étaient leurs justiciables ; qu'eussent-ils craint ? Maupeou crut habile de les exiler sous Louis XV ; Louis XVI se vit forcé de lever leur exil. Orgueilleux du respect qu'ils obtenaient dans le monde, ils mettaient au-dessus de leur titre nobiliaire, lorsqu'ils en avaient un, leur titre de magistrat, et ils n'étaient dans les salons, ni marquis, ni comtes, mais bien M. le Président, ou M. le Conseiller. Le sentiment de leur importance et de leur rang dans l'État les défendait contre les sollicitations des plaideurs quels qu'ils fussent. En outre, la plupart étaient instruits, s'adonnant aux lettres, aux sciences mathématiques. Le Président Sarron se livrait à l'astronomie, nous dit le chancelier Pasquier en ses *Mémoires* ; M. Dionis du Séjour suivait d'Alembert de très près dans les hautes régions de la géométrie. La poésie même y avait ses adeptes ; M. Ferrand composait des tragédies, et M. Favier se laissait aller à faire représenter des opéras comiques qui, à la vérité, n'étaient pas donnés sous son nom. Celui de *Paul et Virginie* fut une de ses œuvres. Ils avaient des loisirs qu'ils occupaient à l'étude, dans le silence de leur cabinet, et les encyclopédistes comptaient, parmi eux, de nombreux amis.

A Paris, et dans les grandes villes du royaume, s'il y avait des abus dans le Parlement, on y remarquait donc aussi de nobles vertus. Mais dans les petites villes ou aux villages, que de maux causaient par leur ignorance, leur rapacité ou leurs vices, les obscurs magistrats attachés aux bailliages? Loiseau de Mauléon, au XVIII[e] siècle, en a fait une peinture si naïve et si vivante, qu'il la faut connaître.

« Outre que les justices de village, écrit-il, sont abusives en tant de façons, le pis est qu'elles sont infiniment pernicieuses et qu'il en *redonde* de grandes incommodités au pauvre peuple ; ce qu'il faut représenter maintenant.

« *Premièrement*, il est notoire que cette multiplication de degrés de juridiction rend les procès immortels... car qui est le pauvre paysan qui, plaidant, dit le procès-verbal de la Coutume de Poitou, de ses brebis et de ses vaches, n'aime mieux les abandonner à celui qui les retient injustement, qu'être contraint de passer par cinq ou six justices, avant qu'avoir arrêt ; et s'il se résout de plaider jusqu'au bout, *y a-t-il brebis, ni vache, qui puisse tant vivre ?* Même que le maître mourra avant que son procès soit jugé, en dernier ressort. Qui est le mineur qui, poursuivant la reddition de son compte, aux lieux où il y a tant de degrés de juridiction, ne devienne viril, avant que d'avoir son bien, si son tuteur se résout à plaider jusqu'à la fin ? Quelle injustice est-ce là, qu'un pauvre homme passe tout son âge, emploie tout son labeur et consume tout son bien en méchant procès ?...... Et certainement, aux endroits où il y a tant de degrés de juridiction, il est plus expédient de tout quitter que de plaider contre un opiniâtre.... D'où il s'en suit, puisque la fin de la justice est de faire rendre à chacun ce qui lui appartient, qu'il n'y a rien de plus contraire à la justice que ces justices de village.

« Et *secondement* ne faut point dire que c'est soulagement du peuple de lui rendre la justice sur le lieu, car à bien entendre, les frais sont plus grands, en ces petites mangeries de village, qu'aux amples justices des villes, où les juges ne prennent rien des expéditions de l'audience, et, au village, pour avoir un méchant appointement de continuation de cause, il faut saouler le juge, le greffier, et les procureurs de la cause, en belle taverne, qui est le lieu d'honneur, *locus majorum*, où les actes sont composés, et où, bien souvent, les causes sont vidées, à l'avantage de celui qui paye l'écot. Et quant aux causes appointées en droit, il les faut porter aux bonnes villes pour avoir des conseils, et, sous ce prétexte, les épices n'en sont pas moindres. Outre que, quand ces mangeurs et sangsues de village ont une riche partie en mains, ils savent bien allonger pratique et faire durer la cause, autant que son argent. Mais voici le comble du mal. C'est que, non seulement la justice est longue et de grand coût aux villages, mais surtout elle y est très mauvaise, et ce, pour trois raisons principales : *Premièrement*, parce qu'elle est rendue par gens de peu, sans honneur, sans conscience..... *Secondement* (quand ils seraient gens de bien, ce qui arrive rarement), ce sont ordinairement gens ni lettrés, ni expérimentés, qui, sous prétexte d'un peu de routine qu'ils ont

apprise, étant records de sergents ou clercs de procureurs, accommodent ce qu'ils savent à toute cause, et instruisent si mal les procès que, bien souvent, après qu'ils les ont traînés un an où deux devant eux, quand ils sont dévolus par appel, devant un juge capable, il est contraint d'en recommencer l'instruction.... *Troisièmement*, la justice des villages ne peut qu'elle ne soit mauvaise, pour ce que ces petits juges dépendent entièrement du pouvoir de leur gentilhomme, qui les peut destituer à sa volonté, et en fait ordinairement comme de ses valets, n'osant manquer à ce qu'il commande. »

Elles furent donc un grand bien pour les plaideurs toutes les réformes appliquées à la justice par la Révolution ; un plus grand bien encore, lorsque le code des lois soumises à la discussion des hommes éminents du Consulat eut été achevé et promulgué. Bonaparte s'y intéressait autant qu'à la réorganisation de son armée. Le 24 thermidor, an VIII (14 août 1800), il avait nommé une commission, composée de Tronchet, Bigot de Préameneu (1) et Portalis, pour consom-

(1) Un des descendants de M. Bigot de Préameneu, M. Nougarède de Fayet, a laissé, sur son ascendant, les notes que voici : « Le 24 thermidor an VIII, un décret des consuls nomma la commission chargée de la rédaction du Code. Les commissaires se mirent aussitôt à l'œuvre ; l'ordre des titres fut convenu, les matières partagées, les jours de réunions fixés chez M. Tronchet ; et enfin, à force de travail et de persévérance, le projet du Code civil fut rédigé dans le temps voulu et présenté au premier consul ».

« A l'époque de la première présentation du Code civil, dit M. Locré, secrétaire général du Conseil d'État (*Histoire de la législation française*, t. I, p. 70), plusieurs membres du Tribunat et du Corps législatif, attachés encore aux idées révolutionnaires, entreprirent, à cette occasion, d'essayer leurs forces contre le premier consul. Ils savaient tout l'intérêt qu'il attachait à ce grand ouvrage, et ils espéraient, en le combattant sur ce point, l'amener à composer avec eux. Aussi, le titre préliminaire du Code fut-il vivement attaqué ; et malgré les réponses victorieuses de l'éloquent Portalis et de ses collègues, le rejet du titre fut voté par le Tribunat, le 21 frimaire an X, et prononcé le 24 par le Corps législatif, quoique à la faible majorité de 143 voix contre 139... Il en allait arriver autant, aux deux premiers titres du Code, dont le Tribunat proposait le rejet, lorsque le premier consul, le 12 nivôse, an X, se décida à adresser, au Corps législatif le message suivant : « Législateurs, le gouvernement a arrêté de « retirer les projets de loi du Code civil. C'est avec peine qu'il se voit obligé de « remettre à une autre époque la loi attendue, avec tant d'intérêt, par la nation. « Mais il s'est convaincu que le temps n'est pas encore venu où l'on apportera, « dans cette grande discussion, le calme et l'unité d'intention qu'elle demande. »

« Cette déclaration suffit, ajoute Locré, pour les tuer sans retour ; et le premier consul abandonna même le dessein qu'il avait formé d'abord, de faire appel à l'opinion publique en lui communiquant, dans son ensemble, ce magnifique projet dont elle ne connaissait encore que les premiers fragments. Sûr, désor-

mer cette œuvre gigantesque. Tronchet était alors président du tribunal de cassation ; Bigot de Préameneu, commissaire du gouvernement, près le même tribunal; Portalis, commissaire du gouvernement, près le conseil des Prises; tous les trois, de savoir étendu, tous les trois, experts, honnêtes, judicieux, pleins de bonne volonté. A ces trois hommes, Bonaparte avait associé Maleville, membre du tribunal de cassation, comme secrétaire, et il leur avait enjoint d'achever cette œuvre en quatre mois. Ils l'accomplirent, à force de travail. Ah ! les choses ne traînaient point avec un pareil chef d'État.

Depuis la Constituante, ces réformes étaient attendues. Cette assemblée les avait promises, dès le mois d'août 1790. L'année suivante, elles avaient été mises à l'ordre du jour et la Convention, en 1793, les avait considérées comme urgentes ; cependant, de toutes ces promesses, de toutes ces déclarations, il n'était résulté que quelques décrets : un sur l'état civil, un sur le divorce, et quatre sur les successions. Mais ce que Bonaparte annonçait n'était jamais différé. Il donnait l'exemple de l'assiduité au travail, et pour la restauration de l'ordre social, il sentait la nécessité de lois claires, logi-

mais, de son ascendant, il revint à son premier dessein de présentation séparée, et s'occupa seulement de prévenir toute résistance pour l'avenir, en faisant en sorte que l'organisation intérieure du Tribunat fût modifiée. »

Bigot était né à Redon, en 1750. Avant la Révolution, il était avocat au Parlement de Paris. En 1790, lors de la création des nouveaux tribunaux, il fut élu comme juge à Paris, au tribunal du quatrième arrondissement. En 1792, député de Paris à la première législature, il présidait l'assemblée le jour que Louis XVI vint annoncer qu'il déclarait la guerre à l'Autriche, et d'une façon très sèche il répondit au monarque : « L'assemblée examinera votre déclaration, et elle vous informera du résultat de ses délibérations. » Réponse assurément faite sous le coup de la peur. Car au 10 août, il était suspect, comme modéré, et il sortit de Paris pour aller se cacher à Rennes. On ne le vit reparaître à Paris qu'après le 18 brumaire, coup d'État auquel il applaudit, pour se donner tout entier au service de Bonaparte. Il en fut récompensé par la place de commissaire du gouvernement, près le tribunal de Cassation, puis de là appelé au Conseil d'État, à la section de législation. En 1808, protégé par Cambacérès, il obtint la succession de Portalis, au ministère des cultes, grâce à son nom, disent ses biographes. Il mourut en 1825, laissant la réputation d'un esprit orné et très étendu, et un discours sur la loi des contrats, prononcé au Corps législatif, qui suffit à perpétuer sa mémoire. Sa femme lui survécut pendant quelques années. Elle était d'une grande avarice, et il n'était pas rare de la rencontrer, le matin, dans les escaliers du ministère, descendant à sa cave, la clef à la main, en un costume peu élégant.

quement déduites, et conformes aux mœurs. Aussi bien, il avait inspiré à ses collaborateurs la volonté d'arriver à une prompte solution. Cambacérès, sous la Révolution, avait déjà produit un long mémoire sur cette codification des lois. Ils en usèrent ; et lorsque leur rapport fut prêt, au bout des quatre mois accordés, ils le portèrent au gouvernement consulaire qui s'empressa de le communiquer au tribunal de cassation et aux tribunaux d'appel, enfin à la section de législation du conseil d'État.

Cette section se composait de Boulay de la Meurthe, comme président ; de Treilhard (1), un des jurisconsultes les plus écoutés de la Constituante et de la Convention ; de Berlier, d'Abrial (2), ancien commissaire du gouvernement au tribunal de cassation ; d'Emery (3), un des juges de ce tribunal, auxquels venaient s'adjoindre Cambacérès et souvent Bonaparte. La discussion générale commenca le 28 messidor

(1) Treilhard s'était alors bien amendé. Président du Conseil des Cinq-Cents, le 21 janvier 1796, il avait prononcé, à cet anniversaire de la mort du roi, un discours que n'aurait point désavoué un montagnard. « Ce fut en ce jour, dit-il, au moment où je parle, que le tyran subit la peine due à ses forfaits. C'était beaucoup pour la justice, d'avoir frappé le coupable ; c'était peu pour la nation, si, du même coup, la royauté n'était pas anéantie... Ce n'est que dans le cours de la Révolution, que nous avons pu bien nous pénétrer de tous les maux que peut faire la royauté. Haine, haine éternelle à ce fléau destructeur. Ce n'est que par ce sentiment qu'un Français peut encore exister. Peuple ! tu désires la paix ! Eh bien, haine à la royauté ! C'est elle qui te donne la guerre. Tu éprouves des privations ! Eh bien, haine à la royauté ! C'est elle qui voulait t'asservir par la famine. Tu appelles l'union et la concorde ! Haine à la royauté qui organise la guerre civile et le massacre des républicains. Représentants du peuple, recevez l'expression de mes sentiments. Que ne puis-je reculer les bornes de cette étroite enceinte ; que ne suis-je au milieu de tous mes concitoyens ! C'est en présence de tous les peuples ; c'est dans le sein de l'humanité entière que je voudrais déposer mon serment : *Haine à la royauté !* »

(2) Abrial, André-Joseph, né en 1750 à Annonay, mort à Paris en 1828, avocat, puis directeur d'un comptoir, au Sénégal. Malade sous l'influence du climat, il revint en France. A la Révolution, il fut nommé commissaire du roi, dans le 6e arrondissement de Paris, peu de temps après, obtint la même place au tribunal de cassation, succédant à Hérault de Séchelles, place qu'il conserva jusqu'en 1799. A cette époque il fut envoyé à Naples, pour organiser la république parthénopéenne. A son retour, le ministère de la justice lui fut confié. Bonaparte lui dit alors : « Je ne vous connais pas ; mais on m'a dit que vous étiez le plus honnête homme de la magistrature. Aussi, vous devez en avoir la première place. »

(3) Emery, Jean-Louis-Claude, comte de Grozydela, né à Metz en 1752. Il était d'origine juive, converti. Son père fut procureur au parlement de Metz ; lui avocat. Député aux États généraux, juge de cassation sous la Révolution. Après le 18 brumaire, entra au Conseil d'État. Il mourut à Paris en 1823.

an IX (17 juillet 1801), et elle se poursuivit durant cent deux séances. Bonaparte en présida cinquante-sept. Elles n'étaient ni les moins longues, ni les moins intéressantes. Ces jours-là, les séances commençaient à midi et ne se terminaient point avant sept, huit, et même neuf heures du soir ; et durant cet espace de temps si laborieux, la lucidité d'esprit du premier consul ne faiblissait jamais. Son langage, sa discussion, ses raisons, sa verve, en un mot, étaient aussi abondants, aussi saisissants à la fin de chaque séance, qu'au commencement. Ce n'est pas seulement Rœderer, qui fut un des historiens du Consulat, c'est Lacretelle, c'est Thibaudeau, ce sont tous les contemporains, qui ont donné le même témoignage. La prépondérance de Bonaparte s'affirmait, alors, sur ses contradicteurs, juristes nourris de l'étude des textes. Lui, au contraire, parlait en homme d'État, voyant de haut les passions humaines dans la société, la brutalité des hommes, la faiblesse des femmes ; et s'il revendiquait pour l'homme une autorité maritale incontestée, il n'oubliait pas la défense de la femme, lorsqu'il s'agissait des droits de son cœur et de son amour. Lacretelle, à cet égard, cite les nobles paroles que Bonaparte prononça dans la discussion sur la mort civile : « Un article décidait que la mort civile emportait la dissolution du contrat civil du mariage et l'incapacité d'en contracter un nouveau : — « Il serait donc défendu, s'écriait Bonaparte, avec une éloquence émue, à une femme, profondément convaincue de l'innocence de son mari, de suivre, dans la déportation, peine à la fois humaine et utile, l'homme auquel elle est plus étroitement unie ? Ou, si elle cédait à sa conviction, à son devoir, elle ne serait plus qu'une concubine ! Pourquoi ôter, à ces infortunés, le droit de vivre l'un auprès de l'autre, sous le titre honorable d'époux légitimes ? La société est assez vengée par la condamnation. Tuez plutôt le condamné. Alors, sa femme pourra, du moins, lui élever un tombeau dans son jardin et venir y pleurer. »

Et Lacretelle ajoutait : « Un rapprochement douloureux se présente à la pensée. Ce maître de la France, qui en fut longtemps le bienfaiteur, devait aussi connaître le supplice de la déportation et l'espèce de mort civile qui en est la suite. Lui, qui avait exprimé, avec tant de noblesse, les

devoirs de la femme, dans la catastrophe la plus cruelle qui puisse peser sur son époux; à quels tourments ne dût-il pas être livré, sur le rocher de Sainte-Hélène, lorsqu'il cherchait vainement, sur les flots de la Méditerranée d'abord, et ensuite sur les eaux de l'Océan, le vaisseau qui eût conduit, vers lui, son épouse, remettant son fils chéri entre ses bras ! »

Ceux qui s'offusquent des louanges données à un conquérant, ont prétendu que les discours de Bonaparte, dans les discussions du conseil d'État, tenaient leur vigueur, leur originalité et leur profondeur, de Locré, le rédacteur des procès-verbaux de ces admirables séances (1). Thibaudeau a répondu à ces dénigrements (T. II, de ses *Mémoires*). « C'est une erreur, dit-il; Locré rédigeait les procès-verbaux des séances et envoyait sa rédaction, imprimée en mi-marge, aux membres du conseil, afin qu'ils pussent les rectifier, s'il y avait lieu. Le secrétaire général ne se permettait pas d'autre licence, que celle de mettre, en état de supporter l'impression, quelques phrases, qui avaient parfois le négligé de la conversation. C'était, sans doute, ce qu'il faisait aussi, pour les opinions du premier consul. Par sa rédaction, Locré a donné à tous les discours un style mesuré, grave, froid, uniforme, tel que peut-être l'exigeait la matière. Mais loin d'avoir flatté le premier consul, en le faisant parler, comme tous les autres, ses discours, par cette rédaction, ont, au contraire, en grande partie, perdu la liberté et la hardiesse de la pensée, l'originalité et la force de l'expression (2). »

Dans ces débats si compliqués, on s'étonne de l'absence

(1) Locré de Roissy était né à Leipsick de parents français en 1758. Il mourut à Mantes, en 1840. Son père possédait une manufacture de porcelaine, à la façon de Saxe, dans un des faubourgs de Paris. Il étudia le droit, se fit inscrire au Parlement de Paris, en 1787 ; puis il devint secrétaire de la commission chargée du classement des lois nouvelles, commission composée de Merlin et de Cambacérès. Il devint secrétaire rédacteur du conseil des Anciens en 1795, puis secrétaire général du conseil d'État en 1800.

(2) De Broglie, au contraire, lorsqu'on lui parlait de Bonaparte, de ce génie qui devinait tout ce qu'il n'avait pas appris, répondait : « Il faut croire que j'ai joué de malheur, car à toutes les séances où j'ai assisté, je n'ai jamais entendu Bonaparte que disant des *coquecigrues*. Pourtant, M. Locré, le rédacteur des procès-verbaux, est un homme de la véracité duquel on ne peut pas douter, et j'avoue que, dans son livre, Napoléon parle souvent fort bien. » On mettra les choses au point, en se rappelant que M. de Broglie fut le gendre de



de Merlin de Douai, « le prince des jurisconsultes », qui aurait dû être l'un des premiers appelé à ces délibérations. Bonaparte, à Sainte-Hélène, a répondu à cette observation. « Si la personne de Merlin, disait-il, n'était pas présente parmi nous, son esprit y était. » Bonaparte, en effet, à qui Merlin inspirait une grande confiance, le faisait venir chaque fois qu'une question importante devait se traiter, et il mettait à profit sa vaste érudition et ses qualités éminemment pratiques. « Au conseil d'État, j'étais très fort, ajoutait l'exilé de Sainte-Hélène, tant qu'on demeurait dans le domaine du code ; mais dès qu'on passait aux régions extérieures, je tombais dans les ténèbres, et Merlin était alors ma ressource. Je m'en servais comme d'un flambeau ; sans être brillant, il est fort érudit, puis sage, droit et honnête, un des vétérans de la vieille et bonne cause. » (Sainte-Hélène, 3 oct. 1816).

§ V

Nul, on le sait, ne discernait mieux la valeur des hommes que Bonaparte, et le parti que l'on pouvait tirer d'eux. C'est à la Cour de cassation qu'il devait laisser Merlin, parce qu'il fallait, à ce moment-là, fixer la jurisprudence des tribunaux, ne point laisser dévier les sentences vers les coutumes abolies, et faire respecter le nouveau droit écrit. Merlin était le juriste le plus propre à diriger cette œuvre immense et écrasante. Il avait, durant sa jeunesse, étudié le vieux droit jusqu'à satiété; il en connaissait toutes les difficultés, toutes les rubriques. Pendant les quatorze années qui avaient précédé la Révolution, — de 1775 à 1789, — tandis qu'il exer-

Mme de Staël ; et l'on sait l'inimitié qui séparait la célèbre femme du premier consul.

Bigot de Préameneu, en parlant à Locré lui disait : — « Personne n'a mieux connu que vous, n'a suivi plus exactement le mouvement, et je pourrais dire les nuances de la discussion. Chacun de ceux qui y ont pris part, n'a cessé d'admirer avec quelle précision, avec quelle clarté, avec quelle scrupuleuse fidélité, ses idées se trouvaient consignées dans le procès-verbal. Votre dernier travail sera, en quelque sorte, le complément de cette immense opération. » Bigot voulait parler de *l'Histoire des délibérations du conseil d'État*.

çait la profession d'avocat à Douai, il s'était donné tout entier à cette science difficile. Levé à quatre heures du matin, il s'enfermait aussitôt dans son cabinet, y travaillait, sans désemparer, jusqu'à l'heure des audiences, et l'audience terminée, il revenait chez lui et ne quittait point ses dossiers et ses livres, que son labeur quotidien ne fût achevé. Depuis la Révolution, il vivait à Paris, membre des grandes assemblées politiques, attaché par ses collègues aux commissions chargées de l'élaboration des codes. Dans la législation, rien ne s'était fait sans lui. Il connaissait donc, mieux que personne, les raisons qui avaient motivé les changements des lois, l'esprit nouveau dont elles étaient issues. Il avait suivi, au jour le jour, l'éclosion des principes maintenant appliqués, et pour en conserver la signification exacte et forcer les tribunaux à se rallier, tous unanimement, à la même jurisprudence, il y fallait ce grand esprit, travailleur obstiné, sagace et solide. C'est pourquoi Bonaparte ne voulut pas le distraire du poste où il l'avait placé avec intention. D'abord substitut de Bigot de Préameneu, au tribunal de cassation, il prit sa place, comme commissaire du gouvernement, près cette juridiction élevée, lorsque Bigot devint conseiller d'État. Cette influence sur les magistrats, cette autorité dans l'exposition des doctrines nouvelles, cette longue suite de thèses, toujours identiques à elles-mêmes, lui conquirent une gloire durable. Ce fut la partie de sa vie, d'ailleurs, la plus pure, la plus utile, la plus indiscutée. Elle se perpétua même, au delà du temps de sa proscription, subie comme régicide, à la restauration des Bourbons (1). Ses conclusions étaient attendues, comme la *dernière raison de la loi*, et elles emportaient presque toujours la décision des juges.

Les opinions émises par les conseillers dans les discussions

(1) Proscrit, il se réfugia en Belgique. Mais, ni la Belgique, ni la Hollande, ni l'Angleterre, où il pensait débarquer, ne le voulurent recevoir. Il pensa se diriger alors vers les États-Unis ; mais le vaisseau, sur lequel il était monté, fit naufrage à Flessingue. Il put éviter la mort et revenir en Hollande. Le gouvernement de la France demanda sa nouvelle expulsion. Le prince, ému de ce malheur persistant, répondit noblement : « La mer me l'a rendu ; je le garde. » Il rentra en France, après la Révolution de 1830, et reprit sa place à l'Académie des Sciences morales. Il passa les dernières années de sa vie dans une retraite obscure. Devenu presque aveugle, il trouvait encore des jouissances à se faire lire, par son secrétaire, quelques pages du *Digeste*. Il mourut le 28 décembre 1838.

du Conseil d'État, et rapportées par Locré, sont le plus souvent d'une haute élévation de pensée. Maleville se distingua surtout dans la question du divorce. Voici ce que rapporte Locré sur la séance du 14 vendémiaire an X. C'est Maleville qui parle (1) :

« (Il) dit que le mariage n'est plus qu'un concubinage, si la volonté de l'une des parties (au sujet de l'incompatibilité), suffit pour le dissoudre. Comment un homme sensé oserait-il se marier, ou un père tendre donner sa fille à quelqu'un qui pourrait la déshonorer et la renvoyer huit jours après, avec ce facile prétexte ? La cause d'incompatibilité, alléguée par une seule partie, n'a été admise chez aucun peuple. Les Romains mêmes n'ont admis le divorce, par consentement mutuel, que par une erreur évidente. Ils mettaient le contrat de mariage sur la même ligne que les autres contrats. Henri VIII avait introduit, en Angleterre, la cause d'incompatibilité. Depuis, elle a été abrogée, et le divorce n'est plus admis que pour cause d'adultère. Encore, faut-il un acte du parlement pour déclarer le mariage dissous. — On fait valoir la considération de la jeunesse des époux ! — Mais la jeunesse est précisément l'âge où l'on abusera le plus de la cause d'incompatibilité. On dit qu'il faut conserver le motif d'incompatibilité, pour ne pas obliger un mari délicat à se couvrir de ridicule, en accusant sa femme d'adultère. Mais, sans examiner ici s'il ne serait pas plus politique et plus juste, de punir sévèrement l'adultère, que d'en faire un sujet de risée ; pour une demande en divorce, pour incompatibilité d'humeur, qui aura pour cause secrète l'adultère, il y en aura vingt, qui n'auront d'autre motif que la légèreté et le

(1) Jacques, marquis de Maleville était né dans le Périgord en 1741. Il mourut à Paris en 1824. Il fut d'abord avocat au Parlement de Bordeaux, puis il s'éloigna de la vie publique pour étudier à fond les lois romaines. En 1790, il était président du Directoire du département de la Gironde. En 1791, élu juge au tribunal de cassation. En 1795, membre du conseil des Anciens Il se lia alors d'amitié avec Barbé-Marbois, Muraire et Portalis. En mai 1799, il cessa de faire partie des assemblées publiques. Mais, au Consulat, il fut au nombre des juges nommés par le Sénat au tribunal de cassation. Portalis a écrit de lui : « Promoteur éclairé de la puissance paternelle et de la liberté de tester, il chercha en toute occasion à concourir, par ses efforts, au rétablissement de cette magistrature domestique, si favorable à la conservation des mœurs. Persuadé que les familles sont les éléments de la société, et que la bonne constitution de l'État dépend en grande partie de la bonne constitution des familles, il repoussa de tous ses efforts le divorce et l'adoption. Il ne se contenta pas d'avoir concouru à la confection de la loi, il voulut en faciliter l'intelligence et en assurer la juste application. Il publia en conséquence une lumineuse analyse de la discussion du Code civil au conseil d'État, et après avoir tenu un rang distingué parmi ses auteurs, il se plaça à la tête de ses interprètes. »

libertinage... Au fond, dans les questions de morale où l'on ne peut rien démontrer, où il n'y a point de règles certaines pour discerner la vérité, il est fort aisé de faire des raisonnements séduisants, quelque parti que l'on embrasse ; et tous ces raisonnements se réduisent à ceci : telle chose vous paraît probable, et à moi, non. Mais il y a un moyen plus sûr que les raisonnements, pour découvrir cette vérité, si difficile à démêler, c'est l'expérience... Or, pourquoi, à Rome, quand les divorces étaient si communs, fut-on obligé de faire des lois, pour forcer les citoyens à se marier ? Pourquoi l'Angleterre, après avoir autorisé le divorce pour cinq causes, l'a-t-elle réduit au seul adultère ? Pourquoi, depuis que nous avons le divorce, y a-t-il tant de mariages annulés, quoique les mœurs n'en soient pas devenues meilleures, ni les mariages qui restent, plus heureux ? Pourquoi y a-t-il cent fois plus de divorces qu'il n'y avait autrefois de séparations ?... Comment, après cette expérience de tous les temps et de tous les pays, pourrait-on croire à la justesse de tous les raisonnements, qui se font en faveur du divorce, et spécialement pour conserver les motifs d'incompatibilité d'humeur et de consentement mutuel ? Comment se persuader qu'ils contribuent, en effet, au bonheur des mariages, à la population, à la pureté des mœurs ?... C'est surtout l'admission de ces motifs qui a fait élever les divorces au nombre effrayant qui nous est certifié ; et l'on voudrait encore conserver ces moyens de dissolution du mariage ! Il est cependant deux vérités que l'on ne peut pas mettre en problème : la première, qu'il n'y a que les mariages qui puissent perpétuer la république ; la seconde, que le nombre des mariages diminue toujours en proportion de l'augmentation de celui des divorces.

« Le ministre de la justice (Abrial) répondit que toutes les lois ont leur inconvénient ; que la meilleure est celle qui en a le moins. Le divorce, pour incompatibilité, peut en quelques-uns être un remède salutaire, mais cet avantage n'est rien, si on le compare à tous les inconvénients qui en peuvent naître et qui peuvent compromettre le mariage lui-même. Qu'est-ce, en effet, que cette allégation d'incompatibilité d'humeur ? Ou elle se résout en fait, ou ce n'est plus que le résultat du caprice. Dans ce dernier cas, peut-on admettre le divorce ? Ne serait-ce pas se jouer du mariage, le plus saint des contrats ? Dans le premier, ou les faits sont graves, ou ils sont légers. S'ils sont légers, tout le monde convient que le divorce ne doit pas avoir lieu. S'ils sont graves, la loi les admet pour causes de divorce, sans qu'il soit besoin d'invoquer l'incompatibilité. A quoi sert donc le divorce pour incompatibilité d'humeur ? Prenez-y garde : dans ce mode de divorce, je trouve presque toujours un des époux sacrifié. Une femme veut se séparer d'un

mari qui lui déplaît, elle alléguera l'incompatibilité d'humeur ; et malgré toutes les protestations que fera le mari de la compatibilité de son caractère, de sa bonne conduite, et de sa douceur, le divorce sera prononcé et le mariage dissout. Il en sera de même, lorsque le mari, par inconstance, ou pour former de nouveaux liens, voudra se débarrasser de sa femme. Une incompatibilité, qui n'a jamais existé, sera invoquée avec succès. Ainsi, contre la règle fondamentale des contrats, le mariage sera dissous par le fait et par la volonté d'un seul, malgré l'opposition et la résistance de l'autre... Au reste, l'expérience éclaire sur les deux systèmes. Dans la législation ancienne, on ne connaissait pas la cause d'incompatibilité, et on ne prononçait la séparation que pour des cas graves; et cependant, dans ce système, les époux n'en étaient pas plus malheureux. La patience étouffait les premiers germes de division. L'idée que le mariage était indissoluble, accoutumait insensiblement un époux à l'autre, et finissait par en faire des époux unis. Depuis qu'il y a plus de facilité pour se quitter, les divorces sont devenus innombrables (1). »

§ VI

Le tribunal de cassation réunissait alors tous les noms illustres du barreau. Au premier rang, brillait Target. Né en 1733, fils d'un avocat au Parlement de Paris, avocat aussi à dix-neuf ans. Laborieux et ambitieux, il commença par fortifier son esprit d'études les plus étendues, portant ses investigations curieuses dans toutes les branches des connaissances humaines. Ses débuts remarquables lui assurèrent, tout de suite, une grande place parmi ses confrères. Il plaida un

(1) Finalement, la cause d'incompatibilité, invoquée par un seul des époux, fut écartée, et, de plus, le divorce fut entouré de diverses prescriptions, dans le but de s'opposer à la fréquence de la rupture des mariages. Ainsi, par exemple, la loi ordonnait aux époux de faire le sacrifice de la moitié de leur fortune à leurs enfants, et elle ajournait à quatre ans toute espèce de nouvelle union... Le divorce ne pouvait avoir lieu que si le mari était âgé de vingt-cinq ans au moins, et la femme de vingt et un ans, et que si le mariage avait duré deux ans, au moins, et vingt ans au plus. Dans aucun cas, le consentement mutuel des époux ne suffisait ; il fallait l'autorisation des père et mère, ou à leur défaut, celui des autres ascendants vivants, en suivant les règles prescrites, lors du mariage. Le divorce prononcé était irrévocable et les deux époux ne pouvaient se réunir légalement sous aucun prétexte. » (Maurice Block : *Dictionnaire de politique et de législation.*) Voir reproduite l'opinion de Bonaparte sur le divorce, T. II de cet ouvrage.

nombre considérable de procès, mais il en est trois qui restent célèbres, et dont les débats furent recueillis par les *Annales du barreau*. D'abord, le plaidoyer qu'il prononça pour la rosière de Salency; ensuite, son mémoire pour le cardinal de Rohan, dans la retentissante affaire du collier de la reine; enfin sa consultation pour la dame d'Anglure, œuvre louée par la Harpe, à la suite de laquelle fut publié l'édit de 1787, rendant l'état civil aux protestants.

Il possédait, au surplus, les vertus de sa profession, la pureté des mœurs, la loyauté, le désintéressement, le courage. Lors de l'exil du Parlement par le chancelier Maupeou, il fit paraître sa fameuse *Lettre d'un homme à un autre homme*, adressée au chancelier, ferma son cabinet, se condamna au silence, jusqu'au jour où le Parlement fut rappelé par Louis XVI. Target eut alors l'honneur de prendre la parole, au nom de l'ordre des avocats, et il présenta les congratulations de ses confrères aux magistrats rentrés dans leurs droits et leur dignité. Élu aux États généraux, ensuite à la Constituante, il contribua à la division de la France en départements; également à l'organisation nouvelle de la magistrature. En 1785, il était entré à l'Académie française, honneur que, depuis cent ans, aucun des grands avocats de Paris n'avait attiré sur soi. Il eût fallu que l'Académie consentît à les agréer, sans recevoir, des candidats, les sollicitations accoutumées. Les maîtres du barreau considéraient ces démarches de politesse comme une humiliation incompatible avec leur profession; et Cochin, Normand, Gerbier, renommés par leur talent et leur éloquence, ne prirent jamais rang parmi les académiciens. Target fut habile. Il désirait cette distinction, et afin de faire lever l'interdit qui pesait sur tous les membres du barreau, il consulta les plus anciens de l'Ordre et ne manqua point de leur faire observer que, dans la haute aristocratie, les plus grands personnages n'avaient jamais reculé devant cette obligation impérieuse des visites. Il sut se faire écouter, sans doute, écarter les objections, car il suivit bientôt l'exemple que donnaient les grands seigneurs, et après ses visites, il fut admis à l'Académie. Son discours, un peu terne, ne s'éleva point au-dessus d'une phraséologie vulgaire, mais il sut se ména-

ger la gratitude des vieux avocats, en associant le nom de Gerbier à son triomphe. Il semblait, à l'écouter, que c'était Gerbier que l'on recevait.

Target était donc un homme considérable, à l'aurore de la Révolution, et lorsque Louis XVI dut se choisir un défenseur, il lui offrit cette mission périlleuse et redoutable, de l'innocenter devant la Convention. Target refusa. Il expliqua son refus, dans une lettre adressée à cette assemblée le 12 décembre 1793.

« Agé de plus de soixante ans, disait-il, fatigué de maux de nerfs, de douleurs de tète et d'étouffements, qui durent depuis quinze ans, qui m'ont fait quitter la plaidoirie, et que quatre années de travaux excessifs ont aigris à un point inconcevable, je conserve à peine la force suffisante pour remplir, six heures dans la journée, les fonctions pénibles de juge, et j'attends avec impatience le moment d'en être déchargé par de nouvelles élections. C'est dire assez, qu'il ne m'est pas possible de me charger de la défense de Louis XVI. Je n'ai absolument rien de ce qu'il faut pour un tel ministère ; et, par mon impuissance, je trahirais, à la fois, la confiance du client accusé et l'attente publique. C'est à l'instant même que, pour la première fois, j'apprends ma nomination, qu'il m'était impossible de prévoir. Je refuse donc cette mission par conscience. » Target.

Était-ce lâcheté, ou crainte d'être inférieur à son rôle ? En ce temps-là, chacun défendait sa vie comme il le pouvait. Il y eut certainement défaut de courage. Mais la conscience de Target se révolta, et soit repentir, soit pitié pour cette infortune royale, il composa une brochure qu'il fit distribuer, à la porte de la Convention ; défense écrite où il revendiquait, pour l'accusé, les droits de la justice et de l'humanité, pendant que de Sèze, à la barre de l'assemblée fanatisée, prononçait la harangue qui a immortalisé son nom.

La brochure contenait, en faveur de Louis XVI, des raisons d'une rigueur impressionnante. « Comme roi, disait Target, Louis XVI est inviolable ; il est innocent. Si la royauté ne lui appartient plus, il n'en reste pas moins irresponsable ; et si vous lui enlevez l'inviolabilité, vous lui devez l'amnistie, comme citoyen. » Target allait plus loin. Connaissant les pas-

sions de cette réunion de sectaires, il écrivait: « C'est un jugement que l'on vous demande; ce n'est point une déclaration politique; soyez juges seulement. » — A ceux qui faisaient un crime à Louis XVI d'avoir été roi, il répondait: « Roi, sans doute ; mais le peuple n'est-il pas solidaire des erreurs royales? Alors, pourquoi feriez-vous expier au roi un crime qu'il n'a pas commis seul? Eh, quoi, d'ailleurs, est-ce que quelques membres de la grande assemblée n'avaient point déjà manifesté leur opinion? Et c'est une règle étroite, une règle positive, une règle universelle, que l'on ne peut se prononcer, comme juge, dans une cause où l'on a déjà fait connaître son avis ! » C'était le langage de la sagesse, celui du droit. Rien n'y fit. Le sort de Louis XVI était décidé d'avance. Malgré les objurgations les plus pathétiques, malgré les raisons les plus fortes, en faveur de l'acquittement, les efforts de Target échouèrent.

Le vieil avocat, comme il le mandait dans sa lettre à la Convention, exerçait depuis la Révolution les fonctions de juge au tribunal du sixième arrondissement, dont il devint bientôt le président. Successivement. il fut nommé président du tribunal du premier arrondissement; puis, sous le Directoire, juge de cassation, place où le maintint le gouvernement consulaire. Bientôt il fut chargé du projet d'un code criminel, de concert avec Treilhard, Vieillard, Oudard et Blondel, également juges de cassation. Le travail achevé, Target fut délégué au Conseil d'État, pour y soutenir la discussion de ce projet.

Il mourut en 1706. Muraire, premier président de cassation, prononça son éloge, l'année suivante, en audience solennelle.

Ce que j'ai dit de Tronchet (1), dans mes précédents volumes, ne suffit point sur le grand avocat. Gêné par sa voix d'une sonorité faible et peu influente sur les auditeurs, il s'éloignait instinctivement de la barre des tribunaux et il s'était résigné à recevoir les plaideurs en son cabinet, à leur fournir tous les moyens de défense, que sa finesse, sa science

(1) Il était né à Paris, en 1726. Son père était procureur au Parlement. Il destina son fils au barreau.

profonde du droit, lui faisaient découvrir. Il « consultait », plus qu'il ne plaidait. A l'inverse de Gerbier, son ami, l'improvisateur éloquent, Tronchet préférait, avec ses clients, les entretiens familiers où se démontrait son talent de pénétration, dans les plus obscures, les plus inextricables difficultés des procès. La plupart des avocats s'attachaient alors aux lois romaines, qui avaient envahi nos codes, écartant de leurs discussions le droit coutumier, approprié pourtant à nos mœurs nationales. Tronchet tenait, au contraire, aux lois que les usages du pays avaient provoquées et fixées en règles immuables ; et dans les délibérations sur le projet de Code civil, on trouvait toujours le vieillard de leur côté, défendant pied à pied ce qu'il sentait plus conforme au caractère de la nation, surtout dans les chapitres concernant les successions, les partages, les hypothèques. Dans le chapitre sur le mariage, il réussit à faire admettre le régime de la communauté, comme le droit commun des Français.

Après les États généraux où il avait figuré, désabusé sur les bienfaits de la Révolution, il se retira dans une villa qu'il possédait à Palaiseau. Là, il vivait ignoré, attendant la fin des dissensions politiques. Il croyait être oublié, n'être jamais forcé de sortir de sa retraite, lorsqu'une lettre de Garat, alors ministre de la Justice, le vint avertir que Louis XVI l'avait choisi comme l'un de ses défenseurs. Plus courageux que Target, il n'hésita pas, accepta tout de suite et envoya son adhésion au ministre, dans une lettre, un peu alambiquée à vrai dire, mais que la violence des temps révolutionnaires excuse. La voici :

« Citoyen ministre, entièrement étranger à la Cour avec laquelle je n'ai jamais eu aucune relation, directe ou indirecte, je ne m'attendais pas à me voir arraché, au fond de ma campagne, à la retraite absolue à laquelle je m'étais voué, pour venir concourir à la défense de Louis Capet. Si je ne consultais que mon goût personnel et mon caractère, je n'hésiterais pas à refuser une mission dont je connais toute la délicatesse et peut-être le péril. *Quoi qu'il en soit, je me dévoue au devoir que m'impose l'humanité.* Je vous prie de recevoir le serment que je fais entre vos mains, et que je désirerais voir publier que, quel que soit l'événement, je

n'accepterai aucun témoignage de reconnaissance de qui que ce soit sur la terre. Ce jeudi 13, Trónchet. »

On lui a reproché, dans son plaidoyer pour Louis XVI, une discussion pleine d'argutie, tirée de la chicane, plutôt que du caractère du roi. Il fut habile de dialectique serrée ; il ne fut pas éloquent. L'avocat, non l'orateur, s'y faisait trop sentir. Mais on a oublié qu'il n'était point autre ; débatteur d'affaires plutôt qu'orateur. Le rôle, que Louis XVI l'avait forcé de prendre, ne convenait point à son talent. Néanmoins, le roi lui tint compte de ce dévouement spontané, et dans son testament, il a mentionné Tronchet avec reconnaissance.

Bonaparte fit de l'avocat un premier président du tribunal de cassation, quoiqu'il ne l'aimât point ; ce qui était réciproque chez Tronchet, qui ne sympathisait point avec le général. Cependant l'un et l'autre s'estimaient, parce qu'ils reconnaissaient, en chacun d'eux, la qualité dominante de leur propre caractère, la volonté, l'inflexibilité, la décision prompte de l'esprit. En 1801, la sénatorerie d'Amiens lui fut attribuée, avec le titre de sénateur. En ce temps-là, il était veuf, marié fort tard (68 ans) à une femme qu'il avait perdue en 1797. La fin de sa vie approchait, car il mourut en 1806, occupant ses loisirs à la poésie et aux mathématiques. François de Neufchâteau loua sa mémoire dans un discours sur sa tombe, au Panthéon, où il fut inhumé le premier des sénateurs.

Parmi ces magistrats, jadis avocats avant la Révolution, Henrion de Pansey tenait aussi une place considérable. Il était lorrain, né en 1742, à Treveray près de Ligny, d'un père qui occupait une charge dans la magistrature. Avocat à vingt et un ans, il vint à Paris et se livra à l'étude exclusive des lois et coutumes qui régissaient les fiefs. Il avait réussi à se faire distinguer, en publiant un ouvrage sur le droit féodal ; mais le jour de la publication se trouva la veille de l'abolition de la féodalité, 3 août 1789, et la notoriété que lui valut cette étude resta sans effet ; cette science acquise ne lui était plus utile. Toutefois, son nom était sorti de l'ombre, et, à la Révolution, ses deux protecteurs, Treil-

hard et Merlin, l'envoyèrent administrer la Haute-Marne. Il n'y resta point, devenu suspect à François de Neufchâteau; et pour se faire oublier, il se retira pendant quelque temps à Pansey, une propriété de famille dont il prit le nom, pour se séparer de ses nombreux homonymes. Au 18 brumaire, il fut appelé à siéger comme conseiller au tribunal de cassation. Bonaparte l'y maintint. Mais il n'était encore qu'un magistrat sans relief, connu seulement de ses amis, qui recherchaient en lui la grâce de son esprit, son enjouement, ses saillies de bonne compagnie et la société qui se réunissait en son salon, hommes de lettres, artistes, parmi lesquels on remarquait Chaptal, Laplace, Berthollet. En 1807, Napoléon le désigna pour faire partie d'une commission où se devaient discuter des demandes en grâce. L'empereur émit un avis que l'assistance s'empressa d'accueillir. Henrion de Pansey résista, et il fit valoir ses raisons, d'une manière si précise et si convaincante, que Napoléon se rallia aux raisons du vieux conseiller. Lui parti, il s'adressa à Daru, à Cambacérès, les interrogea sur ce « vieux bonhomme », disait-il, qui l'avait émerveillé, et qu'il eût voulu voir en son conseil d'État. Le décret de nomination fut aussitôt préparé, signé et publié. Mais Henrion de Pansey ne voulut point accepter cette situation nouvelle. Il tenait à son siège de magistrat. L'empereur, qui le reçut aux Tuileries, le fit changer d'avis. « Je n'entends pas, mon cher président, lui dit-il, que vous quittiez la Cour. Je ne vous demanderai que des conseils de vive voix. Il y a dix ans que vous devriez être de mon conseil. J'ai grondé Cambacérès de ne m'avoir pas parlé de vous plus tôt. » A la restauration des Bourbons, Henrion de Pansey occupa quelque temps le ministère de la justice, et recevant ses employés comme c'est l'usage, il leur adressa quelques mots qui peignent bien l'homme et sa bonté et la pureté de ses intentions. « Messieurs, leur dit-il, je ne crois pas rester avec vous assez longtemps pour vous faire beaucoup de bien, mais, au moins, soyez sûrs que je ne vous ferai pas de mal. »

Il vécut jusqu'en 1829, et mourut, presque aveugle, d'une affection de poitrine. Son ouvrage, de *l'autorité judiciaire en France*, est un des plus profonds, sur ce sujet.

Je ne saurais rien ajouter, à mes études antérieures, sur les hommes éminents qui honorèrent la magistrature par leur talent ; rien sur Muraire, qui fut premier président de la Cour de cassation ; rien sur Berlier, sur Treilhard, sur Régnier, sur Portalis et sur Siméon. Mais un des magistrats de cassation, parmi tous les autres de cette époque, mérite une mention particulière, moins comme magistrat que comme philosophe, qui a laissé un ouvrage devenu célèbre sur *La Physiologie du goût* ; je veux parler de Brillat-Savarin.

Lorsque le Consulat commença, Brillat-Savarin avait quarante-cinq ans, et devenu conseiller à la Cour de cassation, il s'incrusta dans cette situation, il s'y attacha invinciblement, prêt à toutes les palinodies, pour n'en jamais sortir. Sa vie avait été si agitée et sa fortune si atteinte, qu'il voulait la quiétude et le repos à tout prix. D'une famille originaire de Belley, et vouée aux fonctions judiciaires, il fut d'abord avocat, puis lieutenant civil au bailliage de sa ville natale. A la Révolution, ses concitoyens le députèrent aux États généraux, et cette entrée dans la politique lui valut toutes les tribulations qui suivirent.

Ne pouvant être réélu à l'assemblée législative, il obtint, comme compensation, l'administration de sa ville natale, et devint maire de Belley. Mais, ainsi placé, il était trop en évidence pour n'être point suspect aux émissaires de la Convention qui parcouraient alors les départements. Sur le point d'être arrêté, il s'enfuit en Suisse, de là en Amérique, à New-York où, pendant trois ans, il dut chercher ses moyens d'existence, en donnant des leçons de français et, le soir, en coopérant à l'orchestre d'un théâtre. Ses biens aussitôt furent saisis, comme l'étaient ceux des émigrés, biens contenant un vignoble excellent qui fut vendu et qu'il regretta toujours.

Rentré en France après thermidor, il réussit à se faire replacer dans la magistrature. Certain, dès lors, de son avenir, il se livra, durant ses loisirs, à une étude qui le passionnait, à la physiologie du goût, qu'il émailla d'anecdotes piquantes, d'observations spirituelles, de fines critiques. Il l'écrivit à petits coups, sans hâte, et tellement attaché à son

œuvre, qu'il ne se séparait point de son manuscrit, l'emportait au tribunal où tous les feuillets, un jour, furent égarés et heureusement retrouvés. Son style est élégant, solennel, très châtié, mais grave, comme s'il émettait des aphorismes sur le bonheur du genre humain. Il en est persuadé, au surplus ; on le sent pénétré de l'importance de son sujet, et il lui arrive de dire : « Celui qui découvre une étoile n'est point aussi utile au genre humain et contribue moins à son bonheur que celui qui lui enseigne un mets nouveau (1). »

Tels furent les magistrats du Consulat.

GILBERT STENGER.

(1) Brillat-Savarin était né à Belley en 1755. Très haut de taille, il était cependant homme d'esprit. Son ouvrage sur le goût est aussi attrayant que varié. Il contient une foule de réflexions sur les plaisirs les plus délicats de la table ; des règles pour préparer certains mets, des recommandations pour épurer le goût. Et quoique écrit en un style de puriste, il est plein de néologismes. Il y emploie les mots de *garrulité*, *truffivores*, *s'indigérer*, *obésigène*. Un exemple donnera une idée de sa manière, quand il écrit : « Un dessert sans fromage est une belle à qui manque un œil » — ou bien « convier quelqu'un, c'est se charger de son bonheur, pendant tout le temps qu'il est sous votre toit. » Mais sa gastronomie n'était point de l'intempérance. Il disait que ceux qui s'indigèrent, ou qui s'enivrent, ne savent point manger. Il mourut à la suite d'un rhume, en 1826.

La question marocaine

(Impressions de Tanger)

Tanger, mai 1905.

Les côtes d'Espagne n'ont pas encore disparu à l'horizon. Elles s'estompent toujours dans les brumes du matin et Tanger nous apparaît déjà avec ses maisons blanches et colorées. Le ciel d'un gris terne ne contribue pas à en aviver les tons.

Deux vaisseaux de guerre français parmi lesquels le *Du Chayla* maintiennent et affirment nos droits dans la rade du port marocain.

Le débarquement sur un wharf construit en bois au milieu d'une foule bigarrée et hurlante de Maures et de Rifains : porteurs, guides, interprètes, qui nous accueillent par des apostrophes prononcées dans un français guttural et quelque peu mêlé de mots arabes ou espagnols.

La ville aux rues étroites et montantes encombrées par la foule des Arabes et des ânes qui jouent le rôle de voitures et de porteurs a gardé toute son individualité musulmane. Malgré quelques inscriptions en langue étrangère aux devantures de certaines boutiques, malgré quelques maisons européennes on perçoit aisément qu'ici l'Islam règne en souverain incontesté. Les Arabes fiers et drapés dans la majesté de leurs burnous, le front plissé et soucieux, semblent rêver à quelque projet grandiose. De profondes pensées semblent

agiter ces têtes augustes et nobles alors que derrière cette impassibilité de commande il n'y a qu'un vide insondable d'idées ou plutôt que des conceptions enfantines qui n'ont pas varié depuis le Moyen-Age.

Une grande indolence alliée à un dédain de l'effort, un certain respect des convictions d'autrui, un fanatisme religieux de tous les instants, un mépris souverain des Européens dont ils ne peuvent comprendre la civilisation : tels sont les principaux traits de caractère et les idées dominantes de ces musulmans convaincus.

Telle a été sur ces mentalités simples et funestes l'influence du fatalisme de l'Islam qu'elle a anéanti à tout jamais le désir du progrès chez les peuples intelligents et vigoureux du Maroc dont jadis les Romains avaient fait une des plus belles provinces de leur empire. C'est en effet, ce sol riche et prospère qui fournissait à la métropole mondiale les multiples produits de son agriculture et avait mérité comme la Sicile le surnom de grenier de Rome.

A l'heure actuelle malgré l'œuvre de pénétration européenne, le pays a gardé son caractère musulman. Ce n'est pas une nation conquise comme l'Algérie, protégée comme la Tunisie, occupée militairement comme l'Égypte. Le descendant des califes, l'héritier d'un des plus puissants souverains des régences barbaresques y règne en maître, protégé par l'organisation puissante du Maghzen, les canons de parade de la citadelle tangéroise et les troupes régulières de Fez.

Les compétitions des puissances européennes ont, depuis longtemps déjà attiré l'attention générale sur cet empire qui jusqu'au milieu du XIX[e] siècle avait vécu d'une vie particulière et retirée, n'avait eu que quelques rapports commerciaux et diplomatiques avec l'Angleterre et l'Espagne, et n'avait connu de l'Europe que les boulets des frégates qui, tour à tour, bombardèrent Mogador ou Tanger.

Le voisinage de l'Empire du chérif et de notre colonie algérienne devait fatalement en faire un sujet de préoccupations pour notre diplomatie. Après le dernier traité franco-anglais et les raisonnables concessions de la Grande-Bretagne toute facilité semblait nous avoir été donnée pour déve-

lopper la pénétration pacifique au Maroc et y établir peu à peu notre influence.

Par un coup de théâtre aussi brusque qu'inattendu l'empereur d'Allemagne, cet admirable commis voyageur couronné, fait annoncer par la presse officieuse qu'il a l'intention de s'arrêter à Tanger dans une croisière qu'il projette sur les côtes de la Méditerranée. « L'Allemagne, avait écrit la *Kolonial Zeitung,* il y a déjà cinq ans, ne doit pas se désintéresser de la question marocaine car si elle se laissait prévenir par la France, elle ne ferait pas plus figure au Maroc qu'en Algérie et en Tunisie. »

La visite de Guillaume II à Tanger produisit, en France et en Angleterre, une véritable émotion. Il y eut grand remue ménage diplomatique dans notre pays. Déclarations et interpellations se sont suivies. Une crise ministérielle a été à grand'peine conjurée (1). Avec la vivacité et la passion qui le caractérisent, le peuple français est porté à s'exagérer le péril. Les esprits se sont échauffés et personne n'a su conserver cette dignité et cette persévérance que l'Angleterre garda toujours aux moments les plus tragiques de son histoire. Quelle avait été la cause de la visite impériale ? Il est hors de doute que le Kaiser s'est résolu à cette manifestation sensationnelle dans le but d'affirmer à toutes les puissances, en général et à la France en particulier, que le traité franco-anglais était lettre morte pour l'Allemagne et qu'il refusait à notre pays le droit de s'annexer d'une façon occulte mais progressive l'empire du Maroc. Nous ne cherchons pas à la France, disent les quotidiens d'Outre-Rhin, une querelle d'Allemand, nous voulons seulement maintenir au Maroc la politique de la porte ouverte. Singulières protestations libérales de la part d'une nation qui pratique, chez elle et dans ses colonies, le protectionnisme le plus étroit !

Certes les négociations diplomatiques les démonstrations militaires, les voyages de souverains sont d'excellents moyens de pénétration dans un pays neuf mais il faut qu'il y ait, à côté des démonstrations extérieures, quelque chose de per-

(1) Cet article a été écrit en mai 1905, à une époque où l'on en pouvait croire à l'importance donnée par l'Allemagne à des revendications marocaines dans un intérêt de politique générale.

manent qui puisse résister aux variations de la politique : un commerce croissant, des relations suivies, une influence économique continue.

Le commerce allemand du Maroc a-t-il cette importance que certains veulent bien lui accorder ? Je tiens à ne donner ici, que des renseignements exacts qui, la plupart, m'ont été fournis par l'aimable fondé de pouvoir de la maison Allier, un de nos compatriotes qui depuis longtemps établi à Tanger connaît parfaitement la situation économique des diverses puissances du Maroc. Il y a à Tanger 40 allemands et protégés y compris le personnel de la légation sur près de 45.000 habitants dont 500 français. Dans le reste du pays vivent une cinquantaine de sujets de l'empereur Guillaume notamment à Fez, Mogador, Larache, Casablanca.

Deux maisons très importantes unissant la commission à la banque. Hassner Joachimssohn et Reutmann représentent la majeure partie du commerce allemand à Tanger et dans le Maroc. Le commerce allemand à Tanger, le port le plus important du Maroc et pour lequel on possède des statistiques sérieuses, a été en 1899 de 1.018.000 francs à l'exportation et à l'importation alors que celui de l'Angleterre était de 6.900.000 francs et celui de la France de 2.000.000 fr. (1).

Les Allemands ont installé à Tanger une poste bien aménagée et qui dessert les principaux ports marocains.

Elle a fait une concurrence sérieuse à la poste française à une époque où notre administration refusait la monnaie marocaine invraisemblablement dépréciée mais, à l'heure actuelle, tant par les lettres que par les colis envoyés la poste française tient la première place.

Les Allemands n'ont pas de câble télégraphique entre Tanger et l'Europe. Il existe, au contraire, une ligne française ouverte le 24 juin 1901. Il y a quelques jours, en outre un câble vient d'être établi entre Cadix et Tanger.

Deux lignes de navigation allemande assurent les communications entre Tanger, Larache, Casablanca et Mogador et Hambourg.

(1) On ne compte pas les marchandises venant par terre d'Algérie, ou transitées par Gibraltar et formant un sérieux appoint de l'importation française au Maroc.



La Compagnie Oldenburg, portugiesische, Dampfschiffs, Rhederei dont les départs sont bimensuels et la Compagnie Worrmann qui, tous les mois, dessert les principaux ports marocains. Ces lignes de navigation, quelque importantes qu'elles soient, ne peuvent guère rivaliser tant par la fréquence des départs que par l'organisation des paquebots avec la Compagnie Touache dont les navires, visitent toutes les semaines Oran, Melilla, Tétouan et Tanger et la Compagnie N. Paquet qui, deux fois par mois, fait escale à Larache, Tanger, Rabat, Casablanca, Mazagan, Saffi et Mogador.

En 1899, quatre-vingt-seize navires français jaugeant 65.137 tonnes ont fait escale à Tanger contre soixante-quatre paquebots allemands dont le tonnage peut être approximativement évalué à 52.479 tonnes.

La statistique dans sa sécheresse et son impartialité inexorable nous prouve, suffisamment, que l'Allemagne a beaucoup à faire pour supplanter l'influence économique de la France à Tanger en particulier, et dans l'empire du chérif en général.

Les sujets du Kaiser ont donc grand intérêt à détourner leurs efforts des rives du Maghreb car il leur sera difficile de rivaliser avec notre pays qui, tant par ses possessions algériennes que par son voisinage maritime méditerranéen est naturellement porté à exercer une influence croissante sur les destinées futures de l'empire du chérif. Le Maroc est le complément nécessaire de l'Algérie. Les anciennes régences barbaresques sont devenues, Tripoli excepté, des possessions de la France. Une seule d'entre elles : le Maroc est restée, en nos temps modernes, le refuge des pirates du Rif et des pilleurs de caravanes. Les affaires Perdicaris et Harris l'enlèvement de M. de Segonzac attestent l'insécurité qui règne à l'intérieur du pays et même aux portes de la plus civilisée des villes marocaines de Tanger.

L'anarchie du Maghreb ne peut que nuire à nos intérêts algériens. Les troubles suscités par des rebelles fanatiques où des bandits ont leur contre-coup sur les frontières du département oranais. Il est temps d'enrayer un mal qui ne fait que grandir. Le traité franco-anglais nous a assuré au Maroc la prédominance et a déterminé l'étendue de nos

droits. Il est nécessaire de les exercer sans rigueur il est vrai mais aussi sans faiblesse malgré les récriminations d'une puissance qui, tard venue à la politique coloniale cherche, coûte que coûte, à assurer des débouchés à sa production sans cesse croissante.

L'Allemagne a des intérêts minimes au Maroc et la visite de l'empereur n'aura pas pour résultat de les accroître. On s'est exagéré en Europe, l'influence de cette manifestation impériale sur le gouvernement et le peuple du Maghreb.

Certes le musulman auquel on dit : « Tu vois devant toi un sultan européen, chef d'une grande nation riche en argent et en soldats : » est frappé par la personnalité du souverain quoique infidèle et par l'idée de puissance qu'il représente. L'empereur Guillaume est venu à Tanger revêtu d'un de ses plus beaux uniformes, mais l'effet qu'il a produit a été médiocre. Le cortège était assez peu brillant et les musulmans qui se pressaient autour de lui ont remarqué qu'il n'avait pas cette assurance et cette dignité qui convient à un chef puissant et respecté. Son allure n'était ni fière ni martiale. Il n'avait pas le visage énergique et triomphant des jours de revue, cette attitude martiale si souvent reproduite par les journaux illustrés alors qu'il affirme son amour de la paix devant quatre ou cinq corps d'armée. Des personnes bien informées m'ont assuré qu'il avait été effrayé par des bruits d'attentat dirigés contre sa personne.

Des anarchistes espagnols devaient en être les auteurs. Prudemment l'empereur a négligé de visiter la ville et s'est contenté de passer rapidement du yacht à la légation allemande. Il n'a pas pris contact avec cette foule bigarrée et hurlante composée de Musulmans aux conceptions enfantines et qui se représentent d'une autre façon la puissance et la majesté d'un chef d'État.

La visite de l'empereur n'a donc pas eu l'effet qu'il en attendait sur la population marocaine.

Son résultat principal a été de faire balayer les rues et repeindre quelques maisons de Tanger qui se trouvaient sur le passage du cortège.

L'apparition impériale n'a eu que la valeur d'une

fantaisie diplomatique qui ne laissera rien après elle (1).

Elle a défrayé quelque temps les conversations des indigènes mais peu à peu le bruit que l'on a fait autour d'elle s'est apaisé.

La France a, depuis longtemps, jeté les yeux sur le Maroc. Elle y apparut dans la seconde moitié du dernier siècle, à une époque où le pays n'avait de rapports sérieux qu'avec l'Angleterre et l'Espagne. La première de ces nations, grâce à une politique habile et douce, a acquis sur le marché marocain une situation considérable. Politiquement et économiquement, elle y dominait, et sa puissance avait pour principaux appuis : une marine de guerre de premier ordre et les canons de la citadelle de Gibraltar. L'importation des cotonnades en fait encore la première nation commerçante au Maroc. En 1899, la valeur des marchandises exportées de Tanger ou importées, a été de 7.600.000 francs plus de la moitié du commerce total de la ville avec les nations européennes. Par le dernier traité, l'Angleterre en compensation de certains avantages et concessions que nous lui faisions en d'autres pays, a reconnu notre prédominance dans l'empire du chérif et, d'elle-même, a abandonné toute lutte d'influence avec nous.

Son commerce très développé lui conserve une situation de premier ordre, et il n'est pas de notre intérêt de le combattre puisque politiquement nous avons fait d'une puissance que nous considérions comme rivale, une amie sûre et fidèle.

Depuis longtemps les Espagnols sont en rapport avec le Maroc. C'est de ce pays que sont partis les guerriers musulmans qui envahirent la péninsule ibérique. C'est un marocain Tarik, qui, le premier, suivi d'une petite troupe, franchit le détroit, foula le sol de l'Andalousie et combattit le roi Wisigoth.

Lorsque Ferdinand et Isabelle firent flotter, sur les murs de Grenade conquise, les pennons alliés d'Aragon et de Castille, il semblait que leur but ne fût pas entièrement atteint. A leur tour les chrétiens vainqueurs cherchèrent à rétablir

(1) Nous ne pouvions prévoir à l'époque que la question marocaine devait mettre en question la politique étrangère de la France.

leur domination dans les vieilles provinces de Mauritanie qu'occupaient les Arabes. L'Espagne, à chaque époque de son histoire, a guerroyé ou est entrée en négociation avec le Maroc.

Tanger fut bombardée en 1790 par la flotte espagnole. Ceuta, et les autres présides attestent encore les desseins de conquête qu'eurent naguère les Castillans. A la fin du XIXe siècle on a même pu croire qu'une guerre très longue allait éclater entre les deux pays, mais, à l'heure actuelle, l'Espagne n'a plus au Maroc que des intérêts historiques. Son essor économique est trop peu important pour avoir une influence prépondérante sur cet immense empire situé à ses portes. Le commerce vinicole qui fait la richesse de plusieurs provinces espagnoles et des ports de Malaga, Alicante, etc., ne s'est pas développé avec le Maroc dont les habitants refusent avec mépris, la boisson interdite par la religion de Mahomet.

A l'heure actuelle, quelques commerçants de détail établis à Tanger aux environs du petit soko, une poste peu importante, une compagnie d'électricité représentent, dans la métropole maritime du Maroc, les principaux intérêts espagnols. La mission des Franciscains et l'hôpital contribuent à maintenir faiblement le vieux renom castillan. Le nombre de la population espagnole au Maroc doit approcher de 40.000 âmes dont 6.000 à Tanger. Chiffres considérables pour une influence minime, car la plupart des Espagnols habitant l'empire du chérif sont de pauvres gens qui, sans capitaux, sont venus demander à un sol encore nouveau le travail qui manque à leurs bras dans la péninsule ibérique. Il y a, parmi eux, quelques individus peu recommandables échappés de Melilla et de Ceuta les principaux bagnes espagnols de la côte. L'Espagne ne peut donc plus avoir de prétentions sur le pays avec lequel elle eut jadis des relations suivies. Le marché économique du Maroc lui a, peu à peu, échappé et ce n'est pas sur la terre africaine qu'elle reconstituera un superbe empire colonial que la maladresse de son gouvernement lui a fait perdre.

La France, ainsi que nous avons essayé de le démontrer, tient économiquement le second rang au Maroc.

Elle est la première puissance par l'influence morale sans cesse croissante qu'elle y acquiert.

Deux écoles enseignent le français aux enfants indigènes.

La Medersa franco-arabe, école de l'alliance française occupe un bâtiment très propre mais exigu où s'entassent dans trois salles d'études près de quatre-vingts élèves. Il serait nécessaire que l'on construisît pour cette école qui, tous les jours recrute de nouveaux adhérents, une maison un peu plus spacieuse et d'aspect plus imposant.

L'enseignement y est donné par deux professeurs de français indigènes d'Algérie, maîtres dévoués, et intelligents et par un professeur de Koran.

A notre entrée dans l'école, nous avons aperçu les enfants à la mine éveillée chantant en mesure les versets du livre sacré. Un de nos amis, professeur dans un lycée de Paris, a interrogé quelques élèves sur la botanique et il a été surpris de la façon satisfaisante avec laquelle ils lui répondaient.

Avec assez de justesse dans la voix, les écoliers ont chanté en notre honneur l'hymne marocain, la marseillaise ainsi qu'une cantate à la gloire de la France. Ces petits Maures ou Arabes à la mine espiègle ont beaucoup d'analogie avec les écoliers de notre pays mais ils sont souvent plus travailleurs et plus intelligents. La méthode d'enseignement pratiquée dans les écoles de l'alliance française contient les mêmes qualités et les mêmes défauts que celle de nos établissements primaires. Elle est surannée et formaliste. Quel intérêt, en effet, peut-il y avoir pour ces petits musulmans à connaître les sous-préfectures de la Vendée ou la date du meurtre des enfants de Clodomir!

Il est nécessaire que dans l'étude de la géographie on leur donne une idée plus nette et plus large de la France et de l'Europe. Il faut que des vues photographiques à côté des cartes, éveillent en eux l'intérêt pour des pays dont on leur parle sans cesse et qu'ils ne connaissent pas. L'histoire de France doit leur retracer principalement les hauts faits de notre nation et la conduite généreuse suivie par la France envers ses sujets coloniaux et ses protégés. Que l'enseignement historique leur fasse comprendre l'évolution des idées de liberté et de civilisation et la notion abstraite de la con-

ception républicaine, plutôt que d'insister sur des périodes archaïques ou peu intéressantes telles que les temps mérovingiens ou les guerres de religion.

A côté de cette école, les établissements de l'alliance israélite apprennent à cinq cents élèves garçons et à deux cent quarante filles notre langue et notre histoire.

Tous les jours les élèves s'appliquent à des exercices de français ; écriture, lecture, récitation. Ceux que nous avons interrogé nous ont répondu dans une langue très pure avec un accent peu prononcé. Les fêtes de Pâque israélites nous ont empêché de voir les écoliers de l'alliance au milieu de leurs études, mais du moins nous avons pu nous rendre compte de la disposition des classes. Elles sont grandes, confortables hygiéniques et présentent beaucoup de ressemblance avec nos écoles primaires. Aux murs sont fixés des cartes de géographie et des gravures de différentes sortes, des tableaux où sont inscrits des préceptes de morale et d'hygiène journalière conseillant aux élèves de respecter leurs maîtres, d'être de bons camarades de ne pas pratiquer la délation, etc., etc.

A côté de notre influence intellectuelle, notre influence financière s'est rapidement développée dans ces dernières années. La banque de Paris et des Pays-Bas s'est chargée de l'emprunt marocain. Le Comptoir d'escompte ainsi que deux autres banques importantes ont des succursales à Tanger. Plusieurs protégés français occupent en outre une situation de premier ordre dans le monde financier marocain.

L'hôpital français de Tanger construit il y a quelques années, dans un site magnifique d'où la vue découvre de larges horizons, offre deux salles confortablement installées aux malades de nationalité française. Les Marocains y sont soignés dans un pavillon spécial.

Plusieurs docteurs et pharmaciens français contribuent, par leurs efforts scientifiques et leurs soins intelligents, à nous concilier une grande partie de la population indigène laissée auparavant sans défense aux entreprises des rebouteurs musulmans qui guérissaient les malades par la récitation de formules magiques ou koraniques, et des mauvais praticiens espagnols dignes fils du docteur Sagrado.

L'armée marocaine en garnison à Tanger divisée en « tabors » ou bataillons à effectifs variables et indéterminés est dirigée par un de nos compatriotes le capitaine Fournié aidé, dans sa tâche difficile, par des sous-officiers choisis dans les corps algériens.

L'instructeur français a cherché à donner une organisation militaire à la horde qu'il était chargé de commander et de transformer les soldats indolents aux uniformes rouges, en gaillards à l'allure martiale et fière.

Le but est louable mais bien difficile à réaliser et longtemps, sans doute, l'on verra à Tanger les soldats réguliers du Maghzen couchés devant les postes ou accroupis dans une position flegmatique, leurs fusils rouillés tantôt posés à terre ou formés négligemment en faisceaux, tantôt appuyés sans ordre contre les murs.

Ainsi, peu à peu, l'influence française s'accroît dans l'empire du Maghreb. Quelques efforts intelligents suffiront pour donner à l'élément français la première place dans la métropole commerçante et maritime du pays à Tanger. Déjà à Mogador, Larache, Mazagan notre commerce devient, de jour en jour, plus important dépassant de beaucoup le mouvement d'importation et d'exportation allemande. Malgré la commission d'hygiène organisée à Tanger il y aura de sérieux progrès à accomplir pour faire de cette ville, aux ruelles montantes étroites et tortueuses, une cité saine et spacieuse. Le vent du littoral, éternel purificateur des villes méditerranéennes, joue à Tanger le rôle de balayeur municipal ; grâce à lui les épidémies qui ravagent les villes malsaines de l'intérieur ont été écartées du port marocain. Le climat exceptionnellement doux, la température stable en font un lieu propice aux malades et aux convalescents. L'étranger y trouvera un pittoresque et une couleur locale qui font défaut aux grandes villes égyptiennes, tunisiennes, algériennes où les Européens sont les maîtres. Ici l'Islam est souverain.

Il n'est pas besoin de le combattre et de chercher à le vaincre il suffit de le diriger. Il faut faire comprendre aux musulmans intelligents des villes commerçantes, quel intérêt ils auront à permettre à une nation civilisée de développer chez eux les inventions scientifiques, les règles de l'hy-

giène, la bonne organisation de la police. L'anarchie marocaine ne peut qu'être préjudiciable au progrès économique du pays. Le sultan actuel Moulay Abdelaziz, pour s'être trop rapproché des Européens, avoir trop souvent joué au billard ou au tennis sous l'œil protecteur du caïd H. Mac Lean, a vu se détacher de lui de nombreux partisans qui avaient obéi fidèlement à son père. Dans l'intérieur du Maroc, dans les montagnes de Rif principalement on va jusqu'à refuser la monnaie du nouveau sultan suspect d'amitié avec les chrétiens.

Le Makhzen malgré sa puissance est incapable de diriger comme autrefois, la fédération des tribus du Maghreb. Beaucoup de chefs se préparent, comme l'a fait il y a deux ans Bou Hamara, à déclarer la guerre sainte et à purifier de tout contact étranger les villes impériales et le trône du chérif.

Lorsque le Makhzen ne peut venir à bout des rebelles par la lutte, il se les concilie par des cadeaux ou par des offices gouvernementaux accordés à leurs caïds. A l'heure actuelle, les soldats de Raisuli, l'ex-chef des brigands, exercent le métier de gendarmes à Tanger. Leur physionomie rébarbative et leurs gestes rudes doivent faire craindre à un plus haut degré les gendarmes que les voleurs.

Il sera nécessaire d'enrayer sévèrement la contrebande d'armes de guerre faite, à ce que l'on m'a assuré, par certains de nos compatriotes sans scrupules. Il ne faut pas donner aux musulmans fanatiques et aux montagnards de l'intérieur le moyen de s'opposer par les armes aux futures entreprises de nos ingénieurs ou de nos ouvriers.

Le Maroc, en effet, n'a que des routes défectueuses. De simples sentiers de caravanes font communiquer les villes entre elles. Dans un avenir prochain sans doute, la voirie se développera sous la surveillance d'entrepreneurs européens mais, à l'heure actuelle, le Makhzen interdit d'effectuer les travaux. Il a bien voulu permettre à des Français de pratiquer des sondages dans la rade de Tanger mais il leur a défendu d'élever aucun ouvrage qui pût faire croire à l'édification d'un port.

Malgré tout, le gouvernement du chérif ne pourra long-

temps encore s'opposer à Tanger comme dans le reste du Maroc aux progrès de la civilisation européenne. Le sifflet des locomotives retentira sur les côtes du Rif et à l'intérieur du pays. Un chemin de fer fera communiquer Tlemcen avec Fez et les ports du Maghreb. De plus en plus les relations de l'empire du chérif et de l'Algérie deviendront étroites. Certains artistes pleureront sur cette européanisation lente d'une région qui a gardé, au début du xxe siècle, toute son individualité musulmane et l'organisation féodale du Moyen Age.

M. Pierre Loti regrettera que le sultan ne puisse plus s'opposer aux chemins de fer et aux routes. Il n'admirera plus « son haut et tranquille dédain des agitations contemporaines » mais du moins, les amis de la civilisation seront heureux d'apprendre que l'esclavage a enfin disparu des régions de l'Afrique du Nord. Le promeneur pourra passer dans les rues de Tanger et des principales villes marocaines sans être troublé par les lamentations de mendiants qui, les yeux crevés et sanguinolents, condamnés à ce supplice barbare pour quelque méfait sans importance, en sont réduits à implorer la pitié publique.

Il y a beaucoup à réformer dans les usages et coutumes de ces contrées. Un peu plus de douceur dans les mœurs, d'énergie dans les actes feront des habitants du Maghreb un peuple d'avenir, industrieux et laborieux.

Il est nécessaire que l'ancienne province de Mauritanie où dans l'antiquité, l'agriculture, l'industrie, les arts étaient particulièrement développés, soit ramenée insensiblement à la civilisation européenne par une nation latine héritière des conceptions générales et des idées romaines.

Peu à peu les ruines de toutes les villes de la Tingitane dévastées par les invasions successives des Vandales et des Musulmans sortiront du sol sous lequel, depuis si longtemps, elles sont enfouies. Comme en Tunisie et en Égypte, les piliers de marbre des constructions de l'antiquité apparaîtront de nouveau, sveltes et clairs, se découpant sur les horizons bleus du ciel africain.

MARCEL MIRTIL.

Les dîners de la comtesse Bréjan

EN GAGNANT LA TABLE

J'ai beaucoup connu la comtesse Bréjan que le Tout-Paris artistique, littéraire, mondain et politique, le Tout-Paris parisien de Paris, conduisait, il y a quelques mois, au Père-Lachaise où elle repose enfin, elle qui ne se reposa jamais, non loin de deux hommes qui s'inspirèrent souvent de sa science et de ses délicatesses, le Président Félix Faure et le philosophe Caro. J'ai eu l'honneur de compter parmi ses intimes et, hormis les semaines où j'avais la grippe, je ne me souviens pas d'un seul jeudi, parmi les jeudis célèbres où elle priait à dîner, que j'aie manqué. A cette table éclectique j'ai vu défiler tout ce qui porta, porte et portera un nom dans l'histoire publique ou mondaine du XIXe siècle. Non point que la comtesse s'efforçât de galvaniser ou de prévoir les temps. La gloire actuelle la sollicitait davantage que la gloire passée ou future. Une renommée démodée ou pas encore assise la trouvait prudente. Les esprits superficiels pourraient seuls le lui reprocher. Chacun a, sur cette terre et dans notre société, sa mission. La comtesse Bréjan avait compris la sienne qui était de rapprocher les personnages marquants de l'heure présente. Leur affaire était, ensuite, de se débrouiller, de se maintenir et de s'imposer entre eux ou les uns contre les autres. L'unité s'obtenait chez la comtesse, avec le temps. Sainte-Beuve a dit : « La seule unité que j'ambitionne est de tout comprendre de ce que je rencontre. » De même, Mme Bréjan aurait pu dire : « La seule unité que j'ambitionne est de

recevoir tout le monde qui en vaut la peine. » Ainsi qu'un directeur de théâtre qui fait défiler sur la scène qu'il dirige toutes les étoiles du firmament théâtral, sans se soucier des injustices du sort ou des mérites prochains, Mme Bréjan recherchait le succès. Avec un sens merveilleux de Paris, elle couronnait sa table de toutes les sommités, qu'elles fussent éphémères ou durables. Et celui qui, comme moi, avait la bonne fortune de compter parmi les familiers, pouvait à la fin de chaque année composer un menu de choix. Il avait éprouvé tous les plats du jour. Après dix années, le salon Bréjan offrait le plus admirable spectacle rétrospectif. Je m'aperçois aujourd'hui que son incohérence passagère formait au contraire, la plus miraculeuse ordonnance. Sans doute l'instinct de Mme Bréjan y avait plus de part que sa raison. Le résultat n'est plus que merveilleux. Si Mme Bréjan ne se livra pas à des calculs dignes de M. Poincaré, elle n'est pas moins admirable. Elle fut, pendant vingt années sur la brèche parisienne, Qui, de Baudin ou de Gavroche, fut le plus héroïque ? Mme Bréjan maintint son pouvoir pendant vingt années sans déchoir. Qu'elle s'appliquât ou qu'elle agît sans préméditation, le résultat seul doit nous la faire juger. Et je puis, traduisant le sentiment de tous ceux qui l'ont connue, déclarer que Mme Bréjan fut une héroïne, Gavroche plus que Baudin, mais en fin de compte héroïne. Il n'y en a pas tant.

Peut-on raconter la vie d'un héros ? Plutarque est décourageant. Je ne raconterai point la vie de Mme Bréjan. Un peu à cause de son insignifiance particulière, Mme Bréjan valut surtout par ses amis, par son art de groupement. Beaucoup à cause de la discrétion que l'amitié m'impose. Et j'ai pensé que la meilleure manière de célébrer Mme Bréjan n'était pas de la montrer elle-même, mais de faire valoir ses amis. Elle n'existe que par ceux-ci. Les vanter, n'est-ce donc pas la vanter elle-même ? Et si, après m'avoir lu, on s'écrie : « Ah ! que j'aurais donc aimé assister à ces dîners-là ! » ne sera-ce pas le plus bel éloge que l'on pourra faire de l'hôtesse ?

Des esprits superficiels pensent peut-être que pour avoir un salon et une salle à manger, il suffit d'ouvrir ses portes,

d'engager un bon chef et d'être aimable. Il n'est pas un parisien qui ne sourira d'une aussi simpliste conception. L'art de recevoir est en réalité le plus difficile et le plus périlleux de tous les arts. Il est fait de mille nuances, d'une application de tous les instants et aussi d'une prédisposition naturelle. Il faut jouir d'une bienveillance inaltérable, d'une complaisance à toute épreuve, d'une viligance quotidienne, d'un éclectisme très large, d'une santé robuste, d'une fortune importante. Qui reçoit, doit se donner entièrement à cette fonction. Tous ses actes, tous ses gestes, toutes ses paroles ne doivent avoir pour but que les invitations prochaines... Mais qui pourra jamais dire toutes les qualités nécessaires à qui veut ouvrir et maintenir un salon ? Cette énumération serait aussi longue que s'il fallait, selon la vieille métaphore, dénombrer les grains de sable de la mer. Et la meilleure manière de montrer le génie des personnes à salon n'est pas de décomposer leur mérite. C'est d'exposer le mécanisme en le faisant manœuvrer sous les yeux.

C'est ce que j'ai voulu faire ici, non point pour le vain agrément de tenter une tâche périlleuse et jamais entreprise jusqu'à ce jour, mais afin d'élever à la mémoire de mon amie un monument digne d'elle. A travers les pages de ce livre, on verra Mme Bréjan circuler au milieu de ses amis, stimuler ceux-ci et les contenir tour à tour. On la verra diriger la conversation tout en surveillant le maître d'hôtel. On la verra choisir les commensaux du jour avec ce tact parfait qui fut l'une de ses plus notoires qualités. On jugera de ses vertus par les propos qu'elle tolérait et qu'elle provoquait pour l'agrément de ses convives — propos qu'elle faisait naître différents selon la qualité de chacun.

J'ai confiance. Modeste sténographe des propos échangés à la table de la comtesse Bréjan, je suis certain que ce mémorial contribuera à l'édification et au plaisir de mes contemporains. Tout le mérite en revient aux amis de Mme Bréjan et à celle-ci qui sut s'attacher de tels amis.

Le vicomte de Chateaubriand, sur la fin de ses nobles jours, éleva à la mémoire des hôtes du prince de Metternich, dont il était le seul survivant, à Vérone, un monument formé peut-être des plus belles pages qu'il ait écri-

tes. Je voudrais dresser une petite stèle où seront inscrites les paroles charmantes et gracieuses prononcées autour de la table de la comtesse Bréjan. Ce livre de mondanité, d'indulgence et de galanterie, je le dépose, joyeux bouquet funèbre, sur la tombe de mon amie, afin que les hommes ne gardent d'elle qu'un souvenir riant.

PREMIER DINER

L'amitié.

Mme Bréjan mettait tous ses soins à écarter la politique de son salon. Elle l'estimait dangereuse pour la bonne harmonie et l'agrément. Un salon n'existe réellement que s'il réunit les éléments les plus divers. La variété est nécessaire à la renommée d'une table. Recevoir telle ou telle personnalité pour ses seuls titres politiques, c'est restreindre son cercle. Une maîtresse de maison qui subordonne son accueil aux opinions de ses convives écarte de sa table, de ce fait, les hommes d'opinions contraires, limite ses amis, diminue sa propre valeur. Mme Bréjan recevait les notabilités de tous les partis et mettait sa gloire à réunir toutes les illustrations sans que celles-ci regrettassent jamais s'être rencontrées. Elle l'avait dit vingt fois :

— Des hommes d'esprit ont toujours un terrain sur lequel s'accorder. Je me pique de leur offrir un délassement aux préoccupations habituelles, en les conviant à vibrer à l'unisson pour des motifs qui sont indifférents à leur carrière. Je reçois des hommes politiques, parce que ma maison est ouverte à tous ceux qui honorent leur patrie, sans distinction. Je veille à ce que personne ne blesse son commensal en réveillant un chat endormi. Je me flatterais de pouvoir réunir ici le duc d'Orléans et le prince Victor. Je n'ai pas à prendre parti, mais seulement à permettre aux hommes considérables de mon temps de se connaître mieux, de s'estimer. Peut-être, ainsi, s'aplanissent bien des difficultés, s'effacent bien des prétentions. Au lieu de travailler au pro-

fit de quelques-uns, je suis la servante de mon pays tout entier dont je rapproche les gloires.

Mme Bréjan se vantait un peu. Elle imitait, sans le savoir, les gens d'affaires qui invoquent toujours leur patriotisme, lorsqu'ils lancent quelque produit commercial ou une entreprise équivoque. Mme Bréjan pensait avant tout à soi-même. La réputation universelle de son salon la préoccupait seule. Et si elle avait la coquetterie d'un salon harmonieux, c'était pour l'avoir nombreux. Sans doute sa réputation d'éclectisme n'allait pas jusqu'à l'autoriser à réunir des ennemis déclarés. Au temps du boulangisme, elle n'avait jamais pu inviter ensemble le général et M. Constans. Mais n'était-ce point déjà beaucoup que de les faire manger, même à huit jours de distance, dans la même assiette ? Ils l'avaient fait et les partisans de ces deux adversaires s'étaient toujours retrouvés chez elle sans amertume. Un accord tacite imposait la trêve lorsqu'on entrait dans le salon Bréjan. Et l'on parlait littérature, art et mœurs.

Quelquefois, pourtant, Mme Bréjan autorisait ses amis à parler politique. Mais c'était seulement lorsqu'aucun homme politique, sauf Raimon qui ne comptait pas, n'était présent. Elle se laissait alors fléchir en faveur de l'indifférence personnelle des convives. Les poètes, les peintres et les musiciens avaient le droit de disputer du meilleur gouvernement. Leur avis aboutissait généralement au regret de Louis XIV qui leur aurait enlevé toute préoccupation matérielle. Ce regret s'entendait, d'ailleurs, fort bien avec les opinions les plus avancées, anarchistes ou révolutionnaires. Mme Bréjan ne manquait pas de finesse. Elle s'était depuis longtemps rendu compte que l'opinion des artistes ne valait que par le pittoresque de son expression. Du moment qu'ils avaient de l'esprit, ils étaient contents.

Enfin si, par hasard, la discussion tournait à l'aigre, Raimon était là, qui se chargeait de la faire dévier. Raimon était inépuisable sur la vie parlementaire comme sur la vie parisienne. Mme Bréjan n'avait qu'à lui faire un signe. Aussitôt il jetait en pâture aux dévorants carnassiers que sont les artistes, un petit scandale ou une charmante et édifiante anecdote qui détournait leur attention et les sauvait des

crocs les uns des autres. Raimon était le document fait homme. Il savait tout, il avait des lumières sur tout. Il se flattait d'avoir, au temps où cet historien dînait chez Mme Bréjan, fourni des faits à M. Taine. Car ses exemples étaient toujours caractéristiques, intelligemment choisis et, bien présentés par lui, semblaient capitaux et décisifs.

Quelque temps avant sa mort, Mme Bréjan, se remémorant les dîners émouvants de sa carrière, s'était arrêtée avec plaisir sur un dîner qui, sans Raimon, aurait eu les destinées les plus tragiques et elle bénissait cet ami, compromettant un peu quelquefois, mais toujours si dévoué, si délié, si verveux. Dîner de peintres et de musiciens, presque exclusivement, avec Jean Sifil, un poète, la seule Mme Souliac et Raimon. Malheureusement, en ce moment-là une scission, non publique encore, venait de se produire dans l'un de ces innombrables groupements d'artistes qui exposent à tous les coins de rues. Les peintres de la maison Dupont venaient tous de passer dans la maison Dubois, ce qui avait produit des répercussions indéfinies dans les comités, jurys, et jusqu'à la direction des Beaux-Arts. Les artistes étaient nerveux et ils avaient beau s'efforcer de se faire entre eux bon visage, ils se dévoraient des yeux. Les peintres dardaient des éclairs. Les sculpteurs ouvraient leurs mains.

Et ce fut à propos de la politique que l'orage éclata. Un peintre de chez Dupont émit une opinion conservatrice qu'un sculpteur releva. Un peintre de chez Dubois crut devoir se montrer anarchiste. Mme Bréjan voyait les choses mal tourner. Qu'avaient-ils donc aujourd'hui ? Elle fit à Raimon le signe de détresse. Raimon, aussitôt, fonça :

— Ne vous frappez pas ! Messieurs, s'écria-t-il. Ni physiquement ni moralement. Si vous résidiez avec moi dans la cuisine, vous verriez que rien n'y est digne de vos colères. Il en est en politique comme pour toutes les conceptions humaines. L'intérêt personnel et les passions nous guident toujours et non pas la raison ni l'amour de l'humanité. Que de fois, en écoutant les discours de deux adversaires, en les entendant se combattre avec violence, au nom d'un idéal différent, que de fois j'ai souri, en songeant que ces hommes étaient partis du même point pour aboutir à un but aussi

divergent sans qu'un motif un peu noble les eût conduits !
— Prétendez-vous que si l'on change d'opinion, l'on n'est pas sincère ?
— Je prétends que les raisons qui nous font changer d'opinion sont rarement celles que nous indiquons. Et si Pierre combat Paul c'est soit par vengeance, soit par rancune, soit par calcul, soit par amitié...
— C'est « pou' l' bien », comme disent les paysans.
— En voulez-vous un exemple ? Je vous le citerai personnel. Peut-être, d'ailleurs, vous souviendrez-vous des circonstances que je vais rappeler. On discutait le projet de loi sur la caisse des musées. Je soutenais cette création excellente, lorsque Emile Gaucher, l'ancien ministre des Beaux-Arts, annonça l'intention de la combattre. Ce fut un bel émoi.
— Oui, oui, nous nous rappelons, dit un peintre de chez Dumas. Gaucher s'est attiré ce jour-là le mépris éternel de tous les artistes.
— Et savez-vous pourquoi ? Gaucher, dans le fond de son cœur, était favorable à cette caisse des musées. Il avait suffi que je la réclamasse pour qu'il la repoussât. Ma présence à la tribune en faveur d'une loi, lui inspira aussitôt le désir d'y monter pour combattre cette loi.
— Mais n'étiez-vous pas de bons amis ? dit Mme Bréjan.
— Amis de vingt ans, Madame. Mais depuis quelque temps, je sentais Gaucher s'éloigner de moi, chercher à détendre nos liens. N'ayant, moi, rien à lui reprocher, je ne me prêtais nullement à son désir manifeste de rupture et je m'efforçais de garder son amitié.
Je savais très bien que je ne le retiendrais pas de force. Je voulais du moins qu'il eût tous les torts. Je cherchais enfin une raison de rompre notre intimité qui parut naturelle à la galerie, une raison publique et plus avouable que la vraie. J'avais de la pudeur pour nous deux. Il en avait, d'ailleurs, un peu, lui aussi, puisqu'il choisit, pour en finir, une occasion où il jouait un peu son avenir politique. Et, si je ne l'avais pas senti irréductible, je me serais réconcilié avec lui rien que pour cet enjeu — toute sa vie ! — qu'il mettait contre notre affection !
— Que lui aviez-vous donc fait ?

— Je l'avais vu ridicule, humilié et affolé. Lui, le ministre de la veille et de demain ! Et dans quelles circonstances ! Il ne me le pardonnera jamais...

— Vous non plus, mon cher Raimon.

— Moi non plus, chère Madame, si vous voulez.

— Et à quelle occasion se révéla-t-il à vous dans cette posture ?

— Chaque année, vous le savez, je passe mes vacances dans ma petite maison de Mussidan, en Périgord. J'y coule, dans la solitude et le repos, des jours tranquilles. Bien souvent j'avais parlé à mon ami Gaucher de mon bonheur estival et l'avais invité à le partager. Il n'avait jamais accepté et, les Chambres congédiées, il gagnait quelque plage de la Manche, mondaine et bruyante. Je n'insistais pas, sachant que son amie, une femme du monde, l'entraînait avec elle. Cette amie était mariée. Je la connaissais un peu, mais j'ignorais officiellement ses rapports avec Gaucher. Aussi fus-je surpris lorsque celui-ci me dit, dans les premiers jours de juillet :

— Veux-tu de moi à Mussidan ?

Discrètement, j'interrogeai Gaucher et il finit par m'avouer qu'il désirait, ne pouvant, pour des raisons diverses, s'installer à Royan, résider à quelques heures de cette plage.

— Mon séjour chez toi, conclut-il, sera, si tu le veux bien, intermittent. Tous les mardis, je te quitterai pour revenir auprès de toi le vendredi. Ma semaine se partagera ainsi entre Mussidan et Royan.

Bien que cette combinaison n'eût rien de spécialement flatteur à mon endroit, je l'acceptai, trop heureux de rendre service à un ami dont j'aimais les qualités du cœur et de l'esprit. L'avouerai-je ? Ce rôle de « protecteur des amours » ne me déplaisait pas. De tous les dieux, Eros a toujours eu mes plus grandes complaisances. Car, il était clair que la maîtresse de mon ami passait, en famille, l'été à Royan, que le mari y venait du vendredi au mardi et que Gaucher...

— La dame, aristocratique sans doute, était l'adversaire de tout chômage ? dit un peintre de chez Dupont, révolutionnaire notoire.

— Le programme, reprit Raimon, fut suivi scrupuleusement. Tous les mardis matin, je conduisais Gaucher à la gare la plus proche et tous les vendredis j'allais l'y chercher. D'ailleurs, jamais, entre nous, une explication, jamais une allusion quelconque. Il ne me disait rien ; je ne l'interrogeais pas. Un mois se passa ainsi, un mois charmant plein de gaîté et de santé. Et déjà septembre s'approchait, lorsque, voulant profiter de l'absence hebdomadaire de Gaucher pour effectuer une petite tournée électorale, et me disposant à partir de chez moi un mercredi matin, je reçus de mon ami une dépêche ainsi conçue : « Envoie la voiture ce soir au train de huit heures. » A peine parti, il revenait ! Que s'était-il passé ? Quel drame s'était déroulé en ces douze heures dernières pour que Gaucher quittât précipitamment son amie ? Impatient de savoir quel malheur venait de fondre sur mon ami et désireux de lui apporter le réconfort de mon affection le plus tôt que je le pourrais, j'allai moi-même au train, pour lui tendre les bras et lui offrir mon aide en toute conjoncture. Je vois encore cette gare toute embrasée dans le soleil couchant. Je me vois arpentant fiévreusement le quai, espérant une avance de quelques minutes dans la marche du train !

— Vous étiez naïf !

— J'étais ému... A l'heure précise, le train apparut.

— Il n'y a qu'à vous que ces choses-là arrivent !

— Je vous assure que je n'invente rien. Je vis alors un spectacle inoubliable. Et il se déroula, en quelques secondes, un petit drame qui devait à jamais briser les liens qui rattachaient à moi mon ami Gaucher. Le train n'était pas arrêté, qu'une portière s'ouvrait brusquement. Une grande forme blanche, nimbée d'une gloire mauve par le soleil qui s'éteignait dans des nuages de pourpre, sauta sur le quai, courut vers moi, se jeta dans mes bras et me serra violemment sur ses somptueuses apparences. Et cette femme, que je n'avais jamais vue, me murmura en m'étreignant :

— Je vous le confie ! Sauvez-le !

Puis, la forme blanche, toujours noyée d'écarlate, me repoussa, courut vers le train et sauta dedans. Le sifflet

retentit, le convoi reprit sa marche et je restai là, abasourdi, faisant même le geste ridicule de tirer mon chapeau lorsque le wagon où cette femme s'était engouffrée, passa ! J'y serais, je crois bien, encore, si une voix ne m'avait appelé :

— Tu viens ? me dit Gaucher.

Il était là, près de moi, sans que je l'eusse vu descendre ni s'approcher. Il était très pâle, un peu gêné, nerveux et stupide. Nous montâmes en voiture. J'attendais ses confidences. Il ne desserra pas les lèvres. Ce sera pour demain, pensai-je. Le lendemain, il ne parla pas davantage. Piqué, je ne demandai rien. Et trois jours après, il partait définitivement. Je ne le revis qu'à la Chambre où, depuis ce jour, il me fuit. Jamais Gaucher ne me pardonnera de l'avoir vu ainsi, humilié, ridicule, trop aimé !

— Et vous n'avez jamais rien su ?

— Rien par lui. Je sais seulement que cette personne va divorcer et épouser Gaucher. Mon ami, par son discours, a voulu rendre, entre nous, tout rapprochement impossible. Je ne lui en veux pas. Quelle figure ferai-je dans un ménage qui m'apparut pour la première fois sous un aussi grotesque aspect ?.. Et voilà, Messieurs, à quoi tiennent les opinions des hommes. Libre à vous maintenant, de vous échauffer en leur honneur.

André Maurel.

(à suivre).

L'héroïque Folie

(LES PIEDS TERREUX)

ROMAN HISTORIQUE (1)

« *La terre ne salit pas, mais la boue.* »
E. N.

III

(suite).

La porte de la chambre s'ouvrit et le capitaine parut sur le seuil, suivi du sergent Jeannet.

« Fixe! » cria le caporal.

Et les hommes, sautant de leurs lits, firent le salut militaire, debout, là même où ils se trouvaient, sans s'aligner, les yeux fixés sur l'officier.

Le capitaine leur fit un geste de la main et chacun reprit sa pose naturelle.

Derrière lui, venaient deux jeunes gens élégamment vêtus.

« Caporal », dit-il, en s'avançant de quelques pas dans la salle et en désignant les nouveaux venus, « voilà deux recrues engagées pour la durée de la guerre. Par ordre exprès de la Place, ces deux hommes devront être immédiatement habillés, équipés et sommairement instruits, de façon à être en état de rejoindre le régiment dans huit jours.

(1) *Ce roman, couronné par le syndicat des critiques littéraires sous le titre de : « Les Pieds terreux », sera édité par Plon, en octobre prochain.*

Vous chargerez les vétérans de leur apprendre la théorie, le maniement de l'arme et le service en campagne.

Ils sont dispensés de toute corvée.

Sergent, vous veillerez à l'exécution de ces ordres. »

Et il sortit en adressant aux deux jeunes gens un léger salut de la main.

Restés seuls, les nouveaux venus se serrèrent instinctivement l'un près de l'autre, un peu gênés dans ce milieu si différent de celui dans lequel ils étaient habitués à vivre. Les regards qui les dévisageaient étaient plutôt hostiles. Ceux de Noysel leur offraient seuls un point de contact sympathique.

C'étaient évidemment, les deux frères, bien qu'ils fussent de types très différents: L'aîné, grand et blond, la figure ovale, encadrée dans une barbe naissante, avec de grands yeux bleus rêveurs, rappelait les traits du duc d'Orléans peint par Winterhalter. C'était la même distinction formée d'élégance et de charme un peu féminins. Il pouvait avoir vingt-deux ans. L'autre, presque un enfant, n'en paraissait pas plus de dix-huit, mais il avait déjà dans la physionomie quelque chose de plus viril. Ses cheveux bruns, taillés en brosse, encadraient un front résolu, et, sous ses sourcils bien arqués brillaient deux yeux ardents qui révélaient la chaleur de son sang. Une légère moustache noire estompait à peine sa lèvre supérieure et une tache ombrée, marquait la place de la mouche, à la naissance d'un menton volontaire, carré, troué d'une fossette. Il était moins grand que son frère, mais paraissait plus robuste. Cependant, en dépit de toutes ces différences, un trait commun, trait de race, leur nez droit, à la romaine, un peu creusé à sa naissance, leur donnait un grand air de ressemblance.

« Voilà les deux lits qui vous sont destinés », leur dit le le sergent. « Tout à l'heure, le caporal va vous conduire chez le major qui a reçu des instructions pour votre habillement et votre équipement. »

Puis, s'adressant au caporal:

« Tu as entendu, Leclère, ça te regarde. »

Et il sortit.

A peine fut-il dehors, que le mécontentement éclata. Les

anciens voyaient d'un mauvais œil cet envahissement de la Garde par des *bleus*, des *roumis*, eux qui n'y avaient été admis qu'après plusieurs années de service et souvent plusieurs campagnes. Les nouvelles recrues leur parurent par trop blancs-becs et freluquets dans leurs élégants costumes.

« Alors, la Garde, n'est plus la Garde !... » bougonna *Trompe-la-Mort*. « Les zouaves ne sont plus les zouaves ? »

« On nous enverra bientôt des enfants en maillot... » murmura Haubert en continuant à broder un cœur en drap rouge sur un bidon recouvert en drap bleu.

« Si au moins on nous envoyait les nourrices avec !... » fit Barillet qui se prenait déjà pour un vétéran.

Cette gaudriole dérida tout le monde. Mais déjà les deux volontaires prenaient une mine hautaine et les sourcils contractés du plus jeune témoignaient qu'il ne tarderait pas à être au bout de sa patience.

Barillet, fier de son succès, continua, à voix plus haute : « Toujours des injustices !... Je suis bien engagé pour la durée de la guerre, moi aussi et Noysel également... Pourquoi ces préférences ?... Ça sera comme pour les autres !.. »

Il faisait allusion à Paul de Cassagnac et à Cunéo d'Ornano, qui, quelques jours avant, avaient obtenu la faveur d'aller rejoindre le régiment, au grand dépit des autres volontaires. Noysel, mis en cause allait intervenir avec bienveillance et le caporal, impatienté, allait imposer silence, mais les deux frères s'étaient redressés en même temps, serrés l'un contre l'autre, comme pour se solidariser, et l'aîné, dédaignant de répondre à ce roquet de Barillet, s'adressa à toute la chambrée :

« Parce que », dit-il, « nous sommes fils du régiment, nous... Y a-t-il parmi vous des zouaves de Crimée ? »

Tous les *briscards* relevèrent la tête.

« Nous en étions tous, sauf ces deux-là » répondit le caporal, en désignant Noysel et Barillet.

« Avez-vous connu le lieutenant-colonel Combeval ? »

« Parbleu !... C'était le nôtre...

« J'étais son sapeur d'ordonnance », dit Bitche.

« Tué à Inkermann d'une balle au front », ajouta Barutel.

« Nous l'avons enterré, Bitche et moi, là même où il était tombé !... »

« Et en bonne compagnie », continua Bitche; « côte à côte avec un colonel de la Garde russe. »

Une flamme traversa les yeux rêveurs de l'aîné des deux frères, tandis que le plus jeune, moins patient, prenait déjà des airs de jeune coq.

« Nous sommes ses fils !... » dit-il tranquillement, certain de l'effet qu'il allait produire « et nous avons bien droit, je pense, à un tour de faveur lorsqu'il s'agit d'aller au feu... »

Le colonel Combeval n'était pas seulement un ancien chef pour tous ces vétérans ; c'était un ancêtre ! Aussi, la surprise du premier moment fit-elle vite place à la plus franche sympathie sur leurs rudes figures.

Barillet, un peu penaud, mais toujours prompt à retomber sur ses pattes, s'en tira par une nouvelle gaminerie. Il s'avança vers les deux jeunes gens, et, saluant militairement, d'un geste comique :

« Mazette !... » fit-il, « alors..., mes colonels. . après vous il en reste ! »

Les vétérans s'approchèrent, saisis d'une curiosité respectueuse pour voir de plus près les fils de leur ancien chef, et, Bitche, étranglé par l'émotion, resta cloué sur son lit, sans trouver une parole.

Les interjections se croisèrent à demi voix.

« C'est vrai qu'ils lui ressemblent !... »

« Les mêmes yeux... »

« La même voix, le même air... »

« Et le même cœur ! camarades... » s'écria le plus jeune en posant sa main sur l'épaule de son frère.

Cette ardente réplique éclaira tous les visages, et, d'un commun élan, les mains se tendirent vers les deux jeunes gens.

« Bien.. morbleu !... » fit le caporal ; « voilà qui est parlé en zouave !... Et maintenant, mes agneaux, en route ! suivez-moi chez le sergent-major. »

Lorsqu'ils furent sortis, les vétérans se regardèrent, un moment interloqués, puis les commentaires allèrent leur train :

« Hé bien! mes vieux *culots* », demanda Barillet, les yeux encore écarquillés, « comment trouvez-vous les poupons ? »

« Des têtes de femmes et des yeux de lionceaux, sacré bleu! »

« Ils chasseront de race! »

« Comme ils rappellent leur père ! »

« Oui! — Je vois encore sa belle tête, très douce au repos; pas de brutalités, jamais de jurons ; mais lorsqu'il commandait, ses yeux s'allumaient, sa voix vibrait comme un sabre! »

« C'est vrai ! Il était sévère dans le service, mais juste et bon. »

« Il venait du 3e comme capitaine », dit Barutel, « je l'y avais connu sous-lieutenant arrivant de l'école, sans barbe, alors, tout pareil à ses fils, au plus jeune surtout. »

« C'est le plus jeune qui lui ressemble le plus », fit remarquer Haubert ; « avez-vous remarqué sur quel ton il a dit : « *Et le même cœur !... camarades...* »

« J'ai cru entendre le colonel lui-même », répondit Bitche, tout secoué, « nous criant sur le plateau d'Inkermann : « *En avant! les lascards...* » C'est la même allure, le même timbre de voix. »

« Mais, parbleu ! tu as dû les connaître, toi », Bitche, ayant été ordonnance du colonel lorsqu'il était capitaine ? »

« Si je les ai connus! les petits... Mais j'ai été presque leur bonne !... Je conduisais l'aîné à la parade... à la musique... Il adorait ça, le mignon. Et quand au cadet, je l'ai porté dans mes bras... au maillot... Et même qu'un jour... »

« Il a pleuré dans ta ceinture !... » continua Barillet sur un ton drôlatique qui fit *rigoler* toute la chambrée.

Bitche lui-même ne put pas garder son sérieux. Cependant, ces souvenirs l'attendrissaient et il s'y abandonnait complaisamment, adoucissant sa grosse voix pour raconter ces choses enfantines. En voyant ces beaux garçons, robustes et hardis, il se rappelait les poupons roses qu'il avait bercés, dans ses bras d'Hercule et il en était émerveillé. Un vague sentiment de paternité s'agitait confusément dans son âme naïve de vieux solitaire et débordait en besoin de protection. N'avait-il pas été un peu de leur famille ? et eux-mêmes,

ne venaient-ils pas de se dire enfants du régiment ?...

« Leur mère était bien jolie... bien jolie !... » dit-il continuant le cours de ses réflexions, « et bonne... et bonne !... Grande et blonde, comme les femmes de Lorraine et pas fière. Elle m'appelait toujours en riant « *son fidèle Saint-Bernard* ». J'ai jamais su pourquoi ».

Barillet pouffa de rire :

« Parbleu ! » dit-il « c'est bien simple... c'est qu'elle se trouvait du *chien* !... »

Il se tint sur ses gardes, prêt à esquiver une calotte, mais Bitche n'avait pas compris et ce fut Noysel qui répondit pour lui :

« Brave Bitche ! le plus fort, le plus dévoué des *Saint-Bernard* ! »

Puis s'adressant à Barillet :

« Tu vois ; il ne répond pas aux roquets. »

Bitche, continua comme si rien n'était :

« Robert, le plus jeune, ressemble davantage à son père et l'aîné, Édouard, à sa mère. Tout petit, avec ses longs cheveux blonds et ses yeux bleus, il avait l'air d'une fillette. Pour le faire enrager, ses camarades l'appelaient : « Mignonne... mignonne... » et il leur tombait dessus pour leur prouver qu'il était un garçon. »

« Moi », dit Barillet étourdiment, je trouve qu'il a l'air d'un poète... »

« Vraiment !.. fit Noysel en riant : « Et à quoi as-tu deviné cela, Barillet ; est-ce à la forme de son nez ? »

« Je ne sais pas, mais là, sans blague, il en a l'air et je parierais qu'il l'est. »

« Oui c'est ça !... Nous allons lui faire faire des vers... Moi j'adore ça... les vers !... Les belles chansons qui nous enlèvent !... Les romances qui ont des ailes !... »

Et il se mit à fredonner un air populaire.

« Tiens !... tiens !... Barillet, mais tu l'es peut-être aussi, poète, sans, t'en douter », dit Noysel qui trouva amusant de faire rire un peu les camarades aux dépens du mystificateur de Bitche. « Ça ne serait pas étonnant d'ailleurs, ton père étant marchand d'oiseaux. »

La plaisanterie eut le succès attendu et les quolibets tom-

bèrent drus et lourds sur la tête du gavroche. Il fut traité de pierrot, de pie-borgne et même de serin ; mais il se contenta de faire le gros dos, comme un canard sous l'averse.

Le caporal rentra, suivi de Robert et d'Édouard Combeval, portant leurs fusils, leurs sacs et leurs uniformes, qu'ils jetèrent sur leurs lits.

« Voyons ! les anciens.... » dit Leclère en riant, « les présentations sont suffisamment faites ?... Il n'y a pas d'erreur ?... Vous acceptez comme vrais zouaves et pupilles de la Garde Edouard et Robert Combeval ici présents ?... je mets aux voix... »

« Oui ! oui !.... » cria la chambrée avec ensemble, « ce sont nos enfants ! »

Barillet s'avança, tirant Bitche par le bras, et dit au milieu d'une explosion de rires :

« Tenez, caporal, voilà leur nourrice ! »

Bitche, ravi, alla se camper en face d'Édouard Combeval :

« Vous ne me reconnaissez pas ? » demanda-t-il, la figure épanouie.

Édouard examina un instant cette tête de pipe, fouillant dans ses souvenirs, n'y trouvant rien d'abord ; puis, subitement, l'image gravée dans sa mémoire d'enfant se révéla, comme sur une plaque photographique, et il le reconnut :

« Mais... si... attendez donc... *le Saint-Bernard* ?... Mon brave Bitche, le sapeur Lorrain... »

Et comme autrefois, il lui tendit les bras.

Comme autrefois aussi, Bitche le serra sur sa large poitrine, doucement, comme un objet fragile et précieux.

Malgré lui, ses yeux devenaient humides et il n'osait plus parler de peur de laisser voir son émotion.

Robert s'était avancé curieusement :

« Comment ! » fit-il « c'est ça *le Saint-Bernard*... ma bonne... dont maman parlait si souvent ?... »

« Eh ! oui, mon *bibi* », dit Bitche en lui mettant son doigt velu sous le menton, « elle est un peu barbue, la bobonne, n'est-ce pas ?... »

Cette scène moitié comique, moitié sentimentale, amusait beaucoup tous ces grands enfants à barbes grisonnantes, mais le caporal y mit un terme :

« Maintenant, assez *rigolé* ; soyons sérieux :

« Edouard Combeval, n° matricule 2725 ; Robert Combeval, n° matricule 2726. Voilà vos livrets. Il faudra faire marquer tous vos effets à ces deux chiffres ; ce sont ceux de vos armes. Barutel, qui est un artiste en la matière, vous rendra ce service.

« N'est-ce pas Barutel ? »

Et sur un signe affirmatif du vétéran, il continua.

« En sa qualité de nourrice, Bitche vous apprendra à vous habiller, à vous ficeler comme il convient à des pupilles de la Garde : à paqueter vos sacs, à démonter, à nettoyer et à manier vos chassepots ; enfin, tout le *fourbi* du métier.

« Lorsque vous serez habillés et équipés, je vous ferai faire l'exercice, pendant trois ou quatre jours, et vous en saurez assez pour suivre le régiment... Il ne vous restera qu'à devenir des zouaves. »

Cela dit, le caporal sortit et Bitche prit immédiatement possession de ses élèves.

Ceux-ci firent d'abord curieusement l'inventaire de leur nouvelle garde-robe : larges culottes, chéchia, turban, vestes à tresses jaunes, guêtres blanches, molletières orange, sac, musette, quart et bidon enfin tout le *fourbi*, comme disait le caporal. Ce fut ensuite le chassepot qu'ils trouvèrent un peu lourd pour leurs mains blanches, avec son large sabre-baïonnette en forme de flamme. Bitche le maniait comme un joujou et leur en expliquait le mécanisme ; le jeu du levier, l'aiguille, le ressort à boudin, la hausse... Très intéressés, ils auraient voulu tout apprendre à la fois.

Robert commença à s'habiller, enfourcha les larges culottes et se mit, avec l'aide de Barutel, à s'enrouler la ceinture bleue autour des reins.

Mais il y avait au moins cinq minutes que Barillet n'avait rien dit et ça ne pouvait pas durer plus longtemps.

Il fit le tour de la salle, parlant à l'oreille des vétérans, comme s'il leur donnait un mot d'ordre ; puis revenant s'asseoir au bas de son lit, il cria à la cantonnade :

« C'est pas tout ça, maintenant... Faut savoir si j'ai gagné ou perdu mon pari... Vous êtes témoins, vous autres... J'ai parié un bon dîner, pour toute la chambrée, que l'un des

deux enfants de Bitche était poète... n'est-ce pas vrai, vous tous ?... »

« Oui !... oui !.. nous sommes témoins », répondirent les loustics avec ensemble.

« Et avec qui as-tu parié ? » demanda Noysel.

« Oh ! cette farce !... avec qui ?... » s'écria le joyeux compère en simulant la surprise, « mais avec toi... parbleu !... »

Noysel, comprenant la plaisanterie, s'y associa de bonne grâce.

« Eh ! bien, c'est entendu ! j'accepte ; mais si tu perds, Barillet, qui payera l'addition ? »

« Tiens !... cette bêtise... Mais ça sera toi tout de même... Monsieur le Préfet... » Et un long éclat de rire accueillit cette conclusion fort naturelle, mais inattendue.

« Non. Ça sera nous », déclara Robert Combeval, se mêlant à la plaisanterie ; « mais Noysel a perdu, car voilà le poète. » Et il désigna son frère, qui faisait déjà des signes de dénégation.

« Moi !... » fit Édouard.

« Puisque le coupable nie, je vais déposer contre lui. »

« Oh ! Robert !... »

Mais Robert continua avec un sérieux comique :

« Je l'accuse d'avoir adressé à la lune et aux étoiles un nombre incalculable de stances, sonnets, madrigaux, odes, quatrains, rondeaux, triolets et autres feux d'artifice en vers. »

Édouard voulut lui mettre la main sur la bouche, mais il s'esquiva, en sautant par-dessus les lits et il continua, inéxorable :

« Je l'accuse d'avoir perpétré une demi-douzaine de drames ou de comédies, toujours en vers de douze à treize pieds ; œuvres inédites d'ailleurs et qu'il tient jalousement enfermées dans ses tiroirs, comme des odalisques dans un harem... »

Édouard étais consterné.

« Il a fait pire !... Il a commis une cantate !... Oui !... Ose le nier !... Une cantate à la Paix... La cantate mise au con-

cours pour l'exposition universelle. Il est vrai qu'il n'eut pas le prix... »

Edouard, confus, essaya encore une protestation désespérée, puis, il prit le parti de rire comme tout le monde.

« C'était au moment des affaires du Luxembourg... vous vous rappelez ?... Ça sentait déjà la poudre ; aussi, le poète, peu convaincu, commençait-il par une timide invocation à l'ange de la paix. »

Et il se mit à déclamer sur un ton élégiaque :

« *Bel ange de la Paix, ange au front radieux,*
« *Pourquoi sur ton sein nu laisser pencher la tête*
« *Et pourquoi cette larme au bord de tes yeux bleus ?...*

« Mais voilà, qu'au dixième vers, l'ange de la Paix s'obstinant à bouder, le démon de la guerre empoigne le poète et lui fait perdre la rime et la raison :

. . . .
« *Que vois-tu donc qui t'effarouche ?*
« *Est-ce Austerlitz, est-ce Iéna,*
« *Friedland ou la Bérésina,*
« *Qui, sortant un bras de leur couche,*
« *A tes regards épouvantés*
« *Font flotter, au loin dans les plaines.*
« *Leurs étendards ensanglantés,*
« *Vains hochets des gloires humaines ?...*

« Et, comme ce pauvre ange de la paix ne dit pas non, vous allez voir comme il le secoue : »

Il reprit avec une emphase comique :

. . . .
« *A chacun son blason, sa langue et son histoire ;*
« *A chacun ce flambeau, qu'on appelle la gloire ;*
« *Étoile qui rayonne au front des nations,*
« *Comme le phare, au loin, sur la plage écumante ;*
« *Comme dans le combat, au cœur des bataillons,*
« *On voit, au front des chefs, ondoyer, flamboyante,*
« *L'aigrette des cimiers. La gloire ! livre d'or*
« *Dont tout siècle, en passant, a gravé chaque page*
« *Et que doit emporter à la tombe, où tout dort,*
« *Quiconque des aïeux, en reçut l'héritage....* »

Robert s'arrêta, essoufflé.

Édouard, de plus en plus confus, ne savait où se cacher et Noysel s'amusait énormément. C'était d'ailleurs pour lui, à peu près seul, que la scène se jouait, car lui seul pouvait en être juge. Ce lyrisme d'écolier, torrentiel et désordonné, lui donnait une idée très nette de l'âme ardente et naïve d'où il avait jailli et il en était ravi.

Quant aux vétérans, ils écoutèrent, d'abord surpris, ce cliquetis de notes sonores, de noms de victoires et de combats épiques ; puis, la fumée de la poudre leur monta au visage et ils relevèrent la tête comme de vieux chevaux de guerre, à ces appels de trompette.

Ils ne riaient pas.

La crinière de Bitche se hérissait ; la tête osseuse de Barutel se dressait menaçante, *Trompe-la-Mort défiait la camarde* et la mine enluminée de Haubert était devenue grave dans sa barbe de fleuve.

Barillet, dont la mémoire était tapissée de lambeaux épars de Victor Hugo, trouvait ça magnifique et trépignait d'impatience.

« Mais c'est superbe... très *chouet*... » s'écria-t-il, lorsque Robert se fut arrêté. « C'est *pire* que du Victor Hugo... »

« Tu vois, Noysel ! que j'avais deviné », ajouta-t-il, très fier de sa perspicacité.

Les vétérans, à leur tour, manifestèrent bruyamment leur joie. Bitche, seul, gardait le silence, trop ému pour parler.

Cependant Robert avait repris haleine, et, emballé comme les autres, grisé par sa propre voix, il frappa le grand coup :

. . . .

« Ah ! si le Teuton croit que nos aigles sommeillent
« Et que les fils des morts ne sont que des enfants,
« Montrons-lui qu'au canon, toujours elles s'éveillent
« Et que nous sommes nés petits-fils des géants ! »

Barillet n'y tint plus...

Il courut à Édouard en criant : « Vive le poète !... En triomphe ! le poète ; en triomphe !... » et il le saisit à bras le corps, comme pour l'embrasser.

« En triomphe !

« En triomphe !

répétèrent les vieux zouaves, et, enlevant Édouard sur leurs épaules, ils lui firent faire le tour de la chambrée en chantant la marche du régiment.

« C'est très bien ! » dit Noysel en serrant la main du triomphateur lorsqu'il fut descendu du pavois. « C'est très bien !... *pire* que du Victor Hugo, comme dit Barillet. Mais je ne m'étonne pas que vous n'ayez pas eu le prix pour la cantate à la Paix !

« J'ai perdu mon pari et j'en suis enchanté. J'invite toute la chambrée à déjeuner demain chez Marguery, et puisque c'est Barillet qui a gagné, c'est lui qui commandera le menu. »

« Quelle noce ! mes amis ; quelle noce !... » s'écria le gamin en faisant sauter en l'air sa calotte rouge ; « une noce préfectorale, comme on n'en aura jamais vu de mémoire de zouave !... »

« Et d'abord, pour chanter au dessert, je commande une chanson au poète. »

« Oui !... Oui !... C'est cela, c'est cela !... » crièrent les anciens, « une chanson à boire. »

« Non... » demanda Robert, « une chanson de circonstance... une marche guerrière... pour le bataillon... pour nous... pour les pupilles de la Garde. »

« Et tout de suite », fit Barillet. « Le fer est chaud il faut le battre... Allons ! poète, en avant !... marche... »

« Allons ! Édouard, c'est le moment de mener la muse tambour battant. »

Le malheureux poète était désolé de son succès. — Poète? Il l'était sans doute, mais par accès, par bouffées ; de l'espèce de ceux qui ne sont pas maîtres de la forme ; comme un musicien qui n'aurait pas de voix, comme un aiglon sans ailes.

« Mais tu sais bien », gémit-il en suppliant, « que je n'ai jamais pu marier deux rimes, que je suis brouillé avec la prosodie... »

« La prosodie !... » fit Barillet avec mépris ; nous nous fichons pas mal de cette mijaurée pourvu que ça ronfle ! ».

« Hé bien ! soit... » dit enfin Édouard rageusement, « mais zut pour la rime et zut pour la prosodie !... »

Et sortant de la poche de sa jaquette un crayon et un carnet, il alla s'accouder au rebord de la fenêtre.

Le caporal venait de rentrer, sombre, préoccupé.

« Qu'y a-t-il ? » demanda Noysel avec inquiétude.

« Je ne sais pas... mais pour sûr rien de bon. A midi, nous irons rejoindre la 2e compagnie aux Tuileries. Évidemment on craint un coup de torchon... »

Puis, s'adressant à Bitche :

« Le sergent-major te demande. Vas-y vite ; c'est de la part du capitaine... »

Bitche sortit et un silence anxieux plana sur la vaste salle.

Barillet voulut faire diversion à ce malaise qui l'envahissait lui-même :

« Vous savez caporal, que M. le Préfet régale demain toute la chambrée. Je lui ai gagné un pari. »

Mais le caporal l'interrompit avec humeur :

« Demain... demain... qui sait où nous serons... demain ! »

« Ça ne va donc pas ?... »

« Eh ! sans doute... Les officiers sont réunis en groupe... parlent bas et paraissent consternés. »

Barillet était allé se poster en observation sur le rebord de fenêtre, près d'Édouard Combeval et Robert l'y avait suivi.

« Il y a du nouveau ! », cria-t-il. « Un rassemblement se forme sur la place du Palais-Royal... On crie .. on se précipite !... Je crois que c'est un espion qu'on vient d'arrêter... »

« Ils voient des espions partout !... » fit le caporal en haussant les épaules. « Que diable viendraient-ils espionner dans la rue ?... Avant-hier ils ont failli écharper un garçon charcutier !... Sans le corps de garde, ils l'auraient pendu à la lanterne du bureau de police. »

« C'est pas un espion !... » cria de nouveau Barillet, « c'est le général Trochu qu'ils acclament... »

Par la fenêtre, montait, en effet, une rumeur lointaine, de plus en plus distincte, dominant le roulement des voitures.

On entendait de vagues acclamations, mêlées aux cris des marchands de journaux :

« *Des nouvelles !... demandez les nouvelles !...* »

« Que disent-ils ? »

« Je n'entends pas bien » répondit Barillet, le corps penché en dehors de la fenêtre, « mais ils approchent... On s'arrache les journaux... »

« C'est une bataille !... » cria Robert Combeval.

Les clameurs se rapprochaient, sinistres, sifflantes comme un vent d'orage, et l'on entendait distinctement les voix perçantes des crieurs :

... « *Demandez les nouvelles... Grande bataille...* »

Les vétérans se taisaient, anxieux, immobiles, l'oreille tendue, respirant à peine. Le caporal, les bras croisés, la tête haute, attendait stoïque comme devant un peloton d'exécution ; *Trompe-la-Mort,* Barutel et Haubert, toujours sur leurs lits, avaient abandonné leur ouvrage, les mains sur leurs genoux, la tête en avant comme trois cariatides.

Soudain ! Bitche rentra.

Tête baissée, l'œil fauve, il fit irruption dans la chambrée, comme un taureau furieux dans l'arène ;... se précipita sur le râtelier d'armes, saisit son chassepot et se mit à parcourir la salle, étranglé par les jurons qui lui montaient à la gorge.

« Eh bien !... Bitche, » lui cria Barillet toujours goguenard, « les hulans sont-ils à la porte Maillot ? »

Bitche s'arrêta, terrible, farouche, les traits convulsés, comme blessé à mort, et, d'une voix sourde :

« Il s'agit bien de hulans !... *L'Empereur est pris... Mac-Mahon blessé... l'armée détruite ou prisonnière à Sedan !...* »

Sedan !...

Ce nom sinistre tomba comme une bombe au milieu de la chambrée, et, comme un écho, toutes les bouches, frappées de stupeur, inconsciemment répétèrent :

« *Sedan !... Sedan ! ..* »

Puis rien....

« Tu es fou !... » dit enfin le caporal.

« Officiel... c'est affiché en bas », répondit Bitche brièvement, et, remettant son chassepot au râtelier, il sauta sur son lit et reprit son crochet.

Ils restaient hébétés...

Tout à coup ! une vision traversa leur esprit, à tous... Ils se rappelèrent que la garde devait être à Sedan, avec l'Empereur, et que...

Alors, de toutes ces poitrines oppressées, de ces cœurs haletants, de ces gorges serrées ; deux cris angoissés, sourds, deux râles, deux rugissements d'agonie s'échappèrent :

« **Et le drapeau** !... »

« **Et le régiment** ?... »

. . . .

Il se fit un silence de mort. Pas un mot, pas un geste.

Bitche, Barutel, Haubert et *Trompe-la-Mort*, accroupis sur leurs lits, essayèrent de reprendre leur travail.

Le caporal Leclère, le regard fixe, les bras pendants, restait là, immobile, comme foudroyé.

Les autres, la pipe aux dents, serrée à couper les tuyaux, ne fumaient plus.

Les regards s'évitaient.

Les lions baissaient ou détournaient la tête.

Les jeunes se regardaient, confondus, les yeux pleins de larmes.

Puis, un à un, sans échanger une parole, ils descendirent pour lire l'affiche officielle ; pour s'assurer de la vérité de cette chose incroyable... folle... inouïe... « L'*Empereur pris... l'armée entière détruite ou prisonnière à Sedan...* »

. . . .

Et, par la grande fenêtre ouverte, une clameur grossissante montait de la rue de Rivoli et de la place du Palais-Royal ; une clameur de meute, presque joyeuse, coupée par les glapissements des camelots :

« Voilà les nouvelles !... grande bataille !... Demandez les nouvelles !...

La capitulation de Badinguet !... »

. . . .

IV

Le Limousin, patrie des deux frères Combeval, a été longtemps une des provinces les plus ridiculisées de France. (« *Limozin pour tout potaige!* » disait déjà Rabelais). Les noms de ses deux capitales, Limoges, celle du Haut, Brive-la-Gaillarde, celle du Bas, étaient, et sont encore, le sujet des ineptes plaisanteries des *illustres Gaudissards* de table d'hôte.

Celui de la première n'éveille pas, au premier abord, le souvenir des grands troubadours de l'époque romane : les Bertran de Born, les Ebbes et les Bernard de Ventadour; ni celui de ses illustrations plus modernes ; les d'Aguesseau, les Vergnaud, les Jourdan. Il ne fait pas penser à ses merveilleux émaux, à ses célèbres fabriques de porcelaines, à ses églises gothiques, si sveltes avec leurs flèches de granit, non ! Il évoque, en silhouette, le profil drolatique de M. de Pourceaugnac, même (surtout, sans doute), chez ceux qui n'ont jamais lu Molière.

Le qualificatif qui agrémente le nom de la seconde, lui donne des airs *rococo*, en dépit de ses jardins coquets, de ses boulevards fleuris, « *manteau tissé de fleurs sur des épaules de mendiant* », osait-on dire, et de la mémoire du trop célèbre cardinal Dubois et du maréchal Brune (sans parler de Majour), qui, chacun dans leur genre, étaient cependant des *gaillards*.

Les Limousins du Haut, comme ceux du Bas, ont aujourd'hui assez d'esprit pour rire les premiers de ces plaisanteries démodées, mais quelques-uns rient un peu jaune et je connais certains alcestes du « *Montjovy* » et de la rue « *Barbecane* », qui n'ont pas encore pardonné ses moqueries à l'auteur du *Misanthrope*.

Les en blâmera qui voudra; quant à moi, sans en vouloir à Molière, je ne puis me défendre d'une franche admiration pour cet amour du clocher qui fait d'une ville une grande famille, une petite patrie intime et familière dans la grande patrie.

Les susceptibilités de ces *enracinés,* de ces *conservateurs du cru,* sont d'ailleurs bien naturelles, car leur pays a été réellement calomnié : aujourd'hui que tant de provinciaux envahissent Paris, et que tant de Parisiens courent la province; que les locomotives, les télégraphes et les téléphones sillonnent, en tous sens, l'antique pays des *Lémovices,* quel est le voyageur qui n'a pas salué au passage la Gaillarde, capitale du Bas-Limousin, avec ses toits d'ardoises bleues, émergeant de la verdure, sa vieille église, semi-romane et gothique, et ses luxuriantes promenades de *La Guierle,* plantées de platanes, d'acacias et de tilleuls, sur les bords du canal et de la Corrèze? Combien, qui, ne rêvant que l'*aurea mediocritas* du sage, se sont dit, en traversant cette fraîche oasis, qu'ils viendraient volontiers finir leurs jours dans ce joli trou ! Et ils y viennent, en effet, en grand nombre : officiers en retraite, commerçants enrichis, fonctionnaires en disponibilité, qui, après les luttes, les labeurs ou les déceptions de la vie, soupirent après le repos.

La campagne qui environne la ville lui fait un cadre digne d'elle, surtout du côté du Périgord. Rien de plus rustiquement gracieux que l'enchevêtrement des petites plaines, des *combes,* qui étendent leurs prairies vertes aux pieds, ou dans les plis des collines de terres rouges. Ce sont les jardins du Limousin. Les deux lignes de Limoges à Brive les dominent d'abord et les traversent ensuite. En descendant de Saint-Yrieix, on peut les embrasser d'un coup d'œil par la portière du wagon, comme d'un fauteuil de balcon :

Après les hauts plateaux, couverts de châtaigniers au feuillage sombre, un peu monotone ; après Pompadour, ses vieilles tours féodales et les vastes prairies de son haras, le paysage se développe et s'éclaire comme par enchantement : il était limité, assombri par les bois ; les tons gris de fer des terres granitiques lui donnaient l'aspect triste et dur des pays pauvres ; tout à coup, au détour d'une colline, apparaît un panorama immense déployé en amphithéâtre.

L'aspect est le même, en plus petit, que celui que l'on a en débouchant du tunnel de Pracchia sur l'admirable plaine de Florence : même descente rapide sur une enfilade de viaducs, mêmes châtaigniers sur les pentes, même profil de

l'horizon, même houle de coteaux et de collines dans le cirque colossal... Seulement, dans le lointain estompé de brumes légères, au lieu du dôme de marbre de *Santa-Maria del Fiore*, du campanile du *Palais-Vieux* et des terrasses du *Palais-Pitti*, on distingue à peine le modeste clocher de *Saint-Martin*... et les jardins plus modestes encore de *Saint-Antoine*... au lieu de *Firenze-la-Bella*, c'est *Brive-la-Gaillarde*...

Suivant la courbe de l'amphithéâtre, le train laisse à sa droite les contreforts de Juillac, les deux *Puys de Guimont*, dont les mamelons symétriques donnent l'idée de quelque nourrice colossale couchée sur le dos, et les hauteurs crayeuses de Saint-Robert et de Coubjour, limites de la Corrèze et de la Dordogne. En face, de l'autre côté de la courbe, par dessus le moutonnement des coteaux de terres rouges, couronnés de villages : Saint-Bonnet-la-Rivière, Chabrignac, La Jalésie, Mange-de-loup, Soulet, Roziers, Chantegrelle, Vars, Soultmagne, Rocheverre, Saint-Cyprien, Sainte-Aulaire ; le *terme d'Ayen* allonge son énorme croupe de pachyderme, le *Puy-Capuce* profile sa bosse de dromadaire, et barrent l'horizon. L'arc s'élargit vers Sainte-Aulaire et finit brusquement par un dernier puy, tronqué comme un cratère éteint. C'est Yssandon ! Sur son sommet s'élèvent les ruines d'une tour féodale, dominant, au loin, les collines et les plaines, comme une guérite de géants.

Le train glisse toujours, à mi-côte des contreforts de Vignols et de Saint-Solve, sur une série de viaducs ; laisse à sa gauche les gorges de la Vezère et arrive à Objat :

La petite ville, avant-poste de Brive-la-Gaillarde, est assise sur les bords de la Petite-Loyre, au milieu de prairies toujours vertes. C'est le marché des fruits savoureux du pays, et, chaque dimanche, s'y donnent rendez-vous les amoureux d'alentour. Elle est la patrie de Sirey et du moins illustre, mais non moins utile, docteur Ayguisier, le vengeur du Limousin. Il l'a réhabilité par là même où Molière l'avait ridiculisé et ses compatriotes lui devraient une statue, avec socle et bas-reliefs ; mais l'humanité est si ingrate !

La locomotive poursuit sa course à travers la plaine, salue

de ses sifflets le donjon de Castel-Novel, dont les tours en poivrières et les pignons tapissés de vignes vierges disparaissent à moitié dans les ormeaux de son parc en mamelon, et voilà *La Gaillarde!* — Ses maisons neuves, aux toits bleus, se groupent autour de ses vieux boulevards, et la Corrèze lui fait, de ses eaux claires, une écharpe mouvante, moirée d'argent. — Au loin, les grandes collines de Malemort, d'Aubazine, de Turenne, de Lanteuil, et les hauts plateaux de Rochedevic, de Millevaches et de Mercœur, déploient l'horizon en plans successifs, estompés, bleuissants, à perte de vue.

Cependant, ce n'est pas l'ampleur du paysage qui en fait la beauté et lui donne son caractère. Ces lointains vaporeux se retrouvent, avec plus de noblesse et d'éclat dans bien d'autres contrées de la France. La physionomie de celui-ci est plutôt idyllique et intime. Tout en dilatant le cœur, il n'emporte pas l'imagination au delà de l'horizon, après les chimères du rêve. Au contraire : Le regard, réjoui par la variété et l'harmonie des couleurs et des lignes, se repose sur cet immense enclos de collines et de vallées. On est envahi par une quiétude, pleine de charme, au milieu de cette fécondité partout réglée par le travail; l'on se sent pris de l'envie d'ébaucher une bucolique et un vers d'Horace, longtemps oublié, vous chante à la mémoire :

« *Ille terrarum mihi prœter omnes*
« *Angulus ridet...* »

La cuvette du cirque et les quelques couloirs qui l'avoisinent sont formés de coteaux arrondis, séparés par des vallons où circulent des ruisselets, des *ris*, bordés de chênes, d'aulnes et de peupliers de Hollande. Ils n'ont rien de heurté dans leurs agencements, se courbent et se soulèvent, comme les vagues houleuses d'un lac. qui se pousseraient sans déferler, et que couronneraient autant de flotilles brunes. — Ces collines de grès tendre, de formation tertiaire, friable et gris comme du sel, sont partout recouvertes d'une couche épaisse d'alluvions argileuses, aux riches couleurs, allant du rose pâle au rouge sang-de-bœuf et à la sienne

brûlée. Ces tons crus donnent au paysage un caractère essentiellement rustique et paysan. Il semble que cette argile grasse soit celle dans laquelle a été pétri le premier homme, que chacun de ses plis porte l'empreinte d'une affection humaine et qu'elle fasse corps avec ceux qui, sans métaphore, passent leurs vies, depuis des siècles, à l'arroser de leurs sueurs et à la tourner et retourner au bout de leurs pelles et de leurs *bigauds*.

Il y a deux siècles, à peine, tous ces coteaux étaient couvers d'épaisses forêts, infestées de loups. Il en reste encore quelques vestiges et il est facile de voir, à la vigueur de la végétation, qu'il suffirait de laisser sans culture, pendant quelques années, ces terres fraîches et profondes, pour qu'elles fussent de nouveau recouvertes de leur sombre manteau de verdure. Une population disséminée de bergers et de bûcherons y vivait maigrement du produit des bois. Depuis la Révolution, les terres sont aux mains des paysans qui les ont défrichées et morcelées. Chaque coteau porte un village entouré de jardins bordés de haies vives. Les cultures, très variées, vergers et primeurs, se mêlent et s'enchevêtrent, suivant les divisions des petits héritages, et forment, de chaque mamelon, des damiers irréguliers, capricieusement coloriés, comme un tapis Persan.

C'est le pays des terres rouges, le pays des *Peds-tarroux!* (Pieds-terreux) !

C'était celui d'Édouard et de Robert Combeval, les deux jeunes volontaires des zouaves de la Garde, que nous venons de voir entrer à la caserne du Louvre. C'était de ces couches profondes, couleur de sang, qu'était sorti le tronc vigoureux de leur race ; où il avait grandi, franc de pied, poussant jusqu'au tuf ses racines sauvages.

L'histoire de leur famille était celle-là même du village où ils étaient nés et dont ils portaient le nom. Ils avaient grandi ensemble, à l'ombre du château féodal, et s'étaient édifiés sur ses ruines après les guerres de « La Ligue » et de « La Fronde », sans violence et sans éclat, tout naturellement, comme dans les vieilles forêts, les baliveaux remplacent les grands chênes. — Antérieurement, leurs ascendants s'étaient confondus avec les lointaines générations des fils du sol.

Ils en faisaient partie comme les bois et les rivières, les bêtes, les fleurs et les oiseaux.

Leur nom même : *Combe-val*, moitié celte et moitié latin, un nom roman, absolument local, indiquait clairement leur origine gallo-romaine. Pas le moindre indice d'immigration dans la contrée. Ils étaient bien du cru, de purs-sang *Lémovices*. Ces terres, couleur de sang, étaient bien le limon dont ils étaient formés. Leurs ancêtres avaient dû chasser les aurochs et les loups dans les forêts disparues qui couvraient ces collines, cueillir le *guy sacré*, assister aux sacrifices druidiques, fournir leur contingent à Vercingétorix dans la grande lutte pour l'indépendance des Gaules, guerroyer contre le *Prince-Noir*, suivre enfin toutes les vicissitudes de ce coin de terre dans la formation de la France. Pour eux, le nom de *Patrie* ne pouvait être un vain mot ; cette terre était bien la *terre de leurs pères*.

De famille modeste, ils appartenaient à cette classe moyenne, si nombreuse en France, qui en forme comme la réserve, comme l'humus longtemps accumulé ; où la nation a toujours pu se raviver aux heures de crises, et qui explique son étonnante vitalité ; qui a donné Suger à Louis VI, les frères Bureau et Jacques Cœur à Charles VII, Fabert à Louis XIII ; Louvois, Colbert, Vauban, Duquesne et Jean Bart à Louis XIV ; Chevert à Louis XV ; Turgot à Louis XVI ; où le Grand Roi a puisé tant d'officiers de troupe, noyau de ses armées, la République et l'Empire tant de généraux, et les deux derniers siècles tant de penseurs, d'artistes, de poètes et de manieurs d'hommes ; où Jeanne d'Arc est née, où son âme est encore vivante ; où plongent et se nourrissent les racines vivaces de *la patrie,* en dépit des maladies cryptogamiques qui essayent d'en tarir la sève.

Leur aïeul, cornette de chevau-légers, le premier dont il fût resté des traces dans la famille, avait été tué à Steinkerque. L'arrière-grand-père, Antoine Combeval, engagé au Régiment du Roi, y avait conquis les épaulettes de capitaine des grenadiers et la croix de Saint-Louis, après quinze campagnes en Flandre, en Allemagne, en Bohème et en Italie. Il s'était retiré dans son village, avec une maigre retraite de 750 livres, et y était mort paisiblement au

milieu de la tourmente révolutionnaire. Pierre, l'aîné de ses fils, avait été tué à Marengo. Le second, Mathieu, philosophe de l'école de Rousseau, imbu d'idées humanitaires, n'avait pas eu le goût des armes, mais, patriote ardent, comme tous ceux de sa génération, il n'en avait pas moins servi en 1814 et combattu à Montmirail et à Champeaubert avec les *Marie-Louise.* Il avait été le père du lieutenant-colonel Combeval, tué à Inkermann ; le grand-père et le tuteur de nos jeunes amis.

Leur mère, Mlle Diane de Saint-Lys, appartenait à une de ces nombreuses familles de petite noblesse locale, vassales des grands feudataires d'autrefois, obstinément ancrées dans leurs traditions, claquemurées dans leurs gentilhommières ; qui croiraient déchoir en se livrant à un travail mercantile quelconque et qui, avec ses petits travers, conservent les grandes qualités de la race. Esprits étroits, cœurs généreux ;, trop pauvres pour se corrompre, trop fiers pour se mésallier. Les hommes cultivent leurs terres ou se font soldats, les autres carrières leur étant aujourd'hui à peu près fermées. Les filles se marient, si elles peuvent, dans leur monde... ou épousent *l'Époux des Vierges...*

Mlle de Saint-Lys n'en avait pas été réduite à cette extrémité. Grande, blonde, un peu altière, les yeux très doux et le nez aristocratique, elle portait admirablement son nom : — la fierté de Diane et la blancheur des lys. — *L'époux des vierges,* lui apparut sous la forme d'un beau capitaine de zouaves, et, comme elle était orpheline et n'était pas sans dot, les préliminaires furent très courts : Le beau Combeval lui fit l'effet de l'Archange Michel en personne, en vertu, sans doute, de cette vieille loi qui veut que les « nones aiment les brigands. » — Son énergie, sa hardiesse et sa force l'avaient conquise, et, d'un élan, elle lui avait donné sa grâce et sa tendresse,

Le capitaine n'était pas pressé de se marier ; il était ambitieux et il pensait qu'une femme est un bagage un peu encombrant, en campagne ; mais comment résister ! Il subit, à son insu, malgré lui, l'ascendant de cette âme supérieure et se laissa faire. Le lion daigna épouser la gazelle pour ne pas la désobliger.

Leur bonheur durait depuis neuf ans lorsque le jeune lieutenant-colonel fut tué à Inkermann, à la tête de ses zouaves.

Deux enfants étaient nés au début de ces années heureuses : Édouard, l'aîné, avait sept ans et Robert trois à peine. La jeune veuve, bien que encore belle et séduisante, renonça complètement au monde. Sa vie de femme avait fini avec celle de l'homme qui l'avait partagée; la mère seule avait survécu. Elle voulut vivre dans la vieille maison où son mari était né, où il avait grandi ; dans le paysage où tout lui rappelait leurs jeunes amours, où son vieux père achevait sa longue vie de philosophe humanitaire, entouré du respect de tous, et elle se consacra, sans réserve, à l'éducation de leurs enfants.

Elle avait, à ce sujet, des idées très arrêtées, absolument conformes d'ailleurs à celles de son beau-père, qui l'aida de tout son pouvoir à les mettre en pratique : c'est que, pour faire des âmes saines dans des corps sains, rien ne vaut le plein air et le contact de la nature, hommes, bêtes et choses. L'instruction, aujourd'hui indispensable pour la lutte pour la vie, venait à son heure; mais alors seulement que le corps et le cœur s'étaient librement développés et que l'argile avait reçu le coup de pouce du créateur. Chez elle, c'était plutôt une question de sentiment, de tradition, et chez le vieillard un principe de philosophie à la Rousseau, mais ils arrivaient aux mêmes conclusions et c'était l'essentiel.

Une collaboration d'éducation parallèle s'établit ainsi entre la jeune veuve chrétienne, pieuse et charitable, et le vieux disciple de Rousseau, panthéiste et humanitaire. L'une cultivait le cœur, l'autre l'esprit, tous deux le corps et tendaient à faire des hommes.

Un choc, pourtant, eut lieu dès le début. M[lle] de Saint-Lys, imbue de ses préjugés de race et d'éducation, n'avait pas renoncé sans regrets, en épousant le capitaine Combeval, à la particule de son nom aristocratique et il n'avait fallu rien moins que l'entraînement de son amour pour la faire passer outre. Du vivant de son mari, elle avait eu déjà des velléités de lui faire ajouter, à son nom, à lui, la particule qui lui

appartenait, croyait-elle, ou de lui faire adjoindre son nom, à elle :

« Combeval de Saint-Lys !... »

Cela aurait fait très bien.

Le colonel y aurait sans doute consenti, par pure condescendance, et elle en parla à son beau-père. C'était un reste de vanité mondaine qu'elle colorait d'un sentiment d'intérêt pour ses enfants.

Au lieu de s'en fâcher, comme l'aurait fait M. Homais, le philosophe se contenta d'en sourire :

— Vous le pouvez si vous le voulez, lui répondit-il, mais ces sortes de panaches ne sont plus de notre temps ; pourquoi les en embarrasser ? Pourquoi paralyser leur activité et borner leurs efforts en les attachant à cette relique du passé? Et la relique est-elle si précieuse ? Je comprends les grands noms qui se confondent avec l'histoire de la nation, ou de la province ; qui comportent un enseignement et une tradition : mais toutes ces particules ou ces titres, plus ou moins usurpés, signifient simplement qu'on était propriétaire foncier avant la Révolution, ou investi d'une charge quelconque, même la plus infime : échevin, jurat, consul, sénéchal, petit procureur, juge ou greffier. Les verriers eux-mêmes y avaient droit !

Mais, me direz-vous, cela n'en facilite pas moins de bons mariages...

Admettriez-vous donc que vos fils ne fussent bons qu'à cela !... Voudriez-vous qu'ils se vendissent à quelque riche Américaine, comme ce petit sot de X... ou qu'ils épousassent des filles d'usuriers, comme ce jeune crétin de Z... ? Non.... non... nous en ferons de vrais hommes, comme leur père, et ils trouveront de vraies femmes, comme vous.

La mercuriale fut comprise et il n'en fut plus question.

Le vieux grand-père, nourri des encyclopédistes, saturé de Rousseau, comme tous ceux de sa génération, voulait que ses petits-enfants commençassent par être des paysans, comme l'avaient été leurs ancêtres ; que leurs premières impressions, leurs premières idées de la vie, fussent puisées aux sources vives, aux réservoirs profonds où s'abreuvent les civilisations sans cesse rajeunies : la nature. Il pensait

que, pour être complet, l'homme devait suivre individuellement la lente évolution des sociétés arrivées à leur plein développement. Et il exprimait ses idées en style de l'époque, ardent et déclamatoire, avec une conviction communicative et une verdeur de langage qu'on n'aurait guère attendues de ses soixante-quinze ans :

« C'est aux champs seulement, disait-il, là où le soleil et les saisons sont les mêmes pour tous, que les solidarités sociales se comprennent le mieux ; que les hommes sont vraiment frères, du berceau à la tombe. Le même carillon de l'humble cloche du village salue leur naissance et le même tintement les accompagne sur la colline où ils dormiront ensemble leur dernier sommeil. C'est aux champs que se forme et que se conserve le culte du foyer, de la maison paternelle, de la famille, de la *patrie*, qui n'en est que le développement héroïque.

Ceux qui sont nés dans les villes, à Paris surtout, qui y ont grandi, qui y ont vécu leur jeunesse, peuvent avoir un domicile, mais ils ne connaîtront jamais la douceur du *chez nous*, de la maison paternelle ; ce sentiment intime et profond qui tient de si près à la piété filiale, qui se confond avec elle, la grandit et la complète, et que Lamartine a si admirablement traduit en parlant de son humble sanctuaire de Milly :

« Objets inanimés avez-vous donc une âme
« Qui s'attache à notre âme et nous force d'aimer ! »

Pour la bien sentir, cette religion mystérieuse, intime et familière, ce culte des Dieux Lares, il faut une initiation, un baptême quelque peu paysan.

Les gens des grandes villes, les Parisiens surtout, peuvent à peine la comprendre. Comment en auraient-ils une idée, même vague, ceux qui sont nés à tel étage, à tel numéro, de telle rue ; dans une de ces cages à poulets que l'on nomme des immeubles urbains ? Qui ont grandi à tel autre étage, de tel autre numéro, de telle autre rue, et qui, en moins d'une génération, par baux de trois, six ou neuf ans, de déménagements en déménagements, ont campé dans tous les quartiers d'une ou de plusieurs villes ?... Les promiscuités

d'une maison commune et de la rue ne laissent aucune impression fortifiante et durable. Elles ne gardent pas *la chaleur du nid.* Tandis que la maison bâtie par les ancêtres, où vos parents ont vécu, où vous êtes né, où vous avez grandi ; l'honnête maison, dont le toit, fût-il de chaume, n'a jamais abrité que d'honnêtes gens de votre sang, prend la physionomie respectable et débonnaire d'une aïeule. Chacune de ses pierres, l'arbre séculaire qui l'ombrage, le jardin qui l'entoure, gardent une empreinte de vos premières émotions, de vos premières joies, de vos premières larmes et semblent vous sourire à chaque retour. Toutes ces choses ont une couleur, un parfum particuliers qu'elles ont gardé de votre enfance, comme l'herbier garde la couleur passée et le parfum vieilli de la fleur qu'il enferme. Et tout cela fait partie de cette chose sainte et noble, que l'on nomme *la famille,* que l'on nomme *la Patrie.*

Il est aussi un autre sentiment, plus puissant et plus général, dont les gens des grandes villes ne peuvent avoir ni la complète compréhension, ni, surtout, le sens profond : c'est le sentiment de la nature ; le contact de la terre nourricière et prodigue, de l'*alma mater,* qui s'éveille, fermente, produit et s'endort au retour des saisons ; à l'appel du soleil qui la caresse, l'aime, l'embrasse et la délaisse tour à tour. C'est la communion inconsciente et complète avec tout ce qui végète et respire : les prés, les moissons, les fleurs, les arbres, qui, comme nous, vivent, aiment, se reproduisent et meurent. C'est l'ambiance aérienne et fluide de tout cela : l'air, les ondées, les orages, les ruisseaux, les rivières, les lacs, l'odeur même de la terre et des bois ; divinités mystérieuses, bienfaisantes ou farouches, dont nous vivons et qui nous dévorent, inexorables et sereines comme le destin.

Sans doute, le paysan de la glèbe ne comprend pas tout cela ; il ne le voit même pas ; il est trop près ; il en est baigné, saturé ; il en fait partie ; mais il le sent. — Il est comme un accumulateur inconscient d'impressions fortes, et lorsque l'enfant arrive à une culture supérieure, qui lui dessille les yeux, tout se révèle, se dégage, chante et s'épanouit. C'est la création même qui, pour lui, sort du cahos et se renouvelle.

Ces impressions, comment les éprouveraient-ils, ceux qui

ont grandi sur les trottoirs, à la lueur du gaz, à l'odeur du bitume? « La boue ne reflète rien » a dit encore Lamartine, un des rares Français qui aient bien senti l'âme forte et simple des champs parce qu'il avait grandi avec les petits paysans de Milly, dans l'humble gentilhommière dont le culte de sa mémoire a fait un temple.

Pour eux, le *natura naturans* est intraduisible, parce que, en eux, ne circule pas la sève des saisons, *la babour* de la terre natale.

Les fleurs de serre, les plates-bandes des squares, les arbres des promenades, le bois de Boulogne avec ses allées sablées, ses cascades, ses lacs artificiels et ses élégants équipages, ne peuvent leur en donner aucune idée, pas plus que les rives verdoyantes de la Seine, avec ses villas coquettes, ses guinguettes et ses canotiers. La nature n'est pas là chez elle; elle est domestiquée. Pendant les visites qu'ils lui font aux vacances, ils la voient sans la comprendre, comme une jolie femme que l'on salue sans lui parler et dont on n'entend pas la langue. Ils sont chez elle en étrangers et la nature est une fille chaste qui ne lève ses voiles que pour ses amants sincères et discrets. — A peine quelques-uns l'aiment-ils en artistes, mais non en *communiants*.

Dans les grandes villes, les saisons n'ont pas de physionomie particulière. Il fait plus ou moins chaud, plus ou moins froid; il y a plus ou moins de poussière ou de boue; c'est une question de vêtements, d'expositions de blanc ou de noir dans les magasins; un prétexte à modes nouvelles. C'est toujours la même odeur de charbon ou de poudre de riz. — Avec cela, les Parisiens peuvent avoir le sentiment de la nature comme les serins qui la voient à travers les barreaux de leur cage, en becquetant leur botte de mouron....

Elles sont pourtant bien vivantes, les quatre sœurs! Elles flottent, elles respirent encore; elles continuent, toujours jeunes, leur éternelle ronde annuelle, se transmettant, sans lassitude et sans cesse, le flambeau de la vie! Elles ne sont pas de pures fantaisies écloses du cerveau des poètes: elles sont bien les personnifications, lentement enfantées, des forces vives de la nature; mais pour les voir et les sentir, il faut être initié, il faut avoir la foi.

Pour un potache parisien, Flore, Cérès, Pomone sont simplement des cocottes peu vêtues qu'il a vues, en bronze ou en marbre, dans les jardins publics, ou en garnitures de pendules. Elles sont *pompier*, à peine bonnes à servir de sujets de concours aux prix de Rome.

En rentrant chez lui, aux vacances de Pâques, le collégien campagnard voit Flore telle qu'elle était aux temps d'Hésiode, rasant les collines de ses pieds nus ; laissant échaper de sa tunique aubépines, lilas et boutons d'or. Son souffle tiède, trempé de giboulées, féconde les vergers vêtus de blanc comme pour une noce. Le vent de sa ceinture diaphane fait partout tressaillir la vie, ouvre les ailes des papillons, rougit le front des jouvencelles et il voudrait la saisir, fuir avec elle, emporté dans les plis flottants de sa tunique.

Cérès, la blonde, ne le trouble pas moins : Elle lui apparaît, au soleil de juillet, les cheveux d'or au vent, couronnée de folle-avoine, ivre de lumière, des cerises aux lèvres, bluets dans les yeux, bondissante, les jambes nues, sur les collines ondoyantes, dansant la farandole au chant des moissonneurs. — Dans les foins coupés, dans le murmure des grands arbres, au bord des eaux courantes, au bourdonnement des abeilles, au chant aigre des cigales, il sent passer sa chaude haleine, et, pendant les nuits d'orage, ses lèvres, dans des éclairs de feu, baisent son front brûlant... »

Ainsi s'exprimait l'aimable philosophe, en un lyrisme, quelque peu débordant, pour peu qu'on excitât sa verve païenne, nourrie de Lucrèce et d'Ovide, autant que de Rousseau.

Son amour de sa province, de son village, n'allait pas, comme on voit, sans de très vives préventions contre Paris, qui, selon lui, émasculait la France :

« En échange du vernis d'élégance qu'il donne à la province, disait-il, il lui enlève sa foi et sa virilité, ses traditions de race et de terroir. Des vierges qu'elle lui envoie, il fait des courtisanes et de ses gars des gandins. — Ses Gascons gais et frondeurs ; ses Limousins, ses Auvergnats solides et bien frappés ; ses Provençaux rieurs comme leurs cigales ; ses Comtois énergiques, ses Normands rusés, ses Flamands pratiques et réfléchis, ses Bretons fidèles et têtus,

il les lui renvoie, démarqués, déteints, usés comme de vieux sous, maquillés, fourbus, quelque couplet idiot aux lèvres, tous pareils, *pourris de chic*... Ces pseudo-Parisiens font école dans leurs petites villes, et, d'Hazebrouk à Bayonne, de Draguignan à Quimper, la France devient, peu à peu, un grand café-concert, une immense bastringue!.. »

Si le vieillard pensait ainsi en 1857, que penserait-il aujourd'hui, par ce temps de *rosserie*?...

Mme Combeval avait les mêmes idées d'éducation que son beau-père, bien qu'à un point de vue différent, ou, tout au moins, plus particulier : très pieuse, mais sans aucune bigoterie, elle avait surtout la préoccuppation de préserver ses enfants de la contagion; de leur faire, d'abord, une enfanee et une adolescence chastes, afin d'assurer leur plein développement physique et moral et de réserver à leur jeunesse une forte virilité. Les quelques années qu'elle avait passées dans le monde lui avaient donné l'horreur et le mépris de ces jeunes gens déprimés et flétris par des dissipations précoces ; sans vigueur et sans foi ; loques physiques et morales, incapables et indignes d'être de vrais fils, de vrais frères, de vrais époux, de vrais citoyens; et elle s'était juré d'élever de vrais hommes dignes d'être tout cela.

Il fut donc convenu que la première éducation d'Édouard et de Robert se ferait à la campagne, en plein vent; qu'ils commenceraient par être de petits paysans, des *Peds-tarroux* roulés dans les terres rouges.

Le grand-père était libre-penseur et républicain, mais de l'espèce très rare de ceux qui pensent et qui servent la *chose publique* au lieu de s'en servir. Très tolérant, il vivait en bonne intelligence avec les curés d'alentour, les seuls voisins avec lesquels il pût philosopher; les invitait à sa table, s'asseyait à la leur, et, au dessert, essayait de les convertir. En bon païen qu'il était, il admettait toutes les religions dans leurs principes, n'y voyant que des formes philosophiques, à la portée du public, et n'en pratiquait aucune.

Toutes avaient pour base la curiosité de l'origine humaine et la préoccupation de sa destinée. Sur ce double thème, savants, philosophes, poètes et thaumaturges avaient exercé leurs génies et leurs imaginations et étaient arrivés aux

mêmes conclusions: « *Tout évolue* » a dit Darwin; « *Tout devient, rien n'existe* », avait dit Sakia-Mouni deux mille cinq cents ans avant lui; « *La vie n'est que le rêve d'une ombre* » avait dit Pindare avant Shakespeare; « *Vanité des vanités, tout n'est que vanité* » leur répond Chrysostome.

Et alors?...

Et alors :

« Le plus sage s'assied sous l'arbre du chemin
« Et regarde, pensif, marcher le genre humain.»

A cette maxime poétique, le vieillard en avait joint une autre, d'un impérial philosophe (1), qui expliquait son continuel sourire et sa sereine bonté:

« *Vivre sans colère au milieu des hommes injustes et méchants.* » Et il pratiqnait le « *Aimez-vous les uns les autres* » de l'Évangile.

Le curé du village, homme instruit, ancien professeur, donna aux enfants leurs premières leçons de latin. Le librepenseur n'en était nullement offusqué et il ne verrait aucun inconvénient à ce que ses petits fils continuassent leur instruction classique dans un établissement religieux, si tel était le désir de leur mère.

Les bourrelets ne sont pas inutiles aux enfants en bas âge, et les échafaudages sont indispensables pour la construction des maisons, même les plus modestes.

Tous les encyclopédistes, les pères de la libre-pensée; les ancêtres de 1789, et lui-même, n'avaient-ils pas été élevés par des prêtres ou par des pasteurs ?

Il n'y avait de vraiment libres que ceux qui savaient s'affranchir eux-mêmes.

Pour les premières notions de français, les enfants allèrent, tout simplement, chez l'instituteur s'asseoir, à côté des petits paysans de leur âge. Le philosophe le voulut ainsi pour leur apprendre l'égalité et exciter leur émulation.

Quant à lui, il se réserva la haute direction et se chargea d'inculquer les grands principes à ses pupilles.

(1) Marc-Aurèle.

Sitôt qu'ils furent en âge de comprendre, au lieu d'encombrer leur mémoire de contes de nourrice, il se mit à leur apprendre l'histoire locale avec les débris et les ruines qui couronnaient les collines voisines : Yssandon et Juillac lui donnaient prétexte de leur parler de la conquête de César, de la grande guerre de l'indépendance des Gaules et de la période Gallo-Romaine. Les ruines de Turennes, forteresse carlovingienne, bâtie par Charles Martel après la conquête de l'Aquitaine, l'amenait à l'invasion des Francs. La masse imposante du château d'Autefort, plusieurs fois réédifié, était un témoin vivant de l'époque féodale, avec ses tours romanes, ses remparts et ses ponts-levis. Ses hauts barons auraient pu y rentrer, haubert en tête et pennons déployés, pour y soutenir un nouveau siège contre les rois anglais.

Le manoir, dont la grande ombre historique s'étend au loin sur les cantons autrefois ses vassaux, rappelait la première croisade et la mémoire fabuleuse de Gouffier de Lastours — avec Raymond Ier comte de Turenne, Hélie de Mallemort, Pierre de Noailles, Raymond de Curemonte, les de Cosnac et les chevaliers de Vielcastel, dont les donjons en ruines couvrent encore de leurs carcasses effritées les *termes* et les *puys* du voisinage, il avait conduit les Bas-Limousins à la conquête de Jérusalem, sous la bannière de Godefroy de Bouillon.

Gouffier *le grand* était légendaire, même de son temps, pour sa force et son courage : — « Un jour » dit, la *Chronique de Vigeois*, en un latin barbare, « près de Saint-Jean « d'Acre, le rugissement d'un lion épouvantait les croisés. « Gouffier va hardiment vers la forêt et voit le lion aux « prises avec un serpent énorme qui va l'étouffer. D'un coup « de sa lourde épée, le chevalier abat la tête du serpent et « délivre le fauve, qui, dompté et reconnaissant, s'attache à « ses pas et le suit comme un chien. Il ne le quitta plus, « dormant sous sa tente, combattant avec lui. Il essaya même « de le suivre en France et se noya, rugissant de douleur, « dans le sillage du navire qui emportait son maître. »

— Et il leur expliquait le sens caché de la légende : La magnanimité captivant la force et la force se mettant librement au service du droit.

Le héros, plus digne de l'Arioste et du Tasse que de Kind, le poète allemand qui l'a chanté, mourut en son château de Pompadour et ses restes reposent encore dans les caveaux du cloître d'Arnac, confondus avec ceux des moines.

Les hautes tours d'Autefort évoquaient surtout le grand nom de Bertran de Born, le chevalier poète, Tyrtée du moyen âge, précurseur de Jeanne d'Arc et de Duguesclin ; aussi ardent à combattre qu'à chanter ses prouesses. Ses *sirventes* enflammés, tour à tour, célébraient son *Lémouzi francha terra cortesa* où soufflaient la haine du conquérant anglais. Deux fois assiégé dans sa forteresse par Henri II et Richard Cœur de Lion, deux fois il sut désarmer le vainqueur par la hardiesse courtoise de ses vers.

Comborn, dont les ruines ne sont plus qu'une poussière de créneaux et de tours, gardait encore dans les gorges profondes de la Vézère, dans son *désert du Glandier*, les échos du cor de chasse d'Archambaud.

Plus loin, vers les contreforts des Monédières, sur les hautes collines de bruyères roses, se dressaient, confondus avec les blocs granitiques, les restes imposants de Ventadour, doublement célèbre par son seigneur Ebbes II *le Cantador* et par son heureux rival en *gai savoir*, le petit mitron Bernard, qui, après lui avoir pris sa femme, de son vivant, a fini par prendre son nom dans l'histoire.

Ainsi défilaient, en grandes figures, devant l'imagination naissante des enfants, l'histoire des croisades et celle de Cent ans ; puis celle du grand siècle, avec son soleil fastueux, arrivé au zénith pour décliner rapidement dans la décadence de sa race ; la guerre de la Succession d'Autriche et celle de Sept ans, dont leur aïeul, le chevalier de Saint-Louis, souriant dans son bel uniforme, blanc et or, aux parements bleus, avait été le témoin et l'acteur ; la grande tourmente révolutionnaire et l'épopée impériale, dont ils voyaient encore les rares survivants, et, enfin leur père, héros des guerres contemporaines, qu'ils n'avaient guère connu que par son portrait.

Et il leur disait : Tous ces hommes sont vos ancêtres. Le colonel Combeval n'est pas votre seul père, ni moi, ni votre aïeul, le chevalier de Saint-Louis. Nous n'avons fait

que vous transmettre leurs âmes, confondues elles-mêmes dans la grande âme de la France, *la Patrie* commune.

Vous voyez ces jeunes chênes qui bordent les prairies : ils sont les fils des vieilles forêts de la Gaule. Ils sont nourris de la même terre, du même air, du même soleil ; ils sont gonflés de la même sève ; ils les continuent. Il en est de même de vous : les hauts barons d'autrefois, les Gouffier de Lastours, les Bertran de Born, les Ventadour, les Turenne, les Mallemort, les Curemonte, les Noailles, les Vielcastel ; tous ces Limousins illustres sont vos aïeux. Vous êtes sortis de la même souche, et, mieux que leurs descendants, vous êtes leurs fils si vous avez leurs âmes !

De même des anciens qui les ont continués ; depuis les Ségur, les Bonneval, les Lasteyrie, les Brune, les Marbot, les Jourdan, les Vergnaud ; jusqu'à ces obscurs héros des grandes guerres dont vous voyez encore les débris : Le vieux Broussard, retour de Saragosse et d'Eylau ; Lapouge, le grand tisserand, retour de la Bérésina ; les deux frères Larny, de la tribu des Froidefond, celui de *chez* la *Noutou* et celui de *chez la Nicotte,* pareils aux deux Ajax, vétérans de 1792 et 1812, et moi-même, qui combattais à Montmirail ; et votre père et ses modestes compagnons d'Afrique et de Crimée : Pascarel le boulanger, Vignol, Bosche et Mémisson, les Vignerons, paysans illettrés sans doute, mais qui n'en ont pas moins tenu en leurs mains calleuses une parcelle de l'honneur de la France et ont su la défendre.

Tout ça, c'est la même famille ; ce sont des Limousins et nous en sommes !

E. Nouvion-Rocheverre.

(*à suivre*)

La fatale Fronde

Le 20 août 1648, le prince de Condé battait les Espagnols à Lens : apprenant la victoire le petit roi Louis battit des mains « Messieurs du Parlement vont être bien fâchés! » s'écria-t-il joyeusement (1).

Il parlait du Parlement de Paris et le mot était horriblement cruel, mais il ne l'était que parce qu'il était vrai, au moins en partie. La Fronde était dans l'air en cet été de 1648 et avant même qu'elle ne se fût déchaînée, elle semait dans l'esprit de l'enfant roi une néfaste méfiance pour une opposition qui allait, quelques années durant faire le jeu de l'ennemi étranger. Déchaînée, elle allait donner par surcroît au jeune prince bien d'autres leçons dont tout son règne s'inspirera : chaotique, anarchique, ridicule, odieuse, aboutissant à une banqueroute qui compromit pêle-mêle Parlement et Noblesse, elle devait inspirer au pupille d'Anne d'Autriche, avec une détestation sans limites, un mépris absolu pour tout ce qui était contrôle : l'instrument faussé entre les mains des incapables Frondeurs allait se retourner contre toute fronde possible: de la Fronde étouffée, l'opposition sortit écrasée : le mouvement eut de terribles conséquences.

« L'histoire de la Fronde éclaire l'inachèvement de l'État et de la patrie. Elle révèle une effrayante incapacité de se réunir et de se concerter, de trouver des moyens et des idées pour les opposer à la force du roi. Enfin, la Fronde observée et comprise par l'enfant roi explique, pour partie, les idées et les sentiments politiques de Louis XIV »

(1) Ernest Lavisse. *Histoire de France*, t. VII. Louis XIV, La Fronde, Hachette, 1905.

« La guerre civile fut nommée Fronde, d'un jeu d'enfant interdit par la police, et ce fut en effet un jeu, mais abominable » écrit encore l'historien. Tout le volume qu'il consacrera à Louis XIV justifiera un jugement qui à la vérité ne pourra jamais être trop sévère.

.:.

L'historien est ici M. Lavisse.

Nos enfants seront gâtés : nous avons appris l'histoire dans d'assez médiocres manuels, et si nous nous reportions alors du manuel scolaire aux grandes « histoires », nous y trouvions plus de littérature que de vérité et un souci médiocre d'être compris de la masse. J'ai adoré Michelet sans le comprendre et je l'adore encore, mais sans m'y fier jamais entièrement.)

Il est impossible de ne point comprendre M. Lavisse et difficile de ne point se fier à lui complètement, tant son style, aisé et simple en sa sobre élégance, apparaît comme l'expression sans fard d'une conviction lentement et consciencieusement acquise. Ce sera certainement le grand mérite de M. Lavisse, je ne dis point seulement aux yeux des historiens, mais à ceux du grand public : il a plus que tout autre montré la voie féconde où toute une pléiade d'élèves déjà éminents s'est engagée à sa suite ; il a mis les fruits d'une érudition éprouvée à la portée de tous ; il a rendu l'histoire populaire, non point en flattant des tendances et satisfaisant des rancunes, mais en permettant aux plus humbles de lire facilement la grande histoire; par là sa place est marquée dans le mouvement des idées démocratiques comme dans l'évolution de la méthode historique.

Louis XIV est depuis longtemps son domaine. Ceux qui ont jadis écouté ses leçons en retrouvent ici avec joie la substance et la façon: c'est un dédommagement donné à ceux qui aimeraient à le voir remonter dans cette chaire où le grand siècle s'évoquait sur un ton qui, sans prétentions, montait jusqu'à l'éloquence du meilleur aloi.

Les lecteurs de cette *Revue* me feraient un grief d'insister cette fois — ainsi que je l'ai fait en d'autres articles —

sur la personnalité de l'auteur dont l'œuvre nous occupe : il serait impertinent de le louer : tous mes lecteurs ont été les siens et l'ont jugé. Ils jugeront la nouvelle œuvre d'un œil plus favorable encore : ces pages à la fois si nourries et si simples se lisent ainsi qu'un roman dont nous ne connaîtrions ni les péripéties ni le dénouement.

Drame où se jouèrent les destinées peut-être de notre pays puisqu'un instant on put croire qu'une monarchie tempérée s'allait établir précisément à l'heure où se fondait sur les ruines des vieilles et vagues « libertés françaises » le gouvernement absolu, c'est aussi une tragi-comédie passionnante, où toute une humanité chaude se révèle, s'agite, se querelle, où les acteurs s'appellent Mazarin, Gondi, Condé, Mlle de Montpensier, Beaufort, Anne d'Autriche, Mme de Longueville. Les vieux romanciers qui ont exploité cette époque étaient bien inspirés : mais leur romans ne valent rien au regard de la vérité toute nue. Le sort de notre pays se joua en un roman qui n'a besoin d'aucun « embellissement ».

∴

Le Parlement crut y jouer le plus grand rôle et fonder définitivement son pouvoir. Il en détenait un, à la vérité, mais imprécis et toujours précaire : son droit de contrôle était l'expression d'une tradition, et ne résultait d'aucun texte. « Il enregistrait avec pouvoir de discuter et de « très humblement remontrer » les ordonnances et les édits, les contrats de mariage des rois et des princes, les testaments royaux, les traités de paix. Il prétendait tenir le lieu de la primitive « Cour du Roi », des États généraux et même du Sénat de Rome, il s'imaginait qu'il était une assemblée politique comme le parlement d'Angleterre ». Mais les parlementaires n'avaient ni des pouvoirs assez solidement assis pour maintenir leurs droits, ni de suffisantes capacités pour en conquérir : les « Chambres » de la Cour se méprisaient se querellaient « des scènes violentes et ridicules donnaient très souvent au « Sénat de Rome » des airs de pétaudière. »

Un événement récent avait cependant exalté l'orgueil des parlementaires. Ils avaient été appelés à casser le testament d'un roi et, pour n'être point nouveau, le fait, en l'état de crise politique où la mort de Richelieu avait laissé la France, était singulièrement grave.

Au moment où il venait de recevoir les derniers sacrements, Louis XIII entendit un éclat de rire partir de sa garde-robe et comme chacun se regardait, scandalisé. « Ce ne peut être que la Reine et Monsieur » dit le Roi. C'étaient, en effet, sa femme et son frère. Le métier de roi a de ces terribles revers.

C'étaient les futurs gouvernants ; car le petit dauphin n'ayant que sept ans, Anne d'Autriche et Gaston d'Orléans étaient appelés à le régenter. Ne pouvant les écarter, le roi mourant les voulut empêtrer d'un conseil de régence où, par ses serviteurs les plus fidèles, Richelieu, mort depuis cinq mois, eût revécu. Le roi défunt, la reine porta le testament au Parlement, le fit casser, et ainsi parut écarter un instant celui qu'avant tous les autres, Louis XIII avait entendu introniser, Jules Mazarin.

Il y a des gens qu'on n'écarte pas : chaque siècle en a connu, de ces gens qui s'en vont parfois et toujours reviennent, et chaque régime : le début du XIXe siècle a ainsi connu Talleyrand et Fouché. Mazarin, éconduit, souriait, Napolitain qu'aucun affront ne faisait tressaillir et qui, par là, était très fort. Non, qu'il fût impassible, ce qui parfois inquiète, mais il grimaçait, et parmi tant de grimaces aimables on ne savait jamais si ce diable d'homme traitait avec le meilleur de ses amis ou le pire de ses ennemis.

Un bel aventurier, ce Mazarin, de cette race alerte qui, ayant donné à l'Europe les *condottieri* d'armées aux XVe et XVIe siècles, la fournissait de *condottieri* d'État dont, en ces années, Gondi et Mazarin furent d'assez beaux exemplaires aux prises et dont Alberoni ne sera pas le dernier représentant. Étudiant en l'un et l'autre droit, soldat, diplomate, chanoine, légat, Mazarin était apparu au service de Rome à Paris ; Paris l'avait adopté : à la fourbe napolitaine, la diplomatie romaine et les leçons de Richelieu étaient venues apporter un singulier renfort ; jamais homme n'avait abordé une tâche à la vérité ardue, avec tant d'artifices en

réserve et, le terme vulgaire étant admis pour parler de ce polichinelle de grande volée, tant de tours dans son sac. Souple plus qu'homme au monde, il avait, suivant la formule de l'historien, « déridé les deux moribonds tristes, le Roi et le Cardinal »: mais son grand artifice fut toujours son apparente humilité qui, après la superbe de Richelieu, séduisait et trompait, inspirait le mépris et à tort tranquillisait. « Il se donnait l'air de ne tenir à rien, d'être sans conséquence et toujours prêt à faire ses paquets pour retourner à Rome ».

On crut qu'on le pourrait éloigner: la *Cabale,* conduite par Mme de Chevreuse, veuve intempérante, toujours dévouée à sa passion « que l'on pouvait dire éternelle, quoiqu'elle changeât souvent d'objet », pensa lui substituer l'évêque de Beauvais, Potier « une bête mitrée, le plus idiot des idiots ». Affronter ce piètre représentant du clergé d'État au Napolitain, c'était se vouer à la défaite. Mazarin attendit que les *Importants* se fussent rendus insupportables et que ces hannetons eussent crevé le tambour dans lequel ils s'agitaient. Lorsque le nuage fut passé, on s'aperçut que l'Italien n'était point seulement resté ministre, mais s'était installé dans un appartement du Palais-Royal, près de la reine. Peut-être conçut-on dès cette heure le soupçon qu'un voisinage si proche était l'indice de relations plus intimes, et que le cardinal, après avoir chaussé les bottes de Richelieu, se glissait dans les pantoufles de Louis XIII. C'était assez bien travailler.

De fait il s'était insinué, puis installé confortablement et solidement dans la confiance de la reine. Cette belle veuve à qui « le sang de Charles-Quint donnait de la hauteur » était au fond indolente ne trouvant de caractère que dans les heures critiques. Ses belles mains qui « adroites et blanches, avaient reçu les louanges de l'Europe » savaient égrainer des chapelets et abattre des cartes, car elle passait de l'oratoire à la table de jeu : elles cherchaient parfois, par hérédité castillane, la garde d'une épée, mais elles étaient paresseuses à dépouiller les portefeuilles bourrées de dépêches politiques. Mazarin les dépouilla, affectant d'ailleurs de rendre compte à la reine du moindre de ces documents, l'en accablant, l'ame-

nant par une lassitude attendue à lui laisser bientôt la disposition des grandes choses.

⁂

Mazarin devait être vite odieux. La noblesse le tenait pour un usurpateur et comme il ne coupait point de têtes ainsi que l'autre, elle menait campagne contre lui sans retenue. Elle était conduite par les Princes, parmi lesquels se distinguait — en apparence — Beaufort, ce petit-fils de Henri IV et de Gabrielle, qui « faisait croire par sa belle mine qu'il avait quelque chose de grand dans l'âme. »

La bourgeoisie et le peuple voyaient en Mazarin le bouc émissaire, qu'on allait pouvoir charger des péchés du gouvernement des Bourbons et particulièrement de l'intolérable augmentation des impôts. Rien n'était plus injuste : « La monarchie — et c'est un des faits les plus graves de son histoire — n'a pas su trouver les ressources qu'il aurait fallu à un grand État militaire. » Cela datait de loin, mais depuis treize ans, on faisait la guerre sans discontinuer sur le Rhin, sur les Alpes et sur les Pyrénées. Mazarin n'était pour rien ni dans le fait de la guerre, ni dans la mauvaise organisation des finances qu'elle mettait en lumière.

Mais c'est un procédé traditionnel — et qui a survécu à la Révolution — que de charger les ministres des fautes du maître. Cela arrange le respect et facilite l'opposition qui reste apparemment loyaliste. Dans l'espèce le ministre était doublé d'un étranger qui, par surcroît, était peu respectable : c'était pain bénit que de mener campagne contre « ce gredin de Sicile » comme dira le prince de Condé. C'est contre les ministres que commencent les révolutions, mais c'est contre les rois qu'elles s'achèvent ; et il semblait bien que c'était une révolution qui se préparait. C'est pourquoi la reine trouva dans son amitié — peut-être dans son amour — le secret d'une bonne politique, en tenant ferme pour son ministre contre le Parlement.

Le Parlement s'insurgea contre les impôts : le moment était peut-être mal choisi, puisqu'il fallait faire la guerre et que, suivant les expressions du cardinal, « les Espagnols

n'avaient d'autre espoir que dans notre désordre. » De 1640 à 1648 les cours refusèrent d'enregistrer les édits, ergotèrent, entravèrent tout : des tours du Palais de Justice on regardait de haut les toits du Palais-Royal. La reine s'emporta parfois. « Taisez-vous, je ne veux pas vous entendre » disait-elle exaspérée, mais le plus souvent elle cédait : Mazarin se faisait petit, laissait passer l'orage, s'habituait à plier les épaules sous la cape de pourpre et les cordons, mais à force de le voir plier, on prenait de la hardiesse. Chose dangereuse le peuple commençait à voir dans ces chats fourrés que précédemment il tenait pour des grippe-souris, les « pères de la patrie », les « réformateurs de l'État ». Un jour « *Messieurs*, traversant la grande salle, passèrent entre des femmes agenouillées et pleurant. »

Il est de ces dupes dans toutes les révolutions : le peuple se fait des idoles : lorsqu'il les brise, il leur trouve des dessous assez peu édifiants. De fait ces Pères du peuple ne se révoltèrent franchement que lorsque le gouvernement émit la prétention — peu justifiée d'ailleurs — de retenir quatre années de gages à trois des cours, Grand Conseil, Chambre des Comptes et Cour des Aides. Les cours lésées s'ameutèrent, députèrent au Parlement, le réquirent de faire bloc avec elles, en obtinrent *l'arrêt d'Union*, le 13 mai 1648.

La cour retira l'édit : il était trop tard. Les quatre compagnies, assemblées à la chambre Saint-Louis, entendaient enfin reformer l'État. La charte dont elles jetaient les bases eut transformé notre droit public : cette brève étude ne permet point de suivre l'historien dans l'exposé lumineux qu'il fait des revendications qui aboutissaient, somme toute, à l'établissement des deux grands principes qui sont le fondement de nos libertés modernes : le consentement à l'impôt et le respect de la liberté des personnes. L'antique adage que les légistes avaient été chercher dans l'arsenal du vieux droit romain pour le mettre au service des Capétiens, le « *Cy veult le roy, cy veult la loy* », c'était, en ces jours de mai 1648, les légistes qui y apportaient les deux grandes restrictions qui l'annulaient. On reste songeur sur ce texte : si le gouvernement l'avait accepté, un tournant brusque se produisait dans le cours de notre histoire. Mais il fut démontré,

en ces circonstances comme en bien d'autres, que rien n'est plus rare que ces tournants; nul n'étant préparé à faire cette Révolution ni à l'accepter, elle était vaine. Or toute révolution vaine est nuisible au pays qui la subit, fatale au principe qui l'inspire.

∴

Le gouvernement entendit résister : l'Italien attendait une occasion de casser l'arrêt qu'en son mauvais français il appelait l'*arrêt d'ognon*. *Il tempo e galantuomo*, disent ses compatriotes : le temps était son allié, il attendait de lui un secours. Il arrivait ce qui arrive à cette heure à l'une des grandes puissances de l'Europe : la guerre au dehors fortifiait ou affaiblissait le pouvoir vis-à-vis des perturbateurs du dedans, suivant les alternatives de succès et de revers. Le sort terrible de la monarchie de Louis XVI viendra de ce fait, que la situation sera après 1792 renversée et que victoires et défaites exalteront également la nation révoltée. On n'en était pas là en 1648. Vainqueur à Lens, le gouvernement royal se crut en droit et en pouvoir d'agir, fit arrêter un des opposants les plus résolus, le conseiller Broussel.

L'historien fait du vieux parlementaire un portrait qui constitue une des pages les plus piquantes du livre. « Broussel avait l'air d'un vieux ligueur avec sa longue figure osseuse, sa moustache et sa barbe en brosse. Il était un de ces libéraux comme il s'en trouvait au Parlement et à la Ville parmi les gens instruits qui avaient été bons élèves. » Ses idées, qui nous paraissent modernes, s'exprimaient cependant volontiers dans la vieille langue de Ciceron: « *Junonem iratam habemus*, disait-il, de la reine : appliqué à Anne d'Autriche, le mot était drôle. Le vieil homme rabrouait les princes et faisait gloire de leur résister. « Car, disait-il, il est des occasions où le meilleur moyen de servir les princes, c'est de leur désobéir. » Ce sont là des maximes qu'aucun gouvernement ne goûte, même depuis que les princes se sont mués en ministres républicains.

Broussel était populaire « on le savait presque pauvre et incorruptible. Il avait dédaigné, quelques jours avant son

arrestation, les grâces que le duc d'Orléans lui avait offertes: « Il n'est pas raisonnable, lui avait dit le prince, qu'un homme de votre sorte meure sans avoir de quoi soutenir sa maison et établir ses enfants », « mais le vieillard, écrit M. Lavisse, se contentait d'un médiocre logis, sur le port de Saint-Landry, en face de la place de Grève et sa « maison » se composait d'une vieille servante et d'un petit laquais. Il dénonçait le luxe des gens d'affaires, ces « tyranneaux », ces « corbeaux affamés », qui déchirent les cadavres *corvi qui lacerant* et s'acharnent à la ruine des familles *cadavera quæ lacerantur*. Tout son quartier le connaissait et lorsque le vieux brave homme s'en allait à pied au Palais, il recueillait des: « Bonjours, M. Broussel ».

C'était mal choisir la victime: son arrestation ameuta le quartier, puis la ville. La milice de la ville fut appelée par la reine à réprimer les troubles: mais elle était déjà « infectée du bien public » suivant l'expression de la Cour, tout comme si Lafayette était né dans l'empire. On n'avait cependant ni Lafayette, ni Bailli, ni Camille Desmoulins. La milice cria néanmoins « Vive Broussel! » comme plus tard, au 14 juillet 1789, elle criera « Vive Necker! » comme en 1830 « Vive la Charte! » comme en 1848 « Vive la Réforme! »

Les barricades s'élevèrent, les chaînes se tendirent: on ne les ouvrit que pour laisser passer la longue théorie des magistrats en robes rouges, venant réclamer leur homme à la reine. Celle-ci promit de rendre Broussel, à condition que le Parlement s'engageât à ne se plus occuper que de son office de justice. *Messieurs* sortirent pour en délibérer au Palais.

Le peuple n'entendait rien à ces formes : il crut que ces gens à hermine capitulaient : les artisants, gens extrêmes, eussent peut-être voulu les voir s'installer en gouvernement insurrectionnel au Palais Royal même. Un des insurgés saisit par la barbe le vénérable Mathieu Molé, premier président et lui cria « Retourne, traître. » C'était traiter légèrement un Père du peuple et ces pères du peuple, à la vérité, commençaient à trouver leur enfant bien mal élevé. Il fallut céder à son terrible caprice, rentrer, adjurer la reine derechef, enlever la délivrance de Broussel sans conditions.

*
* *

La Cour avait cédé, mais le Parlement continuant ses séances de réformations, on en punit les Parisiens d'assez simple façon : la reine s'installa à Rueil, privant la capitale des bénéfices que lui assurait le séjour de la Cour. Anne avait compté sur Condé : mais le vainqueur de Rocroi et de Lens, pour détestables qu'il trouvât les gens de robe, n'entendait point tirer les marrons du feu pour ce misérable Italien qui les guettait de son œil chargé de convoitises sous une paupière mobile.

On crut que, faute d'un bras pour réduire les magistrats et leur clientèle la cour cédait encore. Elle rentra, de fait, à Paris. Mais dans la nuit du 5 au 6 janvier 1649, la Reine partit derechef pour Saint-Germain avec la cour : le petit roi qu'on faisait vraiment beaucoup voyager, accumulait dans sa mémoire des souvenirs qui longtemps lui furent cuisants. Sa main enfantine tourmentait peut-être déjà le fouet qu'on lui verra au poing lors de sa première entrevue avec « Messieurs du Parlement ».

Condé était avec la cour : mais toute une coterie de princes et de princesses étaient restés à Paris qui allaient jouer à perdre leur pays et le trône de leurs aïeux. Ce ne fut point de leur faute s'ils ne firent sombrer trône et pays. L'une des plus audacieuses de ces amazones fut Mademoiselle, fille de Gaston d'Orléans, dont Mme Avède Barine nous contait naguères le roman : c'est elle qui fera tourner un jour les canons de la Bastille contre les soldats du roi son cousin : de ce cousin elle eût voulu faire un époux ; tant de princes ont conquis leurs femmes à coups de canon ! la petite fille d'Henri IV pouvait penser qu'il était temps pour les femmes d'essayer du procédé.

Mme de Longueville, sœur de Condé, une Bourbon encore, disait : « Que voulez-vous? Je n'aime pas les jeux innocents ». Et de fait le sien fut très coupable, d'autant qu'elle paraît avoir contribué, à entraîner Turenne dans cette première révolte, et c'était, semblait-il, un bel appoint matériel et moral que ce brave. Enfin la Révolution avait son Mazarin : au

Napolitain à face mobile, en ce singulier Paris que tant de mariages princiers avaient depuis un siècle peuplé de gens d'au-delà les Pyrénées et les Alpes, s'opposait un descendant des Florentins Gondi, vrai Florentin, encore que coadjuteur de l'archevêque de Paris, archevêque de Corinthe, futur cardinal de Retz, aventureux comme un des conspirateurs de la ville de Médicis et des Soderini, hardi comme un de ses *condottieri,* rusé comme un de ses diplomates, raffiné, élégant, au verbe charmant comme un de ses écrivains, un vrai fils de la République toscane, l'auteur de ces *Mémoires* immortels qui font notre joie et que nul à mon sens n'a dépassé. Il voulait le chapeau : il voulait peut-être plus encore, mais le temps n'était pas venu, où l'on conquerrait le ministère derrière les barricades.

La première guerre, conduite par cet État-major bigarré, fut une assez mauvaise plaisanterie. Le Parlement ne se pouvait décider à rompre pour de bon : là était sa faiblesse. Outre qu'il était réellement loyaliste, il s'effrayait fort de ses alliés d'en haut et d'en bas : les princes qui faisaient sonner leurs éperons sans souci d'en déchirer les traînes rouges de « Messieurs », les alarmaient, et la populace, ces gens qui « armés de bâtons et de haches... portaient sur leur face le dessein de la sédition », les écœurait. Les princesses jouaient à la guerre : la basse pègre ne parlait que de jeter les gens à la rivière: entre cette comédie et ce drame, les magistrats alarmés « n'agissaient jamais que sur les fondements d'accorder les ordonnances royaux avec la guerre civile » écrira Retz, écho des rancunes de Paul de Gondi.

Turenne avait essayé d'entraîner l'armée d'Allemagne dans le parti frondeur et n'y avait point réussi. La compagnie organisée par le coadjuteur archevêque de Corinthe ne se battait guère bien; après une escarmouche, elle rentra en désordre ; *la première aux Corinthiens* parut plaisante et les plaisanteries consolaient des échecs. Paris fit sa paix avec la cour. Condé qui n'avait pas fait grand'chose se prévalut cependant de son loyalisme pour se rendre intolérable surtout à Mazarin qu'il insulta à journée faite. Il fallut qu'il l'insultât beaucoup, car le Napolitain perdant patience le fit enfermer.

* **

Les amis de Condé se soulevèrent; Mazarin avait cru s'être bien accordé avec Gondi et par Gondi avec la Fronde d'hier. Mais l'état-major de la première fronde, de Molé à Gondi, n'était guère maître de ses troupes. La haine du Mazarin excitée à l'excès jeta toute l'opposition d'hier dans le camp de Condé ; une coalition redoutable se forma contre l'étranger ; celui-ci dut céder jusqu'à s'en aller, laissant Condé délivré maître de la France.

Ce prince avait l'esprit désordonné, autant que sa tenue qui était mauvaise. Le vulgaire se figure assez mal ce héros qui était négligé et brouillon, sans grandes pensées et sans grand éclat et qui n'avait somme toute d'un héros qu'un cœur sans effroi. L'anarchie, qui devint effroyable, rejeta Anne d'Autriche un instant indécise dans les bras de Mazarin. Il rentra en décembre 1651 craignant que la reine n'installât quelqu'un « dans ses chambres », car dans ces chambres était la clef du cabinet et il était important qu'un caprice d'Anne ne permît à quelque entreprenant personnage, de trouver cette clef dans l'alcôve du Cardinal. Il rentra à l'anarchie, la guerre derechef, succéda.

Elle fut odieuse ; il faut en lire les détails dans le récit qu'en fait l'historien avec son art habituel ; mais pour nous elle est pleine d'instruction. On voit à quel point la France restait féodale, fidèle à ce que le Moyen-Age avait appelé la *ligèce*, le lien qui tenait l'homme lige au chef seigneur. Le chef seigneur suprême, c'était le roy. Lorsque Condé, prince du sang, petit-fils de Saint Louis, lorsque Mademoiselle, princesse du sang, petite-fille d'Henri IV, se crurent très forts parce qu'une minute, eux qui étaient des Bourbons eurent derrière eux le Parlement, Paris, l'Hôtel-de-Ville, des gouverneurs de province et partant, pensaient-ils, des provinces avec la capitale, ils s'aperçurent qu'en réalité ils ne constituaient qu'une poignée de factieux : leurs gentilshommes les abandonnaient, ils allaient au chef dont ils étaient les vrais liges, au roi. Ainsi le connétable de Bourbon avait

été abandonné par ses gentilshommes lorsqu'il avait paru rebelle à François Ier.

La guerre cependant fut générale : on se battit sur les bords de la Loire, puis aux portes de Paris. Turenne, rentré au service du roi, poussa, l'épée dans les reins, Condé jusqu'au pied du mur parisien. La porte Saint-Antoine fût restée fermée, le 1er juillet 1652, que le vainqueur de Rocroi terminait sa carrière dans cette faillite : Mademoiselle fit ouvrir la porte et tirer contre Turenne le canon de la Bastille. Condé dans Paris joua, au maître : la bourgeoisie excédée de ces désordres, qui ruinaient la ville, le vit entrer sans joie : Gondi qui le craignait cabalait, espérant former avec le duc d'Orléans, dont l'attitude resta constamment louche, un tiers parti. Le corps municipal n'avait pour Condé et ses amis aucune sympathie. On l'épura et de la façon la plus simple : le 4 juillet 1652 le « feu de l'hôtel de Ville » jeta la ville dans la terreur. Des décharges de mousqueterie vinrent coucher par terre les conseillers un moment où devant l'émeute, grossissant, ils tentaient de se sauver. « L'émeute entra dans l'Hôtel par la porte en feu au-dessus de laquelle la fumée noircissait la statue d'Henri IV, éraflée par les balles. »

Pour quelle cause avait coulé ce sang français ? On eut été embarrassé de le dire : rien ne subsistait plus des prétextes ou des raisons de cette guerre. Que voulait Condé lui-même ? Aspirait-il à substituer une branche cadette à l'aînée ? Cela est peu probable : il s'enfonçait plus avant dans une voie qui, la paix conclue derechef entre Paris et la cour, le conduisit à la trahison. Le héros se jeta dans les rangs Espagnols et il fallut de grands événements pour l'en faire sortir. Ces Rolands, lorsque chez eux le jugement n'est point à la hauteur du courage, de Charles de Bourbon, à Joachim Murat, se changent en Ganelons avec une facilité qui stupéfie. Il y a chez ces vaillants un déséquilibre des facultés qui les livrent aux politiciens et les font descendre en dessous de ceux-ci même.

*
* *

Mazarin seul semblait un obstacle à la paix, il s'en alla,

moins loin qu'en 1651 et, la paix conclue, il reparut. La morgue des princes s'était écroulée aussi vite que les illusions des parlementaires. On allait voir les grands seigneurs aux pieds de « ce gredin de Sicile », solliciter la main de ses nièces, petites-filles de domestiques, au besoin de ses sœurs mûres. Et lorsqu'à Bordeaux, la Fronde devenue quasi républicaine fut enfin étouffée en juillet 1653, le jeune roi ne vit plus à ses pieds qu'une France soumise et désabusée.

Là, — entre bien d'autres — fut la conséquence déplorable de cette funeste aventure. Les ruines matérielles étaient immenses, la misère qui étreignit Paris et à laquelle *Monsieur Vincent* lui-même ne pouvait point trouver le remède; mais la France avait connu d'autres misères et Henri IV était entré cinquante ans avant dans un Paris qui criait la faim. Le désastre était pour les idées mêmes qui, dans les débuts de l'aventure, avaient été en cause. On avait voulu instituer un contrôle, faire une réformation, transformer la Monarchie française en un gouvernement parlementaire. Des princes avaient de leur côté pensé ressaisir sur les roturiers qui entouraient nos rois depuis un siècle, la puissance qui leur échappait. Mais, ni les parlementaires qui voulaient la réformation, ni les seigneurs qui voulaient le retour aux formes féodales n'étaient capables d'imposer à la Monarchie une contrainte, celle qu'elle avait connue dans le passé pas plus que celle qu'elle connaîtra dans l'avenir. Une réaction du despotisme devait sortir de cette chaotique, désastreuse et coupable entreprise.

Dès aujourd'hui l'historien, s'avançant vers le grand règne, nous initie à ce que fut le gouvernement de Mazarin enfin assuré du pouvoir, et à considérer son œuvre, il faut avouer qu'entre ce « gredin de Sicile » qui signa, de la Westphalie aux Pyrénées, les traités que l'on sait, et les princes français qui, petits-fils de Saint Louis, faisaient ou laissaient le 4 juillet 1652 massacrer les conseillers parisiens à l'Hôtel-de-Ville, il est assez douloureux d'avoir à choisir. Mazarin passe pour un gredin et Condé pour un héros : dois-je avouer que je souhaite à mon pays peu de ces héros-ci et quelques-uns de ces gredins-là.

Finalement, chacun sortait de l'aventure singulièrement

diminué. Quelques idées généreuses, fécondes, élevées avaient été émises dans la Chambre de Saint Louis, mais il eût fallu que les caractères fussent, ainsi que dans la salle du jeu de Paume en 1789, à la hauteur des intelligences. Le Parlement avait perdu du prestige et par surcroît, se substituant aux États-Généraux qu'il ne pouvait nullement remplacer, il avait pour longtemps ajourné leur convocation; les princes étaient tombés dans le ridicule et l'odieux; le peuple qui avait un instant acclamé le premier président Molé, le coadjuteur de Gondi et le duc de Beaufort restait désabusé. De tout cela qu'était-il sorti? Rien, répond l'historien, rien et rien. Mais Louis XIV sortait tout armé de la banqueroute lamentable d'une opposition imbécile. Il était bon qu'un très grand historien vînt de nouveau l'expliquer.

LOUIS MADELIN.

Une époque littéraire

Paul Alexis et le Naturalisme

A défaut d'un des vieux camarades de Médan, tous empêchés aujourd'hui et qui eussent été mieux qualifiés à coup sûr pour évoquer le souvenir d'un écrivain dont ils ont été les frères d'armes, et d'une époque qu'ils vécurent longtemps côte à côte avec les mêmes espoirs, Mme Zola a confié à un ami plus jeune, à un romancier qui n'était pas encore dans la bataille littéraire au temps de ces grandes luttes mais qui est resté fidèle à un art d'humanité, le soin de rendre hommage à la mémoire de Paul Alexis.

Si tristes que soient ces pèlerinages aux tombes des êtres chers où, à cause de l'affection qui nous liait à eux, il semble qu'un peu de notre propre vie repose, tout de même quel soulagement pour le cœur d'avoir une occasion de nous redire toutes les raisons pour lesquelles nous avons aimé nos amis et leur œuvre, rendu justice à leur effort et sympathisé avec leur croyance !

C'est donc une tâche à laquelle on ne se dérobe pas et dont on ne s'acquitte qu'avec émotion. Il faut descendre en ce tombeau de soi-même qu'est notre passé pour y exhumer des souvenirs. Il en est qui, s'ils illuminent soudain le caractère d'un homme et d'un temps, vous mettent aussitôt les larmes aux yeux, tant ils vous rappellent la vraie âme des disparus et leur frais bonheur aujourd'hui saccagé !

(1) Discours prononcé à l'inauguration du monument de Paul Alexis au cimetière de Triel.

Parmi ces souvenirs qui du lointain de mon amitié pour Paul Alexis surgissent, je n'en recueillerai que deux qui marquent d'un trait touchant son caractère, sa fidélité amicale, les joies simples de sa vie.

Je le revois encore venant me lire un soir — ma lampe attirait parfois sa rôderie nocturne — l'article chaleureux qu'il venait de finir pour saluer l'apparition de *la Débâcle,* d'Émile Zola. Très sûr que notre doux musard était plus soucieux de prolonger sa soirée que de prendre, comme il voulait bien le dire, l'avis d'un cadet sympathique à la littérature de vérité, je l'écoutais d'abord avec intérêt car il mettait en belle lumière tous les mérites de ce livre puissant, puis bientôt avec émotion lorsque je sentis, au tremblement de sa voix, son espoir de faire quelque plaisir à son grand ami fraternel et son bonheur d'avoir pu, lui, travailleur un peu lent, rassembler tout de même sa gerbe de fleurs ardentes pour la glorification de l'art auquel il était attaché. Mieux que jamais je compris ce soir-là sa tendresse et sa fidélité.

Mon autre souvenir me fait réapparaître Paul Alexis dans sa vie de bon travailleur de lettres et de brave homme heureux dans la douceur du foyer. Quelques jours plus tôt il venait d'achever la *Provinciale,* cette émouvante comédie qui fut jouée plus tard au Vaudeville, et, dans la joie de l'œuvre finie, il m'avait prié à déjeuner chez lui, pour m'en offrir la primeur. La forte impression que j'eus de cette pièce humaine et si joliment évocatrice de l'éveil d'une passion dans la torpeur provinciale m'ayant permis de dire à l'auteur, en pleine franchise, des paroles en accord avec son espoir, le déjeuner fut joyeux, cordial — un de ces déjeuners de douceur et de confiance que nous connaissons tous et qui sont de bonnes haltes dans notre effort. Je nous revois encore dans la petite salle à manger toute illuminée d'un soleil de printemps, avec le brave camarade gai, musard, un peu enfant, avec sa chère femme dont le regard était si jeune sous les cheveux prématurément blanchis, avec les deux fillettes aux yeux de joie qui avaient comme une allégresse d'oiseaux jaseurs dans la lumière. Spectacle de frais et solide bonheur qui faisait du bien, car ce bonheur semblait plein d'avenir.

Et maintenant il est là le bon écrivain, si joyeux de fêter au milieu des siens la tâche faite. Et même, dans la tombe il fut précédé par la jolie compagne dont les yeux riaient si joyeusement à la vie. Et la grande voix de l'ami fraternel, dont Alexis était si heureux de saluer par un article la force grandissante, s'est aussi éteinte. Et les deux fillettes ont perdu le foyer plein de caresses.

Puissent-elles au moins sentir que le souvenir de leur tendre père, qui fut un brave homme et un bon ami, vit au cœur de tous ceux qui l'ont connu, aussi bien que ses livres, riches de vérité, compteront dans l'histoire des Lettres Françaises !

Paul Alexis était d'une époque où les écrivains ne considéraient pas la simplicité et la bonhomie comme des inélégances. Ils n'avaient d'autre fierté que celle de l'œuvre accomplie. C'est dans l'œuvre seule qu'ils plaçaient toute leur ambition. Aussi avaient-ils plus de chance d'être heureux et même de pouvoir s'offrir, par surcroît, la joie de la bonne amitié sans aigreur ni envie. Ils n'éprouvaient pas le besoin de mentir aux autres par le bluff, le cabotinage, l'artifice. Ils ne fonçaient pas dans l'existence avec des malices froides de diplomates ou des rudesses de gens trop pressés qui jouent des coudes. Ils étaient des ouvriers fervents et passionnés d'une œuvre qu'ils croyaient bonne, à laquelle ils étaient attachés de toute leur foi. Et cela leur faisait une figure assez belle pour qu'ils pussent se dispenser de prendre un masque. Sans qu'il y ait longtemps que nous vivions la vie littéraire, nous avons eu le déplaisir de voir s'en aller peu à peu cette franchise, cette cordialité si simple et si aimable. Et si rares sont aujourd'hui ceux qui, dans la littérature, se montrent avec bonne grâce tels qu'ils sont que, le jour où j'appris à la campagne la mort d'Alexis, ce n'est pas seulement au bon ami perdu qu'allèrent mes regrets mais à toutes ces mœurs si charmantes qui disparaissent trop de notre monde.

Vous tous qui avez connu Paul Alexis, vous savez ce qui s'abritait de délicatesse intime sous les lourdeurs du dehors. Il est déjà trop loin dans le passé pour que nous ne l'évoquions pas tel qu'il était. N'est-ce pas d'ailleurs l'hommage

le plus digne de cet apôtre de vérité ? Il était lent, le brave ami. Son rêve ne tenait pas toujours compte de la réalité ni sa traînasserie des occupations des camarades. Sa démarche pesante, son regard attentif de myope et en même temps un peu distrait de rêveur le révélaient tout entier. Il pouvait arriver quand on ne l'attendait pas, dire ce qu'il eut mieux valu taire, et s'attarder là où il se trouvait bien, mais il n'y mettait pas malice. Quel cœur, quel souci de faire plaisir, quel entrain au dévouement ! Comme il s'associait bien au bonheur de ses amis et, lorsque ses amis avaient de la peine, comme il trouvait tout naturellement les paroles qui réconfortent ! Je me rappelle qu'une fois Goncourt me disait de lui — et vous reconnaîtrez avec ses inquiétudes de collectionneur le besoin que ce solitaire avait d'affection : « Drôle d'être que cet Alexis ! Maladroit et charmant. Il vous cassera peut-être une porcelaine ou vous froissera une estampe, mais, tout à coup, de ce gros garçon peut jaillir le mot le plus tendre et le plus délicat qui vous fait du bien au cœur ! »

Tel fut l'homme, telle est l'œuvre. Qualités et défauts s'y retrouvent.

De même qu'on ne pouvait connaître Alexis sans l'aimer, on ne lit pas ses livres sans leur donner toute l'estime qu'ils méritent.

L'honnêteté qui est la caractéristique de l'homme est aussi la marque de l'écrivain.

Comme son maître et ami Zola, il avait le culte de la vérité. Et l'on imagine que, bien plus encore qu'une sympathie de compatriote, c'est ce commun respect qui fut leur lien. Il avait l'amour de la vie et un sentiment très aigu de la vie.

Peut-être ne possédait-il pas ce don supérieur de la divination des hommes qui est l'apanage des très grands et qui éclate sans cesse chez Émile Zola. Du moins savait-il bien voir et bien observer. Son intelligence avait de la finesse, parfois même de la subtilité. Elle comprenait d'une manière très alerte les spectacles du monde et son cœur, très bon, les sentait vivement.

Son style, ennemi des préciosités qui sévirent à une cer-

taine époque, est adéquat à sa vision. C'est l'instrument fort et docile qui convenait à ce scrupuleux chercheur de vérité. Peut-être n'a-t-il pas l'éclat, le chatoiement, le faste et la variété scintillante qui s'accorde avec l'art raffiné de tel ou tel, mais, vigoureux, musclé, souple même et plein de couleur, il exprime avec netteté, avec force, avec crânerie, les pénétrantes observations du romancier.

Ce n'est pas sans accroître son respect pour l'humanité qu'on se penche sur ses misères, sur ses touchants efforts vers le bonheur, qu'on participe à ses joies et à ses souffrances en homme, en brave homme. C'est ainsi que la regarda Paul Alexis. C'est ainsi qu'il vécut parmi elle. Et c'est pourquoi son cœur fraternel, ému de tout le grand frisson humain, souhaita que son œuvre n'en parlât qu'avec pitié et tendresse. Il savait trop ce qu'il y a de misères morales et parfois de choses attendrissantes même sous les vices et les ridicules, pour les peindre sans la bonté qui sourit ou pardonne.

La clairvoyance et la pitié d'Alexis se plurent à montrer la loque humaine qui pantèle ou tressaille, identique, en nous tous, quel que soit notre compartiment dans la vie. Malgré la vaniteuse sottise des catégories sociales, nous sommes les mêmes êtres avec les mêmes aventures de cœur, les mêmes désirs et les mêmes espoirs de félicité. Seulement Alexis, sachant ce que la misère matérielle ajoute aux misères morales, montra comme une prédilection fraternelle pour les éclopés, les meurtris, les réfractaires, les hors la loi, les hors le monde, qui sont deux fois des hommes par leur détresse et par l'infini de leurs rêves que rien ne leur permet de réaliser.

C'est eux qu'il étudie avec le plus de sympathie dans ses livres. C'est à eux qu'il fut le plus attaché dans la vie. C'est pour eux, c'est pour les réjouir et pour mettre à leur niveau la magie des idées et les merveilles de l'art que, pendant tant d'années, il écrivit au *Cri du Peuple* ses chroniques quotidiennes où, dans l'argot du peuple, il lui révélait la littérature inspirée par lui, et les arts plastiques s'efforçant de traduire la beauté moderne. Si l'on avait le loisir de faire des fouilles dans ces chroniques si généreuses et si pleines

en leur forme pittoresque, c'est là peut-être qu'on retrouverait le mieux l'au jour-le jour des luttes que soutinrent nos aînés pour l'éducation du peuple, pour la République, condition nécessaire de son affranchissement, pour la philosophie positiviste qui présidait à son essor, pour la littérature et l'art de vérité qui étaient des phénomènes parallèles de la même force morale.

A distance et jugée déjà du point de vue historique dans le recul du passé, quelle admirable époque que celle du Naturalisme ! Comme ceux qui, peintres ou écrivains, en furent les passionnés artisans, durent, malgré les outrages, avoir de l'allégresse dans l'effort ! Quelle fierté légitime peuvent en concevoir les survivants. Hélas ! Ils ne sont guère ! Et quels émouvants souvenirs pour leurs femmes qui furent les compagnes vaillantes — quelques-unes héroïques — de ces luttes ! Longtemps, c'est vrai, ils travaillèrent sous les injures ou dans la plus inique méconnaissance de leur talent. Et certes, il leur fallut courage et foi pour bâtir leur œuvre. Mais du moins, fidèles interprètes de la pensée de leur époque, ils avaient la satisfaction, si précieuse et si réconfortante pour des créateurs, d'être sûrs que leur effort s'harmonisait avec la marche de toute la vie française.

Qu'on regarde en arrière : Sur les ruines notre pays essayait de renaître. Malgré des apparences et des velléités de réaction politique, une formidable poussée populaire exigeait le retour aux traditionnelles idées françaises de liberté et de justice. Des orateurs à la voix grondante fondaient la République, essayaient de traduire en actes la sagesse du Positivisme. Parallèlement sa doctrine de vérité et de science inspirait en littérature l'étude des faits humains et sociaux. Parallèlement encore, la peinture impressionniste s'efforçait de rendre les phénomènes extérieurs du monde et la vérité de la nature. Que cette époque dut être passionnante à vivre ! On comprend l'ardeur et la joie avec lesquelles les artistes d'alors se ruèrent à cette mêlée où c'était le même drapeau qui claquait dans les phases les plus diverses de la bataille.

Peut-être tous les acteurs de la lutte ne se rendirent-ils pas compte de l'œuvre d'ensemble à laquelle ils concouraient. Mais nous, les cadets, qui avons eu la tristesse de commen-

cer à écrire à l'époque suivante, toute de dispersion, de doute et de dilettantisme, nous sentons mieux que d'autres la grandeur de ce mouvement et nous devinons le bonheur d'enthousiasme et de foi de ceux qui y participèrent.

Certainement Émile Zola, avec son intelligence merveilleuse et sa sensibilité vibrante à tous les frissons d'alentour, perçut cette concordance. Il fut le grand romancier du peuple qui reconquiert ses droits, du monde moderne qui s'organise. Son œuvre, positiviste et démocratique, est superbement représentative des tendances d'alors.

Derrière lui et jusqu'au bout fidèle à cette doctrine, Paul Alexis, selon son tempérament et ses forces, suivit cette direction si logique. Par sa générosité naturelle il y était prédisposé. Mais tout ce que la vie lui révéla peu à peu de douleur, d'injustice, de tristesses humaines ne fit qu'accroître son intérêt pour la vie pittoresque, ou touchante ou tragique du peuple. Il fut, lui aussi, un romancier d'esprit démocratique. Et, par sa constante fidélité à toutes les opinions littéraires et sociales d'Émile Zola, son souvenir est inséparable de cette grande mémoire.

Aussi, lorsque, dès la première minute d'une machination odieuse, Émile Zola, avec sa divination, eut compris qu'il s'agissait non seulement d'une injustice envers un homme mais d'un assaut sournois contre le peuple, et donné à la lutte son véritable sens en appelant la jeunesse à la défense de la République menacée, Alexis vint-il tout naturellement, avec son tranquille courage, prendre sa place à ses côtés.

Il eût semblé illogique de ne pas l'y voir. Une attitude différente aurait été comme un reniement de lui-même. Pour lui comme pour Zola, c'était impossible qu'ils fussent de l'autre côté de la barricade. On peut dire que leur geste, héroïque pour l'un, si simplement digne pour l'autre, nous était annoncé par leurs livres.

Quand on connaît la vieille habitude de tendresse qui liait ces deux hommes, on a raison de penser aussi que, en dehors des principes et de la communion littéraire, Paul Alexis, type de l'ami fidèle, éprouva un joli bonheur d'affection à escorter une fois de plus son cher grand aîné sous

les outrages et même, par ces jours de vertige meurtrier, dans le péril.

Un tel attachement imposait le respect même aux adversaires. Et le plus bel hommage qu'on puisse lui rendre sera de rappeler une anecdote bien caractéristique. C'était à la Cour d'assises, au jour des plus grandes colères. Exaspéré de quelque perfidie, Zola venait de bondir, en une phrase éloquente, au secours de la vérité. Perdu au milieu d'une foule hostile, Alexis, avec une calme bravoure, comme il l'eût fait dans la salle de spectacle la plus paisible, heurta de sa canne le parquet sonore pour marquer ainsi son approbation. Déjà les poings se tendaient vers notre tranquille champion de vérité lorsqu'une amazone de l'autre troupe, reconnaissant Alexis et retrouvant quelque générosité féminine, arrêta l'assommade en criant : « C'est Paul Alexis. Laissez-le. Son amitié fait son devoir ! » Juste pensée qu'on s'étonne de voir apparaître au milieu de tant d'injustices ! Mais si cette spectatrice avait pu mieux réfléchir aux raisons profondes qui dictaient la conduite de ces deux hommes, elle eût compris que l'applaudissement d'Alexis était déterminé par un devoir bien plus impérieux encore que celui de l'affection, par le devoir plus haut et plus noble de rester fidèle à soi-même.

Invariable dans ses croyances littéraires comme dans ses tendances sociales, malgré les bourrasques si déconcertantes des modes contraires, Paul Alexis a eu des réussites de romancier, de grands succès d'auteur dramatique. La *Fin de Lucie Pellegrin*, *Madame Meuriot*, l'*Éducation amoureuse* sont des dates de victoire dans sa carrière d'écrivain. Avec *Monsieur Betzy*, avec la *Provinciale* il montra que la vérité mise en œuvre par un artiste peut triompher au théâtre.

S'il n'a pas connu les succès commerciaux et les lauriers de saison dont se contentent certains acrobates qui travaillent selon les idées à la mode et s'évertuent aux cabrioles en faveur, c'est que son honnêteté littéraire ne lui permettait pas ces adroites flagorneries au public. Si peu habile dans la vie, il n'était certes pas capable d'une telle habileté dans les lettres. D'ailleurs, même si elle lui avait été

possible, sa droiture d'écrivain ne s'y fût pas résignée.

Du moins laisse-t-il un nom infiniment respecté qui signifie franchise de vision, amour de la vérité et que ces mêmes habiles, si farauds de leur gloriole éphémère, envient — n'en doutons pas ! — les soirs de sincérité où l'on fait en son cœur le bilan de sa vie.

L'histoire littéraire ne pourra pas ne point mentionner, à côté de la grande œuvre dominatrice de Zola, le nom de Paul Alexis comme celui d'un robuste écrivain, de vision juste et claire, de sensibilité délicate, ayant apporté dans les Lettres l'âme de brave homme tendre, honnête, scrupuleux, qui rayonnait à toutes les heures de sa vie.

Telle est l'image que notre affection conserve de lui. C'est celle qui se dégage de son œuvre et que l'avenir apercevra.

Recueillons-nous pour la saluer d'un cœur ému.

Puissent les chères enfants d'Alexis sentir, dans leur refuge, que notre affection n'oublie pas !

Et, maintenant, à Mme Zola, noble gardienne de tous les souvenirs d'une grande époque dont elle a vécu d'un cœur égal les rudesses puis la gloire, merci d'avoir rassemblé autour de la tombe d'Alexis tous ceux qui sont restés fidèles à sa mémoire, à la mémoire d'Émile Zola et qui tiennent le temps où tous deux accomplirent leur œuvre pour l'une des plus belles, des plus fortes, des plus harmonieuses époques de la vie littéraire française !

Georges Lecomte.



Simplon ou Mont-Blanc?

La question de la traversée du Simplon est d'une actualité permanente ; léguée par le siècle dernier elle ne paraît pas, au train où vont les choses, être sur le point d'être solutionnée. Cependant le massif montagneux est déjà percé, une nouvelle porte est ouverte entre la Suisse et l'Italie, il reste à savoir si nous saurons l'utiliser pour la circulation sur les réseaux français des voyageurs et des marchandises provenant du nord-ouest de l'Europe ou si la voie nouvelle sera monopolisée par l'Allemagne.

Depuis le 22 janvier 1853, date de la première concession d'un chemin de fer réunissant le lac Léman à la frontière Sarde, jusqu'au 24 février 1905, date de la jonction des chantiers de percement de la montagne, les économistes, les ingénieurs et les diplomates ont eu le temps de se mettre d'accord sur le tracé d'une ligne internationale passant par le Simplon ; l'entente est cependant loin d'être faite entre la France et la Suisse au sujet de ce tracé et notre coutumière indécision pourrait une fois de plus nous être préjudiciable.

Bien que la première proposition de percement qui comprenait trois projets remonte à 1853, qu'une autre, limitée à un seul projet, ait été formulée en 1865 que, depuis cette date, diverses études aient été effectuées, c'est seulement le 15 août 1898 que les travaux ont commencé. Diverses circonstances avaient retardé la réalisation de cette vaste entreprise : faillite de la Compagnie française de la ligne d'Italie

en 1870, celle d'intermédiaires financiers, fusion de Compagnies de chemins de fer suisses, longueur des préliminaires du traité conclu entre l'Italie et la Suisse, etc. Le retard ne fut du reste pas trop préjudiciable puisque, d'une part, on n'aurait pu prévoir dès l'origine du projet un développement du trafic international tel qu'il s'est produit en ces dernières années et que, d'autre part, les progrès de la science et l'expérience résultant de l'exécution de travaux similaires ont permis d'effectuer le percement du Simplon dans d'excellentes conditions de rapidité, de sécurité et même d'économie.

Le tunnel du Simplon est la quatrième des grandes percées qui ont été pratiquées dans le massif des Alpes; les précédentes étaient celles du Mont-Cenis, de l'Arlberg et du Saint-Gothard. Il est intéressant de grouper quelques chiffres permettant d'établir une comparaison entre ces divers travaux, comparaison fort approximative, car les auteurs qui ont publié des études sur ces grandes voies souterraines ne s'accordent guère sur l'importance des chiffres principalement en ce qui concerne les dépenses. Voici, réunis en un tableau, les renseignements que nous avons pu nous procurer:

	Saint-Gothard	Mont-Cenis	Arlberg	Simplon
Longueur du tunnel....	14.981 m.	12.489 m.	10.240 m.	19.730 m.
Altitude du tunnel.....	1.154 m.	1.363 m.	1.380 m.	705 m.
Hauteur de la montagne au-dessus du tunnel.	1.705 m.	1.655 m.	720 m.	2.135 m.
Maximum de l'inclinaison des rampes......	0.027 par mètre	0.022 par mètre	0.015 par mètre	0.007 par mètre
Durée des travaux de percement........	9 ans	13 ans	4 ans	7 ans
Avancement moyen quotidien de l'excavation.	3 mètres	4 m. 80	1 m. 50	5 m .50
Dépense approximative.	70 mill.	75 mill.		78 mill.

Pour compléter cette petite statistique on peut, en ce qui concerne le Simplon, donner un relevé par année du degré d'avancement des travaux.

Année 1898	. . . .	474 mètres
— 1899	. . . .	3402 —
— 1900	. . . .	3347 —
— 1901	. . . .	3440 —
— 1902	. . . .	3508 —
— 1903	. . . .	3511 —
— 1904	. . . .	1637 —
— 1905	. . . .	170 —

Le tunnel du Simplon est un tunnel de base; les premiers projets prévoyaient que la percée serait pratiquée à une altitude bien supérieure. On aurait ainsi fortement diminué la longueur du souterrain, mais l'accès aux entrées du tunnel eût été beaucoup plus longue; la voie escarpée eût été plus difficile et plus dangereuse. L'entreprise fut confiée à une maison allemande, la Société Brandt, Brandau et Cie, de Hambourg, dont les perforatrices hydrauliques avaient fait merveille lors de la percée de l'Alrberg. Cette société établit un consortium auquel participèrent la Banque de Winterthür, la maison Sulzer frères, de Winterthür et la maison Locher et Cie, de Zurich. Une population entière vint occuper la base des deux versants de la montagne; on compta jusqu'à 1.600 ouvriers sur le chantier italien et 2.000 du côté suisse. En raison de l'éloignement et de l'insuffisance des centres d'habitation les plus voisins des chantiers, il fallut pourvoir au logement des ouvriers et de leurs familles. A côté des usines, des ateliers, des bureaux installés à Brigue, on construisit des maisons et des cantines. Ces installations basées sur le principe de la communauté furent peu appréciées par les ouvriers; ceux-ci préférèrent se loger à leur guise dans des constructions édifiées à la hâte par des particuliers. Néanmoins les entrepreneurs, soucieux d'assurer la continuité des habitudes de leur personnel et de leur fournir l'assistance morale, organisèrent une école sur chaque chantier; les protestants eurent un temple à Brigue et les italiens purent recevoir à Iselle les secours du culte catholique. Enfin, des salles de bains et un vestiaire furent organisés à chaque sortie du tunnel et leur usage fut rendu obligatoire pour tous les ouvriers sortant du tunnel.

Le terminus du Jura-Simplon est Brigue, celui des chemins de fer italiens est Domo d'Ossola; ce sont ces deux points qu'il s'agissait de réunir. Du côté suisse la ligne a été prolongée de plus de deux kilomètres le long du Rhône pour atteindre, à 687 mètres d'altitude, l'entrée du tunnel. A partir de ce point la ligne s'élève par une rampe de 2 0/00 jusqu'à l'altitude de 705 mètres puis, après un palier de 500 mètres, elle descend vers l'Italie par une pente de 7 0/00 jusqu'à Iselle, localité située à une altitude de 634 mètres. Cette pente à deux versants a été adoptée pour faciliter l'écoulement des eaux, mesure de sage prévoyance que les inondations successives au cours des travaux ont amplement justifiée. Le tunnel n'a pas été établi d'après les errements anciens ; au lieu de juxtaposer deux voies sous une même voûte, les ingénieurs ont préféré construire deux tunnels parallèles, un pour chaque voie. Chacun d'eux mesure 5 mètres de largeur et 5 m. 90 pour la hauteur; il sont distants de 17 mètres mesurés d'axe en axe. Un seul de ces tunnels a été percé, construit et aménagé selon les dimensions et la forme définitive ; le second, laissé provisoirement inachevé, a servi de déversoir pour les eaux, de galerie d'aération et de déblaiement. De section moindre pour l'instant que celle du premier tunnel, ses dimensions actuelles sont seulement de 3 mètres pour la largeur et de 2 m. 50 pour la hauteur. Au point culminant, la seconde galerie a cependant été élargie et terminée de façon à constituer la gare souterraine au point de croisement des voies; deux tunnels secondaires et transversaux réunissent au palier les deux tunnels parallèles. Enfin, pour faciliter la surveillance et l'exploitation les deux tunnels ont été réunis dans toute leur longueur par des couloirs transversaux espacés de 200 mètres puis, à tous les 50 mètres, on a pratiqué des niches destinées à servir de refuge aux ouvriers et aux employés. De plus, à chaque kilomètre, on rencontre une petite chambre et, à tous les cinquièmes kilomètres, une chambre plus vaste ; ces emplacements sont destinés à servir de refuge ou de dépôts de matériel, et à recevoir les installations nécessaires pour les signaux et l'éclairage.

L'abatage de la roche a été pratiqué à l'aide de perfora-

trices hydrauliques du système Brandt. Ces appareils procèdent par rotation d'une forte tarière commandée par des pistons qui sont eux-mêmes actionnés par de l'eau comprimée. Les dents de l'outil détachent de petits fragments de roche; l'eau qui s'échappe des pistons après avoir produit le mouvement de rotation s'engage dans un canal pratiqué à l'intérieur de l'outil et vient balayer le trou de mine enlevant ainsi les débris qui s'y sont accumulés. L'appareil étant monté sur wagonnet est doué d'une grande mobilité, il peut par conséquent être rapidement ramené en arrière lorsqu'il s'agit de faire détonner la cartouche de dynamite. En raison de l'extrême dureté de la roche et malgré la résistance de l'acier employé pour la confection des tarières, il fallut remplacer très fréquemment l'outil; certains trous de mine exigèrent, paraît-il, l'emploi de 150 tarières pour creuser la cavité nécessaire au logement de la cartouche. Par l'emploi de quatre perforatrices doubles on parvint à activer le percement, mais la durée de perforation d'un trou ou d'une série de trous exigeait parfois jusqu'à trois heures de travail.

L'enlèvement des déblais s'effectuait assez rapidement après qu'on eut laissé aux conduites de ventilation le temps d'expulser les gaz produits par l'explosion. Dans les parties profondes le convoi de déblaiement était remorqué par des machines à air comprimé auxquelles lorsque la largeur du tunnel devenait suffisante on substituait une locomotive à vapeur émettant peu de fumée.

Les deux grands obstacles contre lesquels les entrepreneurs eurent à lutter furent la difficulté de l'aération et l'élévation de la température. Les prévisions tablaient sur une quantité de 700.000 cubes d'air pour chacun des chantiers; on ne se doutait pas qu'à quelques kilomètres de l'entrée, sur le côté suisse, la chaleur atteindrait jusqu'à 55°. Pour combattre cette température excessive rendue encore plus insupportable par l'insuffisance du renouvellement de l'air on dut installer des injecteurs à eau aspirant l'air du front d'attaque et abaissant sa température au contact d'eau rafraîchie envoyée de l'usine dans des conduites garnies d'un isolateur. Cette mesure étant encore insuffisante on recourut, sans beaucoup plus de succès, à l'emploi de ventilateurs

faisant passer l'air du front d'attaque dans des caisses remplies de glace. Enfin dans quelques endroits on utilisa également la pulvérisation d'eau et le ruissellement sur les parois.

Mais le plus grave mécompte éprouvé pendant l'accomplissement de ce gigantesque travail a été l'irruption torrentielle des eaux. Sur le chantier italien de nombreuses sources jaillissant de toutes parts et donnant un volume de 1200, puis de 900 litres à la seconde furent d'abord rencontrées au quatrième kilomètre. On utilisa la galerie de déblaiement pour évacuer cette énorme quantité d'eau qui continue du reste à couler. Plus loin, les ingénieurs se trouvèrent en présence d'un terrain sans consistance qu'il fallut consolider à grands frais par un revêtement métallique. Enfin le chantier nord après avoir dépassé la ligne de faîte, fut envahi par des sources donnant par seconde une centaine de litres d'une eau à la température de 48°. Les ouvriers ne purent continuer à travailler car les eaux jaillissant sur la pente italienne ne trouvaient pas d'écoulement. Le percement fut, en conséquence, abandonné du côté nord le 18 mai 1904 au point 10 kil. 376. Il restait encore environ 700 mètres à franchir, huit mois s'écoulèrent avant que ce dernier mur fût abattu. Enfin, le 24 février de cette année, les deux chantiers se rejoignaient et il ne reste plus qu'à parachever le tunnel. On pensait que l'exploitation pourrait être commencée dès le mois d'octobre prochain mais de nouvelles difficultés ont surgi et la mise en service se trouve reportée à une date indéterminée.

On serait fondé de penser que, depuis le temps lointain où le premier projet de percement a été élaboré ou même, pour nous reporter à une époque moins ancienne, depuis que le premier coup de mine a été donné, on s'est préoccupé d'utiliser la porte nouvelle ouverte sur l'Italie et que les raccordements et les prolongements de lignes nécessaires pour créer une voie rapide internationale ont été construits. Il n'en est rien, de nombreuses études ont, à vrai dire, été faites mais tant d'intérêts locaux se sont trouvés mis en jeu, qu'aucune solution définitive n'a pu être élaborée. Ce n'est pas faute cependant que les deux compagnies de chemins de

fer : le P.-L.-M. et l'ancien Jura-Simplon les plus directement intéressées par le percement du Simplon se soient efforcées de concilier ces intérêts. La Compagnie P.-L.-M. a étudié cinq tracés : Frasne-Vallorbe, La Joux-Vallorbe, Lons-le-Saunier-Bellegarde, Saint-Amour-Bellegarde et Lons-le-Saunier-Genève. Les trois dernières de ces lignes en parties construites sont déjà munies de la double voie et sont pourvues de courbes dont le rayon est, en général, de 500 mètres; leurs pentes n'ont, au maximum, que 10 0/00 dans les parties à ciel ouvert et 7.5 0/00 dans les tunnels.

Chacun de ces projets a ses avantages mais certains d'entre eux ont des inconvénients qui doivent les faire éliminer, au moins quant à présent. Au surplus voici un tableau qui permettra de faire d'intéressantes comparaisons pour les trois derniers de ces projets en ce qui concerne la partie de chaque tracé située sur le territoire français.

	Lons-le-Saunier Bellegarde	Saint-Amour Bellegarde	Lons-le-Saunier Genève
Longueur à construire	103 kil.980	74 kil. 745	76 kil. 720
Longueur totale des souterrains.	18 kil. 380	16 kil. 645	39 kil. 730
Distances de Paris à Genève...	546 kil. »	537 kil. »	491 kil. »
Raccourcis sur la ligne actuelle par Bourg, Ambérieu, Culoz.	59 kil. »	68 kil. »	114 kil. »
Evaluation des dépenses de construction	70 millions	62 mill. (1)	130 mill.

Examinons d'une manière un peu moins succincte les divers projets suggérés par la rivalité des intérêts locaux, pécuniaires ou politiques.

Le tracé Saint-Amour, Bellegarde, Nantua, Châtillon de Michaille, Saint-Gingolph est soutenu par les personnalités influentes de l'Ain, de la Savoie et de Saône-et-Loire, une variante à ce projet utilise la ligne Paris, Bourg, Ambérieu,

(1) La dépense doit être portée à 88 millions si l'on tient compte des frais supplémentaires qu'entraînerait la rectification de la ligne entre Annemasse et Saint-Gingolph ainsi que de la construction d'un tunnel qui doublerait celui du Credo, celui-ci étant à peine suffisant pour les cinq lignes qui y aboutissent actuellement.

Bellegarde avec rectification de la voie entre Annemasse et Saint-Gingolph. On fait valoir que la construction du tronçon Saint-Amour-Bellegarde entraînera un raccourcissement de 68 kilomètres sur la ligne Paris-Genève, mais les travaux de doublement de la voie et percement d'un tunnel au Credo élèverait singulièrement le chiffre de la dépense ainsi que nous l'avons montré précédemment. D'autre part on objecte que la Suisse pourrait se refuser à améliorer le parcours sur son territoire entre Saint-Gingolph et Brigue parce qu'elle n'aurait plus à bénéficier que d'un trafic sur 121 kilomètres. Dans de semblables conditions la nouvelle ligne qui peut-être pourrait servir à l'acheminement des marchandises ne pourrait être employée pour les transports internationaux et rapides des voyageurs.

Sous le nom de « La Faucille », on a réuni deux projets, Le premier de ces tracés, proposé en 1898, par Genève partait de Morez, passait sous le col de la Faucille et venait aboutir à Gex puis à Genève ; il a été abandonné par ses promoteurs. En 1900 on préconisa, sous le même nom, un parcours Lons-le-Saulnier-Genève, ne justifiant guère la désignation qui lui a été donnée puisqu'il ne passe plus sous le col de la Faucille. La distance entre Paris et Genève se trouve ainsi diminuée de 114 kilomètres ; cette ligne se maintiendrait à de faibles altitudes (559 mètres au maximum) et ses rampes n'auraient pas plus de 10 0/00. Les deux itinéraires offrent un très grand intérêt pour Genève qui cherche à monopoliser le trafic de la nouvelle ligne. Pour les voyageurs il est possible qu'il y ait un certain intérêt, mais pour les marchandises on ne voit guère le profit qu'elle pourrait en retirer. Cet intérêt s'est manifesté par l'offre d'une contribution chichement mesurée de 20 millions donnés à fonds perdus ou de 40 millions avec participation aux bénéfices sous la condition, inadmissible, que la ligne longerait la rive suisse du Léman. Ce projet est fort mal vu par les Allemands qui redoutent de voir les transports de l'occident et du Sud-occidental de l'Europe accaparés par Saint-Nazaire au détriment de Hambourg. En France il rencontre nombre de partisans parce qu'il dessert la région du centre et met en relations la vallée de la Loire, Nantes et Saint-Nazaire avec

la Suisse et la Haute Italie en même temps qu'il réduit d'une cinquantaine de kilomètres la distance entre le bassin houiller de Saône-et-Loire et Genève. On fait grand état dans la discussion de l'avantage d'un profil à faible altitude, mais on omet volontiers et la dépense considérable (130 millions) et les 37 kilomètres de tunnels dont le percement présentera certainement de grandes difficultés et peut-être de désagréables surprises. Il faut reconnaître cependant que ce tracé présente des qualités suffisantes pour qu'il puisse être accepté si on n'était pressé par le temps, et si, d'autre part, la contribution proposée par Genève n'était aussi mesquine. Genève étant seule intéressée à la réalisation de ce parcours devrait contribuer d'une manière plus effective à sa construction ; sa participation devrait être de 62 millions, cette somme représente la différence entre l'évaluation des dépenses de construction sur la partie française (130 millions) et celles du devis du projet Saint-Amour, Bellegarde (68 millions). La France est, en effet, moins intéressée que Genève à l'acceptation de ce tracé puisque, de toutes façons, le trafic passera toujours soit par Pontarlier pour les relations avec Paris, soit par Bâle pour les relations avec la mer du Nord.

Le projet Lons-le-Saunier-Bellegarde est à peu près semblable à celui de Saint-Amour-Bellegarde mais sa réalisation entraînerait un supplément de dépenses évalué à 8 millions et une augmentation de 9 kilomètres dans la longueur du trajet. En outre ce tracé obligerait à une ascension, inutile, de 113 mètres. Toutefois et malgré que ce parcours fasse perdre au réseau français 59 kilomètres de taxes, il serait cependant préférable à ne considérer que le point de vue français, au projet Lons-le-Saunier-Genève.

Le projet Frasne-Vallorbe ou sa variante La Joux-Vallorbe est basé sur un raccourcissement de la ligne qui joint actuellement Paris à Lausanne par Pontarlier. On supprimerait ainsi le doublement des voies entre Pontarlier et Vallorbe qui deviendrait nécessaire si on ne modifiait pas le tracé actuel. Le détour proposé supprime aussi une ascension inutile de 116 mètres en rampe de 25 millimètres et l'entrée en gare de Vallorbe par rebroussement. En outre et ce point mérite une sérieuse considération, on éviterait

le passage par les Hôpitaux-Jougne qui est fréquemment obstrué par les neiges. La petite section que l'on construirait pour relier Frasne à Vallorbe raccourcirait de 17 kilomètres la distance entre ces deux points. Le nouveau parcours se heurterait au massif du Mont-d'Or qu'il faudrait traverser par un assez long tunnel. Une modification de parcours a été proposée par M. Maruéjouls lors de son passage au ministère ; elle vise le tracé par Andelot de Mouchard à Bussigny près Lausanne. Elle présenterait l'avantage sur le Frasne-Vallorbe de créer une ligne ayant seulement des pentes de 15 millimètres et présentant sur la section suisse un égal adoucissement des rampes. Les dépenses de construction sont, il est vrai, évaluées à 40 millions par les uns, à 70 millions par d'autres alors que celles du Frasne-Vallorbe ne s'éleveraient pas à plus de 21 millions ; d'autre part les ingénieurs estiment que la traversée de la vallée de la Furieuse serait impossible pour des trains de grande vitesse et de grand poids à cause du peu de consistance du sol de cette vallée qui est composé de marnes noires et glissantes disposées en couches épaisses. En réalité de tous les projets en présence le Frasne-Vallorbe et La Joux-Vallorbe sont, dans les circonstances actuelles, les meilleurs. Du reste, en octobre 1902 la Compagnie P.-L.-M. passait une convention avec le Jura-Simplon pour la jonction de son réseau avec le réseau suisse par une ligne à travers le Mont-d'Or. Par suite de la disparition du Jura-Simplon, la convention fut reprise par les chemins de fer fédéraux qui y apportèrent seulement quelques légères modifications. En octobre 1903, une autre convention fut passée par le P.-L.-M. avec l'État pour la concession de Mouchard-Vallorbe mais elle n'a pas été suivie d'effet, précisément en raison de l'augmentation de dépense dont nous parlions précédemment. Si l'on considère, enfin, que le tracé La Joux-Vallorbe présente un parcours de 2618 mètres plus long que celui du Frasne-Vallorbe, ce qui augmenterait les dépenses d'un million sans aucune compensation de profit ni d'altitude, on est fondé à dire que le seul tracé économique et d'une exécution rapide est celui du Frasne-Vallorbe.

Au point de vue des transports commerciaux il est facile

de trouver de puissants arguments en faveur du raccourci Frasne-Vallorbe. Actuellement la ligne de partage du trafic entre le Gothard et le Mont-Cenis, dans la direction de Milan, passe par Dijon, Sens, Versailles, Chartres, Argentan et Granville. Le Simplon se taillera, au détriment des deux courants déjà établis, une part qui englobera un vaste territoire que l'on peut diviser en deux zones. La première prélevée sur le Mont-Cenis, serait limitée au sud par Annecy, Lyon, Roanne, Châteauroux, La Roche-sur-Yon ; au nord par Saint-Malo, Alençon, Blois, Gien, Lons-le-Saunier et Annecy. Cette zone serait desservie par le Bouveret alors qu'aujourd'hui elle dépend de Modane.

Une autre zone superposée à la précédente et prélevée sur le Saint-Gothard aurait pour limites : au nord, Boulogne, Arras, Hirson, Bar-le-Duc, Gray, Besançon tandis qu'au sud elle se superposerait à la précédente zone ; elle serait desservie par Vallorbe. Tout le trafic provenant de la région comprise dans le triangle Granville, Boulogne, Pontarlier se trouverait par conséquent enlevé au Gothard au profit du Simplon et la ligne aboutissant à ce dernier tunnel deviendrait la voie d'acheminement la plus économique pour les marchandises provenant de centres importants : Paris, Boulogne, Le Havre, Reims.

Voilà quel était, au commencement de juin, l'état d'une question passionnante au premier chef et qui depuis sept ans a fait verser des flots d'encre. Il semblait donc que, malgré l'âpreté des discussions, l'accord finirait par se faire en faveur du Frasne-Vallorbe. Le P.-L.-M. qui a demandé la concession de cette dernière ligne ne méconnaît pas, du reste, la valeur des autres tracés, mais il faut reconnaître que ceux-ci ont l'inconvénient d'être d'une exécution plus longue, plus difficile et plus coûteuse alors que le Frasne-Vallorbe occasionnerait peu de travaux, qu'il procurerait, un raccourci de 17 kilomètres, supprimerait le rebroussement à l'entrée en gare de Vallorbe et qu'enfin il permettrait de ne pas retarder trop longtemps l'utilisation du Simplon. Il ne manquait plus que la sanction officielle. Malgré des ajournements successifs, on était en droit de compter qu'elle ne se ferait plus trop attendre lorsqu'au mois de juin un nouveau

projet fut opposé à ceux qui avaient été si laborieusement élaborés, étudiés et discutés.

Cette fois, il n'est plus question de faire prévaloir un tracé qui se raccorde par le Nord ou par le Sud de la Suisse avec le Simplon ou qui utilise la rive française ou la rive suisse du lac Leman; c'est de percer un nouveau tunnel qu'il s'agit. La montagne qu'on se propose d'éventrer après tant d'autres est le Mont Blanc et le promoteur du projet est M. Gauthier, le ministre actuel des Travaux Publics. La ligne passerait par Lons-le-Saunier, Genève, Bonneville et Chamonix; pour atteindre seulement Genève, les dépenses de construction s'élèveraient à 130 millions puisque entre Lons-le-Saunier et Genève, il faut utiliser le tracé proposé pour le projet de la Faucille. Les défenseurs de la nouvelle proposition disent que le tunnel pouvant être attaqué des deux côtés, les travaux ne dureraient pas plus de cinq ans. Aùcun ingénieur ne voudrait certainement accepter un aussi court délai.

Que vaut ce dernier projet? La place nous manque pour résumer les arguments que l'on fait valoir en sa faveur, cependant nous pouvons dire qu'il n'a encore été l'objet que d'une étude assez sommaire. Cinq ans sont nécessaires, dit-on, pour établir cette nouvelle communication avec l'Italie. On ne paraît pas avoir tenu grand compte des imprévus d'une entreprise de cette nature. Dans tous les cas, il faudrait probablement moins de temps pour construire le raccourci Frasne-Vallorbe. En nous mettant à l'œuvre, dès maintenant, nous pourrions donc, dans un avenir très rapproché, utiliser au profit de la France la voie du Simplon. N'oublions pas que la Suisse est prête à faire une percée des Alpes Bernoises soit par le Wildstrubel soit par le col de Loetschberg, percée qui serait très préjudiciable pour nous car elle desservirait l'Alsace et le Luxembourg et serait au contraire très favorable aux intérêts allemands. Hâtons-nous donc de faire le Frasne-Vallorbe nous aurons alors le loisir d'étudier le percement du Mont Blanc et les voies d'accès au nouveau tunnel. Lorsque cette dernière entreprise sera réalisée et surtout, si elle tient les promesses qu'on fait miroiter à nos yeux, le Frasne-Vallorbe sera peut-être réduit au rôle d'une modeste ligne d'intérêt local sans trafic. Ceci n'est pas prouvé

mais, cette éventualité vînt-elle à se réaliser, nous n'aurions pas à regretter la somme relativement modique dépensée pour sa construction car elle nous aurait servi à ramener sur nos lignes un trafic amoindri depuis la percée du Saint-Gothard.

Albert Reyner.

Oscar Wilde posthume

Tout grand homme, tout homme célèbre, devrait écrire lui-même sa légende. Ainsi son image et non sa caricature, passerait à la postérité. Image indulgente, sans doute ! Mais on saurait dans quel sens défalquer. Tandis que les entrepreneurs de gloires posthumes tracent d'incompréhensibles « charges ». Oscar Wilde disait : « *Chaque maître a ses disciples. Hélas, c'est toujours Judas qui fait sa biographie !* » L'auteur de *Salomé* n'échappe point à sa propre sentence ; ses Judas sont nombreux, et aucun d'eux ne songe au suicide !... On défigure aussi Whistler. Ceux qui ne connurent point le maître de Chelsea ne le connaîtront jamais dans ces études extravagantes, contradictoires, surgies depuis trois ans par toute l'Europe. Ses œuvres sont là. Mais lui ?... Polichinelle ? Prométhée ? Scapin ? Hamlet ? Gavroche ? Don César ? On l'habille de ces déguisements et de pires. Et c'est à Paris que ses biographes sont le plus péremptoires, parce que pour la plupart ils ne l'ont jamais vu, et que notre vif sens national du théâtre nous gène de plus en plus pour les nuances et la vérité.

Mais, encore, les œuvres de Wistler suffisent. Tandis que les pages les plus brillantes de M. Oscar Wilde reflètent pâlement le forçat magnifique de Reading. Ses amis devraient s'entendre pour rédiger une biographie précise et exacte. Or, cette commune piété les désunit ! A Londres, Lord Alfred Douglas, l'auteur de ces poèmes de grâce et de musique *The City of the Soul,* et Robert Ross qui publia cette saison un émouvant recueil de lettres de M. Wilde, cessent de s'accorder lorsqu'il est question de leur ami mort.



Et l'un et l'autre sont en mauvais termes avec M. Robert Harborough Sherard à cause d'un livre écrit affectueusement et avec tact par celui-ci, dès 1902, sur Oscar Wilde — livre qui commença pourtant la réhabilitation de l'œuvre et de l'homme. Je pourrais citer bien d'autres exemples...

En France, des habitués de tel apéritif littéraire où, parfois, Oscar compromit sa prodigieuse parole, osèrent écrire à son sujet. Quand on a pris une absinthe à la même table qu'un homme, n'est-ce pas, on le connaît, fût-il grand entre tous !... Et nous ne pouvons guère compter sur M. Henri Durand, — Henri D. Davray en cette littérature qui, selon Verlaine, équivaut à tout le reste ! — pour bien diriger l'opinion. Déjà M. Davray avait traduit *The ballad of Reading gaol* en lui enlevant lyrisme, musique, émotion, et inséré çà et là des notules inexactes sur son auteur. (Dans l'Encyclopédie, par exemple, il affirme que celui-ci se considérait surtout comme un écrivain de théâtre. Or, entre amis, M. Wilde souriait de ses pièces et les disait « pot boilous » — destinées à « *faire bouillir le pot.* ») Et voilà qu'au lieu de se consacrer à des œuvres fortes et amusantes, pour lesquelles il est parfaitement documenté, comme, par exemple, « *La canne de Tristan Klingsor* », M. H.-D Davray publie dans le *Mercure de France* une grande étude sur l'auteur de « *An ideal husband* ». Une partie de cette prose est gracieusement consacrée à la récente traduction que j'ai faite, des *Intentions* d'Oscar Wilde — traduction dont la *Grande Revue* publia la préface dans son numéro de mars dernier.

Examinons l'article : « En parcourant la préface trop peu substantielle *vraiment*, on regrette la maladresse qui fait prendre *actuellement* au traducteur une attitude *vainement* belliqueuse et affecter des doutes inutiles et gauches sur la culpabilité ou l'innocence de Wilde. » Voici les lignes auxquelles, avec tant d'adverbes, M. Davray fait allusion. « Les faits, d'ailleurs mal établis qui jetèrent soudain au bagne un écrivain glorieux par le poème, le roman, le théâtre, ne prouvent rien contre son œuvre. Oublions-les, M. Oscar Wilde les expia terriblement, avant de mourir. Et ne lisons-nous pas malgré leur vie privée, Musset, Baudelaire, Gerard de Nerval, George Sand ?... et d'autres :

Socrate, Platon, Michel-Ange, Dante ?... Si quelqu'un révélait que Flaubert et Balzac commirent des crimes, faudrait-il brûler *Salambô* et la *Cousine Bette*? Avant d'admirer une toile, un marbre, recherchonsnous s i l'auteur vécut ou non conformément à la morale ? » Et le récit de sa mort atroce se termine par : « Si M. Wilde fut coupable, quelle expiations ! »... Mon but évident était que le public considérât l'œuvre et non plus les tares de l'auteur ; tant que le nom de celui-ci demeurera l'étiquette d'un vice l'œuvre ne sera pas réhabilitée — et elle mérite de l'être. Le devoir de tous les vrais amis d'Oscar Wilde me semble d'étendre le silence autour de son procès et des faits qui le causèrent...

Mais cette attitude « vainement belliqueuse » déplaît à M. Davray qui, lui, étale ce que je voudrais faire oublier !... Il cite solennellement des phrases où Oscar Wilde semble avouer. Quel ami !

Voici un autre tort, il sait très mal l'anglais. Oui, le traducteur attitré de Wells connaît la langue d'Outre-Manche comme un médiocre élève de seconde. Je ne lui en ferai que peu de reproche! N'ai-je pas eu à constater, ici même, que la forte majorité des traducteurs de Shakespeare ignoraient l'anglais et rédigeaient leur texte d'après *une autre traduction*!... Malheureusement M. Davray fait d'après lui-même le sien. Je viens de parcourir, à la hâte, deux de ses traductions : *La machine à explorer le temps* et *L'Ile du docteur Moreau* ; presque chaque page offre des erreurs considérables. Quelques exemples :

Page 31 du texte français et 17 du texte anglais (Tanchnitz édition. The time machine) M. Davray traduit *conjuror* qui signifie *prestidigitateur* — et il n'est alors question que d'escamotage — par *conjurateur*, ce qui n'a aucun sens. Plus haut il traduit *passage* qui signifie — surtout là — *couloir*, par *passage*, simplement, et c'est bien drôle. Page 49 texte français et 26 texte anglais. *Socks* est traduit par *Socques* ce qui voudrait dire que l'Explorateur du Temps trouva une paire de cothurnes dans le futur ! ... Pourtant il conte qu'il dût y abandonner ses souliers... *Socks* signifie tout bonnement *chaussettes*... M. Davray a peu habité Londres !... Page 232 (franç.) et 123 (angl.) *bench* qui veut dire *banc* est

traduit par *table*, etc., etc... *L'Ile du docteur Moreau* voit son texte supprimé, modifié, allongé, au gré du traducteur ; l'introduction n'existe plus et les trois premiers chapitres : *Dans le canot de la Fière Dame — L'Homme qui n'allait nulle part — La Figure étrange* — ne font, grâce aux ciseaux et à la collaboration de M. Davray, plus qu'un seul, au titre grotesque : *Une ménagerie à bord!... Thwart* signifie successivement *bordage* et *banc de rameurs*... The deck *was littered with scraps of carrot, shreds of green stuff, and indescribable filth* se réduit, comme par pudeur, à : le pont *était entièrement jonché d'ordures et d'immondices indescriptibles*. Il est vrai que plus loin : *The unsavoury length of the ship* devient : *le pont encombré d'animaux et d'ordures*, pages 14 et 15 franç. 140 et 141 angl. Des hommes *too clever* sont *trop intelligents, trop habiles ou trop adroits* (23 angl. et 43 franç. Time Mach.) et grâce à la même admirable concision *my comfortable independence* devient *ma fortune relative et ma position indépendante*. Voulez-vous, parmi bien d'autres, un gros contresens : « *...and saw in the growing pile of civilisation only a foolish heaping shat must inevitably fall back upon and destroy its makers in the end* (p. 124 texte angl.) phrase simple, claire, qui littéralement veut dire : « ... *il ne voyait dans l'édifice croissant de la civilisation qu'un entassement imbécile qui doit inévitablement finir par retomber sur ses constructeurs et les exterminer*. Le savant M. Davray, p. 236, trouve moyen de traduire ainsi « *...il ne voyait dans les successives transformations de la civilisation qu'un entassèment absurde destiné à la fin à retomber inévitablement sur ceux qui travaillaient à les détruire* » !!...

Et ce ne sont là que des échantillons !... Avec une connaissance aussi étendue de la langue anglaise M. Davray a vraiment peu le droit d'être sévère. Pourtant il n'hésite point à affirmer que ma préface « ... *fourmille d'erreurs, par exemple Albermarle club et Lady Windemere's fan* ». En effet les typos eussent dû composer *Albemarle club*, et *Lady Windermere's* fan. Mais ne sont-ce pas là, évidemment, des *coquilles*? Faut-il aussi une immense indulgence pour penser que si je désigne 1801, au lieu de 1851, comme date de la mort de Turner, c'est encore la faute des typos ? Pourtant

M. Davray s'écrie : « Pauvre Turner que voilà tué cinquante ans avant sa mort !... »

Et l'amusant critique se révèle impitoyable aux journalistes : « Oscar Wilde, le brillant lauréat d'Oxford, n'était pas journaliste ; il avait conservé l'habitude de savoir ce qu'il disait et de ne pas parler pour ne rien dire... D'accord, mais ceci n'autorise pas M. Davray, traducteur professionnel, chargé des *Lettres Anglaises* au *Mercure de France*, à connaître l'anglais à peine mieux que certain héros de Tristan Bernard et à écrire comme un reporter pressé ; ne nous parle-t-il pas — toujours dans la prose qui me concerne — de quartiers « de misère *et* de dénuement », de masures « infectes *et* sordides », de personnes « maussades *et* revèches » etc. Et quelles gracieuses répétitions d'adverbes et formes passives : « Les noms propres *sont outrageusement* maltraités et la règle des prénoms et initiales *est totalement* ignorée. » Et ceci n'est-il pas du pur style d'annoncier ou de commissionnaire : « ... l'œuvre littéraire de Wilde *forme un bagage assez restreint*»... Pourquoi donc M. Davray, ignorant et cacographe, méprise-t-il les gazetiers et évoque-t-il familièrement l'ombre de ce pauvre Marcel Schwob ?

Et pourquoi présenter un livre fait par M. Robert Ross avec des fragments de lettres et intitulé par lui, comme un livre d'Oscar Wilde ? M. Davray l'a traduit et le publie. Il prépare sa vente. Entendu. Mais l'intérêt de cette vente est-il aussi grand que l'intérêt historique ? En Angleterre M. Ross, lui, n'a pas cherché à tromper le public. Il a eu la conscience de ne pas donner ce recueil pour une œuvre d'Oscar Wilde. Et pourtant son but, en réunissant et éditant ces lettres était pieux : transporter au Père-Lachaise les cendres du poète. Il ne défendait aucun intérêt personnel. Il le proclame encore. Tandis que M. Davray voudrait une bonne vente... Et il nous décrit l'état d'âme de Wilde écrivant ce livre auquel il assigne gravement une place dans l'œuvre totale !...

Oui, tout grand homme, tout homme célèbre, devrait écrire lui-même sa légende !...

J. Joseph-Renaud.

La Vie parisienne

Quel vilain mois, tourmenté par des orages de toute sorte : orages célestes, orages passionnels ! Presque chaque soir, au moment où nous dirigions vers les frondaisons des Bois, encore verdoyantes, des regards chargés d'espérances de repos, le ciel s'obscurcissait et l'éclusier du firmament, abaissant ses aiguilles, nous gratifiait d'une trombe d'eau. Ce fut ypique, la veille de la Pentecôte : — vers quatre heures et demie, une tache noire s'est étendue au-dessus de Paris puis brusquement la grêle d'abord est tombée, par grêlons gros d'un centimètre cube ; ensuite une trombe d'eau a balayé les chaussées. Sauve-qui-peut général, — mais le moyen de se sauver ? Un phénomène inexpliqué se produisait, concomitamment : les fiacres disparaissaient ! Où étaient-ils ? On l'ignorera toujours ; ils étaient rentrés en remise ou réfugiés en banlieue où il pleuvait moins. En tout cas, il était presque impossible de s'en procurer un ; les rues n'étaient sillonnées que par des omnibus, archi-pleins, qui roulaient lentement à travers le fracas du tonnerre ; plus de passants ; sous les portes cochères s'étaient établies des sortes de colonies de naufragés, hommes et femmes, qui regardaient descendre cette nappe liquide avec une fureur concentrée. Parfois, un de ces condamnés au bain osait héler un sapin providentiel, qui s'en allait vers des destinations inconnues, à vide... Le cocher, encapuchonné, méprisant cette vague humanité souffrante, ne daignait même pas répondre aux appels ou, s'il tournait la tête, c'était pour crier, tranquillement, un prix de course qui n'était guère inférieur à cent sous.

Cependant, la journée s'avançait ; six heures, — et il pleuvait toujours autant. La moitié de Paris se désolait en son-

geant aux trains de banlieue — qui n'attendaient pas et qui devaient emporter, ce soir-là, un décuple contingent de villégiateurs. Aux alentours des gares, on distingua bientôt des galops éperdus de messieurs et de dames, — celles-ci ayant rejeté leurs robes sur leurs chapeaux, — qui se risquaient dans le déluge et qui, quand même, s'élançaient vers les compartiments, remplis d'une buée d'habits mouillés. Jusqu'après le dîner, il en fut ainsi et saint Médard, saint Barnabé, tout l'ordinaire papotage du calendrier, défraya les conversations, avec le récit des tribulations de la famille, dispersée, puis reconstituée, grâce à quels... périls, dans son jardinet banlieusard... « De mémoire d'homme ... » Je vous fais grâce du reste. L'an prochain, c'est à peine si on y pensera, car le propre de ces épreuves climatériques est de fuir, rapidement, de nos mémoires aussitôt que nous sommes séchés....

Ce que nous ne devrions pas oublier, par contre, ce sont les autres orages, ceux qui ont déprimé nos esprits et écrasé nos âmes, les heures mélancoliques et agitées où nous avons eu peur. Car nous avons eu peur; il faut le dire bien haut, maintenant que le spectre s'est évanoui, — peur de la Guerre. J'en ai eu la perception navrante, un matin, sur les boulevards. La foule des petites ouvrières et des employés se rendant à leur magasin, fut arrêtée net par des flons-flons de musique militaire qui résonnèrent, du côté de la Madeleine ; une haie se forma sur les trottoirs ; un, puis deux escadrons de chasseurs apparurent, bleus et pimpants, sur leurs petits chevaux cabriolants, — puis ce furent des pièces d'artillerie, longues et minces, toutes noires, entourées de servants au casque de métal qui luisait au soleil. On les regardait défiler avec stupeur, avec malaise. Des cochers, debout sur leur siège, s'interrogeaient : « Qu'est-ce que c'est? » — « Sais pas ». — Un silence ; — on devinait sur chaque visage de frère ou sœur, de chaque futur soldat enfin, — cette réponse que pourtant personne n'osait formuler : « Ils vont là-bas, peut-être » ? Et là-bas, sans plus de précision nécessaire, c'était la frontière de l'Est où les nuées bientôt sanglantes, s'accumulaient. Après les artilleurs, vinrent des marsouins, à l'allure nette, rapide, et encore des gros



cuirassiers. « Cela chauffait donc », comme le disaient les journaux? Brusquement, une voix, un peu narquoise, retentit: « Ils vont à l'enterrement d'Ackermann, le ministre de Suède et Norvège », le ministre qui n'a pas pu survivre à la séparation des deux nations sœurs, maintenant ennemies. Du coup, la foule en eut un soulagement et elle se reprit à gouailler; saluant les drapeaux, elle applaudit la fin du défilé, avec la gaîté de gens qui ont un poids de moins sur les épaules, puisqu'ils « n'allaient pas là-bas ». Et quand la circulation fut rétablie, je gagnai, tristement impressionné, la boutique voisine, d'un barbier à la mode, loquace comme tous ses confrères malgré ses prétentions à la distinction silencieuse.

Il était plus affairé et bavard encore que de coutume; il brandissait son blaireau à la façon d'un sabre; il s'écria à plusieurs reprises: « N'est-ce pas malheureux, de partir pour ces sales peaux jaunes du Maroc! » — « Mais vous partez? » — « Sans doute; je suis envoyé à la frontière, le quatrième jour. » — « Et où? » — « Je dois regagner Tarbes. » — C'est ce qu'il appelait la frontière. Je le trouvai répugnant de frousse et je le plaisantai férocement : je lui développai un plan de campagne en cinq sec, où nous étions capots tout de suite, parbleu, puisque nul ne semblait envisager la possibilité d'un réveil d'énergie nationale et d'un sourire de la fortune, puisque chacun entendait déjà le galop des uhlans et baissait la tête sous le crépitement des schrapnels; j'exposai à mon bonhomme les conditions d'une amnistie, puis d'une paix qui ne sauraient tarder et je réglai l'indemnité : cette fois, nous abandonnions à l'ennemi triomphant Toulouse et toute cette région du midi qui est notre pépinière de politiciens, de chanteurs et de sculpteurs. « Ils n'en ont pas assez, par delà le Rhin. Cela leur en donnera; ils posséderont ainsi une Allemagne méridionale qu'ils relieront à la leur par un confortable ralway où les chapeaux tyroliens verts des herr doctor en déplacement et les voiles violets de leurs épouses apparaîtront à toutes les portières... Mon barbier réfléchit — s'il est capable de réfléchir — durant une seconde et il dit: « ma foi ils boiront du vin. Nous aurons un débouché de plus. » Et il se rasséréna presque, inconscient de la grossièreté de la plai-

santerie. — Pouah ! Les tristes journées que nous avons passées, au milieu de ces trembleurs, nombreux, hélas, cyniquement égoïstes, affolés par le bruit lointain des mitraillades russo-japonaises et suppliant le ciel de leur éviter pareil sort ! Quelle satisfaction sincère d'apprendre qu'enfin la mitraillade, la nôtre, — s'éloignait, se perdait vers l'horizon presque débarrassé de complications européennes. Nous nous faisions honte...

Cependant, la saison a vu se dérouler l'ordinaire théorie des fêtes de toute espèce qui sont inscrites au calendrier et que rien n'empêche, — fêtes publiques, mondaines, sportives « battages » de journaux, obligations professionnelles qui succèdent au grand prix hippique : le grand prix cycliste qui fut gagné par un Américain, la coupe des motocyclettes, ces détestables petites bêtes puantes et pétaradantes, laquelle coupe revint à un Autrichien, — autre humiliation nationale, — le circuit d'Auvergne. De tout ce que j'ai lu, au sujet de ce dernier, j'ai retenu, principalement, un aphorisme tout à fait amusant d'un écrivain sportif qui est, lui-même, un bel athlète aussi bien qu'un narrateur consciencieux et spirituel, M. Franz Reichel : « Jamais, a écrit mon confrère, jamais je ne vis tant de *poivrots* au kilomètre carré. » Cette formule résume, me semble-t-il, admirablement l'état d'esprit et de corps des 40.000 snobs, négociants, sportmen, journalistes, etc., qui se jetèrent sur l'Auvergne et la remplirent de fumées, de poussière, de tapages de cornes et de bouchons de champagne. Elle est, cette formule, excellemment représentative, philosophique et sportive ; elle indique que son auteur a toujours à sa disposition la précision du chronométreur officiel qui prend le temps et qui mesure l'espace et aussi la verve du Parisien qui s'égaie justement de la gaîté ambiante. M. Franz Reichel, par surcroît, a compté les débits de boissons variées installés tout exprès et il est arrivé au charmant total de cent quarante, environ. Je lui emprunte, encore, la notation de la mentalité des braves gens du pays : elle s'est traduite par une âpreté au gain qui avait à peine pour excuse ce fait que le circuit était tracé en Auvergne, terre classique de l'économie des *bougnats* :

les propriétaires de tout coin de terre d'où l'on avait chance de voir passer « quelque chose », avaient planté un écriteau par où ils faisaient assavoir aux étrangers qu'un droit de péage était exigé — variant d'un franc à cent sous; — ce dernier prix était « légitimé » par les difficultés de la route qui étaient nombreuses ; on prévoyait que plusieurs coureurs se rompraient les os (on s'est, heureusement trompé ; il n'y a eu que deux accidents insignifiants). Et cette persuasion se marquait en des inscriptions ainsi libellées : *virage dangereux à louer*. On ne pouvait être plus gracieux ni spéculer plus ingénieusement sur la stupide cruauté des agglomérations ou des individualités humaines qui s'effarent, d'abord, de l'approche du péril, le recherchent ensuite avec avidité, puis se lamentent des résultats dûment constatés ou sourient, narquoisement, du malheur évité. On avait pris, du reste, pour cette course, toutes les précautions officielles imaginables et on avait sagement agi, — quoiqu'il soit, peut-être, excessif qu'une telle aventure mobilise sept mille hommes, bloque derrière des cloisons de planches les habitants de plusieurs villages, expose ceux-ci, pour une seconde d'oubli ou d'indépendance, à un écrabouillage certain. J'ai lu, touchant ces précautions administratives, une gentille anecdote qui en montre assez bien la précarité encombrante : les sept mille soldats commandés de service et échelonnés au long des villages formaient, de quarante en cinquante mètres, une sorte de télégraphe oral et se transmettaient les nouvelles (le téléphone avait été coupé). Au milieu de la course, un des pioupious aperçut, sur la route, une bouteille, — naturellement ! Il communiqua cette découverte à son voisin : « Il y a une bouteille à la borne 201. » L'autre répéta et, d'homme en homme, durant un quart d'heure, la nouvelle « vola » jusqu'au chef de poste ; des concurrents passèrent... Frrrt ! La bouteille était pulvérisée, sans accident, mais, d'homme en homme toujours, arriva l'ordre officiel, qui « remontait » à la source : « Enlevez-la... » Le circuit était terminé.

Après ces passionnantes distractions, voici les joies plus calmes d'un autre sport : la pêche à la ligne s'ouvrit, un

dimanche. Elle est bénie, invariablement, des chroniqueurs. Elle leur fournit, sans qu'ils se lassent et leurs lecteurs non plus, une centaine de lignes pour lesquelles point n'est besoin de se mettre la cervelle à l'envers. C'est, immanquablement, la description des départs nocturnes, passé minuit dans les gares banlieusardes, de citoyens de tous âges qui sont « hérissés» de bambous, de filets, coiffés de yokohamas, habillés de blouses de toile noire; — c'est l'absorption, dans les bouchons séquaniens, des litres de vin blanc, qui précède l'éveil de l'aurore, puis le retour, le soir, avec des coups de soleil formidables et le récit des prouesses impossibles à vérifier et que nul, d'ailleurs, ne songe à mettre en doute, car nul ne les écoute, en ayant pour le moins autant à narrer... Cette année, ce décor fluvial s'est un peu modifié : *on* n'a rien pris, en général, — les pluies ayant troublé l'eau qui avait une teinte de café au lait tout à fait laide ; — *on* a dû se contenter du souvenir des exploits de jadis et des gaudrioles qui accompagnent les « sorties » du bon populo parisien. *On* pêchera sérieusement plus tard. Axiome consolateur : « Le vrai pêcheur ne se distingue jamais à l'ouverture. Le poisson *connaît son homme* ; il se fiche de tous ces trempeurs de fil, il y en a trop... » C'est un braconnier, mon voisin de berge, qui m'a fait cette confidence narquoise ; il était enchanté, lui ; il avait rempli sa boutique, la veille, d'une manière réellement hardie et originale : la pluie quotidienne s'était abattue sur le fleuve, vers cinq heures et obscurcissait toute la campagne. Mon homme jugea l'heure propice; il détacha tranquillement son bateau et alla s'installer sur les meilleurs *coups* amorcés par d'autres, depuis une semaine, avec combien de soins. Et, étalant son carrelet, mettant tous ses appâts à l'eau, il avait rapidement râflé deux ou trois cents ablettes et goujons, qu'il avait rapportés en sa cabane, — ruisselant mais enchanté : « Pas de danger que le garde-pêche *y* sorte par un temps pareil, grognait-il ! *En* faudrait souvent comme cela, les veilles d'ouverture, pour le pauvre monde ! » Et dans ce propos satisfait s'étalait, au maximum, toute la jubilation qu'éprouve tout Français à faire une bonne farce à un représentant quelconque de l'Administration abhorrée...

Dans la liste des fêtes dont les pages de mon carnet sont noircies, je relève encore des congrès, des concours de gymnastique, des réunions de mutualistes, — et, même, une fête du Soleil. Ironie — n'est-ce pas? — C'est vrai, pourtant. Quelques-uns de ces astronomes et météorologistes qui nous ont tant désespérés, ces temps derniers, par leur mutisme ou leur scepticisme prudent, ont jugé bon de convier cinq ou six cents Parisiens, du monde des lettres, sciences et arts, à célébrer solennellement l'entrée officielle, en sa saison estivale, de l'astre qui nous a si fort déçus. La carte d'invitation portait d'abord une conférence avec projections dans la salle de la rue Serpente. Un public élégant s'y est rendu, attiré par la nouveauté de l'invention, et il a entendu poliment le petit cours d'astronomie qui lui a été fait et auquel étaient adjointes, comme intermèdes, des auditions de ciné-ma-phonographe. Une de ces auditions était celle d'un nègre battant du tambour. Je sais bien que ce nègre avait un talent de *flas* et de *ras* tout à fait hors de pair et qu'en somme, en sa qualité de... victime des rayons solaires auxquels, ethniquement, il doit la couleur de sa peau, sa place était assez indiquée là ; cependant, on attendait avec impatience la véritable attraction de la soirée. C'était le lever du soleil sur la Tour Eiffel auquel on était, par la suite, également invité. Des tapissières et fiacres ont transporté tout l'auditoire à l'extrémité du Champ-de-Mars et M. Eiffel a fait les honneurs de son chef-d'œuvre. Un buffet était dressé ; il était minuit ; les appétits, aiguisés par l'air vif, l'ont fêté, — d'autant plus qu'en attendant le soleil, on ne pouvait même pas voir la lune : celle-ci venait de disparaître sous les nuages et, aussi, tous les astres qu'il eût été intéressant peut-être de contempler d'un peu plus près que le commun des mortels pouvait le faire, d'en bas. Enfin, comme les sandwichs étaient succulents et le punch chaud, les heures se sont écoulées assez agréablement jusqu'aux environs de celle où l'aurore, normalement, aurait dû étaler toutes ses splendeurs nacrées et rutilantes. Mais, à ce moment la déception générale s'est accentuée : le brouillard augmentait et, peu à peu, noyait l'horizon. Les employés de la Tour avaient sommeil ; ils prirent sur eux d'annoncer le départ du dernier ascenseur ; la

majorité des invités s'y engouffra et il ne resta plus tout en haut qu'une vingtaine d'intrépides résolus à descendre par le colimaçon de fer pour n'avoir pas perdu leur nuit et saluer le patron, le saint du jour. Jusqu'au bout, celui-ci leur brûla la politesse : quand il émergea, il avait l'air d'un gros pain à cacheter et ne projetait pas de torrents de lumière sur ses obscurs blasphémateurs. Quelques hommages qu'on ait l'intention de lui faire, quelques gracieusetés qu'on lui prodigue, ce soleil se... moque de nous.

En toutes ces réunions, j'admire combien les chanteuses diseuses et « théâtreuses » figurent avec une inépuisable générosité.

Dès qu'un comité s'est formé et qu'on y parle d'une représentation qui emplirait la caisse, croit-on, le cri général est celui-ci : « Nous inviterons des artistes. Qui s'en charge ? » On trouve aussitôt des bonnes volontés chaleureuses et nombreuses : quel membre du comité, tailleur ou employé de ministère, ne rêve, à part soi, « d'approcher » des artistes ? Le tout est d'obtenir un prétexte et de ne point « se » coûter trop cher en démarches. Le comité suffit à tout; la délégation est vite formée; elle prend rendez-vous, avec dévouement, sans tenir compte de ses nécessités et obligations professionnelles ordinaires... Les délégués se « sacrifient... » Je crois bien ! Ceux qui ont reçu les palmes académiques ne négligent pas de les passer à leur boutonnière et, avec une paire de gants jaune paille et des souliers vernis, les délégués ont tout à fait figure parisienne, — à leur avis. Ils frêtent un sapin ; l'idéal est d'avoir une automobile, ce qui s'obtient assez facilement; quel chauffeur, en l'absence de ses patrons, ne loue pas sa voiture ? Et en route ! La délégation, guidée par un journaliste ou par quelqu'un qui en connaît un, possède une liste d'adresses de notables diseurs de poésies et de cocodettes qui sont qualifiées de fines diseuses. On monte, hardiment, l'un s'efforçant de dépasser l'autre et de se mettre au premier plan, chez M[me] Otéro, d'abord : elle-n'est-ja-mais-là, mais elle a un secrétaire, qui prend des notes et, qui répond : « S'il ne fait pas trop chaud, Madame dansera, — peut-être ? » — L'Œuvre de guérison des enfants spécia-

lement atteints de la teigne n'est-elle pas digne de toutes sympathies ? On va ensuite chez Mlle Arlette Dorgère, autre vedette, gentiment souriante; elle-n'est-jamais-bien-portante. C'est sa sœur qui l'affirme. Cependant, l'Œuvre de guérison des enfants spécialement atteints d'herpès ne peut manquer de l'intéresser. Elle chantera (chante-t-elle ?) s'il ne fait pas trop chaud.

Troisième, cinquième, dixième démarche ; la commission n'est pas très heureuse ; ces dames sont toutes absentes ou souffrantes et les commissaires qui songeaient à des entr'ouvertures de paradis bleu et blanc, font un nez, devant tant de portes fermées. Une, enfin, ne l'est pas : c'est celle d'une élégante « théâtreuse » qui s'exhibe quelque part l'hiver, à Montmartre, ou l'été dans des cafés-concerts élyséens. Elle est peu célèbre artistiquement, mais superbement installée dans un quartier neuf, et si désireuse de plaire ! Elle accepte tout de suite et, serrant la main des commissaires, elle leur offre... de « prendre quelque chose ». Comment donc ? C'est d'autant plus agréable que la divette a, chez elle, un bar tout installé. Comme d'autres ont un boudoir, celle-ci s'est fait aménager un comptoir avec de hauts tabourets et l'appareillage complet des boissons américaines compliquées et coûteuses. Une de ses gloires est de les préparer, de ses propres mains, pour les amis qui l'accompagnent *at home*. Et elle fait cette surprise, joyeusement, à la commission qui en est pénétrée d'admiration et qui, tout au moins, ne rentre pas bredouille ; elle peut rapporter au Comité que le *summum* du chic, dans le demi-monde artistique, est d'avoir chez soi un bar. Ainsi se créent et se perpétuent les légendes... Du reste, Mme Otéro vient, généralement, à la petite fête, Mlle Dorgère aussi, quantité d'autres en plus, des hommes surtout, que la publicité allèche... Et, au dernier moment, on ne sait plus que faire de la dame au bar, qui est de trop, vraiment. Tout n'est qu'ingratitude, en ce monde...

PAUL BLUYSEN.

La Vie littéraire

Touti, par Pierre Valdagne (Ollendorff). *Cousine Sidonie*, par Victor Debay (Delagrave).

Catherine — dès qu'elle fut en âge de réglementer les galanteries de sa mère *Touti* — s'avisa que la liaison de celle-ci avec le grand sculpteur Antoine Orgères était de nature à nuire à son établissement dans le monde. Et cela l'indisposa contre l'ami de la veuve sentimentale et jolie qui avait donné le jour à cette petite personne ambitieuse et pratique, et de sens libertins autant qu'avisés. Elle n'aimait point trop les visites hebdomadaires que Touti, — libre (elle le croyait du moins) spontanée et amoureuse rendait officiellement à un vieux notaire de la famille, et qui, en réalité avaient pour destinataire Antoine Orgères de qui « ce grand « amour avait changé toute la manière » car cette liaison, avec le mariage pour aboutissant, ne faisait pas du tout le compte de Catherine. Elle avait jeté l'hameçon au fils, maladif et gauche du milliardaire Quérigut. Et ce jeune homme avait mordu. Le père aussi d'ailleurs — mais sous la condition que la belle « Touti » lui fût souriante. Pauvre Touti ! Elle aimait Antoine, et elle aimait aussi sa fille. Et puis, elle pensait que — le mariage accompli, — elle pourrait vivre un peu pour elle, semer le Quérigut sur la route, et se consacrer à l'embellissement des jours de son artiste de génie. Hélas ! elle avait compté sans Catherine, féroce arriviste du mariage, et elle avait compté sans Quérigut. Et comme Touti menaçait de s'en aller en cassant les vitres, Catherine prit sa mère à part :

« Touti, lui dit-elle en substance, tu n'es pas ma mère, je

« ne suis pas ta fille Nous sommes simplement deux femmes
« et nous causons. Eh bien! ton amour pour Orgères est
« devenu dangereux pour toi — pour moi. Oh! ne viens pas
« me parler de ma soi-disant intrigue avec le romancier
« Persil. Elle n'existe pas, puisque personne ne pourra
« jamais la prouver. Mais toi!... n'as-tu donc pas compris
« que tout, dans la vie, n'existe que par les nuances, et que
« quand on le veut bien, on arrange tout. Mais il te faut
« encore acquérir un sens qui te fait défaut absolument, or,
« qui est celui de la vertu » — qui n'est peut-être après tout,
« que la science du mensonge. »

Et — après mûre réflexion Touti s'avisa qu'en effet « tout se tasse. » Et elle résolut de se modifier elle-même, et de conquérir une philosophie agréable et utile. Après avoir voulu choisir entre Orgères et Quérigut, elle décida qu'il était ainsi que le lui conseillait sa fille, de ne pas choisir du tout. Et cela l'aida à découvrir en soi une sorte de perversité cachée grâce à quoi elle commença de prendre un certain plaisir à se moquer de la candeur et de l'innocence des autres. Et peu à peu une moyenne finit par s'établir. Il arrive que le sculpteur l'agaçait en lui parlant mariage, et que Quérigut l'amusait en lui parlant amour. A voir sa mère devenir si raisonnable, Catherine se sentit toute joyeuse. Elle commença de lui envoyer, pour des sorties, l'automobile. Et elle la protégeait aussi contre les exigences croissantes de Quérigut. De son côté, Touti n'était plus obligée de recourir à l'invention d'ailleurs un peu vieux usée du vieux notaire. Tout de même, et de temps en temps, Touti se surprenait à redevenir la femme qu'elle avait été naguère, avant d'avoir reçu les leçons de l'expérience et de sa fille. Ce train des choses n'allait pas sans quelque mélancolie. Cela la gênait un peu parfois d'être une femme compliquée et d'être obligée de tenir cette comptabilité d'amour en partie double. Mais elle avait d'autant mieux résolu de se laisser guider par sa fille qu'elle la sentait en possession de la vérité, — de la vérité d'aujourd'hui, car la vérité n'est point fixe et immuable, mais change selon les générations qui se succèdent. En somme, ne s'y trouvait-elle pas, dans le fond, une Touti heu-

reuse — heureuse d'avoir abandonné à la main énergique et souple de Catherine, la direction de sa vertu.

Après cette analyse, — le lecteur exigera-t-il de nous un jugement moral ? Il paraît préférable de lui laisser le soin d'en formuler un lui-même. Il ne saurait lui échapper cependant que ce nouveau roman de Pierre Valdagne est moins un roman romanesque qu'un manuel anecdotique de philosophie et d'observation ironique sur la vie, la vie, le mariage et l'amour, de nos jours à Paris — ce que cette vie, ainsi que s'efforce à le prouver Pierre Valdagne, est faite de compromis et de transactions. Peut-être eût-on voulu Catherine moins géométriquement pratique et « Touti » plus forte à défendre les droits de son amour. Tels quels, cependant, ces caractères sont vraisemblables et la moralité qui les mène est celle qui est incluse en les premières œuvres de Capus, (qui perd gagne, etc...) Et tout cela est indiqué par un art des nuances, un tour libre spirituel, agile et habile. Comme spécimen du procédé qui consiste à jouer la difficulté, *Touti* est par endroits une merveille, et pourrait servir de pendant à la fameuse *Confession de Nicaise* du même auteur. Mais le « Réno » de ce roman est un héros un peu exceptionnel, — tandis que Catherine et Touti sont des personnages vus, et coudoyés un peu tous les jours. Pas un livre pour jeunes filles par exemple..,

∴

Donnons-nous la joie perverse des contrastes. Les personnages de *Cousine Sidonie* furent empruntés à la vie bourgeoise par M. Victor Debay. Ces personnages sont des vieilles filles. Victor Debay fait voir que tout en les raillant, il ne laisse pas que de les aimer. Après un séjour à Paris chez des cousines qui se prirent à rougir plus d'une fois de ses manières rustiques, Sidonie retrouve avec joie le chemin de son village. La déception qu'elle avait eue dans la capitale lui fit découvrir un charme inconnu dans l'air et le décor de sa paisible existence. Brève anecdote, — où un auteur de talent sut enfermer plus de vérité, d'honneur et de sentiment qu'il n'est accoutumé d'en rencontrer dans de

longues histoires, — ce que complètent pour former un coquet volume illustré par Maurice Dulac, *Les Demoiselles Bignolet.* Vieilles filles toujours — mais que tourmente encore le désir du mariage. Vieilles filles qui vont cesser d'être filles, — et par conséquent d'être vieilles car Victor Debay, après les avoir troublées, sut, au dénouement, leur décerner le bonheur. Heureux auteurs qui peuvent ainsi concevoir et réaliser le bien sans quitter leur fauteuil. Il n'y faut qu'un peu d'encre et de papier blanc — et cela, en effet, est « du bien ». Victor Debay fut jadis soucieux davantage de poésie ou d'art, on n'a pas oublié *la Maison du Rêve* et *l'Amie suprême* celle après laquelle il semblait qu'il n'y eût plus rien pour lui, — la Musique ! Et Victor Debay s'est aperçu qu'il y avait tout de même autre chose encore — c'est-à-dire ces êtres auxquels il faut compatir car ils souffrent d'amours inutiles et rentrés, — les vraies vieilles filles, car il y a aussi les fausses. Les vraies vieilles filles, avec leur cadre de province, sédentaires et coutumières, avec leur cadre provincial, leur village, ou leur rue, leur mine résignée dans la paix de leur air natal. Et c'est encore cela — de la Musique.

PAUL DUPRAY.

Le préjugé des races et le pacifisme

Dans « Bouvard et Pécuchet », — l'une des plus merveilleuses évocations de la bêtise humaine — Flaubert nous a mis en garde contre les inepties et les contradictions de la fausse science et de l'érudition prétentieuse. On se rappelle les déboires des deux amis lorsqu'ils veulent débrouiller les questions d'anthropologie? Après avoir pensé que l'homme descend du singe, ils voient leurs théories si ébranlées par de nouveaux raisonnements qu'ils écartent avec terreur la solution de ce trop difficile problème ; un doute subsiste néanmoins dans l'esprit de Bouvard, qui s'attarde un jour à demander à son docteur :

— Croyez-vous que le genre humain descende des poissons?

— Quelle bêtise !

— Plutôt des singes, n'est-ce pas ?

— Directement, c'est impossible !

Et comme le docteur n'est pas un catholique, cette réponse achève de troubler la conscience du chercheur...

En un livre considérable — œuvre de bonne foi scientifique et de consolante philanthropie — M. Jean Finot vient de parachever Flaubert, en nous dévoilant les désastreuses conséquences et le stupide illogisme du *Préjugé des races* (1) : appliquée à l'intérieur, la pseudo-science des races est une cause de discorde entre les enfants de la même patrie ; appli-

(1) Un volume in-8° de la Bibliothèque de Philosophie contemporaine. Félix Alcan, éditeur.

quée à l'extérieur (et c'est à ce point de vue particulier que je veux retenir la thèse de l'auteur) elle devient un ferment de haines folles et de guerres entre les peuples.

Les pacifistes, qui croient fermement à une ère de paix par le droit, et qui préconisent, avant tout autre procédé, l'arbitrage international, n'auront aucune peine à souscrire à l'opinion de M. Finot quand il déclare « que la paix entre peuples, et, comme couronnement, la vaste solidarité humaine, ce rêve d'après-demain, ne pourraient en tout cas triompher qu'appuyées sur la conviction de l'égalité organique et mentale des peuples et des races. »

Comment concevoir, en effet, un système complet et définitif d'arbitrage entre nations, si nous avons à lutter éternellement contre le préjugé des races ? De même que l'égalité des citoyens, dans un pays de liberté, est la base d'une justice accessible à tous, de même l'égalité des races paraît devoir, dans l'ensemble des nations, désormais pacifiées, être le principe salutaire qui triomphera des antiques préjugés devant les prétoires internationaux.

Or, quoi de plus vide que ces systèmes variés et arbitraires sur les races ! Sur quelles contradictions, sur quels malentendus sont édifiées les doctrines anthropo-psychologiques et anthropo-sociologiques ! Combien arbitraires sont les prétendues différences de races, établies sur le volume du cerveau, sur la forme de la face, du nez, des oreilles, sur la couleur de la peau et des cheveux ou sur la longueur des seins... Comme on serait tenté de ponctuer chaque citation des plus graves anthropologistes de l'exclamation de Bouvard à Pécuchet : « Quelle fantaisie ! » ou de cette autre, plus irrévérencieuse, qui lui revient d'ordinaire sur les lèvres : « Quelle blague ! »

Contre les aspirations démocratiques se sont toujours élevées la toute puissance de l'aristocratie et l'ingéniosité de certaines écoles : la notion d'individus et de peuples supérieurs et inférieurs était leur sauvegarde ou leur raison d'exister. A mesure que l'humanité avance, la théorie des races recule ; tous ceux qui ne sont inféodés à aucune école, tous ceux qui savent s'abstraire de l'orgueil humain le reconnaissent.

Il faut proclamer, avant tout, que l'homme est toujours physiologiquement semblable à lui-même : la respiration, la digestion, la circulation du sang sont identiques pour tous les hommes, au rebours de ce qui se produit dans les différentes races d'animaux. Il en est de même en ce qui concerne la composition du sang : injectez du sang d'un animal quelconque à un animal d'espèce différente, et vous le tuerez ; au contraire le sang d'un nègre ou d'un jaune peut être infusé dans l'organisme d'un homme blanc, et réciproquement. — Sous l'influence des maladies parasitaires qui les ravagent, les hommes peuvent être individuellement lésés ou détruits, mais l'espèce humaine reste intacte et ne dégénère ni ne s'élève jusqu'à la formation d'une espèce nouvelle, phénomène ordinaire chez les végétaux. — Il existe des différences notables entre la taille des hommes : il y a des nains, il y a des géants (comme il existe des gras et des maigres, des êtres intelligents et des idiots), mais ces mêmes différences, quand on tente de les généraliser et de les appliquer non plus aux hommes, mais aux peuples, deviennent peu sensibles et s'expliquent par l'influence du milieu ; la croyance à des peuples géants ne provient que d'une confusion, faite de tout temps, entre les ossements des animaux fossiles et ceux de l'homme préhistorique. — Tandis que la fécondité varie chez les animaux suivant les races, elle est uniforme chez les femmes, à quelque peuple qu'elles appartiennent, noir ou blanc, civilisé ou sauvage. Et tandis que le temps de la gestation est différent pour les animaux d'espèce différentes, il est toujours le même pour la race humaine. — Toutes les divergences entre peuples peuvent s'expliquer par une adaptation inconsciente aux conditions du milieu : influences climatériques, composition du sol, vie sociale et intellectuelle, bien-être matériel, nourriture, etc.

Pour prétendre à l'inégalité des races, il faudrait prouver la pureté de celles auxquelles on attribue la suprématie. Or comment prétendre à la pureté des races, quand on voit des croisements si constants, que facilitent les moyens de communication modernes ; « la pénétration réciproque des peuples divers rend presque illusoire la recherche d'une race absolument pure », sauf peut-être pour quelques peuplades

sauvages dont le passé reste mystérieux. Pourtant ces croisements de plus en plus accentués n'en constituent pas moins une humanité supérieure à celle d'autrefois : ainsi le nombre des immigrés aux États-Unis a été et est encore considérable ; c'est par centaines de mille que les Européens et les Asiatiques de toutes races s'y précipitent ; ils finissent par y former une race spéciale d'Américains du Nord en qui nous nous plaisons à reconnaître un type de premier ordre.

Que dire de l'infériorité apparente de certaines races? Diderot et d'Alembert refusaient aux Russes la faculté de devenir des civilisés à l'européenne ; le temps leur a apporté un démenti qui est d'autant plus caractéristique que ce peuple ne jouit pas encore de la liberté. Et toutes les définitions de l'âme japonaise se montrent aujourd'hui fausses et surannées. Enfin les nègres de l'Amérique du Sud qui, il y a cinquante ans, ne possédaient pas cent hectares de terres, en ont aujourd'hui des étendues valant plus d'un milliard ; ils ont ainsi démontré qu'il n'y a point de races vraiment inférieures.

M. Finot établit lumineusement la faillite de la psychologie des peuples ; il montre combien est futile cette prétention de cataloguer les peuples et de leur attribuer rigoureusement telle qualité ou tel défaut ; l'un d'eux sera désigné comme ayant un tempérament bilieux, s'exaltant en dedans et cruel en dehors, d'une volonté faible, manquant toutefois de tendresse et de bonté, amoral, quoique fortement religieux ; un autre joindra à son tempérament sanguin un génie réaliste et pratique, des appétits de conquérant, un manque de scrupules et des aspirations criminelles. A l'un iront toutes les vertus, à l'autre tous les vices. On dotera le premier de tous les traits qui rendent sympathiques nations ou individus ; on chargera le second de tous les péchés d'Israël (M. Finot indique, dans un chapitre spécial, les contradictions burlesques auxquelles ont donné lieu les théories sur la *race* ou la *descendance aryenne*)... Et l'on fait de ce jeu plus ridicule que scientifique une arme dans les relations de peuple à peuple — non pas une arme provisoire et anodine, mais une arme cruelle autant que définitive, car les formules

qui classent les peuples sont rigoureuses et s'appliquent à l'avenir comme au passé ; elles condamnent dogmatiquement certains d'entre eux à une déchéance éternelle ; la France elle-même est menacée de la *décadence latine* par ces philosophes fantaisistes, qui n'ont pas su voir que l'origine purement latine de notre patrie n'est qu'une légende, et que la grande France (si l'on y ajoute surtout ses colonies) est une véritable réduction ethnique de tous les peuples de la terre.

Pourquoi voudraient-ils, ces « voyants », ces prophètes, prédire l'avenir psychologique, quand ils n'arrivent point à s'entendre sur la psychologie du passé ! Pour Renan, les Grecs étaient le peuple le moins religieux du globe ; Fustel de Coulanges prétendait, au contraire, que la vie grecque incarnait la vie religieuse par excellence. Suivant les uns, les Celtes étaient doux, rêveurs, pacifiques ; d'autres nous les représentent comme cruels, sensuels, guerriers ; la psychologie du Celte, que nous aurions pourtant intérêt à connaître en France, nous échappe donc absolument, ce qui n'empêchera pas Mommsen, Heinrich Driessmann et d'autres de l'opposer à la psychologie germaine, pour établir la supériorité des Allemands sur les Français modernes... Or, à l'heure actuelle, après avoir confronté des milliers de volumes, qui ont épuisé leur passé sous toutes ses formes, nous ne pouvons même pas établir si les Celtes n'étaient point, sous une autre dénomination, des Germains ! D'Arbois de Jubainville va jusqu'à prétendre (et rien ne prouve l'inexactitude de cette affirmation) que c'est la France surtout qui est peuplée par les Germains et l'Allemagne par les Gaulois, c'est-à-dire par les Celtes... César, Denys d'Halicarnasse, Diodore de Sicile et Dion Cassius se contredisent sur ce point ; Tacite se sert, pour reconstituer un type germain, des traits mêmes qu'emploient Tite-Live et Polybe pour offrir un type gaulois !

M. Finot s'est livré à une enquête — qui a tourné en cacophonie — sur ce qu'était « l'esprit ou le génie français » ; des savants et des écrivains parmi les plus représentatifs de la pensée française ont donné les réponses les plus contradictoires ; la majorité, pourtant, estime que l'esprit qui caractérise le Français « d'aujourd'hui » (et qui ne sera sans

doute pas l'esprit du Français de demain) se retrouve aussi bien au delà des frontières qu'en deçà.

L'illogisme de la prétendue fatalité psychologique des races éclate partout. En France, quoi de plus dissemblable souvent qu'un Breton, un Gascon, un Parisien; en Allemagne, les Bavarois, les Prussiens, les Souabes, les Poméraniens ne se ressemblent pas ; entre l'habitant du pays de Galles et celui du Yorkshire, il y a évidemment plus de dissemblances qu'entre un Piémontais et un Dauphinois. Dans quelques contrées de notre pays, on retrouve à la fois le type de toutes les races, de tous les peuples qui les ont traversées, depuis les Huns jusqu'aux Kosaks ; de sorte que les habitants des plus petits « coins » de province offrent des origines ethniques dissemblables !

*
* *

Concluons donc :

La vie d'un peuple s'accompagne d'une telle mobilité de phénomènes qu'il devient à peu près impossible de les exprimer dans une formule stable; le peuple d'aujourd'hui, d'ailleurs, n'est pas celui d'hier, de même qu'il n'est pas celui de demain. Tout évolue dans le tourbillon éternel de la vie: une race ou un peuple dits supérieurs deviennent inférieurs et réciproquement ; en somme tous les peuples se valent et leurs aspects différents ne sont que le résultat des circonstances changeantes, ou tout simplement l'effet d'un mirage, car les différences entre les hommes sont essentiellement individuelles : il y a partout des bons et des méchants, des doux et des violents. Aucun peuple n'a donc, sur un autre, le droit de massacre ; le bonheur et l'indépendance de chacun d'eux sont intangibles.

Qu'on ne craigne pas, surtout, que cette conception de l'humanité soit de nature à détruire le sentiment du patriotisme ! Elle ne fait, au contraire, que le fortifier et le rehausser : ce n'est plus un instinct brutal du sang, mais une expression élevée de la communauté de l'idéal et des intérêts moraux et matériels.

En dégageant le patriotisme du préjugé des races, M. Finot

a rendu à la cause de la paix et de l'arbitrage le plus signalé des services ; aux penseurs, aux écrivains qui, tout en étant d'excellents citoyens, ne croient pas que l'humanité soit un facteur négligeable dans les préoccupations humaines, il a permis de se protéger, scientifiquement, contre les attaques d'un nationalisme étroit. En prouvant les mensonges de la prétendue science des races, il a fait plus encore, car s'il conclut au nivellement fatal des différences internationales, il détruit aussi le principal sujet de haine entre enfants de la même patrie : ce n'est pas le moindre mérite de son livre, et si je ne fais que le signaler, c'est qu'il m'a semblé plus opportun d'insister sur l'autre aspect de ce travail : tandis que se perpétuent, là-bas, les tueries russo-japonaises, il est bon qu'un écrivain de talent dénonce leur folie fratricide aux belligérants, et leur lâcheté aux peuples qui assistent, indifférents, à ces dernières manifestations de la sauvagerie humaine.

STÉFANE-POL.

Les Associations ouvrières de Production

Après le cinquième congrès national des Coopératives ouvrières et socialistes françaises qui s'ouvrit à Nantes dans le courant du mois d'avril dernier. Nous avons eu, à Paris, les 1, 2, 3 et 4 juin le Congrès de l'*Union Coopérative* des sociétés françaises de consommation.

Parmi les questions examinées à ces Congrès, il y a e. la production coopérative fédérale. Le moment semble donc choisi pour examiner ce genre d'expérience sociale qu'on nomme coopérative de production ou association ouvrière de production.

Tout d'abord, il faut remarquer que le coopératisme de production n'a pas pris l'extension considérable du coopératisme de consommation. Cette différence ne surprendra personne, si on réfléchit à la complexité de la première opération et à la simplicité relative de la seconde. Ici on se réunit pour pouvoir acheter en gros et supprimer le bénéfice des intermédiaires ; là on s'associe et on s'organise en vue d'une entreprise industrielle qui supprime le privilège de l'employeur et répartit les bénéfices du travail entre les coassociés. Il s'agit d'une opération importante et toute nouvelle, puisqu'elle tend à rien moins qu'à édifier un système d'où le patronat se trouve exclu.

De telles expériences ne peuvent laisser personne indifférent. Il est nécessaire de les examiner avec attention et sans idée préconçue.

I

On attribue à Fourier l'idée première de la coopérative de production. Il serait plus juste de dire qu'il a eu le mérite de la définir et de la préciser, car des associations ouvrières de type égalitaire ont existé de tout temps, quoique dans certaines branches du travail seulement. Il suffit de rappeler les communautés agricoles du moyen âge qui ont fonctionné du XIe au XVIe siècle et dont on retrouve encore des traces jusqu'au XVIIIe siècle.

Mais le véritable mouvement des associations ouvrières ne commence que vers 1830, époque à laquelle Buchez fonda l'*Association des menuisiers* qui dura peu, mais qui détermina d'autres initiatives : en effet, les *ouvriers bijoutiers en doré* fondèrent en 1834 une association de production sous le nom de Leroy-Thibaut et Cie (évitant de prendre le titre d'*Association ouvrière*, considéré alors comme subversif !). Ce fut du reste la seule qui réussit jusqu'en 1848 ; à cette date le mouvement prit de l'extension et l'on en compta jusqu'à 200. La crise ouvrière était grave. L'État voulut venir en aide aux travailleurs associés : l'Assemblée nationale vota 3 millions destinés à être répartis entre les groupes formés (somme insuffisante d'ailleurs), mais l'expérience ne réussit guère. Il ne survécut qu'un très petit nombre de ces associations. Le coup d'État du 2 décembre 1851 leur porta un grave préjudice. Le maréchal Castellane, gouverneur militaire de Lyon, décréta la dissolution de toutes ces associations ouvrières dans cette ville (Lyon était la ville où l'on en comptait le plus après Paris). Notons qu'à Paris plusieurs associations subsistèrent : c'est ainsi que « l'Association des ouvriers maçons devint une importante maison, assez importante pour obtenir à l'adjudication la démolition des anciennes barrières de Paris et la construction de la nouvelle gare du chemin de fer d'Orléans (place Valhubert), grosses entreprises qui la plaçaient parmi les premiers entrepreneurs. C'était un beau succès pour une Société qui, en 1857, avait débuté dans un local loué 175 francs. La Société des lunetiers, commencée en 1849 avec 650 francs de dettes,

était presque la première maison de sa partie (elle est aujourd'hui incontestablement la première). Ces résultats parlaient en faveur de l'Association ouvrière, et si la presse d'alors n'en disait rien, les ouvriers y pensaient volontiers et souvent (1). »

Après une longue période de stagnation, le mouvement coopératif de production reprit vers 1879, grâce au don de M. Benjamin Rampal qui légua la somme de 1.400.000 francs à la Ville de Paris en vue de soutenir les coopératives de production et de consommation. Ces legs n'a certainement pas répondu aux espérances qu'il avait fait naître : « Toutes les mains se tendirent, écrivait M. Abel Davaud, des Associations improvisées pour la circonstance se présentèrent sans titre et sans mérite et furent accueillies. » Néanmoins d'après un rapport de la préfecture de la Seine l'actif restant à la Ville de Paris s'élevait au 1er décembre 1896 à 1.235.000 francs. Mais en 1898, d'après un rapport de l'*Office du Travail,* sur 794.700 francs prêtés, il y avait 350.912 francs remboursés, 150.992 francs perdus, 42.000 francs très risqués, le reste n'était pas encore échu.

Malgré ces résultats incertains le coopératisme de production subsiste. Le 10 décembre 1884 a été fondée *la Chambre consultative des Associations ouvrières de France*, dont le siège est 98, boulevard Sébastopol. *Son but* (dit l'article 2 des statuts) *est de grouper en une action commune toutes les Associations ouvrières de production, afin de leur faciliter l'obtention des travaux, et de favoriser le développement des principes de la coopération en faisant bénéficier les jeunes Associations de l'expérience acquise par les anciennes.*

Au point de vue industriel et commercial, la Chambre consultative met en rapport direct le consommateur avec le producteur ; au point de vue social, elle préconise, sans tenir compte des préjugés, les idées de progrès qui doivent amener le taux du salaire à être conforme aux besoins de la vie.

Il est dit dans l'article 3 que « l'esprit de la Chambre consultative est que toutes les Associations ouvrières de pro-

(1) *La Coopération*, par Hubert Valleroux.

duction s'appuient sur les données de la science en matière de socialisme ».

Bien que toutes les associations ouvrières de production ne fassent pas partie de la *Chambre consultative*, celle-ci est considérée presque comme l'organe officiel central. Elle groupe d'après son annuaire (de 1904) 168 associations dont 78 à Paris, 6 dans la banlieue, 84 dans les départements.

Voici quelques-unes des conditions que doit remplir une coopérative de production pour être admise à la Chambre consultative :

Ne pas exiger de ses adhérents qu'ils aient versé plus de 200 francs pour avoir voix délibérative aux assemblées, ni plus de 1000 francs pour être éligibles au Conseil d'administration ;

Servir aux travailleurs de l'Association, associés, employés, auxiliaires ou similaires, une participation au moins égale à la somme attribuée comme dividende aux actions, sans que cette répartition puisse être inférieure à 25 pour 100 au moins desdits bénéfices, au prorata des salaires reçus ou du nombre d'heures de travail ;

S'engager à prendre au bulletin l'*Association ouvrière* un nombre d'abonnements égal à celui des associés et auxiliaires employés d'une façon permanente dans l'entreprise ; l'observation de cette condition est de la plus haute importance si l'on veut obtenir dans toutes les associations et chez tous les coopérateurs l'unité de vues indispensable pour progresser ;

S'engager également à participer dans la mesure fixée aux œuvres de solidarité votées par le Congrès ;

S'engager à tenir une comptabilité régulière et à fournir à la *Chambre consultative* les renseignements statistiques d'intérêt général qui pourraient être demandés par le Conseil d'administration, tels que chiffres d'affaires et de main-d'œuvre annuels, nombre d'associés, nombre de travailleurs associés ou auxiliaires, etc. ;

Enfin s'engager à soumettre à l'arbitrage de la Chambre consultative tout différend survenant entre elle et une autre Association ou entre elle et l'un ou plusieurs de ses associés. A cet effet, il existe une Commission de contentieux et des

finances qui se tient au courant de la législation et de la jurisprudence concernant les Sociétés.

Au surplus, les moyens d'action dont dispose la *Chambre consultative* sont au nombre de cinq : la Chambre consultative proprement dite ; la Banque coopérative ; la Société de publication coopérative et son organe l'*Association ouvrière* ; la construction coopérative ; et les diverses assurances amorcées actuellement par l'Orphelinat de la Corporation.

L'Orphelinat est une Union formée entre les associations ouvrières appartenant à la Fédération (Chambre consultative) ayant pour but par l'assurance mutuelle de protéger et de recueillir les orphelins du personnel employé dans les entreprises industrielles coopératives. Les secours consistent en allocations en argent. En outre un tuteur est désigné pour s'occuper des enfants adoptés et veiller au bon emploi des allocations. Ces pensions sont payées jusqu'à ce que les enfants aient atteint leur quinzième année. Le fonds d'assurance est alimenté par les associations adhérentes, au moyen d'une prime annuelle, calculée à raison de 1 franc pour tout ouvrier ou ouvrière, associé ou auxiliaire, ayant un emploi sédentaire dans l'Association. Actuellement, le nombre des pupilles secourus est de 50. Cette institution a été fondée en 1899. Elle a distribué depuis pour 13.562 francs de secours.

Disons quelques mots de la *Banque coopérative.* Fondée en 1893, au capital de 10.000 francs, par 33 associations ouvrières de production, ce capital est aujourd'hui de 60.000francs. Il est bon de noter que l'État a donné au début une subvention de 50.000 francs et que d'autres dons s'élevant à 180.000 francs se sont successivement ajoutés à ce capital.

Enfin un disciple de Fourier a donné 500.000 francs, il y a quelques années. Cette Banque a fait, avec les associations ouvrières de production, en dix années, pour 19 millions de francs d'affaires, dont 8 millions d'avance sur travaux et 11 millions d'escompte d'effets de commerce ; 178 Associations ouvrières ont participé à ces opérations. Le taux de ses opérations et de 5 pour 100, sans commission pour les avances sur travaux.

De l'aveu même de la *Chambre consultative* : « Etant donné que la plupart des Associations ouvrières débutent presque sans capitaux, et que les délais de paiement des travaux du bâtiment sont extrêmement longs, l'on peut dire que c'est grâce au concours de la Banque coopérative que beaucoup d'associations ouvrières doivent de se maintenir et de prospérer. »

L'importance de cet aveu n'échappera pas au lecteur : il revient à dire que les associations ouvrières *pour prospérer* ne peuvent se passer du concours des capitaux. Resterait à savoir jusqu'à quel point il leur est possible d'en acquérir.

II

Quel est le nombre exact des associations ouvrières de production? On ne le connaît qu'approximativement : d'après l'*Almanach de la coopération française* pour 1903 ce nombre serait de 304, dont 128 à Paris et 176 dans les départements. Le bulletin de l'*Office du Travail* français du 31 juillet 1903 donne 335 (non compris l'Algérie et la Tunisie) dont 155 sociétés pour le département de la Seine. On ne connaît le nombre des membres que par un document datant de 1897, il s'élevait à 9.000 (*Office du Travail*). M. Charles Gide, dans son rapport sur l'exposition d'économie sociale en 1900, donne le chiffre de 12.000 (le nombre total des salariés en France est de 3.600.000). Ces associations ont fait dans une année pour 30 millions d'affaires, 40 millions suivant M. Gide, avec un bénéfice total de 2.400.000 francs. Mais ce bénéfice aurait été réalisé par la moitié seulement des associations. Parmi les plus prospères on cite celle des *lunettiers* fondée en 1849 et qui occupe plus de 1.400 personnes, celle des *charpentiers de Paris* dont ses membres se seraient partagé, en 1901, 300.000 francs de bénéfice ; celle nommée *Le Travail*, association de peintres en bâtiment, fondée en 1882, qui a fait en 19 ans 9.921.000 francs de travaux, a payé 4.485.547 francs de main-d'œuvre, a réparti entre les travailleurs, associés ou non, 278.982 francs, puis entre les actionnaires (tous associés) 697.000 francs, enfin a

versé 171.000 francs à la caisse des retraites et de secours destinés à ses membres. Elle a 900.000 francs de créances chez ses clients, fait bâtir un vaste immeuble à son usage (Voir le journal *L'Association ouvrière*, 17 décembre 1902, organe de la *Chambre consultative*).

Les autres associations ouvrières sont toutes beaucoup moins importantes.

Citons encore l'*Association des ouvriers en limes* fondée en 1848 par 12 associés, qui ne comprend qu'une trentaine de membres (ce qui ne surprendra pas quand on saura que chaque associé doit apporter au moins 8.000 francs, sur lesquels 2.000 francs sont exigibles).

L'*Association ouvrière des ferblantiers*, datant de 1868, ouverte à tous les ouvriers de la corporation qui souscrivent une part d'apport social de 2,000 francs libérable par des versements hebdomadaires de 1 franc. En 1892 le nombre des associés était de 88, son chiffre d'affaires fut de 382.000 francs, ses bénéfices de 18.000 francs; en 1896 il y avait 97 associés faisant un chiffre d'affaires de 422.861 et réalisant un bénéfice de 43.485 francs. « On a reproché, écrit M. A.-D. Bancel, et non sans raison souvent, la dureté de certaines coopératives de production à l'égard de leurs sociétaires, ou de leurs auxiliaires, sans travail. On ne peut adresser pareil reproche à l'*Association ouvrière des ferblantiers* qui distribue les bénéfices annuels, par parts égales, entre tous les associés, *qu'ils aient ou non travaillé* pendant l'exercice écoulé; sauf refus de leur part, de travailler, alors qu'ils y auraient été invités — ce qui est très naturel. » (*Le Coopératisme*).

III

Il n'existe pas encore de législation spéciale concernant les sociétés coopératives de production; ces sociétés sont considérées comme ne se distinguant pas des autres sociétés, de celles qui *produisent pour revendre* sous la forme du salariat ordinaire. Elles peuvent donc adopter à leur gré soit la forme des *Sociétés en noms collectifs* (c'est celle

des bijoutiers en doré), soit la forme de la *Société en commandite* (composée d'associés et de commanditaires, forme abandonnée aujourd'hui), soit la *Société anonyme* (loi du 24 juillet 1867 modifiée par la loi du 1er août 1893) qui peut se former sans l'autorisation du gouvernement. En ce cas, le nombre des associés ne doit pas être inférieur à 7.

Celle qui est le plus généralement employée est « la société à capital variable » qui n'est qu'une catégorie de la précédente : celle-ci acquiert la faculté d'émettre des actions de 50 francs seulement au lieu de 500, dont le 1/10 payable comptant, soit 5 francs.

En outre, les coopératives de production ont acquis le privilège d'être préférées à égalité de prix dans les adjudications de travaux publics faits par l'État, d'être dispensées de fournir un cautionnement préalable et d'avoir le droit de réclamer des acomptes tous les jours.

Ces faibles faveurs n'ont pas satisfait les associations ouvrières qui ont formulé plusieurs griefs assez sérieux, notamment : que les formalités sont moins onéreuses pour la constitution des sociétés ; que le chiffre de l'action abaissé de 500 francs à 50 francs est encore trop élevé pour l'épargne de l'ouvrier; que le chiffre du capital social (200.000 francs) est trop réduit ; que le titre de coopératif usurpé par certaines entreprises commerciales est abusif.

Depuis que ces réclamations ont été formulées, un projet de loi apportant des améliorations sensibles a été déposé (1888) ; mais il attend encore qu'on veuille le discuter. Les députés ne sont pas pressés de s'en occuper sachant les réclamations énergiques des petits commerçants et des marchands de vin qui murmurent déjà contre l'extension des coopératives de toute espèce (1).

(1) Le projet de loi soumettrait les Associations ouvrières de production à l'obligation de faire participer aux bénéfices, dans la proportion d'au moins 50 pour 100, tous ceux de leurs ouvriers qui n'ont pas la qualité d'associés. « Nous ne pouvons qu'approuver cette mesure en principe, parce qu'elle donne aux Associations de production *une leçon salutaire dont nombre d'entre elles avaient grand besoin*, mais en fait elle donnerait lieu à d'assez graves difficultés notamment pour les boulangeries coopératives. » (Ch. Gide, *loc. cit.*).



IV

Il y a quelques années presque toutes les écoles socialistes étaient hostiles aux coopératives de production à cause de la crainte qu'elles inspiraient au point de vue « conservateur » (le mot étant pris dans son acception sociale). D'ailleurs il convient de rappeler que Marx se montre hostile aux tentatives de Robert Owen; il reprochait à ses coopératives de « servir de manteau pour couvrir les manœuvres réactionnaires ».

En 1879, Jules Guesde déclarait au sujet des associations ouvrières de production : « les sociétés de production ou de consommation, ne pouvant améliorer le sort que d'un petit nombre de privilégiés, ne peuvent aucunement être considérées comme des moyens assez puissants pour arriver à l'émancipation du prolétariat. » Il a reproché, paraît-il (mais ceci est très ancien), aux coopératives de priver de crédit les ouvriers en cas de grève. A cela M. Bancel répond que la *Wholesale* (magasin de gros) de Manchester qui versa 125.000 francs entre les mains des grévistes de Yorkskire et qui ouvrit au moment critique un crédit de près d'un million aux petites coopératives locales, nous dispense d'insister davantage sur la faible valeur de cet argument. » (*Le Coopératisme devant les écoles sociales.*)

Le coopératisme fut encore rejeté aux congrès socialistes de Berlin et de Paris de 1893 (mais le principe des coopératives de *consommation* fut admis). A côté de cette fraction socialiste hostile au coopératisme de production, il en existe une autre qui le préconise ouvertement, M. Bancel cite parmi les morts et les survivants Benoît Malon, César de Paepe, Demblon, Vandervelde, L. Bertrand, Anseele, Laurence Gronlund et il fait remarquer fort justement qu'en Belgique les coopératives ont servi beaucoup à la défense et à la propagation des idées collectivistes.

Au Congrès socialiste de Lyon de 1878, il était dit que les « Chambres syndicales *devront mettre tout en œuvre* pour l'établissement des sociétés générales de consommation, de

crédit et de production. » Mais le groupe des coopérateurs fut battu l'année suivante par 73 voix contre 37, au Congrès de Marseille dont nous avons parlé.

Aujourd'hui les socialistes de toutes écoles admettent l'action coopérative de *consommation* tout en continuant à faire des réserves sur les coopératives de production.

V

Examinons maintenant quels sont les obstacles à l'extension du coopératisme de production. En première ligne il est aisé de voir tout de suite la classe des petits commerçants, épiciers, boulangers, bouchers, etc., puisque ce sont eux qui sont atteints directement, éliminés aussitôt. Il y a quelques années, M. Ch. Gide, voulant aider à la création d'une Société de consommation à Montpellier, fit une conférence pour exposer les vues coopératives, aussitôt les bouchers et les épiciers de la ville firent venir un avocat de la Cour d'assises de Paris pour faire une conférence *contre* les Sociétés coopératives, « et la ville fut dans un état d'effervescence et presque de guerre civile pendant plusieurs mois. Bien que le public eût pris au début notre parti, déclare M. Gide, petit à petit les commerçants ont repris l'avantage en détachant de la Société coopérative tous les hommes un peu influents qui avaient souci de ménager leur popularité et en détournant aussi les ouvriers par des griefs imaginaires. »

Nous avons cité cet exemple qui se rapporte, il est vrai aux coopératives de *consommation*, mais on remarquera que la pensée du coopératisme c'est précisément de relier entre elles les deux espèces de coopératives, de production et de consommation. C'est ainsi qu'on a tenté déjà de relier les syndicats agricoles (qui achètent en gros les produits et les revendent parfois directement au public) avec les coopératives de consommation (1).

(1) Il est vrai que cette union n'apparaît pas chose facile, les Syndicats agricoles étant protectionnistes, et les Coopératives libre-échangistes.

Un autre exemple de l'hostilité des petits commerçants est fourni par la ville de Nîmes (où la coopération est assez développée): on a vu « les réunions, les affiches, les pétitions adressées soit à la Chambre des députés, soit aux Conseils généraux, à l'occasion du projet de loi sur les Sociétés coopératives » ; on a même demandé que la loi interdise à tous les fonctionnaires, militaires, *ou employés de l'État ou des municipalités de se fournir à des Sociétés coopératives!*

Revenons aux Associations ouvrières de production.

L'un des écueils principaux, c'est qu'elles se transforment quelquefois en associations de petits patrons faisant travailler sous leurs ordres et pour leur compte un certain nombre d'ouvriers salariés, d'*auxiliaires,* organisant ainsi une forme d'exploitation presque identique à celle qu'elle prétend éviter. D'ailleurs l'apport du capital, si petit soit-il, constitue l'une des grosses difficultés de l'affaire pour l'ouvrier désireux d'entrer dans la coopérative de production.

Autre obstacle à son développement : il est presque impossible d'appliquer le système de l'association ouvrière dans la grande industrie, mines, métallurgie, chemin de fer, en raison des capitaux énormes qu'il est nécessaire de mettre en ligne. L'outillage, déjà fort cher au moment de la fondation a souvent besoin d'être modifié, remplacé, ou transformé au fur et à mesure des perfectionnements techniques, des concurrents, ce qui exige de nouvelles grosses dépenses à la fois imprévues et pressantes.

Enfin il est à prévoir que le jour où les coopératives de production se développeraient d'une façon sérieuse, elles entreraient forcément en concurrence les unes avec les autres, se disputant la clientèle d'obtention des commandes et des travaux. L'avantage resterait aux associations les plus puissantes et les plus riches qui pourraient faire à leurs clients des conditions plus avantageuses. En outre comme la quantité de travail nécessaire à la production totale est limitée (elle est déjà insuffisante pour satisfaire les demandes innombrables des inoccupés), il s'ensuit que la coopérative de production ne supprimerait pas l'écueil formidable du chômage. Et cette considération doit faire réfléchir les coopérateurs qui fonderaient de trop grandes espérances

touchant la solution sociale par cette institution généralisée.

Quoi qu'il en soit, on ne peut nier que les associations ouvrières de production procurent, dans l'état actuel de leur développement, des améliorations appréciables au sort des travailleurs qui parviennent à les constituer. Ce sont des expériences intéressantes qu'il convient de suivre avec attention, au même degré que toutes les manifestations politiques et théoriques, plus ou moins hardies, mais non moins incertaines, de la lutte permanente contre le paupérisme. C'est pourquoi nous devons suivre avec intérêt des manifestations ouvrières telles que celles des divers Congrès de Coopératives que nous avons cités au début de cette étude.

HENRI DAGAN.

Revue étrangère

La situation internationale a été singulièrement troublée ce mois-ci. Il semble, toutefois, que l'opinion publique, en France, tout au moins, se soit un peu exagéré le danger. Nous ne reviendrons pas sur l'origine trop connue, à cette heure, du malentendu, disons plus exactement, du froissement franco-allemand. A aucun moment, la paix n'a été menacée, car il ne serait venu à l'idée de personne de tirer l'épée pour une question de prestige au Maroc et pour un heurt d'influence.

Nos accès de nervosité ont surpris nos voisins d'outre-Rhin. Hâtons-nous d'ajouter que cette nervosité s'est surtout manifestée à la Bourse et que dans nos milieux politiques et parlementaires, on n'a pas cessé un instant d'examiner les choses avec calme et sang-froid.

L'heure n'est pas encore venue de juger les faits. Contentons-nous de dire pour l'instant qu'une politique dirigée contre l'Allemagne ne paraît plus désormais avoir la majorité en France. Les accords franco-anglais pouvaient être interprétés de deux façons : ils pouvaient être regardés comme un instrument de paix et d'union ; ils pouvaient être aussi entrevus comme un moyen d'où l'idée de revanche n'était pas exclue. Il ne semble pas que l'opinion ait goûté cette deuxième manière.

Quoi qu'il en soit la France a accepté d'aller à la conférence demandée par le sultan Abd-el-Aziz à l'instigation — le fait est aujourd'hui certain — de l'envoyé allemand M. de Fallembach.

Dans quelles conditions et comment ? C'est ce qui reste sans doute à préciser et à établir.

En l'absence de toutes nouvelles certaines, le mieux est

donc d'attendre et de ne pas compliquer une situation déjà suffisamment obscure par elle-même et que l'on s'est plu, semble-t-il, au début, à embrouiller, comme à plaisir.

L'essentiel est de conserver le calme et de juger en toute impartialité les décisions à intervenir.

*
* *

Au surplus, les nuages semblent s'amonceler de toutes parts. Jamais l'horizon politique n'a paru plus sombre. L'air est chargé d'électricité. L'atmosphère est lourde et irrespirable.

Les difficultés grandissent en Hongrie où le ministère Fejervary, constitué après cinq mois d'élaboration, a été mis en minorité le jour même où il arrivait aux affaires. Les esprits s'irritent de part et d'autre et l'on peut tout craindre d'un peuple, chatouilleux sur le point d'honneur, et qui a mis tout son amour-propre dans le triomphe de ses revendications nationales.

On a parlé, à Vienne, de rompre le pacte dualiste, comme la Suède et la Norvège viennent de rompre celui qui les unissait depuis un siècle.

La dissolution de l'union scandinave est, en effet, un fait accompli. C'est le 7 juin que le Storthing a déposé le roi Oscar et a déclaré que cette dissolution était devenue nécessaire. En réponse à cette déclaration, le roi envoya, à Christiania, une protestation télégraphique, bientôt suivie d'une lettre justificative.

Le Storthing répliqua qu'il maintenait une décision inévitable, et la Suède a décidé, sans plus, de négocier, avec la Norvège, la dissolution de l'union.

Quinze jours ont suffi à consommer la rupture des deux pays.

Et dans le même ordre d'idées, ceux qui suivent en ce moment les événements du dehors se demandent, non sans inquiétude, ce qui va advenir en Arabie où le mouvement séparatiste s'accentue. La révolution arabe, victorieuse dans les provinces du Hedjaz, de l'Oman et de l'Yemen, menace de gagner la Syrie et la Mésopotamie. Les troupes turques,

décimées par la maladie et démoralisées, sont partout impuissantes.

*
* *

Et voici qu'à toutes ces causes d'inquiétude, viennent s'ajouter les craintes sérieuses qu'inspire le mouvement révolutionnaire russe. A l'heure où j'écris ces lignes, Odessa, tombé aux mains des émeutiers, est en flammes. Il n'est pas douteux pour qui veut réfléchir un instant que la gravité des faits d'indiscipline commis à bord du cuirassé *Kniaz-Potemkine*, de l'escadre de la mer Noire n'ait quelque chose de très alarmant. L'insurrection collective de tout un équipage, le meurtre des officiers, la substitution du drapeau rouge au drapeau national et tous les saisissants détails qui marquèrent la rentrée du navire révolté et son stationnement au port d'Odessa témoignent bien évidemment d'un état moral troublé et montrent le personnel de cette escadre profondément atteint par la propagande des révolutionnaires.

Et tandis que ces faits se passaient dans la mer Noire, la Pologne voyait s'étendre l'insurrection.

Il faut toujours remonter à la source du mal. Quelle est-elle?

La cause profonde, endémique, séculaire, a-t-on pu dire avec infiniment de raison, est cet esprit de routine et d'indifférence apathique, contre lequel protestaient les matelots mal nourris, abandonnés au bon plaisir des commissaires, et contre lequel l'amiral s'élevait lui-même dans ses ordres de l'automne dernier, en flétrissant chez ses officiers l'indifférence au service, l'esprit purement formel de leurs manœuvres, l'irréflexion et l'inconscience dont ils faisaient preuve dans l'exécution des évolutions.

Ces défauts, qu'on reproche à tort au caractère national, ne doivent leur longue survivance qu'à l'esprit bureaucratique dont les couches sociales dirigeantes sont imprégnées ; cet esprit reste le même depuis que le prince Potemkine, dont le navire révolté portait le nom de mauvais augure, présidait à l'expansion russe sur les bords de la mer Noire

et faisait devant la ville turque d'Otchakof l'étalage du luxe impudent qu'il devait à la faveur de Catherine II, ainsi qu'à ses propres prévarications.

Les malheurs de la Russie forcent aujourd'hui cette bureaucratie triomphante à secouer un sommeil de plus de cent ans et à chercher tardivement le remède au mal ; mais ils la montrent aussi impuissante à sortir par elle-même de l'impasse, et réduite à l'alternative ou de capituler devant l'anarchie, ou d'attendre son salut de la collaboration et du contrôle des représentants de la nation.

Mais que fait, que dit l'Empereur qui a quitté Tsarkoié-Selo pour Petherof ? Nul ne le sait. Des ordres de répression brutale, implacable, partent du palais. Suffiront-ils pour conjurer un péril qui grandit tous les jours ? Beaucoup en doutent. La Pologne, en état de siège, est toute frémissante. Demain, une formidable insurrection peut éclater. Que se passera-t-il alors ?

⁂

La Hollande, d'ordinaire si tranquille, vient d'être agitée par une importante consultation électorale.

La journée du 16 juin n'avait pas donné de résultats décisifs. Elle annonçait bien que la droite sortirait affaiblie des élections, mais ne faisait pas prévoir qui aurait la majorité dans la nouvelle Chambre. La journée du 28 juin a tranché la question dans le sens des espérances de l'opposition. Les parties ecclésiastiques, qui comptaient 58 représentants dans l'ancienne Chambre, n'en comptent plus que 48 ; la majorité est passée de droite à gauche.

C'est le parti antirévolutionnaire, le propre parti du ministre Kuijper, qui a le plus souffert. Tandis que le groupe catholique se retrouve au complet, que les chrétiens historiques n'ont à regretter que l'échec d'un de leurs représentants, l'un des plus distingués, il est vrai, le pasteur de Visser, les antirévolutionnaires, de 23 qu'ils étaient dans la précédente Chambre, se trouvent réduits à 15.

La représentation des grandes villes appartient entièrement à la gauche. A Amsterdam, les libéraux ont réussi à

reconquérir les trois sièges que leur avaient enlevés les cléricaux. La Haye possède maintenant trois députés libéraux au lieu de deux, et dans les cinq districts de Rotterdam les libéraux conservent leurs positions.

Trois personnalités éminentes du parti libéral, MM. Pierson, ancien président du conseil des ministres, de Beaufort, ancien ministre des affaires étrangères, et Lely, ancien ministre des travaux publics (Waterstaat), gouverneur de Surinam, qui ne faisaient pas partie de l'ancienne Chambre, ont été élus, le premier à Gorinchem, les deux autres à Amsterdam.

Les socialistes ont perdu un siège, mais cette perte est compensée par un gain. Le nouvel élu est M. Tack, rédacteur en chef de l'organe du parti, le journal *Het Volk*. Dans le troisième district d'Amsterdam, M. Trœlstra, le chef du groupe, a été réélu au second tour. La nouvelle Chambre comptera donc sept députés socialistes comme la précédente.

L'opposition a atteint son but, qui était de mettre en minorité le ministre Kuijper et de l'obliger à se retirer.

Le pouvoir va appartenir aux libéraux.

IGNOTUS.

Chronique Financière

Les chiffres ont aussi leur éloquence et les tableaux comparatifs, chers à tous les amateurs de statistique, ont parfois le don de rendre évidentes des vérités quelque peu cachées. C'est ainsi que la comparaison des cours de compensation des valeurs, d'une liquidation à l'autre, rend tangibles les différences de cours et, par suite, celles à payer ou à recevoir en liquidation. Mais il convient de reconnaître que ce ne sont que de simples indications pour celui qui veut se rendre compte de la physionomie du marché.

Si nous comparons, en effet, les cours du 30 juin avec ceux du 31 mai, nous retrouvons les valeurs dans une situation presque identique. Tout au plus, remarquera-t-on un léger tassement, dû en partie à des détachements de coupons. D'où une conclusion qui serait prématurée, que la Bourse n'a pas bougé.

La vérité est tout autre. La Bourse est plus qu'un miroir réfléchissant les objets qu'on lui présente. Elle subit le contre-coup de tous les événements sensationnels; bien plus, elle les devine, elle les escompte et ses emballements comme aussi ses paniques sont toujours redoutables, car elle devient alors une force aveugle et indirigeable. A ce point de vue, le mois de juin 1905 méritera une étude spéciale de la part des historiens de la Bourse. Il s'annonçait cependant bien. Les propositions de paix, dues à l'initiative du Président Roosevelt avaient éclairci l'horizon si sombre du côté de l'Extrême-Orient. On allait donc enfin en finir avec cette guerre abominable, et le monde entier, délivré du cauchemar de ces carnages sans nom et sans utilité, allait pouvoir se remettre aux labeurs féconds de la paix. Tout à coup, éclate la menace d'une conflagration entre l'Allemagne et nous. Ce n'est pas assez qu'un ministre des Affaires Étrangères, victime d'une politique trop personnelle, se retire dans l'intérêt supérieur du pays. C'est notre liberté d'action, notre libre volonté de choisir nos amitiés qui se trouvent mises en jeu à propos d'une question secondaire, celle du Maroc, et

les journaux d'outre-Rhin enflent le ton comme si la menace du canon devenait tout à coup le seul argument possible de discussion.

L'alerte a été chaude. Un frisson général a secoué notre vieille Gaule, et, si surpris tout d'abord, nous nous sommes tous regardés, ne sachant pas, ne comprenant pas d'où venait ce vent soudain, précurseur des batailles, nous nous sommes vite ressaisis, et pour une fois, l'union de tous les partis s'est faite pour laisser le Gouvernement libre d'agir au mieux des intérêts et de la dignité de la France.

Certes, M. Rouvier possédait, comme financier, la confiance unanime, mais dans cette occurrence si délicate, puisqu'il s'agissait des pires choses, il a fait preuve des qualités décisives d'un véritable homme d'État et de chef de Gouvernement. Par son sang-froid, son tact, son habileté et aussi sa fermeté les *conversations* ont commencé entre les deux puissances. La solution n'est pas encore acquise, mais elle semble en bonne voie, et malgré les revirements, les impatiences et les énervements qui ne manqueront pas de se produire, elle ne pourra que donner satisfaction aux intérêts en présence.

Chose admirable ! pendant ce mois si troublé, la Bourse, malgré notre nervosité bien connue, a donné un spectacle plutôt réconfortant. Les cours ont reculé sans doute, mais il n'y a pas eu de déroute, encore moins de panique et la baisse n'a pas été plus forte que celle enregistrée sur les marchés de Berlin et de Londres. C'est pour cette raison que nous retrouvons les valeurs principales aux mêmes cours que ceux du mois dernier. Il est vrai de dire que le marché était aussi peu chargé que possible, mais le moyen d'empêcher la baisse de se produire lorsque les ordres de vendre à n'importe quel prix viennent casser un marché sans affaires !

La question marocaine envisagée plus favorablement, ça a été le tour de la Russie de jeter un trouble plus profond et plus durable dans ses conséquences, il ne faut pas se le dissimuler. La Russie doit faire la paix. Il ne s'agit plus pour elle de patienter et de ruser pour ne se point liquider au plus bas, dans l'espérance d'une victoire problématique sur terre. Les désordres sanglants de Varsovie, de Lods, l'émeute d'Odessa, la révolution commencée pourrait-on dire, sont des avertissements pour celui qui assume la responsabilité de l'Empire.

Cette question de la paix intéresse le monde entier. Une révolution en Russie aurait des conséquences terribles pour toutes les nations. La France plus que toute autre a le droit de faire connaître ses désirs et même sa volonté. Nous n'avons pas prêté impunément des milliards pour les voir s'engloutir dans la continuation d'une guerre néfaste et contraire aux intérêts de la dynastie. Il

faut que la Russie entre résolument dans la voie des réformes et du progrès. La paix seule le lui permettra en affermissant son crédit quelque peu ébranlé. Souhaitons à ce sujet que le Japon fasse des propositions acceptables.

Tableau des cours de compensation du 30 juin 1905.

	Cours de Compensation 31 mai 1905	Cours de Compensation 30 juin 1905	Cours de Compensation 30 j. i 1904
Rente 3 0/0	99 60	98 55	97 85
— — amortissable	99 50	99 20	99
Consolidés anglais	90 75	90 30	90 40
Extérieure	91 55	90 80	87 60
Italien	106 50	106 25	104 30
Russe Cons., 1re série 4 0/0	87	87	92 30
— 96 3 0/0 or	71	71 75	72 75
Bons du Trésor Russe	500	500	500
Turc unifié	88 65	88 15	86 25
Banque de France	3.800	3.720	3.820
— de Paris et des Pays-Bas	1.395	1.385	1.132
Crédit Foncier	720	705	690
— Lyonnais	1.110	1.085	1.102
Comptoir National d'Escompte	655	655	600
Société Générale	640	640	624
Actions Cie Nord	1.805	1.800	1.745
— Est	958	940	887
— Midi	1.208	1.215	1.169
— Orléans	1.466	1.460	1.418
— Ouest	910	910	852
— P.-L.-M.	1.360	1.345	1.315
— Andalous	171	164	136
— Nord Espagne	166	154	165
— Saragosse	277	275	282
— Métropolitain	585	558	531
— Omnibus	828	790	540
— Thomson-Houston	847	787	690
— Suez	4.510	4.485	195
— Cie Parisienne du Gaz	790	795	725
— Sosnovice	1.377	1 350	1.490
— Rio-Tinto	1.515	1.550	1.312
— Tharsis	158	152	108
— Raffinerie Say	1 040	985	890
— Mines de Beers. ord.	435	410	489
— Rand Mines	245	230	265
— Village Main Reef	137	131	168
— Robinson	236	230	246
— Chartered	53	50	54
— Transvaal Cons. Land	92	81	111

Au milieu de la pénurie des affaires, le succès de l'emprunt ottoman de 120 millions de francs a prouvé une fois de plus que l'argent était abondant et que les placements en fonds d'État de premier ordre étaient recherchés par le public. La répartition n'a pas donné 2 0/0. C'est beau, trop même, mais ne touchons point à des questions irritantes.

Un autre événement a été la scission pacifique de la Suède et de la Norvège. Cet événement nous touche, car on estime que nous avons en France de 350 à 400 millions de fonds suédois et norvégiens. Néanmoins, la séparation ne semble pas avoir de résultats mauvais pour nos capitaux, car, en fait, les deux pays étaient administrés par des organes qui leur étaient propres.

Le marché de Paris se plaint de la lourdeur persistante des mines d'or. Il est cependant acquis que la situation au Transwaal est très améliorée. Les mines travaillent mieux et moins cher. On oublie que Londres se ressent toujours des conséquences d'une guerre coûteuse. La cause est donc externe, mais qui pourrait en prédire la fin ?

Signalons enfin pour terminer la loterie fantastique de la Presse Parisienne. La Fortune pour 20 francs, 200.625 lots dont trois de 1 million, 4 de 500.000, etc., soit une chance sur sept, cela ne vaut-il pas les aléas du Pari Mutuel ? Aussi le succès a-t-il été complet.

C'est le Crédit foncier qui est chargé du service des tirages et des remboursements qui sont échelonnés sur une période de deux ans et demi, du 1er août 1905 au 1er février 1908.

E. GUILMARD.

Le Directeur : Émile Schaffhauser.

L'Administrateur-Gérant : VILLEBELLE.

Mayenne, Imprimerie CH. COLIN.



Bibliographie

Cinquante-huit volumes parus. — Chaque volume, de format in-4° anglais, est imprimé avec luxe sur papier teinté. Il contient environ 400 pages, illustrées de 150 à 200 gravures inédites, spéciales à la collection et exécutées d'après les originaux, le vol. br. prix 3 fr. 50.

La **Bibliothèque de l'Enseignement des Beaux-Arts**, qui compte aujourd'hui 58 volumes, traite des principes de l'Art en général, de ses formules! de la série de ses grandes règles qui, dans chacun des Beaux-Arts, s'adaptent à toutes les époques, à tous les pays, à toutes les écoles.

Puis, son cadre s'élargit en se spécialisant, et comprend les innombrables divisions de l'Art et de ses applications.

Tandis qu'une partie de ses volumes initie le lecteur à l'histoire détaillée de la peinture, de la sculpture, de l'architecture et de la gravure, par périodes et par pays, les autres sont réservés aux diverses applications si importantes de l'Art à l'industrie.

Tous, d'ailleurs, sont d'un même format, à la fois commode et élégant, illustrés et reliés avec le plus grand soin, et complétés par des index et des séries de tables destinés à faciliter les recherches.

La Marine russe dans la Guerre russo-japonaise, par le capitaine Klado. (Traduit par René Marchand). Un volume in-12, avec portraits. Prix : broché, 3 fr. 50.

Le nom du commandant Klado a été mis en lumière par l'incident de Hull.

Ancien professeur d'art, de tactique et d'histoire navales aux Académies de guerre et de marine de Saint-Pétersbourg, il était désigné tout spécialement. Il avait commencé pour faire le procès de l'administration de la marine russe, à proclamer hautement l'incompétence de l'amirauté, les dissentiments des chefs, la mauvaise organisation des arsenaux, l'incapacité des commandants.

C'est l'ensemble de ces attaques et de ces plaidoyers véhéments, que la librairie Berger-Levrault offre aujourd'hui au public.

Manuel de Ski, traduit de l'allemand, par F. Achard. Un volume in-12, avec figures. Prix 2 fr. 50.

L'emploi du patin à neige, ou *ski*, comme moyen de locomotion, remonte chez les peuples scandinaves, au début du Moyen-Age ; mais, en tant qu'exercice d'agrément, le ski n'est guère connu que depuis vingt-cinq ans, et les fondateurs du premier Ski-Club, à Christiania, en 1879, ne se doutaient guère du remarquable essor qu'allait prendre ce sport, dans les autres pays.

En France, c'est surtout depuis son adoption par nos troupes alpines que le ski est en vogue.

Aussi le Dr Paulcke a-t-il tenu à présenter lui-même son livre aux lecteurs de langue française. Dans la préface qu'il a donnée à la traduction de M. F. Achard, après avoir déclaré s'être surtout *attaché à suivre pas à pas nos maîtres, les Norvégiens*, et fait ressortir, d'une façon aussi brève que lumineuse, l'importance de la pratique et de la technique du ski, il exprime le vœu que l'édition française « contribue à créer beaucoup de nou- « veaux adeptes du ski et à attirer surtout la « jeunesse vers ce sport, le plus beau et le « plus noble de tous. » (Berger-Levrault, éditeurs).

Contes du soleil et de la brume par Anatole Le Braz. (Librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris). Un vol. in-8°, écu broché 3.50

C'est un livre tout plein de brume et de soleil, en effet, que vient de nous donner M. Anatole Le Braz soleils et brumes de Bretagne, sur des « paysages de légende » par des « nuits d'apparitions » fleuries « d'équipées du printemps ».

M. Anatole Le Braz a recueilli dans le vieux pays de Cornouailles les légendes que lui ont contées, à la veillée, les gens de mer et les *terriens*. Il leur a prêté la grâce vive imagée de sa plume de fin conteur, et c'est toute la terre bretonne qui vit dans ces pages, avec ses blancheurs de coiffes et ses parfums de landes sauvages.

Les jolies histoires du printemps y succèdent aux terribles histoires des nuits d'hiver. C'est un livre qui fera trembler et sourire — et qu'il faut lire, pour se bien imprégner de cette Bretagne, avant d'y partir aux prochaines vacances.

Trois ans au Klondike, par Jeremiah Lynch, traduit de l'anglais par Paul Lefevre. (Librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris). Un vol. illustré in-8°, br. 6 fr. rel. toile 7.50.

On n'a pas oublié le bruit que fit, il y a quelques années, la découverte de mines d'or dans l'Alaska. Le district du Klondike et les prouesses de ses pionniers sont encore aujourd'hui d'actualité. — En des pages vivantes, M. Lynch nous narre la vie qu'il mena pendant trois ans dans ces solitudes arctiques, d'un pittoresque sauvage. Il nous compte par le menu l'histoire d'une mine — la sienne — depuis la pose du premier jalon jusqu'à son complet épuisement. Il nous fait assister à la transformation rapide de ce pays, à la magique éclosion d'une cité du Nord, Dawson, à l'œuvre de la civilisation. La sincérité de l'auteur, la variété des épisodes qui font souvent succéder le rire à l'épouvante, le caractère d'originalité et de « jamais vu » qui se dégage de cet ouvrage, en font certainement la nouveauté la plus attirante de l'année.

Le Gérant : V. VILLERELLE. — Mayenne, Imp. CH. COLIN.

9e Année. — No 8. 15 Août 1905.

La Grande Revue

SOMMAIRE

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL : **Ch. FORMENTIN**

Direction : 9, Rue Bleue, 9, PARIS (9e)

TÉLÉPH. 230-10

35me Volume. — 2e Livraison.

La Grande Revue

MENSUELLE

Direction : 9, Rue Bleue, PARIS, 9e
TÉLÉPHONE 230-10

Principaux Collaborateurs

	MM.
Questions Littéraires :	Jules Claretie, Henry Chantavoine, Georges Leconte, Henry Bordeaux, J.-H. Rosny.
Questions Artistiques	Henry Roujon, Armand Dayot.
Questions Sociales	Pierre Baudin, Paul Strauss.
Questions Écononom. et Financières.	Clémentel.
Questions Judiciaires	Jean Cruppi, F.-L. Malepeyre.
Questions Extérieures	Émile Arnaud.
Questions Coloniales	Chailley-Bert ; Louis le Barbier.
A Travers l'Histoire	F. Funck-Brentano.
Critique Dramatique	Ch. Formentin.
Vie Littéraire.	Paul Dupray.
Vie Parisienne	Paul Bluysen.
Revue des Revues Étrangères . .	Henri Chateau.
Revue des Revues Françaises . .	Stéfane Pol.

Secrétaire général : Ch. FORMENTIN

CONDITIONS D'ABONNEMENT

	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS
Paris	30 fr.	16 fr.	9 fr.
Départements	33 fr.	17 fr.	10 fr.
Étranger.	36 fr.	20 fr.	12 fr.

Prix du Numéro. . . . 2 fr. 50

Frais d'expédition en plus

Ventes mobilières et brocante

Si la lutte pour la vie revêt un caractère particulièrement ardent dans toutes les manifestations de la concurrence commerciale, jamais elle n'est plus âpre et plus violente que dans les ventes et les achats de marchandises d'occasion, *des objets de hasard* comme on disait autrefois. Tout un monde un peu spécial en vit, depuis le marchand de bibelots de haute curiosité et de grande valeur, prince de la brocante, jusqu'aux modestes ferrailleurs ou chiffonniers qui démontrent chaque jour que le plus infime débris, le détritus même, a une valeur d'échange.

La loi était tenue de réglementer ces ventes et ce commerce; d'abord parce que l'exécution forcée, les partages, les faillites aboutissent à la réalisation en espèces de la valeur d'objets mobiliers, et aussi parce que le produit des vols, des larcins ou des détournements est souvent absorbé par certains revendeurs. La loi de ventôse an IX confia à des officiers ministériels, les commissaires-priseurs, le soin et le droit exclusif de procéder aux ventes mobilières aux enchères; leur présence a pour but d'assurer la liberté des enchères, la sincérité de la vente et la police des lieux où elle s'accomplit.

Mais bientôt une lutte curieuse et sans merci devait s'engager dans les grands centres, à Paris surtout, entre officiers ministériels et revendeurs. L'hôtel des ventes est le temple confié à la garde des commissaires-priseurs; mais brocanteurs et revendeurs n'ont pas tardé à émettre la prétention que les offices qui s'y célébraient le fussent au profit unique de leur corporation et à considérer que toute

personne étrangère à leurs rites leur volait quelque chose en restant acquéreur d'un objet qui passait dans une vente publique.

D'une manière générale, les commissaires-priseurs par devoir et pour les avantages mêmes qu'ils en retiraient, ont sérieusement défendu les intérêts du public et du trésor ; et, à part quelques défaillances individuelles envers lesquelles ils se sont, à n'en point douter, montrés trop indulgents, on peut dire que c'est grâce à eux que les ventes publiques de meubles sont restées entourées de certaines garanties. Quels sont donc les intérêts du public et du trésor? Le vendeur, le créancier saisissant, le créancier gagiste désirent naturellement que l'objet mis en vente atteigne le plus haut prix possible ; l'acheteur cherche de son côté à acquérir un objet dont il a besoin à un prix voisin de sa valeur réelle, échappant ainsi au paiement du bénéfice et d'une part de frais généraux qu'impose en outre le marchand d'objets similaires. Le trésor perçoit 2,50 0/0 sur le montant des ventes mobilières, des droits de timbre ; une taxe nouvelle de 1 0/0, dite taxe de remplacement a été récemment établie.

L'intérêt du marchand revendeur se complique d'autres considérations. Il est évident que toute personne qui achète dans une vente publique est un client probable ou possible perdu pour lui ; que la présence d'un public qui met des enchères fait monter à ses dépens le prix d'un objet et par conséquent le prix de revient s'il reste adjudicataire. Aussi l'une des préoccupations des revendeurs fut-elle toujours de chercher à écarter de la vente le public ; les moyens les plus vulgaires ou les plus ingénieux, débinage ou obstruction sous toutes les formes, furent tentés et toujours combattus dans la mesure du possible, par la compagnie des commissaires-priseurs.

Il est véritablement difficile pour le public d'assister utilement à une vente à l'hôtel Drouot lorsqu'elle n'est pas organisée par des marchands ; c'est bien autre chose dans les ventes à domicile, faites par autorité de justice où souvent des voisins, des passants feraient monter les enchères si un cercle compact d'hommes et de femmes, des groupes encombrant la porte de la maison ou de la boutique n'isolaient

complètement du monde extérieur l'officier public procédant à la vente et ses auxiliaires habituels.

Je conseille à ceux que tentent les curiosités de la capitale de diriger un jour leurs pas vers la rue des Francs-Bourgeois et de se risquer dans l'une des salles où chaque jour le Mont-de-Piété fait mettre en vente les objets dont les propriétaires n'ont pu maintenir l'engagement. L'accès en est possible aujourd'hui, mais, à une époque déjà lointaine il est vrai, j'ai vu la porte de la salle obstruée par quatre solides gaillards entre lesquels il fallait passer et qui, s'ils flairaient un concurrent possible, simulaient une querelle dont le chapeau et parfois les côtes de l'imprudent faisaient tous les frais. Dans la salle vous apercevez trente ou quarante individus de tout sexe, assis aux premiers gradins, en rangs si serrés qu'ils paraissent rentrer les uns dans les autres; aucun ne vous regarde, tout le monde vous a vu. Vous êtes immédiatement pesé, jugé, estimé à votre juste prix ; classé dans la catégorie des niais qui viennent là pour tenter une bonne affaire, des concurrents redoutables ou des simples curieux. Si l'inconnu met une enchère, aussitôt une enchère légèrement supérieure à la sienne est jetée au crieur et cela pour le tâter, pour voir s'il est disposé à marcher; si l'imprudent s'entête et veut rester adjudicataire d'un bijou par exemple qui le tente, il est certain de le payer un prix que n'oserait lui faire un bijoutier en vogue d'un des grands quartiers de Paris. La coalition des marchands risque peu de chose car si, par hasard, l'un de ses membres se voit adjuger ce joyau hors de prix, *la revision* permettra de répartir le dommage entre tous.

Toutes ces choses sont connues, ainsi que les trucs innombrables des marchands pour écouler leurs marchandises; le fin connaisseur qu'est M. Henri Rochefort en a fait une spirituelle peinture dans un livre intitulé: *Les petits mystères de l'hôtel des ventes*.

∴

Un récent procès disciplinaire intenté à un commissaire-priseur a rappelé l'attention sur ces coalitions qui se forment autour des ventes publiques. Le tribunal, avec raison,

s'est montré indulgent envers l'officier ministériel dont la faute purement professionnelle et consistant dans une infraction à un règlement n'était pas bien grave, et qui n'avait eu d'ailleurs d'autre but que de déjouer une fraude évidente au préjudice du public et du trésor que l'entente préalable des marchands avant la vente et la *revision* rendent possible.

Comment les choses se passent-elles donc ? Dix marchands par exemple assistent à une vente et décident de ne pas se faire concurrence pour acquérir au plus bas prix et de remettre en adjudication entre eux, après la vente officielle, les objets acquis par chacun d'eux. La vente terminée, parfois même au cours de la vente, les conjurés se rendent dans un cabaret voisin où il est procédé à la *revision.*

Chaque objet est remis en vente. Celui qui met l'enchère la plus haute reste le définitif propriétaire et paye aux autres marchands la différence entre le prix d'acquisition à la vente officielle et le prix offert à la vente clandestine ce qui constitue le bénéfice des autres coalisés.

Autrefois la répartition se faisait ainsi. L'un des marchands avait acheté un meuble au prix de 100 francs : à la revision deux marchands offraient 110 francs, deux autres 120 francs et un cinquième 130 francs et restait adjudicataire. Ce dernier versait immédiatement 30 francs répartis entre ceux qui avaient enchéri au prorata de leur offre, c'est-à-dire que les deux premiers participaient chacun au partage pour 10/60 et les deux autres chacun pour 20/60. L'opération était des plus ingénieuses ; mais on conçoit que les calculs devaient être extrêmement compliqués lorsqu'il s'agissait d'objets de peu de valeur et que les francs se décomposaient en centimes et en millimes même, ou que le nombre des parties prenantes et la diversité des offres multipliaient les opérations. Pendant longtemps la brocante eut un comptable étonnant en la personne du père X... dont la profession reconnue était celle de choriste à l'Opéra-Comique. Ce n'est pas, à première vue, le répertoire éminemment poétique de ce théâtre qui a pu conduire le père X... à aborder ces difficultés mathématiques; pourtant le deuxième acte de la *Dame Blanche* nous offre le spectacle d'une vente publique « au plus offrant et dernier enchérisseur » qui se

passe en musique, et l'on y peut voir un intendant indélicat qui tente de devenir propriétaire à vil prix du domaine de ses maîtres alors qu'il connaît l'existence de par le monde d'un de leurs rejetons. Seule la dame Blanche est capable de déjouer ces projets de la bande noire que favorise encore un artificieux magistrat, et peut-être le père X... s'est-il dit avec raison que la dame Blanche n'était qu'un fantôme d'opéra-comique, alors que les Gaveston offraient plus de consistance et de réalité et réussissaient bien souvent dans la vie ordinaire. Toujours est-il que le père X... incarna longtemps la comptabilité de la revision; pour salaire il était admis à participer aux bénéfices qu'elle apportait.

Mais les marchands sont aussi victimes de leurs procédés ; il en est parmi eux qui gagnent largement leur vie en s'imposant dans les ventes et en participant à la revision sans presque bourse délier, car ils ne restent que bien rarement les adjudicataires définitifs des objets acquis et revendus. A finaud finaud et demi, et c'èst un spectacle amusant que de voir ces individus qui parviennent à vivre aux dépens de leurs confrères qui sont cependant de bien ingénieux négociants.

Il est difficile de préciser l'importance du préjudice que cause annuellement au public et au trésor les pratiques dont nous parlons. A Paris, sur une quarantaine de millions que produisent les ventes publiques de meubles par officiers ministériels on estime que la revision avilit les prix d'un cinquième environ soit huit millions. C'est possible et même probable, mais il faut observer que la revision ne porte pas sur la totalité des ventes mobilières et que nombre d'objets restent aux mains de gens qui ne revisent pas. Il faut donc abaisser à une trentaine de millions le produit des ventes sur lesquelles s'exercent les pratiques dont nous parlons ; le cinquième est de six millions et telle est vraisemblablement la somme que donne à Paris la revision. C'est donc annuellement six millions enlevés aux débiteurs saisis, aux héritiers, aux créanciers, aux petits fabricants ou commerçants et un impôt de plus de 300.000 francs qui échappe à l'État et à la ville de Paris. Mais la revision se fait aussi couramment en province chaque fois qu'une vente importante y est effec-

tuée. Une entente s'établit entre les marchands du pays et ceux venus d'ailleurs, entente généralement fructueuse et il est impossible de chiffrer, même approximativement, le bénéfice total que retire la brocante de ces procédés et la perte que subissent les intéressés et le trésor.

On peut se demander comment l'article 412 du Code pénal placé sous la rubrique « entraves à la liberté des enchères » n'a pas eu raison de ces trusts de marchandises d'occasion, plusieurs arrêts de la Cour de cassation et notamment ceux des 30 décembre 1875 et 19 juin 1874 ont déterminé le champ d'application de cet article et précisé les règles de la complicité en ces matières. Mais outre qu'il est assez difficile de saisir les coalisés sur le fait, l'honorable corporation des commissaires-priseurs est dans une certaine mesure obligée de compter avec les marchands. Ceux-ci, en effet, du plus riche au plus modeste, sont rattachés par mille liens, et se soutiennent avec une rare énergie dans leur lutte contre les commissaires-priseurs et le public. Un mot d'ordre suffirait pour organiser une grève momentanée de certains marchands; or, dans nombre de ventes se trouvent des lots de choses invraisemblables, casseroles défoncées, verres dépareillés ou fêlés, vieux bois aux colonies de punaises, étoffes ou tentures élimées jusqu'à la corde, déchets innommables de toute provenance et de toute sorte, quelquefois même la vente n'est composée que de ces épaves et l'officier ministériel serait bien embarrassé si le brocanteur n'était là. Grâce à lui une vente produit toujours quelque chose car il prend tout ce qui peut être utilisable ou susceptible d'une transformation quelconque, l'objet même le plus extraordinaire dont il saura se débarrasser ou tirer parti. Le public serait incapable d'absorber ces choses étranges et même la plupart des objets qui figurent dans les ventes; le brocanteur a donc sa fonction au point de vue économique. Il est le client sérieux, nécessaire des ventes mobilières par adjudication, mais, par contre, il ne serait pas inutile de veiller à ce qu'il ne puisse, par ses manœuvres ou ses procédés, en être le client exclusif.

F.-L. MALEPEYRE.



L'adoucissement du régime pénitentiaire

Aux nouvelles prisons de Fresnes

Le régime cellulaire, établi en France en 1845, fut inauguré en 1850 à la prison Mazas qui avait été édifiée spécialement en vue de l'application de ce nouveau mode de détention. La substitution de l'emprisonnement individuel à la détention en commun donna lieu à de violentes réclamations de la part des prisonniers ; ceux-ci, malgré la claustration à laquelle ils étaient soumis, parvinrent à intéresser le public à leur cause ; le Dr de Pietra-Santa, alors médecin des Madelonnettes, fit même à ce sujet une communication à l'Académie de Médecine dont il était l'un des membres. Le système cellulaire, disait-il, amène fatalement le trouble des fonctions intellectuelles. La cellule développe les engorgements scrofuleux ; elle pousse au suicide. En prenant la moyenne de quatre années, sur 25.618 prisonniers on trouve 26 suicides et 43 tentatives. On ne tarda pas à reconnaître l'exagération des plaintes et il fut établi que si la prison cellulaire cause à l'organisme des troubles qui ne sont, du reste, que passagers et facilement guérissables, les accidents qu'elle provoque sont loin d'avoir l'importance de ceux résultant de la contamination physique et morale qu'entraîne la promiscuité si ardemment défendue par les partisans de l'ancien système. Le régime cellulaire ne peut avoir

aucune conséquence fâcheuse quand il est appliqué dans des prisons vastes, abondamment pourvues d'air, de lumière et d'eau et lorsque les prisonniers sont soumis à une occupation peu absorbante et n'exigeant aucun surmenage.

Vers 1872 j'eus l'occasion de visiter la prison Mazas. Encore sous l'impression des événements qui s'y déroulèrent pendant les tragiques semaines de mars à mai de l'année précédente, je fus péniblement affecté par l'horreur du lieu. Les immenses murs qui entouraient de vastes bâtiments percés de nombreuses petites fenêtres distribuant parcimonieusement l'air et la lumière aux habitants des cellules produisaient une sensation d'effroi encore accrue par la mine rébarbative du personnel surveillant. Sans doute la construction édifiée sur les terrains vagues de la rue Traversière, d'après les plans des architectes Gilbert et Lecointe. présentait un progrès considérable sur les vieux établissements pénitentiaires dont la plupart avaient été élevés au siècle précédent ; néanmoins le prisonnier était loin de trouver à Mazas le confort et le bien-être que les idées modernes nous disposent à donner à des gens qui, d'après les théories de Lombroso, doivent être traités plutôt en malades qu'en criminels.

Mazas fut construit en cinq ans, de 1845 à 1850 ; en une seule nuit tous les prisonniers de l'ancienne maison de la Force y furent transférés ; ils étaient plus de huit cents. Le mode de transfert présentait quelque analogie avec celui que, vers la même époque, on appliquait aux forçats dirigés sur Toulon, c'est dire que les prisonniers durent être quelque peu molestés. Lors du transfert des prisonniers de Mazas à la Santé, en attendant leur acheminement sur Fresnes, l'Administration pénitentiaire usa de moins de rigueur et employa une forme moins barbare. Le transfert fut plus long et plus onéreux mais il fut aussi plus humain ; il dura dix jours et fut effectué par les voitures cellulaires à raison de quatre-vingts prisonniers par jour.

Avant de décrire la prison nouvelle, véritable Eldorado de la basse pègre qui, en 1898, a remplacé Mazas, il est intéressant de connaître dans son ensemble la disposition de l'établissement désaffecté. La prison Mazas présentait l'appa-

rence d'une étoile à six rayons constituée par une rotonde dont le rez-de-chaussée était occupé par un poste central de surveillance, le premier étage étant affecté à la chapelle. Six galeries de 80 mètres venaient se raccorder à la rotonde ; elles comportaient trois étages de cellules avec couloir central éclairé par le toit. La chapelle était disposée de telle manière qu'en entr'ouvrant la porte des cellules tous les prisonniers pouvaient, sinon ouïr, du moins voir célébrer le service religieux. Les prisonniers effectuaient leur quotidienne et réglementaire promenade dans des préaux circulaires, au nombre de vingt, situés dans les cours intérieures, et qui aboutissaient à une rotonde centrale réservée à la surveillance.

La prison de Fresnes fut construite en application de la loi du 5 juin 1875 qui impose le régime cellulaire pour les prisons départementales ; comme on ne pouvait songer à opérer la transformation des anciens édifices, il fallut s'occuper de créer des installations entièrement nouvelles. Mais les devis soumis à l'Administration étaient tellement élevés (25 millions) que la réalisation du projet fut considérablement retardée et que, lorsqu'elle commença, on dut répartir, sur une longue série d'années, la construction des divers établissements appelés à remplacer ceux que la loi nouvelle condamnait à disparaître. D'abord la maison de répression de Saint-Denis fut remplacée par les quartiers cellulaires de Nanterre puis, à la Petite Roquette, on substitua la colonie d'éducation pénitentiaire de Montesson ; enfin, en 1894, les prisons de Mazas, Sainte-Pélagie et la Grande Roquette furent désignées à leur tour pour être livrées à la pioche des démolisseurs et être réunies en un seul établissement situé extra-muros et destiné à devenir non seulement un dépôt de condamnés mais aussi l'infirmerie centrale des prisons de la Seine. L'emplacement choisi est situé à Fresnes-les-Rungis, dans un site délicieux bordant la route de Versailles à Choisy-le-Roi et à 300 mètres environ de la route de Toulouse. Cette vallée verdoyante qu'arrose la Bièvre est le lieu de prédilection des pépiniéristes, c'est aussi l'endroit où sont installés les haras de la Croix de Berny. Faut-il voir dans le choix de cette localité une simple coïncidence ou le commencement de l'application du programme de rénovation élaboré

par les législateurs. On serait, en effet, fondé à croire que ceux qui ont fait choix du terrain où s'élève la prison de Fresnes ont eu la pensée qu'une région consacrée à la culture des arbres et des plantes, à l'élevage de la race chevaline, c'est-à-dire à l'amélioration de la race animale et des produits végétaux, devait contenir des principes ou des fluides particuliers dont l'action bienfaisante s'exercerait peut-être sur les tristes échantillons de la race humaine qu'il s'agissait d'y loger. Quoi qu'il en soit le terrain nécessaire à l'édification des nouveaux quartiers cellulaires fut acquis pour la somme de 160.000 francs, dans un endroit salubre, facilement accessible puisqu'il est desservi par la ligne de Paris à Limours et le tramway d'Arpajon, suffisamment isolé et ayant à proximité les principaux éléments de la construction future : carrières, briqueteries, fours à chaux, etc., ainsi qu'un réservoir de la Compagnie générale des eaux.

La prison de Fresnes est peu distante de la route de Paris à Toulouse, mais la petite distance qui la sépare de cette voie suffit pour la tenir éloignée de la circulation active. De cette route on embrasse l'ensemble des établissements, mais rien dans l'aspect de ceux-ci ne décèle qu'on est en présence d'une maison pénitentiaire; on aperçoit beaucoup de verdure, de grands édifices, mais on ne voit pas les immenses murs qui enclosent les divers groupes. Si l'on approche des bâtiments on doute plus que jamais d'être en présence d'une prison. C'est qu'en effet l'architecte, M. H. Poussin, s'est efforcé, suivant en cela les instructions officielles qui lui avaient été données, de créer un groupe d'édifices n'ayant rien de l'apparence sinistre habituelle des locaux où les condamnés expient leurs délits ou leurs crimes. Lors de la visite que, par une faveur particulière, je fus admis à faire à la prison de Fresnes, je fus sur le point de rebrousser chemin lorsque, arrivé à la grille d'entrée, je me trouvai en présence d'une longue avenue ombreuse, verdoyante et fleurie, parsemée de charmantes villas. Le concierge à qui je m'adressai me renseigna aimablement, il en fut de même du portier; courtois furent les divers gardiens à qui j'eus affaire ; un instant je crus que ma qualité de visiteur me valait cette amabilité du personnel de la prison ; mais au cours de ma

visite, j'eus l'occasion de constater qu'à Fresnes la bienveillance est de règle à l'égard de tous, même et surtout devrai-je dire, vis-à-vis des prisonniers. Le silence de cloître qui règne en ce lieu n'est troublé par aucun éclat de voix, pas d'apostrophes brutales à l'adresse des quelques condamnés qui, sous la surveillance des gardiens, s'acquittent des diverses corvées de propreté què nécessite l'entretien des couloirs et des locaux affectés au service général. L'œuvre de rénovation entreprise pour retirer les malheureux condamnés de la dégradation où ils se complaisent trop souvent ne pourrait s'accommoder, en effet, de la sévérité excessive employée autrefois dans les établissements pénitentiaires. Pour corriger le criminel, il faut d'abord lui rendre le sentiment de sa dignité et, pour ce faire, il n'est pas de meilleur moyen que de le traiter avec douceur au lieu de le considérer comme un paria envers qui toutes les brutalités, toutes les injustices sont permises. Cette nouvelle manière d'envisager la correction du criminel est tout à l'honneur de nos législateurs et de nos administrations gouvernementales et communales et on ne peut que féliciter le personnel des nouveaux établissements pénitentiaires d'avoir compris l'importance de la tâche qui leur est dévolue.

Le mot de cloître est venu sous ma plume ; il est exact en la circonstance car on a l'impression de traverser un couvent fermé à tous les bruits, à toutes les agitations du monde lorsqu'on circule dans les vastes couloirs au parquet ciré, aux murs peints de couleurs claires sur lesquelles viennent s'ouvrir les portes d'innombrables cellules. Peu monacal, par exemple, est l'aspect des habitants du lieu, malgré leur tête rasée ; mais, ici encore, on peut constater une délicate attention de l'Administration envers ses hôtes. En place des lourds vêtements de bure dont on vêtait autrefois les prisonniers, les reclus de notre prison moderne sont vêtus, je n'oserais dire habillés, d'un moderne « complet » en tissu souple pointillé de marron et de blanc, évidemment, le vêtement n'est pas fait à leurs mesures, cet uniforme est pittoresquement complété par une sorte de bonnet napolitain que certains laissent pendre coquettement sur l'épaule ; coiffure qui n'est autre du reste, que le capuchon, sorte de sac d'éta-

mine qui doit être enfoncé sur la tête jusqu'aux épaules lorsque le détenu est hors de sa cellule et qui lui permet de voir et d'entendre mais l'empêche de distinguer le visage de ses co-détenus ou d'être reconnu par ceux-ci.

La vaste cité que forme la prison ou plutôt les prisons de Fresnes comprend trois groupes bien distincts et séparés : le Grand Quartier, le Quartier de Transfèrement et l'Infirmerie Centrale.

Le grand quartier, le plus important des trois groupes, dont les trois divisions ne renferment pas moins de 1524 cellules réparties en un rez-de-chaussée et quatre étages et réservées : 1° aux condamnés à un an et un jour d'emprisonnement, 2° à ceux qui ont une peine plus longue à subir mais qui y résident en vertu d'une autorisation ministérielle, 3° à des peines de simple police, 4° à la contrainte par corps. Les annexes principales du grand quartier sont :

1° Le quartier de désencombrement où les détenus sont en commun ; il comprend quatre cents lits.

2° Le quartier de correction où trente-deux cellules attendent les prisonniers récalcitrants.

3° La chapelle-école garnie de guérites-cellules disposées en gradins et complètement closes, sauf en la partie supérieure et antérieure haute de 0 m. 25, dans lesquelles le détenu à demi assis sur une banquette inclinée peut voir l'autel où l'aumônier célèbre l'office religieux et l'estrade du maître d'école lorsque la salle est utilisée pour des cours ou des conférences. Les gardiens disséminés dans les ruelles ou paliers de l'amphithéâtre surveillent aisément les détenus.

Le quartier de transfèrement est le premier groupe qu'on rencontre dans l'avenue principale, il comprend cent cinquante-six cellules destinées aux condamnés à une peine dont la durée dépasse un an et un jour, aux réclusionnaires, aux relégués et aux forçats attendant, les uns, leur transfèrement dans les maisons centrales, les autres, leur envoi au Dépôt de l'île de Ré.

L'infirmerie centrale est un véritable hôpital-prison comprenant cent douze chambres-cellules avec service de contagieux. Le service médical y est particulièrement bien organisé ; des internes y sont attachés. Les détenus vont à la visite lors-

qu'ils en font la demande mais, en cas d'accident, ils y sont conduits d'urgence; il en est de même lorsque leur aspect fait supposer qu'ils sont malades.

Ces trois groupes sont complètement isolés par une ceinture de murailles et séparés par des avenues secondaires. Le grand quartier est, de beaucoup, le plus important des trois groupes. En outre des cellules, il comprend les locaux de l'Administration et de très importantes annexes qui sont : la cuisine, la boulangerie, la buanderie, les magasins de vivres et de matières premières pour les objets manufacturés par les prisonniers, enfin une usine produisant l'électricité, la vapeur et la force motrice utilisées dans les divers bâtiments. On y rencontre également une cantine à l'usage des surveillants et des employés célibataires ainsi qu'une école dans laquelle les gardiens viennent chercher l'instruction technique.

Le régime cellulaire offre au détenu l'avantage de réduire d'un quart la durée de sa peine, la réclusion n'en serait pas moins pénible à la longue si le réclusionnaire n'était installé dans une chambre vaste, bien éclairée et aérée, fort confortable en somme et qui doit sembler un vrai palais à la plupart des pauvres hères qui en sont les habituels hôtes. De plus le détenu peut trouver dans le travail un adoucissement à la rigueur de l'isolement et des ressources qui lui permettent de se procurer quelques petites douceurs. Le travail est fait maintenant en régie, moitié des gains reviennent à l'État, l'autre moitié constitue une masse au profit du prisonnier sur laquelle il peut prélever les sommes qui lui sont nécessaires pendant la durée de sa détention. Les travaux qui sont effectués à Fresnes sont très variés ; on m'a cité : la fabrication des meubles, des brosses, des éventails, des inscriptions en perles pour les couronnes mortuaires, des lanternes vénitiennes, des ballons, des glaces à trois faces, le cannage des chaises, la préparation des plumes et divers travaux de vannerie. Certaines de ces industries, la vannerie par exemple, peuvent s'exercer dans les cellules, parce qu'il n'est pas besoin d'un outillage très compliqué ; mais il en est d'autres qui nécessitent des installations très complètes : celles-ci sont localisées dans des ateliers individuels situés

dans les sous-sols du grand quartier. Une galerie dessert ces ateliers, elle est éclairée dans le jour par des dalles en verre tandis que les ateliers sont pourvus de fenêtres prenant jour sur des fossés en talus que des appentis vitrés protègent contre les eaux pluviales.

Nous avons dit que les détenus sont très confortablement logés. A Mazas les cellules mesuraient seulement 3 m. 60 de longueur, 1 m. 95 de largeur et 2 m. 85 de hauteur; le mobilier consistait en un hamac, un matelas de laine et de crin, deux draps de toile, une table à tiroir, une chaise, une gamelle, un bidon et son gobelet, une cuillère en bois, un crachoir, deux balais, une garde-robe, en outre trois tablettes étaient scellées au mur. A Fresnes la cellule mesure 4 mètres de longueur, 2 m. 50 de largeur et 3 mètres de hauteur, ce qui donne un cube de 30 mètres alors que les règlements d'hygiène imposent seulement un cube minimum de 25 mètres pour les constructions civiles. L'éclairage et l'aération sont aussi bien supérieurs à ce qu'ils étaient dans la prison désaffectée et à ce qu'ils sont dans la plupart des maisons de nos faubourgs. Ce n'est plus le soupirail élevé laissant à peine apercevoir un coin du ciel, ici nous avons une large baie de 1 m. 18 × 1 m. 63 séparée en deux parties, affleurant la paroi intérieure; la section principale garnie de verre strié translucide est close par une crémone fermant à clef, mais l'imposte qui s'ouvre horizontalement est laissée à la libre disposition du détenu. Un parquet de chêne posé sur bitume, des murs et des plafonds peints à l'huile de couleur claire contribuent à donner à la cellule un aspect agréable, c'est un home que plus d'un doit regretter lorsque la liberté le rend aux séjours pernicieux sous les ponts, dans les asiles de nuit ou dans les galetas. Le sol est garni à son pourtour d'un caniveau arrondi en grès émaillé destiné à recueillir les liquides antiseptiques employés pour les lavages des murs effectués à des époques périodiques et surtout à chaque changement de locataire.

Dans la porte d'entrée, au-dessus de son guichet de service, on a pratiqué une petite ouverture. Cet *oculus* destiné à la surveillance, est évasé vers l'intérieur et garni d'un verre double ; il est peu apparent à l'extérieur et la surveillance pour être complète n'en est pas moins exercée de

discrète façon. Le guichet correspond à une console placée à l'intérieur sur laquelle, pleine ou vide, on dépose la gamelle. Le mobilier comprend une table à bascule au-dessus de laquelle est installée une ampoule électrique car nos prisonniers disposent, comme dans toute bonne installation moderne, de l'éclairage électrique. Une chaise de bois est enchaînée à proximité de la table. En face de celle-ci se trouve un lit de fer fixé à charnières sur des potences scellées dans la muraille; le lit et sa garniture sont relevés pendant le jour. Dans l'angle près de la porte on voit d'un côté deux tablettes, de l'autre le siège d'aisances taillé dans un solide bloc de grès formant, à l'intérieur, cuvette siphonnée à chasse d'eau facultative et à orifice d'extraction, par appel, de l'air vicié; au-dessus du siège un robinet à repoussoir est scellé, l'extrémité du robinet fait seule saillie à l'intérieur afin de supprimer toute cause de détérioration provenant du fait d'un détenu malintentionné. Cependant le prisonnier peut avoir de l'eau à volonté, il lui suffit pour cela de presser un bouton faisant une légère saillie au-dessus du bec. Le haut du mur du côté de la porte est pourvu d'une plaque d'aération recevant, suivant la saison, de l'air frais ou chaud envoyé par un propulseur électrique de sorte que, malgré la volonté du prisonnier, celui-ci se trouve toujours dans une atmosphère pure. Les galeries de service étant, elles-mêmes, ventilées de semblable façon par de grands orifices grillés placés dans le sol, on comprend que l'atmosphère des prisons de Fresnes ne présente pas cette odeur particulière commune aux endroits insuffisamment aérés. Du reste la caractéristique de cette prison où tout est combiné en vue du bien-être des détenus peut s'exprimer ainsi : abondance de lumière, d'air et d'eau.

Enfin, luxe suprême, chaque cellule est munie d'un bouton de sonnerie électrique que le détenu utilise pour appeler le gardien en cas de besoin mais surtout pour les nécessités du travail qu'il accomplit dans la solitude, quelquefois ensoleillée, de sa prison.

A l'entrée du bâtiment principal se trouvent les *cellules d'attente* et le *greffe* indépendants de celui du quartier de désencombrement. Lorsqu'un condamné arrive de la prison de la Santé qui est la pourvoyeuse de Fresnes, il est enfermé



dans une des cases des cellules d'attente en attendant d'être amené à la salle d'écrou. Après son immatriculation il passe au cabinet de fouille puis à la douche ; enfin, après avoir échangé au vestiaire son costume civil contre l'uniforme de la prison, il est conduit dans la division où une cellule lui a été réservée. Des ascenseurs divisés en cellules pouvant recevoir plusieurs détenus desservent les différents étages de sorte que, dès son entrée dans la prison, le détenu ressent les bons effets de la sollicitude administrative.

La rigueur du régime cellulaire comporte, ainsi qu'on a pu le voir, nombre d'adoucissements et le prisonnier n'est pas toujours confiné entre ses quatre murs comme on le croit communément. Une des mesures les plus efficaces qui aient été prises pour combattre l'effet dépressif et anémiant de la réclusion est la promenade en plein air imposée à tous les prisonniers, sauf dispense émanant de l'autorité médicale. Cette promenade dont la durée est fixée à une heure a lieu par tous les temps, elle est effectuée dans des préaux réunis au nombre de quinze, en galeries desservies par un passage couvert au milieu duquel des water-closets ont été aménagés. On y accède par un escalier intérieur fortement verrouillé et dont la porte ouvre sur le couloir transversal. Chaque prisonnier est enfermé dans un préau. Celui-ci comprend un trottoir découvert dallé en carreaux céramiques courant en U entre deux plates-bandes et une pelouse de gazon sur laquelle il est interdit de marcher. Au moins le détenu a-t-il pendant sa promenade un reflet de la vie extérieure dont les mille bruits parviennent quelquefois jusqu'à lui, l'air pur qui circule dans la vaste plaine où s'élève la maison pénitentiaire ranime ses poumons, il peut suivre la marche des saisons par l'observation des arbres qui, dans quelques années, dispenseront un frais ombrage sur les préaux ; enfin quelque graine, apportée par le vent, viendra peut-être tomber et germer sur le carré de terre enclos dans chaque préau. De sorte que si le règlement interdit au détenu de cueillir la marguerite égarée sur la pelouse, il aura toutefois la distraction de suivre les progrès de sa végétation et d'assister à son éclosion. L'extrémité de chaque préau est abritée par un auvent sous lequel la déambulation s'effectue en cas de

mauvais temps; enfin un siège en pierre scellé au mur sous cet auvent sert au repos du promeneur. Moins bien partagés sont les gardiens qui, du haut d'une galerie découverte surplombant les préaux, surveillent les prisonniers. Cette galerie, surmontée d'un toit léger est dans un perpétuel courant d'air; cette partie du service de surveillance doit être pénible et même assez dangereuse pendant la mauvaise saison.

Indépendamment du service de douches installé au greffe et dont l'usage est limité aux prévenus lors de leur entrée à la prison, il existe, au rez-de-chaussée, une salle de douches desservant toutes les divisions ; cette salle est divisée en cabines cellulaires et tous les détenus y sont amenés périodiquement.

Bien que les nouvelles prisons soient éloignées de la ville, les prisonniers ne sont cependant pas trop délaissés par leurs amis ou leurs familles. Ceux d'entre eux qui sont autorisés à recevoir des visites sont conduits dans des parloirs placés au milieu du bâtiment, près de la cage de l'ascenseur et de l'escalier. Ces parloirs sont divisés en cellules grillées, les détenus y accèdent par la galerie du rez-de-chaussée, tandis que, afin d'éviter toute circulation des personnes étrangères dans la prison, les visiteurs sont obligés de passer par un escalier montant du sous-sol et conduisant directement aux cabines correspondant aux cellules.

Malgré la douceur du traitement appliqué aux prévenus, il est, parmi ceux-ci, quelques fortes têtes qu'on parvient difficilement à mâter. Le plus élevé des moyens de coercition employés est l'envoi au quartier de correction qui forme, au fond du grand quartier de détention, une division cellulaire indépendante des autres ainsi que la chapelle-école qui se trouve dans son voisinage. Les cellules de correction, au nombre de trente-deux, sont réparties entre le rez-de-chaussée et le premier étage. Cette division possède cinq préaux cellulaires qui, faute d'espace, ont été construits en forme d'hémicycle. Les cellules de correction, pour être moins confortables que celles des détenus disciplinés, sont cependant encore assez spacieuses et confortables. Elles mesurent 5 mètres de longueur et 2 m. 20 de largeur mais la partie antérieure est séparée de la cellule proprement dite

au moyen d'une clôture dont une partie est pleine et l'autre fortement grillée en fer. Les gaillards qu'on enferme là n'ont pas précisément la douceur du mouton et on a jugé prudent d'adopter cette mesure pour soustraire à leurs accès de fureur les appareils d'alimentation et d'évacuation ainsi que le personnel chargé de l'entretien de ces appareils. Le lit n'est plus douillet comme celui qui est placé dans les cellules ordinaires; c'est un simple lit de camp scellé au mur. D'autre part le détenu rebelle étant privé de travail, il n'est pas nécessaire de lui fournir un éclairage abondant, aussi les baies des cellules de correction sont-elles du type des anciennes fenêtres de prisons ; ce sont des soupiraux fermés par un volet plein à battant horizontal, commandé du couloir de service par un cordon de tirage. On peut ainsi, lorsque les actes de rébellion deviennent trop graves ou trop fréquents, transformer la cellule en un obscur cachot; cependant l'éclairage électrique ainsi que la sonnerie d'appel sont aussi installés dans cette partie de l'édifice mais l'ampoule électrique est tenue hors de la portée du détenu, elle est placée entre la porte et la grille dans l'espace réservé aux objets que l'on veut préserver de la destruction.

A gauche de la cour se trouvent les bâtiments des services généraux dont nous avons déjà donné l'énumération. Le plus important de ces bâtiments est celui qui est affecté à la production de l'électricité et à la ventilation; les prisons étant trop éloignées de Paris pour recevoir le courant électrique des usines de la ville, un personnel de mécaniciens et de chauffeurs assure cette partie du service. La buanderie possède un outillage mécanique, ses annexes sont le séchoir et la lingerie desservie par les condamnés et, par conséquent, pourvus de cellules où l'on enferme les détenus préposés au triage du linge. La section de l'alimentation se subdivise en boulangerie, paneterie et cuisine. On pourrait croire que la cuisine tient une place importante dans un établissement qui compte d'aussi nombreux pensionnaires. Il n'en est rien. En effet les menus sont peu compliqués ; deux fois par semaine seulement (le jeudi et le dimanche), les prisonniers reçoivent une ration de viande, le reste du temps, la gamelle contient un quelconque mélange de soupe et de légumes. La cuisine

est une vaste pièce renfermant un fourneau sur lequel sept marmites, grandes sans doute mais non pas énormes, contiennent les éléments de la pitance quotidienne; la cuisson se fait à la vapeur. J'ai vu passer une gamelle et, ma foi, son contenu était tentant ; j'oserai dire que la cuisine pénitentiaire m'a paru plus appétissante que la cuisine régimentaire avec laquelle je liai de fâcheuses relations il y a trente ans. Il est vrai qu'aujourd'hui nos soldats ont vu l'ordinaire s'améliorer considérablement; n'importe, celui des prisonniers de Fresnes doit encore être apprécié par la plupart des miséreux qui en sont les coutumiers dégustateurs. Si modestes que soient les menus, leur préparation n'entraîne pas moins un travail considérable et, les jours de distribution de viande, le cuisinier est obligé de prendre son service dès 5 heures du matin pour avoir fini de trancher ses 1500 portions à l'heure du repas. Ce cuisinier est assisté par sept aides détenus choisis, comme tous les prisonniers chargés des services de propreté et d'entretien, parmi ceux qui sont condamnés à une courte peine et dont la conduite est bonne ; ces aides affectés aux dépendances de la cuisine : épluchage des légumes, lavage de la vaisselle, etc., effectuent leur travail dans des cellules voisines de la cuisine. Les prisonniers non punis ont la faculté de boire du vin à leurs repas, la ration est fixée à 30 centilitres et le prix en est prélevé sur le produit de leur travail.

La distribution des repas se fait à l'aide de wagonnets qui transportent les gamelles sur un réseau de voies disposées dans le sous-sol ; ils arrivent ainsi aux ascenseurs qui les élèvent aux couloirs transversaux des divisions où ils retrouvent d'autres rails ; le wagonnet est alors poussé de cellule en cellule et chaque prisonnier reçoit par le guichet de sa porte sa gamelle qu'il replacera vide sur le socle placé à la base de ce guichet. La distribution des matières premières pour les travaux effectués dans les cellules et l'enlèvement des produits manufacturés sont effectués de la même manière mais, en raison du volume des objets, cette distribution nécessite l'ouverture des portes des cellules.

Les détenus de Fresnes ont un confortable que d'aucuns trouveront peut-être excessif; lorsqu'ils sont malades le bien-

être dont ils jouissent est encore augmenté, aussi un séjour à l'infirmerie est-il toujours bien accueilli par eux.

L'*Infirmerie centrale* des prisons de la Seine était autrefois installée à la Santé ; on l'a transportée à Fresnes où elle a été aménagée d'après le système cellulaire. Ce n'est plus une infirmerie c'est un hôpital mais c'est toujours une prison. Le groupe qui comprend les divers services médicaux forme de l'autre côté du grand quartier et sur l'avenue principale, le pendant de celui qui est désigné sous le nom de quartier de transfèrement. Il se divise en grand quartier où l'on traite les maladies non transmissibles et en quartier d'isolement réservé au traitement des maladies contagieuses. Une notice publiée par la Préfecture de la Seine, à laquelle nous avons fait de larges emprunts, nous a fourni certains détails qui nous avaient échappé lors de la visite, forcément rapide, que nous fîmes à la vaste prison de la banlieue sud. Le grand quartier de l'infirmerie, dit cette notice, comprend quatre-vingt-huit chambres-cellules réparties en deux bâtiments d'égale importance, à pavillon central à deux ailes et comportant un étage sur rez-de-chaussée. Ces deux bâtiments sont reliés par les services communs (office, bains, hydrothérapie, pharmacie, salle d'opérations, cabinet de consultation, etc.). Chaque aile contient un seul rang de chambres-cellules desservies par un large couloir bien éclairé. Les chambres sont vastes, elles mesurent 4 m. 08 de longueur, 2 m. 80 de largeur, et 3 m. 50 de hauteur, ce qui donne un cube d'aération de 40 mètres ; de grandes fenêtres hautes de 2 m. 33, larges de 1 m. 30 laissent pénétrer abondamment l'air et la lumière. L'extraction de l'air vicié est produite par appel de ventilateurs actionnés par des dynamos et l'orifice grillé du conduit d'extraction en poterie, contenu dans le mur séparant deux cellules, s'ouvre à environ 0 m. 25 au-dessus du parquet de la cellule. Le caniveau de lavage qui existe dans les cellules ordinaires se retrouve ici. Les angles des murs sont arrondis suivant les prescriptions du conseil d'hygiène; enfin le chauffage est assuré par des bouches de chaleur grillées ouvertes à 2 m. 50 au-dessus du parquet.

Le quartier d'isolement reproduit la disposition précé-

dente, les cellules sont au nombre de vingt-quatre seulement, elles s'ouvrent sur un même corridor desservant deux rangs de six cellules. Des préaux cellulaires et rectangulaires analogues à ceux du grand quartier de détention, sauf la passerelle qui est supprimée, sont disposés aux deux côtés des bâtiments de l'infirmerie.

Le seul service qui n'ait pas été l'objet d'une amélioration est celui du transport des prisonniers. Primitivement, on avait pensé pouvoir utiliser pour ce transport le chemin de fer sur route de Paris à Arpajon, et des pourparlers avaient été engagés à cet effet, mais il fallut renoncer à ce mode de convoyer les détenus à cause du prix élevé demandé par la Compagnie d'Arpajon et des complications du transport. Il eût été en effet, nécessaire de trouver un moyen pratique de conduire les détenus du lieu de leur détention provisoire aux voitures du chemin de fer et de leur faire parcourir la distance qui sépare la station de la Croix de Berny de la porte de la prison.

On s'est contenté d'employer les voitures cellulaires ordinaires ; celles-ci viennent prendre les condamnés à la Santé et les conduisent à Fresnes ; elles assurent également le retour des prisonniers arrivés au terme de leur détention et qui doivent être ramenés à la Santé où s'opère leur libération définitive. Quant aux condamnés à diriger sur les maisons centrales ou sur le dépôt des forçats établi à l'île de Ré, ils sont transférés, en voitures cellulaires, des prisons de Fresnes à la station de Massy-Grande Ceinture où ils sont embarqués dans les wagons spéciaux de l'Administration pénitentiaire. Il semble qu'il serait plus pratique d'utiliser les voies ferrées qui sillonnent les routes de la banlieue sud et de l'intérieur de Paris pour créer un tramway spécial qui effectuerait dans des conditions plus rapides et moins onéreuses le transport des prisonniers. Pour organiser ce service, il n'y aurait en somme qu'à créer un embranchement à la station de Berny et un autre vers Palaiseau ; la dépense, peu élevée, du reste, qu'entraînerait la construction de ces embranchements, serait compensée par la suppression d'une partie du personnel et de la cavalerie affectés au mode de transport actuel.

Un établissement aussi vaste que celui dont nous venons de donner la description nécessite un nombre d'employés et de gardiens assez considérable. Ce personnel n'aurait pu trouver à se loger d'une façon satisfaisante à proximité de la prison, au surplus il est indispensable, pour la sécurité de la surveillance, que tout le personnel réside dans le voisinage immédiat de la maison pénitentiaire.

En conséquence, l'architecte a dû aménager des locaux pour les fonctionnaires de tous ordres, qui sont attachés aux prisons de Fresnes. M. Poussin a trouvé une solution pratique et très élégante du problème qui lui était posé; au lieu de réunir les agents de la prison dans d'immenses bâtisses, il a groupé leurs logements en une série de constructions fort coquettes, qui sont réparties entre les trois avenues qui desservent les prisons. Ces maisons, entourées de jardinets, noyées dans la verdure, contribuent à donner à l'ensemble des bâtiments cet aspect agréable qui attire l'attention des passants et celle des visiteurs, et fait naître chez eux l'impression qu'ils pénètrent dans une propriété particulière, ou une agglomération de villas comme on rencontre partout dans la banlieue parisienne plutôt que dans une maison de répression. D'autre part, ces maisons étant édifiées sur les chemins de ronde qui séparent les trois groupes de prisons, on a ainsi établi une surveillance extérieure qui diminue les chances de réussite des évasions.

A l'entrée de la grande avenue, on a construit pour le directeur un fort élégant pavillon, entouré d'un joli jardin qui masque la vue des bâtiments pénitentiaires. Voilà un fonctionnaire qui ne doit pas regretter le sombre logis que ses prédécesseurs occupaient à Mazas. Les employés sont logés dans les cinq maisons élevées à leur intention dans l'avenue principale; au milieu des fleurs et de la verdure ils peuvent se figurer être les locataires favorisés d'une de ces charmantes villas si enviées des promeneurs qui bordent le bois de Vincennes. Les gardiens habitent dans des maisons construites sur le chemin de ronde; quatre de ces maisons, divisées en logements, sont réservées aux surveillants mariés, les deux autres pavillons sont affectés au logement des surveillants célibataires. A la pointe formée par la jonction des

deux chemins de ronde, s'élève le château d'eau à la base duquel se trouve un corps de bâtiment affecté à la buanderie et aux bains des surveillants. Une cantine, réservée à ces derniers, est située à l'entrée du premier des chemins de ronde, tandis qu'un bassin réfrigérant occupe un emplacement analogue sur le second chemin.

On a beaucoup critiqué le confortable, le luxe même, que le prisonnier trouve à son arrivée à Fresnes. A une époque où l'importance de la peine est proportionnée au degré de responsabilité du criminel, où celui-ci est considéré comme un malade agissant souvent sous une action impulsive qu'il ne peut raisonner et encore moins combattre, il est surprenant qu'on s'élève contre les essais d'amélioration du régime des prisonniers. Mieux vaut douceur que violence, disaient nos ancêtres ; s'il est un proverbe qui trouve son application en matière de correction pénale, c'est bien celui-là.

Comme le rappelait M. Thuillier, le président du Conseil général, dans le discours qu'il prononça le 18 juillet 1898, lors de l'inauguration des nouvelles prisons, on a tout à espérer des récentes transformations opérées dans le système pénitentiaire. Déjà, disait-il, la Petite Roquette a cédé la place à l'école de Montesson, où l'on applique aux enfants en correction le vivifiant régime du travail au grand air et de l'éducation au lieu de l'abrutissante et démoralisante réclusion. Ce système, qui paraît devoir donner de bons résultats dans son application à l'enfance criminelle, exercera sans doute aussi une œuvre salutaire à l'égard des adultes. Dans le premier cas, on s'efforce, par les bons soins et l'habitude du travail, de mettre dans le droit chemin des êtres souvent inconscients et qui ont été mal guidés dès leurs premiers pas dans la vie ; dans le second cas, on espère par la même méthode parvenir à régénérer des individus dévoyés. « De notre profonde compassion pour les malheureux frappés par la justice, ajoutait M. Thuillier, est né le désir de placer dorénavant les prisonniers dans un milieu où puissent naître et se fortifier les sentiments de respect de soi-même, de propreté corporelle, de tenue, qui souvent le conduiront aux plus nobles pensées de repentir et de relèvement moral. De là, ces aménagements salubres et presque confortables

de la nouvelle prison. De là, notre souci de rendre le passage dans la prison le moins déprimant possible pour le corps et pour la conscience. »

De son côté, M. de Selves, le préfet de la Seine, a insisté sur les bons effets que l'on attend de la nouvelle méthode de traitement des prisonniers en ce qui concerne la récidive. « Sans la récidive, disait-il, le mouvement de la criminalité décroîtrait depuis vingt ans en France. C'est donc la récidive qui fait surtout l'augmentation de la criminalité et, comme c'est la prison qui fait la récidive, la conséquence est que l'amélioration du système pénitentiaire doit influer plus que tout le reste. »

En résumé, le plan adopté pour la construction des nouvelles prisons de Fresnes n'a pas été élaboré avec légèreté. Ce n'est pas l'œuvre d'une fantaisiste sentimentalité ; il est le résultat d'une conception nouvelle de la criminalité.

Déjà, il s'est trouvé des juges qui ont cru pouvoir, même pour des délits flagrants, faire litière des prescriptions du Code. Déjà, les législateurs ont voté la loi Bérenger qui facilite la réhabilitation à celui qui n'est pas foncièrement criminel. Pour parfaire l'œuvre, il était nécessaire d'améliorer les conditions de la détention et d'isoler les détenus afin de les soustraire à de pernicieux contacts. Peut-être, toutes ces excellentes mesures ne donneront-elles que de piètres résultats, attendons du moins, pour les critiquer, que le temps nous ait démontré que nous avons fait fausse route. Nous en reviendrons alors au *carcere duro* et à toutes les rigueurs d'un emprisonnement tel qu'on le comprenait aux siècles passés alors que les juges, cherchant à satisfaire la vindicte publique plutôt que la vindicte légale, s'érigeaient en tortionnaires au lieu d'être des moralisateurs et s'efforçaient de réprimer le crime et le vice plutôt que de chercher à corriger les mauvais instincts des tire-laine, des coupe-jarrets et autres pégriots, leurs habituels clients.

Albert Reyner.

Un Syndicat de Femmes

Il a un an à peine, il est bien constitué, et, comme il répond *actuellement* à un besoin, on peut prédire qu'il vivra, le nouveau syndicat féminin.

— Pourquoi les femmes se syndiquent-elles ?. . . . .

. . . .

Certain soir, de date récente, j'assistais à une conférence. L'orateur, qui se croit féministe, développait cette thèse que la femme doit rester au foyer, y élever ses enfants pour lesquels elle est la meilleure des nourrices et la plus indispensable des éducatrices. « La famille, disait-il, est la base même de la société. » Cicéron avait écrit, avant lui, parlant aussi de la famille, elle est le principe de la cité : *principium urbis et quasi seminarium republicæ.*

Notre conférencier a trop de goût pour faire le pédant et parler latin à un auditoire de jolies femmes, mais, comme il est docteur, il fait appel à la Science dont elles peuvent avoir quelque teinture. « La famille, s'écrie-t-il, est la cellule primordiale de l'organisme social ; quand elle disparaît, tout se désagrège. » Et l'assistance d'applaudir, et les jolies auditrices de prendre un petit air effrayé comme si elles entendaient déjà les fâcheux craquements de l'organisme social en train de se désagréger.

Les gens qui, en périodes soigneusement balancées ou plus simplement au cours d'une conversation, font comme ce conférencier et développent le sujet connu de « la femme au foyer et la mère à la maison » me font toujours l'effet d'excursionnistes qui perdus dans la montagne, au cours

d'une difficile ascension, entameraient des joutes oratoires sur ce thème, d'inspiration facile :

Ah ! qu'il fait bon, boire frais sous la treille.

Évidemment le « boire frais » a ses partisans, mais ce n'est pas le moment d'y songer, lorsque, égaré en route, on cherche un chemin difficile, entre des précipices, tout près d'y rouler, et fort incertain de l'issue de l'aventure.

Il est certain que la famille est la « cellule primordiale » et la « pépinière de la république », comme disait Cicéron, mais tous les déplorateurs de la dislocation familiale devraient d'abord chercher les *causes* de cette dislocation et nous apprendre quel genre de remède il convient d'apporter au mal, puisqu'ils déclarent qu'il y a mal.

— En quoi le syndicat de femmes ?...

Nous n'en sommes pas fort loin. Sa naissance, et d'autres analogues, décèlent une profonde modification sociale. État nouveau ?... État maladif ?... État transitoire ?... Nul ne le sait. Le fait : c'est que, de nos jours, beaucoup d'individus qui, il y a trente ou quarante ans, auraient vécu dans l'aisance, ne peuvent plus se suffire *avec les mêmes ressources*. Celles-ci n'ont pas crû dans la proportion où les besoins ont augmenté et les pauvres êtres sont obligés, pour subsister, de déployer une somme d'efforts qui va parfois jusqu'à compromettre leur existence même ; ils se tuent pour vivre. La famille, soutien naturel de la jeune fille, ne peut plus subvenir à ses besoins quand elle a l'âge de femme ; le mari ne peut plus nourrir l'épouse et encore moins les enfants quand il en a. Jeunes filles et femmes *doivent* travailler pour vivre ou apporter au ménage l'appoint nécessaire.

La femme est obligée, à l'heure présente, de tirer parti d'elle-même, de transformer ses dons en écus sonnants. Son intelligence est une *valeur*, sa dextérité — pour le travail manuel — en est une autre ; dirons-nous, sa beauté ?... Nous n'effleurerons pas ce sujet ; sa sensibilité compte également : cette facilité à s'émouvoir et à transmettre les émotions fait les actrices de choix. Ainsi elle se pèse, se mesure, s'apprécie ; elle « vaudra » tant au marché où

se débitent l'intelligence, l'adresse et le talent. Seulement, il y a une telle quantité de gens qui se battent se bousculent et même s'assomment à ce marché, qu'il est bien difficile à la pauvre femme d'y trouver le placement de ce qu'elle possède. En vain elle s'ingénie ; cherche d'autres débouchés, multiplie les trouvailles, essaye de s'adapter à des conditions nouvelles et si étranges, son effort est trop souvent annulé, sa peine rendue inutile. Et cependant, *il faut* qu'elle persiste si elle veut vivre.

Chassée de chez elle — ô la famille ! — par une nécessité inexorable, l'ouvrière vend à l'usine sa force et sa résistance vitale. Chassée de chez elle, la petite bourgeoise, élevée dans la tiédeur du nid, cherche éperdument l'emploi de son mince savoir ; elle doit vendre — oui vendre — un peu de cette vie qu'elle sent en elle pour s'alimenter à nouveau. Est-ce qu'elle ne « vend » pas d'elle-même quand elle enseigne ? Qu'elle écrit ? Ou qu'elle chante ? Oh ! misère d'un temps inexorable où la femme se débat comme un oiseau blessé sous les mailles coupantes d'un filet d'acier. Et les meilleures sont les plus dédaignées ; celles qui nous offrent le divin superflu, plus nécessaire que la vie même, elles se voient repoussées, ignorées, méconnues. Intellectuelles, ou si l'on veut intellectives, femmes artistes aux yeux subtils de peintres, musiciennes aux mains délicates et fines modelées au contact impérieux de l'archet ou du clavier, que venez-vous faire ici ?...

. . . .

Se sentant si faible et si dénuée, est-il étonnant que la femme, que des femmes, cherchent un nouveau mode d'appui et croient le trouver dans la formation artificielle d'une collectivité ? L'idée est dans l'air, et si les musiciennes l'ont réalisée plus tôt que d'autres, c'est que l'une d'elles, ouvrière de la première heure, fut assez heureuse pour fixer son vol encore incertain.

A quoi bon le taire et, après avoir indiqué les motifs d'action, pourquoi ne pas dire : « je l'ai fait » ; puisque aussi bien il me faut ici parler moi-même de moi-même. — Je l'ai fait. Si peu de chose! devant la tâche immense à accomplir, devant l'innombrabilité des efforts restants.

Musicienne, je pensais d'abord aux musiciennes. Pourquoi, dans la grande famille des femmes artistes, celles-là, dont l'existence est si précaire, ne se tendraient-elles pas la main ?... Pourquoi ne substitueraient-elles pas, à l'esprit d'animosité, qu'à tort ou à raison on leur reproche, un accueil plus amène ?... Si elles sympathisaient, elles s'aideraient... Mais, sous quelle forme ?... — La forme syndicale fut suggérée. — Mais... qu'était-ce cela ?... — Il fallait s'en instruire : les musiciennes étant plus familières avec les points sur portée de cinq lignes qu'avec les statuts d'une association professionnelle.

Le 1er mars 1904, dans un salon ami, une dizaine de femmes artistes se réunissaient après avoir prié M. Perrin, un des apôtres les plus zélés de l'idée syndicale en France, de leur apprendre ce que c'était qu'un syndicat. M. Perrin connaît merveilleusement le sujet et il parle clair. Il cherche non à éblouir son auditoire, mais à en être compris et à le convaincre. C'était tout juste ce qu'il fallait. Les dix auditrices comprirent si bien qu'immédiatement elles se déclarèrent « syndiquées » et, avant la fin de la soirée, se découvrirent un nom de baptême : Union des Femmes Professeurs et Compositeurs de Musique (1).

On prit jour pour d'autres réunions. Il fallut élaborer des statuts, des règlements ; nommer un bureau, un conseil ; faire enregistrer sa naissance, autrement dit : obtenir, des pouvoirs publics, l'autorisation d'exister ; tout cela fut fait. Alors, on commença à vivre « syndicalement ».

Si j'osais dire mon admiration profonde pour ces femmes d'intelligence si souple, si ouverte, qui, du jour au lendemain, sans transition, sans préparation aucune, acceptèrent, ou mieux devinèrent ce qu'il était raisonnable d'accepter : l'idée *d'unions*, sous la forme moderne *syndicale* ; l'idée de « séances » où, après la dure journée de travail, on vient examiner sérieusement les intérêts collectifs et individuels cherchant toujours un juste équilibre entre les uns et les autres ; l'idée d'une propagande nécessaire, et enfin l'idée supérieure d'une part de sacrifice du bien personnel au bien

(1) En abrégé : U. F. P. C.

général, ceci devant revenir, à un moment donné, en avantage pour chacune. Ainsi la goutte d'eau, pompée par le puissant rayon de soleil, s'agrège au nuage, puis retombe en pluie bienfaisante; ainsi, admirable et idéale transformation, chacune apporte sa part au mouvant trésor des forces collectives qui se distribuent à nouveau en une meilleure répartition.

Les réunions mensuelles du *Syndicat* sont fort intéressantes. On arrive une par une, ou par groupes et on cause à petit bruit. A l'heure dite, le bureau prend place, la séance commence. Parole est donnée à la secrétaire pour la lecture du procès-verbal de la précédente réunion. Puis on passe à l'ordre du jour, soigneusement préparé. Des idées sont émises. Chaque esprit les reçoit, les médite, les garde, les transmet, quelquefois les oublie; le résultat n'est pas toujours immédiat, mais, presque toujours, il y a bon résultat.

La physionomie de l'assistance, presque exclusivement féminine, n'est pas celle d'une réunion d'hommes et la qualité de communication avec la personne qui parle n'est aussi pas la même; le fil est ici plus ténu, plus souple, plus facile à renouer. Chez les auditeurs masculins en séance, je m'intéresse souvent à saisir les petites manifestations involontaires, presque imperceptibles, provoquées par l'allée et venue des idées, de celui qui les émet à ceux qui les reçoivent. Les mouvements de tête, de mains, qui blâment ou approuvent; chez certains, la question au bord des lèvres, l'objection frémissante qui va jaillir. Quelquefois, sous l'invincible choc du verbe, plus vivement senti, une des mains se lève et une voix où fanfarent des accents de combat, articule nettement : « Je demande la parole. » La discussion s'engage, un peu âpre parfois, les voix sont martelées, assez dures; petit à petit elles s'apaisent avec des restes de grondements.

Chez les femmes, au moins ici, rien de pareil. Pas de gestes, quelquefois un chuchotis à l'oreille de la voisine, c'est tout. Une phrase glace tout le monde c'est celle de la Présidente disant : « Quelqu'une de vous, mesdames, demande-t-elle la parole ? »... Alors le silence devient profond, on entend le tic-tac des montres. Est-ce timidité naturelle ? Crainte des sourires furtifs, qui affleurent des lèvres moqueu-

ses ? Peur de ne pas trouver les mots nécessaires à l'expression de l'idée ; d'entendre sa propre voix sonner dans l'inquiétude des autres vies suspendues ?... Un peu de tout cela sans doute, paralyse les bonnes volontés. La présidente prend un biais : quelques paroles encourageantes dégèlent l'atmosphère, une des dames présentes ose parler, une seconde lui répond, et l'idée prise, reprise, limée au contact de toutes ces cervelles féminines acquiert bientôt une forme acceptable.

Mais le vrai moment de vie, c'est celui des fins de réunions ; quand l'habituel : « La séance est levée » est prononcé ; alors, toutes les assistantes quittent leurs places, causent gaiement, échangent des projets : organisation de cours, de séances musicales ;elles prennent des rendez-vous conviennent des heures de répétitions. Une ambiance de chaude sympathie et de franche cordialité les anime, les enveloppe et certaines d'entre elles, venues fatiguées et tristes, s'en vont plus légères, un peu consolées, espérant dans les jours meilleurs que leur assurera leur fraternelle union.

Que d'obstacles elles auront à vaincre ! Elles ne l'ignorent pas, mais professeurs, virtuoses, compositrices, elles se sentent plus fortes puisqu'elles vont parcourir la route, appuyées l'une sur l'autre.

Pauvres professeurs !... Celles qui enseignent sont devenues légion, et, par suite, ne trouvent plus d'élèves. Le *Syndicat* cherche à étendre le cercle de leur enseignement ; essaye de leur découvrir de nouveaux centres d'activité ; tâche de leur assurer, à peu de frais, une publicité nécessaire.

Les virtuoses ont d'autres sujets de plainte. Elles ont à lutter contre la mauvaise humeur masculine. Plus de courtoisie ni d'aménité, quand elles veulent se faire place ce sont des « concurrentes » et quelquefois redoutables. Les femmes qui essayent de « faire de l'orchestre », par exemple, savent que l'accueil est dur et l'emploi incertain. Un jour, dans un bel accès de franchise, il me fut dit, à moi-même, au sujet de l'admission des femmes à l'orchestre, par quelques musiciens d'un de nos grands concerts : « Nous vivants, jamais

aucune femme n'entrera dans notre société. » C'était d'un touchant égoïsme et, ces messieurs étant fort en colère à l'idée que des femmes osaient vouloir les rejoindre, d'un joli grotesque d'attitudes. Au costume près, ils avaient l'air de prêter le serment des Horaces du trop classique tableau.

Les virtuoses dites « concertistes » se font plus particulièrement entendre dans les soirées. Celles-là sont ruinées par l'application générale du « gracieux concours ». C'est une habitude aussi économique pour les organisateurs que désastreuse pour les artistes. Elle consiste à demander, à ces derniers, de jouer, chanter ou réciter *gratis*, tantôt sous le prétexte d'œuvres de charité : blessés russes, petites filles abandonnées, secours aux mineurs, marins, orphelins, etc., tantôt en faisant luire à leurs yeux la vague espérance que leur notoriété s'accroîtra s'ils figurent à la soirée de la baronne de Z, ou de la marquise de X. Le *Syndicat* voudrait bien faire cesser cet état de choses. C'est se moquer des pauvres hères que de leur persuader qu'ils doivent toujours agir pour l'amour de l'art et participer, *gracieusement* à des réunions où l'Art n'a souvent rien à voir. Si les gens du monde, protecteurs des artistes comme chacun sait, inscrivaient au code de leurs bienséances qu'il est *indélicat* de demander le talent d'un virtuose sans le rétribuer, ils auraient rendu à leurs protégés un grand service et seraient entrés fort avant dans les idées du nouveau syndicat féminin.

L'*Union des Musiciennes* n'ignore pas que quelques-unes de ses adhérentes ont été, jusqu'alors, aussi imprévoyantes que des cigales ; elle leur fait la leçon et, sans tarder, organise une *Caisse des Retraites* (juin 1904).

Elle a fondé aussi une *Société Chorale* (décembre 1905). Elle sait que le chant choral est une des plus hautes manifestations de l'Art musical. C'est une forme noble, pure et puissante ; or, elle est à peu près totalement ignorée en France. La musique y reste un art d'agrément, — d'agrément limité, trop souvent, au puffisme des uns et au snobisme des autres. La forme chorale a ce défaut d'être presque anonyme : impossible de s'y pâmer aux accents du divin X — ténor mondain — ou de l'inoubliable Z — cantatrice de salon.

Aussi les snobs ne l'ont jamais faite leur. Cela viendra ; question de mode. Le *Syndicat* y aura travaillé.

Que de choses encore sont projetées. La *Maison des Musiciennes* pour celles qui, lasses, — ô si mortellement lasses ! — d'avoir tant enseigné, tant chanté et tant joué voient leur jeunesse loin enfuie et les terribles années d'hiver s'abattre sur leurs épaules ; la Maison où leur froid célibat ou leur triste veuvage trouvera l'abri des dernières heures. Il nous la faut. Et aussi, pour celles qui sont encore actives, une autre « maison » où, délivrées des soucis domestiques, elles pourront gagner leur pain « sans faire la cuisine », car il y en a qui, rentrées chez elles, après 10 et 11 heures passées à courir le cachet, à Paris ou en banlieue, (cachets si dérisoires qu'ils n'assurent même pas l'humble femme de ménage), il y en a qui préparent elles-mêmes le repas du soir. Avec quel goût elles doivent le manger... M. Marjolin, qui fut un homme bienfaisant, éleva l'*Hôtel de l'Ouvrière* il nous faudrait l'*Hôtel des Musiciennes...*

— Et la famille !... Madame, où la femme doit être la meilleure des nourrices et la plus indispensable des éducatrices. Qu'en faites-vous avec votre syndicat ?

La famille, Monsieur, devient ce qu'elle peut avec les conditions économiques que nous ont faites, à nous autres femmes, votre société actuelle. Mais je puis vous donner une rassurante certitude ; je l'ai acquise depuis que j'étudie, ou mieux, que je vis, la question sociale féminine non-seulement chez les musiciennes, mais encore dans bien d'autres groupes féminins : la femme française n'a pas perdu le goût du foyer ; le jour où les conditions de sa vie seront modifiées, elle rentrera chez elle. Les trois quarts des femmes que je connais, qui bravement, vaillamment, honnêtement ne demandent qu'à l'exercice de leur art le pain quotidien, celles-là qui, dès le matin, quittent leur maison pour travailler *dehors* aimeraient mieux être *dedans*. Les mères ont le cœur serré en laissant les petits, qu'il faut abandonner à des soins mercenaires, pour apprendre *do, ré, mi, fa, sol,* à des enfants plus favorisés de la fortune que les leurs. Quant aux célibataires, qui font le même métier, trouvez-leur de bons maris, Monsieur, et .... elles ne vous le disent pas, leur

modestie naturelle s'opposant à de tels aveux, mais, sauf un très petit nombre d'exceptions, elles resteront *at home* avec une joie profonde, seront des nourrices et des éducatrices excellentes, je m'en porte garant.

Et maintenant, Monsieur, une très courte anecdote, si vous le permettez, pour terminer cet article. Il faut toujours raconter aux gens de petites histoires — surtout quand elles sont authentiques — comme preuves à l'appui de ce qu'on leur affirme ; cela grave dans leur mémoire ce qu'on a voulu leur dire. Donc, je connais une jeune femme, qui, restée seule, élève ses deux petits enfants en donnant des leçons de piano. Je ne sais pas si vous vous doutez qu'élever deux enfants et se nourrir soi-même en *donnant des leçons de piano* ! c'est un miracle quotidien. Or donc, cette femme, n'ayant pas assez de leçons, avait accepté de tenir le piano, le soir, à un cours de danse assez éloigné de chez elle. Vous ai-je dit qu'elle habitait la banlieue, par économie. Ajouterai-je qu'elle a une fine nature d'artiste et que, pour une musicienne, « tenir le piano » dans un cours de danse équivaut à être scalpée. Bref, certain jour de cet hiver, la personne qui, en l'absence de la mère, garde les enfants, tomba malade et dut, sur le champ, repartir chez elle. Fâcheuse coïncidence, c'était le jour du cours.

N'y pas aller, la mère risquait de perdre cette pauvre ressource. Laisser seules ses enfants toutes petites ; il n'y fallait pas songer.

Elle enveloppa les deux mioches le mieux qu'elle put et, par la neige et les chemins défoncés, elle s'en alla faire danser, comme d'habitude, les petites banlieusardes. Fort tard dans la soirée, — le cours étant enfin terminé, — elle réveilla ses deux bambines qui s'étaient endormies et toutes trois s'en retournèrent dans les mêmes conditions, par les mêmes chemins, transies de froid et trempées de neige. Les enfants avaient sommeil, peur et envie de pleurer, mais comme si elles eussent deviné la détresse maternelle, — les petits ont de ces intuitions, — elles renfonçaient leur somme, leur peur et leurs larmes et se laissaient traîner silencieusement. Petit à petit, on fit la route et on

atteignit enfin la maison. Quel ange veillait sur elles?... Personne n'attrapa de mal ce soir-là.

Ceci, Monsieur, n'arrive pas très souvent et je me garderai de vous apitoyer sur le sort de tant de vaillantes femmes, mais cependant je sais beaucoup, beaucoup d'histoires, sinon pareilles, au moins analogues. Quand vous le voudrez, je vous les raconterai, et peut-être penserez-vous que si les femmes essaient de ne pas lutter seules, de s'organiser en *Union*, fût-elle *syndicale*, il serait charitable, non de leur prodiguer les homélies, mais de leur tendre la main.

M. Daubresse.

Une Parisienne

dans les harems de Constantinople

I

Un proverbe turc affirme que quiconque a bu de l'eau du Taxim (1), revient toujours à Constantinople. Ainsi les Ottomans expriment le charme jeté par la ville ensorceleuse sur certains de ses visiteurs. Car tous ne le subissent pas avec la même intensité. Il n'est pas rare que le simple touriste s'en aille déçu, emportant dans sa mémoire une vision éblouissante de blancheurs, de ciel bleu et de lumière d'or, dont nul rayon n'a jailli et n'a pénétré son âme. Vision que rien ne retient, et qui s'efface devant des souvenirs plus précis de peuple loqueteux et quémandeur, de rues malpropres, d'inconfort et d'un lamentable abandon où des merveilles glissent à la ruine.

Le charme profond de l'Orient, ce charme impérieux qui bien des fois m'appela et qui toujours m'attire, on le respire dans l'intimité de la vie musulmane, dans ce monde clos qui bruit derrière les fenêtres à jours. Il est fait de contrastes puissants et d'harmonies profondes. Il a le prestige des choses lointaines, reculées dans l'espace et le temps. Il a surtout l'attrait de l'inaccessible. Les choses d'Orient dans cette atmosphère prennent une autre couleur et une autre vie. Une poésie intense s'en dégage, et il en rayonne la grandeur oubliée d'une race puissante, d'une foi conqué-

(1) Fontaine de Constantinople.

rante dont le moderne Ottoman abâtardi a perdu le sens et la raison supérieure.

Le monde musulman accueille volontiers les étrangères. Les familles modernes de Constantinople aiment à les recevoir et mettent une certaine et légitime coquetterie à étaler devant elles leurs grâces européennes fraîchement acquises. Mais les femmes turques n'ouvrent l'intimité de leur vie et de leur cœur qu'à celles dont le sens oriental pressenti leur assure une sympathie sincère. J'ai la chance d'être de celles-là. Mes amitiés turques m'ont valu des impressions inoubliables, la révélation d'un monde inconnu, à la période critique de son évolution, à l'heure où, encore marqué d'empreintes séculaires, il s'élance vers la vie nouvellement entrevue, impatient de s'affirmer et de briser l'enveloppe de ses traditions.

Je voudrais le montrer tel qu'il m'apparut, ce monde mystérieux qui côtoie la vie visible, passe léger dans sa faiblesse et sa puérilité, avec sa grâce et ses réserves de vaillance, ouvrant sur toutes choses de grands yeux interrogateurs et malicieux, derrière le voile qui fait sa force en le dérobant aux curiosités.

*
* *

Il est, en questions orientales surtout, des mots qui traînent après eux tout un cortège d'idées et d'images. Ainsi en va-t-il du mot Harem. Pour la plupart des étrangers, il résume l'Orient, et évoque à la pensée les voluptés et les plaisirs au milieu de jardins de fleurs humaines, dans une atmosphère où l'ivresse des sens se respire avec les parfums exhalés des chairs troublantes et des cassolettes allumées. Dans la réalité moderne, le harem est dépouillé de tant de séductions! C'est tout uniment la partie de l'habitation commune réservée aux femmes de la famille : épouse, fille, mère, sœurs, tante, non mariées. La femme isolée n'a pas sa place dans la société musulmane. On affecte de la regarder comme un être sacré à qui travail, effort et souci doivent être épargnés. La maison turque, riche ou pauvre, conserve en principe son ancienne division en *selamlik* et en *harem*. Mais alors qu'au-

trefois c'étaient là deux habitations et même deux ménages distincts, le *selamlik* est aujourd'hui réduit à quelques salles dans lesquelles le maître reçoit ses amis ou ses quémandeurs. Chez les très hauts fonctionnaires cependant il occupe encore une maison à côté du harem.

L'évolution intime du monde turc se traduit dans le cadre journalier où s'écoule la vie de famille. J'en eus moi-même la perception dès mes premiers pas dans le *yali* (1) luxueux où je reçus, il y a quelques années, au Bosphore, l'hospitalité d'un pacha. Dans un clair obscur frais, recueilli, le hall de marbre blanc avec ses colonnes et sa fontaine avait bien une couleur orientale et somptueuse. Cette amosphère de solitude hautaine, de paix indifférente aux agitations du quai où touristes et levantins s'évertuaient à chercher qui le plaisir et qui la vie, invitait au rêve et à l'oubli.

Mais l'escalier franchi, sous l'élancement de ses colonnettes, et l'harmonie de ses arcades, l'Orient ne se révélait guère que par la splendeur des tapis, la richesse de certains détails, et la morosité des fenêtres. Devant la splendeur de l'horizon, les moucharabiehs s'interposaient farouches. Entre leurs dentelures transparaissait le scintillement de l'eau. Rose au coucher du soleil, d'un bleu pur et léger aux heures matinales, le Bosphore étoilé de voiles blanches sans nombre roulait son courant rapide, chargé de rêves et de désirs, vers les mers lointaines et les îles aux noms sonores.

Mais les salons étaient meublés à la franque, de fauteuils et de canapés, et je sus plus tard que dans tous les *yalis* de riches et puissants personnages qui bordent les riantes stations balnéaires de la rive européenne, c'était le même luxe coquet où triomphaient de concert, Liberty, l'art nouveau et notre XVIIIe siècle.

Quelques détails cependant dénotent chez le Turc occidentalisé la persistance des traits de la race primitive. Peu ou point de gros meubles dans les plus riches demeures même. Beaucoup de coussins, de tapis, de sièges légers, faciles à emporter, à rouler, le jour où le *Tou Kiou* (2), campé depuis

(1) Maison de campagne.
(2) Nom primitif des Turcs.

six siècles, se remettrait en marche. Une impression d'instabilité se dégage de l'âme et de la vie musulmanes. Le lendemain appartient à Allah. De bon cœur le Turc le lui abandonne pour mieux jouir de l'heure qui passe. Il n'a pas au même degré que nous l'instinct de la propriété. Que possède le Turc qui soit réellement à lui ? Pas même un nom. Il est Rechad, Mehemed, Selim... comme son voisin peut être Selim, Mehemed ou Rechad. Le toit qui vit naître le père abrite rarement les fils, et rien dans ces demeures banales et luxueuses ne rappelle des souvenirs. Les choses familières sont muettes. N'ayant pas d'histoire, elles n'ont pas de voix.

Mais dans la plus moderne demeure une pièce conserve inaltéré son caractère oriental : celle qui est destinée aux visiteuses turques : la chambre des *mussafirs* (1). Si modeste que soit une famille, elle ne ferme jamais sa porte à qui vient lui demander l'hospitalité. La chambre des *mussafirs* dans les maisons riches est un des derniers vestiges de l'ancienne existence. On y voit des lits dignes d'un satrape, tantôt amoncellement de matelas moelleux enveloppés de housses de satin, ou bien lits européens en bronze ciselé, drapés de couvertures en soie de Brousse. De grands sachets brodés renferment des robes de nuit, des *jaquettes* en soie piquée, des écharpes de gaze. Les babouches attendent. Les murs sont recouverts de tapis scintillants ; des tables basses supportent des carafes et des gobelets d'or et d'argent, des coupes de bonbons, des cigarettes... et partout sur le sol ouaté de tapis, des coussins sont éparpillés pour le *kieff* (2) de toutes les heures.

∴

La famille turque riche, vit dans un mélange de luxe extrême et d'inconfort réel. La communauté d'habitation n'entraîne pas l'unité de direction. La cuisine forme un département à part, comme au temps où le selamlik envoyait les repas au harem qui les recevait à travers un tour. Aujourd'hui le service de bouche est confié à forfait à un chef indé-

(1) Visiteurs, hôtes.
(2) Farniente.

pendant, qui de loin en loin rend des comptes vagues au maître de la maison ou à son intendant. Et je me souviens de mon étonnement dans les premiers temps de mon séjour, en constatant qu'une tasse de thé ou de chocolat dans le cours de la journée, était l'objet de négociations longues et laborieuses.

La transformation de la vie turque date du jour où l'épouse unique a transformé en famille la tribu. En fait, la polygamie n'existe plus en Turquie. Un de ses derniers et de ses plus fervents adeptes mourut pendant un de mes séjours à Constantinople. C'était le ministre de la marine. On montre sur le Bosphore la suite de *conaks* (1) clos où ses nombreux harems étaient installés. Car il observait strictement la loi du prophète : chacune de ses épouses avait son logis, et il se montrait envers elles d'une équitable libéralité, et d'une justice non moins parfaite dans la répartition de ses faveurs intimes. Ainsi le veut la loi. Les plus sincères parmi les Turcs avouent que le temps de la polygamie est passé. Tout à fait sincères, ils conviennent même qu'ils ont plutôt gagné au changement. La pluralité des épouses légitimes, si elle leur était une source de plaisir, ne leur en imposait pas moins des charges et des responsabilités. La femme et l'enfant ne restaient point à l'abandon. Il n'y avait pas alors d'enfants naturels en Turquie : le fils de l'épouse et celui de l'odalèque étaient des frères avec des droits égaux. La maîtresse levantine ou européenne dont le Turc monogame ne se prive pas, peut bien l'exploiter : elle n'a sur lui aucun droit et nul recours. Les femmes turques le comprennent si bien que, désespérant de capter à jamais leurs hommes, elles ne prennent point souci des Européennes, et tournent leurs efforts contre leurs rivales musulmanes. Qu'ils s'amusent, mais qu'ils n'épousent pas ! Sur ce point elles s'entendent toutes, et leur féminisme très spécial atteint à d'effrayantes profondeurs.

En y regardant bien, on s'aperçoit que le fonctionnement de la famille explique à lui seul toute l'histoire des Turcs et tous les défauts de leur administration. Sédentarisés par leur

(1) Maisons.

harem, les Tou Kiou devinrent des conquérants pour se fournir d'esclaves et satisfaire ensuite par les razzias au caprice de leurs femmes. Toute l'histoire ottomane est là.

Le Turc actuel n'a plus qu'une épouse, mais tous ses efforts, son travail et son gain suffisent à peine à l'entretenir. La femme insouciante fait à plaisir la maison très lourde. Toutes les ressources du mari sont converties en bijoux et en mobilier, propriété personnelle de la *hanum* (1) et son bien en cas de divorce. Le Turc lui, ne possède rien et vit au jour le jour. S'il ne peut gagner honnêtement l'argent nécessaire à son harem, c'est tant pis pour l'honnêteté! L'Islam favorise matériellement la femme. La musulmane conserve dans le mariage la propriété et la *libre administration de ses biens*. Elle négocie ses valeurs, vend ses immeubles ou en acquiert sans *l'assistance conjugale* dont nos législations occidentales nous ont encombrées. La hanum n'est pas tenue de fournir sa part aux dépenses du ménage. Enfin son contrat de mariage prévoit toujours les conditions d'un divorce possible et le dédommagement ou la pension qui lui seraient dus par le mari.

Vivant au milieu des femmes turques, j'ai été vivement frappée de la franc-maçonnerie qui les unit. La société musulmane se partage en deux mondes distincts et quasi hostiles, complets tous deux : le monde des femmes et celui des hommes. Ils poursuivent côte à côte leurs intrigues, leur vie, leurs plaisirs, sans se confondre ni se pénétrer jamais. L'un jouit des apparences de la maîtrise ; mais l'autre possède la réalité du pouvoir. Il n'est que plus puissant de demeurer mystérieux et anonyme. Les femmes turques fines à l'extrême, souples, et depuis des siècles formées à la dissimulation et à la ruse, pratiquent entre elles la plus habile solidarité et vis-à-vis de leurs hommes la plus intelligente discrétion. Leur tactique est de les maintenir à l'écart du monde féminin. Il est bien rare même qu'elles mettent un homme dans la confidence de leurs haines ! Dans les meilleurs ménages, le mari ignore presque tout de la vie intime du harem. Sa toilette du matin achevée avec le cérémonia

(1) Madame.

accoutumé, et l'aide de la hanum et de ses esclaves, on l'accompagne avec égards jusqu'à l'escalier. Il va à ses affaires, rentre le soir, et Madame reste maîtresse du logis où elle règne en souveraine absolue. Pour sa part, elle sait toujours à quoi s'en tenir sur la conduite de son mari. Sa police particulière est bien faite, et complétée par ses amies auxquelles elle rend le même service.

Je fus témoin, il y a quelques années, d'un petit drame qui faillit bouleverser une famille. Une jeune veuve y avait été reçue, et maternellement traitée par la femme unique du pacha. Celui-ci l'ayant connue enfant, la hanum autorisa la jeune femme à paraître sans voile devant son mari.

C'était une de ces créatures de séduction dangereuse à qui un rayonnement de volupté tient lieu de beauté. Elle était jaune comme une orange, ondulante comme un serpent, d'un type mongol bizarre, avec des yeux obliques et une bouche charnue, retroussée dans les coins, qui découvrait des dents blanches et allongées de jeune panthère.

Le pacha s'amusait le soir à voir danser ses filles et la jeune Suleima, à les faire jouer du luth et à les entendre chanter ces mélodies langoureuses et vagues qui flottent dans l'air au printemps, envolées on ne sait d'où.

Et Suleima dansait et chantait devant la hanum bienveillante et aveugle. La rusée affectait des hésitations et des pudeurs dont on la plaisantait.

Un matin, on vit débarquer à l'improviste une amie de sa mère, hanum à l'ancienne mode qui, munie d'instructions formelles, prétendit l'emmener sur l'heure. En vain la famille inconsciente s'efforça de fléchir la mandataire. Suleima partie, la colère du pacha dévoila des projets fort avancés de second ménage. La jeune Suleima fut remariée peu de temps après par sa famille à un autre. Toute l'affaire avait été menée et dénouée par des amies qui, voyant venir le malheur vers l'inconsciente hanum, s'appliquèrent à le détourner à son insu.

∴

Les femmes, là-bas, font et défont les carrières, et sont les dispensatrices des faveurs. Je sais tels et tels personna-

ges, ambassadeurs, ministres ou vais redoutés, qui doivent leur haute situation aux intrigues, aux amitiés, à l'intelligence de leurs femmes. Elles auront su circonvenir l'épouse d'un chambellan influent, auront capté une minute l'intérêt d'une sultane, et la faveur du maître a suivi une impulsion dont la cause première lui demeurera à jamais ignorée. Mais lorsqu'elle paraît travailler pour son mari, la femme turque travaille avant tout pour elle-même, et j'en sais qui apportèrent à détourner des faveurs un zèle au moins égal que d'autres à les provoquer. Telle la belle dame dont le mari avait été nommé à une ambassade brillante et lointaine, et qui, de peur de demeurer reléguée dans son harem solitaire, s'en fut pieusement immoler des agneaux sur la tombe d'un marabout célèbre.... On dit qu'en chemin elle s'arrêta prendre le café chez une sœur du grand vizir....

Du fond de sa maison, une dame turque sait tout ce qui se passe dans l'Empire et connaît les choses les plus secrètes par leurs petits côtés. Son mode d'information est simple et particulier à la Turquie. Il remplace avantageusement le journal du matin, et la liberté de la presse opprimée y prend sa revanche. On sait que chez les Musulmans il n'existe ni caste, ni classes sociales, l'Islam est par essence démocratique et égalitaire. A l'heure du repas dans les maisons riches, on voit se présenter d'humbles amies de la hanum qui sont parfois des femmes de condition très inférieures : anciennes nourrices, baigneuses de bains publics, épouses de petits employés, vivant aux entours du palais ou dans les lointains de Stamboul. Les unes sont coiffeuses, d'autres disent des chansons ou bien vendent des parfums et colportent des bijoux d'un harem à l'autre. Elles sont accueillies avec bienveillance. Ce petit monde passe à travers le grand, comme le fil de soie dans les perles d'un collier. Il joue le même rôle : il relie des intrigues diverses et des intérêts éloignés, et pourtant communs. Car depuis longtemps les femmes turques ont compris que leur cause est une, et c'est ainsi que les confidences et les nouvelles courent et se répandent.

Mais une scission commence à se produire dans ce monde féminin encore en apparence si uni. L'éducation européenne que reçoivent la plupart des jeunes filles de familles riches les sépare des femmes d'hier et les isole de leur milieu.

L'éducation des filles est devenue le luxe du père, comme jadis l'était la pluralité des ménages. Il en tire vanité, plus qu'il ne songe au bonheur de ses enfants, bien aventuré tant que les mœurs n'auront pas évolué dans le sens de l'affranchissement féminin. Les jeunes filles sont élevées par des institutrices étrangères à demeure, ou bien elles reçoivent des leçons de professeurs du dehors. Les Françaises avaient et auraient la préférence, le prestige de la France étant grand encore en pays d'Orient, si la qualité de celles de nos compatriotes qui consentent à émigrer ne laissait en général à désirer. Les Turcs commencent à accueillir et à rechercher les institutrices allemandes ou anglaises qui, sous la garantie de sociétés protectrices, se lancent volontiers dans ces pays encore libres.

Dans la famille turque le professeur jouit d'un très grand prestige. L'étrangère y est traitée avec égards et même avec galanterie. Ces nuances de respect extérieur que le Turc omet facilement envers les femmes de sa maison, il les prodigue à l'européenne. Ces dames ont souvent à se plaindre de l'inconfort de la vie, mais rarement de l'attitude de la famille.

Leur tâche d'ailleurs n'est pas pénible : on trouve toujours leurs leçons excellentes et suffisant le travail de l'enfant. L'enfant turc est pourtant un médiocre élève, mais sa mémoire est remarquable. Ses facultés toutes fraîches n'étant pas ataviquement surmenées comme les nôtres, il apprend avec une facilité extrême. Une fillette de quinze ans parle plus ou moins bien trois ou quatre langues ; chante, dessine, joue du piano, du luth, de la mandoline, connaît l'histoire et la géographie générale et très bien la littérature contemporaine. Car dans le harem moderne, on est passionné de lecture. A vingt ans, elle n'en saura pas davantage, n'ayant appris que ce qui l'a amusée sans lui donner de peine. La continuité de l'effort lui est presque impossible.

Cette éducation superficielle n'a pas en vue de former des caractères, mais d'armer ces jeunes femmes de ressources contre l'ennui. N'étant pas assez profonde et d'une inspiration assez haute, elle devient néfaste par les inaccessibles horizons qu'elle découvre à ces jeunes esprits.

*
* *

Quelques jours après mon arrivée, je pris part à un déjeuner offert à une dame de la légation américaine par la jeune et charmante femme d'un pacha bien connu dans le monde diplomatique européen. C'était une jolie personne, tout esprit et toute grâce dans sa robe à falbalas en mousseline peinte d'églantines et de violettes. Elle nous reçut dans un cadre Liberty où les roses chantaient la symphonie de la jeunesse. N'était l'horizon de montagnes bleuâtres, fonds lumineux aux sombres conaks de la rive d'Anatolie, j'aurais pu me croire sur la vérandah d'une villa de la Côte d'Azur, tant la dame, sa toilette et sa conversation étaient d'une élégante modernité.

Nous étions trois étrangères parmi une douzaine de jeunes femmes turques. On avait commencé à parler français quand on s'aperçut qu'une des Américaines ignorait notre langue. Très simplement les douze petites Turques continuèrent en anglais la phrase en train.

Cette petite élite intellectuelle n'est pas encore nombreuse et pourtant elle suffit déjà à former un noyau de société qui diffère totalement de la société d'hier, et qui exercera une influence réelle sur celle de demain.

Ce lendemain est interrogé avec anxiété et impatience par ces jeunes femmes. Le joug leur pèse, quoique léger ; leur vie douce et facile les ennuie. Elles ont hâte d'essayer leurs forces et de se mesurer avec des responsabilités. Les plaisirs simples et puérils de leurs mères ne leur suffisent plus, et, si elles gardent encore l'habitude de l'indolence, c'est faute de but à leur activité. La vie de harem a développé chez les Turques certains dons de l'esprit. Elles sont de profondes et fines observatrices. La connaissance des langues étrangères et la lecture de nos romans ont conduit la

femme moderne vers l'analyse. Ses progrès en psychologie ont été étrangement rapides, car la vie extérieure la distrait peu d'elle-même.

Parce que n'étant pas sortie de son milieu, le roman de mœurs la laisse indifférente, elle s'est jetée avec ardeur sur le roman d'analyse, et Paul Bourget est son maître. Mais elle n'a point appris de lui l'énergie de la résistance. Dans la fatalité que ses héroïnes paraissent subir, les Musulmanes retrouvent avec elles-mêmes plus d'un trait de ressemblance et comme une sorte de parenté. Mais si elles aiment Bourget avec leur esprit, on peut dire qu'elles lisent Pierre Loti avec leur cœur. Ses œuvres sont au complet dans tous les harems où l'on sait lire. Les érudites les traduisent aux ignorantes. C'est chez toutes la même reconnaissance passionnée pour l'écrivain qui le premier a interrogé l'âme de la Musulmane, a deviné la flamme dans son cœur, et dans ses yeux langoureux ou brillants a cherché autre chose que l'espérance d'un bonheur vulgaire et passager.

Sans doute, Loti ne les a point peintes, et les jeunes dames très cultivées du monde ottoman refuseraient de se reconnaître dans la petite esclave naïvement amoureuse. Et pourtant cette âme délicate quoique inculte, qui souffre et se brise, est demeurée l'âme de la femme turque moderne et cultivée.

Mais combien cette âme s'est affinée! alors que tout, autour d'elle, restait figé dans la gaine de traditions inflexibles ! Tandis que le monde des vieilles hanums, des mères et des aïeules, rit, chante et s'amuse entre les cigarettes, les petites intrigues et les lazzis de la bouffonne qui fait partie de toute riche maison ; les filles élevées à l'européenne pensent, s'énervent de leur inaction, rêvent et souvent pleurent. Elles ne souffrent pas tant de l'absence de plaisirs que du désir de l'action. Tout leur est interdit, de ce qui peut rendre la vie utile et leur donner la joie de se sentir nécessaires. De leur intelligence plus affinée est née en elles une conscience neuve. En sont-elles venues au point où le sentiment du bonheur que l'on donne est le bonheur lui-même ? Je n'oserais l'affirmer...... L'Islam modèle des âmes peu tourmentées d'idéal et singulièrement pratiques, auxquelles seule importe

la réalité de l'heure présente. Il faut avoir vécu dans ces contrées où règne la réalité objective, pour comprendre combien le christianisme a légué de beauté esthétique à la vie, en soufflant sur le monde la folie de la croix. Mais la conscience s'est éveillée en ces jeunes femmes, de leur dignité humaine et féminine.

∴

Mahomet, m'ont expliqué mes amies, ne s'est jamais opposé au développement intellectuel de la femme. Les femmes célèbres de l'Islam remplissent de leur histoire un gros livre. Au temps où resplendirent les universités arabes, on vit des femmes y professer à visage découvert, dans des chaires ; et Zeineb, la philosophe, décerna à elle seule, dans le cours de sa vie, plus de quatorze mille diplômes. Elle a laissé un nom fameux dans les fastes de l'Université de Bagdad. Et il y en eut d'autres !....

Bien plus, le prophète, que son épouse Khadidja suivait dans les camps, ne songea point à placer les femmes en dehors de la vie. Il leur donna, il est vrai, un voile comme une protection contre la barbarie des temps et des milieux. Quand les Turcs s'emparèrent de Constantinople, ils apportaient avec eux le respect de la femme uni à beaucoup de vertus rudes et héroïques.

Ils trouvèrent à Byzance le Gynécée et toutes sortes d'habitudes molles et corrompues, et l'on sait comment les conquérants de la veille devinrent les asservis de leurs vaincus.

Tout cela, avec force commentaires, me fut longuement expliqué dans le petit salon Louis XVI d'une farouche maison à moucharabiehs dans Stamboul la Silencieuse, et tout proche du vieux Sérail, par des jeunes femmes élégantes et fort érudites répondant aux noms harmonieux d'Eminé, Zennour, Nimet, Leyla, Beiré, Mihri, Nourge, Leilinour, Cheref.

Elles fixaient sur moi, l'étrangère, toute la gamme des yeux d'Orient, vifs ou veloutés, rieurs ou mélancoliques, envolés vers l'insaisissable... yeux noirs ou dorés, ou bien de la couleur verte et changeante de la mer voisine...

Elles me dirent encore que le règne du Sultan Abdul Hamid marquera dans l'histoire intellectuelle de la femme turque. Le sultan a fait beaucoup pour l'instruction en général, et pour celle des jeunes filles en particulier. Il a créé un grand nombre d'écoles, a fondé et soutient une école normale féminine qui fournit les vilayets de professeurs. Il aime à savoir que telle ou telle de ses sujettes écrit ou compose de la musique. Il est vrai qu'il n'entend pas qu'elles s'émancipent et que les fonctionnaires trop zélés ne manquent pas autour de lui pour signaler à sa vigilance la finesse des voilettes ou l'élégance des tcharchafs. Et les iradés de pleuvoir...

∴

J'ai le plaisir de connaître personnellement la plus célèbre femme de lettres musulmane actuelle : Niguiar hanum, romancière et poétesse de talent.

Elle est fille d'un Hongrois qui, ayant pris part à la révolution de 1848, dut émigrer, et s'en vint à Constantinople, où les charmes d'une Circassienne le retinrent. Il embrassa l'Islamisme et servit sous le nom d'Osman pacha.

Mme Niguiar me reçut dans une jolie petite maison, aussi peu turque que possible et qui a l'air d'une bonbonnière.

C'est une femme grande, belle encore, élégante et très cultivée. Vêtue d'une robe d'intérieur en velours bleu saphir, elle était assise devant un petit bureau chargé de portraits d'académiciens, de romanciers et de poètes. Car, si sa destinée la rive à Constantinople, elle entretient des relations épistolaires fort étendues à travers l'universelle république des lettres. Son talent est fort apprécié des Turcs. Elle a publié plusieurs volumes de poésie, un roman ou deux, des pensées, et a traduit en partie, Lamartine, Musset et Sully Prudhomme.

Cette femme cultivée n'est pas favorable à l'éducation occidentale que l'on donne aux jeunes filles. Elle a trop souffert elle-même du désaccord entre le développement intellectuel et le milieu.

Niguiar hanum est plus profondément musulmane que son

origine ne pourrait le faire croire. Il n'y a point en elle ce petit grain d'idéal que tous nous portons en nous-mêmes, puisqu'elle ne voit que le bonheur immédiat et positif, et non le développement de la valeur individuelle, et le progrès de ses compatriotes.

Une autre femme, Fatma Ahé hanum, a atteint une certaine renommée en traduisant Georges Ohnet, et en écrivant une étude sur la Musulmane.

Le *Journal des dames*, publié en turc et rédigé par des femmes, quoique bien anodin à cause de la censure, est pourtant une curieuse manifestation. Les femmes turques sont très bien douées pour les lettres. Outre qu'elles lisent beaucoup, elles ont du goût à écrire, et j'en connais dont les tiroirs recèlent des œuvres qui resteront à jamais ignorées, et pourtant ne sont pas sans valeur. Leur correspondance est étendue et fréquente. Le plus curieux est qu'elles écrivent peu ou point en turc dès qu'elles savent une langue étrangère. La raison est que le turc est assez long à tracer, et difficile à bien écrire, car il exige la connaissance approfondie du persan et de l'arabe. Or, beaucoup de jeunes filles, élevées à la moderne, se contentent de parler sans toujours lire leur propre langue, et ne l'ont pas étudiée à fond.

La littérature, en Turquie, est plongée dans un marasme complet. Je crois que bien des manuscrits attendent une heure favorable pour se produire. On se les passe comme on fit au moyen âge, avant l'imprimerie. Si l'essor était donné tout à coup à ces pensées emprisonnées, on verrait peut-être surgir une littérature intéressante, dans laquelle la femme aurait une grande part comme auteur et comme inspiratrice. Car son évolution est le sujet passionnant de l'heure et les quelques romans turcs qui ont paru dans ces dernières années s'en sont inspirés. Écrits par des hommes, ils sont, chose étrange, favorables à la femme et à son émancipation. L'un d'eux, entre autres, intitulé *Iffet*, est le résumé et le cri de toutes les souffrances qui atteignent ces âmes neuves. Je voudrais le voir traduit par une de ces jeunes femmes qui écrivent si bien le français.

Quand une jeune fille turque approche de ses dix-huit ans, on fait diligence autour d'elle pour lui trouver un mari. Quelquefois l'amour s'en mêle, mais c'est un amour léger à fleur de peau, né d'un échange de regards et qui tient rarement ses promesses.

Qu'il s'agisse d'un mariage de convenance ou d'un mariage d'amour, les préliminaires sont les mêmes.

C'est là essentiellement l'affaire des femmes; elles y servent d'intermédiaires obligées. Parentes de jeunes gens à marier, elles les entretiennent des jeunes filles libres. Souvent encore, une inconnue se présente à la porte d'une maison et avertit l'esclave qu'elle vient voir les jeunes hanums. Le protocole en pareil cas exige qu'on la reçoive avec égards et que les filles soient appelées au salon pour servir le café à la visiteuse. Celle-ci a le droit de les examiner à loisir, et même d'imiter la dame turque qui, chargée de pareille mission, poussa la conscience jusqu'à faire ouvrir la bouche à la candidate pour lui inspecter la mâchoire.

Les parents accueillent ou non la demande du prétendant, mais il est rare qu'une jeune fille soit mariée contre son gré. Il est tout aussi rare qu'elle ose résister au désir de sa famille. Jusqu'au jour du mariage, il n'est jamais question de cet événement entre la fille et les parents : ce serait là manquer à toutes les bienséances. Une nourrice, une amie communique les portraits, vante les mérites du prétendant, triomphe des dernières hésitations, car les jeunes femmes modernes se décident avec peine à se marier.

Voici donc l'union résolue. On fixe le jour du *Nika*, c'est-à-dire des fiançailles officielles. Le cadi se rend avec quatre témoins au selamlik du père de la fiancée, reçoit le consentement du jeune homme, puis il monte au harem et, à travers la porte ou un rideau, il demande à la jeune fille si elle consent à prendre X ou Y pour époux...

De ce moment, ils sont mariés. Mais la fiancée demeure encore quelques mois chez ses parents, tandis que l'on prépare son trousseau et sa maison. Les fêtes de la noce ont lieu le jour où elle y est conduite.

J'ai assisté à un beau mariage turc dans un grand yali du Bosphore... Dès le matin une caravane de vingt voitures

contenant une centaine de dames, avait amené la fiancée d'une petite ville voisine. Une autre centaine d'invitées l'attendait. A son entrée dans la maison, son mari vint la saluer et la conduisit dans un salon où un trône était élevé sous un dais. Cette infortunée allait y être exposée tout le jour comme une idole. A cette première entrevue qui ne dure que quelques minutes, le mari demande à sa femme son nom qu'il est censé ignorer, puis la permission de lever son voile en échange du cadeau qu'il lui offre : bijoux ou chèque.

C'est la première fois qu'ils se voient face à face. Le marié se retire ensuite à travers la foule des invitées qui ce jour-là ne se voilent pas devant lui. Il sème sa route de petites monnaies que l'on se dispute car elles portent bonheur. Il ne reverra plus sa femme jusqu'au soir.

C'était une jolie mariée, blanche aux longs yeux, celle dont j'admirais curieusement les atours, pendant qu'immobile et pâle, les yeux vagues, elle regardait sans la voir la foule de femme en robes de bal qui bruissait autour d'elle. Sa toilette très turque était en brocard blanc de Damas, semé de petits croissants et d'étoiles d'argent. Un diadème d'or clouté de diamants surmontait son petit front blanc, étroit et clos plein de mystère. Il en tombait par derrière un voile de mouseline de soie et de chaque côté une pluie de longs fils argentés.

Pendant toute la journée, la petite mariée demeura immobile, hiératique et raidie sous sa parure d'idole. Autour d'elle, défilaient sans arrêt invitées et curieuses, car la porte de la maison était ouverte, et, suivant la tradition, entrait qui voulait. Les pauvres *tcharchafs* de laine frippée frôlaient des robes parisiennes, et la mendiante pouvait s'asseoir près de la fille d'un haut fonctionnaire froufroutante de satin et de dentelles.

On passait librement d'une salle dans une autre. Le *selamlik* était converti en buffet. On y servit trois ou quatre fois à déjeuner à quarante ou cinquante dames. Dans le harem étaient exposés le trousseau et les cadeaux. La chambre où le mari rejoindrait sa femme le soir venu, était tendue de satin bleu et toute étincelante d'argent. Les miroirs, les candélabres, la garniture de toilette, tout était en argent. Des broderies d'argent s'étalaient sur les tentures et jusque

sur le peignoir que la mariée revêtirait le lendemain matin.

Une musique bizarre et grinçante d'instruments à cordes ne cessa pas un instant de se faire entendre. La *fête* dura jusqu'au coucher du soleil. Vers cinq heures, les invitées commencèrent à revêtir leurs feradgès ou leurs tcharchafs, et à enfouir sous les plis rigides de soies claires et douces, leurs belles, mais banales toilettes parisiennes, et la maison resta vide pour la prière des imams réunis au selamlik, et pour l'amour peut-être....

*
* *

Aux premières heures de sa vie de femme, une jeune fille turque passe par de bizarres impressions. J'ai tâché de me renseigner sur ces points délicats et j'y suis à peu près parvenue, les Musulmanes ignorant nos pudeurs et dédaignant nos réticences.

Les jeunes femmes turques n'entrent pas ignorantes dans la vie. Le harem est une école de réalité, et le turc une langue qui dans les mots brave l'honnêteté bien autrement que le latin. Mais plus cultivées que leurs devancières, celles-ci ont peut-être plus d'illusions, et certainement plus de raffinement et de délicatesse.

La vie des femmes de la génération précédente tournait autour de leurs intrigues. Elle n'avait d'autre but que l'asservissement des hommes par tous les moyens. La femme de harem est passée maîtresse dans la pratique des arts amoureux. Elle excelle surtout à endormir la conscience et à donner l'illusion de joies auxquelles elle reste étrangère. Car l'amour fut pour elle un moyen, non un but. C'est par quoi elle diffère de la jeune femme moderne.

L'âme de la Musulmane s'est éveillée au sentiment le jour où le sultan Abdul Medgid installa son harem au palais qui jette dans le Bosphore le reflet de ses colonnes et de ses dentelles de marbre. Derrière les écrans ajourés aux dessins capricieux et charmeurs qui les séparaient du monde, les captives de l'amour voyaient pour la première fois passer la vie. Des kiosques du vieux sérail, reculés parmi les roses, elles n'avaient durant des siècles aperçu que les profils des Iles et de la côte d'Asie, et les horizons tentateurs de la

Marmara. Les voiles des navires qui franchissaient la Pointe à leurs pieds n'avaient rien à répondre à leur curiosité. Et pour les retrancher plus complètement du monde et de la vie, la vieille muraille byzantine s'enroulait autour de leur enclos et les écrasait de ses tourelles massives.

Au palais de Dolma Bagtché, les pauvrettes ouvrirent les yeux tout grands. Elles virent passer en caïques des étrangères avec des hommes qui semblaient empressés à leur plaire. Elles entendirent par les soirs de clair de lune, des voix qui disaient très doucement des choses qu'elles ne comprenaient pas..... Des échos de chansons montèrent jusqu'à elles, et elles eurent la curiosité des langues et de la musique inconnues.

Et l'Europe d'abord pénétra au harem impérial avec les maîtresses de chant et de français, les romans et les journaux de modes. Au bout de quelque temps on s'aperçut de ses conquêtes : une nouvelle majesté, la Mode parisienne, régnait au palais. Le corset faisait son entrée triomphale dans le monde islamique et le Calife commandait à Paris des toilettes pour tout son harem.

Mais pour qu'en elles l'âme s'éveillât, il fallut que ces femmes joujoux fussent témoins des honneurs rendus par leur maître à une femme. La visite de l'impératrice Eugénie à Constantinople fut pour les Musulmanes cette révélation. L'impératrice leur apparut dans tout l'éclat d'une resplendissante beauté rehaussée par la pompe la plus magnifique dont jamais souveraine ait été entourée. Derrière les grillages du palais, les recluses virent le sultan leur maître, incliner devant elle sa majesté et sa puissance. Pour elle, le petit palais bijou de marbre construit à Béilerbey sur la côte d'Asie, et dont les captives du harem impérial distinguaient dans l'eau les arcades et les colonnes. Pour la beauté étrangère, les empressements du souverain et les caïques impériaux tout de roses et d'or, qui traînent dans leur sillage des flots de velours et de pourpre. En l'honneur de la blonde impératrice, les troupes ottomanes, réunies de tous les points de l'empire, avaient défilé devant un kiosque arabe construit pour un jour, et les sultanes recueillaient, émues et enfiévrées, les récits de cette journée où les gloires de l'Islam et ses

plus farouches soldats étaient passés en s'inclinant devant une femme européenne.........

L'impératrice des Français avait voulu voir le harem. Ce fut un grand jour à Dolma Bagtché, et un spectacle de féerie. Il y avait alors au palais du sultan une femme qui, plus tard, se déroba à la vie orientale, et, devenue chrétienne, publia quelques récits de ce temps-là. Leyla-Fatma hanum a raconté dans *Un drame à Constantinople*, l'impression profonde produite par l'apparition de l'impératrice Eugénie, et la fierté naïve des femmes turques à la vue de tels honneurs rendus à une créature de leur sexe.

Mais la Musulmane n'est pas combattive, et des années s'écoulèrent durant lesquelles elle continua à subir le mariage et le mari comme une nécessité, ne leur demandant rien de plus que la sécurité et la douceur de la vie. La curiosité et le désœuvrement entraînèrent parfois trop loin quelques imprudentes. Les autres ménageaient leurs forces et leurs intrigues, sans autre objectif qu'une existence plus large, et la souveraineté absolue du harem.

∴

Mais la jeune fille moderne a rêvé de l'amour. Sans doute elle est sans ignorance, mais elle n'est pas sans illusions. Elle a vécu pendant des années dans le monde idéal de ses pensées, et le mariage c'est le réveil...

Si quelquefois elle tente de lui associer l'amour, le mari se charge de détruire cette illusion suprême. Il est moins affiné qu'elle et inconscient d'ailleurs du chemin parcouru en silence par la femme d'aujourd'hui.

Quand, le soir de ses noces, il entre en conquérant dans la chambre où la jeune femme l'attend pour lui enlever son voile de mariée et dénouer les fils d'argent de son diadème, l'amour hésitant est peut-être à la porte. Mais le mot n'est pas prononcé qui le déciderait à en franchir le seuil, et trop souvent il s'enfuit.

Il se produit alors chez la jeune femme moderne, un phénomène psychologique très curieux de dédoublement d'être et de vie. Le harem et la contrainte ont développé chez elle,

avec le sens aigu de l'analyse, la puissance de l'imagination. La Musulmane turque se crée une atmosphère factice dans laquelle elle se réfugie et où elle oublie la réalité. Elle se console parfois des déboires du mariage par les déboires de l'amour, mais ce cas est plus rare parmi la jeunesse nouvelle, qui cherche dans l'amour autre chose que le plaisir d'une heure et les distractions d'une intrigue. La femme moderne sait que l'amour irrégulier d'un homme de son pays n'est pas pour la compenser des déceptions de son mariage : mari ou amant, le Turc reste Turc, fermé aux délicatesses et aux subtilités de sentiment que l'éducation a fait naître en elle. Son amour, en général idéal et pur, souvent profond et passionné jusqu'à la mort, elle le donne plutôt à un étranger, entrevu, frôlé parfois, avec qui elle lie une amitié lointaine.

Souvent elle se refuse à aller jusqu'au bout de l'amour pour garder son rêve intact. Elle vit donc sa vie près du mari à qui elle se prête indifférente, et le don de sa personne, avili par la tradition du mariage sans amour, lui semble sans importance au prix du don de son cœur. Une seule chose lui importe : l'être intime qui demeure inerte et inconscient, inatteignable, dans les bras qui la pressent. Sa pensée est ailleurs, et son rêve, et son désir. Et elle peut vivre ainsi des années, amicale et tranquille, une existence factice, pareille à un rêve, près d'un homme qui se fait l'illusion de la posséder, à qui elle donne des enfants rarement souhaités par elle, tandis que sa tendresse, son âme, sa passion s'en vont au loin, vers celui qui l'a devinée.

Hélia.

(à suivre).

La Renaissance de Paris [1]

Que Paris, depuis cent ans, expédie à la France ses révolutions, ses modes, ses préfets, ses livres, ses bons mots, ses programmes scolaires et ses refrains de café-concert, le fait est si avéré, qu'il serait puéril d'y insister comme d'y contredire.

Les adversaires de la malfaisante centralisation le déplorent et ils n'ont pas tort ; mais c'est de Paris qu'ils prêchent la province, et M. Maurice Barrès, par exemple, s'édite, si je ne me trompe, non sur les bords de la Moselle, mais sur ceux de la Seine. L'opinion parisienne sera toujours la première que l'historien consultera, lorsqu'il entendra éclairer sa religion, mais, chose peu croyable, ce qui manque peut-être le plus jusqu'ici à la librairie historique, par ailleurs démesurée, ce sont des volumes, qui nous initieraient à la vie de Paris sous ces régimes que la grande ville a successivement édifiés, adulés, raillés, combattus et renversés.

A dire la vérité, la tâche n'est point aisée. La vie de Paris est faite de mille incidents que nous tiendrions dès l'abord pour médiocrement historiques. Les plus caractéristiques ne se trouveraient peut-être à l'heure présente ni à la première ni même à la seconde page de nos gazettes, mais bien à la troisième et à la quatrième ; le Théâtre et la Bourse, le Palais et l'Église, la Rue et le Monde — voire le Demi-Monde — jouent en effet en cette chronique un rôle auquel ne saurait toujours prétendre le Palais Bourbon,

(1) L. de Lanzac de Laborie. *Paris sous Napoléon. Consulat provisoire et consulat à temps.* Plon, 1905.

produit d'importation, d'ailleurs, aux yeux des Parisiens.

Il faut, pour écrire cette chronique, être fort averti et, l'étant, savoir choisir. Pièces d'archives — et plus particulièrement celles de nos deux préfectures — articles de journaux séculaires, mémoires et correspondances, tout doit être mis à contribution, et peut-être est-il plus facile de raconter la bataillle de Marengo qu'une journée de Paris en l'an VIII de la République.

M. de Laborie inaugure par un premier volume une série qui, à en juger par ce début, promet d'être féconde en piquants épisodes et en utiles enseignements. Nul n'était plus autorisé que lui à entreprendre sur ce terrain. Cet aimable écrivain présente, depuis tantôt quinze ans, dans une de nos revues les plus appréciées, aux lecteurs que l'histoire intéresse, tout ce que la librairie historique a produit d'œuvres intéressantes sur les choses et les gens de la Révolution et de l'Empire, et Dieu sait que, de Marbot à Hyde de Neuville et de M. Frédéric Masson à M. Albert Vandal, de M. Aulard à M. Houssaye, le marché n'a point chômé de mémoires, correspondances, journaux, chroniques et études sur Napoléon et son temps ! M. de Laborie est venu lui-même apporter une forte contribution à ce concours : en 1894, il publiait, après un volume sur Monnier, un ouvrage sur *la Domination française en Belgique* de 1795 à 1814, qui nous initie fort agréablement à la vie, cette fois, d'une province sous le régime napoléonien : d'autre part il a eu le mérite de nous livrer, pour notre bonne fortune, ce *Mémorial de Norvins*, qui précisément est une des chroniques les plus piquantes de la vie de Paris, renaissant après la sanglante tourmente.

A cette source qu'il a ouverte aux historiens, M. de Laborie a lui-même puisé, mais c'est à mille autres qu'il a tour à tour demandé les éléments d'une étude qu'il a su rendre tout à la fois très consciencieuse et très agréable : *Paris sous Napoléon* nous fera connaître la vie de la capitale, des premiers jours du Consulat aux derniers de l'Empire. J'avoue ne point attendre sans impatience déjà les volumes promis : rien n'a été écrit — on ne le déplorera jamais assez — sur l'histoire intérieure de l'Empire : M. Albert Vandal commence à peine — on sait d'ailleurs avec quel succès — la

prodigieuse enquête que nécessite une pareille étude, et il en est encore à la veille de Marengo. Point de doute que les volumes de M. de Laborie ne fournissent à cette enquête d'excellents éléments. A feuilleter aux archives nationales les papiers de la police impériale pendant des journées qui m'ont toujours paru courtes, j'ai souvent regretté que Thiers ne les eût point connus. Ils lui auraient démontré que, durant dix-sept ans, la France ne se contenta point de célébrer officiellement ses victoires et d'enterrer stoïquement ses morts, qu'on y administra, qu'on y intrigua, qu'on y complota, qu'on y pensa, qu'on y écrivit, qu'on y commerça, qu'on y cultiva, qu'on s'y amusa, qu'on y joua, qu'on y leura, qu'on y rit, qu'on y pria et en un mot qu'on y vécut.

C'est à cette vie complexe que M. de Laborie va nous initier sur le théâtre où elle devait avoir tout naturellement son intensité la plus vive. Paris, première ville d'un Empire qui un jour compta parmi ses cités Amsterdam, Bruxelles, Hambourg, Laybach, Venise, Milan et Rome.

∴

Le volume qui nous est aujourd'hui livré n'est qu'un prologue à ce drame aux mille scènes : c'est Paris renaissant sous le bienfaisant consulat républicain que, suivant la très juste observation de l'historien, l'événement de 1802 transforma, beaucoup plus que celui de 1804, en pouvoir monarchique.

C'est la gloire du premier consul que, de quelque côté que l'historien tourne ses regards, il soit amené à constater dès 1800 une renaissance bienfaisante et consolante. M. Aulard, bien peu suspect, je pense, de tendresse pour Bonaparte, a, dans une page qui est une de ses meilleures, dit quelle part doit revenir au consul Bonaparte dans le gouvernement tout à la fois actif et sage, ferme et modérateur, qu'on vit s'établir en ce pays-ci le lendemain de Brumaire. Rien n'était plus à craindre qu'une tentative de réaction, à Paris surtout. Ce Paris, nous le connaissons, pour l'avoir vu, en des circonstances plus médiocres, passer d'une opinion extrême à une autre : il est généreux et étant généreux, il est fantasque, car sa

générosité se prononce toujours pour le vaincu d'hier, l'opprimé, le meurtri, même lorsque plus que personne la grande ville a contribué à sa disgrâce. Passionné et tumultueux, Paris s'enthousiasme, s'apitoye, se réjouit et se lamente toujours avec une tapageuse ardeur. Il a acclamé la Liberté sous le Despotisme, a fait ou failli faire la dictature sous la République, et, dans une seule année, en 1870-1871, montré toutes les extrêmes du patriotisme le plus admirable et de la plus effroyable aberration nationale. Par surcroît, lorsque Paris paraît partagé, c'est entre deux opinions radicales, et l'une d'elles l'emportant sur l'autre jette Paris dans la révolution ou dans la réaction. Paris brûle volontiers ce qu'il a adoré : Paris a acclamé la Ligue et Henri IV, la Fronde et Louis XIV en ses premières années, Mirabeau dont la grande trahison fut cependant criée, Danton dont il salua le supplice, Robespierre qu'il traîna aux gémonies ; peu d'années avant brumaire, Paris avait fait germinal et vendémiaire, l'émeute anarchiste et l'émeute royaliste ; et, depuis 1795, les muscadins de la réaction bâtonnaient en plein Palais-Royal l'odieux jacobin, quand l' « anarchiste » n'assommait pas la « jeunesse dorée ».

Il fallait éviter que le 18 brumaire ne donnât le signal d'une réaction, à Paris plus qu'ailleurs ; il fallait que se refroidît et s'assainît lentement cette cuve bouillonnante, où tant d'éléments impurs écumaient, écume blanche et écume rouge, a écrit M. A. Vandal, toujours heureux dans ses formules, chouans qu'abritaient les caches et tricoteuses de Theroigne, déclassés de toutes les sociétés et de tous les partis, aventuriers qui avaient flairé le sang et s'y étaient souvent vautrés. Jamais l'administration existante n'y fût arrivée. Ce « bureau central », chargé de la police, était, comme tout pouvoir collectif, impuissant. Des magistratures uniques devaient être plus efficaces. La police devait avoir la sienne ; la préfecture de police fut organisée. C'étaient là le signal et la garantie d'une première renaissance : celle de l'ordre public et de la sécurité. Il fallait que la pensée qui inspira l'institution fût heureuse, il fallait que l'institution elle-même fût, comme toutes celles du Consulat, marquée dès le début d'un singulier caractère de pérennité, pour qu'elle ait survécu jusqu'à nos jours sous

tous les régimes et incarnée par de si divers représentants. Le premier fut Dubois : ce ne fut pas le plus avisé ni le plus heureux. M. de Laborie discerne en ce bel homme — ses portraits font foi qu'il l'était — un administrateur jaloux, vaniteux, soupçonneux, mais du moins laborieux. Ce fut d'ailleurs le trait commun qui distingua cette légion d'administrateurs groupés, du haut ministre au modeste auditeur, autour de Bonaparte : ils furent tous des laborieux. Le *Labor improbus omnia vincit* devait être la devise de ce gouvernement : on y pardonnait tout hormis la négligence, et chacun devait s'occuper de son affaire et à tout moment. « Préfet des réverbères, des filles et des voleurs », suivant un mot de Real qui voulait être dédaigneux, Dubois sut, somme toute, éclairer, assainir et protéger la ville. C'était déjà beaucoup. Les lanternes tout d'abord avaient grand besoin de revenir à leur primitif emploi. On y avait pendu trop de *cidevant* : « Y verrez-vous plus clair ? » avait crié l'abbé Maury en 1791 à ceux qui l'y voulaient accrocher. Certes non, on n'y avait point vu plus clair, au contraire ; si bien que les cordes ayant porté les honnêtes gens en guise de lanternes, les braves voleurs en avaient profité pour se livrer à des exploits dont l'obscurité régnante était la meilleure complice. Les nouveaux riches, d'autre part, avaient gagné trop facilement leur argent pour n'être point portés à le dépenser en folles débauches ; un peuple de filles encombrait la capitale : telle était d'ailleurs la dissolution des mœurs qu'il était malaisé d'apercevoir où finissait le monde et où commençait ce qu'un célèbre écrivain devait un demi-siècle après dénommer le demi-monde. Des salons de Barras où, demi-nues, les reines du Directoire recommandaient à leurs amants du jour leurs amants de la veille, au Palais-Royal où grouillait la plus basse prostitution, que de nuances, mais au fond quelle immoralité pareille ! Bonaparte, grand amateur d'ordre, avisait à moraliser les salons, proscrivant les gazes transparentes, les maillots révélateurs et les décolletages outrageux : le préfet de police, cependant, nettoyait la rue. Fouché, homme de mœurs austères, n'entendait point raillerie à ce sujet. Le Palais-Royal fut épuré, un an avant le Tribunat. Et c'était peut-être noire ingratitude, s'il est vrai, ainsi qu'un document

le révèle, que le jeune lieutenant Bonaparte avait eu, à vingt ans, sous ces galeries célèbres, la révélation des délices illicites.

∴

Dubois débarrassant, à la lueur des réverbères, Paris de ses filles et de ses voleurs, l'ordre renaissait. L'autre préfecture, instituée simultanément — d'aucuns disaient dès cette époque : concurremment —, la préfecture de la Seine créait l'administration parisienne : si le chaos moral était grand, le chaos matériel en était l'image. Paris était en délabre : les hôtels de l'aristocratie étaient, ou abandonnés à leur dégradation, ou livrés à des occupants peu respectueux, qui hâtaient l'œuvre du temps : lorsque l'archevêque concordataire, Du Belloy, s'installera au Palais épiscopal, la cour en sera à ce point encombrée de détritus qu'on aura peine à s'y frayer une voie. Le luxe des enrichis lui-même était frelaté et comme provisoire : on ne bâtissait rien de solide et d'imposant. Les gouvernements révolutionnaires avaient comme campé dans Paris, et, jamais sûrs du lendemain, n'avaient rien édifié qui les rappelât à la postérité. L'Empire allait élever ses arcs de triomphe, ses temples, ses palais, commencer à transformer le Paris pittoresquement désordonné de l'ancien Régime devenu laidement chaotique sous la Révolution. La préfecture de la Seine allait être le siège du régime restaurateur. En attendant qu'il se livrât à la tâche multiple qui lui allait incomber, réorganisation de l'assistance et de l'enseignement à Paris, surveillance des services municipaux, collaboration à la levée de la conscription et de l'impôt, mise en activité des nouveaux chantiers, etc., le préfet Frochot, personnage modeste et capable, fondait son empire par l'organisation des douze mairies d'arrondissement et du Conseil général de la Seine. D'un conseil municipal il ne pouvait être question avant longtemps : le trop fameux conseil de la Commune en avait évidemment compromis l'institution. Le choix des maires disait la préoccupation de mettre l'homme qu'il fallait dans la place qu'il fallait : ce gouvernement issu de la Révolution, où Carnot et Fouché étaient

ministres et Cambacérès consul, installait un fils des grands parlementaires, d'Ormesson, à la mairie du IX[e], quartiers de l'île de Saint-Louis et de la Cité, et un duc de Charost à celle du X[e], faubourg Saint-Germain. Mais en réalité c'était la bourgeoisie la plus respectable, notaires, banquiers, avocats, qui reprenait possession de la cité, et cela changeait des administrateurs de la Commune et du Bureau central. Paris se désencanaillait

⁂

On s'était amusé sous le Directoire ; des salons s'étaient rouverts ; mais les uns, ceux des nouveaux riches, avaient fait figure de mauvais lieux, et la débauche un peu brutale y avait remplacé la jolie galanterie d'antan : les autres, tenus par quelques nobles dames rentrées ou simplement reparues, — après de terribles aléas — avaient donné à ceux qui les fréquentaient, toujours menacés de proscriptions, des plaisirs furtifs, inquiets et fugitifs. La sécurité renaissant, le plaisir prenait une allure plus franche, moins fiévreuse et plus délicate.

Le débraillé passait de mode : en vain un journaliste qui rachetait par ses déclamations démagogiques ses relations cordiales et fructueuses avec le ministère de la police — l'espèce n'en est pas perdue — s'indignait-il que, jusque dans les administrations, on *monsieurisât* couramment. De fait, le « citoyen » sombrait : depuis longtemps déjà, on avait remplacé le « citoyenne » par les vieilles appellations : Madame, Mademoiselle. Ce n'avait pas été sans peine ni timidité. Qu'on songe qu'aux beaux temps de l'an II, un lapsus sur ce point pouvait mener à l'échafaud. On invoqua des prétextes : comment avec cet uniforme terme de citoyenne, distinguer une dame d'une demoiselle ? Pauvre raison et hypocrite ; la vérité était que le civisme disparaissait dans les mots, parce que la civilité rentrait dans les esprits.

Les distractions d'ancien régime, cependant, reparaissaient : le Carnaval avec ses bals de l'Opéra, la Mi-Carême que, bien entendu, on ne rebaptisait point de ce nom encore jugé compromettant, la promenade de Longchamps durant la semaine ci-devant sainte. Chez Talleyrand, on revoyait des revenants, et c'était étrange spectacle que la rencontre des deux socié-

tés : mais déjà, sur ce terrain mondain, la fusion se faisait au profit des « marquis de Versailles » : devant certaines façons de saluer et d'offrir la main, des conseillers d'État, hier proconsuls, qui vous auraient, cinq ans auparavant, expédié ces gaillards à la lunette, se sentaient vraiment inférieurs, et de rudes soldats, vainqueurs d'Italie ou d'Allemagne, s'enrageaient à se sentir pour la première fois vaincus. Seul, Bonaparte paraissait à l'aise : il était l'homme de toutes les circonstances : aussi bien, Charles de Buonaparte se fût rengorgé à coup sûr : on était *né !* Un salon moins officiel que celui de Talleyrand, celui de Mme de Montesson s'ouvrait aussi aux deux mondes, aux deux faubourgs comme dira Mme de Rémusat, je crois : le faubourg Saint-Germain et le faubourg Saint-Honoré.

Le troisième faubourg, le faubourg Saint-Antoine s'amusait lui aussi. Le vieux fond militaire remontait et les artisans maintenant couraient aux revues, aux parades, aux défilés de troupes. On était rassasié jusqu'à l'écœurement des fêtes civiques : chacun y avait vu, suivant le plaisant témoignage de Malte Brun, « brûler six trônes de paille, douze sceptres de bois et vingt ou trente couronnes de papier »... On y avait parfois vu un garçon artificier arroser d'huile volatile « les figures du Despotisme et du Fanatisme qui, mouillées par la pluie, bravaient le feu céleste de la Liberté. » On avait contemplé des montagnes symboliques, des autels de la patrie, des temples de la liberté en carton, et on commençait à trouver que ces décors étaient bons pour l'Opéra et détestables au Champ de Mars. Les arbres de la liberté se dégradaient, leurs rubans pourrissaient. Qui pis est, on y portait sans trembler une main sacrilège. « Certaine nuit du printemps de 1800, un citoyen, de garde auprès du pont au Change, se permettait, *pendant qu'il était en faction*, de casser l'arbre de la liberté et d'en apporter les débris au poste, en disant à ses camarades : « Voilà un fagot. » Oh Raison ! Oh Liberté ! Oh déesses tutélaires. Oh ! Chaumette ! Oh ! Robespierre ! Oh ! Fabre d'Églantine ! O La Révellière Lépeaux ! pontifes de dix cultes civiques, voilez-vous la face ou félicitez-vous d'être morts ! Un fagot ! grands dieux. Et il ne fallut point d'huile volatile pour que flambât cette reli-

que des temps héroïques. Jamais feu ne fut plus symbolique cependant. Il ne faut point mettre la liberté dans les arbres, il faut l'implanter dans les cœurs, et ni Robespierre ni Hébert ni même La Revellière n'en avaient pris le moyen.

Paris riait maintenant de la mascarade révolutionnaire. Les blanchisseuses, celles du moins qui n'étaient point en passe de devenir maréchales et duchesses, retrouvaient du linge fin en leurs paniers, et Mme la générale Lefebvre, si sa grandeur ne l'eût attachée aux salons, eût pu saluer la renaissance du linge dans la renaissance du luxe. Paris se décrassait.

∴

Paris s'allait-il convertir? Parmi tant de renaissances, les églises allaient-elles rester vides ou délabrées? Le vieux culte allait-il prendre un nouvel essor, avant même d'y être incité par le gouvernement? De fait, les religions rivales se mouraient, sans avoir fourni une bien glorieuse existence. Le culte décadaire avait été un succédané médiocre et terriblement ennuyeux des fêtes civiques de l'an II. Au moins pouvait-on après les fêtes de Brutus et de la Raison, s'aller délasser des berquinades, en courant voir tomber quelques têtes sur la place de la Révolution. Mais être réduit à aller, tous les décadis, entendre, dans les temples, la lecture des lois et les commentaires qu'elles inspiraient à des orateurs pontifes, pauvre distraction et médiocre religion. Et cependant un directeur, François (de Neufchâteau) avait tenu à bénir lui-même quelques unions; cet homme, connu pour la dissolution de ses mœurs, avait gravement disserté sur les devoirs qu'un mariage civiquement contracté imposait aux époux, et il était avéré qu'officiellement Saint-Philippe du Roule était le temple de la Concorde, Saint-Sulpice le temple de la Victoire, Notre-Dame le temple de l'Être suprême et Saint-Roch le temple du Génie à cause du tombeau de Corneille et — croyez-en un rapport officiel et ne riez point — à cause de la sépulture de Mme Deshoulières.

Ces temples n'étaient point complètement laïcisés: on en laissait à certaines heures la jouissance aux théophilanthropes, aux catholiques constitutionnels, aux catholiques papistes.

La théophilanthropie sombrait sous le ridicule: beaucoup de ses tenants étaient d'honnêtes gens bourrés d'illusions, et, à lire la liste de ses membres, on constate à quelles inepties la passion anti-catholique peut entraîner certains hommes d'esprit. Enrubannés de rose et d'azur, les pontifes avaient officié dans les temples, mais, avec leur poignée de fidèles, ils s'y étaient perdus: imaginons l'armée du Salut dans Saint-Pierre de Rome. La protection de La Révellière avait fait leur force; il était tombé: on s'était alors — malheur aux vaincus! — aperçu qu'il était bossu, et le poids de cette bosse, en ce pays qui aime rire, pesait lourdement sur l'Église à peine née. La théophilanthropie répudiait bien La Révellière et sa bosse, saluait le premier Consul, se faisait petite, d'arrogante qu'elle avait été. Un arrêté lui retira les églises: son existence tout artificielle prit fin.

Des fidèles catholiques, cependant, se réunissaient: mais deux confessions les sollicitaient. Deux prélats se tenaient pour successeurs de Saint-Denis, Juigné, émigré qui régnait et ne gouvernait point, car un conseil où l'abbé Émery jouait le grand rôle dirigeait les orthodoxes et Royer évêque constitutionnel, élu après le misérable Gobel dont le souvenir n'était point, à la vérité, une recommandation. Les deux groupes s'excommuniaient, l'un au nom de la religion traditionnelle, l'autre au nom de la patrie et de la constitution. Mais de deux prêtres, celui qui parle au nom de la religion garde l'avantage — il faut en prendre son parti —, et lentement les offices de l'Église constitutionnelle se dépeuplaient, tandis que la sage et pieuse influence d'Émery ouvrait tous les jours les portes du bercail à des centaines de brebis égarées. Les jureurs tenaient Notre-Dame : les catholiques insermentés firent de Saint-Roch leur cathédrale. Fouché favorisait les premiers : ces querelles intéressaient son âme de prêtre manqué ; Dubois qui, en politique, était réacteur restait, en matière religieuse, un préfet de police fort rébarbatif. La surveillance du culte catholique était fort stricte: les idées religieuses étaient battues en brèche par la *Décade philosophique*, les prêtres grossièrement insultés par le *Journal des Hommes libres*: or la *Décade* était l'organe de l'Institut, alors tout entier philosophe et presque agressivement, et les *Hom-*

mes libres ne l'étaient guère aux yeux de Fouché qui leur faisait, grâce aux fonds de la police, une servitude dorée. Ces attaches officielles donnaient aux attaques perfides ou violentes des deux périodiques une importance inquiétante: aussi bien, les circulaires de Fouché, le Concordat déjà prévu, négocié, conclu même, étaient par leur rigueur conformes aux articles de ses reptiles.

Le Concordat cependant donnait une consécration officielle à un fait : l'Église catholique orthodoxe renaissait de ses ruines. Un archevêque était nommé qui n'était ni Juigné ni Royer, mais le vieux prélat du Belloy, nonagénaire alerte qui ne s'étant, disait-il, jamais fait ni saigner, ni purger, dut avaler par ordre cette pilule un peu grosse ; il n'en mourut, cependant, que six ans après, à quatre-vingt dix-neuf ans. Ce fut ce patriarche, né sous Louis XIV qui, le 11 avril 1802, vint reprendre possession de Notre-Dame : Royer en livra les clefs sans mot dire : la nef et le chœur furent trouvés délabrés et dénudés : les autels de la Raison et de l'Être Suprême, les gazons des théophilanthropes, les messes « schismatiques », tout était oublié, mais tout avait laissé des traces : les chapelles latérales étaient dévastées : sur les cloisons de bois dont on les obstrua, on jeta des tapisseries. Le 18 avril, la célèbre cérémonie du *Te Deum*, qui souleva dans les rangs des soldats de la Révolution ces murmures, que n'étouffa point toujours la crainte du maître, parut le signal d'une résurrection magnifique. Le gouvernement en corps vint, sous les voûtes gothiques, assister au *Te Deum*. On y vit Joséphine — jadis reine des fêtes du Luxembourg — pieusement agenouillée, et l'on croyait rêver, lorsqu'on se rappelait des événements si proches, à voir, devant son prie-Dieu, le citoyen Fouché, flegmatique et presque souriant, l'ex-proconsul, l'ex-missionaire du culte de la Raison, associé, dans son uniforme de ministre, à la renaissance du culte catholique.

Le peuple ne s'étonnait de rien, mais était ému. Il n'était pas religieux très foncièrement, mais ces gens, qui avaient fait la plus grande révolution qui se fût vu, étaient extrêmement traditionalistes. Le matin de la cérémonie, le bourdon de Notre-Dame avait, pour la première fois depuis onze ans

— onze siècles ! — épandu sur la cité son avalanche de notes solennelles. Accourus sur le pas de leurs portes, les boutiquiers, les ouvriers écoutaient les larmes aux yeux. Un vitrier de l'île Saint-Louis traduisit le sentiment de tous, en s'écriant: « Ah! j'entends le bourdon de Notre-Dame: j'aime mieux ça que le canon d'alarme ! » Ce n'était point tant la renaissance d'un culte, que la renaissance d'une ville entière que saluait cet artisan.

Au son de ce bourdon, tous les vieux souvenirs se levaient. Et, cependant, lentement, à travers la foule enthousiaste, un carrosse attelé de huit chevaux — le nombre que la vieille étiquette réservait au seul souverain — traînait vers la cathédrale le jeune consul rayonnant. On était plus près déjà du sacre que de brumaire.

Louis Madelin.

Les dîners de la comtesse Bréjan

(*suite*).

DEUXIEME DINER

L'honneur.

C'était le dîner du Faubourg. Mme Bréjan n'attachait point à ce dîner un intérêt particulier. Elle le savait d'avance prétentieux et vide. Et c'était en les mélangeant à la roture qu'elle conservait ses aristocratiques relations. Un ou deux de ses grands seigneurs, habilement confondus dans la foule des gens d'esprit, suffisaient à lui conserver ses entrées dans les salons de la rue Saint-Dominique où pouvait éclore, un jour, le phénomène dont elle aurait ainsi la primeur à sa table. Mme Bréjan pensait à tout et savait faire les sacrifices nécessaires à sa gloire.

La même prévoyance la poussait à réunir une fois par an, en bloc, son Faubourg. Invité séparément, chaque titré pouvait se croire privilégié et pouvait s'inquiéter, dès lors, de s'aventurer dans un monde inférieur au sien. A les mettre en présence les uns des autres, Mme Bréjan gagnait de les rendre complices, de leur donner, par là, du cœur. Chacun s'encanaillait, mais chacun avait la garantie de son voisin qui en faisait autant.

Mme Bréjan avait très judicieusement choisi son Faubourg. Restreint au nécessaire, il n'était pas envahissant et comptait néanmoins l'essentiel. Les Attichy, duc, marquis et mar-

quise. Le marquis de Pontour. Les Lauzeron et leur inséparable Palesnes. Mme de Langeois et la duchesse de Begmelle. C'est-à-dire le dessus du panier, la plus authentique et vieille noblesse française, qui avait le droit d'entrer partout et d'inviter tout le monde, même M. le duc d'Orléans. Que se levât, rue Monsieur ou rue Barbet-de-Jouy, un astre imprévu, soldat heureux, orateur, poète ou héros d'amour, Mme Bréjan était sûre, d'avance, de se le faire présenter dans les quarante-huit heures.

Aucun de ces amis hautains de Mme Bréjan ne se trompait sur les intentions de celle-ci. Mais aucun ne se refusait à un marché loyal où il trouvait son compte. Mme Bréjan, par ses relations politiques et littéraires, facilitait bien des démarches où un noble seigneur n'aurait osé se commettre. Sursis, lors des périodes d'instruction militaire, obtenus par Raimon ; subventions aux communes, pour la réparation de l'église, accordées par Surget lors de ses passages au ministère ; fils et neveux placés dans les ambassades ; comptes rendus de fêtes ou de chasses dans les journaux ; toutes les menues faveurs dont un gouvernement dispose et que le journaliste dispense généreusement, passaient par l'entremise de Mme Bréjan sans que le Faubourg s'astreignît à des remerciements directs et compromettants. Ainsi s'établissait un doux échange de bons offices dont Mme Bréjan semblait porter toute la charge, mais qui, en réalité, laissaient à celle-ci un appréciable bénéfice, puisqu'elle pouvait dire avec une orgueilleuse négligence : « La duchesse de Begmelle, qui dînait hier chez moi... » Ces simples mots lui donnaient du lustre et accroissaient son prestige.

Mme Bréjan avait donc réuni son Faubourg. Elle ne lui avait adjoint que deux rotures. Mais si bien choisies ! Henri Raimon pour les faveurs, Philippe Fustan pour la vanité académique. Seul le marquis de Pontour manquait. Il s'était fait excuser au dernier moment.

— Le marquis de Pontour est grippé, dit Mme Bréjan.

— Je crains, dit le duc d'Attichy, que Pontour ne file un mauvais coton. A son âge, la moindre indisposition peut devenir sérieuse.

— Est-il si âgé ?

— Il est de mil-huit-cent-vingt-sept.

— Ce n'est point encore l'extrême vieillesse, dit le comte de Palesnes, ancien cent-gardes, resté vert malgré Mme de Lauzeron et tant d'inconnues.

— Pontour est solide.

— Il n'en a pas moins sauté sur les genoux de la duchesse de Berry.

— Il semble, intervint la marquise d'Attichy qui avait de l'esprit et savait rendre à peu près supportables ces conversations aristocratiques qui se traînaient de catarrhes en éphémérides, il semble qu'à entendre énoncer ces millésimes, nous entendions parler des temps les plus reculés. Nous n'avons pas plus de difficulté à évoquer saint Louis que Charles X. Et pourtant nous rencontrons encore des hommes qui ont connu Madame Récamier!

— Soyons-leur reconnaissants, dit Raimon, heureux de maintenir à un niveau convenable la conversation. Par eux nous pouvons mesurer le temps, dans sa longueur comme dans sa brièveté. Grâce à eux nous sentons la réalité des époques engouffrées dans l'abîme de la mort, grâce à eux nous percevons plus facilement les siècles engloutis puisqu'une vie, qui frôle la nôtre, y plonge encore.

— Qu'importe ! dit le comte de Palesnes. Les individus ne comptent pas ; la race seule signifie.

— Vous avez raison, mon cher Palesnes, dit le duc d'Attichy. Et c'est ce qui donne toute son importance sociale à la noblesse.

— La noblesse, socialement, dit Raimon, n'existe plus. Elle se confond avec la bourgeoisie, dont elle épouse les filles, d'ailleurs. Quant au nom, dont elle est si fière, puisqu'elle ne peut plus l'être d'un titre qui ne représente aucune réalité et n'a plus aucun sens, surtout depuis qu'on l'achète, quant au nom, il n'est rien de plus que la preuve d'un fait universel. On est toujours le fils de quelqu'un.

— Vous oubliez, dit M. de Lauzeron, que le culte du nom a, du moins, fait naître en l'âme des hommes, le plus beau sentiment dont elle fleurisse : l'honneur.

Raimon répondit :

— Vous avez dû connaître le marquis d'Espouville qui vient de mourir ?

— Il avait quatre-vingt-quatorze ans et il est mort d'accident. Il n'y a rien de tel que les vieilles races...

— Pas si vieilles, dit Raimon. Les mariages avec les fils de financiers et de marchands viennent, tout dernièrement, de les rajeunir. Et, en ce moment, l'Amérique...

Le Faubourg avait trop besoin de Raimon pour le contredire avec insistance. Le duc se contenta de sourire et répliqua :

— Et que vouliez-vous dire d'Espouville ?

— Je voulais vous demander si vous connaissiez l'histoire de son mariage.

— Je la connais, certes. Mais je croyais bien être le seul à m'en souvenir !

— Raimon est le diable en personne, dit Mme Bréjan.

— Vous conviendrez avec moi, dit le duc, que si ce mariage fut stupide, il fut touchant.

— L'un ne va guère sans l'autre, en ce monde. Les beaux sentiments sont toujours ridicules. A tel point que, pour ce pauvre marquis d'Espouville, qui fut si ridicule, nous nous demandons encore s'il fut naïf ou roué.

— Je penche pour naïf, dit le duc, qui aimait mieux qu'on fût bête que méchant, comme étant plus facile.

— Mesdames, jugez-en, répondit Raimon. Et il raconta le mariage du marquis d'Espouville :

— L'histoire se passe à la Cour de Louis-Philippe, aux alentours de 1840. Espouville, après avoir été page sous Louis XVIII, écuyer de Charles X, occupe à la cour du roi-bourgeois un poste de confiance et très envié; mi-secrétaire mi-chambellan, Espouville possède toute la confiance des souverains. Il la possède d'autant plus qu'il mène une vie irréprochable et que, le meilleur ami des jeunes princes, sa conduite est à ceux-ci une leçon quotidienne, de même que ses discours peuvent être pour eux un utile frein. Car si la cour de Louis-Philippe est aussi sévèrement que simplement tenue, si Marie-Amélie veille diligemment à la décence de sa maison, il y a, dans celle-ci, trop de jeunes gens pétulants et hardis pour que la continence et la réserve en demeurent

l'ornement exclusif. Il n'en est point certes, aux Tuileries, du temps de Louis-Philippe, comme à White-Hall au temps de Jacques II. Le chevalier de Grammont se serait, à Paris, morfondu. Tout de même, autour de Ferdinand, duc d'Orléans et de ses frères, s'est créée une petite cour rieuse et badine, et dont, parfois, les échos des couloirs reçoivent les confidences amoureuses, la nuit, là-bas, vers la Seine, où logent les demoiselles d'honneur. Un jeune officier de service, ou autre courtisan, se trouve toujours coupable de la débauche et répare le crime commis par lui ou plus vraisemblablement par le prince. Car Marie-Amélie tient à ce qu'on épouse. Et ses fils ne pouvant épouser eux-mêmes, elle délègue leurs pouvoirs à cet effet, au nom de l'obéissance. Un avancement ou une fonction nouvelle rendent d'ailleurs ces mariages faciles à conclure.

— La République a continué les mœurs de la monarchie, dit M. de Lauzeron.

— Ce sont là, dit Raimon, mœurs sociales bien plus que politiques. Monarchie ou République c'est toujours la bourgeoisie qui gouverne.

— Si c'est l'un de ces mariages-là que fit le marquis d'Espouville, dit Mme Bréjan, fut-il si coupable ?

— Espouville, madame, réussit à extraire l'essence même de ces mariages et à en réaliser un qui les réunissait tous. Imaginez-vous l'adjudant épousant la cantinière ? C'est à peu près ce que fit Espouville. Vous devinez la surprise de la cour lorsqu'un beau matin on apprit qu'Espouville aimait Madame de Chartranal et voulait l'épouser. Non seulement Madame de Chartranal a dix ans de plus qu'Espouville, mais encore elle est sans fortune, sans alliances et peu considérée. Oh ! sans doute, la cour la ménage et le roi lui sourit toujours. Mais si on la salue très bas, c'est à cause des faveurs qu'elle peut faire obtenir et non point par estime personnelle. On ne peut rien refuser à une jolie femme qui ne refuse jamais rien à personne. Madame de Chartranal, crainte et adulée, reste loin des cœurs. C'est que son rôle à la cour est assez particulier. Elle a rempli autrefois, auprès de Ferdinand, l'emploi que tint auprès de Louis XIV la comtesse de Soissons. Et elle s'est acquittée de cette éduca-

tion avec tant de mesure et de tact qu'on l'a gardée aux Tuileries, pour les autres princes. Elle y est restée et aujourd'hui que les princes marchent tout seuls, elle s'y impose par les services rendus et par des obligeances quotidiennes. Elle déniaise et fait les intérims. Mais qui donc aurait jamais l'idée d'épouser Madame de Chartranal ? Assurément personne. Cela est si inutile ! Et voici pourtant que le brillant marquis d'Espouville annonce à tout venant sa résolution. On essaye de l'y faire renoncer, de le convaincre de sa folie. Il y persiste. On en réfère au roi :

— Lorsque le prince de Léon, dit Louis-Philippe, voulut épouser la comédienne Florence, le roi fit enfermer celle-ci dans un couvent. Je répugne à ces moyens expéditifs, que les temps, d'ailleurs, rendent moins aisés. Je parlerai à mes fils.

Le roi ayant parlé à ses fils, ceux-ci vont trouver Espouville tour à tour :

— Ignorez-vous, dit Ferdinand, que mon frère Montpensier ?...

— Calomnie ! répond Espouville.

— Savez-vous que Ferdinand ?... dit Montpensier.

— Mensonge ! s'écrie Espouville.

— Moi-même ! dit le rude Nemours.

— Quel honneur ! réplique Espouville qui a de l'esprit.

Rien n'y fait. Espouville déclare qu'il épousera Madame de Chartranal, dût-il abandonner gloire, avenir, fortune et la cour, et vivre dans ses terres. Madame de Chartranal, un peu lasse, restait sincèrement ahurie au milieu de ces intrigues dont elle était l'enjeu. Elle n'avait pas désiré cette union. Elle s'y soumettait comme au reste, avec un peu plus de joie pourtant, entrevoyant le repos. Tout conspirait à la réussite du projet d'Espouville. Les fils du roi supplient alors leur père d'intervenir directement. C'est la seule ressource qui reste. Louis-Philippe n'aime pas beaucoup compromettre son prestige en ces affaires. D'autre part, la débonnaireté de son caractère l'autorise à se montrer bienveillant et tendre. Seule, Madame de Chartranal le gêne un peu. L'estime qu'il professe pour les soins utiles de cette dame, ne peut subsister qu'à la condition de n'être jamais proclamée. Le roi ne peut

sourire à Madame de Chartranal qu'en étant sa dupe. Il est obligé, s'il sait, à la plus noire ingratitude. Mais enfin, il aime Espouville. Il se décide. Il appelle le marquis et le chapitre. Il évite d'abord de parler de Madame de Chartranal. Il s'en tient aux grands arguments, un peu usés mais encore puissants sur ses lèvres royales, de devoir, de race, d'honneur. Ça ne veut rien dire, mais dans la bouche d'un Bourbon, cela fait de l'effet. Espouville, pourtant, reste insensible et supplie le roi de lui donner ou permission ou congé. Peu à peu le roi s'échauffe, s'exaspère de la résistance et, se levant, les yeux hors de la tête, il se plante devant Espouville et lui crie dans la figure :

— Enfin! Enfin! Me croirez-vous, moi, votre roi, lorsque je vous dirai qu'elle a un enfant de moi!

Espouville à ces mots tomba aux genoux du roi et répondit :

— J'aurai donc l'honneur de lui donner mon nom !

— Sublime dévouement! dit M. de Lauzeron qui eût volontiers assis Palesnes sur un trône.

— Zèle exagéré, simplement, répliqua Raimon. Espouville en fut le mauvais marchand.

— Le roi dota Madame de Chartranal? demanda Mme Bréjan.

— A moins qu'il ne constituât un patrimoine à l'enfant. Mais il chassa Espouville qui emmena sa femme dans sa terre, d'où ils ne revinrent jamais. On dit qu'ils allaient reparaître, appelés par Napoléon III, lorsque la marquise mourut brusquement.

— Et le fils du roi?

— Il fut tué à Magenta.

TROISIÈME DINER

Un divorce.

Mme Bréjan évitait, autant que les exigences mondaines le lui permettaient, de recevoir à sa table les femmes divorcées. Cette exclusion n'avait rien de systématique. Elle ne correspondait à aucun raisonnement enchaîné ni bien déduit. Ce

n'était point, non plus, par scrupule confessionnel. Mme Bréjan accomplissait tous les devoirs religieux compatibles avec sa situation et dont les principaux étaient d'entretenir d'amicales relations avec un prélat romain qui lui envoyait des olives grosses comme des noix pour sa table printanière, de subventionnerune œuvre charitable dirigée par des religieuses et de donner aux petites sœurs des pauvres les reliefs de sa table. Moyennant quoi elle était fort bien notée à l'archevêché où l'on appréciait sa correction et où on encourageait le noble Faubourg à fréquenter chez elle. Mme Bréjan n'avait aucune horreur instinctive du divorce et elle tolérait, autour d'elle, trop d'amants pour se froisser de l'abandon d'un mari. Mme Bréjan n'aimait pas les divorcées par prudence et par imitation aristocratique. Principalement par prudence. Recevoir une divorcée, c'était choisir, prendre parti. Or un salon n'a pas plus à prendre parti que la place de la Concorde un jour de manifestation publique. Qui pouvait répondre que, dans quelques années, il n'eût pas mieux valu recevoir le conjoint ? La gloire a des caprices. Tel mari maudit peut devenir célèbre et, dès lors, avoir raison. Mme Bréjan tenait toujours pour le manche. Enfin une femme divorcée, même s'il est manifeste que son mari fut le sacripant, reste toujours mystérieuse et gênante. Alors même que la si belle et pure impartialité, puisqu'elle est à base d'indifférence et d'égoïsme, mondaine et salonnière vous pousse à condamner l'homme tout puisssant et non la faible femme, malgré cela on ne peut se défendre de se demander si l'épouse n'a pas eu quelques torts. La recevoir c'est s'interdire de rechercher ces torts et l'on sait de reste que le monde, avant de juger, aime à être renseigné. Dès lors, une femme divorcée devient un sujet d'inquiétude. Peut-être a-t-elle une infirmité ou des vices. Peut-être, rejetée à la rue, désire-t-elle reconquérir un rang. Si on était sûr qu'elle ne rechercherait que du plaisir, l'inconvénient ne serait pas grand à la recevoir. Mais les femmes qui ont été mariées semblent toutes n'avoir rien retiré d'autre du mariage, que le besoin de convoler. Elles ne savent plus aimer qu'avec la permission du maire. Il semble qu'on leur fait injure en les invitant à se distraire

pendant un an ou deux, ou une heure. Mme Bréjan craignait les mariages faits chez elle. Il y a du pour, mais combien de contre ! C'est touchant, c'est absorbant, c'est coquet et c'est discret. Et ce serait parfait si on pouvait répondre de l'avenir. Un mariage manqué fait plus de tort que dix mariages réussis ne font de bien. Les femmes divorcées, pour être admises chez Mme Bréjan, devaient avoir prouvé, par maintes années de flirts sans tentatives matrimoniales, leur résolution de viduité. Et il suffisait à Mme Bréjan de regarder la petite Souliac, aimable et souvent aimée, pour se confirmer dans sa réserve.

Par contre, les divorces apportaient un contingent très apprécié à la conversation. Il ne se passait guère de dîner sans que la rupture d'un mariage ne fût servie en guise de sorbet. Raimon, surtout, savait l'art de l'offrir à propos et de répandre, par quelque récit piquant, une franche gaîté, si ce n'est une haute indulgence. Justement, cet hiver-là, Paris ne parlait que du divorce du comte Pierre de Lassic qui avait épousé quelques années auparavant, deux ou trois au plus, la fille du banquier Dumas-Legrand. Ce mariage, si disproportionné quant à la fortune, avait fait, en son temps, beaucoup jaser. Puis ce ménage était entré dans le courant parisien, y conduisant sa barque avec adresse. On trouva, en somme, avantageux que le comte de Lassic fût à même de porter son nom avec éclat et comme personne ne doutait de la solvabilité de M. Dumas-Legrand, personne ne cherchait à s'informer si celui-ci s'était montré aussi généreux qu'il le devait, étant donné l'honneur qui lui était fait.

Aussi fut-on, non point étonné, car rien n'étonne plus, mais émoustillé lorsqu'on apprit le divorce du noble comte. M. de Lassic n'avait pas le sou. Pour qu'il se précipitât à nouveau dans la misère, il y fallait des motifs bien graves. Et comme personne n'avait la naïveté de croire que M. de Lassic se fût montré tout à coup rigoureux et digne, on cherchait dans des cataclysmes financiers, que la prospérité de la banque Dumas-Legrand démentait aussitôt, ou dans des détails intimes qui faisaient rougir les dames, les raisons d'une inexplicable séparation.

Mme René Floch, née Thérèse Grignon, dévoila alors toute sa candeur.

— Et si ces époux s'étaient quittés tout simplement parce qu'ils ne s'aimaient pas ?

Un sourire de pitié se dessina sur toutes les lèvres, sourire que Raimon traduisit tout de suite en louange.

— Ah ! mon cher Floch, que de remerciements vous devez à votre maître François Grignon, pour ce qu'il a formé une âme aussi pure que celle de Madame René Floch !

Les conjectures s'accumulaient. Attentive, Mme Bréjan regardait depuis un instant le marquis de Fougerec qui ne disait rien, mais pinçait les lèvres à la manière de ceux qui en savent long et grillent d'envie de parler.

Lorsque chacun eut formulé son hypothèse, soit pour paraître ingénieux, soit pour se poser en renseigné, Mme Bréjan interpella le marquis.

— Vous devez connaître M. de Lassic, cher marquis ?

— Il est de mon monde, madame.

— Et vous ne savez rien ?

Le marquis, alors, redressa sa taille un peu courbée, ajusta son monocle et répondit simplement, dans un silence angoissé :

— Je sais tout.

Ce fut un soulagement général. Une mouche bourdonna dans le silence auguste et frémissant. Et le marquis parla :

— Ce Dumas-Legrand est un forban et Lassic a bien fait de lui rendre sa fille. Car, croyez bien que Lassic s'est conduit en galant homme. Si la fortune de Dumas-Legrand poussa Lassic à rechercher la fille de celui-ci, les charmes de cette jeune personne l'eurent bientôt conquis et, avant même d'avoir épousé, il était déjà éperdument amoureux.

Un sourire encore passa ; la bienséance pourtant le retint à fleur de lèvres.

— Lassic, vous le savez, était pauvre, très pauvre. Il ne jouissait que des maigres revenus d'une petite terre où continuait à s'effriter le vieux donjon bâti, en 1546, par son ancêtre le connétable. Cette union était donc deux fois honorable, puisqu'elle permettait au dernier des Lassic de reprendre son rang, en même temps qu'elle couronnait une ardeur très vive

et, je le répète, très désintéressée. Les accords furent bien vite conclus. M. Dumas-Legrand constituait à sa fille une dot de cinq millions. Mais comme il n'aurait pu verser cette somme qu'en la retirant des affaires où elle était engagée, il fut stipulé qu'il n'en servirait que les intérêts, à cinq pour cent. Lassic n'y vit point malice et il accepta. Il accepta d'autant plus que son futur beau-père payait ses dettes, cent mille francs environ.

— Dettes de pauvre homme ! dit Raimon.

— Avec trois cents hectares de terre en Gironde, allez donc trouver à emprunter plus de cent mille francs ! répliqua avec hauteur le marquis de Fougerec. Les jeunes gens, d'ailleurs, avaient juré d'être raisonnables et lorsqu'on avait, par exemple, discuté le budget, M. Dumas-Legrand avait répondu sur le chapitre toilette :

— Ma fille ne dépense pas six mille francs par an chez sa couturière.

A quoi M[lle] Jeanne répliqua :

— Et nous pourrons réduire cette somme, puisque je serai toujours en robe de chambre.

La comtesse de Lassic, en effet, manifesta tout de suite une grande prédilection pour les robes de chambre. Seulement ces vêtements d'intérieur étaient si beaux, garnis des plus fines dentelles, que des brocarts eussent été moins dispendieux. La nerveuse et troublante jeune fille qu'était Jeanne se transforma, aussitôt mariée, en une fougueuse et non moins coquette jeune femme. Lassic ne put bientôt rien refuser à la jolie femme qu'il détenait et qui le tenait. Et aux robes de chambre s'ajoutèrent tant d'autres jupes et corsages que les cinquante mille francs, donnés par M. Dumas-Legrand, le jour du mariage, fondirent comme neige au soleil. Pierre trouvait d'ailleurs un certain agrément personnel à leur dissipation. Il n'avait jamais tenu autant d'argent dans sa main — qui ne savait pas se fermer. Les louis d'or coulaient entre ses doigts pour se transformer en parures. Du moment que sa femme était belle, il eut envie, d'autre part, de la montrer. Et les robes de chambre ne servaient plus que pour les relais. Si Pierre pensait à l'avenir, celui-ci ne se présentait jamais que sous les traits d'un Dumas-



Legrand devenu bon papa, à la barbe de fleuve, le fleuve Pactole. Si M. Dumas-Legrand n'avait point versé exactement le second trimestre de la dot, ce n'était pas une raison pour que Pierre s'inquiétât. D'ailleurs les fournisseurs s'exclamaient toujours lorsqu'on parlait de modérer des achats dont on ne pouvait payer comptant la facture. Madame la comtesse de Lassic, née Dumas-Legrand, avait droit à tous les crédits. Madame la comtesse en usa largement. Elle était belle, Pierre était fier de sa beauté; elle était coquette, il était insouciant. Ce fut une très édifiante existence de fête et de joie. De temps en temps, pour calmer ses scrupules, Pierre se disait :

— Le mois prochain, je parlerai à ce vieux filou.

Satisfait par cette résolution, il se contentait de la prendre sans l'exécuter. Si bien qu'un jour, trois honorables commerçants lui demandèrent des acomptes. Pierre sourit avec complaisance et courut chez son beau-père.

A sa grande surprise, M. Dumas-Legrand le reçut avec froideur. Il déclara n'avoir pas d'argent. Pierre n'insista pas et se promit de revenir. Trois mois après, il revint. M. Dumas-Legrand lui opposa la même objection. Pierre se fâcha et M. Dumas-Legrand se décida...

— A payer ? Vous m'étonnez ! dit Langantz.

— A proposer, répondit le marquis, à Lassic une petite combinaison.

« — Tous mes fonds, dit-il à son gendre, sont engagés en ce moment. Il faut attendre.

— Les créanciers me harcèlent.

— Vous dépensez trop d'argent, mon cher enfant.

— C'est toujours ainsi lorsqu'on n'en a point.

— Payez du moins une partie.

— Payez vous-même !

— Je n'ai pas d'argent, vous-dis-je. Mais peut-être y aurait-il une combinaison.

— Bref Pierre de Lassic sortit de chez son beau-père en emportant cinquante mille francs, mais en y laissant le gage de sa terre de Lassic.

Trois mois après, Pierre retournait chez son beau-père :

« — Encore ! dit celui-ci.

— Vous êtes cynique.

— Panier-percé ! hurla M. Dumas-Legrand.

— Le ménage Lassic ne tint pas contre ces assauts. Il devint infernal. La comtesse creusait un gouffre que Pierre, d'ailleurs, entraîné dans le tourbillon, contribuait à creuser davantage. Les jours d'échéance on se querellait, pour se raccommoder le lendemain. Puis les disputes s'aggravèrent. Chaque coup de sonnette, dont Pierre devinait trop bien la main mouvante, provoquait des discussions aigres qui se terminaient par des injures. « Votre père est un scélérat ! » disait Pierre. « Vous êtes un gigolo ! » répondait la comtesse, autrefois nymphe émue, farouche Erynnie aujourd'hui. Car elle prenait, maintenant, la défense de son père. Cette demoiselle, ne riez pas, avait l'esprit de famille ! La famille Dumas-Legrand ! Noblesse de crocodiles empaillés. Bientôt Pierre et sa femme ne se parlèrent même plus. Les rôdeurs de salon, toujours aux aguêts, commencèrent leur siège. Et Pierre criait, pour se soulager :

— Mon beau-père est un voleur.

Un beau matin, il se réveilla à peu près sûr d'un malheur conjugal, pour le moins imminent, et se trouva en présence d'une volée de papiers bleus représentant ensemble une somme de cinq cent vingt-six mille trois cent trente-deux francs.

Il sauta à bas de son lit, résolu à en finir.

— Il va voir, ce sale youtre, de quel bois je me chauffe.

M. Dumas-Legrand n'était pas juif, quant au sang. Il l'était bien, quant à l'âme, personne n'ignorant que la mauvaise foi et l'avarice forment l'apanage exclusif des enfants d'Abraham. Ce fut en souriant qu'il reçut son gendre et voici la scène, que je veux vous retracer dans sa vivacité et sa précision toute impersonnelle, scène mémorable et bien édifiante, qui se déroula dans le bureau de M. Dumas-Legrand :

— Prenez un cigare, mon cher Pierre, dit M. Dumas-Legrand. Il vient directement d'Anvers. Vous vous fournissez à Hambourg, je crois?

Pierre jugea utile de prendre position par un sarcasme :

— Mes cigares viennent, dit-il, de chez une dame, que je



fréquente beaucoup depuis quelque temps. Elle s'appelle : ma tante.

M. Dumas-Legrand éclata de rire :

— Toujours farceur ! allons ! ne faites pas cette figure d'anarchiste qui a perdu sa bombe. Je vous aime beaucoup. J'aurai toujours cent louis à votre disposition.

— Ça, c'est bien juif ! s'écria Raimon qui était antisémite à cause de ses électeurs.

— Je connais d'excellents chrétiens, rectifia René Floch, qui n'ont jamais su s'exprimer autrement pour faire connaître leurs sentiments. Aux Folies-Bergère par exemple...

— Pierre de Lassic, reprit le marquis de Fougerec, repoussa héroïquement cette offre. Mais il en profita pour attaquer :

— Vous jugerez, dit-il, après avoir entendu mes justes plaintes, si vous pouvez vous en tenir à une aussi pitoyable compensation.

— Je vous écoute, dit M. Dumas-Legrand qui s'assit dans un fauteuil de maroquin et ferma les yeux avec le geste du prêtre au confessionnal.

Et Pierre de Lassic déroula sa pauvre vie d'homme riche, sans le sou ! Il dit à ce Shylock son rêve de réhabilitation sociale, l'amour profond qu'il avait senti naître en lui pour sa femme et qui y avait fleuri, les quelques mois de bonheur complet ; puis les premières difficultés d'argent, les violations des engagements pris, les querelles du ménage, la désunion et la misère enfin. Et il conclut :

— Tout cela est votre faute, monsieur. Si vous aviez régulièrement versé les termes de la dot, nous ne nous serions pas endettés et nous ne nous serions pas querellés ; nous n'aurions pas cessé de nous aimer. C'est du bonheur de votre fille, après tout, encore plus que du mien, qu'il s'agit ici. Peut-être est-il temps encore de le rétablir. Je vous somme, monsieur, au nom, d'abord, des engagements pris, de me verser les termes en retard de la dot ou celle-ci. Je vous demande ensuite, de voir votre fille, de lui parler et de la ramener, puisqu'elle s'en est éloignée par votre faute, à ses devoirs, à ses promesses, à la raison.

— Vous avez fini ? répondit M. Dumas-Legrand. Dès lors,

écoutez-moi. Je serai bref. Sur le second point, je ne puis rien pour vous. D'après ce que vous me racontez, ma fille est une coquette. Ce n'est pas un vice. Ce n'est qu'un défaut qu'un mari peut combattre avec succès. Du jour où la branche est séparée du tronc, celui-ci ne peut plus rien pour elle. Quoi! vous me dites que vous avez aimé votre femme! Vous me dites que Jeanne vous aima! Je crois que Jeanne vous aima ; elle fut si bien élevée par sa sainte mère! Et vous prétendez que je puis réussir là où vous avez échoué, malgré tous les moyens que l'amour vous donnait? Réfléchissez, monsieur, et reconnaissez avec moi que je serais sans vertu là où vous fûtes impuissant. Ma fille, à côté de toutes ses qualités, avait, je le reconnais, quelque pernicieux instinct. Elle n'a jamais eu d'ordre. Je n'ai pu lui en donner. Vous seul pouviez le faire. Je suis désarmé.

— Vous pouvez, du moins, riposta sèchement Lassic, me donner mon dû.

— Quel dû ? s'écria M. Dumas-Legrand.

— La dot de Jeanne, monsieur.

A ces mots, M. Dumas-Legrand se leva, s'approcha de son gendre, et le regarda fixement, d'un œil où il y avait le mépris le plus cynique et la moquerie la plus cruelle. Puis, lui mettant les deux mains sur les deux épaules, il prononça :

— Je m'applaudis, Monsieur, de ne pas vous avoir versé cette dot; avec un homme aussi incapable de commander à ses passions et de réduire celles de sa femme, cette dot aujourd'hui serait dispersée en mille franfreluches, engloutie. Dans quelques années, vous viendriez pousser à ma porte les mêmes gémissements et si je mourais, en peu de temps vous auriez mis ma pauvre enfant sur la paille. Oh! je ne vous en veux pas! Je n'avais qu'à mieux vous étudier avant de vous donner ma fille. Mais croyez-moi, puisque vous n'êtes capable ni de contenir votre femme ni de satisfaire ses goûts, quittez-la, divorcez. Vous aurez du moins la consolation de savoir à l'abri du besoin, grâce à ma prévoyance, une femme que vous avez aimée.

Pierre regardait M. Dumas-Legrand avec épouvante. Un flot d'injures se pressait dans sa gorge qui restait impuissante

à le verser. Qu'allait-il devenir, grand Dieu ! Quitter sa femme, auprès de qui la vie devenait un enfer, ne lui paraissait pas un acte héroïque, un sacrifice surhumain. Mais quelle perspective s'ouvrait devant lui !

Et Pierre de Lassic revoyait les années misérables d'autrefois où il passait huit mois de l'année enfermé à Lassic afin d'économiser de quoi figurer honorablement à Paris, au printemps. Et, de plus en plus, Pierre de Lassic ouvrait sur M. Dumas-Legrand des yeux hagards, tandis que des mots injurieux montaient à ses lèvres, seule expression possible et pourtant inexprimable de son trouble et de sa terreur.

— Allons! Allons! mon ami, disait M. Dumas-Legrand, qui semblait lire dans l'âme de son gendre avec une terrifiante perspicacité, ne faites pas cette figure. Nous nous arrangerons. Nous n'avons pas pu faire affaire ensemble? Le mal est réparable. Séparons-nous, mais en homme du monde. En somme, qu'avons-nous fait? Une essai. Il n'a pas réussi. Ma fille manque d'équilibre. Vous d'énergie. Il n'y a pas de quoi se jeter à l'eau. Quittons-nous bons amis. Nous serons peut-être plus heureux une autre fois. Tenez! je veux même faire quelque chose pour vous. Je vous ai déjà prêté cinquante mille francs sur Lassic. Voici cinquante autres mille francs. Je suis gentil, hein? Et je ferai plus, car, en vérité, vous me faites peine. Je me charge de tout votre passif. Bien entendu, Lassic est à moi.

Et M. Dumas-Legrand poussa Pierre vers la porte et le jeta dehors, ébloui de voir cinquante mille francs dans le creux de sa main. Vous savez le reste.

— Vous oubliez un détail, mon cher marquis, dit Henri Raimon qui, s'il était antisémite, ne négligeait pas d'être démocrate en même temps, vous oubliez un dernier détail.

— Je ne le connais pas, dit le marquis.

— Je vous l'apprendrai donc. Suivant accord entre M. Dumas-Legrand et le comte Pierre de Lassic, celui-ci autorise sa femme à porter son nom après le divorce.

— Moyennant? demanda Thérèse Floch.

— Moyennant douze mille francs de pension annuelle.

— C'est payer bien cher, répliqua Mme Floch, le nom d'un triste sire.

QUATRIÈME DINER

Le chien de la misère

Mme Bréjan, si elle avait jamais eu la préoccupation de rechercher les raisons qui la poussèrent à ouvrir un salon, aurait sans doute préféré les trouver dans la vivacité de son esprit, dans sa curiosité intellectuelle et dans son obligeance générale. Se fut-elle avoué son humeur sociable qui la rendait incapable de vivre solitaire ? Privée, de bonne heure, d'un mari soucieux et dépourvue de famille, Mme Bréjan avait donné pâture à son activité en s'entourant de commensaux et de visiteurs. Elle aimait le bruit et l'agitation. Sa seule faiblesse était de ne pas s'avouer ce besoin, si légitime pourtant. Il était si impérieux que, ne pouvant malgré tout, et n'étant pas reine, envoyer des cartons pour son lever, elle s'était entourée d'un petit peuple à quatre pattes qui faisait du bruit et lui fournissait l'occasion, dès son réveil, de délier sa langue et d'exercer son empire. Le peuple chien, auquel elle commandait portes fermées, l'entretenait dans les dispositions directrices qu'elle développait sur les hommes, portes ouvertes. Un colley, un griffon, un loulou, un caniche et un ratier composaient le plus ordinairement sa maison. Cette meute entrait le matin dans sa chambre au premier coup de sonnette, envahissait les fauteuils, le lit et accaparait la cheminée. Les plus petits nageaient avec elle dans son bain, tandis que le colley et le ratier s'emparaient effrontément des tartines du déjeuner. Mme Bréjan, qui ne mangeait jamais seule, ne s'en fâchait pas. Elle n'avait d'appétit qu'en société et si les hasards du service mettaient directement dans sa main le thé avec ses grillades, c'était bien plus pour continuer son office, en partageant ce repas avec ses invités matinaux, qu'elle absorbait cette nourriture, que pour se sustenter. Mme Bréjan, même au lit, donnait à manger et dirigeait une conversation, aboyée sans doute, mais guère moins imprévue ni délicate que les autres.

Aussi, lorsque parurent les aventures de Mowgli, le petit d'homme, Mme Bréjan fut-elle la première à les signaler à ses

amis. C'est à elle que Kipling doit d'avoir été introduit chez nous. Et les intimes de la maison, qui connaissaient la faiblesse de leur amie, bien qu'ils eussent été toujours protégés contre l'élan du peuple chien dans leurs jambes par cette maîtresse prévoyante et discrète, caressaient volontiers le vice innocent de Mme Bréjan. Et ce n'était jamais qu'avec attendrissement que l'on parlait du plus fidèle compagnon de l'homme. Les histoires de chiens étaient à tout propos mises sur la nappe. Elles étaient toujours d'une moralité irréprochable, à la plus grande louange de l'instinct et à la glorification de la supériorité canine. Mme Bréjan ne faisait jamais directement et la première allusion à son chenil ; elle ne s'en cachait pas mais évitait avec soin d'en ennuyer les autres. C'était la seule conversation qu'elle ne dirigeât point. C'était en revanche la seule que ses amis conduisissent à sa particulière attention. Lorsqu'on dîne en ville, c'est pour soi, pour son propre profit. Et si l'on est célèbre on a le droit d'être égoïste, puisque l'on n'est invité que pour soi-même et non point pour son prochain. On apporte du lustre, il est juste de retirer un bénéfice de cet éclat rejaillissant.

Aussi les amis de Mme Bréjan, lorsqu'ils avaient quelque chose à lui demander, une présentation ou une démarche, se hâtaient-ils par un détour adroit, aboiement entendu, rencontre fortuite dans l'antichambre, voire une odeur caractéristique qui se dégageait, parfois, d'un tapis inopinément inondé — de vanter les grandes qualités de fidélité, de tendresse et de dévouement du plus affectueux compagnon de l'homme. Et ils se souviendront toujours du bel assaut de courtoisie que les habitués du salon Bréjan livrèrent à l'occasion de la mort du colley, mort que sa maîtresse ne put se retenir d'annoncer, tant sa figure bouleversée révélait son chagrin :

— Excusez-moi, dit-elle ; je suis bête et ridicule. Mon pauvre Lear est mort ce matin.

On la plaignit, on l'approuva dans son désespoir, on lui offrit des remplaçants et le dîner fut tout attendri. Toutes les anecdotes sur les chiens, depuis le convoi du pauvre, jusqu'au fameux Riquet, le grand philosophe de l'espèce, furent exhumées en l'honneur de Lear, le colley de Mme Bré-

jan. Et ce fut au poète Jean Sifil que revint l'honneur de conclure par une anecdote attendrissante qui le rendit, de ce jour-là, l'un des plus chers amis de la maison. Les jaloux soupçonnèrent Jean Sifil, l'auteur des *Jeux d'Adonis*, d'avoir instantanément inventé son anecdote, pour le besoin de l'heure. Et Raimon disait :

— Il nous a sorti sa petite affaire au dessert. Depuis le potage, il la préparait.

Jean Sifil n'en avait pas moins de mérite et puisqu'il chercha à flatter son hôtesse dans ses plus exquis sentiments et puisqu'il se montra imaginatif et moral.

— J'ai eu un chien, moi aussi, dit-il. Il y a longtemps. Je venais d'arriver à Paris, sans sou ni maille, et je le trouvai un soir blotti dans la porte de ma chambre, tout au haut d'un triste hôtel meublé de la rue Serpente où l'on avait bien voulu me recevoir sur ma mauvaise mine. Il était couvert de boue, il ruisselait autant que moi-même et, assis sur le derrière, une patte levée, secoué d'un frisson glacé, il dirigeait vers moi des yeux suppliants. « Je t'en supplie ! disait-il. Sois miséricordieux ! Je serai si sage ! Je suis un être vivant ! Toi qui es tout seul, tu pourrais peut-être m'aimer ?... » Il entra dans ma chambre, j'allumai pour lui un reste de fagot, je partageai avec lui un peu de lait que mon concierge m'avait préparé pour le lendemain matin et ce fut tout juste s'il ne s'endormit pas dans mes bras. De ce jour, nous ne nous quittâmes plus. Nous reçûmes ensemble encore beaucoup d'averses, nous fîmes des repas plus frugaux que le repas qui nous attacha l'un à l'autre. Et, pour éviter de rentrer dans notre chambre brûlante, l'été, nous marchions toute la nuit ; les pattes cassées, nous marchions quand même. Il comprenait tout, le pauvre animal et me suivait sans une plainte. Je ne le vis jamais, au contraire, plus vaillant et plus joyeux que dans nos moments les plus durs...

— Comment l'appeliez-vous ?

— Dante, madame. Il venait droit de l'enfer et il avait du génie. Il était tout jaune, d'un jaune embrasé et ses yeux luisaient comme ceux de l'amant de Béatrice ainsi qu'on les voit dans son portrait, par Giotto, dans la chapelle de Bargello.

— Et de quelle race était-il?

— Il était fier de n'en avoir d'aucune sorte. La race, c'est bon pour les chiens de tout le monde, ceux qui n'ont qu'à vivre. Dante était trop intelligent pour être raciné. Il y avait dans son cas, autant de mélanges roturiers et mercantiles, sans parler des adultères, que dans un descendant des croisés. Et le génie que Dante déploya pour me donner des raisons de subsister fut digne d'un Shakespeare ou d'un Beaumarchais. Ces soirs, par exemple, où je remontais tristement vers ma mansarde, un manuscrit sous le bras, ayant vainement frappé à la porte d'éditeurs méprisants ou narquois, ces soirs-là, Dante qui m'avait compris à mon regard désespéré, manifestait alors la plus exubérante joie. Il faisait le pitre pour me distraire. Il aboyait après tous les cochers, il caressait les petits enfants, il sautait après les jets d'eau qui sortaient de la lance des balayeurs, il chipait des figues aux devantures des épiciers et, à chacun de ces beaux coups, il courait vers moi en jappant, oui ! en jappant des éclats de rire ! Dès que je souriais un peu et le caressais, ses folies redoublaient et c'est ainsi qu'un jour il happa au passage la calotte d'un concierge qui se penchait vers la terre au moment même où nous passions ! Rien n'était plus comique que de le voir ainsi, trottant à mes côtés, le nez au vent, quêtant l'inspiration subite dont l'exécution me dériderait. Et que de fois, cependant, la pauvre bête devait avoir faim ! Elle se précipitait, alors, entre deux pitreries, sur un tas d'ordures, y trouvait rapidement son affaire et nous repartions dans la nuit. L'un traînant l'autre, nous arrivions ainsi à mon pauvre logis où il m'obligeait à m'asseoir à ma table, refusant de s'étendre sur son tapis troué avant que je me fusse assis moi-même. Et ce n'était qu'après avoir constaté que mon buste se penchait sur le papier blanc et avoir entendu grincer ma plume, qu'il se décidait à reposer ses pauvres reins amaigris.

— Il ne vous a jamais rien dicté ? nargua Raimon.

— Mes meilleurs vers, répondit Sifil, viennent de ces heures où l'insistance de Dante m'obligea à espérer encore. Pouvais-je ne pas vivre, tant aimé? Et que deviendrait-il sans moi ? Je luttai donc, pour lui autant que pour moi. Et comme nous

ne nous quittions plus, Jean Sifil et son chien étaient devenus populaires dans les cafés du quartier latin et chez les éditeurs où je lui faisais exécuter des tours. Il les avait tous appris, et même d'inédits que j'inventai. Mon premier volume de vers fut pris par un éditeur grâce à Dante qui, dans la boutique, exécuta le pas du tigre enflammé. Le marchand de papiers fut sensible à ses entrechats canins et les vers furent imprimés par charité. Alors Dante joua la scène de l'ours et de la sentinelle.

— Tout seul?

— Tout seul. Je ne faisais que la guérite. L'éditeur me donna cent francs. Ivres de joie, nous nous permîmes la grande débauche. Nous prîmes l'omnibus.

— Un chien en omnibus?

— Je portais ordinairement, afin de mieux cacher ma misère, un grand manteau qui me battait les chevilles. Dès que j'ouvrais ce manteau, Dante comprenait. Il se tenait prêt, et, au moment où j'accostais le véhicule, il se collait à ma jambe, sous le manteau. Ramassé contre moi, il sautait sur la plate-forme avec moi, grimpait les marches en même temps que moi et, arrivé sur l'impériale, se blottissait entre mes pieds. Je n'eus jamais un mot à dire pour modifier son jeu — ce jeu qu'il inventa seul, ennuyé de suivre la lente voiture. Le jour, ce jeu étant impossible, il me regardait monter et, à la direction que prenait la voiture, il devinait où j'allais. Il filait droit devant moi et, en arrivant à destination, je le trouvais qui m'attendait devant la porte.

— La noble bête! gémit avec enthousiasme Mme Bréjan.

— Vint une heure pourtant où mes efforts furent récompensés. Je changeai de logis et je pris mes habitudes dans un restaurant convenable. Dante ne manifesta aucune surprise, mais aucune joie non plus. Maintenant que je prenais quelquefois des fiacres, il y montait bien, mais sans alacrité et il me semblait que ses yeux me confiaient une crainte secrète. « Je ne suis, semblait-il me dire, que le chien du malheur. Pourrai-je devenir le chien de la prospérité? » Vous pensez bien que je le cajolais d'autant plus et que le meilleur de mon assiette tombait toujours dans sa gueule. Quelle que fût mon affection pour mon seul ami, qui fut ma

consolation pendant trois ans, vint une heure pourtant où je dus non point l'abandonner, du moins ne pas l'avoir toujours derrière mes talons. Autrefois, il m'attendait à la porte des journaux et des revues. Pouvais-je le laisser, pendant des heures, à votre porte, Madame?

— Il fallait me prévenir, cher Monsieur! Je l'aurais hospitalisé à l'office.

— Je ne suis pas bien sûr, Madame, qu'il se fût accommodé de cet asile. Dante avait l'âme simple. C'était un pauvre homme qui se fût senti dépaysé dans ce salon qu'eût été, pour lui, votre office. Je le laissai donc chez nous, où il restait couché sans une plainte, et où, lorsque je rentrais, il m'accueillait avec un gros soupir. Puis, un soir, je ne rentrai pas... Le lendemain matin, il me sauta littéralement au cou. Je dus ensuite, invité dans un château, l'abandonner pour huit jours à ma concierge... Ce fut la fin. Dante comprit. Vagabond, affamé, lutteur pour la vie, fricotteur et vaillant, il le serait encore; tant que je voudrais. Rassis, rentier, bourgeois, prospère et gras, il ne pouvait l'être. Dante avait rempli sa mission qui avait été de me consoler, de me soutenir et de m'aimer pour que je vive. Le jour où je n'eus plus besoin de lui, il préféra disparaître que de devenir, peut-être, une entrave à ma vie. Dante prévoyait le moment où, pour ne pas l'affliger et ne pas rougir devant lui de mon abandon de plus en plus fréquent, je renoncerais à des sociétés utiles, à ma carrière. Et un soir, c'était le premier soir où je m'assis, Madame, à votre table, lorsque je rentrai chez moi, je le trouvai, à côté d'une belle pâtée au lait qu'il avait laissée intacte, à côté d'un coussin moelleux qu'il dédaigna toujours, lui préférant le parquet rude et froid, je le trouvai râlant. Il m'attendait pour mourir. Il souleva sa pauvre tête, me fixa un moment d'un œil chargé d'amour, poussa un petit jappement pour me dire adieu et rendit à Dieu sa belle âme valeureuse de chien de vagabond. Il y a un an de cela, Madame. Le succès que le public a bien voulu faire à mes œuvres ne m'a pas consolé. Et si quelque jour j'étais tenté de me laisser corrompre par les éloges que vos amis indulgents me décernent, soyez bien sûre, Madame, que je saurai toujours les réduire en ce qui me

concerne, à leur valeur, en reportant sur mon pauvre Dante la part légitime qui lui revient.

CINQUIÈME DINER

Un Crime

La conversation n'avait pas encore pris une tournure très nette. Chacun échangeait quelques mots avec ses voisins, pour se tâter. Mme Bréjan laissait volontiers les courants s'établir seuls. Elle affirmait que toute la soirée se ressentait d'un élan spontané ou d'une intervention factice. Elle ne redoutait rien tant que les dîners où, dès le début, on s'anime. Ce soir-là, pourtant, elle sentit la nécessité de donner un léger coup de pouce. Aucune question brûlante n'agitait en ce moment le monde ni Paris. Les conversations, partout, languissaient. Mme Bréjan inspecta ses hôtes, afin de voir quel genre de problème il serait bon de poser, non point dans l'intérêt du problème, mais dans l'intérêt des convives: faire briller l'hôte le plus marquant et de telle sorte que les autres y prissent du plaisir. Tâche ardue ! à laquelle la merveilleuse adresse de Mme Bréjan réussissait toujours.

Ce soir-là, le groupe Lauzeron-Palesnes formait le fond du dîner. Le marquis de Palesnes, le comte et la comtesse de Lauzeron, tous trois indissolublement unis par des liens plus fermes et plus sacrés que ceux du mariage, les liens de l'amour et de l'intérêt, étaient des personnages trop considérables de la société française pour que Mme Bréjan les exposât à être éclipsés. Autour d'eux, elle avait donc réuni de fort galantes gens, mais plus décoratifs que marquants. Et seul, le docteur Luciez, médecin à la mode, dominait toutes ces personnalités, sympathiques, mais ordinaires. Admirable sens de Mme Bréjan, qui savait ainsi flatter ses hôtes aristocratiques en leur donnant comme commensal un homme éminent, plein d'esprit, très recherché et assez vulgaire au fond, tandis qu'elle rendait service au docteur Luciez en lui fournissant l'occasion de rencontrer d'aussi importants personnages du faubourg Saint-Germain !

Mme Bréjan jugea tout de suite qu'il fallait faire parler le docteur. Il raconterait des histoires; il amuserait, il serait heureux de plaire. Et elle attaqua franchement :

— Docteur ! qu'ai-je donc lu ce matin, dans les journaux, au sujet de votre ami le sculpteur Paul Bard?

Le Dr Luciez connaissait son hôtesse. Il savait ses ruses et s'y prêtait d'autant plus volontiers qu'elles lui profitaient.

— Ah! Madame, dit il, cette note des journaux cache un drame tragique! Et si vous voulez bien me prêter quelques minutes d'attention...

— Détaillez, cher docteur, détaillez! Un homme d'esprit n'en dit jamais trop.

— Vous êtes impitoyable, Madame. Car maintenant il n'y a plus de milieu pour moi: si je ne suis pas passionnant je serai stupide.

— Je suis tranquille.

— J'ai donc vu, comme tout le monde, la note des journaux. Si vous vous la rappelez, elle était ainsi conçue: « Le grand sculpteur Paul Bard vient d'offrir à l'État, pour être placée dans nos collections nationales, une œuvre précieuse entre toutes. Depuis plus de vingt ans, le maître travaillait à une *Diane au repos* qu'il avait tenu à sortir lui-même, sans le secours d'aucun praticien, d'un marbre pentélique. Nos musées s'enrichissent par ce don d'un nouveau chef-d'œuvre, gloire de notre école de sculpture. Ce cadeau magnifique est d'autant plus précieux et inappréciable que l'œuvre de Paul Bard entre inachevée parmi nos merveilles nationales. En effet, ce marbre, non seulement n'a pas reçu sa dernière patine et apparaît fruste encore, mais de plus il reste, en certaines de ses parties, à peine dégrossi. La trace de ciseau peut s'y saisir dans toute sa fraîcheur et son impétuosité géniale. Ce présent ne sera pas seulement, pour les générations futures, un modèle, il sera aussi un enseignement. »

— Ces journalistes ont vraiment du génie, dit Mme Bréjan.

— Lorsque je lus cela, je fus stupéfait. Eh quoi! Paul Bard s'était séparé de sa *Diane* avant de l'avoir terminée! Brusquement, il jetait loin de lui cette œuvre qu'il avait

caressée au cours de vingt années de gloire et de succès! Et cela avant même de l'avoir achevée! Quel drame se dissimulait derrière ce communiqué prétentieux ? Car il y avait un drame, je n'en doutai pas. Tout ce que je savais de mon vieil ami et de son culte pour l'œuvre maîtresse de toute sa vie, me le criait. Depuis le jour où, étudiant, j'avais rencontré Bard et étais devenu son ami, jusqu'à cette heure où l'Académie de médecine m'a recueilli et où l'Institut l'a supplié d'entrer dans son sein, j'avais été le confident des rêves que cette *Diane* suscitait dans l'âme du sculpteur. Pendant plus de quinze ans, Bard en avait modelé la terre, sans la livrer aux manœuvres. Puis, il était parti pour la Grèce choisir lui-même le marbre. Lui-même s'était attaqué au bloc scintillant, ne voulant pas que personne touchât à son idéal. Et lui-même enfin devait polir la statue terminée! Que de fois il m'avait dit son ambition, sa résolution de garder cette *Diane au repos*, dans son atelier, jusqu'à ses derniers jours, plutôt que de la livrer au monde, imparfaite ! Et voici que, tout d'un coup, Bard chassait cette maîtresse adorée, cette vieille et toujours jeune amante! Non, non, Bard n'avait pas fait cela de sang-froid! Que s'était-il passé? A la suite de quelle catastrophe, où sombraient vingt années de labeur et d'illusions enchantées, Bard avait-il brisé sa vie ? Car, pour avoir commis cet acte, Bard devait être frappé en plein cœur. Pauvre Bard, si vaillant, si généreux et si joyeux, dans quel abîme venait-il de rouler ? Aussitôt ma visite à l'hôpital terminée, je volai chez lui. Il m'ouvrit ses bras, me serra violemment sur son cœur et murmura :

— Tu viens à cause d'*elle*, n'est-ce pas ? Merci mon vieux.

Et il me serra la main à la broyer. Oui, je devine ce que vous pensez : ce devait être un peu comique ? Ce ne l'était pas sur le moment, je vous l'assure. Un homme qui souffre, ce n'est jamais réjouissant à voir. Et celui-là, un grand homme qui plus est, souffrait intensément. Il arpentait à grands pas son atelier, tordant à l'arracher sa grande barbe floconneuse. Enfin, se plantant devant moi, il éclata :

— Eh bien ! oui, elle est partie ! Je ne veux plus la voir !

Et jamais, jamais, tu m'entends, elle ne sera achevée ! Son corps restera rugueux et pointillé de noir ! Sa tête gardera un nez bourgeonneux ! Diane au printemps, mon cher ! Ah ! Ah ! On n'aura jamais vu ça ! Ah ! Ah !

Ce rire douloureux me déchirait.

— Pourquoi as-tu fait cela ? dis-je.

— Tu crois que c'est par paresse, par lâcheté, par sottise ? Regarde-moi, toi, le thérapeute ! Ai-je l'air fou ou gâteux ? Non, mon cher, je l'ai chassée, entends-moi bien, je l'ai chassée — PAR CONSCIENCE !... Écoute... Tu va juger si j'ai eu tort ou raison. Tu sais tout ce que ma Diane était pour moi : le rêve de ma jeunesse, la caresse de ma maturité, la consolation de mes jours à leur déclin. Lui ai-je assez sacrifié, à cette gueuse ! Pense donc ! Depuis que je sais rouler la petite boule de glaise entre deux doigts, je n'ai pensé qu'à elle. J'ai voulu symboliser en elle toute une vie d'artiste, tout un idéal, toute ma foi en la beauté victorieuse, tout mon dédain de la laideur et du vice ! *Diane* fut pour moi la Pureté de l'art poursuivie à travers toutes les besognes. Il y a un peu d'elle dans toutes mes œuvres. Elle était mon refuge, mon soutien, l'étoile vers laquelle on marche, — comme les tortues qui, dit-on, où qu'on les mette, reprennent toujours le chemin de la mer. Et quand j'exécutais l'un de ces monuments grotesques dont j'ai déshonoré nos places publiques et que le gouvernement me commandait par charité, à moins que ce ne fût pour satisfaire le mauvais goût de la foule, je soulevais de temps en temps le voile qui recouvrait *Diane* pour lui demander du courage et de la miséricorde ! Un monument ! C'était trois mois de paix, de tranquillité, au cours desquels je ne penserais qu'à elle ! Et peu à peu, ainsi, au fil de mes jours dont elle marquait les étapes et le développement, *Diane* sortait du néant pour s'épanouir avec moi et s'achever avec ma vie. Tout pouvait périr, si elle subsistait.

Il ne reste de Praxitèle que l'*Hermès* d'Olympie. Et Praxitèle est immortel. Je voulais, si je n'étais pas Praxitèle que, du moins, *Diane* fut mon *Hermès*.

Je m'acheminais ainsi, heureux et confiant, vers la vieillesse. L'année dernière enfin, après avoir exécuté la com-

mande du monument Boulanger, — vingt mètres de haut, dix-huit figures, trente et un bas-reliefs, cent mille francs, tous frais payés, crois-tu ! — je résolus d'achever mon œuvre. Tu te rappelles? Je ne sortais plus. J'avais consigné ma porte. A toi comme aux autres, mon pauvre vieux. Il n'est pas de carrier qui ait peiné comme j'ai peiné depuis un an! Et pourtant, j'allais vibrant et exalté, vers le but convoité, bientôt atteint! Enfin, il y a quinze jours, je m'arrêtai. J'avais fini, ou presque. Encore quelques coups de ciseaux, — et je n'avais plus qu'à polir. J'allais crier victoire!

Encore une semaine, et j'allais mettre à ma vie le paraphe immortel. J'étais là, assis où tu es, dévorant des yeux le marbre pailleté pour y saisir une lueur dernière avant de jeter l'outil et de prendre le polissoir, lorsque j'entendis un coup timide frappé contre ma porte. Machinalement, sans penser que je n'ouvrais jamais, j'allai tirer le verrou. Ah ! mon ami! Sais-tu qui entra ? Diane elle-même! Ma *Diane* vivante! Une adorable femme, statue qui marche, élancée, pleine, souple, à peine vêtue par un étroit fourreau qui cachait sa chair, mais montrait la splendeur de ses formes... Ce que je dis à cette femme, oserai-je te le répéter? Elle a dû me croire fou. Mais, américaine, elle pensa tout de suite qu'elle pourrait faire une bonne affaire et, lorsqu'elle partit nous avions conclu ceci: Le buste qu'elle voulait me demander de faire pour un prix digne de Rockfeller, je le ferais gratuitement ; en revanche, elle poserait six fois, — pas une de plus, pas une de moins, — pendant une heure, pour Diane. Tu devines ce que furent ces séances de pose. Je passai par tous les états de l'enthousiasme et du désespoir. Arriverai-je jamais à rendre la force dans la grâce et la sérénité dans la magnificence que chantait ce corps radieux et impeccable ? Je divaguais. Je ne dormais plus. J'étais anéanti et au paroxysme de l'exaltation. A la sixième séance, enfin, je sentis que je touchais au but. Je cognais, grattais et martelais avec rage.

L'heure finie, *Diane*, était fixée. Je n'avais plus maintenant qu'à faire sauter les bavures et les scories. Je poussai un cri de triomphe et, tendant la main à cette femme, nue



devant moi sur le tremplin, je posai sur ses doigts les lèvres les plus ferventes que jamais homme déposa sur une main de femme! J'avais vaincu! Paul Bard avait fait son œuvre!... Alors, mon ami, il se passa une chose inouïe. Je me demande encore, à l'heure qu'il est, comment je ne suis pas tombé raide mort. Cette divinité vivante descendit du tremplin, marcha toute nue, sans honte, comme un enfant qui sort du bain, vers la pure Diane, se planta, sans prendre le temps de s'habiller, devant mon rêve réalisé, les deux poings sur les hanches et regarda longuement. Puis, brusquement, sans même tourner la tête vers moi, elle laissa tomber:

— *Aôh! Vô connaissé Mister Cross-Burns, le mâchand de côchon de Tchigago?... Je ressemble, dans le stétiou à Mister Cross-Burns!...*

Ah! mon pauvre vieux!... J'ai failli l'étrangler!... Je l'ai prise par les deux épaules, l'ai jetée dans le salon où traînaient ses oripeaux... Elle s'est sauvée, je ne l'ai plus revue!... Et voilà, mon ami, voilà pourquoi Diane est partie, pourquoi je l'ai chassée. Tout cela, toute ma jeunesse, tout mon art, tout l'idéal, toute ma vie, tout mon cœur, tout mon sang, tout cela se résume à quoi? A ceci: J'ai mis vingt ans à faire le portrait d'un marchand de cochons!

... Et Paul Bard s'abattit sur mon épaule, où il pleura comme un enfant.

. . . .

— Elle est émouvante, votre histoire, mon cher Docteur, dit Mme Bréjan. Mais si M. Pierre Bard était si désolé, pourquoi n'a-t-il pas brisé la statue?

— Ah! madame, parce que la vanité humaine est infinie et que Pierre Bard, sans se l'avouer, espère que *Diane*, inachevée, vaudra encore mieux que ses morceaux!

André Maurel.

(à suivre).

Etude scientifique de la discipline militaire

> « *Il importe que le corps des officiers se distingue par la connaissance psychologique de toutes les particularités de ses subordonnés.* »
> (Règlement sur le service des armées japonaises en campagne. Nov. 1903.)

Avant d'étudier la discipline militaire actuelle, d'en montrer les errements et d'indiquer la voie dans laquelle, à notre sens, elle doit délibérément s'engager, il est nécessaire d'apprécier sommairement les règlements anciens. Ils sont, en général, d'une sévérité draconienne. L'influence des châtiments corporels y est grande et chacun de nous connaît, popularisées par l'image, les souffrances de l'estrapade et du chevalet souvent appliqués pour des motifs futiles. Aujourd'hui encore, en Allemagne, la schlague ne joue-t-elle pas un rôle important dans l'éducation des jeunes soldats ; en Russie n'y a-t-il pas le knout ; en France même, dans la marine, l'existence des fers est d'hier et l'époque n'est pas lointaine des horions pleuvant sur le pauvre mousse pour le discipliner.

Cependant les règlements s'adoucissent de plus en plus, et lorsque nous comparons ces époques barbares où l'on faisait la conduite des hommes comme un charretier brutal ferait celle de ses attelages, à coups de fouets, à coups de pied et par bordées d'injures, avec les temps actuels encore loin de la perfection, un profond étonnement nous saisit. Nous nous demandons comment ces siècles purent vivre et pourquoi il n'y eut pas plus souvent, ainsi que dans l'an-

cienne Rome des révolutions d'esclaves cherchant à secouer le joug.

C'est que cette discipline sévère se trouvait en rapport avec l'état correspondant de la société, tout au moins dans les débuts de la monarchie absolue. Cette société se trouvait, en effet, soumise au régime tant religieux que militaire. Le catholicisme avait établi son empire sur les âmes, et la force brutale obligeait les corps à se soumettre. Car, en dehors de ce mouvement lent et souterrain des idées qui devait aboutir à la Révolution française, toute l'histoire apparente de ces temps se réduit à des guerres entre militaires, à des divisions entre religieux, à de nombreuses querelles entre le pouvoir théocratique et le pouvoir royal, mais au milieu desquelles le pauvre vilain continuait à plaindre sa misère et devenait semblable aux animaux noirs que La Bruyère voyait errer en 16...

Pris dès la mamelle par la religion, n'ayant pour instruction que le catéchisme, pour idées intellectuelles et morales que les commentaires du curé du village, l'homme grandissait dans la conviction que l'ordre actuel de la société avait été établi d'une façon surnaturelle, que Dieu avait dévolu la puissance aux princes et aux prêtres, ses représentants sur la terre, et que tout était pour le mieux dans le meilleur des mondes possible. Il n'avait qu'à se soumettre puisqu'il expiait la faute originelle. Donc, cette soumission absolue et sans murmure à l'égard de tous les chefs civils et militaires, qui nous paraissait incompréhensible, nous nous l'expliquons en le mettant en regard de la soumission correspondante qu'avait l'homme par rapport aux forces surnaturelles. Les soldats étaient pour la plupart des êtres grossiers, arrivés là par amour du lucre et espoir de butin. Leur âme ne s'enflammait qu'à l'espérance de la guerre où tous leurs instincts primitifs pouvaient s'épanouir librement et où la licence octroyée au pillage exaltait leur férocité naturelle. Eh bien, cette discipline sévère était vraiment le seul régulateur qui pût servir comme frein à cette masse turbulente de soldats que l'on ne retenait qu'à grand'peine dans leurs instincts de dévastation et de pillage à outrance. L'homme n'en était encore resté qu'au développement phy-

sique, surtout pour le militaire, alors plus voisin de la sauvagerie qu'en tout autre état.

Nous venons de montrer que cette conception de la discipline basée sur la répression et sur la soumission absolue des inférieurs avait alors quelque raison puisqu'elle se trouvait en conformité avec la nature du soldat, avec les mœurs de l'époque, et aussi avec un sûr instinct de préservation sociale.

Mais aujourd'hui les conditions d'existence de l'armée dans la nation sont tout autres; plus de ces craintes de voir une armée ravager son propre pays dès le temps de paix, plus de maraudes continuelles qui mettaient en opposition constante le soldat et le paysan et qui les faisaient se défier comme aujourd'hui encore on le fait dans nos fermes à l'égard des bohémiens de passage.

L'armée est devenue parfaitement policée, elle vit en paix avec le reste du pays. La guerre n'est plus à l'état continuel. Trop souvent,—un exemple récent le prouve,—elle vient hélas! se rappeler aux peuples et leur montrer que l'ère de la paix universelle n'est pas encore arrivée. Néanmoins, elle tend à devenir de plus en plus rare ; les puissances européennes les plus avancées hésitent et reculent avant de s'en remettre au sort des armes, et les tentatives d'arbitrage qui se font jour sont les premières lueurs d'une détente que les peuples, plus maîtres encore de leur volonté que maintenant, imposeront à leurs gouvernements.

L'armée elle-même n'est plus considérée comme une des forces prépondérantes de la nation, jetant le poids de sa lourde épée dans les destinées du pays L'avènement de l'état industriel, le développement économique, l'ont fait passer au rang des forces auxiliaires, certes importantes, nécessaires même, mais plus les premières. Ce qui établit d'une façon péremptoire cette diminution n'est-ce pas la fameuse suprématie acquise du pouvoir civil sur le pouvoir militaire. La puissance militaire n'a plus la qualité nettement offensive qui la caractérisait dans les temps passés où de nombreuses compétitions de territoire et les ambitions personnelles de monarques, offraient des éléments toujours nouveaux à son activité : elle est maintenant surtout défensive.

Après de nombreuses luttes, les États ont à peu près cons-

titué leurs nationalités et par suite de la vie économique intense qui les occupe, s'ils ont des armées c'est surtout en vertu du fameux adage : « Si vis pacem, para bellum. »

La diplomatie si décriée dans certains milieux et cependant si intelligente et si avisée, cherche à régler pacifiquement les conflits. Dans la période même de lutte, les généraux sont obligés de subordonner leur plan d'action militaire aux exigences diplomatiques. Ils n'ont plus les pleins pouvoirs que possédaient les conquérants de jadis qui centralisaient tout entre leurs mains. En général, c'étaient les chefs d'État eux-mêmes.

La guerre par suite de ces diverses causes, prend donc un caractère tout autre, et l'armée, organisme nécessaire (1), ne trouvant plus son emploi dans ce long temps de paix, s'énerve.

A cette situation matérielle correspond également une situation morale qui est née lentement et qui fait de l'armée non plus un outil passif entre les mains des chefs, mais bel et bien une personne morale, consciente de ses droits comme de ses devoirs et capable de perfectionnement. Personne morale qui se dégage au fur et à mesure que l'homme se civilise lui-même et du développement physique s'élève peu à peu à la notion du droit et du devoir.

Par le mode actuel de recrutement qui incorpore toute la partie valide de l'État, qui appelle sous les drapeaux le riche et le pauvre, l'intelligent et l'ignorant, qu'est donc cette armée sinon la nation elle-même ?

Chacun des éléments constitutifs de l'armée diffère totalement de celui qui lui correspondait jadis.

L'homme du peuple qui arrive au régiment n'est plus ce conscrit des armées du roi: fanatique par avance de son métier, chantant haut et clair comme un jeune coq gaulois batailleur, l'âme toute remuée encore des exploits héroïques des aïeux, assoiffée de gloire et dont le rêve est de se distinguer en quelque bataille et de vaincre ou de mourir pour le

(1) Cette nécessité actuelle de l'armée oblige chaque citoyen à un effort: le service militaire. Utiliser cet effort en vue du progrès social, lui faire donner son maximum de rendement, faire jaillir en quelque sorte le bien d'un mal indispensable: tel est l'objet de cette étude.



trône et pour l'autel (1). Il n'en est pas de même aujourd'hui, le paysan n'est pas l'être impulsif que nous venons de voir, il a quelque peu raisonné déjà.

La guerre ne lui apparaît plus avec cette auréole et tout en faisant vaillamment son devoir lorsqu'elle survient, il la juge inutile, malfaisante et ne comprend plus les guerres de conquêtes. Il a des idées de justice, d'humanité et, fils de la Révolution française, il a conscience de ses droits au moins autant que de ses devoirs. Ce n'est plus cet être passif qui avait courbé le front sous le joug et qui se soumettait à l'autorité des castes. C'est un homme libre, rebelle par instinct à toute domination et l'on pourrait dire que dans l'âme de tous ces conscrits, un vent de fronde gronde contre le régiment.

Cet état d'esprit, que nous y trouvions à redire ou non, il nous faut, nous autres officiers, en tenir compte.

Ces jeunes soldats, ont la griserie de la devise républicaine. Qui les condamnerait? Il y a si peu de temps qu'ils jouissent de la liberté; ils ont acheté cher le droit de rêver un peu. Depuis qu'ils frappent la terre d'un pied libre, en leur âme chantent les rêves humanitaires. Si, plus légers, ils devancent le temps dans sa course lente, si, comme des chevaux ardents, échappés à la dure main qui les tenait, ils s'élancent d'une allure plus vive sur la route sans se douter qu'ils auront toujours à traîner derrière eux le chariot lourdement chargé par la routine, les préjugés et aussi l'imperfection humaine, qui les blâmerait? Le présent chaque jour accentue leur libération et leur répond de l'avenir.

Nécessité d'une évolution dans la discipline. — C'est donc notre devoir d'analyser cet état d'esprit et de tâcher de concilier avec les exigences militaires, les instincts libres qui battent en leur cœur. De tout ce que nous venons de dire, il résulte que l'armée a changé, se trouve dans une situation nouvelle et que dans le soldat il y a un homme nouveau. Dans la nature, sous peine de mort, un organisme se modifie progressivement selon les conditions d'existence; il faut donc

(1) Encore n'était-ce là que l'exception. Nombre de soldats de ce temps-là étaient des gens de sac et de corde.

que nous tenions compte de ces changements et que nous nous servions des moyens nouveaux, objets de cette étude.

Tous ces besoins que le conscrit ne veut pas sentir méconnus, besoins nouveaux créés par un nouvel état d'esprit, il y a le droit le plus absolu. C'est qu'il n'accomplit pas un métier. Les supérieurs ne peuvent plus se conduire vis-à-vis de lui comme le ferait un patron — qui serait un mauvais patron d'ailleurs — à l'égard de ses ouvriers en se targuant de son indépendance. C'est une lourde charge qu'il s'est imposée volontairement, par le vote de ses représentants; c'est un devoir et combien pénible qu'il vient remplir au régiment. Ce devoir, par la noblesse même du sentiment qui l'inspire, lui confère des droits. Droit d'être traité avec des égards et de la considération, de ne plus être considéré comme une unité passive. Droit que l'on s'intéresse constamment à lui et que, par tous les moyens, on cherche à alléger sa tâche, à améliorer son sort, droit enfin d'être conduit comme un homme libre.

Les conditions n'étant plus les mêmes, il ne peut plus y avoir entre l'officier et le soldat les liens autoritaires qui existaient sous l'ancien régime lorsque l'un se jugeait d'une caste supérieure à l'autre. Tous deux sont des ouvriers travaillant à une même tâche, joignant leurs efforts et devant les unir par la camaraderie.

La discipline doit donc suivre l'évolution qui se manifeste autour d'elle. Elle doit s'adapter aux nouveaux tempéraments qu'elle rencontre et, perdant sa rigidité, se renouveler en se transformant. Les punitions qui en forment à l'heure actuelle un des principaux remparts ne peuvent plus être le moyen habituel de commandement; on ne peut plus y recourir que comme *ultima ratio* et lorsque l'officier, ayant donné de toute sa personne, a essayé tous les autres moyens.

Il ne faut pas faire table rase de tout ce que contient le règlement, mais il est nécessaire de l'interpréter avec un esprit large, de le modifier profondément à la fois dans sa lettre et dans son esprit, et de remplacer cette action mécanique du règlement par l'étude de la nature de l'homme et de nos moyens d'action sur elle.

Examen des solutions proposées par les divers réformateurs.

A. — *Cas de ceux qui recourent au passé.* — Examinons maintenant quelles ont été en face de cette cote mal taillée qui régit l'armée les solutions proposées. Pour vivifier cet organisme militaire qui paraît mourir, pour restaurer cette discipline qui menace de disparaître, certains esprits, nourris dans l'étude admirative du passé, proposent de chercher un remède dans les temps écoulés, et d'appliquer à nouveau les méthodes qui réussirent si bien jadis. Les solutions naturellement diffèrent suivant la nature des réformateurs. Erreur, profonde erreur qui résulte d'une étude de l'histoire sous un point de vue particulier. Leur attention s'arrête sur un type déterminé qui les séduit, ils en constatent les merveilleux résultats, et, par un raisonnement qui leur paraît logique, ils en construisent un décalque et le reportent sur la société actuelle. Toutes leurs déductions sont fondées sur cette idée préconçue que l'homme est un être immuable, naissant avec les mêmes instincts, mené par des mobiles toujours identiques, agité par des passions invariables. La conclusion qui en résulte forcément alors est que les mêmes moyens doivent conduire aux mêmes résultats. Et cette évolution si réelle qui se révèle, nettement de siècle en siècle dans les faits matériels comme dans les mœurs et les coutumes ils n'osent pas l'étendre à l'esprit humain. Ils se refusent à admettre que l'homme d'aujourd'hui n'est pas semblable à celui qui vivait il y a deux cents ans. Esprit d'une fausse logique poussée à l'extrême, ils ont cru pouvoir mettre l'histoire en équation. De leur analyse serrée des faits, mais dont souvent ils avaient éliminé la vie par leurs procédés de dissection, ils ont cru y reconnaître des lois d'une fixité absolue comme la pesanteur. Alors qu'au contraire il en est de même pour le monde des idées et des civilisations que pour le monde des astres qui obéissent à des lois changeantes et variables suivant les distances. Seulement ici, ce qui nous apparaît, c'est une force d'une autre nature, une force morale, variable et changeante elle aussi

mais suivant le temps. Comment pourrait-il en être autrement? Le milieu qui nous entoure, où nous vivons, se modifie sans cesse sous notre action et celle des éléments. A chaque instant, il agit par réaction sur notre organisme; des besoins nouveaux apparaissent, se développent, font de nous un homme différent auquel ne conviennent plus, en entier du moins, les méthodes de nos pères.

Certainement la solution future qui doit concilier ces besoins ne se reconnaît pas avec évidence au milieu des apparences d'anarchie qui caractérisent toujours les transitions mais ce ne sont pas toutefois les vieilles institutions qui peuvent convenir. A leur époque elles étaient les meilleures peut-être, mais l'orange fut pressée, et, désormais inutiles, elles appartiennent aux efforts des temps passés.

B. — *Cas de ceux qui se laissent conduire par l'imagination.* — Non moins grande est l'erreur de ceux qui bâtissent à vide avec leurs rêveries, et qui, s'abstrayant de toute considération pratique, résolvent les problèmes avec leur seul esprit, sur le papier, dans leur cabinet de travail.

Ils oublient la relation fondamentale de l'abstrait au concret qui maintient un sage équilibre entre la raison et l'imagination et ils s'enfoncent toujours plus avant dans les nuages parce qu'ils s'écartent sans cesse des faits plus qu'ils n'en ont le droit par leurs trop légères hypothèses. Les uns, ayant décidé, suivant leur manière de voir, de la ligne de conduite que devait tenir l'homme au régiment, imaginent des règlements militaires répressifs à l'extrême. Le malheureux, retenu par le buisson épineux du nouveau code, ne peut dévier du droit chemin sans être piqué à chaque incartade, sans être maté à chaque récidive. Le résultat que nos réformateurs prétendent obtenir ainsi ne sera pas atteint, parce qu'ils ont, c'est là leur défaut, résolu leur problème par une fausse mathématique. Ils considèrent, en effet, les hommes comme des unités qui devraient être laminées suivant la même effigie, d'après le même martelage. Ils se soucient peu de travailler sur les métaux différents que sont les hommes, et ne voient qu'une chose : c'est qu'en opérant par cette contrainte, ils auront donné à tous la même forme et le

problème sera résolu. Peu leur importe que la compression soit brutale, qu'opérée avec peu de ménagement, sans distinction aucune de tempéramment, elle fasse que les hommes rongent leur frein. Leur idéal tient dans ce vers de Lamartine : « On entend le bruit de cent mille soldats, marchant comme un seul homme au-devant du trépas. » Quant à ce qui se passe dans le cœur de chacun ils n'en ont cure. C'est une façon d'arriver à la discipline, mais identique à celle qui fut employée en Pologne au siècle dernier et qui fut annoncée à la Chambre française par une formule restée fameuse : « L'ordre règne à Varsovie. »

On ne saurait ainsi forcer les consciences à une abdication telle de soi-même et vaincre toutes les résistances par un seul et unique procédé doué de propriétés magiques : le Règlement. Pour des natures aussi diverses que celles qui arrivent au régiment, il faut des moyens plus variés et plus souples qui agissent différemment suivant chaque individualité.

D'autres réformateurs au contraire, rêvent la nature humaine débarrassée de toute tare, de toute mauvaise passion, facilement accessible à la persuasion et revenant sur le bon chemin dès qu'on fait appel aux bons sentiments. Ils ont la théorie des Madeleines repenties et veulent effacer du règlement le mot punition qui fait mal à leur cœur. Ce sont des âmes charitables et douces ayant toujours vécu dans les régions fleuries que chantent les Deshoulières et les Florian, si douces même qu'elles ne peuvent concevoir qu'il existe vraiment d'aussi méchantes personnes sur la terre. Ce ne sont que de malheureuses brebis égarées ayant seulement besoin du Bon Pasteur pour les ramener au bercail. Ils ont une morale si pure, si élevée qu'il leur semble que le rayonnement qui s'en dégage est tellement puissant qu'il devrait pénétrer toutes les âmes, faire battre tous les cœurs dans une commune entente et faire disparaître tous les mauvais instincts comme il ne suffit que de l'aurore pour que les ténèbres cessent en tous lieux. Ils voudraient que nous soyons les prêtres de ces fidèles que sont les soldats. Sans cesse nous prêcherions morale, vertu, et par la force magique de ces mots, nos régiments se transformeraient en véri-

tables bergeries d'où l'on sortirait avec des prix de sagesse. Hélas : ce n'est pas avec ces grands mots que l'on conduit les hommes. Passe pour les moments difficiles où il est besoin d'élever l'âme à la hauteur des circonstances; mais, pour la conduite journalière, il suffit de regarder autour de soi. Ce ne sont pas les idées de sacrifice entier, de renoncement absolu, de vertu austère qui nous guident. Les actions qui composent notre vie sont inspirées par les petites vertus, dictées par les petits défauts, et cet amalgame est précisément ce qui constitue notre personnalité. C'est l'étude de ces motifs nombreux et variables suivant chaque époque qu'il faut étudier. Au lieu de se fier à trois ou quatre grands mots pour troubler l'âme humaine et l'élever vers des régions supérieures d'une beauté incontestée, il vaut mieux regarder l'homme tel qu'il est, imparfait, souvent incapable d'un effort moral intense. En s'adressant aux petits côtés de la nature de l'homme pour le conduire, on arrivera à des résultats bien moins merveilleux mais aussi souvent bien plus sûrs. Ainsi donc, la solution ne peut être trouvée ni en appliquant à nouveau les modes des temps passés ni en escomptant l'avenir par des projets construits sur une base aussi fragile que l'imagination. Des deux côtés sont des rêveurs qui s'imaginent avoir trouvé la panacée universelle et qui croient avoir guéri le mal dont l'armée souffre, les uns par l'application comme cautère d'un règlement plus énergique, les autres par l'espoir vain que les hommes au régiment seraient tous des âmes sœurs sous l'influence des mots souverains. Ils partent tous de données incertaines, dotant la nature humaine d'une vertu qu'elle n'a pas, attribuant au règlement une action restrictive et universelle pouvant s'appliquer à tous les temps. Ils arrivent ainsi à édifier sur le sable et à donner à leurs conceptions particulières la forme des entités métaphysiques. Tout cela parce que chacun procède d'après une base quelconque et oublie d'allumer la lanterne en regardant la nature humaine. C'est elle qui est en jeu, qui souffre. Le plus élémentaire bon sens indique donc qu'il faut en faire une analyse détaillée, rapporter tout à elle, et, ainsi qu'en médecine, approprier les solutions aux divers tempéraments.

Solution que nous proposons. — Prenant position à mon tour, je viens, et la suite de cette étude montrera le bien fondé de mes affirmations, combattre l'action coercitive et souveraine du règlement militaire, admise comme moyen ordinaire de commandement de l'homme sur l'homme. Elle est certes nécessaire pour les cas exceptionnels qui se présentent forcément dans les grandes collectivités. Mais, dans la majorité des cas, la discipline doit être obtenue par une action directe et réelle de l'homme sur l'homme et non par l'intermédiaire du règlement qui inspire l'obéissance sur une menace et habitue les chefs à compter sur les pénalités pour la bonne exécution du service.

a). — *Étude de la nature humaine.* — Nous nous passe rons de ces rigueurs, nous arriverons à tenir les hommes dans la main si nous les étudions attentivement, si la nature individuelle de chacun est l'objet de nos réflexions. Mettant à nu tous les ressorts dont se compose l'activité humaine, découvrant le mécanisme particulier à chaque action, nous posséderons notre homme et le ferons agir par suite de l'ascendant qu'exerce une âme forte sur un esprit moins développé. A cette influence sur l'homme, faite en grande partie d'habileté, et que nos écoles militaires devraient mettre en relief et traiter à l'égal des sciences techniques, il faut en joindre une autre d'ordre moral :

b). — *Appel à la solidarité.* — C'est lorsque nous vivrons loyalement avec nos conscrits et que nous exigerons d'eux l'accomplissement de leurs devoirs en leur parlant de cette solidarité que nous serons les premiers à manifester dans nos rapports avec eux. Alors notre influence sera plus que doublée par cet appel à la solidarité, appel permis puisque se révèle et s'affirme de plus en plus le lien qui unit tous les hommes entre eux et qui a désormais gagné sa cause. Pour réussir dans cette voie, il est nécessaire que l'officier ait d'abord une notion nette de la solidarité. Son instruction, son éducation première, ses manières de voir et de juger auront dû pour cela être orientées dans le sens des études sociales qui, sans nuire au développement des études militaires proprement dites, les complèteront, les domineront

par une juste appréciation de l'ensemble des besoins sociaux. Cette liaison qui s'opèrera dans le cours des études entre les sciences militaires et les sciences sociales aura plus tard, par une heureuse réaction, d'admirables conséquences. Car, par contre-coup, l'officier grandira son rôle de tout le développement donné à sa culture générale et introduisant d'autres façons de voir, de juger et d'agir plus conformes à la vie moderne, il réalisera une union plus intime de l'armée et de la nation. L'autre condition qui est essentielle à la réussite de notre action sur l'homme est qu'il ne faut pas attendre de ce dernier qu'il fasse les premiers pas vers nous. Cette solidarité, nous devons la leur expliquer, la faire jaillir des exemples qui nous entourent et, après avoir préparé leurs esprits, il faut frapper au cœur en la mettant les premiers dans tous nos actes envers eux. Grâce à une sollicitude constante, à des preuves répétées d'intérêt qui prouveront à nos hommes que nous ne faisons pas appel à de vains sentiments de parade, bons pour eux, inutiles pour nous, nous aurons vite fait d'acquérir la bonne volonté de tous. Forts de cet appui, nous pourrons laisser tomber le règlement en désuétude. Agir autrement, laisser de côté cette force morale, pour nous en remettre à l'emploi facile des sanctions immédiates, ce serait prendre notre responsabilité de ces continuels appels à la force brutale, que sont en réalité les punitions. Responsabilité plus lourde encore lorsque nous aurions pu prévenir ces fautes. Je plains ceux qui, d'un cœur léger, distribuent les punitions sans même réfléchir, sans avoir pesé soigneusement le pour et le contre et remis souvent à huitaine pour donner plus de garantie au jugement. C'est par la liberté plus grande laissée à chacun, la douceur de nos moyens d'action (1) et surtout la diminution des exigences inutiles si fréquentes dans le métier militaire que nous arriverons à de meilleurs résultats.

Même aujourd'hui, certaines personnes bondissent d'indignation dès qu'on leur parle d'introduire quelque changement dans la vie du soldat au quartier. Elles s'imaginent que tout est perdu s'il circule un peu d'air pur par

(1) « J'ai souvent obtenu des résultats par la douceur, par la violence jamais. » Archiduc Jean.



une crevasse qui lézarde la forte charpente, indispensable pour eux au régime militaire. Ce n'est pas tout que de compter sur ce lien de solidarité unissant le supérieur et l'inférieur. Il ne suffit pas à l'officier d'avoir une conception aussi haute de son rôle et d'être un convaincu, un croyant de cette nouvelle religion. Souvent même, bien qu'animé des meilleures intentions, il ne réussira pas. C'est qu'à côté des qualités morales, souvent suffisantes parce qu'elles unissent les cœurs, il y a la science, il y a l'art. Il y a la théorie de cette solidarité qui analyse les idées des penseurs, les compare, les coordonne, qui, dans le domaine de la pratique, met les efforts en regard des résultats, démêle les causes et les effets, et recherche patiemment les lois auxquelles obéit le mouvement social. Ainsi constituée, elle est un moyen précieux d'investigation et de recherche pour toutes les questions qui réclament notre attention. Car elle donne à notre esprit cette généralité de vues, cette appréciation d'ensemble qui lui permet de ne pas se laisser absorber par les questions de détail et de ne jamais perdre de vue la question principale. A côté il y a l'art, c'est-à-dire la façon de pratiquer cette solidarité, les moyens à mettre en œuvre pour la réussite de ce que l'on se propose, le doigté, l'habileté à pratiquer, les écueils à contourner. La connaissance de la pratique nous sert à éviter de faire une œuvre de brouillon même avec beaucoup de science et de bonne volonté. Il y a aussi, nous l'avons indiqué précédemment, la science des moyens d'action sur la nature humaine qu'il est nécessaire de posséder. De même, venant la compléter, il y a l'art, c'est-à-dire le passage définitif de la théorie à l'action, c'est-à-dire la pratique qui exigera même un très long apprentissage. Nous étudierons à fond ce sujet dans la suite de cette étude.

Signification du rôle de l'officier. — Ainsi considérée et appréciée du point de vue qui lui convienne, la fonction de l'officier prend une importance considérable et se double pour lui d'un très grand intérêt. Faire son métier n'est plus rapetissé à cette signification particulière de connaître à fond son matériel, ses règlements techniques, fut-ce même par cœur

et d'usurper très souvent le rôle du sous-officier. Il s'y attache une portée plus haute et qui fait de nous de véritables conducteurs d'hommes (1). Nous le deviendrons lorsque l'on comprendra enfin que ceux qui auront plus tard des hommes à conduire doivent être formés dès leur jeunesse à cela et recevoir de leurs aînés les principes de cette science plus nécessaire qu'aucune autre.

Autrement, c'est envoyer nos officiers au régiment en face d'une situation qu'ils ne pourront analyser, qu'ils ne verront peut-être même pas, aveuglés par leur éducation. Ils se trouveront impuissants parce que leur manqueront les connaissances nécessaires et qu'ils auront souvent des notions incomplètes.

On exige de nous que nous fassions un long stage préliminaire afin d'acquérir les connaissances pratiques et théoriques que comporte l'art de l'artilleur et du fantassin. De même, on ne devrait pas nous laisser partir dans nos régiments sans que l'on nous ait inculqué cette maxime au fond de notre esprit. « Connais-toi toi-même, mais connais aussi les autres. »

A notre époque il y a donc nécessité démontrée d'une réforme de nos écoles militaires pour mettre à même l'officier de remplir sa nouvelle tâche. Les programmes sont à remanier complètement en y faisant une large part à l'étude de l'homme et des collectivités. Par cette introduction de sciences sociales dans les cours devenus plus vivants, un souffle plus pur, plus vif, animera cette masse d'officiers si intelligents. Au lieu de former une caste à part dans la nation, n'ayant jamais vu, jamais connu que le militaire, elle aura un contact plus intime, plus permanent avec la démocratie. Connaissant ses besoins comme ses droits, elle sera digne de la commander. Quoi, c'est à l'heure où les futurs officiers ont donné la mesure de leur intelligence en des examens difficiles et arrivent, jeunes, inflammables, l'esprit enthousiaste du beau, le cœur enclin à l'amour des autres, l'âme désireuse d'une prédication qui la charme, la ranime et lui indique son

(1) Ce qui implique forcément que les sciences de l'homme doivent tenir une très grande place dans notre enseignement universitaire d'abord, militaire ensuite.

chemin de Damas ? Quoi ! c'est à cette heure où ils ne demandent qu'à s'intéresser à tous les problèmes sociaux, économiques et politiques, c'est alors que, rétrécissant leur horizon, on ne leur enseigne que des connaissances purement militaires. On les force à rester stationnés dans ce petit cercle.

Plus tard, par suite de cette compréhension banale et étroite du rôle du militaire, qui se poursuit toute la carrière, qu'arrive-t-il ? Les enthousiasmes des débuts disparaissent des esprits et les convictions s'affaiblissent. Certaines gens s'en étonnent ; il fallait, au moment de la jeunesse, quand l'étincelle sacrée avait jailli, la saisir précieusement et par des soins appropriés, l'entretenir comme le feu des Vestales.

C'est surtout à nous, jeunes officiers, qu'il appartient de ne pas être comme des aveugles devant le mouvement contemporain, de ne pas rester plus longtemps avec cette vue étroite du militaire. Élargissons notre horizon de tous ces problèmes sociaux qui agitent le monde, surtout, gardons-nous bien de la conception des classes. Jetons-nous hardiment dans la mêlée, allons vers le peuple ; de lui seul, nous viendra aide et secours. Si nous voulons être éclairés sur l'influence funeste qu'exerce en France l'esprit de caste, lisons ce qu'en écrivait dernièrement Andrew Carnegie un milliardaire pourtant.

Ainsi donc, introduction des sciences sociales dans les écoles militaires (1), large part faite à l'étude de la nature humaine seule ou collective, développement de la solidarité entre les officiers et les hommes par une amélioration constante des conditions du soldat par une sollicitude continue à leur égard, par la suppression presque complète des moyens d'action trop brusques du règlement : Voilà ce que nous oblige de faire la situation nouvelle de l'armée, née par l'apparition de cette personne morale dont nous parlions tantôt. Mais c'est aussi ce que nous permet heu-

(1) C'est-à-dire la physiologie, la psychologie, la sociologie, qui nous permettraient l'étude de l'homme physique, sensible, moral et social. Quoi de plus nécessaire, par exemple, pour l'entraînement des hommes, que la connaissance de la physiologie.



reusement l'état avancé de ces sciences que l'on désigne du nom barbare de sociologie. Certes, avec ceux qui, les regards constamment jetés en arrière et dans cette anarchie des idées, ne distinguent pas les symptômes de délivrance et se confinent dans une stérile admiration du passé, tous nous serons entraînés par la marche de l'humanité. Mais les yeux fixés vers l'avant, perçant les brumes, je verrai apparaître l'aube matinale d'une journée ensoleillée tandis qu'eux, ils la suivront cette route, mais rampant, mais à reculons, et ne regardant que les tristes aspects de la route déjà parcourue sans apercevoir les lumineuses perspectives de l'au-delà.

Examen des objections que l'on peut faire. — Je sais les objections que l'on me fera. Après avoir tout critiqué et signalé les vices inhérents aux méthodes proposées jusqu'ici, me dira-t-on, lorsqu'il s'agit d'exposer la vôtre, vous partagez tous ces travers, vous faites à votre tour œuvre de rêveur et d'utopiste. Car, cette humanité que vous prêchez, cette solidarité à laquelle vous faites appel, ce ne sont que des mots, eux aussi, fragiles comme les autres et trompeurs. Vous vous imaginez qu'il suffira d'y avoir recours comme stimulant pour arriver à des résultats merveilleux. Pauvre prêtre laïque qui espère vaincre toutes les résistances et trouver le parangon de toutes les vertus parce que, sur la porte de nos quartiers, on inscrira le mot solidarité comme se détache du fronton de nos édifices publics la célèbre formule : « Liberté, égalité, fraternité. » Ce qui fait la force de cette méthode, c'est que la solidarité n'est pas un vain mot, une idée intérieure créée dans notre esprit par des raisonnements subtils ou par la foi qui sauve, descendue du ciel pour être la loi d'une religion ayant ses adeptes. Dans ces cas, elle prêterait évidemment aux discussions les plus oiseuses par suite de son existence toute métaphysique ; elle se heurterait à des convictions absolues, entêtées, puisqu'il s'agirait d'un dogme supposé indémontrable *à priori*. La solidarité est quelque chose de net résultant des faits eux-mêmes. Son rôle, obscur dans les premiers temps de l'humanité souffrante, est maintenant mis en pleine lumière et grandit de jour en jour. Par

certains côtés, elle se rattache à notre nature morale élevée, elle est susceptible de provoquer les enthousiasmes comme les dévouements, elle peut aussi susciter des martyrs. Elle est naturelle chez l'homme d'une moralité moyenne dont les instincts de douceur et de pitié vis-à-vis de ses semblables croissent au fur et à mesure que se développe la civilisation.

De plus, elle est la conséquence de notre intérêt personnel, elle résulte de tout ce que la vie pratique expose à notre attention. Tous nous nous sentons solidaires, les nations les unes des autres, les hommes de leurs chefs, les ouvriers de leurs patrons et réciproquement. Le jour viendra où, par suite de cette organisation ouvrière qui commence et, par ses groupements, atteste la part que chacun prend au développement économique de la nation, le jour viendra où personne, eût-il les places les plus éminentes, fût-il le possesseur de richesses immenses, ne pourra se croire indépendant et entendra dans les rêves de chacune de ses nuits le sonnet déjà classique de Sully Prud'homme: « Le laboureur m'a dit en songe... »

Les conflits entre les nations, les heurts entre les prolétaires et les riches, ne sont que les étapes meurtrières, sans doute, mais au sang fécond vers la formule de solidarité qui liera tous ses intérêts. La solidarité est donc plus qu'une vertu qu'il serait loisible d'exercer par une native bonté d'âme. C'est un devoir impérieux, c'est même plus, une nécessité qu'il nous faut subir si nous ne voulons être rejetés comme inutiles à la civilisation. Sinon sous la poussée montante et bientôt triomphale, elle fera comme la divinité que chantait Lefranc de Pompignan et, poursuivant sa carrière, elle inondera de lumière ses obscurs blasphémateurs. Elle a donc tout pour elle, elle satisfait notre intérêt personnel, bien entendu, elle est un penchant naturel de l'homme actuel, elle donne un aliment aux plus nobles aspirations de notre âme.

Ceci est tellement évident et cependant paraît ignoré de tant d'esprits qu'il semble qu'il en soit de ces matières comme pour l'œuf de Christophe Colomb et que personne n'y avait songé. C'est qu'immense est l'empire des idées folles et

vagabondes sur beaucoup d'intelligences, d'autant plus absolues en leurs affirmations que leurs théories sont de plus en plus éloignées des faits.

Je ne prétends pas avoir trouvé la solution, la seule vraie; je ne me pose pas davantage en prophète ayant indiqué la voie unique hors laquelle il n'est point de salut. Ce dont je suis sûr, c'est d'avoir toujours suivi les faits, de proposer quelque chose qui résulte de leur étude attentive, qui ne leur soit pas contradictoire et qui soit capable d'intéresser les esprits épris de positivisme auxquels je m'adresse tout particulièrement. De plus, à l'époque de malaise où nous vivons, au moment où les questions militaires sont discutées et où, par la faute de certains, le fossé qui sépare l'armée de la nation menace de s'élargir, ma publication vient à son heure.

Les pouvoirs publics commencent à s'émouvoir de cet état de choses, quelques conférences sont introduites dans les programmes sur le rôle social de l'officier (1). Il faut plus, il est nécessaire que l'étude de l'homme, de sa nature, de nos moyens d'action sur elle soit considérée comme une vraie science et traitée comme telle en lui faisant une place considérable dans l'emploi du temps.

Ainsi s'opèrera la fusion entre l'armée et la nation, non parce que les programmes auront consacré officiellement cette manière d'opérer, mais parce qu'ils se trouveront en harmonie avec la nouvelle situation, avec l'opinion publique et ses besoins et qu'ils se trouveront entourés de ce consensus universel qui forme la base de tous les gouvernements.

Les deux termes du problème sont donc nettement posés: d'un côté l'officier, de l'autre le soldat qui est l'homme du peuple requis pour une besogne déterminée; duquel il est impossible d'obtenir la discipline par les moyens jadis employés. Le principe de libre discussion, de libre examen a, en effet, tout envahi, tous les modes d'agir qui reconnaissent le principe d'autorité absolue et le présentent par une

(1) Heureusement depuis la réforme de Saint-Cyr préconisée par le Général Bazaine Hayter, approuvée par le Ministre de la Guerre, cette lacune commence à être comblée. Il reste à la généraliser à créer un cours de sciences sociales dans toutes les écoles militaires.



affirmation brutale se trouvent hors de propos et inapplicables.

Ce que doit être la discipline. — Il faut donc obtenir cette discipline en recourant le plus possible à la persuasion. Entre ces deux éléments il faut désormais que s'affirme et se prouve le lien qui les unit. Ce lien c'est la solidarité basée sur une reconnaissance réciproque de son utilité pour chacun d'eux. Elle devra se reconnaître chez l'officier par une appréciation plus rationnelle de son rôle, par un contact plus intime avec la troupe. Elle devra se manifester de la part du soldat par les sentiments de reconnaissance et de bonne volonté. De plus, tout cet ensemble de conscrits qui viennent habiter nos casernes, tout cela, c'est la force moyenne de la nation jeune de ses vingt ans. Eh bien, profitons du passage au régiment pour nous rendre maîtres de cette force, pour l'orienter suivant le sens convenable, l'accroître afin que, la liberté une fois rendue, elle aille de nouveau s'appliquer aux occupations laborieuses qui constituent la puissance d'une nation. Par un travail meilleur dû à nos efforts, elle rendra la France plus grande. La première de ces considérations a pour objet les rapports entre l'officier et le soldat. C'est pour ainsi dire la discipline élémentaire, la discipline proprement dite, celle qui consiste à assurer l'ordre. La seconde s'occupe des rapports entre l'officier et la nation quand celle-ci, au renvoi des hommes dans leurs foyers, lui demandera compte de ce qu'il a fait pour eux. C'est ce que j'appellerai la discipline supérieure, celle qui consiste à préparer le progrès : c'est le rôle social de l'officier. Ainsi conçue, la mission de l'officier réaliserait l'union intime de l'armée et de la nation et un régiment pourrait se désigner par l'appellation plus conforme à l'idéal moderne : « Lycée national d'infanterie. »

En suivant cet ordre logique d'idées, nous montrerons plus tard d'une manière détaillée comment des rapports cordiaux peuvent s'établir entre le soldat et l'officier, comment ce dernier arrive à réaliser ainsi l'ordre. Une fois cet ordre obtenu, les hommes pris en mains, nous prouverons l'utilisation possible de cet ordre suivant la célèbre formule

« l'ordre pour base, le progrès pour but » à laquelle nous adjoindrons celle-ci : « l'ordre par la liberté, le progrès par la solidarité. »

Tels sont les principes généraux qui doivent guider la conduite de l'officier en matière de discipline. Il nous faut maintenant étudier le sujet plus à vif, pénétrer dans le détail des choses. Mais il est nécessaire avant, de traiter la question si importante de méthode.

Nîmes, le 6 mars 1905,

A. Demazier.
Lieutenant d'artillerie.

L'œuvre de M. Henri Lavedan

C'est le don d'observation qui crée les caricaturistes et aussi les philosophes, selon qu'il s'allie dans un tempérament avec les tendances naturelles d'un caractère plaisant ou grave. Quand d'aventure il se rencontre adjoint à cette richesse de l'esprit qui comprend en même temps la faculté du rire et la puissance de la réflexion ; lorsque, en outre, ce don se voit servi par l'exacte perfection d'un langage auquel on ne peut rien ajouter ni rien retrancher, tant il relève à la fois de la vérité et de l'art, on se trouve en présence d'un talent si complet que, pour l'analyser en détail dans ses sources et dans son œuvre, ce n'est pas un chapitre, mais un volume, qu'il deviendrait nécessaire d'écrire.

Doué d'une rare finesse de coup d'œil et d'une réceptivité infiniment délicate, M. Lavedan offre le double attrait d'un auteur amusant qui fait beaucoup songer. La définition que Stendhal a donnée du roman : *Un miroir qui se promène sur une grande route,* pourrait servir à caractériser l'œuvre de cet observateur, qui n'a écrit que fort peu de romans, mais qui a mis toute l'âme humaine en dialogues Exception faite de ses premiers lives et de quelques nouvelles, — *Lydie, Mamzelle Vertu, Poule, la Valse,* etc... où il se montre conteur exquis, sorte de Daudet moins nerveux et plus mâle, — c'est toujours sous cette forme vive, imagée et rapide du dialogue que M. Lavedan traduit les pénétrantes subtilités de son observation, soit qu'il écrive ces petites merveilles détachées dont la réunion en volumes s'appelle *Nocturnes, Les Jeunes, Leur beau physique, Leurs sœurs, les Départs, les petites Visites,* etc... soit qu'il nous donne les romans-comédies du *Nouveau Jeu* et du *Vieux Marcheur* ; soit enfin

qu'il s'empare du théâtre pour s'y révéler grand auteur dramatique, en joignant à ses qualités d'écrivain un don scénique de premier ordre. Cette dernière partie de son œuvre exigeant à elle seule une analyse à part, j'y reviendrai quand j'aurai essayé, en circulant à travers ses nombreux ouvrages sans distinction de genre, d'indiquer, premièrement, sur quels sujets, secondement, dans quelles dispositions d'esprit, M. Lavedan a exercé sa verve observatrice.

⁂

Qu'a donc observé M. Lavedan? La vie, c'est-à-dire les vivants et leurs cadres, des individualités et des milieux. Mais le tout, hâtons-nous de préciser, le tout moderne. Comme créateur littéraire, il demeure essentiellement de son temps. Ce modernisme, toutefois, n'est pas de ceux qu'une brusque déviation de la vogue ou la seule chute de quelques années réduit à l'état de travesti hors d'usage : l'observation de M. Lavedan a des racines trop profondément enfoncées dans le terroir humain pour ne pas porter des fleurs et des fruits destinés à durer au-delà d'une saison; elle ne s'est pas contentée d'inventorier des dehors légers : elle a, nous l'avons déjà dit, fouillé des âmes. Enfance, jeunesse, âge mûr et... âge pourri, antique noblesse et petite bourgeoisie, grand monde, demi-monde et quart de monde, Paris et la province, l'église et la caserne, cercles de snobs et clubs de mendiants, M. Lavedan a tout vu de près, il s'est promené partout en prenant des notes. Il n'a pas, sauf dans quelques-unes de ses dernières œuvres théâtrales, recherché l'exception, l'être rare et particulier : il a pris ses croquis dans la masse. Occupé à retracer les défauts et les vices de ses contemporains, il n'a pas visé non plus à charger la nature; ses études, pour cinglantes qu'elles soient, dédaignent les effets vulgaires dus à l'exagération. M. Lavedan estime que le domaine des absurdités et des vilenies humaines est assez riche comme assez vaste pour qu'on puisse s'y approvisionner de documents sans sortir des limites de la vérité. Repassant avec persistance par des sentiers déjà battus, mais qu'il tenait à mieux battre, il s'est attaché

surtout à nous peindre le monde qui s'amuse, et les ridicules, les pauvretés, les déchéances. les tares et les turpitudes de cette portion de la société à qui sont dévolues ces deux gâteries ou ces deux punitions de la Providence : l'oisiveté et la richesse. Grâce à M. Lavedan, nous avons sous les yeux, reproduit dans des poses variées, le portrait du jeune homme moderne, désabusé, — ou se croyant tel, ou cherchant à le paraître, — franc jusqu'à l'insolence, cynique jusqu'à la brutalité, frivole jusqu'au sublime, et nul jusqu'au néant. Écoutez ces fils conversant avec les auteurs de leurs jours; celui-ci, un soir de premier janvier, s'agaçant de voir s'assombrir le front du père, plongé dans ses souvenirs : « Ah ! bien, « si tu t'embarrasses de souvenirs !... les souvenirs, c'est « le linge sale de la vie. » Celui-là, déclarant à sa mère sa résolution d'accomplir un mariage qu'elle désapprouve : « Tu me ferais des sommations ? » interroge la mère un peu saisie — « Tu peux y compter. Et qu'elles ne traîneraient pas, « mes respectueuses ! qu'elles t'arriveraient toutes les trois « bien mignonnes, à la file indienne ! » — « Ainsi, tu te marie- « rais contre mon gré ? » — « Mais oui ! je m'aphone à te le « dire. J'épouserai qui je voudrai. Est-ce que ça te regarde ? « Tu ne m'as pas consulté quand tu as pris papa. » — En voici un autre que sa grand'mère a entrepris sur le chapitre conversion, et qui se dérobe, vous allez voir comment. C'est tout l'état d'âme d'une génération photographié, et nous en trouverons tout à l'heure le pendant exact en échantillon féminin. « Ton irréligion m'attriste », dit la grand'mère. « Mon irréligion ? proteste l'inculpé : mais je n'en ai pas, « Seigneur ! pas une miette ! » — « Malheureusement. » — « Tu voudrais que je fusse athée farouche ? » — « J'aime- « rais peut-être mieux ça, oui... les farouches, au moins, on « peut les convertir, et quand on réussit, c'est complet... « tandis que les autres... » — « Que veux-tu, bonne maman. « je suis désolé de te contrarier, mais il faut en prendre ton « parti : jamais je ne ferai un révolté ni un blasphémateur. « Je ne suis pas pour les outrances. » — « Tu n'es pour « rien. » — « Tu l'as dit. » — Voici maintenant l'héroïne du *Nouveau Jeu* faisant sa profession de foi : « Rien ne m'in- « téresse mais rien ne m'ennuie non plus. Ça m'est égal...

« comprends moi : égal ! c'est-à-dire que ça ne me fait ni « froid ni chaud... Je regarde avec mes yeux dans la vie, « j'écoute avec mes oreilles, et puis ça me donne ce que ça « me donne... Tout glisse et roule sur moi... L'idéal ? « un mot que je n'ai jamais compris... Ça m'est égal, tout « m'est égal. » — Voulez-vous pénétrer dans un cénacle d'art, d'art nouveau ? Nous y serons initiés à la manière d'un peintre qui peint son tableau sur le cadre (?) « Parfaitement, « sur le cadre, auquel il donne la largeur voulue, selon le « sujet : ça court tout le long, les quatre côtés, gracieux « au possible. » — « Eh bien ! et au milieu, demande quel- « qu'un, à l'emplacement de la toile, qu'est-ce qu'il fiche ? » — « Une gamme d'or très doux, et sa signature. » — Puis ce sont les arrivistes de tout genre, arrivistes de la littérature, de la politique et du beau mariage. C'est la descendance dégénérée des anciennes familles du noble faubourg. C'est le baron juif, exploiteur, calculateur et plat. Et c'est la vieillesse polissonne et dégradée du père Labosse. Et c'est la revue des personnalités féminines les moins flatteuses pour l'humanité, depuis les Bobette jusqu'aux M[lle] Falampin, institutrice laïque du village des Tourniquets.

Cependant au cours de ces explorations plutôt répugnantes, M. Lavedan a rencontré des coins d'existence d'une autre tonalité, des silhouettes d'une autre tenue. Voici qu'à travers tous ces pantins du vice et de l'imbécillité nous apparaissent d'attendrissantes et nobles têtes de grands-pères, de douces figures de mamans et de tantes de province dont on baiserait bien volontiers et avec beaucoup de respect les cheveux blancs attristés ; des visions rafraîchissantes de jeunes filles très pures, très sincères, et bien vibrantes. Dans les milieux les plus désespérément futiles ou les plus foncièrement corrompus, M. Lavedan sait découvrir, comme l'œil du poète aperçoit une églantine fleurie au bord d'une mare, la figure de candeur et de grâce se détachant en or fin de vitrail sur fond de poussière et de boue : et voici *Marie*, du *Vieux Marcheur*. M. Lavedan a pénétré dans des sanctuaires d'âme d élite, mais d'une élite humble et courante, celle qu'on frôle tous les jours dans la rue sans la deviner ; vaillante petite maîtresse de piano, qu'on jugera bien supérieure

aux poupées de salon, mais qu'on n'épousera pas, par préjugé mondain ; vieille servante passionnée de dévoûment aveugle et de docilité passive, morte à la peine sans autre récompense que la calomnie et les injures ; sacrifices muets de certaines âmes à l'égoïste insouciance de certaines autres ; mérites obscurs des existences où tout est travail sans joie, renoncement sans compensation ; drames intimes et poignants que ne commentent pas les journaux... M. Lavedan a noté cela, à côté des pimpantes ou écœurantes folies du monde des jouisseurs. Des spectacles plus graves l'ont encore arrêté : en voyageant à travers l'existence, on voit sourire, pleurer, danser... on voit aussi mourir. Les suprêmes contractions des visages, les suprêmes appréhensions des âmes en face de cet inquiétant point final de toute destinée terrestre, ont retenu au passage le portraitiste des amusettes humaines : et la mort, la mort avec tout ce qu'elle a de réel et de mystérieux, de repoussant et de surnaturel, la mort avec son prosaïque et saisissant cortège de détails misérables, a été peinte à son tour sans retouches par le peintre des viveurs.

L'observation de M. Lavedan s'est encore promenée comme en récréation en beaucoup d'endroits. Elle a flâné par *Les beaux Dimanches* le long des quais et des jardins publics, où elle a rencontré Victoire et son pays Fouilleau et entendu celui-ci déclarer que le « dimanche, c'est un jour « spécial, un jour... comme qui dirait l'colonel de la « semaine, quoi ! » Elle a surpris les perplexités d'une honnête famille pour l'emploi de l'après-midi de ce beau jour : on est tout prêt, le père, la mère, les cinq filles en chapeaux roses... que va-t-on faire ? Aller aux Champs-Élysées voir passer les voitures ?.. Toujours la même chose !.. Au palais de glace ? Cinq francs d'entrée ! C'est trop cher !.. « En « attendant, s'écrie la cadette, nous sommes là toutes les « cinq comme des godiches, avec nos chapeaux roses, tout « ça parce qu'on a le malheur d'être cinq et de regarder à « l'argent ! » Alors, le père, qui s'est mis à tambouriner aux vitres, se retourne : « Mes enfants, voilà qu'il pleut : ça « tranche tout. » L'observation de M. Lavedan s'est divertie aux petites scènes d'intérieurs parisiens ou provinciaux; elle a

fureté dans des parloirs de couvents et des âmes de fillettes ; personne attentive et point dédaigneuse, elle s'est glissée partout avec la même curiosité éveillée, trouvant intérêt à tout. Son mérite est d'avoir su rendre cet intérêt communicatif, et susciter en nous plus et mieux qu'une vision : une leçon.

*
* *

Pour nous donner des aperçus égayants, pris sur le vif, des ridicules de la société contemporaine, nous avions Gyp. Ne commettons pas cette erreur de croire que M. Lavedan a recommencé ou continué Gyp. Placée en face des personnages qu'elle va brosser de chic, Gyp est un peintre qui s'assimile de son mieux l'esprit de son modèle, ou plutôt qui en est sans le moindre effort imprégné d'avance, et qui, frivolement et drôlement, s'apprête à rendre les frivolités et les drôleries évoluant sous ses yeux. On ne peut, même pendant un quart d'heure, se représenter ainsi M. Lavedan. Tout de suite, un détail surgit, qui nous donne le secret de l'attitude intérieure de l'artiste. Attitude en quelque façon réservée, sorte de mise à part d'opinion personnelle, qui ne veut pas se répandre en discours, mais qui se laisse deviner. Sur la scène, les pantins gesticulent, brillants, animés... on croirait que M. Lavedan est très fier de tenir ces jolies ficelles et de savoir si bien les manœuvrer : mais, derrière le guignol, tout en ordonnant le spectacle, nous l'entendons qui murmure : est-ce assez laid ? assez triste ? assez grotesque ? Et nous comprenons tout à coup que ce montreur de *Marionnettes* a l'âme d'un moraliste ; une âme où le respect des croyances, le don de l'enthousiasme, le rêve de l'amour vrai, ont survécu à la constatation de la ruine de ces choses surannées ; une âme en qui la faculté de l'émotion subsiste à côté d'un sens merveilleux du ridicule ; une âme, enfin, radicalement débarrassée de tout ce qui ressemble à une illusion, et cependant demeurée convaincue qu'il existe un idéal indéracinable dans la vie, dans les événements et dans les êtres. Mélange d'amertume et de bonne humeur, de sévérité et de pitié, de gaillardise et de tendresse, l'âme de

M. Lavedan, pour si peu qu'elle se mette en scène dans ses œuvres, s'y découvre tout entière, rien qu'à la façon dont nous voyons qu'il a jugé ce qu'il peignait. S'il ne s'est pas détourné des spectacles égrillards, il s'est plus amusé à en bafouer les acteurs qu'à en suivre les péripéties. Il y a une manière malsaine de traîter les sujets les plus purs : M. Lavedan a réalisé précisément le contraire. Dans toute son œuvre, rien de morbide ni d'énervant ; point de complaisances déguisées sous d'hypocrites satires : au contraire, le mépris le plus franc accompagnant les plus joyeux persiflages du vice ; mais aussi, dans la peinture des bonnes âmes, à propos des faits les plus simples ou les plus souriants de quelque douce histoire, une note de pessimisme et de désenchantement, qui vient mettre une sourdine à la joie ingénue du lecteur. Ècoutez, dans un de ses *Nocturnes*, cette causerie entre deux jeunes gens mariés d'hier, accoudés à une fenêtre d'Italie, le soir, en face du ciel de mai : « Est-ce beau !...
« et ce silence ! Crois-tu que c'est du silence ?... Toi qui les
« as tous lus, est-ce qu'il y a des romans où on ait absolu-
« ment rendu cela ? » — « Quoi, cela, mon petit ? » — « Cela, ce
« qui nous arrive : un mari et une femme, jeunes, qui s'aiment
« et qui sont libres, seuls, une nuit de printemps, au-dessus
« d'un lac, sous les étoiles, et qui sont très heureux d'être
« heureux ! » La petite scène est exquise de naturel et de charme : c'est de la fraîcheur, c'est de la poésie, c'est de l'amour... Mon Dieu, la divine chose que la vie !... Attendez : vous oubliez le titre du dialogue ; l'auteur a écrit en tête, pour commencer : « Ce qui ne dure pas. » Vous voilà remis à la raison.

Et croyez que M. Lavedan, qui n'est pas un moqueur sec et insensible, regrette beaucoup, toutes les fois qu'une circonstance l'y force, d'avoir à déflorer ainsi une conception trop optimiste de l'existence. Il aimerait bien mieux, je vous le jure, au rebours des mauvaises natures qui se font un malin plaisir de prendre le destin en flagrant délit de méchanceté, que la vie et les êtres répondissent entièrement à l'idée trop flatteuse qu'on s'en fait lorsqu'on n'a encore qu'effleuré les apparences de toutes choses. Et soyez sûr que dès qu'il trouve à pousser une petite porte sur quelque inté-

rieur honnêtement heureux, à vous ouvrir tout au large une bonne fenêtre sur un joli horizon de lumière, il est enchanté de son geste et s'y complaît sans fausse honte. M. Lavedan n'a nul dessein d'attrister non plus que de pervertir ses contemporains. A-t-il eu quelque idée de moraliser son époque? on pourrait plutôt le croire. Rappelez-vous la courte préface et le testament du *Vieux Marcheur*... Il avoue, du reste, qu'il a peu d'espoir dans le résultat. C'est qu'il faut bien le reconnaître : la peinture des pires excès, même spirituelle et amusante, — surtout spirituelle et amusante ! — même contenant un blâme tacite ou manifeste, n'a jamais beaucoup réussi à en écarter les hommes. Il faut avoir déjà de loyales dispositions à prendre la vie par le côté sérieux pour absorber l'enseignement de concert avec le divertissement. Le public prend ceci, et laisse cela. Connaissez-vous une anecdote sur Philippe-Auguste ? Sa Majesté était malade, elle avait la fièvre ; les médecins s'étaient opposés à ce qu'on la désaltérât avec autre chose que de l'eau rougie. Philippe demanda si on ne lui permettrait pas de boire d'abord le vin pur, et ensuite l'eau pure ; les médecins n'y ayant pas mis obstacle, on apporte à l'auguste malade un demi-verre de vin : « Maintenant, dit le roi après avoir bu, je n'ai plus soif. » Il y a beaucoup de vin pur dans l'œuvre de M. Lavedan, et je ne sais si on peut espérer que le public frivole, au palais blasé, saura garder un peu de soif pour les bonnes gorgées d'eau fraîche qui lui sont offertes à côté. Quoi qu'il en soit, il faut se féliciter de pouvoir dégager d'une série d'ouvrages qu'émaillent les récits et les détails graveleux, une philosophie saine, où tout est à l'endroit et rien à l'envers.

Il y a toujours moyen de suivre, à travers le déroulé d'une œuvre, le fil des révélations involontaires qu'un écrivain fait de sa pensée. Un signe, impossible à définir, mais impossible aussi à ne pas reconnaître, nous décèle le porte-parole momentané de l'auteur. C'est tantôt un trait rapide qui nous frappe, tantôt un développement plus abandonné qui nous renseigne. « Qu'est-ce que la question sociale, « Moret ? — C'est de vouloir être le patron. » (*Les deux noblesses*) — « Personne autour de moi ? » demande Pierre Morain à Priola qui lui conseille de vivre seul : — « Si,

« répond le marquis : des ennemis, des maîtresses et des « valets. Toute l'humanité. » Le mot est terrible, parce qu'il a l'air vrai. M. Lavedan croit cependant à autre chose et à d'autres êtres. Il croit même aux honnêtes femmes, honnêtes bien qu'ayant de l'esprit, un cœur et des sens. Lorsque Jeanne Lechesne dit à Mme Savières : « Tu es une femme de devoir, « au-dessus de l'humanité, tu n'as jamais éprouvé mes dou« leurs, tu as toujours vécu la conscience drapée, sans un « pli, la chair morte, l'esprit en règle et le cœur vide. » — « Oui, vraiment, répond celle-ci ; te voilà bien dans ton « égoïste orgueil ! Tu t'imagines qu'il n'y a que toi pour « sentir et souffrir ? Eh bien ! tu te trompes ! Je ne suis « qu'une pauvre femme comme toi, sujette aux mêmes « maux, aux mêmes peines, aux mêmes misères... Tu me « crois impassible ? ah ! si tu savais !... moi aussi j'ai été « tentée... à la veille de me perdre... » — « Comment as-tu « fait ? » — « J'ai résisté. »

Voici le Vieux Marcheur plaisamment jugé par lui-même : « Je me suis amusé comme un fou toute ma vie, mais neuf fois « sur dix ça m'embêtait comme un rat mort... D'ailleurs, « tout n'était pas gangrené dans ce cloaque : Je me plais à « rappeler que j'ai toujours gardé, même en plein fumier, la « foi de mon enfance... En somme, j'ai eu surtout la première « manière de saint Augustin. On me raconte que ce n'était « pas la meilleure... En suis-je au fond responsable ? La « sale fin de ce siècle n'a pas nui à ma décomposition, et « mon époque est peut-être plus coupable que Labosse... « Malgré tout, je n'ai pas trop peur. Je proclame bien haut « que j'ai la contrition, et comme je commence à deviner « que Dieu est vraiment la bonté même, j'ai la presque cer« titude que pour me le prouver il est capable de me donner « le Paradis. »

M. Lavedan a souvent fait résonner la note religieuse, au travers même de ses quadrilles les plus échevelés, et cette note, jusqu'à présent, n'était pas fausse. Un capitaine a parmi ses hommes, au régiment, un individu qui ne demande jamais de permission, le dimanche : qu'est-ce qu'il y a de caché là-dessous ? C'est pourtant un bon sujet : il est ponctuel, il se lave les pieds, il ne mérite jamais une

réprimande; à la fin tout s'explique: « Je suis séminariste, mon capitaine. » Et celui-ci de conclure : « Je gueule après « vous, Varron, mais c'est parce que je vous estime. Si tous « mes soldats étaient curés, ça m'embêterait bougrement, « mais ils vaudraient souvent plus cher. » C'est encore Labosse, visitant l'école de Mlle Falampin : « Et pourquoi, « mademoiselle, n'apprenez-vous pas à vos élèves les amours « de nos rois ? » — « Mais parce que ce ne serait pas moral, « monsieur le Sénateur. » — « Tra la la! comment c'est vous, « l'école sans Dieu, qui osez, qui avez le front de parler de « morale et de cacher à vos enfants les vices des grands per- « sonnages ? Mais s'il n'y a pas de Dieu, nom d'un chien, « mademoiselle, ces rois ont fort bien agi de rôtir le sceptre « tant qu'ils ont pu ! et en vertu de quel principe supérieur, « de quel droit, le taisez-vous à ces chères petites ? » Et voici ailleurs une phrase qui est bien certainement l'expression d'un sentiment partagé par l'auteur : « L'église, c'est la mai- « son, l'appartement, la chambre où revient comme au pays « natal se cacher l'âme en peine. L'église est la bonne moi- « tié de la patrie, va! » La patrie, elle aussi, a son hommage avoué, sincère : « La patrie pardonne, console, soigne et « guérit... nous bénéficions de son histoire... nous héritons « de son passé... » Puis, c'est la réflexion d'un troupier logé chez l'habitant, pendant les manœuvres : « Vraiment, en « France, on aime le soldat... c'est gentil, ça fait du bien! » Et nous voyons que M. Lavedan aime bien le petit soldat de France, et la France du petit soldat. Nous voyons aussi qu'il aime la jeunesse, la vraie. Il est peut-être l'écrivain de notre époque qui, tout en ne leur consacrant que des études légères et comme à fleur de vol, a le mieux compris les enfants et les jeunes filles. Ce qu'exige une petite intelligence, une petite âme de dix ans pour se développer et être heureuse, il en a la claire et juste notion. Il sait que le cœur des enfants a besoin du cœur de la famille, et que rien ne remplace l'éducation faite là. Pour parler des jeunes filles, M. Lavedan possède une science délicate, faite de connaissance approfondie, de tact, de finesse malicieuse et de sympathie émue. « La jeune fille !... c'est « la fleur humaine par excellence... elle est l'espoir vivant et

« incessant de ce qui peut nous arriver d'heureux, la garan-
« tie, la promesse certaine de l'amour, la seule raison qu'on
« ait, en somme, d'augurer bien de la vie et de croire à la
« femme avant de la mépriser, et même après l'avoir mau-
« dite... Les jeunes filles sont le délicieux opéra-comique de
« cette sale existence... Êtres charmants, mais incomplets,
« elles traversent une ravissante situation fausse... Rien ne
« m'attendrit plus que cette fatalité qui pèse sur elles, et qui
« fait qu'on leur demande l'impossible, surtout avec nos
« mœurs actuelles : d'être à la fois des chastes et des ren-
« seignées, des niaises déniaisées. Ni le diable ni les saints
« ne s'en tireraient... Quand je pense aux misères, aux
« déboires de toutes sortes, argent, santé, mari, enfants,
« situations, toutes les catastrophes physiques et morales
« qui les guettent... je me sens pris de douleur et de com-
« passion... Et elles sont moqueuses, coquettes, elles jouent
« de l'œil et de l'éventail... Pauvres petites ! »

Si je me suis complu en beaucoup de citations, c'est qu'il m'a semblé que c'était le meilleur moyen d'extraire de l'œuvre si mélangée de M. Lavedan le suc de sa philosophie. Lourde d'une émotion profonde qui jaillit légèrement, cette philosophie s'exprime dans une langue merveilleusement souple, tour à tour familière sans vulgarité, digne sans pédanterie ; une langue admirable de naturel, et toujours disciplinée sous les allures les plus libres; aussi éloignée du mièvre et de l'étrange que du banal et du convenu; une langue qui se fait poésie et palette dans les moindres descriptions; une langue, enfin, dont nous allons retrouver spécialement au théâtre les qualités d'harmonieuse simplicité, de clarté étincelante et de spirituelle franchise.

∴

Pour ses débuts aux Français, M. Lavedan donna *Une Famille*, couronnée par l'Académie et jouée en 1891. Puis, vint *Catherine*, qui échappe à la critique, n'ayant jamais été publiée. *Une Famille* est une comédie bien menée, amusante à suivre, valant plus par les détails que par l'ensemble, et d'une portée totale assez faible. Ni les caractères ni la situation ne manquent d'originalité, mais la sympathie du spec-

tateur est dispersée, déconcertée. Le personnage de Le Brissard, ce mari volage, étourdi, bon garçon, à deux doigts du vice, et qui supporte à la fin toutes les responsabilités et toute l'expiation des troubles survenus dans la famille, nous semble quelque peu excusable lorsque nous considérons sa femme. Mme Le Brissard n'a pu prendre son parti d'avoir vu son père, le commandant Chalus, se remarier. Elle rend la vie insupportable à tout le monde autour d'elle, et vit sur pied de guerre armée avec la seconde Mme Chalus, ainsi qu'avec la fille de celle-ci, la très charmante Mlle Féral, introduite en même temps que sa mère sous le toit familial. Mme Le Brissard se conduit à son égard comme une énergumène, allant jusqu'à lui arracher des dentelles qui viennent de la première Mme Chalus, et que la jeune fille portait innocemment sur sa robe, comme un cadeau du commandant. Franchement, le culte de Mme Le Brissard pour sa mère morte est très respectable, mais sa conduite envers des vivants qui ne lui ont rien fait est odieuse. Il y a dans la pièce un rôle de mondaine écervelée, très bien enlevé ; une excellente figure de domestique discret, dévoué, comique, et plein de cœur; un ami qui parle le langage du bon ton et du bon sens. Tout ce monde évolue selon les péripéties d'une intrigue assez compliquée, quoique modérément attachante, et le dialogue, plus que l'action, retient l'intérêt.

Avec *le Prince d'Aurec*, joué au Vaudeville un an plus tard, un pas de géant est franchi. Nous sommes en présence d'une œuvre de haute valeur, à la fois classique et moderne, bâtie de main de maître sur une donnée solide, écrite dans une langue brillante, souple, exacte et serrée, comme une cotte de mailles sans défaut. C'est l'étude, impartiale quoique sévère, de la décadence de la noblesse française à notre époque. Le Prince et la Princesse d'Aurec sont deux échantillons ordinaires des représentants actuels de cette race, ni meilleurs ni pires que d'autres. Le Prince, gentilhomme à belle allure, âme médiocre et futile, se ruine au jeu avec une légèreté qui n'exclut pas la hantise harcelante de ses croissants embarras. La Princesse, grande dame du bout de son petit doigt à la pointe de son soulier, emprunte dédaigneusement au baron de Horn, juif milliardaire, les sommes

dont elle a besoin pour faire face à ses folles dépenses de toilette. L'un et l'autre, par leur luxe inconsidéré, par leur frivolité incorrigible érigée à l'état de principe, font le désespoir et l'indignation de la mère du Prince, duchesse de Talais, née Piédoux, type admirable de bon sens bourgeois joint à une passion invétérée pour l'aristocratie. C'est le pendant très réussi du célèbre père Poirier, avec, en plus, une note de grandeur et de générosité que nous avions saluée chez Antoinette Poirier, marquise de Preyle, lors de la fameuse scène : « Et maintenant, va te battre ! » C'est par un geste analogue, digne de la descendante de la plus authentique noblesse, que la duchesse de Talais congédie, après lui avoir payé sa note, le baron de Horn, lequel, audacieux des services rendus, prétendait en avoir pour son argent et devenir l'amant de la Princesse. L'action, une, vivante, dramatique, se poursuit comme elle s'est engagée, d'un mouvement sûr et net, pour aboutir à une conclusion hautement morale. « C'est vous qui êtes noble, dit le Prince à sa mère, « c'est moi qui ne le suis pas... Je ne puis vous faire aujour-« d'hui qu'un serment : c'est celui de vivre désormais en « honnête homme, et quand il le faudra, de mourir en « Prince ». — « La guerre !... tu te feras tuer ? » s'écrie la duchesse. « Pas plus que nous tous », proteste doucement l'écrivain Montade. Et le Prince, se redressant fièrement : « Il « y a la manière ! » Le dernier mot reste au gentilhomme et on en est bien aise, parce qu'un prestige justifié s'attache et s'attachera longtemps à cette minorité sociale dont le reste de la nation ne peut se défendre d'aimer à se parer. Nous avons beau sentir que de Horn a raison lorsqu'il porte sur les nobles ce jugement plein de mépris : « Inutiles, vains, « frivoles, aigris, ce n'est plus qu'une classe artificielle et « isolée de la société, qui se décompose brillamment sous « ses harnais et qui va tomber demain en poussière. » Nous sommes avec Montade quand il répond : « Il y a tout de « même parmi eux des gens d'honneur et de vertu, des fidé-« lités surannées, mais respectables, des valeurs réelles. » Et nous tressaillons d'agrément lorsque le Prince lance au baron devenu insolent cette verte riposte : « L'aristocratie a « peut-être ses Juifs, les Juifs n'ont pas leurs aristocrates. »

Pourquoi M. Lavedan a-t-il cru nécessaire de donner une suite au *Prince d'Aurec*, en écrivant les *Deux Noblesses* que l'Odéon représenta en 1894 ? Qu'il ait eu l'idée de nous intéresser à la question sociale en faisant une pièce sur ce thème; qu'il ait mis à la scène, avec cette habileté qui lui permet de traiter tous les sujets, un patron, des ouvriers, un meneur de grèves en blouse et un faux socialiste en gants blancs, tout cela était acceptable, quoiqu'il faille bien reconnaître que le théâtre ne vit guère de ce genre d'inspiration, et que ces sortes d'histoires laissent le public aussi froid derrière la rampe qu'elles le passionnent dans la vie réelle. Mais ce qui est bien fait, en tout cas, pour désorienter des spectateurs habitués à la justesse, à la mesure ordinaires de l'auteur, c'est de découvrir tout à coup dans cet industriel enrichi qui s'est fait appeler toute sa vie M. Roche, le fils du prince d'Aurec; c'est de voir réapparaître, comme dans un solennel mélo, la princesse d'Aurec elle-même sous les traits et le faux nom de Mme Durieu, châtelaine de village ; c'est d'assister au coup de théâtre de la reconnaissance entre cette mère et ce fils, qui ont vécu depuis quinze ans en bons voisins de campagne, sans rien soupçonner du lien qui les unit. Outre que nous étions fort peu préparés à entendre parler d'eux, le prince et la princesse d'Aurec n'ont plus, dans ce nouveau cadre et après la fuite de tant de jours, le pouvoir de nous intéresser. Nous sommes d'ailleurs contrariés d'apprendre que le prince a triché au jeu et fini par un suicide: cette dégradation posthume nous mécontente. Enfin il nous semble exorbitant et tout à fait inexplicable que le fils du prince d'Aurec, à la fois instruit de son origine et ignorant de la tare survenue au nom paternel, ait éprouvé le besoin de renier ce nom pour vivre en homme utile. Et toutes ces complications nous paraissent superflues et peu convaincantes, en vue de cette conclusion à laquelle nous ne demandons pas mieux que de souscrire, mais qu'on pouvait nous étayer sur d'autres données : « L'avenir « de l'aristocratie est dans la fusion des deux noblesses, « celle des temps passés, celle d'hier... celle des temps nou- « veaux, celle de demain... » c'est-à-dire, celle des parchemins et celle du travail.

En 1902, M. Lavedan reparaît au Théâtre-Français avec *le* chef-d'œuvre qui, jusqu'à présent, demeure *son* chef-d'œuvre. Le personnage du marquis de Priola, par la hardiesse de sa stature, par la façon supérieurement méprisante dont il a été dressé debout et offert à l'étonnement, à l'antipathie et à la méditation du public, a pris rang parmi ces créations que le temps non seulement respecte, mais consacre. Enroulée par un enchaînement naturel et artistique admirable autour de cette physionomie d'un relief effrayant, l'action suit une marche à la fois simple et rapide, où l'inquiétude et la fascination du spectateur sont tenues en haleine comme en face de quelque tragédie antique. Le premier acte est un exposé si plein, si net, si riche et si clair, que d'avance nous avons la promesse des émotions qui nous attendent, jointe à l'excitante ignorance de la façon dont ces émotions vont nous attaquer. Tous les acteurs du drame sont posés dans l'attitude qui déterminera leurs gestes : Priola s'est proclamé lui-même l'égoïste invulnérable, le pessimiste hautain, le dilettante raffiné de la débauche, le fourbe séducteur que rien n'arrête dans sa volonté de jouissance despotique, faite avec la souffrance et l'humiliation d'autrui ; nous avons vu se dessiner la jeune et noble figure de Pierre Morain, parisien récent, élevé hors de France par les soins de Priola dont il ne se sait pas le fils, partagé entre la reconnaissance et l'aversion envers cet étrange bienfaiteur qui veut faire de lui son disciple et son héritier ; nous connaissons en quelques instants Mme de Valleroy, coquette vulgaire qui se défend « comme une modiste » ; Jeanne Lechesne, marquise de Priola divorcée et remariée, âme de passion et pourtant de fierté, amoureuse profonde, sincère et douloureuse ; Mme Savières, la femme irréprochable, au cœur tendre et dévoué, à qui sont aussi chers que les siens l'honneur et le bonheur d'une amie ; enfin les silhouettes de second plan, distrayantes ou gravement sympathiques, comme l'ami Brabançon, le philanthrope Lechesne, le médecin Savières qui donne à Priola les premiers avertissements. Et lorsque, au second acte, la partie engagée entre tous ces êtres amène les successives péripéties auxquelles nous nous attendions sans les prévoir, nous sentons que sous ce spectacle éblouissant et hardi une

formidable leçon se prépare. Priola, après avoir joué en fin scélérat à Mme de Valleroy la comédie du respect et du renoncement, entame une campagne à l'intention de reconquérir sa femme à titre d'amant. L'indignation de Pierre Morain, qui s'est peu à peu condensée, éclate terriblement : « Vous « n'êtes qu'une âme de fiel et de mépris !... j'ai beau être votre « obligé, je me révolte !... Si vous n'avez compté que sur « moi pour perpétuer l'espèce des Priola, vous pouvez en « faire votre deuil... D'ailleurs, je tiendrais mal l'emploi... « je ne suis que le fils d'un soldat et d'une femme de la cam- « pagne, qui fut la plus admirable des mères. » Terriblement aussi, Priola reçoit l'attaque et rebondit : « Tu enfourches « trop tôt les grands sentiments, mon petit : ces dadas te « casseront les reins. Circule d'abord quelques années à tra- « vers les passions, vois le néant de tout, aie seulement plu- « sieurs adultères, sois trahi par les femmes, rends-leur au « centuple... tu éprouveras que la vie humaine est tout le « contraire de la bergerie que tu pensais... Avec tes idées, « tu aboutiras à toutes les misères... en suivant les miennes, « tu auras le bonheur relatif, celui de la domination dans le « mépris et dans la culture artistique du mal. » — « J'ai « choisi, répond Pierre Morain : je partirai ce soir. » — « D'ici là, rends-moi un petit service, continue Priola : range « ce tiroir, classe ces lettres... Il y a de tout : vieux papiers, « vieux gants, vieux galons... des cheveux et des fleurs... « une friperie de vingt-cinq ans... Tu trouveras là une rude « leçon de confiance et de foi, tu verras ce que pèsent les « serments éternels et les beaux délires, et l'honneur, et « l'amour, toutes les rocamboles ! » Et dès que Pierre, demeuré seul, a plongé la main, pour tout rejeter pêle-mêle au fond du tiroir, dans le tas des perfides reliques, une photographie s'en échappe, et il pousse un cri de douleur, jeté à genoux par l'horrible secousse de cette révélation : « Maman! « maman ! maman ! »

Au troisième acte, le guet-apens dans lequel Priola a voulu attirer Jeanne et son amie Mme Savières, tourne contre lui. L'esprit et la vertu d'une honnête femme parviennent à démasquer la fourberie du misérable. Et nous éprouvons, de cette scène, la joie que nous avons eue, enfants, à entendre nar-

rer l'histoire du loup grillé dans la cheminée au moment où il y dégringolait pour manger les petits chevreaux. Mme Lechesne jette au visage de celui qu'elle avait failli aimer encore les mots définitifs : « Vous avez tout tué en moi, « jusqu'à la haine, jusqu'au dégoût... » Et voici Pierre Morain qui, à la façon d'un vengeur grec, va prononcer la sentence de cette condamnation que le héros du vice porte en lui, sentence bien autrement saisissante que l'apparition de la statue du commandeur : « Vos débauches vous ont empoi-« sonné. Le sang des Priola, ce sang dont vous êtes si fier, « charrie toutes les immondices de plusieurs générations « auxquelles vous avez ajouté les vôtres. Les perversités de « l'esprit n'ont eu chez vous d'égales que les dépravations « de la bête. Et comme vous avez passé votre vie à faire le « mal pour le mal, implacablement, aujourd'hui vous êtes « la proie du mal, de celui qui ne pardonne pas. » Priola, insolent jusque dans l'horreur de sa ruine, essaye encore un cri de défi : « Je suis au-dessus de tout ce qui peut m'arri-« ver, sache-le. La vie ? ah ! ah ! j'ai eu d'elle tout ce que je « voulais, elle m'a tout donné. » — « Sauf l'amour, répond « Pierre, après lequel vous avez vainement couru, que vous « n'avez jamais trouvé, parce que vous ne l'avez cherché que « dans les bas-fonds du plaisir. » Alors, de ce dialogue tendu jusqu'à l'exaspération, jaillit un double et foudroyant dénoûment : « Regarde-moi, rugit Priola : je suis ton père. » Et lorsqu'il est tombé évanoui, en proie à une crise d'ataxie aiguë ; lorsque le Dr Savières prononce : « Avant six mois « il sera aveugle et impotent... avec sa raison... et ça peut « durer vingt ans ! » lorsque, enfin, Mme Savières s'écrie : « Quelle horreur ! et qui le soignera ? qui le gardera ? » Pierre Morain, jetant comme un manteau d'héroïsme sur l'infamie de ce passé et l'épouvante de cet avenir, couronne d'une syllabe cette œuvre magistrale : « Moi. »

M. Lavedan a donné, cet hiver, aux Français, sa dernière pièce : *le Duel*. Dois-je dire tout de suite que ce titre sonne faux à mon oreille, dès que je comprends qu'il s'agit d'une lutte entre la religion et l'amour, entre deux influences, celle d'un prêtre, et celle d'un homme, attachés l'un au salut, l'autre à la conquête de la même femme ? Pourquoi « le duel ? »

Le duel est un acte meurtrier, dont le nom seul évoque une idée de haine et d'homicide. Un prêtre est un apôtre, et non un « adversaire ». M. Lavedan a-t-il trouvé son titre après avoir conçu le personnage de l'abbé Daniel, ou vice-versa? Je ne sais, mais il me semble que c'est regrettable pour celle des deux inspirations qui a donné naissance à l'autre. Reprenons les choses par le début. La pièce repose sur quatre rôles : la duchesse de Chailles, le Dr Morey, l'abbé Daniel et Mgr Bolène. Le caractère de la duchesse est parfaitement pétri, en pleine pâte d'humanité. Mariée à un être que le vice, la débauche et la morphine ont réduit à l'état de malade furieux et abject, dépourvue de famille et privée d'amitiés, la duchesse s'est éprise de l'homme qui soignait son mari. Un jour, après dix ans d'abandon des pratiques religieuses, l'attrait vague et mystérieux d'une lampe de sanctuaire, aperçue par une porte d'église ouverte, l'a conduite presque involontairement à genoux dans un confessionnal... alors a commencé dans ce cœur une lutte loyale, entrecoupée d'assauts de passion et de troubles de conscience. Et jusqu'au bout de la pièce nous n'aurons pas autre chose, et c'est fort naturel : cette femme est incohérente et affolée, mais on le serait à moins. Quant à savoir comment l'histoire finirait, si M. Lavedan n'avait pris au dernier acte l'excellente précaution de supprimer le duc pour mettre sans péché sa femme dans les bras du Dr Morey, c'est une autre affaire; et nous sommes bien obligés, si grave qu'ait été le débat soulevé, de nous contenter pour le résoudre d'un magnifique point d'interrogation. Quant au Dr Morey, c'est un athée d'une redoutable espèce, la pire, celle des anciens dévôts. Il est laborieux, savant, fort et brutal. Il sort d'une famille dont les membres, on ne sait pas bien pourquoi, ont tous évolué contrairement à leur élan premier. Le Dr Morey aime la duchesse et se doute qu'il en est aimé. Résolu à l'obtenir, il la suggestionne à mots couverts, jusqu'au moment où il lui déclare son amour sous la forme impérieuse d'un ordre.

L'abbé Daniel... ah ! l'abbé Daniel est un singulier abbé. J'entends bien qu'il est le frère du Docteur, — avec lequel, du reste, il se trouve brouillé, — et qu'avant de devenir



abbé il fut un enfant pervers, un jeune homme irréligieux et débauché ; je n'arrive pas à admettre comme vrai, comme possible, ce caractère de prêtre, qui aime Dieu païennement et qui se dévoue à la création d'un dispensaire pour enfants pauvres ; qui se passionne pour le salut d'une âme et qui s'émeut d'une attaque de calomnie au point de ne pouvoir continuer son rôle de directeur de conscience. L'abbé Daniel est-il ou n'est-il pas épris de sa pénitente, en fait ? Si oui, pourquoi rien n'en paraît-il dans la pièce avant que l'idée nous en soit suggérée par le Docteur ? Si non, d'où vient que ce prêtre, averti et expérimenté, se laisse troubler comme un enfant par un soupçon vil et méprisable ? Je ne prétends pas dire qu'il n'y a point de prêtres qui déraillent, qui perdent la foi, de mauvais prêtres : au surplus, on ne nous présente pas l'abbé Daniel comme un mauvais prêtre, et je ne le prends pas pour tel ; je dis seulement qu'il parle et agit, à de certains moments, comme pas un prêtre, ni un bon, ni un mauvais, ne parlerait et n'agirait à sa place. Un premier sursaut d'étonnement nous vient lorsque nous entendons ce confesseur peu discret raconter, en précisant, que, depuis deux mois, une femme du monde, tourmentée par les affres d'un amour coupable, vient auprès de lui chercher l'absolution de ses désirs et le soutien pour sa résistance. Qu'il n'ait pas, dans cette confidence, trahi formellement le secret de la confession, soit : il n'en est pas moins vrai qu'il a commis une de ces indiscrétions qui peuvent suffire à livrer une place forte à l'ennemi ; et lorsque le Docteur, au second acte, se méfiant de la docilité de la duchesse à venir au rendez-vous assigné, la suivra et la découvrira chez son frère, c'est grâce aux révélations de ce dernier qu'il se trouvera immédiatement mis au courant de la lutte déjà ancienne soutenue à deux contre lui. J'ajoute que le ton de l'abbé, discutant avec le docteur pour défendre la sainteté et l'utilité de son ministère, est plutôt celui d'un homme qui se vante que celui d'un apôtre qui soutient une cause sacrée : « Je tiens cette âme, je la dispute aux « déchéances de l'amour... Voilà ce que je fais !... j'aurai le dernier mot ! » Nous retrouvons cette note, indéniablement fausse, dans l'entretien dramatique de la fin du second

acte. Après la rencontre à trois chez l'abbé, la duchesse, qui n'a pas eu du prêtre les paroles de réconfort qu'elle était venue chercher, — celui-ci ayant été appelé en hâte auprès d'un mourant, — est restée seule avec le docteur exaspéré et menaçant. Et c'est pendant ce dangereux tête-à-tète qu'est lancée l'insinuation perfide destinée à bouleverser la malheureuse en lui faisant croire qu'elle s'est énamourée de son directeur. L'abbé revient, la duchesse demande à s'en aller, et l'abbé la laisse partir, au lieu de mettre son frère à la porte comme il le fera si bien tout à l'heure, mais trop tard. Et revoilà entre les deux champions un cliquetis d'épées dont la manœuvre peut convenir à l'homme de désir et de violence qu'est le docteur, mais non au représentant, digne et détaché, de Dieu sur la terre. « Je marche à un but, « dit Morey, tu viens sur ma route. » Cet homme est dans le vrai ; et le prêtre parle faux quand il répond : « Je ne suis « pas sur ta route, c'est toi qui barres la mienne. » Il y a dans la façon dont l'abbé Daniel se pose en défenseur acharné de la femme convoitée un ton de défi orgueilleux et d'âpreté jalouse qui s'accorde mal avec l'onction de ces nobles réponses toutes faites : « Tu as endossé un habit « qui te met à couvert des injures !... » — « Tu veux dire « qui m'aide à les pardonner. » — « Je te hais ! » — « Je te « plains. » L'onction d'ailleurs le cède vite à la sécheresse de cœur la plus absolue : « Cela ne te fait donc rien, demande « le docteur, que je sois ton frère ? » — « Nullement. Dans un « conflit pareil, veux-tu me dire ce que ça pèse ?... nous som- « mes frères : après ? Tant pis, ou tant mieux C'est bien fait ! » Et voici le pieux antagoniste qui, dédaigneux de l'accusation de passion personnelle et humaine que son frère lui jette à la face à son tour, s'exalte et se rengorge dans sa certitude de vaincre : « Hier encore, tu pouvais espérer « conquérir Mme de Chailles... mais depuis une heure, depuis « qu'elle nous a vus engagés dans ce duel à mort dont elle « est la cause et le prix, j'ai grandi, je brille à ses yeux « d'un éclat divin, je suis élu, providentiel, maître absolu « de sa destinée !... » Encore une fois, l'abbé Daniel n'est peut-être pas un mauvais prêtre, mais pour un bon prêtre, c'est un singulier prêtre !

Et Mgr. Bolène ?... Mgr. Bolène est un saint, un tres bon saint; un martyr sans vanité et un apôtre indulgent. C'est lui qui reçoit, au troisième acte, l'aveu du trouble épouvantable que les insinuations sacrilèges du docteur ont jeté parallèlement dans l'âme de la duchesse et dans l'âme de l'abbé. A tous les deux, entendus l'un après l'autre, l'évêque s'efforce de prouver que c'est une chimère de péché qui les hante, et qu'ils sont la proie d'un seul monstre : le scrupule. La duchesse, demi-exaltée, demi-frissonnante, veut bien qu'on la rassure... mais avec l'abbé cela ne va pas tout seul. En dépit de sa forfanterie d'hier, il se sent aujourd'hui désemparé et perdu. Il n'a plus la foi, il ne l'a jamais eue... il sent la boue des anciennes passions remonter à la surface de son âme... il est jaloux de son frère qui va lui ravir sa pénitente, à laquelle il s'était attaché, il le jure, par pur zèle de salut... Bref, il annonce sa résolution de ne plus « rester prêtre » tout comme s'il ignorait, lui, l'abbé, qu'un prêtre est toujours prêtre, et que s'il peut dire : je dévêts la soutane, j'abandonne mon ministère, il lui est impossible, qu'il le veuille ou non, de ne pas « rester prêtre ». L'évêque, qui devrait relever cet oubli et corriger cette erreur, s'applique du moins de son mieux au sauvetage de cet homme chaviré Il réveille en lui le souvenir de ses premières années de ferveur : « Vous aviez la foi, au séminaire... rappelez-« vous !... votre première messe... dans les catacombes... » Et voici l'abbé, « aristocrate d'émotions religieuses, enragé de la beauté, des formes d'art », qui se rappelle : « Un matin « sublime d'automne !... l'autel était le sarcophage d'une « vierge de quinze ans tombée au cirque sous Tibère... oui, « j'avais la foi, je l'avais ! » Quoi ! c'est là le signe auquel il reconnaît la sincérité de ses anciens sentiments ? parce qu'il se souvient que le ciel avait des teintes enchanteresses et que l'autel était un sarcophage antique ? Oh ! que M. Lavedan s'est montré ici mauvais psychologue ! Quand un souvenir d'amour, humain ou divin, est un vrai souvenir de cœur, il demeure indépendant de toutes les circonstances environnantes : loin de leur emprunter son charme, c'est lui qui les baigne de sa poésie et de sa puissance, au point de rendre adorables pour la mémoire le cadre le plus vulgaire et les détails les plus insignifiants.

Cependant Mgr Bolène juge à propos de rassurer l'abbé coûte que coûte, et de raffermir dans le droit chemin sa marche vacillante. Il veut bien l'emmener en Chine, pour plus de sûreté ; mais il exige qu'auparavant, afin de faire table rase des arrière-pensées inquiétantes qui pourraient subsister dans leurs consciences troublées, un dernier entretien remette en présence seul à seule l'abbé Daniel et la duchesse de Chailles. Et voilà cet invraisemblable abbé qui, dans un délicieux verbe de poésie, de rêve et d'idéal, hésitant et tremblant comme un équilibriste qui marcherait vers les étoiles sur la corde raide, laisse comprendre à la duchesse qu'il n'a plus assez d'empire sur lui-même pour affronter le péril de sa direction, mais qu'il tente l'impossible pour se ressaisir et la supplie d'en faire autant. Toute cette tirade est merveilleuse d'ingéniosité dans les termes, de séduction littéraire et de fausseté charmante. La fin de la conversation, bien étonnante pour la duchesse qui ne sait pas encore la mort providentielle de son mari, tend à précipiter la pauvre femme ballottée vers le but dont jusqu'à présent le même homme la détournait de toutes ses forces. En vérité on se demande dans quel état d'esprit la duchesse de Chailles, devenue la femme du libre-penseur Morey, pourra continuer l'œuvre de sa persévérance chrétienne... Heureusement que les complications de son existence sont terminées, grâce au « tout est bien qui finit bien » dont M. Lavedan a désiré qu'on pût saluer la chute définitive du rideau sur sa pièce.

Si le langage que parlent les acteurs du *Duel* s'impose à l'admiration des lettrés par la haute et pure beauté de sa forme, on peut cependant l'accuser de nuire au naturel des caractères par une certaine symétrie de répliques habiles ou sonores qui ne cessent de s'entrecroiser. Un vent de passion, en dépit de cette régularité, anime et chauffe la phrase, l'emporte par endroits, et telles expressions atteignent une sublime intensité de justesse et de bonheur : « L'amour n'est « pas un mot profane, c'est un mot profané. » — « Les « désirs qui m'étreignaient se relâchent et tombent comme « des serpents morts... et mon cœur se rompt de joie de se « retrouver pur ! »

Pour nous bercer d'une musique de mots, triés parmi les

plus riches, et enchaînés en périodes harmonieuses selon le rythme le plus rare ; pour suivre, sans y mettre le canif de l'analyse, le déroulement de tableaux bien scéniques et d'un saisissant effet, allons voir le *Duel*. Mais pour être conquis à la fois dans notre amour du beau, dans notre besoin du vrai, dans la sensibilité de notre âme et l'impartial jugement de notre raison, attendons que M. Lavedan nous redonne une œuvre complète, inspirée par quelque grande idée, taillée sur nature et exécutée de main d'artiste, œuvre que ses devancières nous ont donné le droit de réclamer, et que je me permets de saluer d'avance ici dans une rayonnante évocation.

LOUIS MAIGUE.

L'héroïque Folie

(LES PIEDS TERREUX)

ROMAN HISTORIQUE (1)

« La terre ne salit pas, mais la boue. »
E. N.

IV

(suite).

« Mais il faut porter vos regards plus loin que l'horizon de nos collines, et, vos ancêtres, vous avez le droit de les choisir, à votre taille, dans la France entière, notre grande famille; et pas seulement parmi ceux qui l'ont fondée ou ont reconquis son indépendance: les Robert le Fort, les Duguesclin et les Bayard ; ou parmi ses martyrs, de Vercingétorix à Jeanne d'Arc, de D'Assas à Latour d'Auvergne ; mais aussi parmi ses penseurs, ses poètes et ses artistes ; parmi tous ceux qui l'ont faite noble, forte et généreuse, dans ses malheurs comme dans ses triomphes.

« Vous êtes les héritiers de tous ces hommes de votre sang, de votre race, qui ont forgé la France, à coups d'épée, ou ont formé son âme, l'ont animée de leur souffle, en ont fait une

(1) *Ce roman, couronné par le syndicat des critiques littéraires sous le titre de : « Les Pieds terreux », sera édité par Plon, en octobre prochain.*

Patrie, et vous serez responsables de cet héritage de gloire. Peut-être aurez-vous à le défendre au péril de votre vie et vous n'y faillirez pas, car, rappelez-vous bien ceci, mes enfants : Le bien suprême, pour les peuples, comme pour les individus, celui sans lequel les autres ne sont rien, c'est l'indépendance, c'est la liberté sous des lois justes.

« Vous devez aimer passionnément votre Patrie, comme votre propre famille. Vous devez être jaloux de son honneur comme de celui de votre mère, défendre son patrimoine comme le vôtre ; mais vous ne devez pas, pour cela, haïr la patrie des autres, pas plus que les familles de vos voisins, qu'elles soient puissantes ou modestes. Bien au contraire, vous devez les respecter et les honorer afin qu'ils respectent et honorent eux-mêmes votre patrie et votre famille. C'est en cela que consiste le vrai patriotisme, qui ne saurait aller sans le sentiment de l'humanité et de la justice. Soyez donc justes et humains, mais n'oubliez pas que si la justice exige que vous respectiez la famille et la patrie des autres, elle vous commande aussi, et plus impérieusement encore, de défendre, jusqu'à la mort, l'honneur et les droits de votre propre famille et de votre propre patrie. En dehors de là il n'y a que couardise et vaines déclamations. » « *Paroles de neige*, « *cogades et pistolets de paille !* » comme disait un de nos anciens qui avait son franc parler (1). »

Il leur faisait ainsi des âmes républicaines, sans s'inquiéter du gouvernement qu'ils serviraient un jour, sachant que les monarchies comme les républiques ne vivent que par leurs hommes libres.

Plus loin, plus loin encore, par delà les frontières, par delà les continents, il leur montrait le but suprême de la civilisation : L'humanité réconciliée dans un commun besoin de justice et d'amour. Il essayait de leur faire comprendre l'enchaînement des solidarités sociales : Le foyer, la famille, la cité, la province, la patrie et, enfin, l'humanité ; liens naturels, nés les uns des autres et qui se fortifient au lieu de se détruire.

Le philosophe n'ignorait pas que ces idées générales

(1) Saint-Simon.

étaient fort au-dessus de l'intelligence des enfants et il monologuait souvent ; mais il savait aussi que les bonnes graines ne sont jamais perdues, que les labours profonds donnent seuls d'abondantes récoltes et il semait largement, confiant dans la moisson future.

Ils firent leurs premières lectures dans les grands livres où vivent les aïeux, les grandes chartes de l'humanité et de la Patrie : *La Bible*, l'*Iliade*, les *Commentaires* de César ; puis *Saint-Martin-de-Tours*, *Villehardouin*, *Comines*, *Joinville*, *Froissard*... Toute cette genèse de la France, commentée par le grand-père, les intéressait bien plus que les aventures du *Petit Chaperon rouge* ou de *Robinson* et nourrissait leurs jeunes âmes de fortes impressions et de grandes images.

Il y a à peine un demi-siècle, les enfants ne connaissaient pas tous ces joujous, ces amusettes, qui semblent n'avoir d'autre but, et n'ont d'autre résultat, que de les retenir dans un état de puérilité débilitante. Ils n'avaient guère d'autres jouets que ceux qu'ils se fabriquaient à eux-mêmes, s'essayaient de bonne heure à être de petits hommes et ne réussissaient que mieux à devenir de vrais hommes.

Les bibliothèques de nos grands pères étaient toutes les mêmes, composées de classiques et d'encyclopédies in-quarto, reliés en veau, carrés comme des pierres de taille, et c'était sur ces solides assises qu'ils édifiaient leur éducation et se formaient des caractères ; aussi ignoraient-ils jusqu'au mot de *rosserie*, qui, d'ailleurs, n'est pas français.

Les femmes même lisaient Plutarque, Mme Dacier traduisait Homère, Mme de Staël écrivait Corinne et elles valaient bien Mme Bovary, Mme Moraines ou les *demi-vierges*.

Ces fortes leçons, dont l'effet se faisait sentir jusque sur les bancs de l'école du village, n'empêchaient pas les jeux, au contraire ; Édouard et Robert avaient toute liberté de courir les champs avec leurs petits camarades. Ils prenaient part avec eux à toutes les fêtes des saisons ; les travaux même les intéressaient.

Au printemps, c'étaient des randonnées sans fin à travers les taillis et les garennes où sifflaient les loriots et les merles, le long des *ris* où foisonnaient les écrevisses ; les flûtes rustiques avec l'écorce des jeunes saules, (*lous pîfreis et las*

tûflas), les mêmes que celles des bergers de Virgile; *les rogations,* dont les processions matinales se déroulaient, à l'aube, le long des chemins fleuris d'aubépine, et la bénédiction des troupeaux pour conjurer les maléfices des lutins et du *lébérou.* — Les fêtes du dieu Pan, disait le grand père.

En été, c'était la fête des lys et des roses, des bleuets et des coquelicots, des grillons et des nids, des cerises et des froments en fleur, des feux de la Saint-Jean, *La Fête-Dieu !...*

L'unique rue du village, jonchée de fleurs, tendue de draps blancs, avait un air joyeux : tout souriait, tout chantait ! Le jeune prêtre, sous le dais porté par les notables, s'avançait lentement, couvert de la chape d'or, tenant à deux mains le soleil doré qui enfermait l'hostie de pur froment. Les voix rustiques du vieux Payaret, du père Rougier, de Martinet, de Lafont, de Fanfan, alternaient, graves ou claires, suivant les âges, chantant les psaumes en un langage pour eux inconnu. Les jeunes filles, comme un essaim de cigales, leur répondaient et les enfants, de blanc vêtus, jetaient au vent les fleurs de leurs corbeilles et la fumée des encensoirs, tandis que les cloches jumelles de l'humble église, à toute volée, éparpillaient leurs notes joyeuses aux quatre coins de l'horizon.

Mme Combeval, encore jeune et belle, avec ses cheveux blonds sous ses voiles noirs, marchait, grave et recueillie, confondue avec les plus humbles paysannes... Et lui aussi, le philosophe, le vieux libre-penseur, le disciple de Rousseau et de Lucrèce, il suivait, souriant et rêveur, pour voir ses petits-fils, en chasubles blanches, (*robes prétextes*) « d'une main sûre » lancer hardiment l'encensoir, comme un disque olympique. — Fêtes d'Apollon... Panathénées... pensait-il; mais qu'importe...

C'était aussi l'époque des rudes travaux de la campagne ; du fossoyement des vignes, des fauchaisons et des moissons ; de la cueillette des cerises et des petits pois. Les prés retentissaient du bruit des *dards* sous la pierre à aiguiser, et, d'un coteau à l'autre, les faneuses et les moissonneurs échangeaient les couplets des vieilles chansons limousines, toujours les mêmes, depuis des siècles, toujours rajeunies au retour des saisons.



Les enfants suivaient leurs jeunes camarades, grimpaient sur les cerisiers, bottelaient les javelles, fanaient, ratelaient, faisaient les *patauds* de foin, dressaient les meules, *viraient* les mouches et les taons de l'encolure des grands bœufs fauves, tandis qu'on chargeait les charrettes, ou se contentaient de faire des culbutes (des *tiourmaleix* et des *ridouleix*) sur la couenne des prés fraîchement tondus.

A ce régime, ils s'étaient fait des têtes hâlées et des jarrets solides et leurs âmes s'épanouissaient, saines et fortes, comme leurs muscles, baignées dans les effluves de cette nature luxuriante.

Cependant, le grand-père déclinait ; il s'affaissait, peu à peu, comme un vieux chêne dans lequel la sève ne circule plus. Il vit venir la mort (ou plutôt la cessation de la vie, car, pour lui la mort n'était qu'une évolution, *un devenir*), avec la sérénité souriante de Socrate. Il conserva sa lucidité jusqu'au dernier souffle, analysant sa propre évolution comme pourrait le faire, si elle était douée de raison, la chrysalide qui se sent devenir papillon.

Il voulut voir une dernière fois, avec ses petits-enfants, les paysans notables du village. Ils entrèrent dans sa chambre et il leur répéta la formule qui contenait tout son enseignement : une sorte de chaîne, de litanie, qu'il avait composée à leur intention, facile à retenir, qu'il avait maintes fois développée devant eux et qui formait comme son testament moral :

Aimez
Votre foyer.
Aimez
Votre village,
Aimez
Votre Province.
Aimez
Votre patrie.
Aimez
L'humanité
en Dieu
Qui la résorbe...

Le vieux prêtre était présent et n'avait rien à ajouter à

cette formule, qui résumait, dans sa dernière pensée, le discours sur la montagne. Il n'offrit pas son ministère à son ami. Il savait que c'était inutile et superflu. Non que le philosophe ne l'eût peut-être accepté, pour lui faire plaisir, mais il ne croyait pas.

Sitôt qu'il eut fermé les yeux, sa belle-fille approcha de ses lèvres un petit crucifix d'argent. Le froid du métal le rappela à lui, ses paupières se relevèrent, il comprit, sourit, baisa l'image du Juste crucifié, et, en même temps, la main qui le lui offrait, puis s'endormit de son dernier sommeil.

Suivant sa formule familière : il avait *évolué*...

Sa mort laissa un grand vide, mais sa tâche était remplie : il avait laissé à ses petits-fils la forte empreinte de sa race, l'empreinte Limousine qui devait en faire de vrais Français *de France*.

Dix ans après, lorsque éclata la guerre, Édouard venait d'achever son droit et s'essayait à la carrière des lettres. Robert, nouvellement reçu bachelier, se préparait à Saint-Cyr. Tous deux s'engagèrent dans l'ancien régiment de leur père et nous venons de les y voir entrer. Ils allaient tenir leur petit rôle dans le grand drame de l'*héroïque folie* où se jouaient l'honneur et le salut de la Patrie.

V

L'héroïque Folie ! Tel est le nom que l'histoire conservera à la *Défense nationale* et c'est, sans doute, tout ce qu'elle retiendra du général Trochu, cet intellectuel plus poète que soldat.

Après les défaites glorieuses de Wissembourg, de Forbach et de Frœschvillers ; après l'effondrement de Sedan, après les mêlées épiques de Borny, de Gravelotte, de Saint-Privat, de Ladonchamps ; après l'agonie de Metz ; sans soldats, sans canons, sans fusils, sans munitions ; avec des débris de régiments, des chefs improvisés et un gouvernement en déconfiture ; oser affronter les armées formidables, toujours grossissantes, grisées par la victoire, du nouvel

Empire d'Allemagne ; opposer à cette marée montante de mitraille les poitrines de nos paysans, de nos ouvriers, de nos bourgeois, de nos artistes et de nos penseurs, certes ! c'était héroïque...

D'un héroïsme dont aucun peuple d'Europe n'aurait été capable, pas même nos vainqueurs.

D'un héroïsme qui les a d'abord surpris, stupéfaits ; qui, ensuite, a conquis leur estime et leur a, enfin, imposé le respect, sinon l'admiration. L'Europe a compris, et nos vainqueurs avec elle, qu'un peuple capable d'un pareil effort, pour sauver son honneur, n'était pas mûr pour le vasselage; que les volontaires de Patay, les conscrits et les mobiles de Coulmiers, de Bapeaume, de Villersexel et de Champigny, les bourgeois de Châteaudun, les artistes et les poètes de Montretout et d'ailleurs, étaient bien les vrais fils des croisés, les petits-neveux de Jeanne d'Arc, les enfants de la Révolution et de l'épopée Napoléonienne. En voyant couler tant de sang jeune, elle a reconnu notre race, et le Peuple de France, meurtri, mutilé, démembré, a pu dire, comme autrefois un de ses rois: *Tout est perdu, fors l'honneur !*

C'est-à-dire, *tout est sauf.*

En aurait-il été de même, sans l'*héroïque folie ?...*

Non !...

D'abord, au point de vue territorial, nous n'aurions rien gagné à être plus sages. Depuis la publication des lettres du général Fleury, ambassadeur à Saint-Pétersbourg, il n'y a plus d'illusions à se faire à cet égard. Tout se réduisait donc à une question d'argent... et d'honneur.

Et puis, était-ce bien une folie ?

Après Metz, certainement. Il ne s'agissait plus que de bien mourir.

Mais avant ?

L'histoire du monde, et celle de la France en particulier, abondent en gestes héroïques qui paraissaient tout aussi insensés aux sages de leur temps, et que le succès a couronnés.

N'étaient-ils pas des insensés, ces trois cents Spartiates de Léonidas (nos ancêtres après tout, car, pour nous, Français, « *l'Italie est la mère et la Grèce est l'aïeule* », n'étaient-ils pas

des insensés, d'essayer de barrer la route de la Grèce à la nuée des Perses? — Si, sans doute; mais leur *héroïque folie* apprit aux Grecs le secret de leur force, et, quelques semaines après, à Marathon, à Platée, à Salamines, où combattait Eschylle, digne des héros qu'il chantait, ils culbutèrent, un contre dix, la horde des envahisseurs.

N'étaient-ils pas des insensés, ces chevaliers qui avaient nom Xaintrailles, Dunois, d'Orléans, Lahire, Richemond qui, après un siècle de défaites et d'humiliations, se levaient à la voix d'une paysanne Lorraine, se ruaient à sa suite et allaient à Reims, à la barbe du conquérant anglais, faire sacrer le fils de leurs rois?

Et ces paysans de 1793; ce troupeau sublime, d'où sont sortis les héros de l'épopée Républicaine et Napoléonienne, cette « Iliade qu'Homère n'eût pas inventée »; ces soldats en guenilles, commandés par des sous-officiers et un petit lieutenant Corse, n'étaient-ils pas des insensés, des fous héroïques, lorsqu'ils osaient braver l'Europe coalisée et avaient l'insolence de la vaincre!...

Non! Ils avaient simplement la foi... La foi dans la *Patrie*, qui enfante les héros, comme l'autre enfante les martyrs.

En 1870, aussi, la France a eu la foi!... Foi dans son passé, foi dans son avenir, foi dans ses enfants, et, quoi qu'en aient pu dire les lacrymatoires de la décadence, les ironistes impuissants, et les *faibles de constitution* d'alors, ils ont été dignes d'elle. Ils ont payé sa dette d'honneur et ils ont répandu trop de sang sur cette page de son histoire pour qu'on puisse en voir les taches.

L'intégrité de l'honneur d'un peuple ne lui importe pas moins que celle de son territoire, car, comme les individus, un peuple fier n'est pas moins décapité « *quand, au lieu de la tête, il lui manque l'honneur.* »

L'héroïque folie n'était donc pas si folle.

Tel était, du moins, l'avis de Barillet, de ses amis les frères Combeval, du sage Noysel lui-même et de ce grand poète, de cet enfant terrible et sublime que l'on nomme Paris.

VI

Tandis que, dans la caserne du Louvre, les vieux lions de la Garde, silencieux, baissaient ou détournaient la tête, le Paris de la rue et des boulevards était en fête... ou paraissait l'être.

La caserne était toujours consignée, mais le torrent populaire venait battre ses portes closes et les jeunes soldats, aux fenêtres, fraternisaient déjà avec la foule qui les engageait à sortir. Dans les cours, des mutineries éclataient. Les officiers découragés n'étaient plus obéis. Les jeunes volontaires, mal disciplinés, voulaient voir, se mêler au torrent et vivre de sa fièvre.

Enfin, une des portes de fer des galeries, cède sous les poussées de la foule ; elle crève, s'ouvre à deux battants, comme une écluse, et le flot des soldats, zouaves et chasseurs, se répand dans la ville.

Les vieux lions étaient restés dans leur antre, indifférents aux bruits du dehors, comme frappés d'hébétude. Leurs pensées étaient ailleurs.

Bitche continuait à tricoter ; *Trompe-la-Mort* fouillait toujours la pomme de sa canne à tête de bouc ; Barutel piquait nerveusement une molletière ; Haubert brodait distraitement un cœur rouge sur un bidon bleu et le caporal Leclère, comme un somnambule, arpentait automatiquement la salle, d'un bout à l'autre, inconscient, fou.

Barillet avait été un des premiers à s'esquiver ; Édouard et Robert Combeval l'avaient suivi et le sage Noysel avait fait de même. Ils se retrouvèrent sur la place du Palais-Royal, entraînés par la foule, et ils la suivirent instinctivement dans la direction des grands boulevards.

Barillet et Robert Combeval prirent les devants. Les deux enfants, également enthousiastes, grisés des mêmes illusions, étaient déjà intimes, et, bras dessus, bras dessous, ils chantaient avec conviction :

« La République nous appelle.
« Sachons vaincre ou mourir ! »

Édouard et Noysel, plus calmes, suivaient, l'un rêvant, l'autre pensant, au spectacle de ce peuple étonnant qui semblait fêter sa propre ruine dans celle de l'homme qu'il acclamait quelques mois avant.

Ils arrivèrent ainsi au coin de la rue du Deux-Décembre et du Boulevard. Un groupe s'était formé sous la plaque de fonte indicatrice de la rue et se proposait de l'enlever. Une échelle était déjà appliquée contre le mur. Barillet l'escalada, avec l'agilité d'un singe, au nez de celui qui la tenait, et, armé d'un marteau, qu'il avait enlevé au passage, il la fit sauter en un tour de main. Lorsqu'il l'eut arrachée, il la fit passer à la foule gouailleuse et demanda ce qu'il fallait écrire à la place.

« Mets-y : *rue de la Revanche!* » lui cria Robert Combeval, tout entier à ses idées de batailles patriotiques.

La foule applaudit, mais ne comprit pas. Pour elle, le mot *revanche* n'évoquait que l'idée de représailles politiques, et le gamin, traduisant sa pensée, écrivit, à la craie : *rue du Quatre-Septembre* (1).

« Ainsi se fait l'histoire ! » pensa Noysel en souriant dans ses favoris.

Les terrasses des cafés regorgeaient de monde, beaucoup de maisons se pavoisaient, les magasins étaient fermés et les trottoirs encombrés de promeneurs. A première vue, on aurait dit un jour de Grand Prix de Longchamps ; cependant, on s'apercevait bien vite de l'inquiétude et de la fièvre de cette foule, qui voulait s'étourdir. Des bandes bruyantes de bourgeois, d'ouvriers et de soldats passaient en chantant des airs patriotiques, ou satiriques, éclos spontanément, comme des champignons par une nuit d'orage. La *Marseillaise*, longtemps prohibée, hurlait son refrain farouche et l'outrage au César tombé se donnait libre carrière, sans songer, qu'avec sa fortune, venait de sombrer celle de la France.

« C'est le sire de Fich-ton-Camp
« Qui s'en va-t-en guerre !... »

Ou bien encore, cette insulte à la femme malheureuse et trop coupable, hélas !

(1) Historique.

« *Amis du pouvoir,*
« *Voulez-vous savoir*
« *Comment Badinguette...* »

Les camelots criaient leur marchandise, les éditions spéciales des journaux, et l'horrible, l'inconscient refrain s'échappait de leurs bouches, implacable et lancinant comme une ritournelle :

« Nouveaux détails... demandez les nouvelles... *La capitulation de Badinguet!...* »

Noysel songeait:

En ce moment même, quatre-vingt mille soldats français sont emmenés captifs dans les forteresses allemandes, dix mille agonisent dans les ambulances et dix mille, sans doute, jonchent le champ de bataille... Tous ces gens-là l'ont-ils oublié ? Non, mais ils voudraient l'oublier. C'est pour cela qu'ils s'étourdissent et s'ils ont la fièvre au front, c'est qu'ils ont la rage au cœur.

Comme Montesquieu connaissait bien sa race ! Le Français, dit-il, fait gaîment les choses sérieuses, tandis que l'Anglais fait tristement les choses gaies. Oui ! il a l'héroïsme gai, ce grand Paris, idéaliste et enthousiaste, en dépit de son scepticisme apparent. Car il va l'être follement héroïque. Il va s'y jeter à corps perdu dans *l'héroïque folie.* Ça se voit, ça se sent. Tout ce monde comprend la solennité de l'heure présente, prévoit les dangers de demain et les envisage gaîment. Ce peuple d'opérette veut jouer au naturel le grand drame de la guerre.

Près de lui, Édouard Combeval rêvait :

« Comme la victime antique, la grande ville se couronne de fleurs avant le sacrifice. Ce peuple, que l'on dit frivole et blasé, a soif du martyre. »

Il ne se doutait pas, le pauvre enfant. qu'un des premiers, il rougirait de son sang l'autel de la Patrie; mais, l'eût-il pressenti, que pas un pli d'amertume n'eût navré son beau sourire de christ résigné; que pas une ombre de plus n'eût voilé son regard radieux et profond de poète. La mort glorieuse du champ de bataille avait, pour ses vingt-deux ans, le charme d'une pâle fiancée, vêtue de deuil, et son seul

regret (il le disait souvent), eût été de mourir sans laisser aux enfants de la France, de sa province, de son canton, de son village, une de ces odes enflammées qui sonnent la charge, un *chant de l'épée* digne de celui du Kœrner allemand, dût-on, comme pour lui, le retrouver sur son cadavre, cloué, par une balle, à la place du cœur!

Et ils se disaient entre eux, suivant les remous de la foule:

Comment se fait-il donc que ce peuple, généreux et fier, traîne ainsi aux gémonies, maintenant qu'il est dans le malheur, celui qu'il a si souvent acclamé lorsqu'il était son maître puissant et fort? — Barillet le conspue, ses serviteurs ne le défendent pas et les lions même de sa Garde se détournent et se taisent. — Ce César était, pourtant, un tyran débonnaire. Il ne manquait ni de courage ni de générosité. Il était plutôt sympathique. — Il aimait le peuple et a fait pour lui plus qu'aucun de ses anciens rois. — Pourquoi donc cette joie en apprenant sa chute... tandis que l'autre, là-haut, sur sa colonne de bronze, dresse plus rayonnante que jamais, dans le ciel orageux, la gloire de sa tyrannie militaire?

Pourquoi ?

Et ils se répondaient: — Parce que l'un a su tomber et que l'autre s'est laissé choir. — Parce que l'un a su clore l'épopée et que l'autre n'a pas su trouver le dénouement de son roman. — Il était cependant tout indiqué, ce dénouement. C'était celui du roi Jean à Crécy, de François Ier à Pavie. Barillet l'aurait trouvé, lui, et Leclère, et Bitche et *Trompe-la-Mort* et nous aussi. Tous, nous aurions compris sans savoir l'histoire romaine, ni même l'histoire de France, qu'à certaines heures, l'héroïsme est obligatoire; que le devoir de Curtius est de se jeter dans le gouffre et que *l'héroïque folie* est, parfois, la suprême sagesse. Pour le comprendre, il suffisait d'être Français.... Français de France.

Noysel resta un moment pensif:

Oui! Il suffisait d'être Français... de France.... mais était-il bien sûr qu'il le fût *lui?*

Toujours en avant-garde, bras dessus, bras dessous, Robert et Barillet ne pensaient ni ne rêvaient.

A pleine voix, à plein cœur, ils chantaient :

> « *Nous entrerons dans la carrière.*
> « *Quand nos aînés n'y seront plus.* »

VII

Après trois jours de piétinements, de marches et de contre-marches, la bataille avait enfin commencé le 30 novembre, au lever du soleil.

Depuis trois jours seulement le 4me régiment de zouaves était définitivement constitué. Formé d'abord d'éléments disparates, débris des trois régiments écrasés à Frœschwiller et à Sedan, de recrues et de volontaires, qui connaissaient à peine le maniement de l'arme, et de quelques tirailleurs échappés de Wissembourg ; sans cohésion et sans cadres ; il avait eu des débuts malheureux au combat du 19 septembre, à Châtillon.

Posté derrière une batterie, il recevait les projectiles de l'ennemi, sans se rendre compte d'où ils venaient. Un obus tomba au milieu d'une compagnie assemblée pour recevoir son complément de cartouches, mit cinq hommes en lambeaux, et les autres, surpris, terrifiés, se dispersèrent comme une volée de moineaux. Quelques-uns de ces malheureux, (une soixantaine), s'enfuirent jusqu'à Paris, où ils furent arrêtés et fusillés. Le reste du régiment, un moment ébranlé par cette panique, fut facilement rallié par ses officiers, maintenu par ses vieux soldats sur le champ de bataille, et couvrit la retraite, lorsque la journée fut définitivement perdue.

Les meilleures troupes ne sont pas à l'abri de pareilles défaillances : Marbot ne raconte-t-il pas, qu'en pleine bataille de Wagram, une brigade entière se débanda devant quelques centaines de chevaliers-gardes, qu'un bataillon aurait facilement arrêtés. Les quelques recrues qui perdirent la tête, et qui en furent si sévèrement punies, méritaient donc quelque pitié et ceux qui ne les avaient pas imitées, plus de justice ; mais l'effet moral de ce premier échec n'en fut pas moins déplorable.

Une légende se forma aussitôt sur les Boulevards et dans les Bureaux de rédaction, où l'héroïsme est plus facile que sur le champ de bataille. S'il s'était agi d'un autre régiment, on aurait bien vite oublié son numéro ; mais des zouaves !... Des zouaves tourner le dos à l'ennemi !... On n'avait jamais vu ça. La responsabilité de ce combat, peut-être imprudent, fut rejetée sur eux, et leur prestige en reçut une grave atteinte.

Lorsque la nouvelle en arriva à Saint-Denis, où le bataillon des zouaves de l'ex-garde formait, avec les grenadiers, les voltigeurs et les chasseurs, le 128me de marche, ce fut une explosion de réprobation et de colère, surtout parmi les jeunes : Barillet, les Combeval, de Saint-Gresse, les Picards et tous les volontaires étaient exaspérés. Les anciens, Bitche, Leclère, Barutel, *Trompe-la-Mort*, étaient plus indulgents. Ils en avaient tant vu ! Et puis, cet assemblage de pièces et de morceaux, ce n'était pas un régiment. Il n'avait ni drapeau ni musique ; pas même de numéro. Mais les choses se gâtèrent lorsqu'ils apprirent que les journaux mettaient cette reculade de recrues sur le compte des zouaves de l'ex-garde. Leclère aurait tout *chambardé*, Bitche parlait de rien moins que d'aller tirer les oreilles aux *buveurs d'encre*, Trompe-la-Mort voulait leur casser sur l'échine sa belle canne à tête de bouc ; les volontaires assaillirent la presse de leurs réclamations indignées, et les officiers eux-mêmes furent obligés de s'en mêler.

L'émotion était à peine calmée, lorsque, deux mois après, à la veille de la bataille de Champigny, le bataillon de l'ex-garde fut versé aux zouaves de marche pour les renforcer. En vain les malheureux zouaves de Châtillon s'étaient-ils réhabilités par leur bravoure au combat de La Malmaison, le 21 octobre. En vain avaient-ils été portés à l'ordre du jour de l'armée. En vain le commandant Jacquot, le capitaine Collin, les lieutenants Lantelme et Grimaud et soixante zouaves avaient-ils lavé de leur sang la tache faite à l'uniforme. Ce n'était pas assez pour des zouaves ! Le nom de Châtillon, attaché au nom du régiment, les brûlait comme un fer rouge et ils rêvaient de l'en arracher.

Si les anciens et les nouveaux de l'ex-garde leur en voulaient encore, les zouaves de Châtillon n'étaient pas non

plus sans préventions contre ceux qui avaient si violemment répudié toute solidarité. Ils les traitaient de *zouaves de Badinguet* et le soir même de leur arrivée, Barillet avait eu une querelle avec un *zouave de Châtillon*, qui lui avait manqué de respect !

Maintenant réunis, rivaux de courage et d'honneur, ils allaient relever ensemble, avec éclat, l'honneur du nom sur le plateau de Villiers, et, désormais, le 4e zouaves serait le continuateur et l'hériter des zouaves de la Garde.

Le régiment faisait partie du 3e corps, commandé par le général d'Exéa et devait, avec le 136e de ligne et les mobiles de Seine-et-Marne, prendre à revers le village, le parc et le château crénelés de Villiers.

Massé, sac au dos, sur les bords de la Marne, dès neuf heures du matin, il attendait pour passer que les ponts fussent terminés, et il pouvait, avant d'entrer lui-même en ligne, embrasser d'un coup d'œil les premières péripéties du combat :

Sur la rive droite, les canons des forts de Rosny faisaient rage. Les détonations des grosses pièces de marine ébranlaient l'air en grandes vagues sonores, répercutées par les collines, et les obus énormes, sifflant sur les têtes, allaient s'abattre sur les collines de Villiers et de Cueilly occupées par les Allemands. Tout près, deux batteries de campagne criblaient de mitraille la route de Strasbourg et le village de Noisy-le-Grand.

C'était un fracas ininterrompu, un continuel grondement de tonnerres. La terre en tremblait.

Le soleil, comme un boulet rouge, émergeant des brouillards, incendiait le ciel.

L'air vif piquait les figures et les mains ; sur la terre gelée, les pas des hommes, les sabots des chevaux, les roues des canons, résonnaient ferme et sec. Tout annonçait une belle journée.

En face, sur la rive gauche, l'action, vivement engagée aux pieds des collines, se développa bientôt sur leurs flancs. On voyait nos colonnes gravir les pentes au milieu de la fusillade; aborder l'ennemi, avec des alternatives d'arrêt, de succès ou de recul; le refouler, et enfin couronner les crêtes.

C'était la victoire !...

Enfin ! Le grand jour était venu : on allait rompre le cercle d'investissement et donner la main aux armées de province. Le bruit venait de se répandre d'une grande bataille à Coulmiers, une victoire éclatante, disait-on, et l'armée d'Orléans marchait sur Paris. La bonne nouvelle circulait dans les rangs, illuminant tous les visages, gonflant tous les cœurs d'espérance.

C'était l'heure de vaincre ou de mourir ! Le général en chef n'avait-il pas dit : « *Vous pourrez me voir tomber, mais jamais reculer. Alors, ne vous arrêtez pas ; vengez-moi !* »

Rhétorique imprudente ! a-t-on dit depuis ; mais alors, ces paroles enflammées répondaient à la situation. Elles avaient galvanisé tous ces jeunes gens, déjà exaltés, dédaigneux de la mort pourvu qu'elle fût belle, et tous s'étaient juré d'imiter leur général.

La ligne de bataille venait de disparaître sur les crêtes et l'on n'entendait plus que le bruit de la lutte sans la voir.

C'était le moment d'entrer en ligne. L'heure était décisive. Tout le monde le comprenait : Il était midi, les deux ponts sur la Marne venaient enfin d'être achevés, qu'attendait-on pour marcher ?

Les soldats commençaient à murmurer : — Bitche secouait sa crinière, le caporal Leclère mordillait sa longue barbiche en queue d'hirondelle, *Trompe-la-Mort* esquissait une grimace macabre. Les jeunes : de Saint-Gresse, Kowsky, Caillava, Picard, Leroy, les Combeval, manifestaient tout haut leur impatience. Barillet, le nez en l'air, humant la poudre, lançait ses lazzis de *titi* parisien : — « Allaient-ils encore longtemps tenir la chandelle, pendant *qu'eux autres écopaient* là-haut, sur le plateau ? » Et il murmurait plus bas : « *Des généraux comme ça, n'en faut plus.* »

Les officiers eux-mêmes paraissent énervés, par cette inaction inexplicable. Les aides de camp vont et viennent au galop, témoignant par leur précipitation des incertitudes du commandement.

Cependant, sur la crête des collines, les nôtres reparaissent en désordre. Ils reculent, refoulés sur les pentes, tandis qu'une colonne ennemie va les prendre en flanc.

Malheur ! C'est la déroute...

Qu'attend donc le général d'Exéa pour entrer en ligne ?...

Les officiers eux-mêmes murmurent. L'impatience devient de la colère et le mot de Barillet fait fortune.

Enfin ! l'ordre est donné. Le 3e bataillon passe la Marne et le 2e s'engage sur le pont... Mais voilà qu'un contre-ordre les ramène sur la rive droite !...C'est à n'y rien comprendre.

« Ordre, contre-ordre, désordre ! » murmure Noysel.

Cependant, le général en chef finit par avoir raison des hésitations du commandant du 3e corps et la division Bellemare franchit la rivière; mais il est plus de deux heures et la journée est compromise. Il n'est plus question du mouvement tournant par Noisy, il faut reconquérir les positions perdues et contenir l'ennemi sur le plateau, sous peine d'être jetés dans la Marne !

Aussitôt sur la rive gauche, le régiment se forme en bataille. Le 3e bataillon est laissé à la garde des ponts et les deux autres sont lancés sur le plateau.

Pendant qu'ils se déploient dans la plaine, un petit incident met en gaîté tous ces hommes qui marchent à la mort: Un lièvre déboule, effaré, entre les deux colonnes ; va de l'une à l'autre, bondissant, se gitant tour à tour, et finit par se faire assommer d'un coup de crosse par Barutel. Houp-là ! sur le sac. Un bon *frichti* pour ceux qui *n'écoperont* pas tout à l'heure.

Il est trois heures et demie. Les deux compagnies d'avant-garde composées, en grande partie, des vieux briscards et des volontaires, s'engagent dans le chemin creux, entraînées par le commandant Noëllat.

L'heure est solennelle. Les hommes, debout depuis cinq heures du matin, avec cinq jours de vivres sur le sac et rien dans le ventre, marchent d'un pas alerte et résolu, silencieux, sans clairons ni tambours. Le commandant, sur son cheval, sert de guidon. Les loustics sont devenus sérieux; Barillet lui-même n'a rien à dire. On n'entend que le piétinement cadencé de la colonne sur la terre gelée, le cliquetis des sabres-baïonnettes sur les cuisses et le tintement des quarts qui choquent les bidons. Au milieu du chemin, des morts français et allemands, que l'on franchit ou que l'on

foule aux pieds ; sur les talus, des blessés sanglants regardant, hébétés ; au-dessus du ravin, les balles sifflent sur les têtes et des fuyards attardés dégringolent à travers les vignes.

Les deux Combeval sont en tête, Barillet près de Robert, Noysel près d'Édouard. On dirait les quatre mousquetaires, moins Portos, avec deux d'Artagnan. La vieille garde vient derrière avec les inséparables : Leclère, Bitche, Barutel, Haubert et *Trompe-la-Mort* ; solides comme un mur. Autant dire Achille, les deux Ajax, Ulysse et Diomède !

Le sergent Jeannet, petit sec et noueux comme un chêne-vert, commande la section. Arrivées au bout du chemin creux, la première compagnie oblique à droite, la seconde à gauche et se déploient en tirailleurs, sous le feu de l'ennemi. Le sergent Jeannet, le caporal Leclère transmettent les ordres et les anciens prennent leurs distances, tranquillement, comme sur le terrain de manœuvre. Les jeunes saluent les balles, puis, fébrilement, relèvent la tête.

En avant ! au pas de course ! Les tirailleurs ennemis ripostent en reculant, puis se retirent.

Ce n'est rien : Une douzaine d'hommes tombent, la face contre terre, comme s'ils bronchaient, et restent en arrière, morts ou blessés.

En avant ! En avant !... mais les sacs sont lourds pour les jeunes épaules, avec leurs cinq jours de vivres et tout le *fourbi* de campagne. Les volontaires s'en débarrassent, les jettent à terre ou les accrochent, au passage, aux moignons des pommiers amputés par les obus.

En avant ! En avant !... La première compagnie arrive en courant à un remblai bordé d'arbres déchiquetés par la mitraille et se couche, au commandement, en attendant les deux bataillons.

Les mains sont déjà noires de poudre; mais tous nos amis sont intacts, ou à peu près : Noysel a eu sa calotte emportée par une balle, les culottes de Barillet ont été trouées, ce dont il est très fier, et *Trompe-la-Mort* a un doigt emporté, mais c'est de la main gauche et ça ne compte pas.

En face d'eux, s'étend le plateau découvert : à droite et à gauche, des vignes encore piquetées d'échalas, et, au fond,

à trois cents mètres, les murs du parc percés de meurtrières, sur une étendue d'un demi-kilomètre ; derrière, le château crénelé ; devant, un retranchement plein de tirailleurs ; au milieu, un ouvrage en saillie enfile toute la façade ; à l'angle sud, en pan coupé, deux pièces d'artillerie balayent la route et le chemin de fer et, enfin, au centre du parc, une plate-forme, garnie de canons, bat tout le plateau.

Telle est la position que le régiment devait prendre à revers, par Noisy-le-Grand, et qu'il va aborder de face.

Deux colonnes s'y sont déjà brisées : — Des morts et des blessés jonchent le sol. Le gazon est imprégné de sang. Partout, des sacs et des fusils abandonnés. Deux canons démontés tendent leurs longs cous, leurs gueules vides, vers les retranchements. Des chevaux morts, déjà ballonnés, dressent en l'air leurs jambes raidies. D'autres respirent encore, lèvent péniblement la tête et hennissent lamentablement. En travers du chemin, un maréchal des logis d'artillerie, le crâne fracassé, et un jeune chasseur Saxon, les yeux vitreux, grands ouverts, sont étendus, côte à côte, fraternellement, comme réconciliés dans la mort.

Les Allemands se sont réfugiés derrière les murs du parc, attendant notre attaque, et ont cessé le feu. Les forts se taisent, un silence lourd pèse sur le plateau. On n'entend qu'une fusillade lointaine, sur la droite, du côté de Champigny.

Les anciens savaient très bien ce que signifiait ce silence et, tranquillement, ils vérifiaient l'état de leurs armes, disposaient leurs cartouchières et rajustaient leurs sacs, qu'ils avaient prudemment gardés. Les jeunes étaient anxieux.

Barillet voulut savoir ce qui se passait sur le plateau et il se hissa sur le rebord du talus :

« Je ne vois rien », fit-il. « Un grand mur, des trous dedans, mais pas un casque », et, voulant s'assurer, sans doute, s'il y avait quelqu'un derrière, il se mit à agiter sa calotte rouge au bout de sa baïonnette.

Une rafle de balles, sifflant dans les pommiers, lui donna la réplique et le pauvre gavroche roula, un bras cassé, au revers du remblai.

« *Ah! zut alors...* », gémit-il en se terrant comme un lapin.

« C'est bien fait! » cria le caporal en colère. « Ça t'apprendra à m'écouter... Tu n'es plus bon à rien maintenant avec ton moignon... Tu nous encombres... Fiche le camp à l'ambulance. »

« *Non!* » répliqua rageusement le gamin. « *Non! je veux voir...* »

Il avait des larmes dans les yeux; larmes de regret bien plus que de douleur. — Si, au moins c'était le bras gauche! ... il pourrait se servir de son fusil...

Bitche, toujours paternel, essayait de le consoler: — A son âge, ça se raccommodait très bien... Dans quelques semaines, il n'y paraîtrait plus rien. Et, lui ayant retroussé sa manche, il lui fit un bandage provisoire avec un lambeau de son turban.

Maintenant, tout le monde était fixé : ça allait être une tuerie, un massacre effroyable, mais tous avaient fait le sacrifice de leurs vies.

Le commandant et le capitaine passèrent, examinant les retranchements avec leurs lorgnettes, sans s'inquiéter des balles qui sifflaient comme de grosses mouches d'orage, à leurs oreilles

« Je ne vois pas de brèches dans le mur », dit le commandant.

« On a essayé d'en faire une ce matin », répondit le capitaine, « mais, vous voyez, les batteries ont été démontées avant d'avoir pu régler leur tir. » Et, de la main, il montra les deux canons désemparés.

« Il faudra donc entrer par le saut de loup ou par les embrasures. Vous marcherez *guide sur moi, au centre*; mais, quoi qu'il arrive, il faut tenir ici jusqu'à la nuit, c'est-à-dire, *jusqu'à la mort* ! »

« Vous avez entendu » cria le capitaine d'une voix forte: « *jusqu'à la mort* ! »

« Oui !.. oui !... » répondirent les jeunes : « *jusqu'à la mort* ! »

« Souvenez-vous de Châtillon », ajouta-t-il, « et qu'on n'en parle plus... »

Un murmure parcourut toute la ligne et Robert et Barillet protestèrent violemment :

« Nous n'y étions pas, nous, à Châtillon !.. »

Le capitaine ne put se défendre d'un sourire en voyant ces deux blancs-becs prendre la défense de la vieille garde, ravi, au fond, de cet acte d'indiscipline sous le feu.

« Je le sais, mes enfants », répliqua-t-il d'un ton jovial. « hé ! bien, aujourd'hui, vous serez tous dignes de la garde ! »

La bonne humeur était revenue et les acclamations accompagnèrent le capitaine.

Le sergent Jeannet donna ses dernières instructions : (Pour lui, hélas ! elles devaient bien être les dernières.)

« Vous, les anciens, je n'ai rien à vous dire ; vous savez de quoi il retourne ; mais vous autres, mes petits agneaux, tâchez de ne pas vous emballer comme tout à l'heure. C'est pas le tout que de *faire du pétard* ; faut tirer juste ! Ne lâchez votre coup que lorsqu'il y aura quelque chose au bout... Pas trop haut... Ne vous pressez pas ; vous arriveriez isolés sur l'ennemi... Ne passez pas devant les anciens... suivez-les plutôt.. Et surtout, tirez juste... Comme à l'exercice : le coude à la hauteur de l'œil... »

Mais les jeunes n'écoutent pas. Ils rêvent ou plaisantent, chacun suivant son caractère :

Barillet ronchonne ; Maurice Picard est congestionné ; Chaillot est blême, comme s'il avait peur ; de Saint-Gresse superbe et souriant dans sa barbe blonde, épanouie en éventail. Il fredonne un air du *Petit duc* et pense peut-être à Léonide Leblanc, sans se douter qu'il ne la verra plus. Odoyer, le vieux Breton, rêve de ses bruyères ; Caillava, Massot, Leroy, Rousselat, Bisson, le grand Picard, sont graves ou résignés. La mort les a marqués ; ils lui sont tous promis.

Un grand diable, à barbe rousse, baryton de province, chante la *Marseillaise*, adossé à un pommier ; Gieules, encore presque enfant, est bien sage, tranquille et résolu ; Kowsky, *Slavus Saltans*, paraît radieux, gai comme pour une fête ; Rouya, inconsciemment fredonne une romance qui le hante depuis le matin :

« Valsez, valsez, comme des folles,
« Pauvres feuilles, valsez, valsez !... »

Noysel impassible, accoudé au revers du remblai, la tête sur sa main, regarde, observe et philosophe. Il tire sa montre, avec ce beau calme souriant qui ne l'abandonne jamais :

— Il est quatre heures, se dit-il ; dans quarante minutes il sera nuit et la moitié, au moins, de ces hommes, dans la maturité ou dans la fleur de l'âge, seront morts ou estropiés. C'est dommage, sans doute, mais dans quarante ans, (à peine des heures dans la vie d'un peuple, rien dans la vie de l'humanité), ils n'en seraient pas moins morts ou infirmes et ils seront tombés, chauds, pour une noble cause. — La lutte pour la vie. — C'est la loi ; celle des mondes, celle des peuples, comme celle des individus. — Et il ne se demandait même pas s'il serait, lui, au nombre des blessés ou des morts.

Ce que pensait Noysel, les autres le sentaient vaguement et chacun se recueillait, faisait un rapide retour sur le passé. Un silence lourd et angoissant pesait sur tous ces hommes, que la mort guettait sur le plateau.

Les deux frères Combeval, serrés l'un près de l'autre, offraient un contraste frappant :

Robert s'était assombri. Ses sourcils noirs se fronçaient ; son front carré de jeune taureau gascon, coupé de deux plis verticaux à la naissance du nez, défiait le danger. Ses narines dilatées flairaient la poudre. Cependant, ses yeux ardents se voilaient, par instants, d'une ombre de mélancolie. Ses souvenirs d'enfant lui revenaient en foule et il se raidissait pour ne pas s'attendrir.

Comme dans un miroir, il revoyait la maison paternelle, le jardin familier, les coteaux ensoleillés ; sa mère, dans l'humble chapelle, priant pour son frère et pour lui ; et, dans le salon, le portrait de l'aïeul et celui de son père, graves et fiers dans leurs uniformes, le regardaient en souriant, reconnaissant en lui le sang de leur race. Mais tous ces souvenirs, toutes ces images, loin d'amollir son jeune courage, ne faisaient que l'enflammer davantage et lui chauffer le cœur.

Quoi ! cette maison, bâtie par ses modestes ancêtres ; où il avait grandi ; qu'embaumait la vertu de sa mère ; où avaient vécu, où étaient morts l'aïeul et le grand-père ; ce coin de terre sacré, fécondé par la poussière des siens, serait foulé par la botte de l'envahisseur !... lui vivant !... Le Teuton insolent coucherait dans le lit de son père !... Souillerait peut-être des propos de sa lourde gaîté les oreilles de sa mère !... Rien que cette idée lui serrait la gorge et faisait refluer à son front tout le sang de son cœur.

-- Et cependant, tout cela était possible, probable même, si Paris succombait.

Nerveusement, il serrait son fusil dans ses mains crispées ; — Ça n'allait donc pas commencer !...

Édouard, assis entre son frère et Noysel, avait la même vision ; les mêmes sentiments l'agitaient, mais plus larges et plus vagues, sans crainte et sans colère. Souriant, perdu dans son rêve, il était là plutôt en spectateur qu'en acteur. Il s'était comme extériorisé et ses yeux de poète lui donnaient l'illusion d'une féerie grandiose. Son regard rêveur flottait sur l'immense panorama déployé devant lui : La Marne, aux pieds des collines, roulant ses flots grossis sous les ponts de bateaux et les viaducs démantelés ; au loin, Paris estompé dans les brumes roses de la fin du jour, et, sur tout cela, planant comme un tonnerre continu, le fracas des détonations.

Sa lèvre était pâle, son œil était fixe ; plus ému de la grandeur du spectacle et de la solennité de l'heure, que de la mort imminente qui déjà le frôlait de son aile.

Il leur montra la grande cité : — Comme elle est belle au soleil couchant ! ses toits brillent au loin comme des écailles... regardez... Le Panthéon, le Val-de-Grâce, les Invalides, l'Opéra, Notre-Dame, émergent à l'horizon d'opale... On dirait une ville enchantée...

« Que de fièvre et d'angoisses pourtant ! » murmura Noysel.

« Le soleil couchant ne m'avait jamais paru si beau ; il est radieux comme un soleil de victoire... Celui d'Austerlitz devait être ainsi... »

« Hélas ! » soupira Noysel, « il se levait et celui-là se couche... C'est pourtant le même, impassible comme la Nature ;

indifférent aux querelles des hommes, qui profitent de ses rayons pour se mieux égorger. »

Mais Édouard, les yeux fixes, continuait son rêve :

« Quels beaux nuages... quelles teintes délicieuses... mauves... gris perle... vert d'eau !... Puis, un floconnement de fournaise !... Un amoncellement de dômes, s'écroulant, s'escaladant.... cuivrés... vermeils... roses... neigeux... nimbés de lumière... irradiés de gloires et de rayons d'or !... quel autel merveilleux ! La mort serait belle dans cette apothéose !... »

Il se tut un instant, comme hypnotisé, et l'on n'entendit plus que le *clic-clac* des leviers de chassepots.

Robert et Noysel l'écoutaient en silence, surpris, gagnés par son émotion.

Il reprit, d'une voix plus basse, douce comme une confidence :

« Voyez, par delà les nuages, cette bande de ciel, or-vert, fluide et lointaine, comme une trouée sur l'infini... Elle me donne le vertige !... C'est la couleur de *ses* yeux *à elle...* »

Robert avait compris : — Un amour à peine ébauché, impossible, insensé; amour de poète, amour de :

« *Ver de terre amoureux d'une étoile.* »

Il se pencha vers lui et lui prit la main.

Édouard sourit, et, d'une voix plus basse encore, d'une voix de secret, comme confus de ce qu'il allait dire, il ajouta :

« Sais-tu ce que je regretterais, si... hé ! bien, ce serait de ne jamais *le lui* avoir dit, autrement que dans mes pauvres vers ; de ne jamais avoir entendu le son de *sa* voix... Tu *le* lui diras, *toi...* »

Robert, effrayé, lui frappa sur l'épaule :

« Qu'as-tu donc Édouard? Tu rêves !...

E. Nouvion-Rocheverre.

(*à suivre*)

Oscar Wilde posthume

Sous ce titre, qu'il m'emprunta et que je reprends pour l'occasion, M. J.-Joseph Renaud a publié ici même, le mois dernier, quelques pages dont les lecteurs de *la Grande Revue* ont dû apprécier comme il convient la science magistrale et la courtoisie. Après la distribution d'éloges et de blâmes, si justes et si pondérés, à laquelle se livre, avec une autorité inattaquable, M. Joseph Renaud, il semble qu'il n'y ait plus rien à dire ; et si je me risque de nouveau à formuler quelques considérations sur ce sujet, c'est dans l'espoir de préciser certains points que les lecteurs de cette revue n'ont pu, je le crains malgré l'éblouissante clarté des arguments de M. Joseph Renaud, saisir qu'imparfaitement. On voudra bien m'excuser cette outrecuidance en se souvenant que mon savant contradicteur a déclaré péremptoirement que je connaissais mal Oscar Wilde, que j'ignorais l'anglais et que je ne savais pas écrire.

La modestie la plus élémentaire m'interdit de discuter ces jugements et d'autre part mon indifférence est assez vaste pour me permettre de les négliger. On en portera encore beaucoup d'autres sur mon compte et de tout aussi exacts. A quoi bon s'émouvoir? Tout cela n'a guère d'importance.

Les points que je voudrais préciser ont, eux, une certaine importance, en ce sens qu'ils éviteront à M. J.-Joseph Renaud de s'aventurer à des accusations téméraires, mais si excusables puisque sur ces points il ne possédait aucun renseignement.

M. Davray, dit-il avec un admirable sens critique, « a traduit *The Ballad of Reading Gaol* en lui enlevant lyrisme, musique, émotion. » C'est une opinion, et par respect pour l'auteur de la *Ballade* je me garderai de la partager. Car la vérité est que j'ai donné, *en regard du texte anglais*, une

transcription littérale de la *Ballade de la Geôle de Reading* et que cette transcription je l'ai faite en collaboration avec Oscar Wilde qui, s'autorisant de sa merveilleuse connaissance du français, n'a voulu laisser paraître qu'un texte entièrement approuvé par lui. Si la version française a les défauts que lui découvre soudain le perspicace M. J.-Joseph Renaud, c'est très regrettable, mais ma naturelle indolence fut toujours fort satisfaite de savoir que je n'étais pas seul à en supporter la responsabilité.

Plus loin, M. J.-Joseph Renaud, qui se glorifie d'avoir constaté que les traducteurs de Shakespeare ignoraient l'anglais, constate aussi que « le traducteur attitré de Wells » (c'est ainsi qu'il me désigne) ne le sait pas non plus, et, dans un élan de magnanimité touchante, il veut bien ne m'en faire « que peu de reproche ». Vous jugez de mon embarras ! Les traducteurs de Shakespeare, toujours selon M. J.-Joseph Renaud, rédigent leur texte « d'après *une autre traduction* !... » Ces italiques et ces points de suspension étaient troublants et je redoutai un instant une semblable accusation. Mais je me souvins qu'il n'existe jusqu'à présent d'autre traduction de Wells que la mienne, et je respirai. Je l'échappais belle ! Mais, hélas, M. J.-Joseph Renaud avait parcouru « *à la hâte* » deux de mes traductions et il avait constaté, encore, d'après ce que j'ai pu comprendre à une phrase... très savante, que je me livrais sur le texte anglais à de coupables tripatouillages, si j'ose m'exprimer ainsi. Il me faut bien avouer, cette fois ; mon juge cite des faits : « *L'Ile du Docteur Moreau* voit son texte supprimé, modifié, allongé, au gré du traducteur, etc... grâce aux ciseaux et à la collaboration de M. Davray, etc... » C'est vrai, indiscutablement vrai !

Un jour que M. J.-Joseph Renaud sera moins pressé, qu'il prenne les douze ou quinze volumes de Wells qu'a publiés le *Mercure de France* et il constatera encore et toujours que la version française est souvent très différente du texte anglais, que des mots, des phrases, des chapitres sont modifiés, ou retranchés ou ajoutés. Je lui dénonce même la *Merveilleuse Visite* qu'a traduite M. Louis Barron : il constatera là encore que des chapitres ont disparu, que d'autres sont ajoutés,

que le texte est complètement remanié. Qu'il prenne encore *Anticipations*, et il constatera que les idées exprimées par Wells ont subi des altérations inquiétantes. En outre, je préviens M. J.-Joseph Renaud que de prochaines traductions de Wells, actuellement sous presse, présenteront aussi les mêmes suppressions, modifications et allongements.

Ces cyniques aveux vous surprennent et vous révoltent. De grâce, ne vous hâtez pas. Je confesse que ce n'est pas au gré du traducteur, que ce n'est pas grâce à mes ciseaux, sinon à ma collaboration, que sont dus tous ces changements. C'est l'auteur qui, jugeant qu'il avait le droit d'améliorer ses œuvres, s'est permis lui-même ces remaniements. Les exemplaires du texte anglais qui nous ont servi, à B. Kozakiewicz et à moi, pour établir notre texte, portent de la main de l'auteur, les uns à l'encre rouge, les autres à l'encre noire, parfois au crayon, toutes ces modifications. Et c'est Wells encore qui, ne prévoyant pas son champion Renaud (J.-Joseph), a prêté à M. Louis Barron, pour sa traduction, un exemplaire revu et corrigé d'après lequel sera imprimée la prochaine édition anglaise de *The Wonderful Visit*.

Sans doute, ces détails n'ont, pour le public, qu'un intérêt secondaire, et je n'ai pas pensé une minute qu'ils fussent de nature à passionner mes contemporains. Mais je me suis laissé dire qu'au point de vue de l'histoire littéraire, ils ont quelque importance. C'est possible, et, en ce cas, je sais gré à M. J.-Joseph Renaud de l'occasion qu'il m'a fournie de les livrer à la publicité.

Par la même occasion, n'ayant pas très bien compris la savante construction du dernier paragraphe de l'article, je voudrais dire aux lecteurs qui n'auraient pas non plus très bien saisi, que l'ouvrage auquel il est fait allusion a été vraiment écrit par Wilde, ainsi qu'en fait foi une lettre écrite par l'auteur à Robert Ross, lettre qu'on trouvera à la page 33 de l'édition française. J'ose certifier, en outre, à l'encontre de M. J.-Joseph Renaud trop hâtivement renseigné peut-être, que, à part la notice signée de mes initiales et la préface de l'édition anglaise signée Robert Ross, tout le reste du livre est d'Oscar Wilde qui, en l'écrivant, le destinait à

la publication, et lui assignait une place dans son œuvre totale. Cette place, même, promet d'être assez importante, car, en Angleterre, en Allemagne, — et en France depuis que la traduction française a paru, — on a dit et répété que « *De Profundis* est une œuvre qui restera tant qu'il y aura une langue anglaise — tant qu'il y aura un langage humain. »

Si l'on s'étonne de la naïveté de ces assertions, qu'on veuille bien songer que je tiens à être compris et pour cela à rester clair. Les phrases savantes, outre qu'elles m'effraient et qu'elles exigent beaucoup de talent, risqueraient de me faire dire le contraire de ce que je pense.

Par contre, il m'a été facile de comprendre les explications données par M. J.-Joseph Renaud concernant les inexactitudes que, malgré mon ignorance, j'avais cru devoir signaler dans les notes de sa traduction. Le savant annotateur nous révèle que ce sont les typos qui, travaillant probablement à la hâte, sont responsables de toutes ces erreurs. Il ne fallait pas, paraît-il, « une immense indulgence » pour s'apercevoir que c'est un typo étourdi qui fait dire à M. J.-Joseph Renaud que Lancret, le peintre né et mort à Paris où il vécut, est « le Watteau anglais » ; c'est encore le même typo négligent qui attribue *Literature and Dogma* (ouvrage fameux de Matthew Arnold, publié en 1873) à « Thomas Arnold, très ancien auteur philosophique et religieux » et père du précédent; c'est le même typo qui désigne les poètes lakistes sous le nom d' « École dite du Lac (Lake Schol) » et leur colloque Wordsworth pour « grand-maître ». Vingt autres de ces insignifiantes « coquilles » incombent aux typos (1). Entendu, comme dit M. J.-Joseph Renaud qui, par ailleurs, nous avise qu' « au moment du retirage d'*Intentions* », il a pu « faire disparaître de la seconde édition presque toutes ces erreurs. » Tant mieux, et nous nous en réjouissons. Toutefois, pour que son ouvrage s'approche davantage de la perfection, nous tenons à la disposition de M. J.-Joseph Renaud, en vue

(1) C'est encore un typo, sans doute, qui, ayant entendu Oscar Wilde parler de *pot-boilers* et s'étant mépris sur le son presque identique, a composé *pot-boilous*, fabriquant ainsi un mot inconnu jusqu'à présent dans la langue anglaise. Oscar Wilde, supposant que ses auditeurs savaient l'orthographe anglaise, n'allait pas, cela se comprend, jusqu'à épeler tous les mots qu'il prononçait.



d'un prochain « retirage », certaines « coquilles » qui se sont glissées dans sa traduction. Par exemple, page 22 de l'édition English Library, le texte anglais dit : *the poets... are universally recognised as being absolutely unreliable.* Le typo, à la page 29 de la traduction, dit tout le contraire : *des gens sur lesquels on peut compter.* Page 80, texte anglais: *the couchant nymphs that Cellini wrought in bronze...* page 99, traduction, on a imprimé: *les nymphes étendues que Cellini écrivit en bronze*; *écrivit* au lieu de *façonna*, le typo, cette fois, dépasse la mesure. — Page 90, texte anglais : *By the Ilyssus, there were no tedious magazines about art, in which the industrious prattle of what they do not understand.* La phrase française, page 114, est d'un bout à l'autre une coquille à contre sens : *Près de l'Ilyssus il n'y avait pas d'ennuyeux magasins dans lesquels des commerçants caquètent sur ce qu'ils ne comprennent pas.* Si je savais l'anglais, j'aurais rétabli le sens à peu près comme suit : « Près de l'Ilyssus, il n'y avait pas d'ennuyeuses revues d'art dans lesquelles des écrivains laborieux bavardent sur des sujets qu'ils ne comprennent pas. » — Quelques lignes plus haut : *naked must-stained feet* (pieds nus tachés de moût de vin) devient tout simplement *pieds poussiéreux*, car M. J.-Joseph Renaud recommande la concision. Ailleurs *looped lace* est traduit par *dentelle à trous* (?) ; *bright sandyx* (vermillon clair) par *sable roux* (!!) ; *bitter pill* (pilule amère) par *pilule un peu dure*, etc.

Mais ces coquilles sont beaucoup trop nombreuses pour être énumérées ici. Nous tenons le reste, du même calibre, à la disposition de l'érudit traducteur, victime des typos infidèles.

M. J.-Joseph Renaud, traducteur impeccable, écrivain savant et... « calligraphe », pouvait bien sur moi brandir ses foudres, mais il a manqué le but. Et tout cela me remémore les sages conseils de mon « pauvre » ami Marcel Schwob qui, malgré sa science et jusqu'à ses derniers jours, eut la naïveté de croire que je savais l'anglais et que je connaissais quelque peu la littérature anglaise.

HENRY D. DAVRAY.

Chronique scientifique

Déjà le mois d'août, et j'ai promis une chronique; terrible chose, qu'une promesse de ce genre quand il fait chaud ! terrible chose qu'une chronique à écrire alors que tout s'en va fondre, même l'énergie, aux ardeurs du soleil. Pas de quoi s'excuser, en vérité. Qui de nous ne se sent plus ou moins envahi par des désirs de « flemmer » un peu à l'ombre des bois, dans l'exquis engourdissement des vagues, très vagues rêveries, pendant qu'au-dessus des arbres, « l'astre du jour » poursuit sa route de feu ! Il n'y a vraiment pas de mal à cela. Mais est-ce pour me livrer à ces appréciations que je mets la main à la plume ? « chronique scientifique » dit la rubrique inexorable, « chronique scientifique » clame en moi le sentiment du devoir, « chronique scientifique » me rappelle mon agenda sur ma table. Allons-y donc, et vite, au travail. Pour rattraper le temps perdu, faisons de notre mieux ; mettons-nous en frais, et pour ce courons... nous mettre au frais.

∴

Puisque chaleur il y a, ne lâchons pas ce très vieil abonné parmi les sujets d'actualité, et faisons chorus avec les camarades : « Il fait chaud » — « il fait soif » : — L'un ne va pas sans l'autre. C'est un aperçu court mais juste de la situation publique.

Le premier méfait de la chaleur, est donc la soif, et je m'en voudrais, jusqu'en hiver au moins, si je laissais échapper un aussi bon sujet de chronique d'été, sans le tartiner un peu.

Qu'est-ce que la soif? La soif: répondent les gens savants, dans un docte langage, c'est le besoin qui nous pousse à absorber des liquides; besoin qui se traduit par une sensation particulière dans le gosier que chacun connaît... plus ou moins souvent.

Cette sensation répond-elle exclusivement au besoin de prendre du liquide, ou bien n'est-elle pas exagérée dans la plupart des cas ? En un mot, la sensation ne dépasse-t-elle pas le besoin ? « That is the question ». Il faut penser que oui et peut-être ne pas boire toujours à sa soif. N'oublions pas, en effet, que plus nous absorbons de liquides plus il faudra en éliminer, or comme le rein, même en ayant bon dos, ne peut suffire seul à l'élimination des liquides inutiles et nuisibles ; il est obligé de faire appel à son « vicaire » — la transpiration.

La sueur est, en effet, le vicaire du rein comme disent les physiologistes, et le rôle de la transpiration comme agent d'élimination de principes inutiles tels que : excès d'eau, chlorures, acides gras, et surtout carbonates alcalins, est de la plus haute importance pour nous. Mais encore faut-il, pour des gens vêtus, comme on l'est dans nos pays que la transpiration ne soit pas exagérée.

Nous transpirons constamment et à différents degrés. *La transpiration insensible* en est le premier. C'est l'état normal de la peau, pendant lequel les échanges de gaz et la perte d'eau par évaporation sont encore assez notables; la perte d'eau, particulièrement, est d'environ un litre par jour. Ensuite on connaît la *moiteur* qui rend la peau humide enfin la *sueur* proprement dite qui sort en gouttelettes, et dont le volume peut atteindre quotidiennement deux litres et même plus.

Les causes qui influent sur la transpiration, sur lesquelles je ne veux pas m'étendre plus qu'il ne convient ici, sont d'ordre physiologique et psychique, dont l'étude pourrait relever de ce que l'on appelle la « physiologie des sensations » (1). Je rappellerai simplement que l'application sur la

(1) Il existe des Laboratoires physiologiques des sensations. Nous en connaissons un, dirigé par notre excellent ami le Dr Thibaut dans quelque coin mystérieux et peu accessible de la Sorbonne.

peau, ou l'ingestion de substances alcoloïdriques, comme la *pilocarpine*, la *strychnine*, la *picrotoxine* et la *nicotine*, excitent la production de sueur. D'autres, comme l'*atropine* qui dilate la pupille des yeux, suppriment totalement la transpiration.

De même les applications locales de la forte chaleur ou du froid font cesser la sueur. C'est ainsi que le menthol en produisant un froid local sur la peau, est employé pour combattre certaines transpirations parfois un peu gênantes.

La chaleur sèche, l'élévation de la température ambiante, les exercices violents, enfin, les boissons abondantes augmentent la transpiration.

Certains états pathologiques, certaines maladies comme le *paludisme* produisent des transpirations démesurées. Enfin, des causes toutes psychiques comme la peur ou l'énervement provoquent des sueurs froides, qui justifient en partie, une expression triviale que je juge guère utile de reproduire ici.

∴

De tous ces faits j'en retiens deux, c'est que la boisson et la chaleur augmentent la transpiration. Parmi ces deux causes, la chaleur est certainement la plus active. Heureusement pour nous, car lorsque l'été arrive, c'est grâce à l'évaporation plus abondante de la sueur, que le corps se maintient à la température constante de 37°, l'eau s'évaporant abaisse la température ambiante.

Puisqu'il est démontré qu'on perd plus d'eau en été qu'en hiver, il faut donc, pour rétablir l'équilibre, que pendant l'été nous prenions plus de liquide. Voilà pour plaire aux victimes de la soif. — Oui mais, car il y a un mais, si nous buvons de trop, nous augmentons la transpiration; si nous augmentons par trop la transpiration, il faudra de nouveau boire, et alors! Alors, il n'y a qu'à sortir de ce cercle vicieux — : boire parce que l'on sue, et suer parce que l'on boit ; en se modérant tout simplement. Ne buvons pas à tout propos par les fortes chaleurs ; augmentons la ration de liquide mais restons sur notre soif. Je sais que c'est diffi-

cile de résister à la tentation de se « rafraîchir » lorsque notre gosier nous y convie, mais rappelons-nous qu'en lui obéissant trop volontiers nous ne rafraîchirions, au point de les tremper, que notre linge et nos effets. Ce qui est loin d'être toujours agréable.

∴

Maintenant que j'ai dit ce qu'il fallait penser au sujet de la chaleur et de la soif, un peu de commisération s'impose pour le pauvre buveur au gosier par trop sec?

Donne-lui tout de même à boire.....

Rappelle la voix du poète.

Comme c'est de l'eau qu'il réclame, tâchons de satisfaire le buveur. Voilà la difficulté; donner de l'eau et de l'eau pure et de l'eau fraîche! Il nous semble tout naturel d'aller à notre robinet, et de nous régaler d'une onde limpide et agréable — pourtant réfléchissons un instant à ce problème terrible à résoudre, surtout pendant la canicule — et qui consiste à satisfaire en même temps des millions d'êtres demandant à boire!

On ne peut en vérité parler de chaleur et de soif sans que la « *question des eaux* » réclame sa part dans la conversation, je ne vois pas pourquoi je la lui refuserai, vu qu'elle fait l'objet de nos plus vives préoccupations.

L'histoire des peuples nous montre que l'alimentation des villes a toujours été le grand souci des gouvernants. On sait le perfectionnement apporté par les Égyptiens, les Grecs, et les Romains dans les approvisionnements en eau potable de leurs cités. Aujourd'hui que de progrès accomplis! Les grandes villes possèdent toutes de l'eau potable amenée à grands frais. Paris capte ses sources dans un périmètre de plus de 200 kilomètres, mettant à contribution tout un bassin hydrologique : L'Avre, La Dhuis, le Loing, le Lunain, La Vanne, sont chargés tous les jours de remplir le verre du Géant, et ce verre tient 600 millions de litres; vidés d'un trait en été! — La ville de Vienne fait venir ses eaux des glaciers des Alpes (Hochquellwasser). Je pourrais à l'infini prolonger des exemples de ce genre.

Malgré tous les sacrifices d'argent, d'intelligence et de travail mis en œuvre, il existe pourtant toujours une question des eaux. — Comment saurait-il en être autrement. Avec la bactériologie, on a reconnu que les microbes sont les agents des épidémies terribles, typhus, choléra, qui hier encore ravageaient les pays de l'Europe. On a vu que c'est l'eau qui était le véhicule de ces agents funestes. Aussi l'hygiène publique a-t-elle concentré particulièrement toute son attention sur les qualités des eaux au point de vue bactériologique. Rien n'est négligé de la part des pouvoirs publics pour donner la sécurité à l'immense société des « buveurs d'eau ». Une surveillance spéciale est faite alentour des sources destinées à pourvoir aux besoins des villes. — Le captage des sources se fait avec toutes sortes de garanties légales. Nul ne peut se servir d'une source pour la vente ou la distribution d'une eau à une commune, s'il n'en a été autorisé par le conseil d'hygiène du département ou pour les villes de plus de 5.000 habitants, par le Comité Consultatif d'hygiène publique de France. C'est à ce dernier rouage public qu'incombe l'examen et l'étude des projets d'amenées d'eau pour nos grandes communes.

∴

Autour des sources, et des captages autorisés, fonctionnent des services de surveillance locale et médicale. Des médecins des régions sourcières signalent à l'Administration les cas de maladies infectieuses dont la transmissibilité par l'eau est possible. Des agents spéciaux empêchent l'épandage des ordures, des tas de fumiers, des eaux ménagères sur les terrains environnant les sources, et appartenant à la Ville, de façon à éviter toutes infiltrations suspectes pouvant contaminer l'eau. — Malheureusement cette action de police, ne sera pleinement efficace que lorsque la commune aura un droit de propriété, sur tout le territoire des sources qui servent à son alimentation. La chose n'est guère facile !

La surveillance des sources et des eaux est un problème très « calé » comme disent les mathématiciens, et la bonne

volonté, l'effort intelligent ne suffisent pas toujours pour le résoudre. — La ville de Paris, à ce point de vue, se distingue remarquablement, et le Parisien boit une eau des plus pures et des plus naturelles. L'humble travailleur buvant un « coup » à la Fontaine Wallace d'une de nos rues, absorbe un liquide autrement garanti comme pureté, que bien des consommations qu'avec son argent il prendrait chez le « mastroquet »

∴

Mais voilà, n'oublions pas que nous sommes en été et que les sources les meilleures ne sont pas les plus abondantes. On manque souvent d'eau « de source ». Comme je le disais tout à l'heure, le Géant vide son verre d'un trait. Alors que faire ? — S'abstenir, ou bien puiser dans les eaux dont l'Hygiène condamne l'usage? — C'est à cette dernière solution qu'on s'arrête, laissant intervenir la Chimie. — « Tuons le microbe » nous dit-elle, en étalant devant nous ses stérilisateurs et ses antiseptiques.

C'est en effet la seule solution raisonnable. Je trouve qu'à côté de l'alimentation des villes et des communes en eau naturellement potable, si tant il en existe, on devrait prévoir la stérilisation des eaux non potables ou qui cesseraient de l'être. — La plus belle ville du monde ne peut donner que ce qu'elle a en fait d'eau : et si l'eau potable n'existe pas, ou peut venir à manquer temporairement, pourquoi ne pas s'adresser à des procédés qui démoliront dans les eaux mauvaises ou suspectes les germes de toutes espèces, sans que les propriétés organoleptiques de l'eau soient changées.

∴

Il ne faudrait pourtant pas exagérer par trop le rôle néfaste des microbes, et stériliser de l'eau à tout propos. S'il est de mauvais microbes, il en est aussi de bons, dont la présence, est, il faut bien leur rendre cette justice, indispensable au bon fonctionnement de l'organisme. — l'asepsie et l'antisepsie sont des belles choses, mais il ne faudrait pas les

pousser à outrance, car le bannissement de tous les microbes de notre organisme risquerait fort de nous faire de bien mauvais estomacs.

Il faut donc, lorsqu'on fait de la stérilisation en grand, la faire à propos, sans quoi il n'en résulterait qu'une grosse et inutile dépense.

Les procédés employés pour débarrasser l'eau des germes qu'elle renferme, peuvent être classés en trois groupes. La *filtration*, la *stérilisation* par la chaleur, enfin la *stérilisation chimique*.

La *filtration*, qui consiste à faire passer l'eau à travers des parois poreuses, mais dont les pores sont infiniment faibles — n'est vraiment efficace que si on a le soin de stériliser fréquemment les parois filtrantes. C'est un conseil qu'on ne sait trop donner aux particuliers faisant usage de « fontaines » ou autres filtres. — Il faut toujours se rappeler, qu'il s'agit de débarrasser l'eau des corpuscules divers qu'elle tient en suspension, et non pas de l'enrichir des impuretés qui s'amoncèlent dans les parois d'un filtre mal tenu. Auquel cas le remède serait pire que le mal.

La filtration est appliquée en grand pour filtrer l'eau des rivières. A Paris par exemple, il existe d'immenses filtres à sable, pour filtrer l'eau de Seine ou de la Marne. Des analyses faites sur des eaux de Marne ou de Seine filtrées sur du silex, montrent qu'elles sont d'une grande pureté. Toutefois il faut avouer que la filtration n'est pas de la stérilisation et que tous les microbes ne sont pas arrêtés.

La *chaleur* est un excellent moyen de stérilisation des eaux, mais son emploi doit être soumis à certaines règles. L'ébullition doit être prolongée pendant un quart d'heure au moins si tous les germes doivent disparaître. En pratique je conseillerai à la ménagère de faire bouillir l'eau pendant un quart d'heure ; de la laisser refroidir jusqu'à ce qu'elle soit tiède, puis de la faire bouillir à nouveau pendant une ou deux minutes.

De cette façon non seulement les microbes, les espèces développées, mais les spores, d'une plus forte résistance à la chaleur, disparaissent.

La stérilisation par l'ébullition offre l'inconvénient de

débarrasser l'eau des gaz : oxygène et acide carbonique, qu'elle renferme, et qui précisément lui donnent de la saveur et de la légèreté. L'eau bouillie prend après refroidissement une saveur lourde et plate, très désagréable à tous les points de vue. Il faut, pour dissoudre de nouveau les quelques centimètres cubes d'oxygène qui sont nécessaires pour régénérer le goût à un litre d'eau bouillie, battre cette eau énergiquement au contact de l'air.

L'opération n'est pas commode lorsqu'il s'agit d'aérer de grands volumes d'eau.

Enfin, la stérilisation par les agents chimiques tels que l'iode, le chlore, le permanganate de chaux, l'ozone, semblent présenter de grands avantages ; les opérations étant rapides et économiques.

Mais l'emploi de certaines de ces substances, qui sont, en général, des oxydants et des agents corrosifs, doit être des plus mesurés. Il ne faudrait pas que, par suite de l'addition d'un excès de ces matières, l'eau fût plus que stérilisée ; qu'elle devînt elle-même un liquide antiseptique et corrosif, attaquant les microbes, et aussi... les tissus. Une eau stérilisée ne doit pas être plus que stérilisée, il faut qu'on soit à même de la contaminer de nouveau par des ensemencements appropriés : sans quoi elle ne manquerait pas d'être nuisible à la santé.

La stérilisation par les agents chimiques commence à faire ses preuves dans les essais industriels. C'est ainsi qu'il y a des appareils capables, sans prendre beaucoup de place, de stériliser en huit heures chacun de 850 à 900 mètres cubes d'eau ; c'est la consommation quotidienne en eau d'une ville de 10.000 habitants.

De pareils résultats sont sans doute de nature à stimuler l'ardeur de bien des municipalités, pour lesquelles souvent la question des eaux, n'est pas la moindre que comporte le programme soumis aux électeurs. Lorsqu'à force d'expériences démonstratives, les hésitations, la crainte de l'inconnu, la peur de l'insuccès seront vaincues, nous verrons sans doute se généraliser les pratiques de stérilisation communales des eaux.

Cette généralisation, comme toute généralisation, ne peut

se faire du jour au lendemain. Il faut patienter, étudier longuement et mettre au point les projets, qui sont fort nombreux à l'heure actuelle. Mais il est certain que l'avenir est aux stérilisations. Par elles, on remplacera par quelque chose de véritablement efficace tous les conseils, il est vrai, prudents et opportuns. Par elle, l'affiche très paternelle, mais peu rassurante : « *Faites bouillir votre eau* » aura disparu de nos murs.

∴

J'en ai terminé avec ces différents sujets, chaleur, sueur, soif, et eau. Ils m'ont entraîné plus loin que je ne l'aurais voulu, mes excuses au lecteur, je pense qu'il ne m'en voudra pas de trop d'avoir profité du temps pour traiter des questions qui intéressent l'hygiène de tous, et ne sauraient laisser personne indifférent.

E. K. Abrest.

La Vie parisienne

17 *juillet*. — C'était la veille du 14, en un tout petit trou de banlieue, à cinquante kilomètres de Paris, loin d'une gare l'après-midi s'achevait, radieuse, sans la menace de l'orage quasi-quotidien. Du haut de la terrasse d'un antique bistro, ombragée de tilleuls dorés, parfumée d'odeurs tièdes de vase remuée qui jaillissaient des cascades de l'écluse voisine, la vue s'étendait sur la nappe de la Seine, moirée, au pied des peupliers, d'ombres violettes qui évoquaient des pastels de M. Nozal... Et un grand calme s'étendait, au milieu d'une chaleur vrombissante du vol des libellules... Un claquement de fouet déchira l'air et au tournant, traînées par cinq ânes mignons, attelés en tandem, deux et trois, deux péniches associées, minces, des « Montluçon », comme on dit sur l'eau, apparurent, coulant paresseusement vers la grande ville. A l'arrière, sous une toile de matelas qui, séchant, faisait office de tente, une ménagère noirâtre comme une gitane, épluchait la salade du dîner prochain et gourmandait avec des cris de chouette des gosses, à demi nus, bronzes vivants, qui couraient imprudemment sur les plats bords. L'homme, à côté, fumait sa pipe, indifférent au paysage qui se déroulait, si familier qu'il n'en pouvait plus noter que les rares accidents, le passage soudain des premiers vols de culs-blancs, — messagers de l'automne, presque — lesquels s'enfuyaient là-bas, sous les pas trottinant menu des bourriquets. L'homme alors, tournait la tête, lâchait une bouffée de tabac

et cherchait, à portée de la main, le lance-plomb, — une fourche et un caoutchouc — qui sert d'arme de chasse à ces braconniers des chemins qui marchent...

Il y avait, dans ce tableau fluvial et familial, la promesse d'une exquise Fête qui ne serait pas nationale du tout, que ne traverseraient ni le fracas des pétards, ni le chevrotement des dernières nouveautés de M. Dranem. La vie primitive et lente de ces mariniers qui s'en allaient au fil de l'eau, me semblait un réconfortant et un symbole : je les admirais et je les enviais, à la fois, avec l'espoir secret que leur quiétude serait la mienne, durant ces journées terribles, en cet ermitage séquanien où m'avaient ramené des souvenirs de jeunesse heureuse — et tranquille. Brusquement, au moment où je suivais encore de l'œil, avant le coude d'aval de la rivière, la péniche qui s'enfonçait en des ondes de chaleur épandue et vibrante, j'aperçus l'homme qui plongea dans sa cabine et qui revint, aussitôt, avec une loque au poing. C'était un emblème tricolore ; il l'accrocha à son gouvernail, à la joie violente des gosses dont les pans de chemise flottants semblaient allonger le blanc du drapeau, puis il saisit un accordéon et il nasilla les premières mesures de la *Marseillaise*... Le 14 juillet pointait...

Et ce fut alors, dans mon auberge, ce prétendu Temple du silence campagnard, comme un réveil furieux des pires instincts des citadins. Le garçon pêcheur, qui achevait d'étendre ses nasses, les abandonna, courut au grenier, y prit des étoffes jadis bleu, blanc, rouge et en déshonora les tilleuls; il y joignit une ceinture de ballons et de lampions et construisit, avec des débris de caisses, la carcasse d'un feu d'artifice. Je le regardais, stupide, effondré, voyant les ailes de mon rêve à terre, parmi cet apparat de nopce populacière. Où se réfugier, maintenant ?... Et je n'étais pas au bout : « C'est l'heure du train », clapit la voix de la bonne hôtesse, experte en ces matelotes qui sont succulentes quand on les déguste à deux, pas davantage. « Faut aller au bateau. » En effet, le bateau se détacha de notre rive, traversa l'eau et une demi-heure plus tard quand une fumée dans les arbres eut annoncé l'arrivée de l'unique convoi du soir, il avait embarqué une dizaine de Parigots de tous sexes

et âges; il en avait laissé le double, le triple, sur la berge; il alla les prendre aussi et ils furent ainsi près d'une soixantaine sous « mes » tilleuls, ravageant mon calme, s'émerveillant, surtout, des drapeaux et des cordons de stéarine et d'huile, se promettant des joies folles, prodiguant à l'aubergiste, flatté, des tendresses: « Comment ça va depuis l'an dernier? Vous avez reçu nos lettres ? On sera rudement bien ici ! »

Et ils fourgonnèrent dans la maison, organisant des campements sympathiques et méphytiques, par dix, en des chambrettes — « A la guerre comme à la guerre, Madame Durand! — Mais oui, Madame Duval! » Puis celles-ci, et Mme Dupont, sans doute, — reparurent avec des camisoles et leurs jupons de dessous dont les replis et les sursauts incoercibles me rappelèrent les mouvements des longs serpents de toile peinte qui s'agitent pour figurer la mer, au théâtre. La bande s'envola, pépiant, vers la balançoire. Ces « messieurs », à leur aise aussi, étaient déguisés en vieux loups de pêche, avec des cottes et des pantalons bleus, des *yoko* ornés, par compensation, de drapeaux russes; ils brandissaient des scions à triples détentes, faisaient couler entre leurs doigts des rivières d'asticots blonds, à la façon des bijoutiers qui expertisent une cupule de perles. Le Paris du faubourg s'était rué là, comme partout ailleurs, paraît-il, où il avait chance... d'éviter le bruit du 14 juillet, en le transportant avec lui; il ne connaît plus de distances; il découvre, on ignore comment, par les soins et les cancans de mystérieuses et inexistantes agences de quartier, les bons petits endroits où jadis les sybarites du far-niente estival, seuls, savaient s'enfouir. Ils colonisent de cette manière l'Oise, la Marne, l'Orge, l'Yerres. l'Essonne; sur celle-ci, ils ont établi un vrai village dominical composé de ces constructions basses, en planches vernissées, qui sont le type des habitations coloniales économiques. Elles se serrent, s'accotent l'une à l'autre; elles contiennent toutes un lit, une table, des pliants, des épuisettes et des seaux remplis de terre glaise, pour amorcer. Le samedi soir, les veilles de fête, elles reçoivent, en bloc, leur plein de petites mères et de petits pères qui, la dernière ablette ratée ou capturée,

chantent la gaudriole ou battent des bans, — « un, deux, trois, pan, — une amende à Totor, qui a *bavé*... »

∴

J'ai repris, devant cette invasion de Barbares, mon fidèle canoë qui m'a promené, hélas, tout le long de ma rivière troublée, de fêtes en fêtes ; en d'autres endroits, plus civilisés encore, des demoiselles aux cheveux jaunes salissaient l'haleine des nénuphars avec de violentes envolées de *chêne impérial* ou de *violette ambrée*, parfums délectables à huis clos seulement ; elles avaient des attaques de nerfs après le déjeuner, quand le ciel se chargeait d'électricité selon la coutume saisonnière et, n'étant pas accessibles, là, par ce qu'elles se reposaient ou satisfaisaient « des coups de cœur, » elles rendaient odieuse ma bonne vieille Seine. Je revins, délibérément, vers le canal Saint-Martin, où, du moins, ces choses et ces gens étaient tels, — ablettes à part, — mais à leur place.

Je les ai retrouvés comme je les ai vus depuis quelques dix ans, gouapant, chantant, buvant, pinçant des tailles et le reste, dansant surtout, — gigolos, gigolettes, filles, épouses de commerçants qui s'émancipent ce soir-là, commis de magasins et, même, flaireurs parisiens qui se figurent qu'ils feront la découverte d'un oiseau rare, la cueillette d'un fruit vert. Les fruits ne sont jamais verts à Paris ; ils y arrivent et ils y poussent, peut-être, déjà mûrs, sinon talés. Dans une atmosphère abominable de poussière et de beignets aux pommes, aggravée de l'âcre senteur des vins méridionaux, 1200 bals — douze cents — sont installées de la sorte, pour satisfaire à cette passion trémoussante qui semble n'épargner personne et qui, à tort, n'a pas encore été classée parmi les phénomènes les plus indiscutables de la névrose des grandes cités. Il leur faut une armée de 5000 musiciens ou soi-disant tels. Quiconque est capable, en suçant l'anche d'un instrument à vent ou en crachant dans l'embouchure d'un piston, d'émettre des borborygmes à peu près cadencés, peut aspirer à s'embaucher dans cette armée et à gagner

les 30 francs, salaire que ces trois nuits de danse de Saint-Guy représentent, mais encore est-il nécessaire que ces bruits musicaux se rapportent d'assez près aux thèmes invariables de deux morceaux sacro-saints, la *Polka des English* et la *Valse des Pruneaux*. J'ignore humblement quels sont les auteurs de ces morceaux aux rythmes martelés, mais certainement leur anonymat, s'il était levé pour moi et pour la foule immense de leurs dévots admirateurs, céderait la place à une apothéose sans égale. Cinq cent mille gosiers seraient en état de moduler *ah ah ah*, les *Pruneaux* et un million de jambes gigoteraient au seul prononcé des syllabes magiques qui évoqueraient tant de douces sueurs, amoureusement mêlées.

Le 14 juillet n'est plus que « cela » : la fête des Pruneaux et des English. Le souvenir des frères de 1789 qui bouleversèrent les vieilles pierres derrière lesquelles ils croyaient trouver tant de victimes de la Royauté, a cessé d'émouvoir qui que ce soit. M. Gérault-Richard, ces temps-ci, voulant jouer un méchant tour à l'Église, proposait à la Chambre qu'on débaptisât quelques-unes de ses grandes cérémonies et qu'on les dénommât, païennement, — Fêtes de la Moisson ou des Fleurs. Sa motion a été écartée, par le Parlement, qui l'a déclarée très poétique, mais inopportune. On y reviendra ; à ce moment, un membre de ce centre gauche qui a pour méthode de ne froisser, directement, aucune conscience ou conviction, en établissant une « balance de réformes », devra demander qu'en échange de la *niche* faite aux curés, les libres-penseurs consentent au moins à laisser débaptiser le 14 juillet. Et alors, l'appellation de ce dernier jour de liesse sera facile à trouver : on l'appellera justement la Saint-Piston...

Un homme qui a eu le nez assez creux pour éviter ces réjouissances trop identiques, vraiment, et dont, pourtant, on ne peut guère, maintenant, améliorer le programme si niais, c'est le Shah de Perse. Ce monarque finissait une cure à Contrexéville quand les détonations des premiers Pruneaux, sans doute, sont arrivées jusqu'à ses oreilles. Il a ajourné sa venue et a renoncé à la Revue traditionnelle

où le populo aurait eu plaisir à le voir figurer, car ce populo, si niveleur, adore les crachats, les aigrettes et les uniformes royaux. Le Shah n'est donc entré dans notre capitale que lorsque les estrades des orchestres en plein vent eurent été remisées. Il est descendu, avec sa suite ordinaire de bonnets d'astrakan, dans un hôtel des Champs-Élysées qui remplace — avantageusement pour eux — le misérable petit hôtel des Souverains pour lequel l'État avait passé bail et qu'on n'a, d'ailleurs, presque jamais utilisé ; le contrat, échu, n'a pas été renouvelé et l'hôtel vient d'être mis en vente pour faire place à une maison de rapport. L'État, qui nous vend déjà tant de mauvaises denrées, n'a pas plus de chance quand il tente de concurrencer un commerce quelconque ; il est aussi mauvais hôtelier que détestable fabricant de cigarettes : une des rares Altesses qui ont consenti, naguère, à accepter son hospitalité officielle, s'est plainte de la qualité des... draps. Ceux-ci sentaient la chandelle et grattaient comme un cilice la peau royale. Le Shah est trop douillet pour exposer la sienne à pareille épreuve ; il a, de sa personne, un soin méticuleux ; il redoute énormément la chaleur et ce détail, révélé au public par les journaux, a achevé de bouleverser les notions, trop vagues, que les Français possèdent en fait de géographie. Pour eux, la Perse est en Orient, — donc il y fait chaud et un Shah ne saurait être que frileux. Erreur! Celui-ci se pâme, grommelle et s'enferme dans ses appartements dès qu'il voit luire un trop éclatant soleil et nous en restons, presque tous, « bouche bée », nous demandant si les voyageurs qui nous ont vanté les roses perpétuelles de Téhéran, n'ont pas abusé de notre crédulité. Ce sont peut-être, après tout, des roses en papier, — des roses scientifiques, car voici que le souverain s'est donné beaucoup de mal pour qu'en ce voyage, nous ayons de lui l'opinion qu'il prend le plus vif intérêt, presque uniquement, aux dernières découvertes de notre science. Finis, les Shahs des mille et une nuits, à qui les sultanes narraient de si endormantes histoires! « Rien à faire », pour le troupeau de Cythère, avec ce monarque client de Contrexéville. Tout à l'électricité, au radium, aux trains automobiles. Les contes sont contés à Mousaffer-Eddin par MM. Branly, Curie

et Renard, qui lui ont présenté leurs inventions, auxquelles il s'est efforcé de comprendre quelque chose : Sa Majesté n'est plus une majesté futile.

Je n'ai qu'une très médiocre confiance en ces européanisations des souverains plus ou moins jaunes ou olivâtres; on me contait, à leur sujet, une anecdote typique toute récente: il s'agit de ce sultan du Maroc auquel nous faisons avaler ambassades et conférences — nos pilules diplomatiques, — avec l'espoir d'établir un état de choses qui nous permettrait de vendre à ses sujets exclusivement ou à faux poids, de la pauvre camelotte ; — c'est l'objet de la civilisation. Nous n'y tendons que de très loin, en ce moment, mais nous avons eu, il y a peu d'années, une bonne avance : nous étions, grâce à l'intelligence d'un médecin résident, les premiers fournisseurs de tous ces bibelots inutiles, imbéciles, à demi détraqués — dont le sultan paraît s'enthousiasmer dès qu'on lui en parle ou qu'il en voit le dessin sur la couverture d'un périodique illustré. Nous comblions Abdul-Aziz de ces cadeaux, qu'il devait nous rendre au centuple. Or, il avait fort admiré une « machine à grossir », dont il parlait fréquemment à notre médecin ; ce dernier en avisa le quai d'Orsay, qui passa commande d'un microscope pour l'offrir au Souverain. L'appareil arriva ; grand émoi au Palais ; grande audience, au cours de laquelle le *toubib* franc présenterait la magique lunette. Tous les dignitaires étaient assemblés ; le *toubib* salua, la main sur le cœur et fut remercié : « Tu diras à ton pays que la reconnaissance de notre âme bondit par-dessus la mer, jusqu'à son âme. » — Puis il se mit en devoir de donner une représentation. Hélas, il s'aperçut, l'appareil étant en place, que les plaques qui devaient porter des « sujets » à grossir, étaient vierges : c'étaient de simples lamelles de verre ! Que faire ? Le sultan s'impatientait; il interrogea ; le médecin, navré, lui exposa la mésaventure; il n'avait rien à lui montrer. « Que montrait-on, donc, d'habitude ? » — « Un insecte, par exemple. » Quoi ! pour si peu l'expérience aurait raté ? Le Souverain fit un geste de commandement et, aussitôt, autour de lui, cent mains crochues s'abattirent sur les gandourahs de laine blanche ; elles en tirèrent autant de puces et parasites divers, qu'elles

tendirent au Maître, lequel souriait et choisit ; il prit la puce du ministre des finances, la plus grosse et il la remit lui-même au médecin qui put faire marcher son microscope à souhait. La Cour était toute fière, le sultan rayonnait de bonté, de puissance étalée ; nous obtînmes une concession de plus, — sur le papier... Où sont ces puces amies, ces chères puces d'antan ?...

Loin de moi l'audace d'assimiler absolument l'entourage, lettré et peigné, paraît-il, de Moussaffer-Eddin et celui-ci même, aux majestueux pouilleux du Maroc ; cependant, je me méfie quand je vois notre hôte d'hier tant fêter le Radium et la Télégraphie sans fil. Je crois que ce sont façons adroites, selon lui, de nous donner le change sur son vrai caractère, qui est resté celui d'un grand enfant oriental et d'un monarque férocement absolu. A le considérer s'intéressant ainsi à nos savants, nos commerçants peuvent se figurer que leurs notes sont, à l'européenne, en toute sûreté et, malgré des expériences, des procès précédents, ils ouvrent de larges crédits. Le Shah achète de tout : des canaris, des lapins angoras (il adore les ménageries) des tapis et, par douzaines, des boîtes de bottines toutes faites ; on emmagasine ces emplettes, ornées de son sceau et elles vont... on ne sait où. Est-ce que le souverain ne prépare pas l'installation de quelque *instar* du Bon Marché, à Téhéran ? Il en a l'air. Par ailleurs, son inconstance, sa mobilité d'idées achèvent de nous rendre sceptiques vis-à-vis de sa transformation d'âme : il est infiniment plus changeant, encore, que Guillaume II : il n'a cessé de bouleverser, à la dernière minute, le programme de ses journées. On l'attendait au Louvre, à Versailles ou à la Monnaie ; il déclarait qu'il irait, simplement, au Bois, où la vue des noces, en landau, le réjouissait spécialement ; il ne trouvait pas de plus joli spectacle dans Paris et il se l'est offert presque quotidiennement. Si les gens d'Ostende, qu'il récrée de sa visite, ont du flair, pour lui plaire ils feront le simulacre de nos cortèges nuptiaux, avec le landau, le cocher au fouet orné de fleurs d'oranger et la mariée souriante. On « placera » la mariée dans la suite, le soir. L'idée du bonheur d'autrui suffit à Moussaffer-Eddin, fatigué, imaginatif et « scientiste ».

D'autres visiteurs nous ont donné une leçon de tenue que nous pouvons utiliser, celle-là : ce sont les Américains qui ont commencé, chez nous, la célébration de la mémoire de leur amiral Paul Jones. Voilà un peuple tenace, doué d'auto-convictions solides et qui sait mener rondement un centenaire ! Leur Paul Jones, déterré, avait été fort discuté; ils ne s'en sont pas embarrassés ; une première erreur, trop criante, a été réparée; un second squelette a pris le nom du premier, pour lequel on avait déclaré forfait et l'affaire n'a pas traîné; une escadrille s'est embossée à Cherbourg ; une forte délégation de marins, musique en tête, s'est embarquée pour Paris. Ici, dans un cas pareil (notez que nous n'y songeons guère : nos morts illustres en pays lointain n'y sont pas trop troublés par nos hommages !) nous aurions appelé le Protocole à notre secours, avec tout son tralala ; nous aurions réglé des préséances méticuleuses, dosé les invitations et les discours ; nos Mollard auraient disposé harmonieusement les foules parlementaire, littéraire, artistique, etc. La délégation américaine, ayant à sa tête un ambassadeur et un amiral, a fait, simplement, quelques visites, serré quelques mains, puis elle a pris possession de son précieux ancêtre, qui était déposé dans un sous-sol d'église ; elle l'a promené, rondement, de là à la gare, en passant devant les Invalides, parce que c'était le chemin et hip, hip, hurrah, Paul Jones est parti, avec elle, par l'express du soir ; il « détenait le record » de la rapidité des commémorations. Et c'était très bien, très suffisant ; cela n'encombrait et n'agaçait personne : il y a même eu, au départ, une petite note gaie, qui ne m'a pas choqué : les marins, les honneurs étant rendus, étaient joyeux, dans leurs compartiments; ils se sont amusés à tirer ces sonnettes d'alarme qui sont, d'après des inscriptions en toutes langues, une perpétuelle menace d'un tas de condamnations; leurs officiers les ont rappelés à l'ordre, sans éclat. On n'a pas entendu parler de mutinerie, de scandale, comme nous eussions fait en pareille aventure. Cela m'a réconcilié avec le *bluff*.

Il n'est pas possible qu'au milieu de tout cela — et des tristesses de la catastrophe du *Farfadet* et des bruits de

variole et des dernières convulsions du Parlement à la veille des vacances et de l'amnistie, — vous n'ayez pas entendu parler des concours du Conservatoire? Si loin que vous soyez — car j'imagine que vous êtes « loin », à la mer, aux champs de course balnéaires, etc., ou vous avez, tout au moins, changé de quartier, — vous avez dû être atteint par l'écho du formidable tapage qui s'est fait dans la salle de l'Opéra-Comique? On y a conspué comme jamais on ne l'avait fait, dit-on, un jury qui a refusé un premier prix à un jeune chanteur dont le morceau de concours était emprunté au *Rêve*, l'opéra néo-musical de M. Bruneau. Le jury ne s'est fait pardonner, par la suite, qu'en décernant les premiers prix par fournées, — vlan, quatre à la fois, jamais moins!

Que les théâtres municipaux de province vont être heureux! Ils auront tous, leur premier sujet ex-premier prix, puisqu'il faut bien que ceux-ci soient engagés quelque part et puisque l'Opéra, l'Opéra-Comique, Bobino et les Folies-Grenelle ont leur troupe d'hiver déjà complète. La province n'entendra donc, durant la saison qui vient, que des gazouillements et des tirades dûment timbrés par l'État, qui en peut céder aussi à l'étranger. Il n'y aura pas de jaloux. Déjà, du reste, ladite province a été extrêmement bien servie, dans ces concours, au point de vue de l'attribution des places. Elle a envoyé à l'Opéra-Comique de véritables délégations : ses représentants au Parlement, députés et sénateurs — ou leurs amis, maîtresses et concierges — avaient reçu du sous-secrétariat d'État, qui s'était réservé les invitations, force billets. Nos parlementaires les ont acceptés avec d'autant plus de joie que c'était, pour eux, auprès de leurs familles ou de leurs comités, une raison de s'attarder à Paris ou d'y revenir, tout exprès pour cette solennité. N'ont-ils pas, pour des raisons budgétaires, le droit, l'obligation de contrôler l'enseignement officiel des Arts ? Et le soir, ils ont pu, à l'aise, dîner au Bois, qui était encore frais — avec des demoiselles tout à fait étrangères au Conservatoire, mais dont les prétentions pécuniaires ont baissé, par suite de déplacement de la clientèle. C'est la crise saisonnière. Des malins en profitent, — sans être députés ou sénateurs et sans prendre prétexte du Conservatoire : ils se mettent en

chasse, à cette époque et bénéficient de laissés-pour-compte momentanés — qui sont plus tendres que les piaffeuses cinquantenaires de nos Casinos. Vive Paris-Port-de-Mer !...

PAUL BLUYSEN.

La Vie littéraire

La philosophie galante de M. de Valcourt, par Paul Dollfus, 1 volume, chez Fasquelle, éditeur.

Les livres les plus réussis sont sans doute ceux que l'auteur écrit en s'amusant, pour son plaisir, sans songer au public, sans même songer à l'imprimeur, comme des pages destinées à rester toujours confidentielles.

C'est ainsi à coup sûr que fut écrite *la Philosophie galante de M. de Valcourt.*

Amoureux du XVIIIe siècle, de ce temps où « il faisait si bon vivre », l'auteur a voulu se donner l'illusion d'être un moment le contemporain de ces aventuriers picaresques, qui, lorsqu'ils avaient le génie littéraire et mauvais estomac, s'appelaient J.-J. Rousseau, et lorsqu'ils avaient seulement le génie de l'amour mais l'estomac excellent se nommaient Casanova. Et, comme Paul Dollfus a un talent extrêmement souple, et précisément ce genre d'esprit que goûtaient nos pères, la confession de son Valcourt, osée jusqu'aux extrêmes limites, mais sauvée des reproches hypocrites par la délicatesse du langage et la trouvaille de l'expression, aurait pu être donnée comme une œuvre authentique d'un de ces écrivains amateurs qui amusèrent les salons d'alors avec des historiettes fugitives dignes de Crébillon et que Diderot ne dédaignait pas.

Mais le romancier avait peut-être un désir plus noble que celui de se divertir au succès d'une supercherie littéraire : opposer le sourire du XVIIIe siècle à l'éternel drame du nôtre, montrer comment des situations passionnelles auxquelles nous n'avons trouvé d'autre solution que le brutal « Tue-la !

tue-le! » se peuvent dénouer beaucoup plus gaiement, à la satisfaction générale, pour ainsi dire, et d'ailleurs sans tomber dans le vaudeville.

D'ailleurs, qu'importe le but. Ce qu'il faut voir, c'est le résultat, et le résultat ici, est un livre franchement amusant, d'une grâce souriante qui désarme les rigoristes, et qui, avec des péripéties à faire dresser les cheveux sur la tête des hommes austères, laisse une impression de charme pénétrant, de tendresse et de béatitude.

On peut condamner le héros et les héroïnes. Nul ne niera qu'il eût été heureux de rencontrer une Antoinette ou une Laure. Et il n'est pas un lecteur qui ne s'esclaffe franchement à l'extraordinaire bouffonnerie de ce hors-d'œuvre sociologique — oui, sociologique! — l'histoire du Hollandais Van den Eppelboom.

Mais ce qui reste surtout de cette lecture, une fois oubliée la trame aux couleurs trop vives, c'est la philosophie des personnages, leur théorie du bonheur qu'ils mettent si bien en action, leur façon de s'isoler en leurs sentiments, à l'abri de ces barrières infranchissables : la politesse et l'usage du monde. — Combien, se demande-t-on, combien coudoyons-nous de situations pareilles, de semblables félicités cachées, que les mêmes barrières nous empêchent d'apercevoir!...

Revue coloniale

A l'heure où paraîtront ces lignes, presque tous les gouverneurs généraux de nos colonies seront en France. M. le général Gallieni est arrivé depuis plusieurs semaines déjà. Les événements politiques ayant obligé M. Clémentel à renoncer à son projet de voyage pourtant si utile et si intéressant, en Extrême-Orient, M. Beau, qui était resté en Indo-Chine pour faire au Ministre les honneurs de la colonie, s'est embarqué à son tour, et vient d'arriver à Paris. Enfin M. Roume a quitté Gorée, et l'Afrique occidentale pour venir prendre un congé de quelques semaines. Seul M. Jonnart doit être encore à Alger : mais la Méditerranée est vite franchie, et les déplacements de l'honorable gouverneur général sont si fréquents qu'on peut presque le considérer comme étant toujours en France.

Ce groupement qui réunit autour du Ministre nos plus importants fonctionnaires coloniaux est peut-être accidentel : Peut-être aussi est-il permis de supposer qu'il a été voulu. En tout cas, il est certain que la présence de MM. Beau, Roume et Gallieni sera utilisée au mieux des intérêts de la mère patrie, et que toutes les questions intéressant l'avenir politique et économique de nos possessions d'outre-mer seront étudiées soigneusement.

M. Beau aura particulièrement à fournir des explications au sujet des mesures que comporte la mise en état de défense de l'Indo-Chine. Déjà le ministre et la commission des affaires extérieures de la Chambre ont débattu la question. Il a été décidé que les premiers efforts porteraient sur les points suivants :

1° Extension du programme relatif à l'arsenal de Saïgon ;

2° Une inspection du général Voyron sur les troupes indigènes de l'Indo-Chine ;

3° Une enquête sur la politique à l'égard des indigènes indo-chinois ;

4° La prompte constitution d'un conseil supérieur de la défense coloniale.

On a en outre résolu d'augmenter le plus promptement possible notre défense navale mobile. Ce sont là questions dont l'intérêt n'échappe à personne, et pour la solution efficace desquelles, il était excellent d'avoir l'avis motivé du premier fonctionnaire de la colonie.

On sait en effet que le programme de 1900 est devenu tout à fait insuffisant. On n'avait pas prévu — et ç'eût été impossible à cette époque — les terribles événements et les dures leçons de la guerre actuelle. Sur les 61.275.000 francs votés par les Chambres, le département des Colonies n'avait demandé que douze millions environ pour Saïgon cap Saint-Jacques. La Marine qui avait obtenu un crédit de 75 millions n'en consacrait que trois à ce même point : elle ne faisait même pas mention de travaux à effectuer au Tonkin. Ce qui au total, sur un chiffre global de 136 millions affectés à la création de points d'appui pour la flotte, et de défense pour nos colonies, ne consacrait pas plus de 15 millions à l'Indo-Chine.

Or, on a constaté que jusqu'à ce jour ce qui a été établi, ou rien, est à peu près la même chose. Et cependant les Colonies ont déjà dépassé les crédits prévus en 1900, de près de 3 millions et demi, rien que pour Saïgon. Au Tonkin, où il faut créer une base d'opérations secondaires, tout est à faire : Et si nous en croyons le rapport de M. le député Messimy, à la commission extra-parlementaire de la Marine, il faut dès maintenant prévoir que la mise en état de défense de la colonie, coûtera — au bas mot 75 millions — d'aucuns parlent même de doubler le chiffre. Ce sont là sommes importantes qu'il faut employer le mieux possible.

Pendant que nous parlons de ce rapport, signalons en passant que la Marine n'a pas mis la même activité que les Colonies dans ses travaux indo-chinois. C'est ainsi qu'en

cinq ans, elle a dépensé à peine 750.000 francs sur les 3.000.000 qui lui avaient été alloués pour Saïgon, — soit le quart environ de la somme votée. — En revanche il convient de signaler l'effort fait, surtout depuis quelques mois, par ce département pour doter la colonie d'une efficace défense mobile.

Il y a trois ans, celle-ci n'existait pas en Extrême-Orient. A l'heure actuelle, elle comprend : 2 contre-torpilleurs, 10 torpilleurs de 1re classe, 5 torpilleurs de 3e classe et vedettes, 2 sous-marins défensifs. D'ici quelques mois, un nouvel échelon composé de 6 torpilleurs de 1re classe, 4 vedettes, 2 sous-marins, viendra accroître la défense indo-chinoise.

Ce résultat est considérable : il paraît cependant n'être pas suffisant, et l'on s'occupe de savoir s'il n'y aurait pas lieu d'augmenter cette force navale en la rendant plus redoutable encore par l'adjonction de nombreux contre-torpilleurs, et de sous-marins à grand rayon. On pourrait alors faire rentrer dans la Méditerranée les gros croiseurs, et les puissantes unités cuirassées que nous entretenons dans ces parages lointains et qui seraient plus utiles dans les mers européennes qu'en Extrême-Orient. Nous ne pouvons pas, en effet, nourrir l'espoir d'en posséder jamais un assez grand nombre pour pouvoir lutter efficacement contre un envahisseur disposant d'une marine aussi formidable que le Japon — par exemple —, à moins de dégarnir notre flotte de l'Atlantique et de la Méditerranée. Nous ne voulons pas faire une guerre d'extension. Les petites unités de défense, manœuvrées habilement par nos officiers et nos matelots, sauraient sûrement, si elles étaient en assez grand nombre, paralyser les actes offensifs de nos adversaires. C'est donc vers l'accroissement de la défense mobile que doivent se tourner tout naturellement les efforts de la marine.

Étant bien entendu que l'arsenal de Saïgon, d'une part, et le second point d'appui de l'Indo-Chine du Nord de l'autre, seront en même temps pourvus des ateliers de réparation, de construction, et de l'outillage, absolument indispensables pour réparer, le cas échéant, et pour maintenir constamment en bon état le matériel de guerre envoyé en Extrême-Orient.

*
* *

M. Roume, pourra de son côté, dire avec quelle activité sont poussés depuis deux ans les travaux du port de Dakar.

Pendant près de trois années, l'épidémie de fièvre jaune qui a sévi au Sénégal en 1900 et 1901, avait paralysé et arrèté tous efforts. Sur les 23.500.000, prévus au total en 1900 (y compris les subventions de la colonie, et les reliquats d'exercices 1898-1899), pour la création d'un port — à la fois de guerre et de commerce — dans la colonie du Sénégal, on n'avait guère utilisé au début de 1904 que 5 millions. Depuis, les colonies ont dépensé 3.700.000, et la marine 6.000.000. Les deux entreprises, du port de commerce et du port de guerre se poursuivent avec méthode et vigueur. Sur les 23 millions et demi prévus, 15.000.000, auront été dépensés à la fin de la présente année, et utilement employés : on prévoit, en effet, qu'il n'y aura pas de gros dépassements de crédit, et que d'ici dix-huit mois cette base d'opération d'une si grande utilité éventuelle pour la flotte de l'Atlantique, pourra commencer à rendre les services que l'on attend d'elle.

Quant à la défense mobile de Dakar, composée de six torpilleurs de première classe, elle sera constituée dès la fin de cette année.

Il est infiniment probable que M. Roume fera en revanche remarquer combien est insuffisant le chiffre d'approvisionnement prévu pour le charbon. Le projet indique 4.750 tonnes. Étant donné que dans ce pays il n'existe pas de mines, les croiseurs et les torpilleurs auxquels Dakar devrait fournir un réapprovisionnement en cas de guerre ne pourraient pas compter sur ces 4.750 tonnes. Elles seraient absorbées presque immédiatement. Il convient de modifier ce chiffre et de le forcer considérablement.

*
* *

A Diégo-Suarez, on avait prévu, en 1900, 22.000.000, dont 10 devaient être dépensés par le département de la Marine,

et 12 par les Colonies. Ces travaux, par suite de circonstances spéciales — la guerre du Transvaal notamment — ont été poussés plus activement que ceux d'Indo-Chine et du Sénégal. A l'heure présente, les Colonies ont déjà dépassé sensiblement les crédits prévus, et l'on estime à près de 13 millions le montant des travaux de défense, qui seront achevés à la fin de l'exercice en cours. En revanche, la Marine n'a pas dépensé plus de 2 millions. La défense mobile, composée de six torpilleurs de première classe est à son poste depuis la fin de 1904 : l'approvisionnement de charbon est actuellement de 14.000 tonnes.

On sera sans doute surpris de voir le ministre de la Marine aussi en retard, tandis que les Colonies sont au contraire presque trop en avance. Il est certain qu'il y a un vice d'organisation dans une manière de procéder qui permet à deux grands départements ministériels, chargés de contribuer simultanément à la défense de pays français, de travailler, sinon d'une façon diamétralement opposée, tout au moins sans entente efficace, sans plan de campagne commun. Il ne devrait pas en être ainsi, et l'union devrait être plus intime entre les rouages d'exécution gouvernementale. Mais cela dit, il convient de faire remarquer qu'actuellement certains techniciens se demandent si l'on ne devrait pas, tout au moins enrayer les efforts faits à Diégo-Suarez. Si nous avions, disent-ils, à immobiliser une division sur ce point pour utiliser les travaux que l'on effectue là-bas, cette immobilisation occuperait, dès maintement, et en temps de paix, un strict minimum de plus de 6.000 hommes — et cela sans préjudice des troupes nécessaires pour le surplus de la grande île africaine — car, Diégo-Suarez est mal ou même pas du tout relié avec le surplus de Madagascar, et les troupes cantonnées à Diégo, ne pourraient pas servir utilement à l'occupation ou à la défense du reste du pays. Or, 6.000 hommes, c'est un chiffre bien considérable par rapport aux effectifs totaux que nous entretenons dans nos diverses colonies : cela forme le huitième de ce total : n'est-ce pas excessif ?

Nous n'avons pas — heureusement — à trancher cette question. M. le général Gallieni, et les services des deux départements intéressés trouveront sûrement au mieux des

intérêts de la mère patrie, la solution de ce point délicat. Tout au plus nous permettrons-nous de constater avec peine, combien il est fâcheux que tant d'efforts et d'argent aient été dépensés sur un point — peut-être — mal choisi, alors qu'il en est d'autres, sur l'utilité desquels aucune contestation ne peut s'élever, et sur lesquels on n'a pas déployé la même activité.

⁂

Puisque nous avons commencé cette revue des points d'attache de notre flotte, revue qui nous fait naturellement parcourir nos principales possessions, notons encore que les travaux prévus pour 6.000.000 à Nouméa, sont aujourd'hui complètement interrompus, après avoir absorbé plus de 600.000 francs. Il est même probable qu'ils ne seront pas continués.

Il en est pour ainsi dire de même à Fort-de-France quoique les Colonies aient dépensé sur ce point 2 millions, et la Marine 500.000 francs. Au sujet de ce port, on se demande actuellement s'il ne suffirait pas de mettre en état la forme de radoub qui s'y trouve, et qui est notoirement insuffisante (dépense prévue 1.000.000) et d'y créer un poste de défense mobile. On fait remarquer que la Guadeloupe serait pour le moins tout aussi bien placée que Fort-de-France pour la création d'un point d'appui de premier ordre à l'usage de notre flotte de l'Atlantique. Et beaucoup de bons esprits estiment que l'on a sagement agi en ne poussant pas plus activement les travaux.

Enfin reste Bizerte, dont on a eu tellement à parler ces temps derniers au sujet de l'épouvantable accident du *Farfadet*. Là, il semble que les hésitations et les atermoiements aient été effectivement déplorables. M. Thomson, au cours de son voyage, a constaté l'utilité de certains travaux : il a déploré que l'outillage n'ait pas été plus complet : Il doit avoir malheureusement raison. On pourrait sans doute utilement employer dans ce magnifique port de guerre, le plus beau peut-être de la Méditerranée, quelques-uns des millions dont l'emploi ne paraît plus utile sur l'un des deux points que nous venons d'indiquer.

En résumé il reste environ 47.000.000 de disponibles sur les crédits votés en 1900. Cette somme sera sûrement insuffisante, on le sait déjà, étant donné l'Indo-Chine : il serait bon de ne plus entamer de travaux autres que ceux dont l'utilité est pleinement démontrée. Car si la France est encore assez riche pour consentir sans regret les sacrifices nécessaires à sa défense et à sa grandeur, elle n'est pas assez prodigue pour ne pas exiger un emploi raisonné et judicieux des sommes considérables accordées.

*
* *

A Madagascar l'insurrection est terminée, dit-on officiellement, et les promesses aurifères se confirment paraît-il. En tout cas, sans même attendre qu'un régime minier définitif ait été installé, voici les trusts anglais qui se forment avant même que les prospections sérieuses aient été achevées : les sociétés puissantes — au moins sur le papier — sont créées. Tous ces temps-ci, les gazettes furent remplies de notes annonçant l'envoi dans la grande île de savants ingénieurs, de profonds prospecteurs — tous, ou presque tous anglais d'ailleurs —, chargés de missions de confiance, et les probabilités de dividendes futurs sont déjà escomptées. Ainsi soit-il : puisse l'avenir justifier toutes ces belles ardeurs, et les récompenser. Malgré tout, nous avouons un certain scepticisme : les grands emballements nous font toujours peur.

*
* *

On prête à M. Roume l'intention de confier à une société privée l'exploitation — sous peu de mois — du chemin de fer Kayes Niger. Nous avons déjà signalé les imperfections du régime actuel : nous ne le pleurerons pas. Mais il ne faudrait pas, pour y porter remède, tomber d'un mal dans un autre — peut-être pire. Il y a dans la colonie un précédent fâcheux contre lequel on ne s'élève pas assez en France : nous faisons allusion à la Participation Maritime qui a donné sur le Sénégal une sorte de monopole d'exploitation à quelques maisons de Bordeaux — et a ainsi découragé bien des

concurrences dont le Soudan aurait profité. Il importe de ne pas laisser ces mêmes maisons ou d'autres syndiquées pour un but similaire mettre la main sur le chemin de fer — certaines d'entre elles ne cachent pas, d'ores et déjà, leur convoitise et leur espoir de réussir dans ce projet dont la réalisation porterait un coup funeste à la colonie. Il est même intéressant, de suivre d'un œil attentif, bien que désintéressé, les efforts de ces compétitions. Mais, par cela même que ces appétits se manifestent dès maintenant de façon très visible, il faut espérer que l'on saura, avant de remettre entre les mains de la future société de traction le sort et l'avenir de tout l'intérieur soudanais, prendre des précautions telles que la plus grande liberté soit assurée, aux meilleures conditions possibles, à tout le transit, quels que soient les transitaires.

Une société de ce genre a droit à un bénéfice, c'est entendu, une compagnie de chemin de fer étant une société commerciale comme une autre. Mais ces bénéfices ne peuvent résulter que d'une exploitation égale pour tous, sans favoritisme plus ou moins déguisé, et il est si facile d'en introduire dans l'établissement des tarifs ?

Nous appelons respectueusement l'attention du gouvernement général, et celui de la colonie sur le cahier des charges qui sera imposé aux fermiers. De sa bonne ou de sa mauvaise rédaction dépendent la ruine ou la prospérité d'une belle colonie et de contrées sur l'avenir desquelles on peut légitimement fonder un grand espoir.

LOUIS LE BARBIER.

Revue des Revues

Revues françaises

Il me faut remonter de quelques semaines en arrière pour suppléer à la lacune du mois dernier ; je voudrais, notamment, ne point passer sous silence le fascicule du *Correspondant* du 25 juin.

Sous le titre « Comment on fabrique l'opinion », M. Maurice Talmeyr étudie sans indulgence l'organisation de la Franc-maçonnerie d'autrefois, pour en déduire le mécanisme de celle d'aujourd'hui ; « troubler l'opinion, fait-il remarquer, l'intimider, lui donner le change ou le donner sur elle, c'est bien là tout l'art de la Franc-maçonnerie, de celle d'hier comme de celle d'aujourd'hui, et la tromperie n'est pas seulement pour elle une pratique, mais un principe. Le piège et le traquenard lui sont comme confessionnels. Les francs-maçons, prescrit textuellement Weishaupt, « doivent exercer l'empire sur les hommes de tout état, de toute nation, de toute religion, les dominer sans aucune contrainte extérieure, les tenir réunis par des liens durables, leur inspirer à tous un même esprit ». — M. Talmeyr cherche quel est cet esprit, et il va en trouver les manifestations dans des circulaires secrètes du genre de celle-ci :

« Écrasez l'ennemi à force de calomnies... Pour vous donner droit au foyer domestique, vous devez vous présenter *avec toutes les apparences* de l'homme grave et moral. Offrez d'abord des livres inoffensifs. *Ayez l'air* d'être *simples comme des colombes*. Puis, peu à peu, *vous amenez vos dupes au degré de cuisson voulu.* »

Il est vrai que, dans son désir d'équité, M. Maurice Talmeyr nous a prévenus que les douze aréopagistes de la Franc-maçonnerie d'alors comptaient de hauts dignitaires ecclésiastiques, notamment le baron de Dalberg, chanoine, coadjuteur de l'archevêque de Mayence — de sorte qu'on ne sait plus très bien si c'est à l'esprit



clérical ou à l'esprit maçonnique qu'il faut reporter la honte de ces professions de foi ?

Pour finir, un souvenir de l'affaire Dreyfus (côté journaux et salles de rédaction) ; voici, paraît-il, ce qui se passait entre confrères : les quelques rares journalistes (les seuls bons et probes) qui croyaient encore à la culpabilité de Dreyfus, se voyaient accostés par la foule des mauvais journalistes (ceux qui s'étaient vendus, comme l'avaient fait la Cour de cassation, le pape, et tant d'autres dénoncés par Rochefort) et ils s'entendaient dire : « Ah ! mon cher, prenez bien garde... Ah ! si vous saviez certaines choses... Si on pouvait vous montrer... Mais on ne peut pas... Vous ne savez pas.. Réservez-vous... Ne vous engagez pas... » Ce langage énigmatique différait évidemment de celui — loyal, précis et martial — qu'on entendait aux Conseils de guerre, lorsqu'on commentait, dans le mystère des délibérés, les pièces secrètes non communiquées à la défense.

Au surplus, M. Talmeyr parle de beaucoup d'autres choses encore, pour arriver à cette conclusion : « Le Franc-maçon est l'escroc et le bonneteur de l'opinion. » — C'est dit avec tant de grâce qu'on se ferait franc-maçon rien que pour « avoir des mots » avec un tel adversaire...

*
* *

Peut-on et doit-on hâter la mort des incurables ? Telle est la question, très discutée actuellement en Amérique, que traite le Dr J. Regnault dans *la Revue* du 15 juin, sur le titre « Assassinat médical ou suprême charité. »

Dans l'Inde antique, chez les Hébreux, à Sparte, et, hier encore, chez certaines peuplades anthropophages, on supprimait radicalement les vieillards, les malades, les infirmes. Mais les idées de pitié, de charité, d'égalité, répandues à travers le monde avec les doctrines religieuses (par les missionnaires bouddhistes d'abord) ont modifié les mœurs au point de provoquer, surtout en Europe, une véritable sensiblerie ; cette sensiblerie, dit le Dr Regnault, s'étend jusqu'aux bêtes, puisqu'on a créé des hôpitaux pour animaux.

Or avons-nous besoin de lutter contre la loi naturelle de la sélection qui tend, pour le plus grand bien de la race, à la suppression des êtres chétifs ? Devons-nous conserver la vie à des malingres qui sont à la charge de la société et qui souvent lègueront leurs tares et leurs faiblesses à leurs descendants ? Est-il raisonnable d'empêcher un fou de se suicider ? Aux malades incurables qui mènent une vie lamentable, ne devons-nous pas procurer l'*euthanasie*, c'est-à-dire la mort hâtée et adoucie ?

Il semble difficile au Dr Regnault que la mort hâtée et adoucie ne soit pas admise, un jour, pour certains incurables ; car, fait-il remarquer, les utilitaires et les égoïstes, d'une part, et les sentimentalistes et les altruistes, d'autre part, arrivent, en se basant sur les principes les plus opposés, aux mêmes conclusions sur ce sujet. « Cette perspective peut choquer, pour le moment, de nombreux esprits qui sont retenus par des croyances religieuses ou qui n'osent pas suivre leurs sentiments altruistes jusqu'à leurs dernières déductions, mais elle n'en semble pas moins se rapprocher. Il n'est peut-être pas très éloigné le jour où l'euthanasie, qui est qualifiée d'assassinat par Guermonprez et qui, d'après les lois modernes, est, en effet, un crime, sera considérée, dans certaines conditions, comme un acte de solidarité et de suprême charité. »

∴

Dans la même *Revue* (fascicules des 1er et 15 juillet), M. E. Reybel étudie « La crise de l'armée allemande ». A son avis, Guillaume II, par sa politique réactionnaire, élargit le fossé qui sépare l'armée de la nation ; la réconciliation est désormais impossible entre la monarchie militaire et la démocratie. Il pose, en terminant, cette grave question : « Guillaume II voudra-t-il essayer une diversion guerrière ? » Ce serait, affirme-t-il, une si grosse responsabilité que l'empereur lui-même reculera devant une décision pareille. Ensuite, est-il bien sûr que les ruines accumulées par une guerre, l'effusion effroyable de sang, la vie économique arrêtée et compromise pour longtemps, fortifieraient l'Empire militariste et aristocratique, qui dans un intérêt égoïste aurait provoqué le conflit ? Non, l'Empire bismarckien est condamné ; et par une ironie cruelle du destin, c'est dans l'armée, instrument de sa puissance, que nous observons les principaux germes de sa décadence. Cette armée, qui devait être son support, est ébranlée par une crise, déchirée en deux tronçons : d'un côté les gradés, de l'autre les soldats. La masse devient de plus en plus démocratique et échappe à ses chefs, les fils et les créatures des privilégiés. Le jour où ces derniers perdront leur pouvoir, où ils ne pourront plus forcer les soldats à marcher contre le peuple, ce jour-là, l'Empire militariste et bismarckien cédera la place à un gouvernement démocratique. Beaucoup croient ce jour lointain ; peut-être est-il plus proche que nous le pensons...

∴

La *Nouvelle Revue*, des 1er et 15 juillet, contient une étude du Dr Marcel Labbé sur « les préjugés alimentaires ». De même,

dit-il, qu'il y a des espèces de charbon plus avantageuses que les autres pour les machines à vapeur, de même il y a des aliments qui jouent de préférence le rôle de combustibles dans l'organisme. En somme, nous avons besoin : 1° d'albumine et de graisse en petite quantité pour réparer l'usure des tissus, 2° d'hydrate de carbone et de graisse pour maintenir constante la température du corps et pour produire l'énergie dépensée dans le travail journalier. Sera-ce la viande, ou le lait, ou l'alcool, ou encore le sucre qui nous fournira, à cet égard, les principes nécessaires ?

Pour le Dr Labbé, la viande n'est pas indispensable et l'excès en est certainement dangereux ; le préjugé, qui veut que la viande seule donne à l'homme les forces nécessaires, s'étend d'ailleurs, également à tort, à tous ses dérivés, jus de viande, extraits, bouillon. Entre les viandes blanches, rouges et noires (gibier), il semble qu'il faille, en tous les cas, préférer la viande rouge.

Le lait est un aliment complet, mais, lui non plus, n'est pas indispensable ; beaucoup de malades, d'ailleurs, ne peuvent en supporter l'absorption. Le régime lacté absolu mène à l'albuminisme tout comme le régime carné.

L'alcool est aussi un aliment, mais un aliment dont il ne faut user que très modérément (même sous forme de vin) ; tonique à faible dose, il devient vite toxique.

Enfin le Dr Labbé s'emploie à réhabiliter le sucre, les plats sucrés.... et les bonbons — ce qui ne sera pas sans faire beaucoup de plaisir aux enfants et quelquefois aux mères elles-mêmes ; les gâteaux et les bonbons nourrissent, et nourrissent bien, paraît-il, mais il ne faut cependant pas en abuser sous peine d'obésité. — C'est évidemment le sucre qui a les préférences du Dr Labbé comme élément d'énergie et comme aliment indispensable à la vie de l'homme.

*
* *

L'*Européen* du 22 juillet analyse un ouvrage publié par le ministère des Finances russe en 1903 et intitulé *Recueil des comptes rendus des inspecteurs du travail pour l'année 1901*. On peut y relever quelques données très intéressantes concernant la situation de la classe ouvrière en Russie, encore que les chiffres fournis par le *Recueil* soient incomplets, puisque la juridiction des inspecteurs du travail ne s'étend pas sur un grand nombre d'entreprises industrielles, telles que, par exemple, les fabriques et ateliers occupant moins de vingt ouvriers.

Citons le tableau XXII donnant les chiffres des salaires annuels moyens dans les différentes régions industrielles de l'empire. Le salaire moyen pour toute la Russie est de 202 roubles 88, soit

538 francs par an. La région industrielle de Saint-Pétersbourg vient en tête avec une moyenne de 273 roubles de salaire annuel. La moyenne la plus basse se trouve dans la région de Kieff où elle descend à 127 roubles. Mais le record des salaires de famine est tenu sans conteste par les gouvernements de Penza (région de Kharkof), Podolie (région de Kief) et Lomja (région de Varsovie) avec des moyennes respectives de 66, 67 et 70 roubles de salaire annuel ! Les salaires les plus élevés sont réalisés dans les gouvernements d'Ekaterinoslaw (323 roubles) et Saint-Pétersbourg (302 roubles).

Il est à regretter, ajoute l'*Européen*, que le *Recueil* n'ait pas relevé les âges moyens des ouvriers adultes. Nous savons par ailleurs que, dans beaucoup d'industries, il est rare de trouver des ouvriers âgés de plus de quarante ans : soit qu'ils meurent avant d'arriver à l'âge de la maturité, soit que les employeurs trouvent plus pratique de les remplacer par des ouvriers plus jeunes. Cette dernière alternative n'est pas une supposition, c'est un fait. Ainsi, M. Lung, dans le *Rushoé Bogatstvo*, cite le cas de certains ouvriers quadragénaires qui se font teindre les cheveux pour dissimuler leur âge afin de ne pas être renvoyés comme vieillards !

* * *

Dans un de ses derniers numéros, le *Courrier Européen* donnait un article de Frédéric Passy sur « la politique des alliances ».

Suivant l'éminent écrivain, toute alliance, quelque désintéressée et loyale qu'on la suppose, est ou paraît toujours être contractée, soit actuellement, soit éventuellement, contre quelqu'un ; dès lors, elle suscite fatalement des méfiances, des jalousies, des animosités parfois; enfin elle constitue, si elle n'est point un mensonge, un engagement, une dépendance ; et les circonstances dans lesquelles peut se trouver entraîné l'allié avec lequel on s'engage étant toujours forcément du domaine de l'imprévu, on ne sait jamais d'une façon certaine à quoi l'on s'oblige et ce qu'on peut avoir à espérer ou à craindre de l'avenir.

Cette dernière considération est d'autant plus grave que les traités d'alliance, jusqu'à présent, ont été pour la plupart plus ou moins complètement secrets, et que les peuples au nom desquels ils sont signés n'en connaissent qu'une chose : l'obligation de faire honneur à une échéance imprévue, à un blanc-seing qui ne se solde pas seulement en espèces, mais en sang et en larmes.

La conclusion de Frédéric Passy est la suivante : *pas d'alliances*, parce que les alliances sont des chaînes dont on ne peut mesurer le poids à l'avance ; mais de la loyauté, de la droiture, de la bienveillance, si possible, à l'égard de tous, et le maintien de sa dignité

et de son indépendance par une rigoureuse observation, un égal souci des droits des autres et de ses propres droits. Surtout pas de traités secrets, pas de combinaisons ignorées de ceux qui doivent en faire les frais, pas de prétendues habiletés de la diplomatie occulte ; mais de la politique franche, au grand jour, aussi respectueuse des droits des autres que soucieuse du maintien de ses droits, et mettant son honneur dans le respect qu'elle impose par son insoupçonnable loyauté.

∴

La Quinzaine de 16 juillet consacre quelques pages attachantes aux poètes Samain, Texier, Bosc et Gabriel Nigond ; M. Raoul Narsy y vante particulièrement les hautes qualités de ce dernier, l'assurance dans la facture, la vigueur, la richesse d'imagination, et surtout cette faculté descriptive qui fait de Nigond le plus merveilleux évocateur des milieux campagnards :

L'étable tiède sent la paille et la luzerne.
Voici les râteliers, une auge, une lanterne,
Le collier de cuir fauve avec ses pompons bleus ;
La cape, pour la pluie et les matins frileux ;
Une herse, un billot, les seaux, une cognée ;
Le plafond bas sous la poussière où l'araignée
Tisse une toile ainsi que l'oiseau fait un nid...
La fourche du fenil courbe ses trois dents blanches,
La porte fait bâiller les joints des vieilles planches
Par où le soleil passe, et l'herbe et les frelons ;
Et souriante, assise en paix sur ses talons,
La Claudine, au milieu des bêtes, se repose.

∴

N'oublions pas, à cette époque de villégiature, de recommander la lecture des publications illustrées ; comme de coutume, elles donnent, à côté de leur texte, de merveilleuses reproductions artistiques : c'est le *Tour du Monde* qui nous fait excursionner à travers la Perse orientale ; la *Vie Illustrée*, toujours experte à nous offrir l'actualité photographique ; les *Lectures pour tous* et le *Mois littéraire et pittoresque* ; le *Globe-Trotter* et ses émouvants récits ; le *Journal de la Jeunesse* ; *Mon Théâtre*, dont les pièces avec décors (tour à tour féeries, comédies, drames) font la joie des enfants ; et, pour les toutes petites, la délicieuse *Poupée Modèle*.

STÉFANE-POL.

Chronique Financière

Revue du marché, hausse générale. — Des fonds russes. — Tableau comparatif des cours de compensation. — Les billets de la presse ne sont pas des titres de Bourse. — Le Krack Jaluzot.

Chaque année la Bourse chôme durant les grandes chaleurs. Le temps n'est plus où agents de change, coulissiers, remisiers, spéculateurs s'astreignaient à des séances durant trois mortelles heures, sans autre ressource que de déserter la Bourse pour le plus grand profit des bars environnants. On s'est modernisé et le son de cloche se fait entendre à 2 heures. C'est à peine maintenant si les commis du comptant ont le temps de faire coter un cours sur les innombrables valeurs qui figurent à la cote, et quant au marché à terme, la pénurie des affaires se fait moins sentir dans une séance réduite d'un tiers. Aussi le mois de juillet est-il le mois des villégiatures. On s'absente entre deux liquidations pour jouir d'un repos bien gagné et aussi pour préparer la campagne d'automne. D'ordinaire, en effet, le mois d'août est le moment que choisissent les Boursiers pour entrer dans les valeurs de spéculation. L'important à la Bourse est de partir le premier et la grosse question est de savoir si les clients fidèles de la spéculation viendront, dès septembre, s'enrôler parmi les haussiers.

Cette année, la campagne d'automne ne semble pas se dessiner très nettement. Ce n'est pas que les bonnes intentions manquent. On en a assez d'une période énervante de stagnation et, dans beaucoup de compartiments de valeurs, on ne demande qu'à marcher de l'avant. Intermédiaires, remisiers et spéculateurs ont le même intérêt ; et l'on marcherait dès maintenant si les points noirs, les maudits points noirs, ne surgissaient pas sans cesse à l'horizon, comme à point nommé, pour paralyser le monde des affaires.

Néanmoins, nous retrouvons, tant le besoin d'employer les immenses capitaux improductifs se fait sentir, tout le marché en

hausse sensible sur le mois dernier. Notre 3 0/0 qui reste le régulateur de la Bourse s'inscrit ferme au cours de 99,45. Les spéculateurs qui se sont mis vendeurs pour se prémunir contre les risques de baisse des valeurs sur lesquelles ils se sont engagés à la hausse, seront les premiers à changer leur fusil d'épaule, lorsque l'horizon politique se sera éclairci de lui-même.

Les établissements de crédit sont en bonne posture. En tête vient la banque de Paris qui poursuit son avance à 1425 après avoir remporté un nouveau succès avec l'émission des obligations du Crédit foncier Égyptien destinées à rembourser celles de la Daira Sanieh remboursables au 15 octobre 1905. Le Crédit foncier s'inscrit à 700 dans l'expectative de cours plus élevés maintenant que les questions juridiques, nées au sujet de la validité des prêts consentis aux congrégations, sont tranchées dans un sens favorable à cet établissement. Le Comptoir d'Escompte et la Société Générale sont en hausse. Seul le Crédit Lyonnais se maintient dans des cours qui sont ceux de l'an passé.

Les Chemins français sont également meilleurs. L'Est, le Midi, le P.-L.-M. accusent des cours plus avantageux. Seul, le Nord est en légère réaction, mais l'amélioration subsiste sensible sur les cours de 1904. Dans les valeurs industrielles nous retrouvons le Gaz en avance considérable à 850. Mais la valeur du jour est le Rio qui s'est compensé à 1670. Qui eût jamais pensé il y a une quinzaine d'années, que cette valeur abandonnée à la Coulisse et considérée comme de pure spéculation, deviendrait un des éléments les plus actifs de la Bourse de Paris, comme aussi de celles de Londres et de New-York !

La hausse des fonds Russes a impressionné favorablement les nombreux porteurs de titres. Cette hausse est-elle justifiée ? Nous n'osons le croire, car de tous les points noirs qui obscurcissent l'horizon financier, ce qui se passe en Russie est, pour le marché français, la menace la plus directe. Il ne s'agit pas de vivre dans un optimisme que rien ne justifie et de se dire que l'agitation n'est que superficielle. La révolution, puisque révolution il y a, est en route et les étapes peuvent être franchies à pas de géants. Or, laissant de côté toutes considérations de sentiment et d'esprit politique, la situation, financièrement parlant, qui existe entre les deux nations alliées et amies n'est autre que celle de créancier à débiteur. Reconnaîtra-t-on la dette actuelle ? C'est là la grosse question et M. Hugues Leroux dans un article très documenté paru dans le *Matin* a répondu non très nettement en disant que les comités révolutionnaires ne reconnaîtraient pas les emprunts faits par le gouvernement actuel.

Cette réponse était à prévoir. Si l'on n'a pas oublié les discus-

sions auxquelles donnèrent lieu, en France, il y a plusieurs mois, l'annonce d'un emprunt russe et notamment une protestation indignée de M. Anatole France, il est permis de se demander si les chefs russes du parti révolutionnaire ne se décideront pas à faire table rase des dettes d'un gouvernement exécré. A ce point de vue, il faut reconnaître que l'intérêt des porteurs français est intimement lié au sort de la dynastie.

Quoi qu'il en soit, que la révolution se fasse ou non, il ne semble pas possible que le crédit de la Russie puisse redevenir ce qu'il était avant la guerre. Si l'on compare les cours du 4 0/0 Russe 1901 avec l'emprunt similaire du Japon, on constate l'écart suivant. Émis à 98,50, il se cotait 94 le 8 février 1904, 90,90, le 29 décembre 1904, 89,50 le 29 mai de cette année et 88,25 le 31 juillet dernier soit 10 points d'écart. Au contraire, le 4 0/0 Japonais se cotait 67,50 le 8 février 1904, 77,50 le 29 décembre, 87,50 le 29 mai 1905, soit un écart de 20 points en hausse. De cette parité de cours et de taux d'intérêt il serait dangereux de conclure que la Russie trouverait à emprunter au même taux que son adversaire heureux. Une différence de deux points au détriment de la Russie est à craindre. Il est bien certain que si l'ordre se rétablit en Russie par l'établissement d'une constitution favorable aux intérêts de tous, les immenses ressources tant industrielles qu'agricoles seront mises en valeur. On a calculé qu'il suffirait de l'impôt sur le revenu pour assurer le paiement des frais de la guerre représentés par l'indemnité de guerre, les pensions à servir, et la réfection des armements de terre et de mer.

Ce qui est certain c'est que la conclusion de la paix sera pour la Russie le moment d'emprunts gigantesques. On a beaucoup parlé, ces temps derniers, de combinaisons allemandes et américaines et plus actuellement on envisage la possibilté d'un gros emprunt qui serait assuré par un consortium de banquiers français et allemands. Quelles que soient les combinaisons adoptées, le taux d'émission ne pourra être inférieur à celui des Bons actuels soit de 5 0/0; il sera plus vraisemblablement de 5 1/2 et peut-être même 6 0/0; d'où pour les emprunts actuels émis en France à des taux de 3 1/2 et de 4 0/0 une infériorité marquée qui se traduira par un fléchissement des cours. En sorte que les capitalistes qui entreront les derniers dans les valeurs russes seront les seuls à avoir fait un bon placement.

Le marché des mines d'or se présente enfin dans des conditions meilleures. Il semble que l'ère des dividendes rémunérateurs approche. La Central Mining Company limited dont les titres viennent d'être introduits à la Cote officielle a encore fait parler d'elle. On se rappelle que cette émission faite aux seuls guichets des

agents de change avait soulevé dans le monde de la coulisse et des banquiers une émotion légitime. Était-ce le fait d'intermédiaires officiels de se faire les introducteurs d'actions anglaises ? A ce sujet, M. E. Vidal n'avait pas ménagé au Parquet les objurgations les

Tableau comparatif des cours de compensation du 31 juillet 1905.

	Cours de Compensation 31 mai 1905	Cours de Compensation 31 juillet 1905	Cours de Compensation 31 juillet 1904
Rente 3 0/0	99 60	99 45	97 80
— — amortissable	99 50	99 30	97 95
Consolidés anglais	90 75	90 80	88 50
Extérieure	91 55	91 10	85 80
Italien	106 50	104 90	102 80
Russe Cons., 1re série 4 0/0	87	87 75	91 60
— 96 3 0/0 or	71	73	73 70
Bons du Trésor Russe	500	500	500
Turc unifié	88 65	90 20	86 20
Banque de France	3.800	3.715	3.820
— de Paris et des Pays-Bas	1.395	1.425	1.170
Crédit Foncier	720	700	676
— Lyonnais	1.110	1.119	1.133
Comptoir National d'Escompte	655	675	607
Société Générale	640	644	624
Actions Cie Nord	1.805	1.775	1.720
— Est	958	956	887
— Midi	1.208	1.260	1.140
— Orléans	1.466	1.480	1.450
— Ouest	910	930	875
— P.-L.-M	1.360	1.365	1.320
— Andalous	171	167	136
— Nord Espagne	166	155	165
— Saragosse	277	281	278
— Métropolitain	585	568	523
— Omnibus	828	800	530
— Thomson-Houston	847	796	660
— Suez	4.510	4.405	4.160
— Cie Parisienne du Gaz	790	850	730
— Sosnovice	1.377	1.415	1.500
— Rio-Tinto	1.515	1.670	1.320
— Tharsis	158	156	111
— Raffinerie Say	1.040	972	894
— Mines de Beers. ord	435	425	486
— Rand Mines	245	237	262
— Village Main Reef	137	134	168
— Robinson	236	236	241
— Chartered	53	49	47
— Transvaal Cons. Land	92	83	106

plus pressantes. Impartialement M. Vidal n'a pas craint de dire à la Coulisse qu'elle avait, elle aussi, commis une grave irrégularité en décidant arbitrairement que le règlement des opérations dites à l'émission se ferait à la date du 20 juillet, non en actions de la Central Mining mais en bons d'action ou délégations délivrés par la Compagnie française des Mines d'or de l'Afrique du Sud. Il est de fait que le règlement des opérations entre vendeurs et acheteurs n'est légitime que lorsque la marchandise existe réellement. Dans cet ordre d'idées, la *France Économique et Financière* a fait remarquer, dans son numéro du 22 juillet, que le contrat d'émission avait été faussé dans une de ses phases les plus importantes.

* * *

La loterie de la Presse dont le premier tirage a eu lieu le 1er août au Crédit foncier de France a fait naître une question juridique neuve et intéressante. La vente des billets était-elle licite au-dessus du prix de 20 francs fixé par l'article 12 de l'arrêté d'autorisation ? Sur ce point chacun a pris parti. Le *Journal de la Cote de la Bourse et de la Banque* a mené une vigoureuse campagne et contre ceux qui soutenaient le contraire et contre des arrêts de la Cour de cassation qui avaient établi des précédents fâcheux, à propos de la loterie des Enfants tuberculeux. Notre savant confrère, M. Albert Dreyfus, et après lui MM. Vidal et Yves Guyot, ont solutionné le problème en affirmant que le ministre de l'Intérieur en introduisant dans l'arrêté d'autorisation une clause d'interdiction de vente au-dessus du prix de 20 francs avait commis un excès de pouvoir, déférable au Conseil d'État.

Sans vouloir étudier à fond la question, il nous semble que nos savants et autorisés confrères ont quelque peu déplacé la question en criant bien haut que la loi de l'offre et de la demande avait été violée. Les journaux le *Globe* et l'*Information* dans des articles, sans doute moins juridiques, ont fait remarquer que les dits billets n'étaient pas des titres véritables, et que, par là même, la spéculation née en Bourse à la suite de l'émission, était une chose plutôt anormale. En somme, la Bourse est faite pour la négociation des valeurs mobilières. Les billets de la Presse en étaient-ils ? Assurément non. Ce ne sont pas des titres de créance, susceptibles d'une introduction régulière sur le marché, et passibles de l'impôt de Bourse. L'Enregistrement lui-même, d'ordinaire si fiscal, les a si peu considérés comme des titres, que les heureux gagnants toucheront le montant intégral des lots sans avoir à supporter la taxe assez lourde de 8 0/0. Dans ces conditions, la création d'un marché en Coulisse sur de simples billets de loterie ne s'imposait pas ? Sans doute, il y avait eu émission. Cela est certain, mais le

ministre l'avait-il prévue au moment de l'autorisation ? il est permis d'en douter. En sorte que l'abus de pouvoir, si abus de pouvoir il y a, est plus chimérique que réel. Dans tous les cas, il y a un point que l'on s'est bien gardé de mettre en lumière et qui explique tout. Ce point est le suivant. Les grosses souscriptions n'étant faites que dans un but de spéculation, il eût été logique de ne point les admettre et ainsi il ne serait point créé à la Bourse des valeurs un marché sur des morceaux de papier qui ne sont point des titres, mais de simples billets de loterie sans valeur une fois les tirages effectués.

Mais c'est là, présentement de l'histoire ancienne. L'attention publique est de nouveau éveillée par les méfaits de la spéculation, de l'accaparement pourrait-on dire, puisque le sucre est une marchandise. La Bourse de commerce est désemparée par le krack Jaluzot. N'y a-t-il pas faute de sa part ? Les commissionnaires veulent être à la fois des contre-partistes et des mandataires. Ils font directement avec leurs clients, mais ils se couvrent sur le marché. Et ainsi ce dernier se trouve faussé systématiquement. Il suffit alors de la défaillance d'un très gros spéculateur, due souvent à l'impossibilité d'exiger de lui des couvertures appropriées aux risques pour provoquer des ruines qui s'étendant progressivement tournent au désastre. Mais la faute initiale ne vient-elle de ce que les commissionnaires se trompent les uns les autres sur l'importance des positions prises ? Dans tous les cas, il convient de remarquer que les commissionnaires invoquent, lorsque leur intérêt l'exige, les règlements et les usages de la place de Paris. Or, ne l'oublions pas, ces règlements sont inconciliables avec les théories de contrat direct.

Comme il était à craindre, le rayon d'épargne créé aux Grands Magasins du Printemps se trouve atteint par la déconfiture de M. Jaluzot. Que ne faisait-on pas au Printemps ? Livrets d'épargne sur le modèle de ceux de l'État, avec intérêt supérieur ; dépôts d'argent à vue et jusqu'à six ans ; bons de caisse ; avances sur titres, reports. En sorte que les vraies affaires de la Société du Printemps n'étaient pas ce que chacun pensait, mais bien le commerce de banque. Le gouvernement sera interpellé à ce sujet. Qu'en sortira-t-il ? Déjà la faillite Rodrigues a créé un mouvement d'opinion en faveur de la réglementation des banquiers. Mais est-il possible de réglementer la profession de banquier ?

E. Guilmard.

L'Administrateur-Gérant : Villerelle.

Mayenne, Imprimerie Ch. Colin.

Bibliographie

Un philanthrope méconnu du XIII° siècle, Piarron de Chamousset, Fondateur de la Petite Poste, précurseur des Sociétés de Secours Mutuels. L'auteur de la *Genèse du Palais de la Mutualité*, notre sympathique confrère M. Martin-Ginouvier, vient de publier chez l'éditeur Dujarric et Cie une œuvre très intéressante sous ce titre : *Un Philanthrope Méconnu du XVIII° siècle, Piarron de Chamousset, fondateur de la Petite Poste, Précurseur des Sociétés de Secours Mutuels.*

Avec son talent d'historien, il nous l'a prouvé dans son *Félix Faure devant l'Histoire*, notre érudit confrère devait écrire un livre pareil, car il est de ceux qui resteront pour la postérité.

Cette œuvre fière et hardie apporte, il faut se hâter de le dire, une contribution inédite à l'Histoire de notre philanthropie nationale, parce qu'elle compte impartialement les étapes évolutives de la Mutualité et rien jusqu'ici n'a été écrit sur elle de plus sincère.

Nous retrouvons en ces pages vibrantes de flamme humanitaire, la graine initiale des projets d'humanité, de bienfaisance et de patriotisme enfantés par l'imagination vive de Chamousset qui est toujours guidé par son cœur sensible et compatissant.

Tous ses rêves de Solidarité effective ont été réalisés dans ces temps derniers soit par quelques particuliers amis de la fraternité ou par l'Etat qui en a compris l'importance sociale.

L'auteur nous prouve que Chamousset qui a écrit, aimé, vécu pour autrui était notamment et passionnément un Mutualiste obstiné et fidèle aux principes de solidarité.

Il nous le montre luttant contre les misères sociales qui excitent les colères, provoquent les haines et entretiennent le désordre fanatique de la vérité, de la fraternité, de la légalité du progrès et de l'invariable Justice, il va droit son chemin.

Voilà pourquoi aujourd'hui, M. Martin-Ginouvier réclame un brin de laurier, une palme verte, sur une plaque de bronze ou de marbre pour ce citoyen modèle comtemporain de Louis XV, pour ce grand patriote dont le nom ignoré de la foule mérite d'être mieux honoré et aimé.

Dujarric et Cie, éditeurs, 50, rue des Saints-Pères, Paris, et chez tous les libraires ; 1 fort volume in-8. 7 fr. 50.

Paul Hervieu, Jean Richepin, Octave Mirbeau, Jean Aicard, Henri Lavedan, Courteline, François Coppée, Emile Faguet, Marcel Prévost, Aaatole France, A. Capus, Maurice Donnay, Catulle Mendès, Aderer, S. Basset, R. de Flers, Ad. Brisson, Jules Claretie, etc., tels sont quelques-uns des trente-deux auteurs qui ont donné à l'*Almanach illustré de la Comédie Française* d'exquises pages *inédites* sur tous les Sociétaires ; c'est une inappréciable galerie de médaillons ; en frontispice, une verveuse introduction de Léo Claretie. Les portraits, le cachet artistique, le talent des auteurs feront bientôt une rareté bibliophilique de ce ravissant et original Album, le premier de la série. Avis aux amateurs (1).

Librairie Ch. DELAGRAVE, 15, rue Soufflot, Paris.)

H. Decaux, **Chasses en Abyssinie**, un beau volume in-8° illustré.

C'est un livre écrit par un chasseur doublé d'un observateur et qui vient détruire bien des légendes. – Sur les chasses Abyssines, M. Decaux apporte des documents nouveaux et précis. Pas de ces vaines descriptions où ce joue trop souvent l'imagination du romancier. L'intérêt passionnant de son livre vient d'ailleurs : Les récits de chasse qui s'y trouvent sont, dans leur sobriété nerveuse, l'écho fidèle des émotions ressenties là-bas, au milieu des mille bruits inquiétants qui montent de la plaine et de la forêt, et que couvre par instants la grande voix du lion.

Ceux qu'intéressent les mœurs des pays lointains, qui suivent d'un œil curieux l'exportation en terre étrangère de notre civilisation européenne, ses victoires et aussi parfois ses défaillances, apprendront aussi, bien des choses surprenantes par M Decaux qui a eu, entre autres courages, celui de dire la vérité sur ce qu'il a vu en Abyssinie.

En une brochure extraite du Bulletin de la *Société de Médecine légale de France*, M. René *Decante*, juge suppléant au Tribunal civil de Pontoise traite du *Régime des Aliénés criminels, d'après la proposition de loi soumise au Parlement*. L'auteur synthétise aussi parfaitement que possible les arguments qui militent en faveur des innovations proposées par M. Dubief, et qu'il résume ainsi :

« Les aliénés criminels seront internés dans des asiles spéciaux.

— L'entrée et la sortie de ces malades seront réglés par le Tribunal en Chambre du Conseil ».

Le principe de cette réforme fut posé devant le corps législatif dans la séance du 7 avril 1837. M. Dubief démontre que « la « nécessité de légiférer sur la matière est d'une impérieuse urgence ». Et la proposition étant *au point* M. Decante la considère comme votée ! — Hélas !... il est à craindre qu'il n'en soit rien de longtemps encore.

E. A.

---

(1) *La Comédie-Française*. Les sociétaires par les auteurs. Nombreuses photogravures en couleurs. Prix : 1 franc.

Le Gérant : V. VILLERELLE.

Mayenne, Imp. Ch. Co

9e Année. — N° 9. 15 Septembre 1905.

La Grande Revue

SOMMAIRE

Secrétaire Général : **Ch. FORMENTIN**

Direction : 9, Rue Bleue, 9, PARIS (9e)

TÉLÉPH. 230-10

35me Volume. — 3e Livraison.

La Grande Revue

MENSUELLE

Direction : 9, Rue Bleue, PARIS, 9e
TÉLÉPHONE 230-10

Principaux Collaborateurs

	MM.
Questions Littéraires :	Jules Claretie, Henry Chantavo[illegible] Georges Leconte, Henry Borde[illegible] J.-H. Rosny.
Questions Artistiques	Henry Roujon, Armand Dayot.
Questions Sociales	Pierre Baudin, Paul Strauss.
Questions Écon om. et Financières.	Clémentel.
Questions Judiciaires	Jean Cruppi, F.-L. Malepeyre.
Questions Extérieures	Émile Arnaud.
Questions Coloniales	Chailley-Bert; Louis le Barbier.
A Travers l'Histoire	F. Funck-Brentano.
Critique Dramatique	Ch. Formentin.
Vie Littéraire.	Paul Dupray.
Vie Parisienne	Paul Bluysen.
Revue des Revues Étrangères . .	Henri Chateau.
Revue des Revues Françaises . .	Stéfane Pol.

Secrétaire général : Ch. FORMENTIN

CONDITIONS D'ABONNEMENT

	UN AN	SIX MOIS	TROIS M[illegible]
Paris	30 fr.	16 fr.	9 fr[illegible]
Départements	33 fr.	17 fr.	10 fr[illegible]
Étranger.	36 fr.	20 fr.	12 fr[illegible]

Prix du Numéro. . . . 2 fr. 50

Frais d'expédition en plus

Le Barreau de Paris

Et les Tribunaux civils de la Révolution

L'Assemblée nationale décréta, le 21 mars 1790, sur le rapport de Thouret, que l'ordre judiciaire serait reconstruit en entier. On fit table rase de toutes les institutions judiciaires, pour les recréer d'un seul jet, en suivant la formule démocratique: *Toute justice émane de la nation*, substituée à la formule monarchique : *Toute justice émane du roi*.

Que devint le barreau de Paris, dans cette destruction générale ?

Chose singulière, il fut supprimé d'une manière incidente par une loi des 2-11 septembre 1790, qui réglait le costume des juges des nouveaux tribunaux et proscrivait la robe comme un insigne de l'ancien régime. « Les hommes de loi, ci-devant appelés avocats, disait cette loi, ne devant former ni ordre, ni corporation, n'auront aucun costume particulier dans leurs fonctions. »

Ce n'était pas seulement le nom et le costume des avocats qui était supprimé par la nouvelle organisation judiciaire, c'était l'Ordre lui-même, la corporation puissante qui avait toujours vécu à côté du Parlement, qui en avait partagé la majesté et l'éclat et qui ne voulut pas survivre à sa chute.

On s'est étonné souvent que, dans une Assemblée où siégeaient plus de deux cents avocats et beaucoup d'anciens

magistrats, rien n'ait été tenté pour sauver l'Ordre du naufrage. La vérité est que les avocats ont tenu à ne pas séparer leur sort de celui des Parlements et des Cours souveraines, qu'ils avaient sans doute le secret espoir de voir renaître bientôt, lorsque se serait dissipée la tourmente révolutionnaire. Ils étaient évidemment hantés par les souvenirs que leur avait laissés la réforme récente tentée par le chancelier Maupeou. Ces vues étroites et mesquines, inspirées par les préjugés de caste, apparaissent assez clairement dans le passage consacré par l'avocat Fournel, dans son *Histoire des avocats,* à la suppression de son ordre.

« Pendant que les Comités s'occupaient de l'organisation judiciaire, dit-il, et après que l'abolition des Cours souveraines eut été arrêtée, il fut question du sort des avocats et de l'espèce d'existence qu'on devait leur conserver.

« Plusieurs membres du Comité penchaient pour les maintenir dans leur possession d'état sans rien innover à leur manière d'être, et à transporter dans les tribunaux de nouvelle création les mêmes droits et prérogatives dont ils avaient joui devant les Parlements et autres Cours souveraines.

« Mais une autre partie du Comité était d'avis d'anéantir l'Ordre des avocats, et d'abolir même jusqu'au nom d'avocat.

« Or, sachez que cette proposition n'était pas le produit d'une intention hostile, mais celui d'un dévouement exalté pour la gloire et la mémoire de la profession d'avocat.

« Cette singulière idée ayant partagé le Comité, plusieurs de ses membres la communiquèrent à un certain nombre d'avocats de Paris, dont le suffrage était de quelque poids en pareille matière.

« Après que la question eut été approfondie sous toutes ses faces, le parti de l'abolition absolue fut adopté à l'unanimité.

« Ceux qui étaient connus pour être le plus engoués de l'esprit de corps, et pour attacher une grande importance au nom d'avocat et à l'honneur de l'Ordre, furent ceux qui se prononcèrent le plus rigoureusement.

« On doit, disaient-ils, nous considérer sous deux rap-

ports : sous celui d'avocats, et sous celui d'avocats au Parlement.

« La dissolution du Parlement nous enlève celui-ci. A l'égard du premier, il ne pourrait être de quelque prix qu'autant qu'il y aurait encore des Cours souveraines où nous transporterions notre nom, nos attributs et nos prérogatives ; mais la nouvelle organisation judiciaire ne laisse pas de place à de pareilles Cours. On n'y connaît que des tribunaux chétifs de première instance, qui se relaient les uns les autres pour les causes d'appel ; ce sont ces tribunaux qui donneront l'investiture de la qualité d'avocats ; or, chacun de ces nombreux tribunaux, qui couvriront la surface de la France, deviendra le foyer d'un nouveau barreau.

« Ces barreaux seront meublés d'une quantité prodigieuse d'hommes, qui, sans aucune idée de nos principes, de notre discipline, aviliront nos fonctions honorables, et les dégraderont de leur noblesse. Cependant ces mêmes hommes s'obstineront à s'honorer du nom d'avocats, ils en usurperont la décoration ; ils voudront aussi former un Ordre ; et le public abusé par la similitude du nom, et qui, dans sa malignité naturelle, est toujours porté à généraliser ses imputations, confondra ces avocats de circonstance avec ceux de l'ancien régime. Le seul moyen d'échapper à cette postérité dangereuse est de supprimer, sur le champ, la dénomination d'avocats, d'Ordre, et les attributs qui en dépendent ; qu'il n'y ait plus d'avocats dès que nous aurons cessé de l'être.

« Seuls dépositaires de ce noble état, ne souffrons pas qu'il soit altéré en passant par des mains qui le flétriraient ; ne nous donnons pas des successeurs indignes de nous. Exterminons nous-mêmes l'objet de notre affection, plutôt que de le livrer aux outrages et aux affronts.

« Les membres du Comité, émus jusqu'aux larmes de ce dévouement héroïque digne de l'ancienne Rome, embrassèrent à l'unanimité la même opinion, et firent passer quelques jours après l'article 10 qui anéantit le nom d'avocat, supprime l'Ordre, et interdit l'usage de leur costume à quiconque remplira désormais leurs fonctions.

« Telle est l'histoire au vrai du décret du 2 septembre

1790, qui causa tant d'étonnement dans le public, et qui donna lieu à tant d'interprétations diverses. »

Sur les ruines de la corporation des avocats s'élevèrent les hommes de loi et les défenseurs officieux, titres attribués à ceux qui continuèrent à suivre les audiences et à plaider devant les nouveaux tribunaux civils et criminels. Ce n'étaient plus que de simples mandataires des plaideurs, sans lien de confraternité entre eux, sans aucune discipline commune, en butte à la concurrence de tous ceux qui voulaient s'adonner à la plaidoirie.

Toutes les anciennes traditions étaient rompues ; les premiers venus pouvaient s'asseoir à la barre et se mêler aux défenseurs officieux. Le rapporteur d'un des nombreux projets d'organisation judiciaire, Dinochau, n'y voyait que des avantages et célébrait en termes lyriques l'extension indéfinie donnée à la liberté de la défense.

« Nous avons trouvé, disait-il, dans la nature même des choses, dans les grands principes des nations libres, dans l'utilité publique, dans le droit imprescriptible du talent et du courage, qu'il fallait donner à la défense une plus grande latitude. Sous une constitution bienfaisante, et dont les maximes fraternelles rapprochent tous les hommes, les relations de confiance et d'intérêt doivent encore rapprocher ces liens ; il n'est pas un seul d'entre eux qui n'ait le droit de défendre un autre citoyen. Ce patronage, comme sous les Romains, prit sa source dans les fondements mêmes de la société. Heureux celui que la nature et le travail ont destiné à devenir le protecteur de ses semblables et à exercer le plus noble des ministères. Tels seront les défenseurs officieux. Leurs fonctions étant essentiellement gratuites aux yeux de la loi ; ils ne pourront rien exiger ni réclamer comme taxe pour prix de leurs soins. »

Dans son optimisme sentimental et humanitaire, Dinochau ne se laissait pas émouvoir par les objections tirées de l'indignité ou de l'ignorance de certains défenseurs officieux. « Ne craignez pas, ajoutait-il, que des intrigants ou de vils solliciteurs s'introduisent dans les tribunaux sous le titre de défenseurs officieux. Laissez aux parties la liberté du choix : l'intérêt se trompe rarement. Un plaideur, en chargeant de

sa défense un homme flétri par l'opinion publique, craindrait de jeter de la défaveur sur sa cause ; il choisira moins encore un défenseur ignorant: la réputation du vrai talent lui servira de guide ; il craindra de compromettre son honneur et sa fortune. » Un avenir prochain et une expérience décisive se chargèrent de démentir les prévisions optimistes de Dinochau.

La nouvelle organisation judiciaire institua, pour la ville et le département de Paris, six tribunaux de district séparés qui ne pouvaient, en aucun cas, se réunir pour former un seul tribunal. Ils siégèrent, le premier au Palais de justice, le deuxième aux Petits-Pères, le troisième au Châtelet, le quatrième aux Minimes de la Place Royale, le cinquième à Sainte-Geneviève et le sixième à Saint-Germain-des-Prés.

*
* *

La dispersion des six Tribunaux de Paris et l'organisation judiciaire qui rendait les Tribunaux de district juges d'appel réciproquement les uns à l'égard des autres, étaient de nature à gêner singulièrement les avocats et les avoués. C'est le sentiment qu'a exprimé Berryer, dans ses *Souvenirs* (1). « On a blâmé, avec raison, dit-il, cette forme de procéder, qui, pour les avocats de Paris surtout, n'était pas tolérable. Car la combinaison générale les condamnait à deux ambulances très pénibles : une première dans Paris, d'un arrondissement à un autre, souvent aux mêmes heures, et à de fortes distances, une deuxième fois dans les départements. Il était difficile aux meilleures têtes et aux tempéraments les plus robustes de résister à tant de fatigues et de corps et d'esprit, de manière à ce que les intérêts du client n'en souffrissent pas ; c'était un grand vice dans l'administration de la justice. Mais ce n'était pas, comme certains frondeurs l'ont prétendu, une obligation dégradante pour l'avocat, qu'ils transforment en messager de l'époque. En elle-même, l'ambulance des talents consacrés à la défense judiciaire n'avait rien d'ignoble à beaucoup près ; elle était l'imi-

(1) T. Ier, p. 330.

tation des usages de l'Angleterre, où la vie des plus grands orateurs est ambulante, puisqu'ils suivent les Cours d'assises au civil et au criminel, partout où elles se transportent. J'ai couru longtemps ces diverses arènes, non sans utilité pour mon instruction et pour l'expérience des affaires, même pour l'élaboration des causes que j'allais y plaider. Le parcours des distances me laissait plus de temps pour la réflexion. »

Les anciens avocats au Parlement dédaignent d'abord le nouvel ordre judiciaire et évitent avec dignité tout contact avec les petits et mesquins tribunaux, qui ont la prétention de succéder aux grandes et superbes corporations parlementaires de la monarchie. Ils ne peuvent croire à la durée des institutions créées par l'Assemblée constituante. « Les hommes de loi, dit un rédacteur du journal *Le Moniteur*, le 13 février 1791, viennent au Palais comme si le Parlement y était encore. Leur manie est de croire que les opérations du nouveau tribunal sont un jeu. Je ne doute plus de leur aliénation, ayant entendu l'un d'eux dire : « Un peu de patience, un bon arrêt du Parlement nous fera raison de tous ces gredins-là. »

Mais les anciens procureurs au Châtelet et au Parlement, obéissant à des inspirations plus pratiques, se font inscrire en grand nombre sur le tableau des avoués et instruisent les procès des plaideurs qui leur accordent leur confiance. Peu à peu les jeunes avocats, plus ambitieux et moins attachés que les anciens à la cause royaliste, suivent les audiences et reprennent le service de la plaidoirie sous le titre de défenseur officieux.

Fournel et Thilorier semblent avoir donné l'exemple. Ils plaident à l'audience du 21 mars 1791, devant le Tribunal du V[e] arrondissement, dans une affaire en règlement de comptes concernant l'administration des biens du marquis de Sade, pendant sa détention à la Bastille, cet étrange personnage qui a eu le triste honneur de donner son nom à un genre de folie répugnant entre tous et qui sut, dans sa constante obscénité, allier des goûts et des habitudes ignobles à une haute politesse et un grand souci d'élégance.

A l'audience du 24 mars 1791, devant le Tribunal du III[e] arrondissement, Fournel soutient l'appel comme d'abus

introduit par Gobel, évêque de Lydda, élu évêque de Paris en remplacement de l'archevêque Le Clerc de Juigné, émigré. Les évêques constitutionnels de l'Yonne et du Loiret, Loménie de Brienne et de Jarente de Senas d'Orgeval, ont refusé de donner à Gobel l'institution et la confirmation canoniques, à cause de leurs anciennes relations d'amitié avec Le Clerc de Juigné. Le Tribunal déclare qu'il y a abus, envoie l'évêque de Lydda en possession du temporel de l'évêché de Paris et lui ordonne de se retirer devant M. de Talleyrand, évêque d'Autun, pour obtenir l'institution et la confirmation canoniques.

Fournel et Thilorier se trouvent en face l'un de l'autre, à l'audience du 19 avril 1791, dans un procès en dommages-intérêts formé devant le Tribunal du IVe arrondissement, par Riel de Beurnonville contre de Souillac, ancien gouverneur de l'île de Bourbon, pour destitution arbitraire d'un grade militaire. Ils se retrouvent encore dans la singulière demande en réclamation d'état introduite, à l'audience du 11 mai 1791, devant le Tribunal du VIe arrondissement, par une dame Billet, se disant comtesse de Mont-Cair-Zain, anagramme des deux noms Mazarin-Conti, et se prétendant bâtarde adultérine du feu prince de Conti et de la duchesse de Mazarin. Les aventures de cette soi-disant comtesse, qui a publié, sous le nom de Louise-Stéphanie de Bourbon-Conti, des *Mémoires*, écrits par J. Corentin Royou, ont inspiré à Gœthe une des pièces de son théâtre, *La fille naturelle*.

Fournel, avocat spirituel, plaidait peu ; mais il a laissé une *Histoire des avocats*, un *Traité de la séduction*, un *Traité du voisinage* et un *Traité des lois rurales*. Thilorier, qui avait été l'avocat de Cagliostro dans l'affaire du Collier, fut aussi l'avocat de Favras devant le Châtelet, au début de la Révolution. Il a écrit des ouvrages philosophiques, des traités de chimie et même des poésies. M. Robiquet, dans son ouvrage sur le *Personnel municipal de Paris*, lui a consacré une intéressante biographie.

Berryer père, dans ses *Souvenirs*, revendique pour lui-même le mérite d'avoir « ouvert la marche et attaché le grelot », comme avocat plaidant devant les Tribunaux civils de Paris. Le Trésor public était assigné devant le Tribunal

du Ier arrondissement de Paris, à la requête d'un Anglais nommé Hartley, qui prétendait faire condamner l'État à lui payer une somme de huit cent mille francs à titre de restitution de la capture faite sur lui, pendant la guerre d'Amérique, d'un vaisseau de fort tonnage et de son riche chargement ; Berryer accepta de défendre les intérêts du Trésor public. Cette nouvelle répandue au Palais y rencontra des incrédules.

« Dans la matinée même où je devais me rendre à l'audience, dit Berryer, je vis entrer dans mon cabinet deux de mes jeunes confrères qui ont été toute leur vie inséparables, Bellart et Bonnet. Ils me demandèrent s'il était vrai que j'eusse pris mon parti de porter la parole devant les nouveaux juges. Ma réponse fut affirmative. Je leur montrai les dispositions que j'avais faites pour cela. J'allai plus loin avec ces amis : je leur expliquai les motifs de ma conduite. J'étais loin de considérer les mesures adoptées par l'Assemblée constituante, pour la régénération de la France judiciaire, avec la même prévention qui, en 1771, avait fait repousser les innovations du chancelier Maupeou, et qui, en 1774, les avait fait abandonner. La volonté nationale, à mon sens, aurait plus de stabilité que celle d'un simple ministre. Bellart et Bonnet convinrent que j'avais raison, et me déclarèrent qu'eux-mêmes ne balanceraient pas à suivre, au premier jour, mon exemple. Je m'acheminai presque aussitôt vers le Palais, escorté uniquement par Me Sandrin, naguère procureur au Châtelet, et devenu, comme moi, l'un des conseils du Trésor public...

« Arrivé dans la salle des Pas-Perdus, qui précède la première chambre, où siège aujourd'hui la Cour royale, je la trouvai encombrée des procureurs au Parlement et de leurs principaux clercs ou d'autres curieux, qui étaient dans l'attente de ce qui allait se passer dans cette grande cause du Trésor public. Je m'aperçus que mon apparition faisait sur eux l'effet d'un spectre ; j'entendis même susurrer à mes oreilles quelques brouhaha dont je pris peu de soucis. J'entrai sans m'arrêter dans la salle d'audience, où étaient réunis déjà en grand nombre d'autres auditeurs que je ne pouvais pas croire être plus bienveillants.

« Peu d'instants après, les nouveaux juges sortirent de leur chambre du conseil en habits noirs et manteaux courts, la tête couverte d'un chapeau à la Henri IV, surmonté d'un panache noir qui leur retombait sur le front. M. Millet de Gravelle, l'un de mes anciens confrères, inscrit sur le tableau de 1774, était leur président. Je ne le connaissais pas et ne l'avais pas vu : mais c'était un homme d'une grande douceur, plein d'aménité, quoique assez ferme. »

Berryer plaida et gagna sa cause. Il devint bientôt le conseil et l'avocat des grandes sociétés financières, tout en demeurant l'avocat du Trésor.

Ses confrères Bonnet et Bellart furent parmi les plus brillants défenseurs officieux des Tribunaux de la Révolution. Bonnet avait déjà établi sa réputation, en 1789, en plaidant avec un grand succès dans l'affaire d'adultère de Mme Kocnmann, où furent impliqués, avec Beaumarchais, le prince de Nassau et le lieutenant de police Lenoir.

Dupin aîné, qui avait connu Bonnet, le représente comme l'homme de l'éducation la plus délicate et la plus exquise, poli, courtois, soigné dans sa mise, dans sa tenue, dans ses manières, élégant dans son geste, dans ses formes, dans son langage, songeant à plaire avant même de parler. Et il rappelle l'aisance avec laquelle Bonnet rejetait en arrière sa longue chevelure poudrée, qu'il portait toujours flottante, à la manière des anciens avocats (1).

Pendant la Révolution, Bonnet plaida pour la Comédie-Française et fit condamner Talma, Dugazon, la dame Vestris et la demoiselle Desgarcins à des dommages-intérêts pour avoir quitté ce théâtre avant l'expiration du terme prescrit par l'acte de société. Il plaida encore contre Bellart le fameux procès Maucuit, au sujet d'un enfant né dix mois et vingt jours après la mort du mari de sa mère, et qui prétendait être considéré comme le fils du mari et recueillir sa succession. Les deux avocats, dans de longues plaidoiries, donnèrent libre cours à leur éloquence dans ce procès où il s'agissait de l'honneur d'une femme et de l'état d'un enfant.

On sait que notre ancien droit laissait aux Tribunaux

(1) Réquisitoires, plaidoyers et discours de rentrée, t. IV, p. 98. Paris, 1842, in-8°.



toute liberté pour juger les questions de grossesse plus ou moins prolongée en fait, d'après les circonstances et d'après leur opinion personnelle. Certains jugements décidaient qu'une gestation avait pu durer douze mois, quinze mois et davantage, et déclaraient, par suite, légitimes des enfants nés plus d'un an après la mort du mari de leur mère. Ce sont les rédacteurs du Code civil qui, après avoir consulté Fourcroy sur les durées extrêmes des grossesses comme longueur et comme brièveté, d'après les données de la science, fixèrent les gestations les plus courtes à 180 jours et les plus longues à 300 jours.

Bonnet plaida, au nom des héritiers du mari, la thèse que devait consacrer le Code civil et la fit triompher devant le Tribunal du V[e] arrondissement, présidé par Target, à l'audience du 16 février 1793.

« Qui placera donc la barrière destinée à mettre un terme à la paternité du mort, s'écriait Bonnet ? Au gré de quelle arbitraire volonté sera donc fixé ce terme ? Car enfin il en faut un ; il faut des bornes à votre crédulité, et l'on n'exigera pas apparemment que les Tribunaux canonisent la légitimité d'un posthume de deux ans... Qui voudrait fermer les yeux au point de méconnaître quelle vaste et effrayante carrière ce serait ouvrir à l'incontinence des femmes, comment par là on donne au libertinage un véhicule nouveau, comment on provoque la débauche par l'espoir même de la spoliation, comment enfin dans cette combinaison de vices ils se rendent réciproquement plus odieux et plus effrayants ?... L'extension de la paternité du mort sur tous les fruits de l'impudicité de la veuve va être un voile diaphane, sans doute, mais propice, qui assurera aux fruits du libertinage le patrimoine d'une famille doublement outragée. A l'aide de quelques sorties triviales, de quelques lieux communs sur le mot même de collatéraux, on rendra favorable la plus odieuse de toutes les injustices. Le problème irrésolu de la possibilité d'une grossesse prolongée va protéger, de son obscurité, les grossesses les plus irrégulières ; et ainsi, par une dépravation au delà de laquelle l'imagination ne peut rien placer, la maternité même, la douce maternité, va devenir une spé-

culation d'argent, que dis-je, une spéculation de vol. Chaque juge va devenir le maître d'étendre ou de resserrer à son gré la légitimation suivant son caprice, suivant les circonstances, ou suivant le point de vue sous lequel il envisagera les faits... Mais il vivra dans l'abandon, il n'aura point de famille, ni de parents qu'il puisse appeler les siens! A quoi bon encore une pareille plainte? Pensez-y bien, juges, c'est là un malheur qu'il n'est pas en notre pouvoir de réparer. Vous pouvez bien lui attribuer une fortune qui ne lui appartient pas; vous pouvez lui donner le droit de signer, sans être repris par la justice, le nom de Maucuit ; mais lui donner une famille, non, vous ne le pouvez pas ; on n'entre point dans une famille par arrêt. L'affection de celle dans laquelle vous voudriez l'introduire, la conviction qu'il est vraiment du même sang, la tendresse, l'opinion, les sentiments de ces étrangers qu'il appellera en vain ses parents, voilà ce qui n'est pas en votre pouvoir, voilà ce à quoi votre jugement ne pourra jamais atteindre. Si, par une crédulité aveugle dans laquelle mes adversaires vous font l'injure de se confier, il devenait aux yeux des Tribunaux l'enfant de Maucuit, vous sentirez qu'aux yeux de cette famille, qui connaît trop bien son origine, il ne sera jamais que ce qu'il est dans la vérité, c'est-à-dire un étranger, le fruit malheureux d'une honteuse combinaison de libertinage et de vol, l'usurpateur d'une fortune que ne lui destinaient ni la nature, ni les lois ; tels sont les effets des relations funestes que vous établiriez entre des individus qui ne sont point du même sang ; et quel effet d'union votre jugement pourrait-il avoir quand chacun des individus ainsi liés aura la conscience de la fausseté de cette parenté mensongère ? »

Les représentants du mineur Maucuit firent appel du jugement qui le déclarait illégitime ; et, chose singulière, les juges du Tribunal du IVe arrondissement déclarèrent Maucuit enfant légitime. A leurs yeux, la prolongation de la grossesse avait été occasionnée par des inflammations, dont la mère était morte douze jours après son accouchement. Ils estimaient que, pendant son mariage et sa viduité, la mère avait mené la conduite la plus régulière et digne de l'estime générale. Ils suivaient d'ailleurs, disaient-ils, l'opinion des

gens de l'art et des naturalistes les plus accrédités, tant anciens que modernes, qui estimaient que les grossesses pouvaient se prolonger de deux, trois mois et plus au delà du neuvième mois, opinion accueillie et confirmée par différents arrêts qui ont jugé légitimes les enfants nés onze, douze mois et au delà après le décès du mari de leur mère.

Nicolas-François Bellart fut le digne émule de Bonnet. Il plaida de nombreuses et importantes affaires. Un magistrat, M. Pinard, a tracé de lui, dans le *Barreau au XIX[e] siècle* (1), un portrait fidèle : « Il était grand de taille, il avait dans son attitude plus d'autorité que de grâce; sa figure un peu sombre avait besoin qu'un rayon d'éloquence ou de bienveillance en dissipât les nuages. Sa voix faible et voilée, dès qu'elle était émue, prenait du charme; son art, car il avait de l'art, était celui de la conviction; il écrivait ses plaidoyers, il lisait avec noblesse, avec chaleur; rien par lui n'était omis; il était même long; mais le moyen d'interrompre un pareil avocat! Les audiences recevaient de son caractère et de son talent une solennité à laquelle nous ne sommes plus accoutumés, dont nos mœurs s'étonneraient. »

∴

A côté de Fournel, de Thilorier, de Berryer, de Bonnet et de Bellart, d'autres avocats abordaient la barre des Tribunaux civils de Paris : Ferey, Delacroix-Frainville, Delamalle, Billecoq, Gairal, Blacque, Tronson-Ducoudray, de Sèze, Chauveau-Lagarde, Tripier, Roy, Carbonnier, Guéroult (2).

Il ne faut pas négliger Tripier, parce qu'on lui doit un nouveau genre de plaidoirie, vigoureuse, sans emphase, sans ornements et tout à fait accommodée aux nécessités d'une justice rapide et démocratique. Tel est, du moins, l'avis de Dupin aîné qui nous montre Tripier comme né pour faire contraste avec Bonnet (3). Il était rude, dit-il, inculte, négligé, un peu brusque comme tous les gens occupés qui n'aiment

(1) T. I[er], p. 129.

(2) Voy. *Histoire du barreau de Paris*, par Gaudry, t. II, pp. 337 et suiv., Paris, Auguste Durand, 1864, in-8°.

(3) Réquisitoires, plaidoyers et discours de rentrée, t. IV, pp. 98 et suiv.

pas à perdre le temps, tout entier à ses affaires, allant au fait sans recherche, sans détour, ne parlant jamais qu'à ses juges, inhabile comme à plaisir aux finesses du langage, et laissant aux mots le soin de se discipliner eux-mêmes, quelque peu semblable à cet orateur dont parle Tacite, l'orateur Aper, nourri d'une érudition fort ordinaire, paraissant ignorer les lettres, tant il les négligeait, parce qu'il attachait plus d'honneur à vaincre par les seules forces de la raison et de sa dialectique que par le secours d'ornements étrangers.

Il fallait en effet, ajoute Dupin aîné, une grande vigueur de tête et d'esprit dans ce Marius du barreau moderne, pour introduire au palais, à son début, et pour ainsi dire de vive force, cette logique nue et dépouillée, dont il devait un jour faire un instrument si redoutable, au milieu des prestiges de l'éloquence ornée et retentissante de Delamalle, Bellart, Blacque et Bonnet, héritiers des grands avocats du XVIII[e] siècle, dont ils avaient conservé les enseignements et les traditions. Bonnet avait pu plaider devant le Parlement; Tripier, venu seulement au palais en 1790, débuta dans l'étroite enceinte des Tribunaux de district. Le caractère déprimé de cette nouvelle institution judiciaire influa-t-il sur le genre de plaidoirie de Tripier? Un habile panégyriste (1) paraît le supposer, lorsqu'il dit : « Jeté par le sort à la fin d'un siècle qui venait de détrôner tous les dieux, il me semble que M. Tripier avait voulu renverser les vieilles superstitions oratoires, et devinant les instincts du siècle qui allait naître, lui faire une éloquence à son image, c'est-à-dire une éloquence pressée et positive. »

Le dernier lieutenant civil particulier du Châtelet, Boucher d'Argis, fit lui-même son entrée au barreau et plaida devant le Tribunal du I[er] arrondissement, à l'audience du 8 juin 1791. Dans son exorde, il protesta avec l'emphase du temps de son dévouement à la Constitution. Cette adhésion d'un magistrat de l'ancien régime aux nouvelles institutions judiciaires mérite d'être notée.

« Messieurs, dit-il, je rentre aujourd'hui dans la carrière à laquelle j'avais été appelé par l'exemple de mes pères. Com-

1. Un rédacteur du journal *Le Droit* du 19 mai 1837.

bien de fois n'ai-je pas ambitionné de pouvoir associer ces nobles fonctions que les premiers entre les Romains, ces sénateurs si fiers d'être les dominateurs du monde, ne séparaient pas, celles de défenseur des droits du citoyen et celles d'organe des lois !

« J'étais loin de prévoir alors qu'il se formerait un état de choses qui ferait disparaître de la hiérarchie publique cet antique Tribunal, auquel j'étais attaché par mes serments et mes devoirs. J'étais loin de prévoir qu'après vingt années de magistrature, je serais reporté au milieu de ce barreau dont la vue journalière irritait mon émulation et mes regrets... En me présentant aujourd'hui pour la première fois devant l'un des Tribunaux de la Constitution, je viens, messieurs, lui rendre un nouvel hommage ; et, par une démarche qui ne doit pas paraître équivoque, au moment où tant d'espérances coupables osent renaître, confirmer tous les serments par lesquels je m'y suis lié comme citoyen, comme magistrat, comme soldat de la patrie.

« Ces serments auxquels ma bouche se serait constamment refusée, si j'avais eu dans le cœur l'intention criminelle du parjure, j'atteste l'honneur que je les ai tous remplis ; et cependant quel homme a été plus que moi en butte aux traits de la haine, sur quel citoyen la calomnie a-t-elle versé plus assidûment ses fétides poisons (1) ?

« Ah ! si j'en avais cru mes ennemis et leurs perfides conseils, dès longtemps j'aurais été me réunir à ces nombreux émigrants, qui ne sont peut-être pas tous également coupables de l'espoir criminel d'allumer au sein de l'empire les flambeaux de la guerre civile, mais qui tous peuvent au moins être accusés d'enrichir l'étranger des dépouilles de la patrie, de tarir les sources de l'industrie, de la forcer à s'expatrier en quelque sorte à leur suite et de prolonger parmi nous les malheurs de l'anarchie par les soulèvements dont ils sont la cause ou l'objet. »

(1) Allusion aux calomnies que Marat répandait contre lui, parce que, au cours du procès Besenval devant le Châtelet, chargé de juger les crimes de *lèse-nation*, Boucher d'Argis avait fait lancer un décret de prise de corps qui obligea l'*Ami du peuple* à suspendre sa publication, tandis que Marat se cachait dans une cave pour échapper aux poursuites (octobre 1789).

On ignore généralement que les avocats furent menacés, en 1792, d'être assujettis au droit de patente, comme les médecins.

Berryer raconte, dans ses *Souvenirs* (1), qu'il fut assigné en même temps que Guillotin pour se voir condamner à payer patente. Guillotin, qui était docteur régent de la Faculté de médecine de Paris et qui exerçait en même temps la profession de médecin, était venu trouver Berryer pour concerter avec lui les moyens de défense. « J'admettais bien, dit Berryer, qu'il y avait pour les médecins, de même que pour les avocats, des arguments à tirer de ce que la profession de l'un et de l'autre était libérale et se rattachait aux sciences plus qu'à la spéculation mercantile ; mais j'y voyais cette prodigieuse différence que la loi ouvrait, au profit des médecins, pour le payement de leurs honoraires, une action qu'elle refusait aux avocats pour les leurs. » Guillotin perdit son procès, mais Berryer gagna le sien.

Dans un avis, le Conseil d'État avait affirmé que les hommes de loi et les défenseurs officieux devaient être assujettis au droit de patente. Cet avis du Conseil d'État a été publié dans la *Gazette des nouveaux Tribunaux* (t. IV, p. 531) et a été suivi d'une consultation en sens contraire (t. V, p. 90), dont la plus grande partie est curieuse à reproduire ici :

« D'abord la question a été mal posée ; on a identifié et confondu les qualités d'homme de loi et de défenseur officieux... Qu'est-ce qu'un homme de loi ? Qu'est-ce qu'un défenseur officieux ? Un homme de loi est un homme qui s'adonne à l'étude des lois, qui les médite et cherche à en saisir l'esprit et le vrai sens. C'est encore, si l'on veut, un homme qui, après avoir pris des grades dans une Faculté de droit, s'est fait recevoir ensuite comme avocat dans une cour de justice, et a consacré sa vie à l'étude de la jurisprudence et des lois. C'est ainsi qu'on appelle homme de lettres un homme qui, par amusement ou par goût, s'occupe de littérature et passe son temps à écrire ou à lire de bons livres. Or très certainement ni l'une ni l'autre de ces occupations ne peut être considérée comme un métier, un négoce, ou une profession qui puisse donner prise à l'impôt.

(1) T. Ier, pp. 155 et 156.

« Un défenseur officieux est un homme qui vient devant un Tribunal prendre la défense d'un autre, parce que celui-ci ne veut ou ne peut pas se défendre lui-même. La loi accorde à tout homme le droit de plaider lui-même sa cause ou de la faire plaider par qui bon lui semble. Ainsi il peut, dans une affaire qui l'intéresse, charger de sa défense son parent, son ami ou tout autre dans lequel il met sa confiance. Ce serait une étrange vexation si, avant d'accorder la parole à cet ami ou à ce parent, le juge exigeait de lui la représentation d'une patente. Celui-ci aurait le droit de lui dire : « Je « ne fais point ici un négoce, je n'exerce, en ce moment, ni « profession, ni métier ; et ce sont les seules choses que la « loi ait assujetties au droit de patente ; je viens rendre, « pour un instant, un service à mon ami ; ce n'est point là « un objet de commerce, ni une source de richesses sur « laquelle on puisse asseoir la base d'une contribution. »

« S'il est une circonstance dans laquelle on doive restreindre l'exécution de la loi dans les termes rigoureux et s'abstenir de l'étendre arbitrairement en interprétant ses dispositions, c'est surtout en matière d'impositions, où tout doit être déterminé avec la plus stricte précision. Autrement, à l'aide de toutes les interprétations et inductions dont on ne manquerait jamais, au besoin, on nous rejetterait bientôt dans ce dédale de subtilités fiscales qu'on a tant reprochées à l'ancien régime...

« On dira que les avoués sont obligés de se pourvoir de patentes ; cela est vrai et la cause en est juste. Mais il est aisé de voir qu'il n'y a aucune similitude, aucun point de comparaison entre ces deux espèces. L'avoué tient de la loi le privilège ou le droit exclusif d'exercer cette profession lucrative ; il a le droit d'empêcher d'exercer cette profession tous ceux qui ne sont pas soumis aux mêmes conditions que lui. Il a donc par là une sorte de richesse ou de revenu qu'il tient de la loi, puisque la loi le lui garantit ; et, sous ce rapport, il est convenable qu'il soit soumis à une contribution.

« Au contraire, le défenseur officieux ou l'homme de loi ne jouit d'aucun privilège ; il ne fait que ce que tout autre a le droit de faire comme lui. Car tout homme peut, si bon lui semble, s'adonner à l'étude des lois. Il ne tient de la loi

aucune jouissance qui lui soit exclusivement propre : sous ce rapport, la loi ne lui garantit aucun revenu; il ne doit donc aucune contribution à cet égard.

« On aurait pu, tout au plus, appliquer la décision dont il s'agit ici aux hommes de loi qui, remplissant habituellement les fonctions de défenseurs officieux ou de jurisconsultes consultants, se sont faits par là une sorte de profession lucrative. Mais on peut encore la combattre, sous ce rapport, par le silence de la loi et surtout par une espèce de décision négative donnée par la législature actuelle. Dans la séance du 17 avril 1792, on agita la question de savoir si les défenseurs officieux étaient tenus de se pourvoir de patentes (et il était alors question des défenseurs officieux dont nous venons de parler). L'affirmative et la négative furent alternativement soutenues; et, après une assez longue discussion, l'Assemblée passa à l'ordre du jour. D'après cela, on peut dire que la décision donnée à ce sujet par le Conseil d'État n'est qu'une interprétation arbitraire de la loi, et qui ne fait nullement loi. »

Quoi qu'il en soit, les avocats, hommes de loi ou défenseurs officieux ne furent pas assujettis à la patente pendant la Révolution. Ce n'est que par l'effet de la loi du 15 mai 1850 que les avocats ont été soumis au même régime que les médecins.

La Convention entrava au suprême degré le cours de la justice par la loi des 26-29 janvier 1793, qui imposait aux avoués, hommes de loi et huissiers l'obligation de justifier de leur civisme par un certificat du Conseil général de la commune du lieu de leur résidence, approuvé par le Directoire de district, et visé par celui du département.

Cette loi rencontra bien des difficultés dans son application. Les Tribunaux de Paris rendirent de nombreuses décisions accordant des délais plusieurs fois renouvelés aux avoués, hommes de loi et huissiers, avant de les obliger à justifier au commissaire national de leur certificat de civisme. De délai en délai, on obtint jusqu'à six mois de répit.

Les présidents des Tribunaux des six arrondissements de Paris se préoccupèrent de cette question, dans les Conférences hebdomadaires qu'ils tenaient au Ministère de la Justice. Ils

se demandèrent comment on pouvait concilier l'application de cette loi avec la liberté indéfinie assurée à tous les citoyens pour le choix de leurs défenseurs. Voici un extrait du procès-verbal de la Conférence tenue le 31 janvier 1793 par les présidents Agier, Oudart, Bigot de Préameneu, Target et d'Ormesson :

« On s'est occupé du mode d'exécution, dans les Tribunaux de Paris, de la loi récente portant qu'aucuns fonctionnaires publics, ni hommes de loi, ne pourront remplir ni continuer aucunes fonctions près des Tribunaux sans produire des certificats de civisme.

« Cette loi peut-elle et doit-elle être appliquée aux défenseurs officieux ? La loi paraît bien les avoir eus en vue par la désignation des hommes de loi exerçant près des Tribunaux. Mais peut-on considérer leur ministère absolument libre, provoqué par le choix également libre de leurs clients, comme une fonction publique, et restreindre, par l'obligation de la représentation de certificats de civisme des défenseurs officieux, la liberté indéfinie assurée à tous les citoyens pour le choix de leurs défenseurs ?

Il a été convenu de référer de cette question délicate aux différents Tribunaux de Paris pour convenir d'un mode d'exécution de la loi uniforme à cet égard, lorsque la loi sera adressée aux Tribunaux.

Dans la Conférence suivante du 7 février 1793, les présidents constatent que « plusieurs des hommes de loi remplissant habituellement le ministère de défenseurs officieux dans les Tribunaux s'étaient empressés volontairement et librement de se munir de certificats de civisme dans leurs sections, d'après l'annonce dans les journaux de la loi portée sur cet objet. » Mais ils font observer que le personnel des Tribunaux de Paris n'ayant pas encore été renouvelé et étant sur le point de l'être, cette situation nécessite une plus rapide exécution des affaires; et ils en concluent « qu'il est essentiel pour l'ordre public dans Paris que le cours de la justice ne soit pas interrompu pendant cet intervalle par des refus arbitraires de certificats de civisme et non motivés par la loi. »

Cette observation ressemble fort à une protestation indi-

recte et détournée contre les refus arbitraires des certificats de civisme, qui étaient le fait du Conseil général de la Commune de Paris. Les Tribunaux de Paris procédèrent par voie d'ajournement et accordèrent de nouveaux sursis, toutes les fois que l'occasion leur en fut offerte. On peut dire qu'ils réussirent à éluder l'application de la loi pendant de longs mois.

Cependant, à la Conférence du 14 mars 1793, Target déclare qu'il est nécessaire, avant le remplacement prochain des juges des Tribunaux de Paris, d'ordonner l'exécution de la loi relative à la représentation des certificats de civisme des avoués et hommes de loi, qui devait être opérée dans la quinzaine de la publication de la loi.

« Il a été observé, dit le procès-verbal de la Conférence, que la première loi qui ordonne la représentation des certificats de civisme des notaires, ne prescrivant cette formalité que dans la quinzaine du renouvellement entier des corps administratifs, qui n'est pas encore complètement effectué à Paris, puisque la municipalité n'y est encore que provisoire, il paraîtrait peut-être bien rigoureux d'exiger la même formalité des avoués et hommes de loi dans un délai plus rapproché, à moins que la loi ne le prescrive expressément. Il a été convenu de vérifier les dispositions de la loi sur ce dernier point et de référer de la proposition aux six Tribunaux, étant important qu'on ne puisse leur reprocher avec justice aucune négligence sur l'exécution des lois dont ils sont chargés et à laquelle ils doivent et veulent tous veiller avec le même zèle et la même exactitude jusqu'au dernier moment de leurs fonctions. »

On comprend la lenteur des Tribunaux à exiger la représentation des certificats de civisme, lorsqu'on connaît les difficultés qu'il y avait, en 1793, à se les procurer. L'abbé Morellet nous a donné, dans ses *Mémoires sur le* XVIII[e] *siècle et la Révolution*, une idée de ces difficultés :

« Les certificats de civisme, dit-il, dont la forme a depuis varié plusieurs fois, devaient être donnés d'abord par le Comité appelé alors de Salut public de chaque section, et approuvés dans l'Assemblée générale de chaque section, pour

être ensuite confirmés ou rejetés par le Conseil général de la Commune à l'Hôtel-de-Ville.

« J'avais obtenu le certificat de ma section, qui est celle des Champs-Élysées, et je l'avais porté à l'Hôtel-de-Ville au commencement de juillet. J'étais revenu sept ou huit fois toujours inutilement. On ne retrouvait pas mes papiers.

« Les bureaux avaient changé de local. Mon tour n'était pas venu. J'étais renvoyé à huit jours et ensuite à quinze. Enfin, j'avais fait beaucoup de courses inutiles pendant tout le courant de juillet, août et les premières semaines de septembre, lorsque, le 17 au matin, je reçus une lettre du Conseil, qui m'invitait à me rendre à l'Hôtel-de-Ville, pour y subir l'examen préalable à la délivrance du certificat.

« La demande des certificats de civisme allait devenir bientôt une démarche très dangereuse pour ceux qui la feraient sans succès, en vertu du décret du 18 septembre ordonnant l'arrestation des gens suspects, allait déclarer tels tous ceux à qui on les refuserait, disposition d'après laquelle un nombre considérable de citoyens ont été, en effet, arrêtés à la commune même, en conséquence du refus qu'ils venaient d'essuyer... »

Les difficultés soulevées par la justification des certificats de civisme rendirent beaucoup d'audiences désertes. On en a la preuve dans la délibération prise, à l'audience du 5 octobre 1793, par le Tribunal du IIe arrondissement. Le commissaire national exposa que la plupart des avoués et défenseurs officieux n'ayant pas encore, aux termes des différents arrêtés du Tribunal, justifié de leurs certificats de civisme et ne pouvant plus, par cela seul, continuer leurs fonctions respectives, ce défaut de justification rendrait les deux audiences presque désertes. Sur cet exposé, le Tribunal arrêta que, jusqu'à ce qu'il en fût autrement ordonné, il n'y aurait plus au Tribunal qu'une seule audience le matin à dix heures ; et l'audience de huit heures du matin fut supprimée.

Un grand nombre d'avocats renoncèrent à plaider. Quelques-uns cherchèrent un refuge dans les bureaux des administrations publiques. Berryer, dans ses *Souvenirs* nous raconte qu'il fut de ce nombre. Il ne voulut pas s'exposer à

se voir refuser un certificat de civisme et à se faire aussitôt classer au nombre des suspects. « J'aimai mieux, dit-il, renoncer momentanément à la plaidoirie dans les Tribunaux. Bellart et Bonnet, à leur tour, qui m'avaient suivi au barreau, y avaient renoncé comme moi ; Bellart s'était rélégué à la commission des armes et poudres ; Bonnet dans les bureaux du domaine national. J'avais voulu d'abord me renfermer dans mon cabinet, pour y suivre les détails de ma clientèle ; mais je fus bientôt informé que ce mode de retraite m'abritait mal contre la classification des suspects. Je dus songer à me couvrir d'un autre manteau : voici celui que j'empruntai.

« J'étais l'avocat du Trésor public, dont, depuis 1791, je plaidais toutes les causes. Cette continuité de relations m'avait fait connaître de MM. les Commissaires de la Trésorerie nationale : j'étais d'ailleurs étroitement lié avec l'agent du Trésor public, M. Turpin. Je fis des diligences de ce côté, pour obtenir que l'on m'employât dans les bureaux de l'Agence. J'y ferais exactement, par écrit, le même travail pour la défense dont la marche m'était familière. L'avoué de la Trésorerie nationale n'aurait que la peine d'aller, à l'audience, lire ou paraphraser mes plaidoyers. Je soignerais d'ailleurs la correspondance des départements, où le Trésor avait une multitude de procès à instruire. Ma Supplique fut accueillie par le Comité de Trésorerie. Les bureaux de l'Agence étant encombrés d'affaires, on créa pour moi une nouvelle place particulière, sous le titre de *sous-agent*. Je me hâtai d'en prendre possession et encore plus d'en donner avis, tant à l'Assemblée générale qu'au Comité révolutionnaire de ma section (1). »

Sous la Convention et le Directoire, le personnel judiciaire fut plusieurs fois bouleversé de fond en comble. Les élections furent suspendues, puis éludées ou mises à néant par des lois de circonstance. Il n'y eut plus aucune garantie d'indépendance.

Les avocats devaient subir fatalement le contre-coup de cette décadence. Il n'y eut bientôt plus devant les Tribunaux

(1) *Souvenirs de M. Berryer*, t. Ier, pp. 160 et suiv.

des défenseurs officieux, mais de simples fondés de pouvoirs, à partir de la fin de l'année 1793.

Sous le Directoire, la déchéance et l'avilissement du barreau sont à leur comble. Nous avons à ce sujet le témoignage très précis et très probant de Thibaudeau, dans ses *Mémoires sur la Convention et le Directoire* (1). Thibaudeau, sorti du Conseil des Cinq-Cents aux élections de l'an VI, s'établit à Paris pour y exercer la profession d'avocat, et il nous donne la physionomie prise sur le vif du barreau de Paris, à cette époque de décadence.

« Je ne m'étais point dissimulé, dit-il, les difficultés dont les débuts sont hérissés dans une semblable carrière ; car la reprendre après une interruption de huit ans, c'était la recommencer. Heureusement, j'étais jeune, je ne manquais pas de courage ni de constance, et la nécessité doublait mes forces. C'était non seulement d'autres temps et d'autres circonstances ; mais le barreau, illustré par de grands talents, de nobles vertus et de glorieux souvenirs, était tombé dans l'avilissement. A ces compagnies d'avocats, asiles inviolables de la science, de la probité, de l'indépendance, et de l'honneur, avait succédé une tourbe de *défenseurs officieux* qui, nés dans l'anarchie, profitaient de la liberté pour envahir, sans instruction et sans titres, l'accès des Tribunaux et profaner le sanctuaire de la justice. A côté des Bonnet, des Bellart, des Berryer et d'une vingtaine de noms recommandables, on voyait une nuée de gens inconnus qui se disputaient les clients avec une dégoûtante cupidité. A côté des Cambacérès, des Tronchet, des Férey, des hommes qui n'avaient aucune notion du droit avaient l'audace de se créer de leur propre mouvement et de s'intituler *jurisconsultes*. La profession d'avocat ne se bornait point comme autrefois à consulter dans le cabinet et à plaider au Palais ; elle embrassait avidement tout ce qui pouvait rapporter de l'argent : les radiations d'émigrés, les liquidations, la sollicitation des emplois, des grâces et des faveurs. Les *défenseurs officieux, jurisconsultes ou hommes de loi*, étaient des gens d'affaires et des courtiers ; ils couraient après le profit et dédaignaient

(1) T. II, pp. 355 et 356, Paris, chez Ponthieu et Cie, 1827, in-8°.

la gloire ; ils brûlaient le pavé en cabriolet pour aller du Directoire chez les ministres, du Palais à la Bourse. Sous le nom de *cabinet d'affaires*, ils formaient des sociétés ; ils avaient des bureaux, des commis, des teneurs de livres, des caissiers ; ils exploitaient les procès comme une branche de commerce, et il n'était pas rare d'entendre dire : Monsieur un tel, jurisconsulte, a fait banqueroute. »

A. Douarche,
Conseiller à la cour de cassation.

Un criminel japonais (1)

7e jour du 6e mois; 26e année du Méidji (2).

Un télégramme de Foukouoka annonçait hier qu'un malfaiteur dangereux, sur lequel la police venait de mettre la main, allait être amené à Koumamoto pour y subir son jugement, son transfert devant avoir lieu aujourd'hui par le train de midi juste. Un policeman de Koumamoto s'était rendu à Foukoüoka pour prendre livraison du prisonnier.

Quatre ans auparavant, un individu de force peu commune, s'étant glissé nuitamment dans une maison de la Rue des Lutteurs, se ruait sur ses habitants terrifiés, les garrottait et dérobait nombre d'objets de valeur. Filé avec une extrême habileté, il était pris vingt-quatre heures après, avant même d'avoir pu tirer profit de son vol. Comme on le dirigeait sur le bureau de police, il s'élançait sur l'agent qui l'avait arrêté, lui arrachait son sabre, l'en frappait mortellement et prenait la fuite. Toute recherche pour retrouver sa trace était restée vaine, lorsque, la semaine dernière, un détective de Koumamoto, venu pour visiter la prison de Foukouoka, fut frappé d'apercevoir, parmi les travailleurs, un visage dont il gardait, depuis quatre ans, l'empreinte profonde en sa mémoire.

— Qui est cet homme ? demanda-t-il au gardien.

— Un condamné pour vol, enregistré ici sous le nom de Kousabé.

(1) Cette nouvelle est extraite d'un ouvrage dont la traduction paraîtra bientôt. A déjà paru : *Le Japon Inconnu*, par Lafcadio Hearn, traduit par Madame Léon Raynal, Dujarric, Paris (1904).

(2) Méidji : Ere actuelle datant de la Révolution de 1868 qui mit fin au système féodal.

Le détective marchant droit au prisonnier :

— Kousabé n'est pas ton nom, lui dit-il. Tu es un assassin, Nomoura Teïchi !... Tu vas me suivre à Koumamoto...

Le misérable avoua tout.

La foule irritée se pressait à son arrivée à la station. Je la suivais — non sans m'attendre à quelque manifestation de son ressentiment, aux cris, aux imprécations... Le peuple de Koumamoto n'est pas des plus faciles, l'officier assassiné avait été fort aimé, et sa famille se trouvait certainement parmi les assistants. J'imaginais encore une nombreuse police mise là sur pied : je m'étais trompé dans toutes mes prévisions.

Le train s'arrêta avec son accompagnement ordinaire, bruyant et tumultueux : pêle-mêle des voyageurs aux *guétas* (1) claquant sur le sol, va-et-vient des crieurs de journaux, des vendeurs de limonade... De l'autre côté de la barrière, poussé par un agent de police, après quelques minutes d'attente apparut alors le prisonnier, homme de forte stature, à la mine farouche, tête baissée et bras liés au dos. Tous deux, garde et prisonnier, firent halte devant la petite porte qu'ils venaient de franchir, tandis qu'avide de voir, mais silencieuse, la multitude se précipitait en avant. L'agent, alors, à haute voix :

— Soughiara San !... dit-il, Soughiara O-Kibi !... Est-elle présente ?

— *Haï*, fit une voix, celle d'une petite femme frêle qui se tenait près de moi, son enfant attaché sur le dos et se frayant un passage à travers les spectateurs. Sur un geste de l'officier, un mouvement de recul se produisit, laissant un espace vide autour de l'homme enchaîné et son escorte. Dans cet espace, en face du meurtrier, la mère avec son fils, et tout autour un silence de mort.

Sans s'adresser à la femme, le regard droit sur l'enfant :

— Tiens, petit, voilà celui qui, il y a quatre ans, te fit orphelin ! Tu n'étais pas né encore. Et si, maintenant, tu n'as plus de père pour t'aimer, c'est par le fait de cet homme : regarde-le bien ! — Et l'agent, saisissant par le menton

(1) *Guétas* : Sorte de socques de bois.

Nomoura Teïchi, l'obligeait à relever la tête. — Regarde-le bien, petit enfant! Ne crains rien. Cela est douloureux, mais c'est ton devoir... Regarde-le!...

Par-dessus l'épaule de sa mère, le pauvret, pris de peur, les yeux fixes, grands ouverts, son petit corps tout gonflé de sanglots, regardait!... Les larmes débordèrent... mais, résolument, obéissant, il regardait, regardait encore la face avilie du misérable.

Toutes les poitrines semblaient avoir cessé de respirer.

Tout à coup, les traits du prisonnier se détendirent. Je le vis, en dépit de ses fers, se jeter à genoux, le visage dans la poussière, s'écrier dans un émouvant éclat de remords et de douleur passionnée:

— Pardon!.. Pardon! mon petit enfant... Oh! pardon!.. Ce que j'ai fait, ce n'était pas par haine... C'était l'épouvante... l'horreur d'être pris... je voulais échapper! Je suis un grand coupable! Ah! quel inexprimable mal je t'ai fait! Maintenant ma mort va expier ma faute. Et je l'appelle, cette mort... oui, je suis content de mourir! Mais auparavant, mon cher petit, oh! prends pitié de moi, pardonne-moi.

Les pleurs roulaient encore sur le visage de l'enfant. L'officier, relevant le criminel agenouillé, l'emmena à travers le peuple qui, muet, se séparait en une double haie pour les laisser passer et qu'un long sanglot, tout à coup, secoua... Et lorsque le gardien au teint de bronze s'approcha, je vis — ce que jamais encore je n'avais vu, ce que, peut-être, peu d'hommes ont dû voir, ce que, sans doute, je ne reverrai plus — couler les larmes d'un policier japonais!

La multitude s'écoula; et je demeurai pensif devant la moralité singulière qui se dégageait de ce spectacle : une justice inébranlable, et pourtant compatissante, forçant l'aveu d'un crime par la vision tragique de ses conséquences les plus directes — le remords désespéré n'implorant avant le supplice que le pardon, — une populace, la plus dangereuse, peut-être, de tout l'Empire quand la fureur la soulève, capable de s'assimiler toutes ces nuances de sentiments, d'en être remuée, et, par la simple et profonde expérience des hasards de la vie et de la faiblesse humaine, d'être désarmée devant la honte et la contrition du coupable, jusqu'à se

sentir pénétrée non de colère, mais d'une immense tristesse de la faute commise.

Mais le trait le plus caractéristique de l'épisode, parce qu'essentiellement oriental, consiste en l'appel au remords, chez le criminel, par l'appel au sens de la paternité : cet amour puissant de l'enfance qui tient une si large place dans l'âme de tout Japonais . . . .

On raconte qu'un des bandits les plus fameux du Japon, Ishikaoua Goëmon, qui s'était clandestinement introduit dans une habitation pour y piller et tuer, se laissa prendre au sourire d'un petit enfant qui lui tendait les bras et que, se jouant avec l'innocente créature, il s'oublia jusqu'à ce que, pour lui, l'instant de fuir fût perdu.

L'histoire n'est pas invraisemblable. Chaque année, des rapports de police témoignent de tels exemples de pitié envers les enfants, donnés par des professionnels du crime. C'est ainsi que les feuilles locales, il y a quelques mois, rendaient compte du meurtre effroyable de toute une famille : sept personnes littéralement mises en pièces pendant leur sommeil. Seul, un petit enfant fut trouvé, qui pleurait, sain et sauf, dans une mare de sang... et tout démontrait jusqu'à l'évidence les précautions qui avaient été prises pour lui épargner la moindre blessure, la moindre atteinte...

LAFCADIO HEARN.

(Traduit par Madame Léon Raynal).

La
Caricature contemporaine
et les mœurs

La caricature que d'aucuns ont tort de dédaigner comme futile, met aux mains de l'observateur d'incomparables documents sur les mœurs à cause des nombreux rapports qu'elle entretient avec elles.

Œuvres d'art, les caricatures conservent dans leur style le parfum du milieu qui les vit éclore. Néanmoins, à l'inverse de ce qui se passe en peinture, en sculpture, en musique ou en architecture, ce n'est pas tant par lui qu'elles nous restituent le passé, que par ce qu'elles en figurent. En effet, outre que l'élément représentatif y domine, elles s'attachent d'ordinaire à la réalité qu'elles peignent de préférence dans ce qu'elle a de plus intime ou de plus humble, dans tout ce que le grand art néglige et que sans elles nous ne connaîtrions pas. Œuvres satiriques, il n'est pas jusqu'au parti pris de laideur par où se manifeste leur verve frondeuse, qui, s'il nous empêche de nous en rapporter exclusivement à elles pour juger une époque, ne nous éclaire par contrepartie pour ainsi dire sur ses opinions et son idéal.

La caricature contemporaine en France est un exemple d'autant plus frappant des services que cet art de la satire dessinée peut rendre à l'histoire des mœurs qu'il n'y en n'a pas, si une sorte de réalisme pessimiste en forme le fond, qui soit plus expressive d'une époque, de sa vie, de ses aspirations et de sa sensibilité.

I

Par l'aggravation de peintures, qui tranchent par leur noirceur sur celles de l'Empire ou de la Monarchie de Juillet, la caricature contemporaine témoigne d'une âpreté nouvelle dans les mœurs.

Si les personnages qu'elle met en scène n'ont plus leur bonhomie d'autrefois, c'est qu'ils l'ont perdue dans la vie. Si à la solennelle niaiserie, à la sottise emphatique d'un Joseph Prudhomme succède l'arrogance méprisante, le port hautain, l'insolence agressive des financiers de Forain, c'est que l'homme d'argent est bien le roi d'une société tout entière fondée sur l'intérêt. La soif de l'or, la tension de tout l'être vers ce seul but se devine, dans l'image comme dans la réalité, à la raideur des manières, à la brusquerie des gestes, à la dureté des traits. Si la naïveté du bourgeois de Daumier a disparu sous la bestialité du parvenu d'Hermann Paul, si les faces largement épanouies des premiers ont fait place aux visages bouffis, flétris de graisse et de sensualité, des seconds, il n'en est pas autrement dans un monde où le culte de la richesse a fait paraître au jour, en les favorisant, tout ce que notre nature recèle d'appétits grossiers. Aussi bien le naïf égoïsme du boutiquier qui faisait jadis les frais de la caricature, son amour-propre tempéré d'indulgence et même de bonté s'est effacé devant une « muflerie » qui est le signe distinctif de nos modernes « repus ». Cette brutalité, que la caricature d'Hermann Paul met dans leurs têtes massives, dans leurs corps engoncés, dans leur parler vulgaire, est au vrai dans la nature de tous ces gens chez qui l'affaissement du caractère coïncide avec une poursuite effrénée du plaisir, du plaisir sensuel, du plaisir bête, du plaisir crapuleux. Elle est significative d'un état d'esprit qui s'accommode, s'il n'y prend ses joies les plus vives, des ordures des kiosques, des pornographies du roman, des turpitudes du café-concert.

L'autre face du tableau, celle qui représente les déshérités de la fortune, n'est pas moins véridique. Si à côté des puissants la caricature contemporaine fait une place de plus en plus large à tous ceux qui vont le ventre vide, l'œil bril-

lant, les souliers éculés, les habits en loque, c'est que le flot du paupérisme ne cesse de monter sous la pression croissante de l'égoïsme du « satisfait ». La domination de l'or appesantit en effet de plus en plus sa tyrannie sur le dos de tous ceux qui, pas chanceux ou trop débiles, ne peuvent lui apporter le tribut qu'il réclame. Affreuse et sans merci est devenue la misère dans une société où sans argent on ne peut se procurer ni vivre, ni couvert, où la dureté du riche tient le pauvre pour le dernier des hommes, pour une sorte de paria chargé de tous les péchés d'Israël et bon tout au plus pour la voirie. Dans la réalité comme en caricature nous sommes loin du Gavroche d'antan ou encore des *Bohémiens de Paris,* qui tant bien que mal trouvaient leur vie dans le superflu des autres, qui du moins avaient leur place au soleil, pouvaient se livrer à la flânerie et aux bons mots. Les miséreux de Forain, d'Heidbrinck, de Tiret-Bognet, d'Ibels sont sevrés de pareilles délices à l'instar de ceux que nous coudoyons tous les jours. Ceux-ci souffrent trop de froid, de faim et d'inquiétude, pour songer à plaisanter. C'est à peine s'ils parlent. La famine les harcèle de trop près, l'angoisse les tord trop vivement pour qu'ils aient seulement loisir de se plaindre. La caricature moderne nous révèle une misère noire, froide, implacable dans sa cruauté, une misère que ne vient distraire ni un rayon, ni un espoir, une misère qui saute à la gorge, qui serre et qui tue, cette misère en définitive que l'âpreté toujours plus vive de la lutte pour la vie ne cesse d'accroître dans nos sociétés exclusivement capitalistes.

Mais c'est surtout par la différence qui sépare le portrait d'autrefois de celui qu'elle nous retrace aujourd'hui des misérables créatures si fâcheusement nommées « filles de joie », qu'on peut se faire une idée de la fidélité avec laquelle la caricature emprunte ses éléments à la réalité quotidienne. Entre les courtisanes de Forain, de Steinlen, de Legrand, de Toulouse-Lautrec et celles de Monnier, de Gavarni ou de Grévin il y a toute la distance qui existe dans l'histoire entre la grisette, la lorette ou même la cocotte et la vulgaire « fille » de nos jours. Aussi bien y a-t-il de celles-là à celle-ci un progrès continu dans la déchéance. Créatures de grâce et

d'amour, les grisettes de Monnier étaient tout plein gentilles avec leur pimpant minois, leurs coquetteries primesautières et leurs grâces de jeunes chats. Doux oiseaux, frêles Mimis Pinsons, qu'apportaient le printemps et que remportaient les premières gelées, les plus évaporées d'entre elles avaient une réserve qui leur allait à ravir. Dans leurs grands yeux d'amour, sous leurs larges chapeaux de paille parsemés de fleurs des champs, se lisait une certaine gravité de sentiments. Contentes de se blottir dans un cœur, elles avaient la suprême délicatesse de n'y point tenir trop de place. Les calculs des lorettes ne bourdonnaient point dans leur tête. Tandis qu'elles ne prenaient l'amour ni pour une profession ni pour un métier, il ne devint que cela aux yeux des héroïnes de Gavarni. Elles ne s'en cachent point du reste, invoquent pour s'en excuser qu' « il faut bien vivre ». Cependant, malgré leur perversité, malgré leur effronterie et leur blague, elles n'étaient pas, elles non plus, tout à fait dépourvues de « fleur bleue ». Si elles l'accompagnaient d'un sourire ironique, leur cœur ne s'en prenait pas moins parfois à chanter l'éternelle chanson. Elles n'étaient pas exemptes des engouements subits, comme des attachements durables. Elles avaient même certains scrupules, cocasses dans leur bouche. Et puis, malgré l'étourderie de leurs propos, malgré la frivolité de leur esprit, malgré la hardiesse de leur conduite, elles avaient encore quelque retenue. La cocotte du temps de Grévin en est déjà totalement sevrée. Plus cynique, elle ne craint pas de s'afficher ni d'être mauvais genre. Au contraire, elle se fait une séduction de ses hardiesses, une arme de son aplomb. Insolente comme un voyou, méchante comme un singe, mais élégante avec éclat, elle cache sous sa tignasse ébouriffée l'étroit cerveau d'un gamin vicieux uni à celui d'un comptable retors. Sans le sou, point de sentiment : sur le chapitre du porte-monnaie, elle est intraitable. Logique dans la perversité, elle confond ses adversaires par sa tranchante argumentation. A part cela, elle est gaie, de cette gaîté piquante et légère qui fait le plus clair de l'esprit boulevardier, peu soucieux au reste d'un vocabulaire, qu'elle ramasse volontiers dans le ruisseau.

Avec la fille de Forain, nous descendons un nouvel échelon. Nous touchons à la misère de la débauche ou plutôt à la débauche de la misère, telle que l'état de guerre sociale où nous vivons l'a faite. Poussée par la faim, chassée par le froid, celle-ci n'est pas gâie. Elle ne connaît ni l'esbrouffe, ni la piaffe.

Elle est morne, irrémédiablement triste, triste comme le besoin qui l'accule à des marchandages honteux. Steinlen va plus avant. Il pénètre dans le monde des gigolettes et des souteneurs, dans le monde des boulevards extérieurs qu'il transporte, sans y rien changer, dans ses estampes, cependant que Toulouse-Lautrec prend ses modèles, dont le maquillage ne réussit pas à atténuer l'horreur, parmi les demoiselles fardées des Music-Hall.

La caricature politique n'est pas moins représentative, rien que par le choix des sujets des conditions nouvelles imposées au Parlementarisme. Nous ne sommes plus du temps où les planches de Daumier soulevaient contre le trône l'essaim des passions libertaires, alors qu'une bande de caricaturistes forcenés menaient une ronde folle autour de la poire en détresse, parce que nous ne sommes plus au temps où le sort du pays dépendait d'une ou de quelques personnalités. D'individuelle, la satire est devenue collective comme la politique elle-même. Si Léandre d'une part, Sem, Cappiello et de Losques de l'autre s'efforcent de faire revivre le portrait-charge ou d'instaurer des silhouettes, ils délaissent les hommes politiques pour les célébrités de la finance, de l'art, du barreau, de la science ou de la littérature, qui, de nos jours, tiennent les grands rôles sur la scène du monde au détriment des politiciens, qui ne nous sont plus présentés qu'en groupes, dans leurs habitudes journalières, à titre d'espèce sociale, sans le plus souvent qu'on puisse mettre de nom sur les figures. L'effacement dans le genre politique de la caricature personnelle devant la caricature de mœurs, plus générale et d'intérêt plus durable aussi, a sa cause dans la suprématie croissante du législatif, sur l'exécutif, de la collectivité sur les individus. Il est significatif d'une division, d'un fractionnement, pour ne pas dire d'un éparpillement, de la responsabilité, qui étant partout n'est nulle part. Com-

ment attaquer en effet un gouvernement qui se subdivise en groupes, sous-groupes, commissions et comités de toutes sortes? Daumier ne fut pas sans pressentir dans ses lithographies, sans faire prévoir par conséquent, la prépondérance actuelle des assemblées sur les individus, des peuples sur les personnes. Il en fut au vrai le peintre de la première heure dans ses croquis de l'Assemblée législative, qui annoncent les scènes politiques de Forain.

Le pessimisme de la caricature politique contemporaine, est, en outre, révélateur d'un affaissement des énergies qui se manifeste là plus qu'ailleurs, parce que nulle part il n'est plus difficile de résister aux actions dissolvantes. Parmi la foule des parlementaires qui fréquentent le Palais-Bourbon, les caractères sont rares. Même il y a peu de figures intéressantes, de ces figures qui, par leurs qualités ou leurs défauts, tranchent du moins sur la masse. En revanche, les médiocrités pullulent, avocats sans causes, médecins sans clientèle, écrivains sans talent, vétérinaires sans emploi, qui font de la politique un métier, un gagne-pain ou un échelon. Le contraste qu'il y a entre la caricature politique d'autrefois et celle d'aujourd'hui marque non seulement un affaissement des courages, mais ici comme ailleurs un réel abaissement des mœurs. Si à la bovine béatitude des *Représentants Représentés,* à leur douce insouciance, à leur radicale incompréhension des affaires, a succédé le spectacle d'une formidable poussée d'ambitions se ruant comme à la curée sur les places et les honneurs, c'est qu'ici, plus qu'ailleurs, la contagion de l'intérêt a exercé ses ravages.

D'intelligence faible, de volonté chancelante, médiocres en tout et pour tout, sans générosité ni idéal, nos « chers souverains » nous apparaissent hantés par la convoitise du pouvoir, préoccupés uniquement de leurs intérêts, en un tumulte de promesses et de protestations qui n'est que trop vrai si, pour eux, il résume les affaires. Chez ceux-ci comme chez leurs contemporains un égoïsme brutal se montre à nu, s'il est teinté de la nuance particulière que lui donnent le milieu surchauffé des couloirs, l'atmosphère factice de la salle des séances, une vie toute de parade, derrière quoi se cache le petit jeu des échanges rémunérateurs.

II

Il ne faudrait pas, toutefois, juger notre époque d'après cette seule peinture, lui attribuer des vices pires que ceux d'aucune autre, pour cette raison que l'humanité y apparaît plus laide qu'on la représenta jamais. Cette peinture en effet est, comme toute caricature, une satire, un réquisitoire, qui, s'il n'exagère pas le mal, ne voit du moins que lui. Elle est un réquisitoire particulièrement acerbe par l'insistance avec laquelle il met en lumière, sans atténuation d'aucune sorte, des vilenies que Daumier et Gavarni voilaient d'indulgence. Par le fait, loin d'être une marque de déchéance, la noirceur aggravée du tableau n'est-elle par pour partie signe de relèvement, tout au moins dans les esprits? Ne vient-elle pas d'un pessimisme, qui, s'il peut déterminer une vue plus perçante des choses, procède d'un idéal d'autant plus noble qu'il est plus sombre, de sorte que la sécheresse, le cynisme et la brutalité de la caricature contemporaine témoigneraient, en même temps que des tares de la société moderne, de l'élévation d'un idéal, qui, puisqu'il est celui des caricaturistes d'aujourd'hui, est un peu celui de leur temps. Le fait paraît d'autant moins contestable qu'à l'orientation, au genre et à la nature de ses critiques on peut par la négative reconstituer un idéal, qui coïncide de tous points avec ce qu'on est convenu d'appeler les aspirations modernes.

La caricature contemporaine est avant tout sociale. Elle peint moins, en effet, des types isolés que des classes. Elle est surtout préoccupée des rapports et répercussions qui font les citoyens solidaires les uns des autres. Non seulement elle se plaît à opposer comme en un vaste dyptique le faste des désœuvrés, l'opulence des parvenus, aux souffrances et aux peines des miséreux, elle s'obstine encore à présenter ceux-ci comme des « sacrifiés », comme des victimes de l'égoïsme et de l'orgueil des « satisfaits ». Elle représente les malheureux écrasés sous le poids d'une classe sociale, celle des heureux, qu'ils soutiennent et qu'ils font vivre. Elle flétrit au vrai l'iniquité qu'il y a dans le contrat en vertu duquel le pauvre

échange sa vie contre une maigre rétribution lui permettant à peine de soutenir ses forces, tandis que le riche accapare tout le bénéfice de ses sueurs. Elle stigmatise l'omnipotence du capital qui, au lieu d'être un aide, s'appesantit comme un joug sur la tête des humbles, les réduit en un esclavage qui, pour être plus dissimulé, est tout aussi dur, sinon plus, que l'ancien. Elle lance l'anathème enfin contre l'égoïsme triomphant, parce que c'est lui qui autorise et provoque d'aussi criantes injustices. Elle stigmatise l'insolence du spéculateur, qui fait main basse sur le salaire de l'ouvrier; elle le montre s'engraissant littéralement de la chair du travailleur, de cette chair qui, pour lui, fond au feu de la forge, s'anémie aux ténèbres de la mine, s'étiole dans l'atmosphère des fabriques, sans qu'il ait seulement de quoi en réparer l'usure.

Dans la caricature contemporaine on retrouve ainsi, au sens de ses critiques, l'idéal de justice qui, depuis Saint-Simon, Pierre Leroux et Charles Fourier, travaille notre temps avec tous les désirs d'égalité qu'il implique. C'est bien lui, qui fait sociale la caricature des Hermann Paul, des Forain, des Steinlen, des Heidbrinck, des Ibels, alors que les Monnier, les Daumier et les Gavarni peignaient l'homme isolé, se bornaient à mettre sur pieds des types comme Mayeux, Joseph Prudhomme, Robert Macaire ou Thomas Vireloque. C'est grâce à lui que les types ne viennent sous le crayon de nos modernes caricaturistes qu'en fonction, peut-on dire, de leur rôle social. S'ils en creusent par ailleurs les caractères jusqu'au tuf, jusqu'à l'égoïsme ancestral, ils n'entreprennent ce sondage que pour montrer combien, en le débarrassant des entraves imposées par la civilisation, l'influence de l'or a, en notre siècle, exalté un féroce amour de soi.

La nature sociale de cet idéal ne fut pas du reste sans contribuer à amener toutes les autres formes de caricatures, notamment la caricature politique, à fusionner avec la caricature de mœurs. Les caricaturistes contemporains ne s'insurgent tant contre les mœurs parlementaires que pour l'oubli qu'elles témoignent des destinées du pays au profit de médiocres intérêts particuliers. On le voit suffisamment à la rigueur avec laquelle ils dénoncent la triste comédie que députés et sénateurs jouent à la face de la nation pour capter la confiance

de leurs électeurs et en imposer à la foule. Des mots, leurs rêves humanitaires; des mots, leurs élans généreux; des mots toujours et des mots encore, leurs professions de foi ! Des mots qui servent de paravent et de masque au grouillement des ambitions, des convoitises et des intérêts. Grands phraseurs, grands prometteurs, grands batailleurs, les députés de nos modernes caricaturistes revendiquent surtout des croix, des faveurs et des places, pour eux et leurs protégés. C'est de quoi ils leur en veulent. Ils ne leur pardonnent point l'abandon de leurs programmes, leur avarice de réformes utiles. Ils leur reprochent de faire passer leurs petites affaires avant celles du pays, pris qu'ils sont entre la crainte de l'électeur et celle du gouvernement. La caricature politique contemporaine ne cloue de pareilles mœurs au pilori de la satire que parce qu'elles sont tout juste à l'opposé de la grandeur de cette France symbolisée par Willette sous les traits d'une vigoureuse cantinière, ayant la carrure des héros, ses enfants, d'une France telle qu'ils la voudraient tous, indépendante des partis, et surtout des mesquines ambitions qui l'asservissent pour en battre monnaie.

Ces sentiments ne sont pas les seuls qui inspirent la caricature contemporaine. Elle ne fait une place si considérable au malheur que par tendresse pour les misérables. Sous son âpreté se cache un généreux appel à la pitié. Marchands de programmes, camelots, hommes-réclames, ouvriers sans travail, vieillards sans soutien, femmes sans foyer, tous ceux qui ont froid et tous ceux qui ont faim ne trouvent place dans l'œuvre de MM. Heidbrinck et Tiret-Bognet, Steinlen et Ibels, que parce qu'ils en sont attristés. Tous ceux-là, ils nous les représentent, sous le coup de l'émotion, sans feu ni gîte, l'été couchant sur un banc, l'hiver tendant leurs doigts raidis à la flamme des braseros. Quand par hasard ils ont un logis, le terme les en a bien vite chassés. Meubles estropiés, vaisselle ébréchée, nippes éfrangées, s'entassent alors pêle-mêle sous la neige ou la pluie dans une voiture à bras que l'homme traîne on ne sait où..... Le visage dévoré par la fièvre, la femme suit ; tout transis, mal chaussés, les petits pataugent dans la boue. Et puis ce sont les lugubres stations au guichet du Mont-de-Piété. Voici la mère qui, dans ses

bras amaigris, porte un nouveau-né que son sein épuisé ne peut nourrir ! Voici le pauvre mendiant qui, hâve et grelottant, crie famine aux passants ! Voici la fillette, qui, les doigts gercés par la bise, tend un chétif bouquet de violettes aux belles dames qui la frôlent ! Et c'est une lugubre épopée que cette énumération des souffrances et des angoisses qui assaillent les déshérités de la vie. Toujours est-il que si la caricature contemporaine s'en prend à la misère, qui, comme une bête de proie, dévore petits et grands, qui les dévore lentement, en enfonçant ses griffes dans leurs chairs meurtries, si elle s'en prend à cette souffrance de tous les jours, à ces privations imposées qui exténuent le corps et qui ravagent l'âme, c'est que l'idéal de fraternité d'un Tolstoï la dirige. Si elle ne dissimule pas, par ailleurs, les défauts qui gangrènent le peuple, si elle nous montre l'ivrogne affalé sur le zinc de l'assommoir, la « fille » cynique dans sa honte, l'escarpe dans son abjection, c'est encore qu'un sentiment de suprême pitié la soulève, car, ces êtres de vice et de crime, elle nous les présente, en définitive, comme les produits de la misère, du mauvais exemple et des convoitises malsaines, comme des malheureux en définitive, les plus malheureux qui soient, puisque leur déchéance est faite de toutes les injustices de la société, de toutes ses aberrations et de toutes ses fautes.

Il reste de tout ceci que, si elle est un reflet des mœurs d'aujourd'hui, la « rosserie » de la caricature contemporaine est non moins révélatrice du souverain idéal de pitié et de justice qui se trouve par le fait, en guise de contrepoids ou de circonstance atténuante, animer une société qu'elle flétrit précisément en son nom.

III

La caricature contemporaine enfin est jusque par son style expressive de l'art et par conséquent de la société moderne.

Malgré les nécessités de la satire, la caricature contemporaine est réaliste comme l'art contemporain tout entier. Son dessin est précis, bref, sans fioritures, ni accessoires. Le parti pris satirique ne s'y découvre que par le choix du trait,

sans le secours d'aucune exagération. Aussi bien sa technique est un peu sèche, d'une sécheresse qui plaît moins aux yeux qu'elle ne frappe l'esprit par la ressemblance et la ressemblance profonde avec le modèle. Elle est d'une sécheresse qui va jusqu'à la brièveté et au schéma chez Sem et Cappiello. Elle néglige les rondeurs, découpe les silhouettes, convertit les ombres en hachures. Les accessoires, bien que minutieusement notés, sont indiqués mais non décrits. Au reste point de clichés, point de types de convention, mais la vie saisie dans sa variété, dans son essence si on peut ainsi parler, dans son essence particulière et individuelle.

La caricature contemporaine est par là tellement en correspondance avec l'art moderne, et grâce à lui avec tout ce que notre façon de sentir a de positif et pour ainsi dire de scientifique, qu'on peut dire qu'elle dut à son influence, jointe à celle de la littérature, la forme réaliste qu'elle prit à la fin du dernier siècle.

Le succès des romans de Balzac, de Flaubert, de Zola et de Maupassant, la renommée des comédies d'Henri Becque, contribuèrent effectivement à tourner les artistes vers les études des mœurs étroitement observées et rendues. Ces influences devaient avoir d'autant plus de force sur leur vocation qu'elles étaient en harmonie avec les tendances les plus évidentes de l'esprit moderne, directement issues des méthodes scientifiques, toutes d'observations scrupuleuses. Les Courbet, les Manet, les Millet ouvrirent la voie où la caricature devait se renouveler par l'observation directe des mœurs. Aux environs de 1880 toute une pléiade de jeunes dessinateurs, en rupture de crayon avec les perpétuelles redites du *Journal amusant*, de *la Vie Parisienne* ou du *Charivari*, avec les clichés passablement usés de Bertall, de Grévin ou de Randon, tentèrent en effet, à l'imitation des littérateurs, de ne s'en rapporter qu'à leur personnelle vision. L'œil aux aguets, ils peignirent tous les mondes, passant du club au mastroquet, du faubourg au village, habiles à analyser les figures penchées sur la table de jeu comme celles qui rôdent autour d'un carrefour. Épris d'un généreux idéal qui les dirigea, ils étendirent le champ de la caricature de mœurs en lui infusant un sang nouveau et lui donnèrent la prépondérance sur les

autres sortes de caricature. Cela ne veut pas dire qu'avant leur venue, la caricature de mœurs n'ait pas existé ou qu'elle ait ignoré la réalité. Daumier est la preuve du contraire. Cependant, outre que depuis cet artiste éminent l'observation immédiate était quelque peu tombée en désuétude, ils tâchèrent de serrer les choses de plus près, de scruter plus avant dans les caractères et surtout dans les mœurs, c'est-à-dire dans cette sorte de caractère collectif qui résulte du rapport continu des hommes entre eux. Les études sociales qui se multiplièrent de tous côtés à cette époque, en littérature comme en science ou en économique, devaient encore les confirmer dans cette voie, puisque aussi bien ce nouveau point de vue ne manqua pas de réagir sur ce qu'on est convenu d'appeler le grand art.

La caricature contemporaine est en harmonie si complète avec les tendances de l'esprit et de l'art moderne que, par une fortune singulière, qui vient d'un commun souci de réalité uni à un pessimisme pareil, donc à un même idéal, il n'y a pas entre eux de distinction très nette. Certains tableaux de Jean Béraud, de Raffaëlli ou de Jeanniot ne sont-ils pas des caricatures, tout de même qu'il est des caricatures de Guillaume ou de Forain qui sont de vrais tableaux ?

Il résulte, de tout ceci, qu'en même temps que la caricature contemporaine est accusatrice de notre société, elle lui est témoin à décharge par tout ce que ses peintures et son style révèlent de mécontentement et, peut-on dire, d'idéal froissé. De cet exemple on peut conclure en fin de compte que, si les caricatures sont d'incomparables documents sur les mœurs, il faut se garder de les croire sur parole, cependant qu'en un sens leur infidélité n'est pas moins instructive que leur exactitude, puisque, aussi bien, elle est la marque d'un idéal qui pour les inspirer est, dans une certaine mesure, celui de la société qu'elles attaquent et cela d'autant plus sûrement qu'on en peut retrouver les traces dans leur style même qui comme celui de toute œuvre d'art s'apparie à celui de leur temps.

Paul Gaultier.

Notes sur l'Eloquence judiciaire

L'évolution sociale à laquelle nous participons les uns et les autres, soit en la favorisant suivant nos moyens, soit en la combattant dans notre sphère d'influence personnelle, a trouvé son principal aboutissement dans les lois de liberté que nous a léguées la fin du XIXᵉ siècle. S'il a fallu à un peuple, vieux comme le nôtre, attendre aussi longtemps pour parvenir à ce but, il n'est pas moins vrai que le fait est acquis maintenant, entraînant, comme première conséquence nécessaire, la liberté de la pensée et de la raison. Personne ne songe plus à contester que c'est le domaine de la raison qui, le premier, avait besoin de cette liberté ; elle lui est à présent assurée d'une façon définitive, et elle se donne carrière, au grand scandale des uns, à la satisfaction des autres, et au profit de tous.

Pour donner à cette liberté son expansion complète, deux facteurs principaux se présentaient naturellement : la parole, et la plume. Quelques esprits chagrins déplorent ce qu'ils appellent les abus de l'une et de l'autre, sans songer que la liberté ne va pas sans un peu de licence, mais il ne s'agit point ici de prendre parti pour eux ou contre eux ; la thèse, en tout cas, serait vaine, et nous vivons dans un siècle où nous n'avons pas de temps à perdre. Le mieux donc, semble-t-il, est d'éviter le piétinement sur place, de considérer les choses comme elles sont, d'y réfléchir quand on le peut, et de s'efforcer d'en tirer la plus grande somme d'avantages.

Il s'agit aussi de restreindre utilement le cercle de ses réflexions, de préciser un point digne de retenir un instant

l'intérêt, et de s'en tenir exclusivement à l'étude d'une question limitée.

D'une façon générale, on peut dire aujourd'hui que tous les hommes qui pensent se font orateurs ou écrivains. L'action des uns et des autres varie suivant les milieux, les circonstances et le talent déployé. Elle est parfois considérable, elle est plus souvent modeste, elle est nulle dans certains cas. Elle est immédiate ou différée ; l'action immédiate appartient plus proprement aux orateurs, l'action différée est l'apanage des écrivains qui négligent la polémique quotidienne; toutes deux ont leur gloire et leur utilité, mais elles s'exercent d'ordinaire dans des domaines si différents, qu'il serait imprudent de marquer une préférence pour l'une ou pour l'autre, sans exposer des raisons souvent subtiles et sujettes aux plus sérieuses controverses. Un tel sujet, malgré les séductions que présenterait son analyse, nous entraînerait fort loin du but que nous nous proposons aujourd'hui, et laissant de côté ceux qui écrivent, nous éprouverons qu'il reste fort à faire encore pour envisager ceux qui parlent.

Parmi ces derniers, on classifie une foule de genres, qu'on divisait jadis en trois catégories principales. La Chaire, la Tribune et le Barreau. Le même moyen leur est commun : l'éloquence ! Mais il varie suivant la catégorie qui l'emploie ; l'Éloquence sacrée diffère de l'Éloquence parlementaire, et celle-ci ne ressemble guère à l'Éloquence judiciaire. L'éloquence elle-même, considérée *in abstracto,* varie suivant les époques, ou, tout au moins, ses formes se modifient sans cesse. Il fut un temps où l'ampoule était le signe caractéristique de l'orateur indiscuté ; on ne se montrait pas chiche d'admiration à l'égard de celui qui construisait avec des mots, des périodes à quatre membres ; les tirades ronflantes, fortement débitées, suffisaient à assurer le succès, au défaut d'une pensée précise ; l'art de dire tenait la place principale dans le discours, et il suffisait de bien dire des phrases nombreusement construites au point de vue grammatical, pour que le truc de la syntaxe assurât tous les suffrages.

Depuis lors, les mœurs se sont modifiées sous l'influence

du développement des sciences exactes. Peu à peu, et en toutes choses, les fioritures ont cessé de plaire, les fleurs de rhétorique se sont fanées, le beau langage est devenu dix-huitième siècle, et pis encore, mil huit cent trente ! La saveur des mots a disparu, les scintillements des phrases a pâli ; et le demi-scientifique qu'est devenu tout homme instruit de notre génération, tend à résumer le discours en une équation et à se demander ce qu'on veut lui prouver quand on parle devant lui.

Cette exigence n'a pas tardé à porter ses fruits; l'orateur a compris la nécessité d'avoir des pensées, et de ne pas les noyer dans l'obscurité des phrases ; il a senti le besoin de se faire comprendre de son auditoire, et son effort a abouti à la simplicité des expressions. La première qualité de l'orateur moderne consiste donc à faire saisir sa pensée sans exiger d'effort de la part de celui qui l'écoute. Le but de l'orateur est, en effet, de convaincre celui qui l'entend, et ce but ne peut être atteint qu'à la condition d'exposer clairement son sujet.

La simplicité est, par conséquent, la vertu maîtresse de l'orateur, mais la coquetterie est son principal défaut; s'il doit être simple, pour être clair, il doit être séduisant pour se faire écouter et pour convaincre; si bien que le problème peut se résumer ainsi : Être clair, et... élégant ! Mais s'il est facile d'énoncer les termes de la proposition, il est beaucoup plus malaisé de surmonter la difficulté qu'elle soulève dans la pratique.

Certes, il serait possible à un maître de la parole, dans un genre déterminé, de tracer des règles que lui inspireraient les leçons de l'expérience, et de faire en prose un *Art oratoire*, comme pendant à l'*Art poétique* de celui qu'on qualifie ordinairement de *Bon* Horace. Mais il serait, peut-être, téméraire d'espérer un tel ouvrage. Ceux qui pourraient l'écrire, ne l'écriront sans doute pas, car ils l'auraient publié depuis longtemps. Ces hommes, s'ils existent, chez lesquels l'éloquence est une faculté native, ne connaissent pas les périls de la parole publique, ils en ignorent les difficultés, ils parlent comme ils pensent ; ils sont éloquents, pour ainsi dire, sans le savoir, et si on leur demandait com-

ment il faut faire pour bien parler, ils seraient tentés de dire qu'il faut parler.

A coup sûr l'enseignement qui se dégagerait d'une pareille réponse serait d'un maigre secours au profit de ceux auxquels il ne suffit pas d'ouvrir la bouche pour entraîner la foule. Mais puisque l'expérience de ces grands orateurs nous échappe directement, il est, au moins, permis de leur demander des leçons malgré eux, en les étudiant sur le vif, et de leur prendre ce qu'ils ne consentent pas à nous donner. C'est aux maîtres de la barre que nous allons faire cet emprunt forcé, en réduisant ainsi nos observations à l'éloquence judiciaire. Son domaine, d'ailleurs, est assez vaste, pour que nous ayons l'assurance de ne point le parcourir tout entier.

∴

L'art oratoire moderne, tout fait de précision et d'élégance, présente cet avantage qu'il peut devenir l'apanage de tous ceux qui travaillent, et que la nature n'a pas complètement déshérités. Sans médire du temps passé, on peut observer cependant, que l'éloquence, telle qu'on la concevait alors, était la résultante des attributs physiques et intellectuels réunis. Cette éloquence consistait en une manière d'entraîner les auditeurs, tandis que l'art moderne consiste plutôt à convaincre ceux auxquels on s'adresse. La fougue, les gestes, la tonalité de l'orateur, étaient choses indispensables; le calme, la sobriété des gestes, et l'organe, sont aujourd'hui utiles ou indifférents. Quiconque possède ces qualités pourra y puiser une force, mais celui qui en sera dépourvu n'y trouvera point une cause de faiblesse qu'il ne puisse vaincre.

Sans doute, la facilité d'élocution sera d'une incontestable ressource pour l'orateur; mais tel qui en était privé au début, a pu triompher de cet obstacle. A ce point de vue, l'exemple classique de Démosthène s'impose de lui-même, et bien d'autres que ce grand tribun, ont su se rendre maîtres d'un défaut naturel, par le seul effort de la volonté persistante. Ce n'est là, d'ailleurs, qu'une exception assez rare ; elle se rencontre pourtant quelquefois, mais elle est négligeable et

compte pour peu de chose eu égard à un autre obstacle, généralisé celui-là, et qui s'appelle la timidité.

Rien, en effet, n'est plus impressionnant que de parler en public. Le silence qui se fait autour de l'orateur, le son de sa voix, l'appréhension qui s'empare de lui dès le début, et qui le fait douter de parvenir au bout de son sujet, sont autant de causes de vertige. Au moment où il se lève, il mesure tous les dangers qu'il devra éviter, il redoute les défaillances de mémoire, la fugacité des mots, il craint les plus vulgaires fautes de français, qui paraissent s'offrir malignement à lui; il éprouve une angoisse indicible et il se sent envahi par un malaise, que redouble la nécessité de le surmonter avant qu'il ait apparu à l'auditoire.

Il suffit d'avoir parlé une fois en public pour avoir connu toutes ces transes et pour avoir pensé sincèrement qu'on n'avait rien de l'orateur. C'est alors que l'embarras commence et que le découragement est tout près de naître. Gambetta lui-même n'y aurait point échappé, d'après le témoignage de ceux qui ont assisté à sa première plaidoirie; car on raconte, qu'en achevant son discours, il fut sur le point de perdre connaissance. On prétend même, et rien ne permet de contester l'authenticité du récit, qu'il déclara, alors, qu'il se sentait incapable de parler, et qu'il était décidé à renoncer à l'art oratoire. Il ne se tint point parole heureusement! mais cet exemple est rassurant, puisqu'il permet de soutenir que l'on confond parfois la timidité avec la difficulté d'élocution.

On voit ainsi, que ni l'une ni l'autre ne sont insurmontables, et qu'un peu, ou beaucoup de volonté, rétablit l'équilibre menacé : mais il est non moins vrai, que les facultés naturelles jouent en cette matière un rôle considérable. Tout le monde peut avoir la timidité première de Gambetta, et une égale défiance de soi-même, sans pouvoir espérer cependant le même résultat ; mais il ne s'agit pas ici de prouver que le premier venu peut devenir un grand orateur, il s'agit plus simplement de démontrer l'erreur évidente où tombent certaines personnes, en se niant à elles-mêmes la possibilité de s'exprimer clairement, avant d'avoir, à cet égard, entrepris un essai loyal secondé par la persistance de l'effort.

L'effort, en effet, doit être continu, et se manifester de toutes façons. Pour traiter un sujet il faut d'abord le posséder; pour le traiter supérieurement, il faut, si je puis dire, en être *imprégné*. Deux éléments apparaissent alors comme aussi essentiels l'un que l'autre : il faut avoir la science théorique et la connaissance approfondie des faits dont on parle.

L'éloquence judiciaire suppose donc la science du droit, sans laquelle le discours risque d'être obscur ou languissant, et elle doit être assez familière pour se faire comprendre même de ceux qui l'ignorent.

Le droit n'est, du reste, que la philosophie de l'ordre social ; ses principes constituent les sanctions nécessaires au maintien de cet ordre, et puisent en lui leur justification. Le Pouvoir législatif ne les établit légitimement qu'autant qu'il s'inspire des intérêts supérieurs de la société ; autant dire, par conséquent, qu'ils ont une base philosophique qui les justifie. Or, cette justification doit être facile à exposer, et dès lors, le droit, qui synthétise les principes sociaux, doit être aisément compris de toute intelligence ouverte. Le langage qui sert à l'exprimer peut donc être compréhensible pour tous ; mais il n'est ainsi parlé que par ceux qui possèdent la science théorique, c'est-à-dire, par les orateurs qui ont fourni un labeur prolongé et éclairé aux lumières d'un esprit de méthode un peu exceptionnel.

Il est vrai que l'éloquence judiciaire, à laquelle le public s'attache le plus communément, n'est pas celle qui nécessite la plus grande somme de science théorique. Les débats retentissants des procès de Cour d'assises sollicitent l'attention mondaine beaucoup plus que les procès de contrefaçons ou de purge légale. Le langage juridique a, d'ailleurs, des mots qui éloignent par leur aspect singulier ; on en cherche à plaisir le côté apparemment ridicule, dont le théâtre s'est emparé pour la plus grande joie des spectateurs. Je ne veux, en rien, prendre parti dans la querelle, puisqu'elle n'est, en somme, qu'une querelle de mots ; mais, puisque je parle de mots, qu'il me soit permis de dire cependant, que c'est dans le prétoire ignoré des chambres civiles, que surgissent les mots les plus délicats, au grand profit des rares auditeurs qui les collectionnent précieusement.

Peu importe, après tout, l'endroit où ces mots scintillent, car il serait fort injuste de prétendre que la Cour d'assises est un lieu où l'esprit n'a pas droit de cité. L'éloquence y coule, d'ailleurs, à pleins bords, et les règles qui lui fournissent son éclat restent les mêmes que partout ailleurs.

Là aussi, l'étude fait son œuvre, et la possession du sujet s'impose impérieusement. Plus la préparation a été sérieuse, plus l'effet est certain ; et il est arrivé à chacun de nous, en entendant un orateur disert et facile, de dire que nous pourrions sans doute *en faire autant ?*

C'est pour la même raison qu'en lisant les vers d'Alfred de Musset, nous avons l'impression que tout est dit de la façon la plus simple ; l'effort a été tel, suivant un mot connu, qu'il a tout à fait disparu. C'est ainsi qu'on est souvent tenté de croire que l'orateur se laisse aller aux emportements irrésistibles de l'improvisation.

Sans doute, il est des orateurs qui improvisent, mais ceux-ci improvisent plutôt la forme que la suite des arguments ; et, pour se permettre un tel luxe, il faut être un orateur longuement expérimenté, ou un débutant présomptueux.

Cette dernière catégorie ne mérite aucune attention ; l'autre justifie un légitime étonnement, parce qu'elle représente une somme de travail considérable dépensée au cours de longues années, et des facultés naturelles qu'on peut envier, mais qui ne s'acquièrent généralement pas.

L'improvisation, même relative à la forme du discours, est d'ailleurs pleine de dangers, et j'en trouve un exemple dans les anciennes chroniques. L'avocat d'une veuve, dit-on, qui avait un procès de famille dont le début remontait à quatre-vingts ans, s'exprimait un jour en ces termes, au cours de la plaidoirie qu'il prononçait devant Monsieur le premier Président de Verdun : « Messieurs, les parties adverses qui jouis-« sent injustement du bien de nos pupilles, prétendent que « la longueur de leur oppression est pour eux un titre légi-« time, et que, nous ayant accoutumés à notre misère, ils « sont en droit de nous la faire toujours souffrir. Il y a près « d'un siècle que nous avons intenté action contre eux, et, « vous n'en douterez pas, quand je vous aurai fait voir, par

« des certificats incontestables, que mon aïeul, mon père et « moi nous sommes morts à la poursuite de ce procès !... — « Avocat, interrompit le président ; Dieu veuille avoir votre « âme ! » et il fit appeler une autre cause.

Il est néanmoins des cas où il faut pouvoir être en état d'improviser ; mais de bons esprits pensent, avec raison, qu'il convient de le faire le moins souvent possible. Du reste, s'il faut les en croire, le meilleur moyen d'improviser consiste pour l'orateur à n'en jamais prévoir la nécessité. Ainsi, il s'imposera, dans une laborieuse préparation, une sorte de gymmastique de l'esprit destinée à préciser la pensée et à l'enfermer dans des formules concises. Peu à peu, son effort sera moindre pour parvenir au même résultat ; il acquerra une souplesse de plus en plus vive, les termes exacts abonderont, et les mots lumineux s'accumuleront à ce point, que l'expression cessera d'être une cause d'embarras, pour laisser à l'esprit, ainsi dégagé, la liberté de concentrer toute sa puissance sur le seul enchaînement des idées. La faculté d'à propos sera, de son côté, une force appréciable, et elle s'exercera d'autant plus sûrement, qu'elle ne subira aucune contrainte du côté de la forme, toujours respectable. J'en puis citer deux exemples piquants.

Un avocat du XVIIIe siècle, chargé de défendre la cause d'un homme auquel on voulait attribuer malgré lui la paternité d'un enfant, se jetait dans des digressions étrangères à son sujet, et le juge ne cessait de lui répéter : « Au fait, venez au fait, un mot du fait ! » L'avocat fut impatienté de ces continuelles interruptions, et, tirant spirituellement parti du dernier membre de phrase, il termina brusquement son plaidoyer en disant : « Le fait est un enfant fait : celui qu'on dit l'avoir fait nie le fait, voilà le fait. »

Plus récemment Léon Cléry, dont l'esprit était aussi mordant que légendaire, avait été lui-même invité à écourter la plaidoirie qu'il prononçait. C'est du moins, ce qu'on assure, car on éprouvait un tel plaisir à entendre ce charmeur en l'art de dire, que les moins sceptiques doutent que jamais Cléry ait pu être sollicité de se taire. Peut-être l'anecdote a-t-elle été inventée de toutes pièces, mais Léon Cléry était bien capable de trouver le mot qu'on lui prête. Se voyant

interrompu, il cessa aussitôt de parler, mais non sans avoir ironiquement scandé cette fin : « Moi, raison ; lui tort ; vous bons juges. »

L'histoire ne dit pas si le droit s'accordait avec l'esprit déployé, ni si Léon Cléry gagna son procès ; je soupçonne, du reste, ses mânes de ne point tressaillir lorsque je dis que cela l'a laissé indifférent. Sa mémoire ne souffrira pas, non plus d'ailleurs, si l'on pense qu'un bon mot pour lui, valait mieux qu'un bon procès ; mais ce dilettante du parisianisme le plus raffiné semblait être, par l'imprévu de ses réparties, le plus apte aux improvisations. Il n'en était rien cependant et dans l'éloge qu'il a prononcé de Cléry, M. le bâtonnier Bourdillon a pu s'exprimer ainsi : « Désireux de donner à « sa pensée une forme irréprochable, il rédigeait avec soin « des notes minutieuses qui, la plaidoirie prononcée, dis« paraissaient immédiatement du dossier. »

« Pudeur ou coquetterie ! » ajoute M. le Bâtonnier. Qu'importe ! il ne nous convient pas de choisir, mais simplement d'observer que ce maître de la parole qu'était Léon Cléry, ne livrait rien, ou presque rien, aux hasards de l'improvisation, en raison du souci qu'il avait de donner à sa pensée une forme irréprochable.

Il faut bien dire aussi que Léon Cléry n'était ni l'inventeur, ni le seul adepte de la méthode qui consiste à *écrire* ce que l'on doit *parler*. La liste serait longue, de ceux qui procédaient ainsi avant lui ; elle sera plus longue encore, de ceux qui l'imiteront. Qu'il nous soit, cependant, permis de retenir un nom parmi les grands orateurs du siècle dernier, un nom contemporain encore pour quelques-uns, le nom de Jules Favre.

L'éclat oratoire de cet avocat, homme d'État, ne peut être contesté par personne, car le recul des événements, qui se précipitent de notre temps avec une hâte si vertigineuse, permet de laisser cet orateur en dehors des polémiques, et de lui rendre la justice qu'il mérite. Cette précipitation des événements, jointe au moderne encombrement de l'existence, qui ne nous laisse guère que le temps de penser au présent, n'a permis qu'à un nombre relativement restreint de lecteurs de parcourir les discours de Jules Favre. Si donc,

peu de personnes connaissent son œuvre, moins encore sont familiarisées avec sa méthode, celle-ci n'est cependant pas ignorée de ceux qui s'intéressent au développement de l'art oratoire, et si elle surprend par son labeur, elle s'explique aisément par des résultats.

Jules Favre, on le sait, avait le double souci de ne pas être enchaîné par des notes écrites trop précises, et de ne pas courir les périls de l'improvisation. Il comprenait la nécessité de laisser une élasticité convenable au développement de sa pensée, mais il redoutait le danger d'une imprécision contre laquelle il sentait le besoin de se prémunir. La solution du problème, ainsi posé entre ces deux termes rigoureux, l'a conduit à un mode de préparation qui devait le garantir contre ce double écueil ; et secondé par une volonté puissante, au service d'un talent merveilleux, il se résolut à écrire, mot à mot, les plaidoiries qu'il devait prononcer.

C'était là, certes, un travail considérable, et auquel nombre d'orateurs, refuseraient, sans doute, de s'astreindre, jugeant que le discours deviendra une simple lecture et perdra ainsi le caractère qui le distingue. Il resterait cependant une ressource, qui consisterait à apprendre le texte par cœur et à le débiter avec assez d'art pour masquer la récitation ; mais ce moyen soulèverait, peut-être, les sarcasmes les moins indulgents de la part, surtout, des parleurs de fumoir, pour lesquels le *crachoir* est l'unique champ d'expérience oratoire. Qu'on ne s'y trompe pas, cependant ; et qu'on sache que quantité de Maîtres de la parole ne répugnent pas à confier à leur mémoire le texte même qui est sorti de leur plume. C'est ainsi que procédait Léon Cléry, c'est encore ainsi que procèdent bien d'autres dont il est inutile de publier les noms, puisqu'ils pourraient les lire ; et, quand on les écoute, on ne songe pas à sourire du procédé auquel ils recourent, parce qu'ils savent à merveille donner l'illusion d'une causerie spontanée.

D'autres encore, ont recours à un moyen terme ; ils écrivent et apprennent par cœur les passages où l'argumentation se précise, et ceux qui doivent produire un effet escompté. La clarté n'y perd jamais rien et l'effet se produit le plus

souvent, ce qui ne laisse pas de présenter un certain avantage. Quoi qu'il en soit, l'une et l'autre de ces méthodes ne simplifient pas la besogne de l'orateur, et quand on observe que les plus grands ne dédaignent points de pareils moyens, on est tout près de penser que ces moyens sont, tout au moins, recommandables à tous.

Que dire, alors, lorsqu'on sait que Jules Favre s'imposait un travail plus considérable encore ? Il ne se contentait pas, en effet, d'écrire une fois le texte de son discours, car il ne voulait pas l'apprendre pour ne pas affaiblir peut-être, dans une certaine mesure, la force de l'argument, ou bien pour éviter l'impossibilité de retenir un texte déterminé ; mais soucieux d'autre part, d'assurer à sa pensée une forme impeccable, il voulait meubler sa mémoire de mots, de termes et d'expressions aussi justes qu'élégantes. Il n'avait, pour cela, trouvé rien de mieux que d'écrire ses discours à cinq, six ou sept reprises successives, non sans laisser chaque fois de côté les feuillets du précédent manuscrit. Le dernier d'ailleurs, subissait le même sort ; et quand Jules Favre débitait, enfin, son discours, il donnait à celui-ci une forme nouvelle et définitive. Quels étaient les éléments de cette forme? Sinon ceux des discours plusieurs fois écrits ? Dans quelle proportion se retrouvaient-ils dans le texte parlé ? Qu'importe ! Il nous suffit de savoir que l'orateur se présentait devant son auditoire avec la sécurité d'un homme qui est capable d'exprimer la même pensée sous plusieurs formes différentes, également châtiées, et qui s'arrêtait à celle qu'il croyait la meilleure, eu égard aux circonstances du moment où il devrait fixer son choix.

On conçoit aisément, qu'un homme doué d'éminentes facultés, brille au premier rang des orateurs, quand il s'impose un labeur pareil. Mais cette réflexion en appelle une autre, et l'on peut dire que si les génies de la parole se sont astreints à de semblables méthodes, c'est qu'ils en ont compris l'impérieuse nécessité. Le moyen peut donc être proposé aux autres et nul ne devra rougir d'y recourir. Il est, au surplus de tous les temps et de tous les genres ; j'en crois découvrir la preuve dans ce fait que les discours de Démosthène, de Cicéron, de Bossuet, nous sont parvenus. Quoi

qu'en pensent les professionnels de la sténographie qui prétendent faire remonter leur art à la plus haute antiquité, on peut supposer que les discours des Latins et des Grecs n'étaient pas recueillis par des sténographes ; il faut donc conclure, puisque nous en possédons le texte, qu'ils ont été écrits en entier, à moins, toutefois, qu'on soutienne que ce texte a été rétabli après coup. Il faudrait alors présumer tout au moins que ces discours ont été refaits sur des notes détaillées, car si les textes avaient sensiblement différés entre eux, il est probable que quelque érudit nous en aurait avertis. On ne l'a point fait, et il est permis d'affirmer le contraire. D'ailleurs l'expérience va compléter la démonstration du problème. Je note seulement, en passant sur ce point, que Louis de Sacy, avocat au Parlement, et l'un des quarante de l'Académie française, se plaignait déjà de la « manière d'écrire qui s'était introduite au Barreau » pour démontrer que si le procédé semblait fâcheux, il était reconnu nécessaire à cette époque, comme il l'a toujours été soit avant, soit après.

Si donc il est toujours utile, et souvent prudent, pour maîtriser sa pensée, d'écrire ce qu'on doit dire, il est également vrai que certains orateurs, convenablement pénétrés de leur sujet, jettent la bride sur le col de leur coursier, et s'en rapportent, quant à la forme, au petit-bonheur de l'improvisation.

Gambetta était de ce nombre, et il faut reconnaître que le procédé ne lui a pas mal réussi. Mais, chez lui, les grandes qualités étaient surtout faites de moyens physiques, secondant à merveille sa haute intelligence, et la justesse de ses conceptions; il avait le verbe entraînant et nombreux, la vigueur que donne la conviction et l'ardeur d'un patriote né sous le chaud soleil du Midi. Il devait donc être moins un avocat qu'un tribun, et il fut surtout un tribun, dans le sens le plus élevé du mot. Pour lui, l'idée à développer tenait à peu près lieu de tout le reste, la forme était de bien moindre importance, et il ne paraît pas en avoir pris un souci exagéré ; mais, d'autre part, il comprenait l'importance du terme qui devait frapper l'auditoire et marteler l'esprit de celui-ci, pour y faire pénétrer la pensée de force. C'est au

palais de justice, sous la robe de l'avocat, que le grand orateur devait se révéler; le fameux procès Baudin lui en fournit l'occasion.

Gambetta n'en était plus alors à défaillir sous la préoccupation de prendre la parole ; l'expérience était venue, avec l'assurance nécessaire, et, ce jour-là, il savait fort bien ce qu'il allait dire. Sa plaidoirie avait été soigneusement préparée, les expressions, dont il allait se servir, avaient été arrêtées, et ce ne fut pas dans un élan d'improvisation fougueuse, qu'il fit apparaître au milieu du tumulte du prétoire l'image de la Liberté « écrasée sous la botte d'un soldat! » Le fait est d'autant plus certain que les prodromes de ce plaidoyer sollicitèrent l'attention de plusieurs témoins qui en ont fait le récit. Quelques instants avant l'audience, Gambetta se trouvait, en compagnie de son fidèle Spuller, dans la coulisse la plus retirée des locaux affectés à l'Ordre des avocats, lorsque, tout à coup, avec un geste intraduisible, accompagné d'un juron familier, il s'écria dans un style qui devrait emprunter ses formes au Latin: « Je ne suis pas un homme!. ou bien je vais me faire suspendre pour six mois ! »

Gambetta ne fut pas suspendu de l'exercice de sa profession d'avocat ! cependant sa carrière judiciaire s'est, pour ainsi dire, terminée là. Elle suffit, en tout cas, à démontrer que, si grande que pût être dans la manière de cet orateur, la part de l'improvisation, elle n'allait pas plus chez lui, que chez tous les autres, sans le souci des expressions dont il convient d'habiller la pensée pour produire, à coup sûr, l'effet recherché. Il serait facile d'ajouter d'autres exemples à l'appui de cette proposition, puisés dans le discours de Gambetta, mais il faudrait les emprunter aux harangues politiques qui, par leur caractère même, s'écartent du sujet de cette étude.

Lachaud, qu'on a si justement appelé le Grand Lachaud, nous y ramènera complètement, et il ajoutera un nom à ceux des improvisateurs. Un de ses panégyristes, M. Émile Fage, a écrit sur lui les lignes suivantes : « De quelque côté qu'on « le regardât, il se présentait toujours à son avantage. Je ne « sais quel don ne lui avait pas été départi. C'était un beau « jeune homme. Il avait ce qui plaît et ce qui conquiert,

« l'élégance et la chaleur, la souplesse et l'énergie. Son « visage était expressif, sa voix enchanteresse, son geste « animé, sa diction séduisante. Il s'assimilait toutes choses « avec une surprenante facilité. Une éloquence naturelle sor- « tait de toute sa personne... » Ce dernier trait n'est pas le moins exact ! Lachaud faisait vivre son discours par les images les plus vives, les termes les plus pressants, il bousculait, avec une véhémence irrésistible, l'argumentation adverse, il vibrait des pieds à la tête ; frappant de tous côtés renversant tous les obstacles ; il caractérisait le type de l'orateur impétueux. On a pu dire de lui qu'il a partout connu les ivresses du succès et qu'il a personnifié sa profession, avec laquelle il s'identifiait jusqu'à répondre en ces termes à un interpellateur : « Je ne m'appelle pas Lachaud, je m'appelle la défense ! »

C'est ainsi que Lachaud savait improviser ! Mais, s'il reste de lui quelques mots pieusement recueillis par ses amis, cela n'est point pour compenser le texte absent de ses plaidoiries. L'un des siens s'est efforcé, il y a quelques années, de les réunir en deux volumes, mais il est préférable de croire qu'elles n'ont pas été ainsi prononcées.

Lorsque le monument de Lachaud fut inauguré à Treignac, le 8 août 1897, M. Pouillet, qui lui-même vient de disparaître récemment, avait été chargé de prendre la parole, en qualité de Bâtonnier, au nom du Barreau de Paris.

Le hasard, qui fait si bien ou fait si mal les choses, suivant les circonstances, avait voulu que l'éloge de l'improvisateur qu'avait été Lachaud, fût précisément prononcé par l'autre improvisateur qu'était Eugène Pouillet. Si l'un et l'autre avaient ce point commun, ils étaient séparés l'un de l'autre par des genres différents. L'un fut l'apôtre des causes criminelles, l'autre se cantonna, presque exclusivement, dans la défense, un peu subtile et toujours ardue, des procès de contrefaçons. D'ailleurs si les deux genres différaient, les deux hommes ne se ressemblaient point ; leur manière et leurs moyens étaient, entre eux, tout à fait étrangers.

Pouillet avait une apparence un peu grêle et le geste un peu étroit. Quand il parlait, il tenait constamment dans la main droite un crayon, appuyée sur le pouce et passé entre

l'index et le médius. On aurait pu se demander quel était le rôle de cet éternel crayon, mais, au bout d'un instant, on en comprenait l'utilité. On voyait bientôt l'orateur s'animer; ses yeux de myope s'agitaient dans une continuelle mobilité, sa physionomie tout entière s'éclairait, devenait changeante, et tour à tour grave, moqueuse ou autoritaire ; la parole rapide, qu'un sténographe ne suffisait pas à saisir, se précipitait en termes limpides, décrivant les organes les plus compliqués d'une invention, et le petit crayon, dans la main droite, semblait tracer des dessins pour rendre l'exposé plus facile à comprendre.

Les dossiers de Pouillet, méthodiquement classés, ne contenaient généralement que quelques rares documents, ceux qui étaient essentiels, et pas de notes écrites. Qu'importe au surplus, que l'affaire fût importante ou délicate! elle était tout entière dans le cerveau, qui rendait ses lueurs par les yeux mobiles sous le lorgnon ; elle se développait en des expressions aussi justes que précipitées, et ses détails prenaient leurs formes précises sous les contours tracés dans l'air, par ce diable de petit crayon, qui devenait lui-même éloquent ; Pouillet renforçait ainsi ses plaidoyers d'une sorte de musique aussi spontanée, que la forme du discours était improvisée ; la recherche n'apparaissait ni dans le geste ni dans l'expression, parce qu'elle n'y était pas ; elle se trouvait, seulement, dans la méthode, la clarté et le choix des arguments... Et pourtant !... lorsque Pouillet désertait un instant les choses familières de la contrefaçon pour les causes sentimentales, il savait impressionner son auditoire par la délicatesse de son esprit ; et son charme naturel séduisait les plus blasés.

C'est que l'ancien Bâtonnier sentait profondément les émotions profondes ! c'est qu'il possédait l'art de les traduire et de les communiquer ! c'est, aussi qu'il savait écrire! « Quand Lachaud mourut, a-t-il dit, le barreau de Paris « suivit en foule le cercueil de notre grand et cher confrère; « mais aucun discours ne fut prononcé sur sa tombe. Il en « avait formellement exprimé le désir ! Après avoir consa« cré sa vie à l'éloquence, en avoir goûté toutes les ivresses, « il voulut, par un étrange contraste, que le silence se fît

« autour de sa dépouille mortelle... Peut-être avait-il senti, « lui-même, la vanité de tous les discours, et voulait-il, par « une sorte d'oubli de sa propre gloire, non des paroles qui « ne viennent que des lèvres, mais des larmes et des regrets « qui jaillissent nécessairement du cœur! »

Je ne sais lequel il faut le plus admirer, de celui qui a inspiré de tels accents, ou de celui qui les a exprimés en termes aussi élevés ! Mais quand on songe aux services que peut ainsi rendre la plume à l'art oratoire, on est bien tenté de se détacher un peu des périls de l'improvisation. Pouillet a fait l'expérience douloureuse de ce danger à la fin de sa vie; et l'on peut affirmer qu'il est mort d'un trait d'improvisation, qu'il s'est involontairement décoché à lui-même, en plaidant pour les fantômes des Crawfort, dont il affirma imprudemment l'existence.

Un pareil accident survenu à un pareil Maître, commande la prudence et condamne la méthode; il suffit de citer cet exemple pour dérouter les partisans de l'improvisation. Du reste, il ne serait pas tout à fait exact de prétendre que Pouillet improvisait. Pendant plus de trente années, ce savant jurisconsulte avait trituré sous toutes ses formes la matière de la contrefaçon; il avait publié des ouvrages nombreux, il avait rédigé d'innombrables mémoires sur la doctrine de cette branche spéciale du droit; de telle sorte que quand il plaidait, il exprimait en parlant, des idées qu'il avait maintes fois traduites dans ses écrits. On ne peut pas dès lors, s'étonner de la facilité et de la sûreté de sa parole; ce qu'il disait, il l'avait cent fois répété; ce qu'il expliquait, il l'avait cent fois écrit; et il était naturel qu'il n'eût pas besoin de l'écrire une fois de plus. Sa réputation d'orateur ne sera point atteinte par ces considérations, qui constatent seulement une résultante d'efforts successifs; et il reste certain que, si Pouillet a conquis la place éminente qu'il a occupée avec tant d'éclat, c'est qu'il avait reçu de la nature des qualités adéquates à la puissance de l'effort et à la grandeur du résultat.

Si, d'ailleurs, il convient de se défier de l'improvisation, il faut, d'autre part, être en état de l'affronter. « Celui qui demeure en tout muet, écrit Montaigne, s'il n'a loisir de

« se préparer, et celui aussi à qui le loisir ne donne avan-« tage de mieux dire, sont en pareil degré d'étrangeté »; nous dirions aujourd'hui dans un égal état d'infériorité. L'orateur doit être capable d'improviser, c'est-à-dire, de poursuivre des idées suivant un plan rapidement conçu sans trop s'inquiéter des termes. L'exercice de cet art suppose donc, tout d'abord, un ensemble de qualités natives de clarté et de facilité d'élocution, ainsi qu'un esprit de méthode assoupli par l'expérience. Mais, la faculté d'improviser est aussi le fruit de longues et solides études, ainsi que la récompense justifiée du travail qu'elles exigent. Elle suppose encore une connaissance approfondie de la langue que l'on parle, de la littérature, des hommes, de leurs passions et de leurs caractères; une ample provision de pensées, de mots, de tours de phrases, d'images, de figures de toute espèce; la facilité, enfin, de définir les choses et d'en expliquer les qualités, les propriétés, les causes, les effets... La mémoire est une faculté non moins nécessaire, c'est à elle, suivant Quintillien, que nous sommes principalement redevables de parler sur le champ. L'esprit, par une agilité étonnante, occupé à la fois des preuves, des pensées, des expressions de l'arrangement, du geste, de la prononciation et allant toujours en avant, au-delà de ce qui se dit actuellement, prépare sans cesse les éléments qu'il doit fournir à la parole, remet le tout en dépôt à la mémoire qui, fidèlement, le rend à l'orateur à point nommé, sans prévenir ni retarder ses ordres d'un moment.

Cette partie de l'éloquence semble échapper aux règles de l'art; et cependant, quand on y réfléchit, on s'aperçoit qu'elle en reste tributaire. « L'art de dire suppose, chez celui qui « parle, une connaissance approfondie du sujet qu'il « traite (1) » et l'orateur ne peut improviser un discours qu'à la condition de le connaître, c'est-à-dire de l'avoir suffisamment préparé par des recherches antérieures, dont il recueille le bénéfice au moment même où il en a besoin. Les termes exacts ne viendront à l'esprit de l'improvisateur que lorsqu'il aura, en quelque sorte, emmagasiné une série d'expres-

1. Cicéron, *De Oratore*. L. I, n° 48.

sions variées, capables de traduire la même pensée; il ne coordonnera sa harangue que lorsqu'il tiendra en réserve une provision de plans méthodiques; il ne trouvera enfin son aplomb, indispensable à la liberté d'esprit, que lorsque sa mémoire aura recueilli et retenu les images et les mots destinés à mettre le discours en valeur.

FERNAND ROME.

(*à suivre*).

L'excessive Naples (1)

« Le Seigneur Dieu n'aurait pas tant vanté sa Terre Promise, s'il avait connu la Sicile, la Calabre, la Campanie et l'Apulie. » C'était, à la fin du XIII[e] siècle, ce singulier Frédéric II qui, s'il faut en croire l'excellent frère Salimbene, s'exprimait avec ce mélange de scepticisme et d'enthousiasme. Le prince cachait sous l'ironie d'un sourire le profond amour qui le brûlait pour cette Grande Grèce qu'il adorait. Lorsque les Français y crurent s'installer, à la fin du XIV[e] siècle, ils eurent de pareils enthousiasmes, « Paradis Terrestre ! » écrivait de Naples, le cardinal Briçonnet. Il est probable que tous les maîtres de Naples se fussent ainsi exprimés. Ce pays grise les visiteurs les plus récalcitrants à l'enthousiasme.

Paradiso, già, ma indiavolato, me disait un Romain au moment où je m'acheminais pour la première fois vers la « Terre Promise. » Le mot était exact : *Paradis endiablé* ! Rien à mon avis ne donne moins l'idée du Paradis séraphique que cette région de la Grande Grèce.

C'est la légende de Naples : cette douceur, cette suavité, ce « velouté » que M[me] de Staël et Chateaubriand célébrèrent : eux-mêmes obéissaient au préjugé qui, pour les trois quarts de nos compatriotes, fait voir dans Naples je ne sais quel sorbet doucement coloré et suave au palais comme les glaces qui s'y débitent.

Naples est violente, heurtée, excessive en tout : rien de moins suave. Toute la région, l'ancien royaume des Deux Siciles entier, participe de ce caractère. En nul endroit du

(1) Pierre de Bouchaud. *Naples. Son Site. Son histoire. Sa sculpture.* Lemerre, 1905.

globe peut-être, on ne relève plus de contrastes tout à la fois dans la nature, l'art, le sang et l'histoire, et, partant, plus de saisissants mélanges.

Paradis, le mot est vite dit. Songe-t-on que les anciens avaient placé à quelques lieues de la future Naples, en ces champs Phlegréens aux malsaines vapeurs et aux sourds grondements, la bouche de l'Enfer ? Là l'Averne et l'Achéron étalaient leurs eaux noires, là coulait le Cocyte, et là le Styx : là, dans une caverne infectée de l'âcre odeur du soufre, la Sybile de Cumes rendait de terrifiants oracles.

Délicieux jardins, vignes aux raisins monstrueux, fruits de l'Eden, énormes et savoureux, berceaux de pampres, oliviers grands comme des chênes, orangers pliant sous les pommes d'or, terre où coulent le miel et le vin généreux, golfe aux courbes gracieuses accusées par la mer bleue, un enchantement! Mais tout ce décor se disloque parfois de bien sinistre façon. Bien avant que le Vésuve ait jeté dans ce concert une note formidable, ensevelissant les villes à jamais célèbres de Stabies, Pompéi et Herculanum, ce sol grondait, tremblait, fumait : les Champs Phlegréens, au nord, ont toujours été enveloppés de vapeurs de soufre et, dans la nuit, illuminés de lueurs tragiques. Depuis l'an 79, d'autre part, le volcan n'a guère cessé de menacer et de dévaster : des flots de feu ont roulé, sans cesse, couvrant les pampres, dévorant les maisons, ravageant, jusqu'aux eaux bleues du golfe, les charmantes villas et les riants villages. Et je me rappelle encore l'effroi qui fit frissonner l'Europe lorsque, dans le mois de juillet 1883, on apprit l'effroyable catastrophe qui bouleversa Ischia, perle de ce paradis, qui, coupée, ravinée, entr'ouverte, offre à cette heure au visiteur, entre ses bourgs aux maisons disjointes et ses berceaux de vigne, les crevasses récentes que le feuillage ne recouvre pas encore complètement. Qu'est-ce que cette catastrophe cependant, à côté de celle qui, plus au sud, un siècle avant, avait détruit quatre-vingt-trois bourgs calabrais et, soulevant la mer en même temps que le sol, coûté la vie à 32.000 personnes.

Nature tourmentée dans sa grâce, pas de cadre plus approprié aux drames qui se jouèrent dans cette partie de la Pénin-

sule que, faute d'un meilleur nom, il faut continuer à appeler le royaume de Naples ; que Victor Emmanuel III me pardonne !

Tout est violent dans ce spectacle napolitain. Le volcan y rougeoie dans les ténèbres et lorsque, dans les courtes nuits d'été, le ciel reste d'un azur sombre au-dessus d'Ischia, au-dessus du Vésuve il est d'une pourpre un peu livide traversée de fulgurants éclairs. La mer y est trop bleue : autour de Capri, elle tient du prodige, presque insupportable à l'œil ; l'azur du golfe, disent les poètes qui ont mal vu : azur, non : l'indigo, le violet sombre, et, dans la grotte où les bateliers vous soumettent à une dure servitude, cette onde relève, comme le ciel de Vésuve, de la pure fantasmagorie. Le soleil ardent, d'autre part, a tout doré : le temple de Neptune à *Paestum*, qui a été blanc, est patiné d'une ocre éclatante. La première fois que je suis monté au Vésuve, j'y ai trouvé des tourbillons de neige, circonstance rare ; cette neige elle-même, croit-on qu'elle était blanche ? Elle était jaune, d'un beau jaune acide tirant sur le vert, tout imprégnée qu'elle était de soufre. Les hommes ont ajouté à la nature, peignant de vert, de rouge, de jaune, de bleu leurs maisons, leurs églises, leurs voitures et leurs bateaux ; ils n'ont pu dépasser ni même égaler la pourpre du volcan, l'indigo de la mer, l'or que le soleil a répandu et le vert de l'éternel feuillage.

⁂

L'homme est fait pour ce cadre ; les races les plus diverses se sont croisées là, et parmi les plus belles. Ce sang mêlé fait de ces habitants de la Grande Grèce de singuliers types d'humanité.

Ils ont eu des maîtres grecs, romains, lombards, byzantins, normands, souabes, angevins, aragonais et castillans, autrichiens, français et piémontais : ils ont subi cent invasions ; des conquérants ont vingt fois franchi le Garigliano : d'autres ont abordé les côtes par Reggio, Amalfi, Salerne, Naples ou Tarente, Brindisi et Bari ; des Sarrasins ont occupé le pays, y ont fondé des colonies ; des Maures, plus tard, ont sans cesse infecté la côte et, peu respectueux des femmes

et des filles, y ont encore mêlé le sang. Ce mélange fait le désespoir des ethnologistes et la joie des peintres; il en résulte un type composite et presque toujours superbe, mais, au moral, le peuple le plus difficile à caractériser d'un mot : la cruauté naturelle de l'Espagnol, le goût du sang mêlé à la volupté, quelque fanatisme qui leur a pu venir d'Andalousie et de Castille, la fourberie du Grec, et son goût pour la beauté, l'insouciance italienne, l'esprit d'aventure des Normands et des Sarrasins, cela est aisé à dire, et je crois ces attributions vraies parfois, mais parfois hasardées. Lorsque le cocher, qui volte dans la rue de Tolède, discute de longues minutes, le regard mobile et le sourire astucieux, le prix pour lequel il vous mènera aux *Camaldoli,* lorsque le prix abaissé d'un louis à un écu, enlevant sa *carozella* d'un coup de fouet triomphant, il vous laisse l'idée qu'il vient encore de vous jouer, il est loisible à l'Occidental de le traiter de Grec, à l'Oriental de voir en ce fourbe un descendant des Normands.

Serai-je trop délibérément occidental en tenant cet industrieux, subtil et souple automédon pour un Hellène abâtardi. Le Grec a dominé pendant si longtemps ! Que fut l'Aborigène ? peu importe : depuis les temps les plus reculés une race pélagique qui venait de Grèce a peuplé ces rivages, et quatre siècles avant le Christ des colons grecs empêchèrent par leur venue le caractère hellène de se prescrire chez ces Japigiens, leurs antiques cousins : de Cumes à Tarente en passant par Neapolis, les nouveaux venus pénétrèrent à ce point le pays qu'ils en firent une *Grande Grèce* : tout y fut transporté, le culte de l'Olympe, le goût raffiné pour les lettres et les arts, la civilisation jouisseuse de Corinthe, Athènes et Ephèse. Avant même que la « Grèce vaincue ne vainquît ses vainqueurs », la Grande Grèce avait hellénisé les conquérants romains ; elle resta si grecque qu'après trois siècles de domination romaine, c'était à Naples que Néron entendait recevoir la couronne poétique, parce que, suivant l'expression de Tacite, il tenait cette cité pour ville grecque. Ni Goths ni Lombards n'avaient eu le temps d'altérer la race, quand la troisième conquête grecque vint, avec Bélisaire, au VI[e] siècle, mettre sous le joug de Byzance l'Italie Méridionale. Un *catapan,* haut fonctionnaire de Byzance, tint sous

sa domination le pays de la future terre d'Otrante au golfe de Naples. L'Orient ne domina point seulement : il pénétra derechef ces cités et ces bourgs : les moines grecs, les cénobiles basiliens y instaurèrent le culte grec, les peintres et les mosaïstes l'art si particulier de Byzance ; on parla grec dans la plupart des villes, bien après que les révolutions politiques eurent arraché le pouvoir aux *exarques* et *catapans* grecs : on parlait encore grec à Reggio au XIIIe siècle : la langue de Roccaforte del Greco était, au commencement de ce siècle, un dialecte hellène. Nous avons tous connu de Reggio à Salerne ces Minerve, ces Junon, ces Apollon et ces Mercure, descendus de leurs piédestaux, pour aller chercher dans des vases de cuivre rouge l'eau à la fontaine, pêcher le corail, étendre les pâtes ou conduire entre Salerne et Amalfi les légères *carozelle*.

Le type le mieux conservé après celui-là est, vraiment, je crois, le type sarrasin. Il faut que je m'en rapporte, en ce qui concerne la colonie sarrasine du Monte Gargano à mon ami Bertaux : mais j'ai devant les yeux ces Arabes rencontrés autour de Lucera et de Bagnara, aux deux extrémités de l'ancien royaume, ces petits hommes nerveux, vifs, aux yeux de feu et aux mains brunes et sèches qu'on eût dépouillés volontiers des guenilles sordides de l'Italie contemporaine pour les draper du burnous ou les coiffer du turban. Vous trouveriez de même des Lombards pour vous mener voir l'Arc de Trajan à Benévent, et j'ai vu à Barletta, en Pouille, des Espagnols, cousins germains des Castillans et des Aragonais. Ne parlons que pour mémoire des 80.000 Albanais qui, portant encore le costume, parlant la langue et pratiquant les rites religieux des aïeux, constituent dans le royaume une colonie bien homogène.

En réalité, si fidèlement que se soient, en certains lieux, perpétuées les races, elles se sont, le plus souvent, mêlées : chaque peuple de la Méditerranée peut, dans une même famille et parfois dans un même type napolitain, retrouver son bien. Italiens, dès lors, ils ne le sont guère, et le Garigliano est ainsi plus profond qu'il ne le paraît. Mais s'ils ne sont point Italiens, ils ont plus que d'autres profité de l'unité : là-bas aussi, le Midi remue, s'agite et monte, grimpe,

pourrais-je dire, à voir ces membres agiles. Ces fameux *lazzaroni* se sont révélés *strug for lifers* : ils fournissent au royaume, dit-on, une foule de sous-préfets.

Ils crièrent comme les autres à l'entrée de Garibaldi dans Naples, le 7 *septembre* 1860, « *Evviva l'Unità!* » En réalité, ils étaient jusque-là défiants des autres Italiens et c'était avec un mauvais accent qu'ils acclamaient le *condottiere* à chemise rouge qui, Niçois, leur amenait « *questi Piemontesi* ». Leur langue est, en effet, plus proche de l'espagnol que du dialecte florentin : là aussi ce sont des heurts que nous avons saisis dans la nature qui les entoure et dans le sang qui enfièvre leur visage. Elle est gutturale et sonore avec de fréquentes élisions ; un philologue s'y délecte: il y trouve de l'italien et de l'arabe, du grec et du français. Les Normands y avaient mis de la langue d'oïl: les Provençaux qui arrivent avec les Angevins y mêlèrent de la langue d'oc. Il n'est pas jusqu'aux Français du temps de Murat qui n'y aient laissé quelques mots : une voiture s'appelle en certains villages napolitains *uno shiarraban*, de char à bancs. Mais les Napoléonides, Joseph et Joachim ne régnèrent que sept ans ; les Normands avaient dominé cent cinquante ans, les Angevins deux siècles ; les Espagnols avaient gouverné trois siècles, et avant tous les autres, les Grecs, nous l'avons vu, à maintes reprises. Une langue à la fois souple et violente est sortie de cette mêlée. Elle aussi a quelque chose de superbe et d'excessif : elle crève le tympan ; un chant napolitain n'est point la romance conventionnellement et artificiellement passionnée qu'on chante en Europe : à Naples les syllabes y cascadent et s'y heurtent ; la passion n'y est pas berceuse, elle est virulente, dans le comique comme dans le tragique.

Ce sont vraiment, ces Napolitains, des mimes incomparables. Il faut avoir vu, au théâtre populaire, jouer Scarpeta ou, dans quelque concert, chanter Nicola Maldacea : tout remue, se tord, se pâme, sursaute : c'est l'épilepsie devenue un art, contagieuse d'ailleurs, car il faut suivre sur les figures des auditeurs l'effet du jeu surprenant qui agite celle de l'acteur. Les yeux flambent, les bouches se tordent, le rire court, les mains s'agitent ; les assistants sont aussi intéres-

sants que le mime. On va entendre leurs professeurs disserter, leurs avocats plaider, leurs tribuns haranguer; c'est le même jeu excessif. J'ai vu un chansonnier chercher à caricaturer par des grimaces un député collectiviste de Naples: « Il ne l'atteint pas » me dit mon voisin. Une outrance inouïe. Polichinelle est né à Naples. Les chanteurs de notre Opéra-Comique qui interprètent la *Muette de Portici* ou *Fra Diavolo,* devraient, au préalable, aller voir jouer Guignol.

⁂

Cette Italie méridionale était peu connue il y a seulement quelques années. On allait à Naples, à Pompéi, à Salerne parfois. Combien poussaient jusqu'à Benevent et Tarente ? Peu de Français, à l'heure présente, connaissent l'admirable et singulière Bari, les plaines fertiles de la Pouille, les pittoresques et sauvages gorges de Calabre.

L'histoire de l'art en ces contrées était, partant, négligée, impossible à écrire: l'histoire même des dynasties et des révolutions reste à étudier. Les savants de Naples s'appliquent enfin à ces études. Ce sont les plus intelligents de l'Italie. Ils ont beaucoup souffert, dans les cinquante premières années du XIXe siècle, de la compression que les Bourbons, réacteurs avérés et résolus, faisaient peser sur eux. Le nouveau régime a donné le signal d'une renaissance. L'*Archivio storico per le provincie napoletane,* fondé en 1881, est un foyer qui déjà brille d'un vif éclat : des chartes du roi Roger et des mosaïques des églises de Pouille aux exploits de Masaniello et aux derniers coups d'État du roi Bomba, nul objet qui ne trouve dans ce recueil des historiens consciencieux, avisés et captivants. Une autre revue, la *Napoli nobilissima,* qui paraît depuis 1892, entend donner de l'impulsion aux études archéologiques. M. Benedetto Croce se montre un infatigable et universel historien : les monuments du Moyen-Age napolitain l'ont occupé, et l'histoire de la République Parthénopéenne. La *Societa storia Patria* de Naples montre une volonté arrêtée de regagner le temps perdu : elle est par surcroît si hospitalière que je me reprocherais de ne point laisser percer ici ma gratitude.

Naples travaille avec fougue à reconstituer son histoire, et toute la province de Reggio de Calabre à Solmona des Abruzzes.

Il n'en va pas moins que ce sont des étrangers qui ont donné le branle; sans entreprendre une bibliographie qui nous mènerait loin, c'est mon distingué maître, M. Ch. Diehl, qui a révélé à l'Italie Méridionale ce qu'elle devait à Byzance (1); c'est le comte Paul Durrieu qui, suivi de M. Cadier, puis de mon ami Georges Yver (2), a commencé l'étude de la domination angevine à Naples. C'est un jeune Français que son nom oblige, M. J. Rambaud, qui va nous retracer l'histoire du règne de Joseph Bonaparte à Naples : un distingué publiciste, M. Bonnefond vient de publier un livre sur Marie-Caroline. J'en passe. Mais l'ouvrage qui peut, avant tous, nous inspirer un grand orgueil, c'est le superbe volume que M. Bertaux a publié il y a un an sur l'*Art dans l'Italie Méridionale* (3); ce livre présente tous les mérites, ceux d'une analyse minutieuse et d'une puissante synthèse, d'un travail que rien n'a découragé, et d'une langue élégante et savoureuse. L'amitié impose la discrétion; il faut donc me taire sur le retentissement qu'a eu, par delà les Monts, l'ouvrage d'un jeune savant qui, aussi bien depuis dix ans, n'était plus pour les Italiens un étranger. Je l'ai vu à l'œuvre : il a été pour moi, à travers l'Italie du Sud, un guide incomparable; des tombeaux de Sante Chiara à celui de cette jeune reine de France qui repose, en pleine Calabre, à Cosenza, en un tombeau tout pareil par le style à ceux de Saint-Denis ; c'est sur ses pas que j'ai mis les miens, en visiteur alors peu initié, de la crypte de Bari aux salles du fastueux Castel del Monte, le château aux marbres roses de Frédéric II, des églises de Pouille à celles de Campanie. J'aimerais analyser ici ce volume : mais il est de ceux qui défient l'analyse. Demain un autre paraîtra qui nous conduira des Normands et des Hohenstaufen aux derniers jours de la

(1) Ch. Diehl. *L'Art byzantin dans l'Italie Méridionale*, 1 vol. in-8°, librairie de l'Art

(2) G. Yver. *Le Commerce et les Marchands dans l'Italie Méridionale*, Fontemoing, 1903.

(3) E. Bertaux. *L'Art dans l'Italie Méridionale. De la fin de l'Empire à Charles d'Anjou*. Fontemoing, 1904.

dynastie angevine, et l'histoire de l'art étant, pour M. Bertaux, écrivain averti, liée à l'histoire politique, nous attendons d'une telle étude de saisissantes conclusions dont le tome I nous fait, dès aujourd'hui, prévoir la valeur et la portée.

Sans attendre que d'autres œuvres aient paru, il a semblé à M. Pierre de Bouchaud qu'il était peut-être temps de donner au lecteur, comme fil conducteur à travers la longue histoire politique et artistique de Naples, un bref aperçu de cette épopée aux mille scènes. M. de Bouchaud n'a point eu tort : ce petit volume qui, cependant, n'est point sans lacunes, constitue un de ces précieux résumés qui permettent de colliger les résultats acquis. De pareils essais sont utiles et féconds : il faut des ouvrages tels que celui de M. Bertaux, il faut aussi des opuscules tels que celui-là. La philosophie d'une histoire s'en dégage facilement et avec vérité. J'aime trouver, rappelés à quelques pages de distance, la fabuleuse épopée du Guiscard, les fastueuses fêtes de Frédéric II, la tragique fin des siens, les excès des deux Jeanne, les cruautés de Ferdinand d'Aragon, le soulèvement du Masaniello, les sanglants événements de 1799, la tintamaresque aventure de Joachim Murat, les singuliers exploits des derniers Bourbons et l'entrée à Naples du dernier *des condottieri*, Guiseppe Garibaldi. Ainsi rapprochés, ces faits prennent une couleur particulière et donnent une idée très juste de ce que fut cette histoire. Elle fut folle, monstrueuse et pittoresque, toute faite de débauches extrêmes et d'héroïsme intense, de faste magnifique et de cruauté voluptueuse, tout empreinte d'une religion maladive et sensuelle, d'une politique raffinée et brutale tout à la fois : des héros, des tyrans, des jouisseurs, des artistes, des femmes névrosées et superbes, des émeutiers nobles comme de grands seigneurs, des grands seigneurs qui conspirèrent, des moines fanatiques et des prêtres patriotes, non une histoire, mais un roman épique, tragique, comique, presque toujours enfiévrant et que ce cadre appelait. Tel est le chapitre d'histoire que M. de Bouchaud a entrepris de nous résumer : plus d'une fois l'auteur, qui a voulu rester fidèle à son dessein modeste, a dû se sentir tenté d'y faillir : M. de Bouchaud est un artiste,

un poète et même un nouvelliste : sa plume a dû parfois frémir de ne pouvoir, autrement que par un trait rapide et toujours heureux, nous raconter forfaits et grandeurs, fêtes et batailles, émeutes, trahisons, débauches, et les scènes sombres ou magnifiques dont furent témoins ces châteaux, palais et églises que M. Bertaux s'est chargé de nous décrire avec tant d'exactitude et de charme.

∴

Excessive, elle devait l'être, elle aussi, l'existence séculaire de ce peuple au tempérament surchauffé en ce décor éclatant. Cette Grande Grèce, enivrante pour qui s'y installait, courtisane qui, parée de joyaux précieux et de fleurs éclatantes, inondée de parfums grisants et toute vibrante de volupté, attire à sa couche les conquérants excités et promptement amollis. Ils vinrent de tous les points de l'horizon.

Les Grecs s'étaient, nous l'avons vu, retrouvés chez eux quand le retour offensif de Bélisaire remit l'Italie sous le sceptre de *l'Imperator* Justinien devenu *Basileus*. Mais s'ils gardèrent l'Est de la Grande Grèce, la partie occidentale leur fut rapidement reprise : les Lombards, les premiers *Tedeschi* que connurent les provinces méridionales, s'étaient rués en pillards, puis en maîtres sur cette Campanie — *Campania felix* — qui, la première, appelait le conquérant par un incomparable attrait. On les vit à Benevent, à Salerne, puis en Calabre même, jusqu'à Reggio. A la fin du VIIe siècle, Naples seule échappait à l'étreinte germaine : les ducs grecs y avaient fondé une dynastie nominalement dépendante de Byzance et du haut des tours de leur cité, ils bravaient les Lombards et bientôt les Sarrasins. Ces hommes d'Asie débordaient à leur tour de toute part : ils furent de longues années maîtres de la terre de Bari. Les Francs qui, avec Charlemagne et ses successeurs, avaient pris pied en Italie, eussent volontiers croqué Lombards, Sarrasins et Grecs. Ce fut un instant l'ennemi commun contre lequel les trois races s'unirent. Des évêques locaux appelèrent l'Infidèle contre le Franc, étrange mêlée où l'on s'égorgea parfois d'allié à allié. Les sabres courbes des Sarrasins fauchaient à droite, à gauche : une

débauche de sang et aussi de luxure, car sous ce ciel énervant, la volupté de l'amour s'exaltait de l'odeur des hécatombes et de la vue de la mort. Les dalmatiques dorées de Byzance, les cottes de mailles des Germains et des Francs, les burnous blancs des sectateurs de Mahomet se mêlaient en une confusion de races, de religions et de langues, tour de Babel où l'on se possédait et s'égorgeait.

Qu'il était loin le donjon de Hauteville, le manoir normand, aire d'où les vautours allaient prendre à leur tour leur vol vers le ciel de Naples. Modeste seigneur que ce Tancrède, dont les fils allaient demain conquérir la Sicile, l'Italie du Sud, mais fils de ces aventuriers qui, venus de Scandinavie, avaient conquis la Neustrie, frères de ceux qui allaient jeter l'Angleterre sur leurs serres aiguisées. Parmi les fils, le cadet, l'*Avisé*, le *Wiscard* était le plus entreprenant, vrai fils de pirate qui, au sud de l'Italie se fit voleur de chevaux avant d'être roi. Est-ce la seule dynastie, après tout, qui descendit d'un heureux bandit ? Robert Wiscard ou Guiscard n'en était plus à voler des chevaux, mais des provinces et des provinces encore, quand il faisait prisonnier le Saint-Père Léon IX et, maître de la Calabre et de Pouille, s'en faisait donner par Rome l'investiture. Cinquante ans après, la famille tenait les Deux Siciles, de Palerme à Bari et portait déjà la terreur jusqu'à Byzance.

Roger II en fut le grand souverain : mais déjà chez lui le sang normand s'était mêlé de byzantin : une fois de plus le Grec avait conquis son vainqueur. On l'évoque, revêtu de la dalmatique grecque, couvert d'or et de pourpre, par-dessus la cotte de mailles normande, un *autocrator*, un *basileus* qui faisait tisser la soie et couper des têtes. Il en courbait ainsi d'autres sous un gouvernement d'ailleurs éclairé, ouvrant sa cour aux savants arabes et byzantins, transportant dans l'art l'éclectisme dont sa politique faisait foi, laissant comme témoignage de ses conceptions cette chapelle Palatine de Palerme, le sanctuaire le plus original qui se puisse voir et dont le style oriental eût fort étonné sans doute les cousins restés en Normandie.

Ce furent de sombres drames que ceux où finirent ces princes miraculeusement venus de l'embouchure de la Seine

vers les rives du golfe de Naples. L'Allemand guettait à son tour, ces Hohenstaufen, entreprenants et ambitieux qui entendaient prendre Rome entre deux mâchoires, la Lombardie et la Grande Grèce. Un mariage unissait Henri VI, Souabe aux rudes façons, à la princesse Constance : un obstacle subsistait, le jeune Guillaume, dernier rejeton de Hauteville : il apprit par une pitoyable disgrâce ce qu'il en coûte à aller contre l'ambition germanique. Les yeux crevés, il fut muré dans le donjon allemand d'où, de loin, il songeait aux eaux bleues du golfe perdu.

Le Normand s'était fait Grec, presque Arabe : un émir avait paru régner sur ce trône fondé par un scandinave francisé. Pareille aventure allait arriver aux princes Souabes, et promptement. Henri VI, Allemand brutal, parut indigne de ce trône où la beauté était maîtresse, éternelle favorite des souverains de Naples. Lui ne songeait qu'à massacrer, inondant Naples de sang; et, les vivants ne le satisfaisant pas, faisant déterrer le cadavre d'un compétiteur mort, pour le faire décapiter.

Mais du rêtre naquit ce suprême type de Napolitain, Frédéric II. De Napolitain, dis-je ; car il était Latin, Grec, Sarrasin, tout plutôt qu'Allemand, et à mille lieues de la Forêt Noire. Sa mère, Constance, Sicilienne offensée par les brutalités du Souabe, son époux, se décida à venger sa famille et ses sujets : les souveraines de Naples sont femmes expéditives, et, de Constance de Hauteville à Marie-Caroline d'Autriche en passant par les deux reines Jeanne, nous les verrons fort déterminées à servir leurs desseins *per fas et nefas*. Celle-là versa le poison et envoya son mari aux rives de l'Achéron, d'ailleurs voisines de Naples. Et c'est ainsi que, Frédéric, orphelin et roi à trois ans, fut livré à la princesse sicilienne. Celle-ci, d'ailleurs, ne le tint point longtemps : elle suivit promptement dans la tombe l'époux antipathique qu'elle y avait si délibérément envoyé. Nous possédons de cette princesse une relique, l'éblouissant diadème arraché depuis peu à la tombe superbe de Palerme, où repose, à côté de l'époux assassiné et du fils, ce prestigieux Frédéric II, la petite-nièce du Guiscard.

Frédéric Roger, tels étaient les deux noms qui déjà impri-

maient au Germain, né en Sicile, le sceau germano-normand. Il fut Roger plus que Frédéric, et Hauteville plus que Hohenstaufen. Il ne devait quitter que deux fois les rives de la Méditerranée; à dix-sept ans, il s'en alla en Allemagne, y passa huit années, en Souabe, en Saxe et en Brabant; on l'y revit beaucoup plus tard, venant étouffer la révolte de son fils Henri. Dans l'intervalle le monarque s'en était allé en Palestine revendiquer, au nom de sa seconde femme, le trône de Jérusalem. J'ai parfois pensé à cet Empereur qui se drapait de blanc et frayait avec l'Infidèle, prodigieux acteur et de grande envergure qui, au Saint-Sépulcre, osa saisir la couronne du saint Godefroy de Bouillon, lorsqu'il y a quelques années, un autre empereur souabe, drapé du burnous sous le casque à l'aigle d'or, s'en venait rôder autour de l'église de Jérusalem, où, hardiment et sans les prêtres, l'allié allemand des Sarrasins s'était, au XIII[e] siècle, seul intronisé. Guillaume II aime, sur son yacht aventureux, voguer de Taormine à Naples. Cet Hohenzollern descendrait-il du Hohenstaufen?

C'était un être singulier, égaré dans un siècle trop jeune pour ses projets téméraires. Contemporain de la féodalité et des croisades, il rêva d'un Empire centralisé et laïque, d'une politique égalitaire et — il faut bien employer des néologismes pour ce précurseur — anticléricale. Il rêva d'une Renaissance, trois siècles avant que naquît Cosme de Médicis, et d'une Italie unifiée sous son sceptre. Par là ce personnage garde une place unique dans l'histoire.

« Il savait, écrit M. Bertaux, la langue germanique de sa race, mais il savait encore, outre le latin des diplômes, l'arabe et le grec parlés à Salerne dans les cénacles de savants, le français qui était la langue de l'Orient latin, et la langue vulgaire des Italiens de Sicile. Tandis que ses fils Henri et Conrad qui, l'un après l'autre, tinrent sa cour en Allemagne, avaient des *Minnésinger* dans leur cour de rois des Romains, l'empereur s'entourait de docteurs arabes, montrait à ses hôtes des almées et des jongleurs pareils à ceux qui sont peints dans la chapelle palatine, sur les stalactites du plafond sarrasin : lui-même composait sur les thèmes amoureux de la poésie provençale des rimes italiennes. »

Il n'innovait rien en s'entourant d'un harem et d'une

garde de Sarrasins : les Normands, nous l'avons vu, étaient des émires en Sicile ; ce qui était étrangement nouveau c'est que bridant, la féodalité, il luttait par surcroît contre Rome, les prêtres, et bientôt le christianisme lui-même, s'il est vrai qu'il collabora au livre des *Trois Imposteurs.* Ses ministres, tous Italiens du Sud, pensaient comme lui ; c'étaient de ces hommes d'État, comme le xvie siècle en devait voir naître, intellectuels raffinés, politiques rusés, esprits audacieux qui pensèrent faire d'une Science que nul avant eux n'avait à ce degré favorisé, le catapulte qui enfoncerait l'Église catholique et sa puissance. Par là, Frédéric et ses hommes étaient des fruits de Naples ; mûris, trop tôt ils tombent sans laisser de semences à la terre qui les reçoit. Ce tempérament aux outrances saisissantes et qui, à l'heure présente, nous stupéfie et nous poigne, sacrait Frédéric de Hohenstaufen roi de Sicile et de Naples.

*
* *

« Qui a frappé par l'épée périra par l'épée ». La dynastie de Souabe avait écrasé les derniers princes normands, décapité l'un, jeté l'autre, les yeux arrachés, dans un cachot. Il fallait au drame de Naples d'autres scènes tragiques. Chacun sait la catastrophe où sombrèrent les fils de celui que Rome traitait en Antechrist. On l'y avait maudit, ce Frédéric II, jusque dans ses rejetons. Urbain IV lança contre eux, Manfred et Conradin, le terrible Charles de France, duc d'Anjou et de Provence. Celui-là, c'est le vrai chevalier bardé de fer qu'un romantique eût aimé faire passer sous la herse levée et sur le pont-levis baissé d'un château du xiiie siècle. Ah ! le rude Capétien, qu'il mérita les imprécations de Danté, contre « l'arbre maudit » sorti d'Hugues Capet. Toujours l'Italie le regardera comme un bourreau, et pourquoi ? Fit-il plus que les autres, prédécesseurs et successeurs, et Naples n'était-elle pas habituée à voir à chaque nouveau règne s'élever les échafauds ? Mais c'étaient deux enfants, Conradin et Frédéric d'Autriche qui, le 26 octobre 1269, mirent sur le billot leurs têtes au cou grêle. Et puis, l'un d'eux était le petit-fils de ce Frédéric, le souverain

national, qui avait préféré l'Académie de Salerne et les jardins de Naples à l'Allemagne, son lointain berceau. L'Italie pleura l'enfant et maudit le bourreau. Je ne jurerais point, tant le sentiment national se nourrit en Italie de souvenirs, rancunes et fiertés, que de braves gens ne prient pas encore dans l'église du *Carmine*, voisine de la sinistre place, pour Conradin, ce *poveretto* « petit de l'aigle, dit une inscription, que l'autour a déplumé et privé du chef. »

La dynastie d'Anjou, fondée dans le sang, vécut dans une atmosphère de drame. On n'en attend pas l'histoire : elle tente cependant la plume d'un Français, car si ces Angevins furent durs à leurs ennemis, ils surent se faire, eux aussi, dans cette prenante Italie, les protecteurs de l'art et les amateurs de la beauté. A cet égard le règne du roi Robert reste, dans cette histoire tourmentée, une glorieuse et féconde époque : ce Capétien fut un instant maître de l'Italie tout entière et, en vérité, le fait lui vaut moins notre admiration que la protection accordée à Pétrarque qui, montant au Capitole, se drapait dans le manteau royal de Robert lui-même. C'est avec respect que le Français vient, en l'église *Santa-Chiara*, s'incliner devant le tombeau majestueux et harmonieux élevé par Jeanne I à son grand-père. Aussi bien, aucune visite ne nous émeut plus que celle de l'église devenue le Westminster de la dynastie angevine. Les petits-neveux de Saint Louis reposent là tous, sous le sceau de leurs armes, ces fleurs de lys qui, à cette époque, faisaient vraiment le tour de l'Europe: on les retrouve partout à Naples, ces beaux lys bleus élancés et élégants, fleurs qui semblent des lances, symbole éclatant de la vaillance et de la finesse des fils de Capet. L'église elle-même, ogivale, comme toutes celles que construisirent les Angevins, est un rappel de l'Ile de France: mais qu'on n'aille point se figurer Notre-Dame de Paris ou de Chartres. Naples a passé par là : la fleur blanche de nos monuments s'est teinte de bleu et de rouge et surchargée d'or : les voûtes sont d'azur et d'or : l'œil cherche en vain dans ces filles de Saint-Denis où se reposer de la violence, parfois brutale en sa constance, de la couleur napolitaine.

L'esprit ne se repose guère de son côté, car ce règne de Robert est suivi de celui de Jeanne I, Barbe Bleue féminine

qui tua trois maris sous elle et nombre d'amants et—fort moralement—mourut étouffée sous un matelas sur l'ordre d'un fils adoptif. Et les drames continuèrent sous Jeanne II, autre princesse, au tempérament outrancier dont le bon Brantôme essaie en vain de pallier les excès: que Jacques de la Marche et Jeanne, son épouse, se soient tour à tour jetés en prison, c'était là une peccadille, les relations conjugales étant ainsi réglées en cette dynastie; mais le meurtre de l'amant Caracciolo est une des pages tragiques de cette histoire : c'est au nom de l'amour que la trahison vint frapper à la porte du favori. En pleine nuit l'amant est mandé au Palais, la reine lui dit-on, malade, l'appelle ; il n'a pas franchi le seuil de sa porte qu'il est assailli, massacré, traîné nu dans les rues sombres.

Ces rues virent tant d'autres tragédies! Les terribles querelles des Angevins et des Aragonais y firent couler tant de sang : ces Espagnols, restés maîtres, y firent connaître que la volupté sanguinaire de l'Espagnol pouvait dépasser celle du Napolitain : celui-ci vit tour à tour les cruautés de Ferdinand I — un Mécène cependant — qui, par une sorte de nervosisme malsain, gardait autour de lui les corps embaumés des ennemis immolés, et les débauches d'Alphonse II, *Dio della carne,* dieu de la chair ainsi qu'on l'appelait. Être proclamé à Naples dieu de la chair! Voilà qui inspire pour cet Alphonse d'Aragon une admiration sans respect.

C'est qu'il semblait vraiment qu'avec la Renaissance qui, des Alpes au détroit, repaganisait facilement ces fils de Rome et de la Grèce, Naples fût vraiment revenu au culte de Vénus Aphrodite. La déesse avait été trop ardemment et trop longtemps entourée d'hommages, de Sybaris à Cumes, de Pompéi à Baies : une fureur d'amour embrasait les âmes. Le christianisme napolitain s'était lui-même fait à l'image de ce paganisme; cette religion dégénérée était tout en rites et en superstitions. Aucune moralité n'en sortait: au contraire, la Napolitaine, constante pécheresse, cherchait dans les pratiques répétées d'un culte idolâtre le moyen d'apaiser sa conscience et jamais ses sens. Les églises étaient bâties sur les ruines et les fondations, avec les colonnes des temples de Vénus, d'Apollon et de Jupiter: les dieux prenaient leur

revanche. Apollon maintenant rentrait dans la cathédrale Saint-Janvier construite de ses dépouilles. C'était une mentalité idolâtre qui jetait, entre ces murs désormais rendus au paganisme nouveau, les foules prosternées aux pieds des Madones colorées, des Christs saignants, des statues à miracles et à oracles : les chanoines qui interprétaient le miracle du sang de Saint-Janvier remplaçaient les sybilles qui, quinze siècles avant, vaticinaient dans les Champs Phlegréens. Dans ce culte, étrange aussi, Naples débridait ses instincts et trahissait ses goûts violents ; le sang y jouait son rôle : Vierge dans le cœur pourpre de laquelle sept épées s'enfonçaient, Christ dégoûtant de sang, les genoux écorchés, la chair à vif, l'œil hagard, des martyrs ruisselants de sang, et, à côté, d'autres Madones, d'autres Christs, d'autres Saints habillés ainsi que des courtisanes, revêtus de soie, coiffés de perles, couverts de joyaux, les doigts surchargés de bagues, pliant sous les *ex-voto* étranges que, durant des siècles, le remords ou l'espérance apportèrent à ces idoles.

∴

L'Espagne, maîtresse de Naples après que la France y eût encore deux fois paru avec deux rois Valois — devait apporter à ce peuple le fanatisme de Castille ; mais il perdit de sa sombreur. On brûla des Juifs avec l'allégresse que le Napolitain apporte à toutes choses. Ce fut un étrange défilé que celui des vice-rois : là, où Grecs, Normands, Souabes, Angevins, s'étaient assis, Charles-Quint d'Autriche à son tour s'était installé et jusqu'aux derniers jours du XVIII[e] siècle on vit le royaume gouverné par tel Medina Cœli, tel Tolède, tel d'Ossuña qui venaient de gouverner les Indes ou les Flandres et amenaient chacun une nouvelle bande d'amis qu'on voyait courir à la recherche d'aventures du palais de Capodimonte aux ruelles étroites, aux *vicoli* du vieux port.

Ces beaux seigneurs durent un instant abdiquer la morgue espagnole ; ce fut dans la journée à jamais célèbre du 7 juillet 1647, où Thomas Aniello, plutôt que de payer l'impôt sur les fruits, renversa son étale et appela les fruitiers ses frères à l'insurrection. Il faut voir même à l'heure présente

où, cependant, tout s'en va, cette *strada di porto* où le Masaniello avait son étalage de pastèques et d'oranges. Il faut avoir été coudoyé par cette foule d'aspect fol et toute pleine de ruses, il faut avoir été assourdi par les cris « Peuple maître dans l'art de crier » a écrit Alfieri de ce peuple de Naples : quels glapissements pour placer une poignée de *lasagne d'Anialfi,* de *ravioli dolci* et de *macaroni di grano duro,* une tranche de pastèque rose ou quelques *frutta di mare,* coquillages à la forte odeur! Quelles vociférations on doit entendre lorsque ce peuple se révolutionne! Le 6 juillet 1647, ces Napolitains commencèrent l'émeute par une obscénité: faisant invasion dans la rue de Tolède, ils mirent en fuite les belles dames espagnoles par un geste audacieux qui défie la description. Aux collecteurs de l'impôt ils réservèrent une mitraille d'oranges et de citrons. Tout Naples est dans ces deux traits. Et de fait *les Lazares,* comme ils s'appelaient, *gueux* de Naples, restèrent maîtres de la rue, ayant expulsé à coups d'oranges le duc d'Arcos, représentant Sa Majesté catholique proprement dépossédée. Le fruitier Masaniello fut maître une heure; il s'appuya sur deux forçats délivrés et, d'émeutier, se fit tyran, aventure commune que Naples ne fut point seule à connaître : et, quand la foule ayant tué l'idole de la veille et ses deux lieutenants du bagne, eût acclamé l'armurier Gennaro Annese, celui-ci, en bon Napolitain qui ne se fie point à ses concitoyens pour gouverner, alla chercher un chef étranger. Les Lazares, après avoir promené des têtes au bout de leurs piques, avaient remplacé partout le portrait du roi d'Espagne par un Christ très saignant : mais Naples ne pouvait, comme la Florence de Savonarole, s'ériger en république mystique. L'Annese requit un Lorrain de s'en venir régner à Naples : Normandie, Anjou, Provence avaient fourni des souverains français; il fallait maintenant que la Lorraine marchât. L'audacieux duc de Guise, de cette race qui, soixante ans avant, avait rêvé du trône de France, s'en vint à Naples tenter l'aventure. Il lui fallut, tout d'abord, coucher dans le même lit que l'armurier démagogue, dure nécessité, et avaler les fritures suspectes de la *padrona,* sa maîtresse, Napolitaine mûre qui, vêtue de falbalas, dépouilles d'une haute et puis-

sante duchesse espagnole, cuisinait comme dans la *strada di porto.*

Toute cette tragi-comédie finit, comme toutes choses à Naples, par la restauration et les plus terribles représailles, et ce fut le même drame aux deux actes pareils que vit Naples à la fin du XVIIIᵉ siècle. M. B. Croce nous a raconté l'effroyable histoire (1) ; la République proclamée en 1799, dans le sang qui partout coulait, l'anarchie, les coups de main le soir dans l'ombre des *vicoli* contre les Français haïs, puis, après la retraite de l'étranger, le siège de Naples par les amis du roi, et la grande trahison qui, à la honte des Bourbons, livra aux supplices les plus variés les républicains confiants en leur parole. La figure centrale de ce chapitre, un des plus sinistres de cette romantique épopée, c'est Marie Caroline (2) si dissolue que l'Europe lui donna, non seulement des amants qui en effet défilèrent en son alcôve, mais une maîtresse, cette lady Hamilton, de crapuleuse origine ; le craintif Ferdinand, Sganarelle couronné, tremblait devant elle ; l'Autrichienne s'appuyait sur les *lazzaroni* réacteurs contre les bourgeois libéraux. Et lorsque Napoléon eut imposé à Naples son frère, puis son beau-frère, le fastueux Murat, ce fut contre les « tyrans français » que s'organisa la *Charbonnerie.* Ce pays de conspirateurs et de bandits est un merveilleux terrain de culture pour les sociétés secrètes : la *Maffia* règne en Sicile, la *Camorra* à Naples. Les *Chevaliers du Charbon* préparaient à Naples les explosions et les éruptions. La cité connut au cours du siècle dernier d'autres volcans que le Vésuve : parfois le volcan cracha sa lave, puis dans les périodes de calme, de sourds grondements révélèrent le danger.

Le 7 septembre 1860, Giuseppe Garibaldi entrait à Naples. Les Bourbons étaient-ils odieux ? Qui saura jamais l'esprit de ce peuple de la *strada di porto.* Que Ferdinand II eût nommé, par un excès de zèle, Ignace de Loyola maréchal

(1) Benedetto Croce. *Studi su Napoli nel* 1799.

(2) Entre autres ouvrages, le récent volume de M. André Bonnefons. *Marie Caroline.* Perrin 1905 et les Mémoires récemment publiés de Golovkine. Plon, 1905, pp. 254-259, et de la baronne du Montet, même éditeur, 1905, pp. 98, 109, 245 et 250.



honoraire de son armée, il n'y avait pas là de quoi surexciter les *lazzaroni* : que ce roi, étroit dévot, eût imposé aux danseuses du théâtre San Carlo un maillot vert comme étant des moins suggestifs, peut-être y avait-il en cet attentat de quoi mécontenter des Napolitains, mais abonnés à l'Opéra. Que François Ier eût laissé vendre les ministères par son barbier, rien n'était plus napolitain : qu'il eût dissous un Parlement, médiocre grief encore, car il est fort probable que le *lazzarone* n'avait point porté son bulletin à l'urne. Mais Garibaldi entrait, vainqueur, avec l'auréole de dix batailles gagnées et l'éclat d'une chemise rouge.

Le naïf Murat s'était, cinquante ans avant, laissé prendre à ces acclamations. De fait, ses panaches éclatants, ses habits de velours vert brodés d'or, ses bottes molles, son sabre turc et sa belle prestance avaient plu sur le quai de *Santa Lucia*. Napoléon le mettait en garde contre une popularité si artificielle. Joachim dut songer avec tristesse à ces conseils, lorsque, dans le cachot du Pizzo, il attendait la mort. Je vois encore la cour étroite du sombre donjon : la tour domine le golfe d'un bleu si vif, la baie de Sant Eufemia qui, quelques années auparavant, avait été bouleversée par les tremblements de terre. Elle est maintenant calme et riante. Le brillant Joachim passa une nuit dans les murs sombres du donjon : au matin il fut exécuté. « Frappez au cœur, épargnez le visage », cria le Gascon. (1) Le récit m'était fait par un *ragazzo* calabrais de dix ans ; il ignorait d'où venait Murat : c'était une sorte de demi-dieu « qui avait remporté beaucoup de victoires et que les *Borbonacci* (mauvais Bourbons) avaient tué. » Qu'importe en effet à ces Napolitains que celui-là fût le fils d'un aubergiste de Cahors. Ils en ont tant vu.

C'est par ces révolutions singulières, ces invasions innombrables, ces étranges intronisations, les drames qui remplissent leurs chroniques, que l'histoire de Naples est merveilleusement adaptée au décor que lui offre ce cadre unique. Des singulières aventures de ces fils de Normandie, devenus exarques byzantins et presque émirs arabes et se continuant

1. Cf. les ouvrages publiés en 1904 par M. Alberto Lumbroso (*La Fine d'un regno*) à Rome, et en 1905 par MM. Chavanon et Saint Yves. *Joachim Murat* (Hachette).



dans les Souabes, leurs bourreaux, arrachés par Naples avec Frédéric II aux hérédités germaniques, des rudes Angevins de sang de Càpet, à leur tour assouplis et hellénisés, mais qui, mêlant toujours les crimes aux débauches, savent jouer, comme les Aragonais leurs successeurs, tout à la fois les Mécène et les Sejan, jusqu'au Gascon qui, couvert de broderies et de galons, traversa, le sourire aux lèvres, le vieux port et la rue de Tolède, pour finir sous les balles dans un féodal donjon de Calabre, toute cette histoire tire de ces étranges péripéties mêmes, une certaine unité. La couleur excessive, qui est celle des eaux de Naples et de son ciel, de son volcan et de ses maisons, des mosaïques que lui ont laissées les Grecs et des églises que lui ont bâties Français et Espagnols, la couleur excessive qui est aussi celle d'une race où la Méditerranée complexe et éclatante, tient tout entière, s'est répandue sur leur histoire : merveilleuse broderie de brocard semée de gemmes, mais dont l'or de la trame se tache de sang éclatant, mosaïque aux marbres précieux tout éclaboussée de cette pourpre.

LOUIS MADELIN.

Une Parisienne

dans les harems de Constantinople

II

Vivant de la vie orientale, j'ai connu à Constantinople des impressions inoubliables. Parmi mes souvenirs lumineux et colorés, je retrouve des sensations estivales dont rien, hors de cette atmosphère, ne saurait rendre le charme enlaceur et subtil.

Ce sont d'abord les *kieffs* (1) de l'été. Dans les jardins en terrasses du yali, parmi une floraison de roses tendres autour du bassin, sur des tapis persans, mes jeunes amies et moi, nous attendions passer la chaleur du jour. Elles portaient le *yldermé* (2) clair. D'un nuage de gaze qui voilait leurs cheveux ; leurs visages découverts ressortaient plus blancs sous l'éclat des yeux sombres. L'une jouait du luth, et une autre épluchait des grenades ; la troisième peignait sur une ombrelle des hirondelles envolées... Le Bosphore scintillait entre les arbres et les yeux pâles et sans nombre des pervenches nous regardaient...

Plus tard, dans la forêt de Belgrad, ce sont encore les *kieffs* dans les profondeurs dorées des vallées. Des petits cafés turcs disséminés sous les arbres, s'envolait jusqu'à nous une musique bizarre, que la mémoire des Occidentaux est

(1) Farniente.

(2) Sorte de cache-poussière que les femmes mettent à la campagne au lieu de tcharchaf.

impuissante à retenir. Là, nous lisions les *Orientales* ou bien la *Princesse Lointaine*, et les petites Turques pleuraient sur leurs impossibles rêves...

C'est encore au matin le bercement du flot dans la gondole au tendelet blanc qui nous emportait vers la côte d'Asie, vers les pêcheries de Cavak, à l'heure où l'on tire les filets. Une buée poudrée d'or enveloppait toutes choses, et quand le soleil lentement l'avait bue, il en restait encore longtemps des lambeaux accrochés aux arbres sur les rives.

Pour toutes ces promenades, je m'habillais à la turque ; je sentais mieux l'Orient me pénétrer, lorsque j'avais enfoui ma robe de Paris sous le *tcharchaf*, et les choses familières même, vues à travers le voile, me paraissaient différentes et neuves.

Le temps est passé des *feradjès* (1) et des *yashmacks* (2) : on les réserve pour les promenades de gala, aux Eaux Douces, pour les visites aux princesses et les cérémonies. Dans la vie quoditienne, les femmes portent le *tcharchaf* : jupe et mantille de soie et court voile de gaze. L'élégance du *tcharchaf* consiste dans la coupe de la jupe, qui suit les modes parisiennes, et dans la jolie taille qu'emprisonne une ceinture ajustée. J'aime le tcharchaf : il a le mystère et la séduction du domino.

Le séjour d'une famille turque à la campagne est égayé par des visites d'amies. Le sort du mari n'est point alors très enviable. A son retour de Stamboul où ses occupations l'appellent chaque jour, il vit alors relégué dans le *selamlik*. La femme est maîtresse absolue au logis. Elle préside souvent une longue table d'invitées, tandis que son mari (qui ne doit pas se rencontrer avec des dames musulmanes), prend ses repas dans la solitude et souvent en est réduit à gagner sa chambre par l'escalier de service.

*
* *

Rentrées l'hiver à Stamboul, à Chichli, à Nichantache, ces trois parties de Constantinople préférées des familles tur-

(1) Manteau que portaient autrefois les dames turques.
(2) Voile.

ques, la vie change pour les dames musulmanes du beau monde. Elles ne sortent guère alors qu'en voiture, et n'ont d'autres distractions que les visites. L'usage et les traditions leur permettent cependant les stations dans les cimetières. C'est la poésie des pays islamiques que ces champs de morts confondus avec le mouvement de la vie. A Constantinople, ils forment des oasis de silence dans le bruit de l'immense ville. Leurs cyprès la couronnent et ces taches sombres éclatent en vigueur sur l'éclat du ciel, parmi la blancheur des coupoles. La campagne est parsemée de *turbés* (1) écroulés, de pierres tombales brisées, de colonnes décapitées... Au cœur de la ville même, des grilles forment ainsi des îlots de sommeil éternel et d'ombre ; et partout, parmi les pierres brisées des silhouettes de femmes glissent au milieu d'une folle végétation. J'aimais accompagner mes amies dans ces pèlerinages à des tombeaux d'inconnus. Nous choisissions, vers la muraille bysantine, les plus déserts, les plus abandonnés. Elles effleuraient les tombes et y jetaient des fleurs dissimulées sous leur *tcharchaf*. De loin en loin, elles s'arrètaient pour prier, droites et les mains levées dans une attitude implorante et archaïque. Sur la pierre penchée, des signes bizarres, et pour moi inconnus, racontaient les grandes lignes de l'histoire du mort, et jusqu'à nous venait l'écho d'une voix invisible et lente qui montait de la terre en fleur, pareille à un soupir plutôt qu'à un chant.

∴

La culture européenne n'a point........ enlevé aux femmes leurs superstitions. Les plus instruites affectent de sourire en se rendant pour le consulter au puits magique d'Ey'oub qui rend les objets perdus, ou bien chez le *hodja* (2) fameux par la puissance de sa prière, et chez la voyante qui lit autour de vous votre destin.

Je laisse à des savants le soin d'expliquer ces phénomènes : je puis seulement témoigner de ce que j'ai vu et expé-

(1) Chapelles funéraires.
(2) Savant ou sorcier.

rimenté. On me conduisit un jour, vêtue du *tcharchaf* et voilée, chez une femme qui jouissait d'un grand renom dans le monde féminin de Stamboul.

Je revois la petite maison en bois, au tournant d'une rue cahoteuse et étroite qui dévale presque à pic de la colline pérotte. Nous avions traversé pour y parvenir un quartier turc peu fréquenté où couraient des festons de glycine pâle. La vieille femme vivait seule avec une jeune Circassienne. Elle nous reçut dans une petite chambre nue, éblouissante de la propreté musulmane. Sur le parquet de bois d'un blanc éclatant, courait tout autour de la pièce un divan bas, recouvert de toiles persanes. Les fenêtres derrière leurs moucharabiehs montraient de petits rideaux frais et clairs. La voyante, assise à la turque, fumait une cigarette qu'elle allumait à un *mangal* (1) de cuivre.

Elle nous accueillit avec cette dignité orientale dont le pauvre ne se départ jamais, et que le riche respecte. Les saluts échangés, mes amies lui dirent que je la priais de « dire ce qu'elle voyait autour de moi ». La femme jeta sur sa tête une de ces écharpes vertes qu'elles mettent pour lire le Coran, et prit entre ses doigts un long *tespis* (2) dont elle commença à rouler les grains. Et d'abord : « Votre amie n'est pas de notre pays », dit-elle. Mes compagnes prises au dépourvu, se hâtèrent de répondre : « Elle est Géorgienne ». « Peut-être, continua-t-elle, mais elle n'est pas de notre religion. » Rien d'extérieur n'avait pu lui faire penser que je ne fusse pas la plus musulmane des Turques.

Elle continua à parler, récitant d'une voix rapide tout ce qu'elle voyait. Elle décrivit des pays lointains où vivent des êtres dont le sort m'intéresse ; elle franchit les mers et son regard se posa sûrement sur des têtes chéries et lut en des cœurs aimés... Elle ne dit rien de l'avenir : le passé et le présent, les êtres et les choses qui vous entourent, l'atmosphère de haine ou d'amour au milieu de laquelle vous évoluez, c'est tout ce que sa science lui montre.

(1) Grand réchaud, sorte de brasero qui en hiver remplace la cheminée absente.

(2) Long chapelet de bois ou d'ambre que les Turcs roulent sans cesse entre leurs doigts.

Elle avait rejeté la tête en arrière. Le voile encadrait étroitement son visage aux traits purs. Les yeux mi-clos, regardant en dedans, cette femme âgée était vraiment belle. Sa physionomie n'était point tendue ni contorsionnée par l'intensité de la vision. Un calme majestueux, y planait, comme on en voit aux visages des sybilles immortelles.

Quelques jours auparavant, cette voyante avait été appelée dans un grand harem de Stamboul où un bijou de prix avait disparu. Elle l'avait vu qui illuminait un « lieu sombre », de l'éclat de ses diamants. Après d'inutiles recherches, on trouva par hasard le joyau au Crédit Lyonnais, dans le coffre-fort où la famille l'avait oublié.

⁂

Je ne dirai pas comment je fus reçue un jour par Naïmé Sultane. C'était, il y a quelques années, au temps de son bonheur. Elle avait épousé peu de mois auparavant un fils d'Osman Pacha, le héros de Plevna, ce Kemal dont elle a divorcé l'année dernière, à la suite d'un drame intime. Pauvre petite sultane Naïmé, si douce et si charmante dans son luxe et son malaise de princesse orientale hantée de mirages occidentaux !!

C'était la fille préférée du Sultan à qui elle ressemble. En la mariant, il lui avait donné un petit palais coquet qui mirait dans l'eau claire du Bosphore des fenêtres à jour et des frontons fleuris.

La princesse pouvait se distraire à suivre des yeux les voiles gonflées de vent. Ses regards, fatigués d'interroger de lointains horizons, retrouvaient sur l'eau toute proche le reflet fidèle et minutieux des dentelles de bois qui la retenaient captive. Perdu par instant dans le remous des flots mobiles il y réapparaissait toujours, implacable, tel le mot suprême et immuable du Destin.

La princesse aime la musique avec passion. Elle a fait construire dans son palais une salle de concert où les artistes de passage sont invités à se faire entendre. Quand ce sont des hommes, la salle est séparée par de grands paravents dorés et ajourés, et c'est, dit-on, d'un effet étrange que de

jouer ou de chanter devant un auditoire invisible. La princesse Naïmé invite souvent les jeunes femmes musiciennes du monde turc à lui donner un concert. Parfois, une étrangère est admise à jouer de la harpe, du piano ou de la cithare qui sont ses instruments préférés, ou bien à chanter de la musique nouvelle. C'est ainsi que la femme d'un chambellan avait obtenu pour moi la faveur d'entrer au palais.

Pour une visite de ce genre, les dames turques revêtent des toilettes de cour ; longue traîne et grand décolleté encore que les audiences soient données en plein jour. Le *feradgé* et le *yashmak* sont seuls de mise.

La Maison d'une princesse impériale comporte un grand nombre de fonctionnaires féminins et une hiérarchie aussi compliquée que celle d'une cour européenne. Ces fonctionnaires sont toutes Circassiennes et toutes esclaves. Naïmé sultane qui est très bonne, marie les siennes dès qu'elles ont fourni un certain temps de service et les dote.

A notre arrivée au palais, les eunuques nous reçurent et nous remirent aux mains de quelques très jolies filles, qui, vêtues de longues robes claires à traîne, faisaient fonction d'huissiers. Elles nous conduisirent dans un salon où l'on enleva à Mme X son *feradgé* et son *yashmak*, et à moi mon manteau.

La coiffure de Mme X... étant dérangée, une coiffeuse s'approcha et en quelques coups de pouce la lui rétablit, pendant qu'une des esclaves tenait à bonne hauteur devant elle, un grand miroir d'argent.

L'*aide de camp* de la princesse vint alors nous prendre pour nous conduire à sa maîtresse... C'était une jolie Circassienne en tenue semi-militaire, longue jupe plate et dolman de drap bleu pâle, toute chamarée de broderies, une petite toque noire sur les cheveux, pareille à celle des aides de camp de Sa Majesté. Cette jeune personne, dans le palais, a mission de transmettre les ordres de la Sultane. La princesse a encore près d'elle une ou deux secrétaires et une lectrice élevées depuis l'enfance pour ces postes, instruites en conséquence et possédant de jolies voix harmonieuses et bien timbrées.

La sultane nous fit attendre une longue heure, puis elle

apparut en superbe toilette rose, escortée d'une demi-douzaine d'esclaves, dames d'honneur en bleu qui demeurèrent debout derrière son fauteuil. Mme X... me présenta et je baisai la main de la petite princesse pâle et douce, tandis que ma compagne s'efforçait de saisir le bas de sa robe. Selon l'étiquette, la Sultane se refusait à se laisser rendre cet hommage par une personne si *grata*, et un bon quart d'heure se passa dans ces révérences et politesses. Enfin, nous fûmes assises. Mme X... et moi vis-à-vis de la princesse sur un petit canapé bas. On apporta les confitures, l'eau, le café. Puis la Sultane me demanda de chanter. L'acoustique était merveilleuse et la princesse attentive et aimable. Elle ordonna ensuite à ses esclaves de jouer pour nous de l'orgue et du piano, d'autres chantèrent des chœurs accompagnés par les luths.

⁂

Naïmé sultane était alors une femme heureuse. Son mari avait été son compagnon d'enfance... Elle parlait volontiers de son bonheur, inconsciente que le malheur et la trahison étaient déjà à sa porte et la guettaient d'un palais voisin...

Les sultanes, filles, sœurs ou nièces du Sultan, sont moins heureuses et moins libres que les dames du riche monde turc. Peut-être aussi, car le bonheur est chose relative, souffrent-elles moins des entraves de leur vie, étant moins cultivées et plus simples dans leurs désirs.

Elles visitent peu, ne reçoivent guère, et vivent entourées de leur petite cour. On les rencontre quelquefois en grand gala aux Eaux Douces, dans de belles voitures, en éblouissants *feradgé*, et bien gardées par une escorte d'eunuques à cheval.

Elles ne jouissent donc pas, les infortunées, du véritable charme de la promenade.

C'est une vision enchantée que la vallée des Eaux Douces sous les acacias en fleurs. La route est bien cahoteuse et bien défoncée, qui descend des plateaux à travers des pentes fleuries de narcisses et de jonquilles. Dans un espace resserré, les voitures n'avancent que pas à pas, entre deux

rangées de cavaliers immobiles et curieux qui paraissent monter la garde. Là, se nouent les intrigues et les romans, pour la plupart innocents, qui sont la distraction des harems. Sous le *feradgé*, je me suis moi-même amusée à en ébaucher, pour savoir ce que peut être le flirt d'une dame turque. C'est un poème de regards et de sourires. Une grosse aventure, survenue quelques mois auparavant, défrayait alors les conversations. Une femme du monde, très moderne et très élégante, avait ainsi engagé un flirt de regards avec un prince de la famille du souverain. Ce furent d'abord des sourires, et les lettres suivirent bientôt. La dame était libre et grand son amour pour le prince qu'elle eût souhaité épouser. Mais un prince de sang impérial ne peut avoir pour femmes que des esclaves Circassiennes... Un beau jour, le jeune prince fit part à la sultane sa mère, qu'on lui avait parlé d'une esclave et qu'il la voulait acheter comme odalèque. Eminé Hanum, conduite au palais comme esclave et coiffée de la petite toque fut présentée à la princesse mère qui l'acheta et en fit cadeau à son fils. Hélas ! quelques semaines plus tard, une indiscrétion fut commise et mit fin à leur bonheur. La Circassienne de contrebande fut renvoyée du palais et exilée en Égypte.

Mais tous les flirts ébauchés sous les acacias de la vallée de rêve ne conduisent pas à de si romanesques aventures. Les romans d'amour se déroulent plus simplement et plus prosaïquement. La dernière page est trop tôt lue... et le lendemain de l'amour est dépouillé de l'illusion qui en avait été la cause. Or, les jeunes femmes d'aujourd'hui sont altérées surtout de cette illusion et de l'impalpable charme qu'elles pressentent et que la vie leur refuse.

∴

A un Consul de Turquie qui visait mon passeport, surpris de le viser pour la troisième fois, je répondis simplement : « C'est que je suis invitée à faire l'*iftar* (1) chez des amis. » Et la raison parut péremptoire. L'*iftar*, cela veut dire le

(1) Souper de ramazan.

rhamazan (1), ce temps de l'année où Constantinople revêt une physionomie particulière; le rhamazan, avec les mosquées illuminées dans la nuit et le murmure des prières berçant le sommeil des choses.... Le temps enfin des confitures et des belles robes et des gaîtés du Bairam.... (2).

C'est l'occasion de voir de près le monde turc et d'approcher l'âme musulmane. Le harem moderne n'est plus un bien strict observateur du carême rigoureux que Mahomet imposa à ses fidèles. On y prend du rhamazan ce qu'il offre de nouveauté et d'agrément. On se lève très tard pour que le jour soit moins long. Si l'on garde le jeûne, on ne doit ni boire, ni manger, ni fumer, jusqu'au coup de canon qui, vers cinq heures, donne le signal de le rompre. On fait alors l'*iftar*, banquet plantureux dont le luxe consiste dans une extraordinaire variété de bonbons et de confitures, des « douceurs » comme on dit là-bas. On en profite dans les familles pour se réunir. Oncles, cousins, beaux-frères sont admis dans l'intérieur des harems et ces repas de familles ont la même physionomie que dans nos pays.

Les hommes donnent des soupers à leurs amis. Les fonctionnaires sont tenus à faire au moins une fois l'*iftar* au palais, où ils sont accueillis par le premier chambellan ou le grand maître des offices qui tiennent table ouverte. Ils reçoivent à cette occasion un cadeau variant entre cinq, dix, vingt livres turques. Cela s'appelle la *Location des dents*, d'après une vieille expression née d'un antique usage. En principe, pendant le rhamazan, toute maison musulmane est ouverte à l'heure de l'iftar à tout pauvre inconnu qui passe.

Autrefois, l'hospitalité orientale voulait que l'invité reçût la pièce d'argent qui lui assurait son retour chez lui. De là le cadeau d'une monnaie. L'usage, tombé en désuétude dans les familles, a été maintenu au palais.

Le rhamazan est pour les dames turques une saison de plaisir et de mondanité. Ce fut pour moi l'occasion de connaître un des plus riches intérieurs de Constantinople. Je fus invitée à faire l'iftar chez la fille du gouverneur de la

1. Carême des musulmans.
2. Fête qui clôt le rhamazan.

ville, un des Ottomans du goût le plus raffiné de l'empire. Il a fait construire au milieu d'un parc de merveilleux kiosques arabes, reconstitution artistique qui est une vraie joie pour les yeux et pour l'imagination. Les briques vernies, venues de Bagdad, y scintillent, pareilles à des pierres précieuses. Les tentures, les coussins des divans, ont été envoyés de Damas et les boiseries ajourées des portes et des lambris sont l'œuvre de quelque artiste arabe inconnu.

Dans les salles, meublées avec la richesse et la simplicité anciennes, de divans, de tables basses, de tapis, les cheminées à café, comme on en voit au vieux Sérail, s'élèvent en forme de soufflets, monumentales et amusantes. Un chant monotone d'eau courant sur du marbre tendre, endort la pensée et invite le rêve?......

Nourye hanum recevait ses invitées dans le palais blanc, heureux mélange d'art arabe et de style italien, où la famille du pacha habite. C'est une toute jeune femme adorée dans le monde turc pour sa bonté et sa charité.

Elle portait une toilette de soirée mandarine brodée d'argent et garnie de dentelles. Ses salons remplies de figurines de Saxe aux falbalas dentelés étaient comme un reflet de notre XVIII[e] siècle, dans leurs lampas tendres sous de claires boiseries aux peintures légères. Mais ce décor digne de Marivaux, était pâle en face de l'horizon magique où, sur la brillante et lisse Marmara, surgissaient les Iles (1) enchantées, dans la pourpre d'une lumière d'apothéose.

Les jeunes femmes turques ayant dépouillé leurs tcharchafs, exhibèrent aussi de riches toilettes du soir. La table du souper était chargée d'argenterie et de fleurs rares. Des esclaves en robes traînantes bleu pâle, faisaient le service.

La soirée s'écoula ensuite pareille d'abord à toutes les réunions mondaines... je voyais autour de moi les filles du grand Vizir fraîches comme des figures de keepsake, causer en anglais avec une Anglaise. D'autres filles de grands personnages de la Sublime Porte, chantaient des romances de Chaminade, ou des mélodies de leur composition sur des poèmes de M[lle] Vacaresco. D'autres plus loin discutaient le

(1) Les Iles des princes.

dernier Loti paru, et parlaient de Maeterlinck avec des dames du corps diplomatique. Une Circassienne, fine et fragile, philosopha sur la douleur en un français merveilleux, et finit par nous réciter la « Nuit d'Octobre... » Que restait-il donc d'oriental en ces jeunes femmes ?

Avec elles contrastait curieusement l'apparition de quelques vieilles dames, vêtues à l'ancienne mode de longues jaquettes de soie piquée, coiffées de petites toques en turban, qui entraient sans bruit, s'asseyaient quelques minutes sur un coussin, puis disparaissaient, muettes et glissantes, comme les fuyantes ombres du temps passé.

En y regardant bien pourtant, l'Orient se trahissait dans la délicatesse nacrée des teints soustraits au contact de l'air; dans les yeux allongés de ces jeunes femmes qui devaient au généreux et beau sang circassien une aristocratie de race dont sont fiers les fils de mères circassiennes.

L'Orient se révélait encore dans l'excès de grâce souriante, empreinte de cérémonie, avec laquelle ces amies se traitaient, et surtout dans la mobilité extrême de leurs impressions. Elles passaient avec une ardeur et une sincérité égales, du sérieux mélancolique à la puérilité et à la joie facile, de la « Nuit d'Octobre » écoutée avec émotion, à de folles danses d'almées exécutées par des jeunes filles à qui on avait apporté des robes turques du bon vieux temps.

C'étaient des *chalvars* (1) et des robes à longues traînes gardées par un oubli heureux dans les coffres de la grand'mère; ces robes, si rares aujourd'hui, que les collectionneurs les paient au poids de l'or. Celles-ci étaient faites de satins passés aux couleurs lointaines et couvertes de lourdes broderies d'or fin.

Ainsi étaient vêtues les dames turques sous le règne d'Abdul Aziz, lorsque, après le triomphal voyage en Orient de l'Impératrice Eugénie, le corset entra en vainqueur avec la crinoline, au harem impérial de Dolma Bagtché. Ainsi, m'expliquèrent ces jeunes femmes en me revêtant de la robe à longs pans, ainsi était la robe rose emperlée que le

(1) Longs pantalons bouffants.

Sultan magnifique envoya en présent à la princesse danoise, fiancée au Prince de Galles.

Ces robes dont un pan longuement traîne tandis que les autres sont relevés par devant et fixés à la ceinture, sont si gracieuses, que je ne comprends guère leur abandon. Le *chalvar*, avec son ampleur exagérée, n'a point tant de grâce.

Mais sous sa petite toque de velours vif, sous la veste flottante brodée d'argent, son luth sous le bras, elle était bien jolie la jeune fille rose aux yeux rieurs qui s'amusa à nous mimer une « scène classique de vie orientale ».

Au milieu de ces scènes enfantines, l'eunuque, correct et élégant comme le plus snob boulevardier, apportait l'approbation de son sourire éclatant en blancheur dans sa face noire. Cet homme, en complet gris fer de coupe impeccable, qui exhibait à sa cravate et à ses doigts des diamants et des perles, était d'un effet bizarre et lugubre parmi ces femmes maîtresses et esclaves, dont il est le gardien et qui s'appliquent à le choyer. L'eunuque représente un luxe rare et je n'ai pas connu à Constantinople plus de trois ou quatre familles en possédant. Les femmes ont en horreur ces êtres équivoques et haineux.

Cependant, chez quelques-uns de ces malheureux, l'attrait naturel vers la femme, loin de s'exacerber, et de se résoudre en haine, se transforme avec les années en un sentiment fait de désir de protection et de besoin de tendresse. Beaucoup d'entre eux se marient pour avoir autour d'eux une présence féminine. D'autres adoptent et choient les filles de leurs amis. J'ai connu ainsi une gentille fillette, gâtée à plaisir jusqu'à son mariage par le grand eunuque d'une princesse. Lorsque la fleur tendrement soignée, fut devenue l'ornement du jardin d'un autre, ce fut pour le vieil eunuque une grande douleur.

L'eunuque de Nourye Hanum était entouré d'égards et d'attentions par les amies de sa maîtresse. A son tour, il leur souriait gracieusement. C'est un sentimental que l'amour comprimé n'a pas rendu féroce. Chaque jour il supplie la jeune femme de le marier avec une fille « blanche, blonde et belle »... Qu'en fera-t-il? C'est un amoureux chronique qui collectionne des photographies de jolies fem-

mes.... Il est épris d'ailleurs, follement épris d'une des beautés de la colonie étrangère qu'il rencontre souvent dans le monde où il escorte sa maîtresse et où son poste de confiance lui vaut l'entrée des salons.

∴

Des amis étaient venus de Damas. Ils se rendaient dans un *vilayet* (1) éloigné. C'était un pacha et sa famille. Ils m'invitèrent à finir le rhamazan dans leur conak situé au cœur de Stamboul, aux alentours de la mosquée des Princes.

Ce sont par là des rues silencieuses où plane le mystère. Des cimetières, clos de grilles d'un beau travail de ferronnerie, ouvrent des éclaircies de verdure entre les maisons muettes et fermées, aux fenêtres ventrues et grillagées. C'est le Stamboul des vieilles familles rigides, où l'esprit du temps moderne n'a point encore soufflé.

La famille de mon pacha se composait de trois femmes : une grand'mère, la mère et une fille ravissante qui se nommait Chéref. Je n'ai jamais vu teint plus semblable à une feuille de rose, ni des yeux d'une couleur plus rapprochée de celle des algues. Le pacha avait épousé sa cousine et l'avait uniquement chérie.

Dans cette vieille maison, on vivait à la turque, c'est-à-dire que les chambres à coucher était dépourvues de meubles européens, et que les repas se prenaient à des heures variables, servis sur des plateaux de bois élevés de quelques pouces seulement au-dessus du sol. Je dus apprendre à m'asseoir à l'orientale, les jambes croisées, et à manger avec trois doigts et un morceau de mie de pain, ainsi que je l'avais déjà vu faire aux vieilles femmes. Comme elles, j'appris encore à puiser au plat commun. Malgré ma bonne volonté, je n'atteignis jamais à leur élégance. Cet acte répugnant de manger avec les doigts, est accompli par les dames turques avec une grâce inimitable. La petite Chéref ne s'en tirait pas comme sa grand'mère, ayant débuté dans la vie par l'emploi de la fourchette.

(1) Province de l'empire turc.

A mesure que la fin du rhamazan approchait, les femmes turques redoublaient de dévotion et de visites pieuses. A la tombée du jour, les voix des *muezzins* tombaient sur Stamboul du haut des minarets innombrables. Elles résonnaient pures et lointaines dans le silence. Les bruits profanes de l'Occident envahisseur et banal ne les étouffaient pas ainsi que dans Pera bourdonnant et tumultueux. Dans les demeures musulmanes, un murmure scandé comme un chant leur répondait. Les esclaves apportaient leurs tapis de prière autour de la vieille mère, et, la tête voilée de blancheurs, elles psalmodiaient les versets sacrés en se balançant selon les rites. Ce murmure se percevait dans toute la maison et, de loin, on eût dit l'écho d'une mer gémissante. Une impression de calme et de repos s'en exhalait et gagnait jusqu'à ma chambre de *mussafir,* où discrètement je me retirai d'abord. Un jour, je demandai à prendre part aussi à la prière. Espéra-t-on me convertir à l'Islamisme en m'accordant une faveur rare et dont je connais tout le prix? Mais, Chéref et sa mère me dirent que si je le voulais, elle me conduirait à Eyoub, dans le *turbé* saint où le prophète vénéré repose....

A Eyoub! dans cette mosquée la plus sainte de l'Islam! dont nul infidèle ne profane l'approche, car les cours qui l'environnent sont interdites aux non-croyants! A Eyoub, lieu sacré où le Calife reçoit l'investiture de sa puissance!...

Seule peut-être entre les Européennes, j'entrerais donc à Eyoub!

On me revêtit du tcharchaf de laine modeste d'une pauvre femme; tcharchaf à l'ancienne mode, bien froncé à la taille, bien engonçant, bien lourd; et mon voile de grosse gaze fanée était d'une édifiante opacité. J'introduisis mes pieds dans de vulgaires bottines à élastiques faciles à ôter et à remettre. J'avais ainsi l'allure qu'il fallait pour passer inaperçue. Les mendiants mêmes, et les gamins qui pullulent autour de la mosquée, ne devaient pas se hasarder à quémander un *bachchish* (1) à une pèlerine d'aspect si peu fortuné.

(1) Pourboire.

Par la longue avenue où reposent les grands morts, nous avancions lentement vers les grilles vertes et dorées de la mosquée. Une émotion intense m'avait envahie. Ce n'était point l'émotion du touriste faite de curiosité et d'impatience, de plaisir de voir pour l'orgueil d'avoir vu ; j'allais recevoir une impression d'Orient complète et pure. Le tcharchaf m'avait revêtue d'une âme nouvelle ; une âme musulmane qui vibrait et sentait, tandis que mon âme à moi, à l'écart, et comme extériorisée, notait ses sensations et la regardait penser et sentir. Il s'y mêlait aussi un peu d'angoisse du risque couru. Tout concourait à faire de cette heure une heure unique.

Lentement nous pénétrons dans la cour que d'innombrables pigeons blancs emplissaient de battements d'ailes. Ils sont les hôtes habituels de la mosquée. Leur vol apaisé couvrait le vaste espace de neige mouvante. Des *medressés* (1) qui bordent la cour, à l'abri de toits avancés, soutenus par des colonnettes et pareils à des cloîtres, s'échappait un murmure de voix...

Au milieu de la cour, un arbre immense, entouré d'une grille dorée, dessine un grand cercle d'ombre. On entendait un bruit d'eau courante et le cliquetis de babouches invisibles...

Laissant à notre gauche la mosquée commune, nous nous dirigeons vers le turbé qui s'élève dans un angle, rattaché à la mosquée par un passage aérien.

Des imams, des hodjas à la mine austère et respectable, remplissent un petit vestibule. Nous nous déchaussons au dehors et nous avançons dans l'étroit passage, en forme de croissant, qui conduit au mausolée.

Nos pieds enfoncent dans des tapis moelleux. Un demi jour frais et doux nous enveloppe. Autour de nous pendent des lampes d'argent et leurs chaînettes enlacent l'espace, là-haut. Sur les murs, ce sont des faïences vertes et bleues scintillantes et zébrées de signes mystérieux.

Un iman accroupi à la porte, offre, à la piété des croyants, des objets qui ont touché le tombeau, et à leur crédulité des

(1) Écoles religieuses.

amulettes qui conjurent le mauvais sort : petits morceaux de cire, empreintes cabalistiques, pareilles à des timbres-poste et sur lesquelles on verse une eau que l'on boit pour braver impunément le destin.

L'iman nous regarde avec indifférence et je tremble sous ce regard. Dans la pénombre de sa retraite, le tombeau brille sous ses faïences vertes, dans son enveloppe d'argent ajouré, et les lampes à l'entour se balancent plus lourdes et plus belles ; les tapis sont plus épais, le silence est plus profond.

A quelque culte qu'on appartienne, on se sent là en un lieu très sacré dont le recueillement vous envahit.

∴

Eyoub Ansari, Khalid Ben Seïd, le plus vénéré des huit héros qui succombèrent au premier siège de Constantinople, en 670, cinquantième année de l'Hégire. Il avait été le compagnon choisi et le porte-drapeau du prophète. Sa tombe demeura ignorée jusqu'à la prise finale de Constantinople par Mahomet II. Le premier ordre donné par le conquérant de Byzance fut de rechercher le corps du héros musulman. Une tradition désignait vaguement le lieu où il avait été déposé. Le scheik Ahschemseddin y découvrit ses restes et la mosquée actuelle fut élevée cinq ans plus tard sur cet emplacement.

Mahomet II y déposa solennellement le sabre du Prophète, et ses successeurs à leur avènement vont le ceindre et s'inclinent devant le Cheik-Ul-Islam (1) qui le leur remet en disant: « Reçois-le avec confiance car c'est Dieu qui te l'envoie. »

Tout cela, ma petite amie me l'a raconté en nous promenant le long de cette avenue recueillie, où les grilles ciselées, d'un riche dessin ornemental, maintiennent à grand'peine à l'entour des morts une végétation folle et envahissante.

Sorties de la mosquée, lentement et en silence, les bach-

(1) Le chef de la religion.

chish distribués aux gamins harceleurs et aux femmes suppliantes qui se pressent le long de la grille, Chéref reprend son histoire.

« Eyoub, dit-elle, est un lieu saint, et ceux-là qui y dorment, proche du turbé sacré, seront les premiers à se lever au jour du jugement, et à jouir du paradis. »

Et, d'un pas de procession, elle me conduit à travers les allées, les rues de cette ville des morts. Elles sont bordées, aux abords de la mosquée, de tombeaux illustres de grands personnages. Voici le turbé de Khadidja sultane, et ceux des plus terribles grands vizirs de l'histoire ottomane...

De loin en loin, la petite Chéref pousse une porte et nous pénétrons dans des retraites paisibles, des cloîtres silencieux et frais. Au milieu est un jardin où des fez de pierre et des colonnes indicatrices de sépultures féminines, émergent parmi les volubilis et les marguerites à hautes tiges. Quelques morts plus modestes dorment là, sous la protection d'un iman qui glisse lentement dans les corridors garnis de faïence. De l'eau coule sans fin avec un bruit clair de la fontaine aux ablutions.

Et pendant que Chéref lit les épitaphes, je m'émerveille des trouvailles d'art décoratif que recèlent ces grilles, ces fontaines et jusqu'aux vulgaires et simples ferrures des portes. Il y a ainsi, jetés pèle-mèle dans Stamboul, des trésors d'un art précieux condamnés à la disparition et à l'oubli.

Nous montons vers les sommets par des allées étroites, bordées de tombes brisées et de pierres en amas. Avec nous monte la richesse éperdue d'un printemps ivre de liberté. Les cyprès nous versent leur arome amer et leur résine a une enivrante odeur de vie. Ils lancent des bras chevelus qui agrippent au passage la flore capricieuse et légère de la saison. Il en pleut pèle-mèle des feuilles et des fleurs en festons et des raies brillent de soleil entre de longues coulées d'ombre. L'espace autour de nous s'éclaircit. Le champ des morts s'élargit. Il nous apparaît vaste et désolé. Nous allons vers la lumière, et bientôt nous atteignons, sur la crète de la colline, un plateau baigné d'air bleu et léger. Près d'un petit café turc qui domine la Corne d'Or et la vallée des Eaux Douces, Chéref, sa mère et moi, nous faisons le kieff. Un

gamin nous a apporté de petites tasses de café sur des tabourets bas. De la terre des morts monte dans l'air doux et chaud la volupté de vivre. Une mélopée vague, de notes lentes, traîne dans l'espace, autour de nous, jetée par une voix invisible à une autre voix qui lui répond, lointaine. Chéref, insouciante, effeuille ses bouquets : la colline en fleurs les lui rendra bien vite. C'est le kieff oriental où la jouissance annihile la pensée..

Aujourd'hui les roses... demain, les cyprès...

∴

Aux approches du Baïram, l'animation redouble dans les rues de Stamboul. Pendant le jour, les magasins sont envahis par les dames turques, car le Baïram est un prétexte à cadeaux dans toutes les familles. Le soir, la prière dans les mosquées, les iftars, les attirent de nouveau dehors. Mais Sainte-Sophie leur est interdite durant la veillée solennelle qui a lieu la troisième nuit avant le grand jour. J'y assistai sous la garde des cavass d'une ambassade, et j'y reçus une de mes plus profondes impressions musulmanes.

Stamboul étincelait et, vue du pont, surgissait féerique. Les minarets par centaines flambaient et s'élançaient vers les étoiles comme des appels ardents. Les vastes espaces nus et abandonnés qui entourent Sainte-Sophie étaient convertis en campement où des brasiers rougeoyaient entre des tentes dressées à la hâte. Là, toute la nuit, les croyants en prière trouvaient à se restaurer jusqu'au coup de canon du matin.

Dans la mosquée, du haut des galeries abandonnées aux étrangers, on planait sur une mer humaine, mer houleuse, mer gémissante où roulaient, menaçants et terribles, des flots de fanatisme et de passion.

Vingt-deux mille Musulmans se pressaient sur les tapis de prière. Agenouillés, ils criaient selon les rites, les versets du Coran, tournés en lignes régulières vers les tribunes ajourées d'où les imans guidaient leurs voix, et les yeux perdus sur ce point mystérieux qui, dans les mosquées, symbolise la Ville (1) mystérieuse et sainte.

(1) La Mecque.

Ils psalmodiaient sur un ton monotone, qui montait, montait toujours, scandé de balancements en avant et en arrière. On sentait sous ces chants percer une ardeur farouche, une sorte d'exaltation due au mouvement rythmé, à la cadence des voix obéissantes, à la chaleur intense, à l'électricité qui se dégageait de cette foule.

Entre les curieux, là-haut, et la mer vivante, moutonneuse, de turbans blancs, que les turbans verts des élus de La Mecque tachaient d'ombre, une buée épaisse peu à peu s'élevait et s'épaississait comme un nuage. La lumière s'y brisait en tombant des lustres énormes et des milliers de lampions qui embrasaient les colonnes et faisaient reluire les mosaïques.

Des profondeurs semblaient se creuser sous un remous formidable et indistinct. Il en montait, exaspérée, une rumeur puissante où résonnait le nom d'Allah !

∴

Des coups de canon retentissant dans la nuit annoncent le Baïram, clôture solennelle du rhamazan. C'est que la nouvelle est venue de Brousse, de la réapparition de la lune. On l'attendait depuis la veille. Il ne suffit pas, en effet, que cet astre soit scientifiquement et mathématiquement à son poste : il faut encore que de bons musulmans l'y aient vu, et que nulle vapeur importune n'ait dérobé le croissant d'argent pâle aux ovations qui l'attendent.

La nuit de Baïram est une grande nuit où l'on ne dort guère dans Stamboul. On y entend le roulement sourd de pièces de canons et de troupes en marche. Les hauts fonctionnaires religieux, civils et militaires apprêtent leurs plus beaux uniformes, car au lever du jour ils devront escorter le Sultan au palais de Dolma Bagtché, et assister dans la mosquée à la prière qui précède la cérémonie du Baise-main. A la Sublime Porte tout est en l'air pour les multiples détails à régler avec les drogmans des ambassades, et l'étrangère qui, comme moi, a obtenu par grande faveur, l'entrée de la tribune diplomatique, ne saurait non plus dormir, dans la crainte de perdre quelque chose de l'imposante cérémonie. Oui, bien belle et bien imposante, et où toutes mes impres-

sions, tous mes souvenirs d'Orient se confondent et se résument.

Et d'abord, à l'aube blonde et rose, c'est la vision enchantée du palais blanc apparu enfin derrière les grilles toujours closes... Il surgit immense, incohérent, fantastique, amas de colonnes, d'arcades, de terrasses, séparé des eaux vertes par des grilles diaphanes découpées en festons. Il se dresse riant dans sa blancheur luisante, parmi les cèdres et les pelouses fleuries. Il est éclatant et baroque et c'est un tohu-bohu de constructions étonnées d'être voisines... Mais, dans cette lumière d'or fluide, sous le reflet vert qui monte de l'eau, sous le baiser rose qui tombe du ciel, le marbre s'irise et chatoie, l'atmosphère l'enveloppe de douceur et d'harmonie; une beauté se dégage du palais incohérent, car une émotion soudaine nous poigne...

Un grand appareil militaire l'environne. Ce sont là ces belles troupes que l'on admire les jours de Selamlik, massées sur le passage du souverain. Elles ont fait la haie ce matin quand, au lever du jour, il est descendu de Yldiz-Kiosque à la mosquée.

Les seuls étrangers admis à assister à la cérémonie sont les membres du corps diplomatique et les états-majors des stationnaires. Quelquefois une ambassade obtient la même faveur pour un de ses nationaux de passage.

Les Européens sont d'abord réunis dans un salon d'où un aide de camp les conduit à la tribune diplomatique qui occupe un des côtés de la salle du Trône. Les Turcs pratiquent à leur égard une aimable hospitalité, comme en témoignait un buffet très bien servi où le samovar fumait entre des montagnes de gâteaux.

La salle du Trône de Dolma Bagtché est, je crois, la plus vaste de l'Europe. Les proportions en sont très belles, mais sa décoration due à des artistes italiens est laide et vulgaire. Cependant, l'aspect général de la salle est imposant à cause de ses vastes dimensions et de son absolue nudité. Le trône très simple du Sultan se dressait à une extrémité, sans gradins, sans dais, entre des candélabres colossaux. La salle vide, d'abord, allait se remplissant sous nos yeux dans un complet silence. De longues files de dignitaires chamarrés,

de militaires en splendides uniformes, d'imans et de hodjas en robes vertes, grises ou bleues, entraient, s'alignaient, glissaient les unes devant les autres, à leur rang désigné. En arrière du trône, les princes vinrent se masser. Plus proche du siège impérial, ce furent les ministres, les secrétaires, les chambellans.

Quand le décor fut bien en place, il y eut une longue pause de silence et d'immobilité. Puis, la musique du palais attaqua la Marche Hamidié, et au milieu de cet éclat miroitant de dorure, apparut seul un homme à l'œil triste, vêtu d'une simple capote de soldat. C'était le Sultan et vers lui les fronts se courbèrent.

Le Souverain s'arrêta dans sa marche : le Cadi de Stamboul s'avançait pour le recevoir et le conviait à une courte prière que tous deux firent les mains levées. Puis le Sultan gagna son trône et la cérémonie du baise-main commença.

Les princes d'abord, puis le grand vizir, les ministres, la Maison du Sultan, les pachas, les ballahs, les mollahs, s'approchèrent un à un, et le souverain accueillit debout leur hommage. Chacun s'inclinait dans le salut oriental : une main sur le cœur, et de là au fez, et esquissait le geste de baiser l'insigne qu'un personnage chamarré debout près du Maître, tenait entre les mains. On m'expliqua ensuite que cet insigne, qui de loin ressemblait à une sorte d'étole, symbolise les queues de chevaux, emblèmes de puissance, que l'on plantait comme enseigne devant la tente des chefs aux grands jours des conquêtes islamiques. Et le Sultan s'assit sur son trône pendant le défilé de ses soldats.

Tout à coup, l'orchestre attaqua avec passion la grande polonaise de Chopin. En même temps, un rayon de soleil entrait en vainqueur par une fenêtre haute et tombait sur le cimeterre nu que le Sultan tenait au poing. Un éclair en jaillit. Cette minute me révéla le véritable caractère de cette cérémonie ravalée à un gala de cour. Cette lame étincelante, c'était l'Islam et la conquête, une épopée ressuscitée à l'imagination pendant une heure fugitive. La polonaise qui résonnait furieusement jetait sur cette foule dorée les bribes de souvenirs ramassés par Chopin dans les solitudes des steppes. Ces airs sauvages et entraînants étaient l'écho de ceux

dont avaient retenti ces plaines au temps où l'Islam vainqueur et terrible y passait tel un ouragan dont le seul roulement faisait au loin trembler... L'écho des chevauchées se distinguait dans les rythmes bien scandés. La musique et l'arme brillante semblaient se répondre. Le Sultan impassible, consciemment peut-être, faisait miroiter la lame sous le soleil.

Je trouvais ces Turcs de bien artistes évocateurs de leurs gloires éteintes ; quand la « Marche du Tannhauser » vint rompre cette harmonie d'impressions.

Subitement, le défilé s'arrêta; la musique aussi. Un silence tomba soudain et lourd sur cette salle où des milliers de cœurs battaient, où des milliers d'âmes pensaient, et se souvenaient peut-être. Puis, un grand cri retentit, poussé par des voix puissantes : « Sultan, souviens-toi que tu n'es rien devant la grandeur d'Allah. » Et lentement, tout de blanc vêtu, le Cheik ul Islam (1) s'avança accompagné du Chérif de la Mecque (2) tout en vert. Le Sultan se leva et vint à sa rencontre. A quelques pas l'un de l'autre, ils s'arrêtèrent. Le Cheik ul Islam levant des mains pâles donna le signal de la prière. Le Sultan l'imita et aussi la foule bigarrée. Des milliers de mains se tendirent vers le ciel. Ce fut une minute émouvante.

En trois pas le Sultan rejoignit son trône, et le chef de la religion s'inclinant, lui, le représentant de l'Idée, il baisa la main armée pour sa défense. Et les cadis en vert, les ulémas et les hodjas bleus et gris, approchèrent à sa suite.

De la tribune diplomatique on distinguait mal le Sultan, l'emploi des lorgnettes étant interdit. Il me sembla pâle et triste mais son attitude en recevant l'hommage de ses sujets était bien celle d'un souverain conscient de son pouvoir. On s'aperçut que la cérémonie avait pris fin, en le voyant qui rapidement se retirait.

Une foule dorée, scintillante de décorations, rutilante sous l'éclat des armes de parade, remplissait les abords du palais, le petit parc et les cours qu'il faut traverser pour

(1) La plus haute dignité religieuse.
(2) Le Chérif de la Mecque est descendant en droite ligne de Mahomet.

franchir les grilles. Tous les grands dignitaires de l'empire étaient présents, tous les chefs de l'armée dans leurs prestigieux uniformes.

C'était le milieu du jour et une vision de splendeur dont j'emportai le rayonnement dans ma mémoire et mes yeux éblouis.

HÉLIA.

Les dîners de la comtesse Bréjan

(*suite*).

SIXIÈME DINER

Un geste.

— Vous assistiez hier à la première représentation de *Venise engloutie*? demanda, vers le milieu du dîner, Mme Souliac à son voisin, Lucien Surget.

— Non, Madame. C'est un drame à spectacle?

— Du tout ! C'est une comédie moderne. L'action se déroule tour à tour dans un salon, dans un parc, dans un cabinet de toilette.

— Je comprends! s'écria Raimon. Venise est le nom donné à l'éponge de bain.

— Vous êtes incorrigible, mon cher Raimon, dit la comtesse Bréjan.

— Si vous pouviez dire vrai, Madame! Les seules minutes de bonheur que l'avare nature me dispensa, je les dois à mes vices.

— C'est une grave question que vous posez là, intervint François Grignon. Les vertus sont-elles, dans une société, plus favorables que nuisibles à la prospérité individuelle des unités sociales?

— La vertu, heureusement, ne s'apprend pas, dit René Floch. On est vertueux ou vicieux comme on a le pied plat ou cambré.

— Il serait donc fallacieux, demanda Mme Bréjan, de récompenser les gens vertueux?

— J'estime, en effet, répondit René Floch, que la besogne à laquelle se livre l'Académie française, chaque année, est immorale. Elle accorde du mérite à l'instinct!

— Mais la récompense excite l'émulation.

— Alors, il n'y a plus de vertu. Il n'y a que l'intérêt, et du plus bas.

— Nous voici loin, dit Mme Souliac qui tenait à faire savoir qu'elle avait assisté à cette solennité parisienne, de la pièce d'hier, *Venise engloutie*. Bartet et Le Bargy ont remporté un grand succès...

— J'ai vu cette pièce, dit le marquis de Pontour. Et en parlant, à son propos, du rôle social des vertus et des vices, nous en extrayons la moelle. *Venise engloutie* traite de la beauté et de l'idéal submergés dans la lutte pour la vie.

— Je ne puis me retenir, dit Grignon, d'être étonné chaque fois, et cela m'arrive, cependant, plusieurs fois par an, chaque fois que j'entends exposer de pareils problèmes. Si on les aborde avec sincérité et conscience, on ne peut conclure qu'à la défaite de la vertu. Pourquoi fournir à l'humanité, si lâche déjà, des prétextes à découragement ? La philosophie de la pièce de M. Sorbanne...

— Eh quoi, maître, vous avez déjà deviné cette philosophie ? C'est prodigieux ! s'écria Surget, désireux de plaire au vieux savant.

— Non, mon cher ministre, la rapidité avec laquelle je viens de découvrir le sujet de la pièce de M. Sorbanne n'a rien qui doive m'enorgueillir. M. Sorbanne n'a, hier encore, rien inventé. Et si l'art dramatique est admirable c'est, non pas par ses trouvailles qui sont vraiment indigentes, mais par la variété qu'il apporte dans la présentation de son unique conception. Nous voyons toujours la même pièce et cependant nous l'imaginons inédite. Voilà le prodigieux.

Mme Bréjan était dans le ravissement. Elle aimait ces conversations légères qui permettaient à chacun de briller selon ses moyens et donnaient à sa table un parfum galant et badin. Ses convives sortaient, les soirs où ils avaient papillonné, contents d'eux-mêmes, et parce qu'ils ne s'étaient

pas imposé de morgue, et parce qu'ils avaient parlé au petit bonheur. Mme Bréjan, désireuse de prolonger cet abandon, demanda :

— On dit que Sorbanne a mis à la scène sa propre histoire...

— Le pauvre Monsieur ! dit Mme Souliac, qui avait l'âme tendre.

— Ah ! Madame, dit le marquis de Pontour, vous auriez bien dû me prévenir hier ! J'aurais pris, à cette représentation, un plaisir plus vif encore.

— L'aventure de M. Sorbanne est-elle originale? demanda François Grignon. Je vous saurais gré de me la conter.

— Demandez à M. Fervent. Il est l'ami intime de Sorbanne.

Tout le monde regarda le directeur du *Flambeau*, qui ne se fit pas prier.

— Je ne connais rien, dit-il, de plus triste, dans sa banalité et son uniformité, que la vie de mon pauvre Sorbanne. Tout semble lui sourire, gloire et profit. L'un des premiers dans son art, il n'a qu'à parler pour voir s'ouvrir toutes les portes devant lui et la foule accourir. Sorbanne est, pourtant, le plus malheureux des hommes. Sorbanne est marié, il l'est depuis vingt ans et sa femme ne lui a jamais causé le moindre chagrin. Au contraire. Lorsqu'il l'épousa, il était pauvre. Elle supporta courageusement les années difficiles, les années de lutte, parvint à lui ôter tout souci par son économie et son ingéniosité. S'il put travailler et s'il put écrire en paix les belles œuvres qu'il a produites, c'est à la vigilance de sa femme qu'il le doit. Mme Sorbanne continue à veiller sur son labeur, à l'entourer de mille soins. C'est elle qui amasse pour leur vieillesse. Mme Sorbanne est la femme, par excellence, du foyer, la femme qui garde la maison et file la laine.

— Et Sorbanne n'est pas heureux ?

— Il ne l'est pas parce que cette vie rangée et calme, sans souci, si elle favorise son travail, ne lui plaît pas, au fond ; il a un tempérament de bohème qui, sans cesse refoulé, le tourmente. Cela passerait encore, avec l'âge. Mais Sorbanne n'est pas heureux parce qu'il n'aime pas sa femme et ne l'a jamais aimée.

— Pourquoi l'a-t-il épousée ?

— Qu'il divorce !

— Sorbanne ne peut pas divorcer, parce que les raisons qui lui ont fait épouser Mme Sorbanne — la raison, plutôt, — sont des raisons si saintes et si pures qu'on ne peut les méconnaître. Et il ne veut pas divorcer, parce que la misère que cette pauvre femme lui épargna lui impose de ne pas la rejeter au jour de la fortune.

— Elle l'aime, elle, du moins. Et c'est pour cela...

— Non, elle ne l'aime pas et ne l'a jamais aimé.

Tout le monde s'était tu, stupéfait. Comment deux êtres avaient-ils pu, sans s'aimer, s'unir, vivre en parfaits époux, dévoués l'un à l'autre jusqu'au sublime et pouvaient-ils rester liés ?

— Ils ont dû commettre un crime! dit Raimon.

— Oui, un crime, mais vis-à-vis d'eux-mêmes. Le crime de se mentir chaque jour, le crime de feindre depuis vingt ans un amour infini, dont chacun de leurs actes est digne et serait capable de faire naître l'amour si l'amour était logique. Songez donc! Il n'est pas un geste que fasse Mme Sorbanne qui n'ait son mari pour but. Il n'est pas un soin que ne prenne Sorbanne pour flatter sa femme et la rendre heureuse. Elle l'entoure de prévenances quotidiennes qui lui rendent la vie la plus unie. Elle lui sert de secrétaire, reçoit les visiteurs, dirige la plupart des négociations nécessaires, écarte les importuns, veille à la cuisine, et ferme les yeux lorsque Sorbanne montre du goût pour sa principale interprète du moment!

Lui, il lui a constitué l'intérieur le plus luxueux qu'on puisse rêver. Elle est la femme la mieux habillée de Paris, a les plus beaux bijoux, les plus beaux chevaux — et il prend l'omnibus! Elle aime la campagne, il lui a acheté un château en Touraine. Elle aime le soleil, il passe l'hiver à Menton. Elle aime la musique, il l'a abonnée à l'Opéra.

— Elle aime l'amour? demanda Floch.

— Et il le lui fait! Et ils ne s'aiment pas. Et ils s'ennuient désespérément l'un près de l'autre. Et ils rêvent chacun de leur côté à une autre existence auprès d'un autre homme et auprès d'une autre femme!

— Voilà deux personnes bien peu intéressantes, avouez-le, dit François Grignon.

— Je l'avoue. Ils le savent et n'en sont que plus malheureux.

— Mais pourquoi cette comédie?

— Ah! pourquoi! Parce qu'ils ont commencé leur vie sur un beau geste, l'un de ces actes vertueux dont nous parlions tout à l'heure et qui sont presque toujours funestes à l'individu, si la société en tire quelquefois avantage. Et c'est le cas. Car, pour ceux qui ne savent pas, qu'y a-t-il de plus édifiant que la vie de M. et Mme Sorbanne?

— Et quel est ce geste ?

— Le geste de Sorbanne, c'est d'avoir épousé Mademoiselle Grinove. Et ce geste fut provoqué par celui de cette demoiselle. Il ne crut pas pouvoir faire autrement que d'offrir sa main à cette jeune fille qui lui manifestait avec tant de délicatesse un sentiment tendre. Beau geste, certes, que celui de Mademoiselle Grinove, mais geste faux, parce qu'il avait une signification d'amour, alors qu'il n'était que de pitié. Sorbanne s'y trompa. Elle-même aussi, peut-être! Et lorsqu'ils s'aperçurent de leur erreur, il était trop tard. Il croyait être aimé, elle croyait qu'elle aimait — puisqu'elle ignorait l'amour; elle croyait aussi être aimée. Ils n'osèrent jamais se détromper. Ils restèrent, l'un à cause de l'autre. Et ils sont malheureux.

— Si ce geste de Mademoiselle Grinove n'est pas inconvenant, vous pouvez nous le décrire, dit Mme Bréjan.

— Il est d'une chasteté révoltante, abominable et calamiteuse. C'était le soir de la première représentation du *Pantin*. Cette pièce était le début de Sorbanne. Complètement inconnu, Sorbanne, par une aberration de jeune homme, et par un scrupule d'auteur, avait tenu à se mêler au public pendant la représentation, afin de saisir tous les effets de son œuvre sur les physionomies et de profiter de cet enseignement. Il s'était donc installé dans un fauteuil, au-dessous d'une baignoire. Dans cette loge se trouvait Mademoiselle Grinove. Ce que fut cette première représentation, vous vous en souvenez. Le *Pantin* est l'une des chutes les plus mémorables dans l'histoire du théâtre français. Dès le premier acte les

sifflets éclatèrent et ce fut dans une tempête de huées que le nom de Sorbanne fut prononcé. Mademoiselle Grinove ne tarda pas à remarquer ce jeune homme, assis au-dessous d'elle, qui paraissait souffrir intensément. A chaque bordée de sifflets, elle le voyait pâlir, se convulser sur son fauteuil, crisper ses mains, tordre fiévreusement sa moustache et montrer sur son visage les signes de la plus grande douleur. Elle comprit. Elle devina que ce jeune homme était l'auteur. Elle suivit, minute par minute, le drame déchirant qui se passait dans le cœur de cet enfant et, comme elle était bonne, elle souffrit avec lui. La pauvre femme m'a raconté depuis, bien souvent, les heures angoissantes qu'elle passa.

La pièce finit enfin, le martyre avec elle.

Le public s'écoula et Mademoiselle Grinove allait partir, quand, s'étant levée et ayant tourné le dos à la salle, elle entendit un sanglot. Elle se retourna et aperçut Sorbanne, seul maintenant, écroulé dans son fauteuil et qui pleurait, pleurait en étouffant des cris de désespoir et de rage. Alors Mademoiselle Grinove se sentit remuée jusqu'au fond de son être et, par une de ces inspirations divines dont une femme est seule capable, elle défit le lien qui retenait en bouquet les violettes de Parme qui reposaient sur le rebord de sa loge et qu'elle allait abandonner et, lentement, sur le pauvre être désespéré, éperdu, elle laissa tomber ses fleurs... Et voilà pourquoi Sorbanne et Mlle Grinove, un mois après, s'épousèrent sans s'être jamais aimés.

— Vous voyez bien, Madame, dit Raimon, combien j'avais raison de dire que, pour être heureux, il ne faut pas être vertueux.

SEPTIÈME DINER

Le Piège

La comtesse Bréjan s'occupait volontiers des élections académiques. Elle ne se donnait certes pas le ridicule de prétendre à un salon influent en ces matières et elle ne manquait jamais une occasion de tourner en plaisanterie les agitations

des dames prétentieuses. Elle ne négligeait point, pourtant, de s'intéresser aux fauteuils vacants sous la coupole du Palais Mazarin, ni d'attirer chez elle les nouveaux élus, les candidats sérieux et les futurs postulants, ceux qu'un succès passager semblait destiner à l'immortalité.

— Il n'y a pas, disait-elle souvent, de salon académique. Il y a seulement des salons où l'on reçoit des académiciens, ce qui est bien différent. Jamais l'Académie ne permettrait à personne d'ouvrir ses portes pour l'exercice d'une influence quelconque. Étant elle-même un salon, l'Académie, en accordant une prépondérance à un lieu de réunion qui ne serait pas son propre sein, se suiciderait en fait. Et rien ne m'amuse davantage que les airs importants de certaines maîtresses de maison, lorsqu'elles supputent les chances d'un prochain ballottage. Il semblerait que le sort de tel candidat ou de son concurrent est lié à l'appui qu'elles lui apportent. J'ai vu bien des dames prétendre à la réussite d'une élection ; je n'en ai jamais vu qui y aient en réalité contribué. Le mieux qui leur arrive c'est, lorsqu'il s'agit d'un mari ou de l'ami le plus intime, académiciens, de fixer le choix de ceux-ci lorsqu'ils sont indifférents à tous les candidats. Je ne connais pas de femme qui, dans la sincérité de son cœur, puisse dire : « Un tel me doit deux voix. » Les académiciens se gardent, comme de la peste, des influences mondaines, — j'entends lorsqu'elles vont à l'encontre de leurs propres sentiments. Sans doute, ces influences s'exercent en des soirs nombreux où il n'est pas question d'élection. En ce cas, il y aurait à Paris cent salons académiques, tout le monde allant chez tout le monde, toujours les mêmes dans les mêmes salles à manger. Ne pourrait vraiment prétendre à être académique qu'une table où se noueraient les intrigues et se concluraient les marchandages. Les académiciens, qui aiment à causer, à être flattés et à bien dîner, laissent croire à leurs amies qu'elles pourront les décider et leur promettent tout ce qu'elles leur demandent. Rentrés chez eux, ils ont oublié leurs engagements. Que sera-ce en séance ! Tout ce à quoi, nous autres modestes nourricières des muses, nous pouvons prétendre, c'est couronner une jeune gloire et réunir de temps en temps l'électeur et le

candidat. Mais du diable si celui-ci obtient ce que celui-là ne songe pas, avant la rencontre, à accorder ! Le salon académique, c'est pour le public et pour les sots. Et jamais, quelle que soit l'amitié que me manifestent mes amis immortels, je n'aurai l'outrecuidance de vouloir influencer leur choix.

Partant de ce pied hardi, Mme Bréjan se sentait très à l'aise pour s'intéresser aux votes académiques. On venait chez elle sans défiance, on causait sans appréhension et c'était chez elle, en réalité, qu'un homme au courant des petites intrigues de l'Institut, prenait les plus justes lumières sur l'avenir de la classe mondaine et littéraire de ce monument. Chez Mme Bréjan, on parlait sans contrainte. Et si un salon pouvait prétendre à une action électorale, c'était justement celui-ci qui s'en défendait. La comtesse ne manquait jamais, d'ailleurs, de fêter le nouvel élu par un dîner donné en son honneur. Dîner d'autant plus cordial et d'autant moins contraint que le récipiendaire ne devait officiellement rien à son hôtesse ni à l'influence conjuguée des amis de celle-ci.

En une seule occasion Mme Bréjan se permettait de triompher personnellement. C'était lorsqu'un de ses amis de dix ou quinze ans, arrivé chez elle encore obscur, était invité à s'asseoir dans l'un de ces fauteuils défraîchis et fatigués par trois cents années d'usage ininterrompu, mais que le prestige rendait moelleux et rutilants. L'empressement de la comtesse devenait alors si délicat et si touchant que personne ne songeait à en sourire et que les professionnels de la malveillance rendaient les armes.

Si Philippe Fustan, l'historien de la Renaissance allemande, n'était pas des plus intimes amis de Mme Bréjan, il était de ses plus anciennes relations. Aucun hiver ne se faisait sans qu'il assistât à un dîner au moins. Et chacun appréciait son érudition et son jugement. Lorsqu'il fut enfin élu membre de l'Académie française, Mme Bréjan ne manqua pas de célébrer son succès. Le dîner, car tout se résumait toujours en un dîner, fut très brillant. Grignon, Raimon, Sorbanne, académicien depuis longtemps, Fervent, le marquis de Pontour, Surget alors ministre, René Floch et sa femme, Mme Souliac, le Dr Luciez. Table variée et de premier ordre pour l'esprit, à côté de la science d'un Philippe Fustan et

d'un François Grignon. Tout frais élu, l'historien s'amusait encore à jouir de son triomphe et à rire des incidents qui l'avaient illustré.

— Est-ce que, vraiment, dit Mme Bréjan, les visites sont si pénibles qu'on le dit ?

— Au contraire, madame, répondit Fustan. Rien n'est plus divertissant que ces visites. Peut-être y en a-t-il un peu trop. Même en comptant sur les hivernants et ceux qui ne sont jamais chez eux, il n'en faut pas moins tirer une trentaine de cordons de sonnettes et monter en moyenne quatre-vingt-dix étages. C'est beaucoup. Lorsque, pourtant, on a pris son parti de ces pénibles efforts, rien n'est plus amusant que la diversité des accueils. Il y a le bourru qui vous dit : « Moi, je n'aime pas ce que vous faites !... Mais comme j'aime encore moins ce que fait votre concurrent, je voterai pour vous. » Il y a l'attendri qui se retranche derrière des obligations de famille. Celui-ci est généralement ce qu'on appelle « un duc ». Un duc peut être comte ou marquis ou même simple auvergnat. Pour être duc, il suffit d'avoir ses entrées dans les salons les plus fermés, de fréquenter au faubourg et, bien entendu, de servir les intérêts de celui-ci, c'est-à-dire le Roi, l'Église et l'Armée. Avec « le duc », c'est très net. Est-on ou n'est-on pas pour le roi ? Celui que je vis fut vraiment extraordinaire. Il n'avait pas lu, bien entendu, un seul de mes ouvrages. Il me fit passer, sous couleur d'intérêt pour mes travaux, un examen. Tout ce que je lui dis ne lui plut que médiocrement sauf un point qui me le conquit : « La Réforme, lui dis-je, fut, en Allemagne, bien plus sociale que religieuse. » Il comprit que j'étais un soutien de la religion et il me toucha la main. Un autre, propriétaire de vignes en Médoc, m'a vendu six barriques, pour me rendre service. Un autre me recommanda son neveu, un cancre, comme secrétaire. Mais le plus beau...

Depuis un instant, Sorbanne n'y tenait plus. Non pas qu'il trouvât osés ces propos d'un benjamin. Il ne lui déplaisait pas, au contraire, que l'on estimât l'Académie à son juste prix qui est de signaler vos œuvres aux acheteurs de livres et aux amateurs de spectacles et qui est d'assurer une vie décente à votre veuve. Sorbanne estimait avec Marc-Aurèle

que « la gloire est une utilité pratique ». Il aimait que l'on pensât comme lui. Et s'il trouvait que Fustan abusait, c'était simplement de la parole.

— Vos aventures de candidat sont piquantes, mon cher collègue. Permettez-moi de vous dire qu'elles ne valent point les aventures de l'électeur. Je me flatte d'avoir subi les assauts les plus extraordinaires. Pour l'un d'eux, qui en résume bien d'autres, je vous demande une minute d'attention.

Mme Bréjan fit en souriant un geste oratoire et lança :

— La parole est à M. Sorbanne.

— Le théâtre, dit Sorbanne, m'a donné, vous vous en doutez bien, l'habitude d'être sollicité, circonvenu et même corrompu ! Aussi, lorsque j'entrai à l'Académie, après mille démarches et à travers mille traquenards, je me jurai bien de ne jamais céder qu'à la voix de ma conscience littéraire. Hélas ! la première fois que je fus « visité », le théâtre me ressaisit et me fit tomber dans le ridicule le plus profond. Voici comment. Le lendemain même de ma réception, l'un de nos collègues mourait. Trois mois après, les visites des impétrants commençaient. J'en reçus deux ou trois, sans rien qui les distinguât particulièrement, si ce n'est que, bien avant même qu'il vînt me voir, j'avais fixé mon choix sur un noble poète, aussi génial que modeste — et qui m'avait présenté sa requête, pour achever de me conquérir, avec une charmante simplicité. Je résolus donc de voter pour ce poète et, en plus, de faire campagne en sa faveur. Ce fut, ici, mon tort. On vote pour qui on veut. Mais on ne fait pas voter impunément pour qui on voudrait. — Et, un matin, je reçus une demande de nouveau rendez-vous, venant d'un des candidats que je tâchais de faire évincer. Je puis le nommer ; il est mort depuis : Jules Bouland, le romancier à la mode vers 1875-80. J'entretenais avec Bouland de cordiales relations, sans être de ses amis. Depuis quelques années, nous ne nous rencontrions plus guère ; sa santé, disait-on, lui interdisait de fréquenter les tables et les salons. Mais j'avais conservé avec lui des rapports confraternels : il m'envoyait ses livres, je lui envoyais des loges pour mes pièces. Malgré ma résolution de ne pas voter pour Bouland, je ne pou-

vais lui refuser l'entrevue qu'il sollicitait. Je l'attendis donc au jour fixé. Et ma stupéfaction fut grande de voir entrer une jeune et charmante femme, toute rose et pimpante, blonde vaporeuse, fraîche et dodue.

— Je suis Madame Bouland...

Je me rappelai alors que Bouland, sur le tard, s'était épris d'une jolie fille, honnête d'ailleurs, rencontrée par hasard et l'avait épousée. Je fis asseoir Madame Bouland qui n'attendit point mes questions.

— Mon mari n'a pu venir, Monsieur. Il n'en a pas eu la force. Depuis longtemps, il se débat contre un mal implacable. Se sait-il perdu? Je le crains. Mon tourment est indicible. Voir cette grande intelligence sombrer peu à peu, sans que je puisse rien pour la sauver ! Ah ! Monsieur ! c'est affreux !... J'ai tout fait. Il est condamné... Je me suis alors ingénié à adoucir ses derniers jours, j'ai cherché ce qui pourrait le consoler de sa déchéance, lui donner encore l'illusion qu'il vivra, le rendre heureux, fut-ce une heure, au milieu de ses souffrances. C'est moi, Monsieur, qui ai songé à l'Académie. Lorsque je lui en ai parlé, la première fois, il a souri avec amertume : « Je ne suis plus bon à rien ! » Si vous aviez entendu, Monsieur, ce qu'il y avait de plainte contre l'égoïsme des hommes dans ce mot, en apparence résigné ! Ah ! lui rendre la confiance par l'intérêt du prochain ! Je revins sur mon projet et lorsque enfin nous supputâmes les voix qu'il pourrait avoir, la vôtre, Monsieur, fut la première que nous marquâmes à notre actif. N'êtes-vous pas l'un des plus vieux camarades de mon pauvre Jules ? Vous avez débuté ensemble. Votre carrière s'est déroulée côte à côte. Sans doute le théâtre vous a fait plus glorieux... Mais que vais-je dire là, Monsieur !... Excusez-moi. Je perds un peu la tête ! Je vous en supplie, n'abandonnez pas votre ami. Ne lui refusez pas une dernière joie, une illusion suprême. On me dit que la grande préoccupation des académiciens est de ne pas immobiliser pour de longues années le même fauteuil sous la même personne, à cause du plaisir qu'ils trouvent aux élections... Mon pauvre Jules est le meilleur candidat... Ce n'est pas ce motif, Monsieur, que j'invoquerai auprès de vous, mais celui de l'amitié,

d'une amitié de trente ans, et aussi, Monsieur, de la pitié, pitié pour lui, et pour moi.

— Pour vous ? Madame.

Je la regardais. Elle était délicieuse. Elle avait ouvert sa jaquette. Une jolie poitrine bombait avec grâce. Un cou découvert, poli et fin, chatoyait sous le soleil multicolore qui traversait mes vitraux. Ses yeux étaient humides. Ses lèvres se retroussaient en un sourire plaintif sur des dents éclatantes.

— Oui, pour moi, Monsieur, qui n'en puis plus de cette lutte quotidienne, qui n'ai pas une heure de repos, ni de trêve, qui chaque jour me désespère. Serai-je donc abandonnée par ceux sur qui j'avais le plus le droit de compter pour m'aider à supporter mon martyre ?

Une jolie femme ne pleure jamais avec désintéressement, me dis-je. Et tout de suite, je voulus m'en assurer. Je dis les phrases usitées, qui ne révoltèrent pas. Je fis les gestes habituels, qui semblèrent ne pas être vus, grâce à un mouchoir opportunément porté sur les yeux remplis de larmes. Je pris une main, que l'on m'abandonna, en gémissant. Le sein battait, la peau était douce, un petit pied frétillait dans la soie, le cou s'inclinait délicieusement. Le moment était venu. Assez de phrases ! me dis-je. Et je passai aux actes...

Ce fut inattendu et stupéfiant. Je n'avais pas approché mes lèvres de ce cou chatoyant, je n'avais pas effleuré de mes doigts curieux cette jupe étroite que cette plaintive épouse se levait, hagarde, m'invectivant. Il me semblait entendre Lucrèce Borgia : « Monsieur ! Monsieur ! Ceci est odieux, ceci est indigne, ceci est infâme ! » Plus je voulais la calmer, plus elle m'injuriait. Elle aurait bien certainement ameuté toute la maison, si je ne l'avais jetée dehors... Vous devinez quel fut le cours de mes pensées. Je commençai par l'ahurissement, je continuai par l'injure contre moi-même, qui venais de me montrer jobard, et je finis par l'attendrissement. De quel droit allai-je soupçonner cette petite femme d'un calcul dégradant auquel Bouland, un très galant homme, aurait dû donner son acquiescement? Il est trop facile d'incriminer les autres pour s'excuser soi-même. Le fait, si pénible qu'il fût à constater, était fort net : Je venais de traiter

une honnête épouse comme une actrice en mal de rôle.

— M[lle] Chisac, par exemple, dit Raimon.

— Précisément, répartit Sorbanne avec autant de fatuité que de bonhomie. Et le résultat de mes méditations fut la nomination de Bouland à une voix de majorité, la mienne.

— Il n'en est pas moins mort ?

— Dix ans après, d'un accident de voiture.

— Et elle ?

— Elle ? Le jour de la réception de son mari, elle vint vers moi, radieuse, belle comme le jour, me tendit la main et, me montrant son mari qui grimpait au pupitre, rayonnant, rajeuni, vingt ans de moins ! elle laissa tomber :

— Je vous remercie et je vous pardonne.

— Et le poète ?

— Mon candidat ? Il n'est pas encore de l'Académie... Je n'ai plus eu l'occasion de voter pour lui. Je vous dirai pourquoi un autre jour.

HUITIÈME DINER

Le Bon Parent.

— M. Raimon ne dîne pas avec nous, ce soir ? demanda François Grignon comme on se mettait à table.

— Il sera flatté, maître, lorsqu'il saura votre souci, répondit M[me] Bréjan.

— Je l'aime beaucoup, dit Grignon. Il professe des doctrines politiques que je tiens pour calamiteuses ; mais il met dans l'exercice de ses convictions...

— Croyez-vous, dit René Floch, que Raimon ait des convictions ?

— Et quand il n'en aurait point ? Je n'ai jamais compris que l'on demandât une sincérité quelconque à ceux qui défendent une opinion. Ce n'est point eux, en ce cas, qui m'intéressent. C'est la justice de leur cause. Et je ne m'occupe de leur personne que pour les agréments secondaires, indépendants des idées. Or, je dois reconnaître que Monsieur

Raimon est de premier ordre dans ce secondaire. Et puisque le mot conviction, appliqué à ce législateur, semble avoir choqué René Floch, je dirai : Monsieur Raimon met dans l'exercice de ses convictions, une bonne humeur, une tolérance, condamnables en soi car la gaieté et l'indulgence conduisent à l'abandon et à la lâcheté, tout comme la bonté, mais bien agréables dans les rapports sociaux. Si la France n'était composée que de Raimon, assurément nous tomberions bien vite dans la décrépitude, par la perte de toute énergie et de toute conscience, mais il est bien certain que je ne recevrais jamais de pommes cuites à mon cours.

— Mon pauvre Raimon ! soupira, avec un sourire, Mme Bréjan. Il est si dévoué !

— C'est le plus obligeant des hommes, dit le Dr Luciez.

— Je n'en connais point, dans le Parlement, dit Jules Poirier, le chef de cabinet, qui ait une autorité plus grande — en dehors des questions de politique générale, bien entendu.

— Sur quoi donc s'exerce cette autorité?

— Sur tout. Toute grâce à obtenir, dans quelque ministère que ce soit, s'obtient toujours par son concours. Il est si aimable, si obligeant en retour ! Si Monsieur Surget voulait nous dire...

— Je lui dois beaucoup, dit Surget. Et il est certain qu'il a fait mon éducation politique. Le ministère qui était au pouvoir lors de mon élection lui dut ma voix immédiate ; sans lui j'aurais attendu quelques années encore avant d'être ministre. Quelles fautes il m'a évitées !

— Lorsque Monsieur Surget sera ministre de nouveau, comment refusera-t-il quelque chose à Raimon ?

— Aussi, reprit Jules Poirier, le voit-on occuper au Parlement une place enviée. Il ne sera jamais ministre. Il ne présidera même jamais une commission. Mais soyez sûrs que ni ministre ni commission ne se passeraient, à un moment donné, de son concours. Et Raimon se mettra au service de ses amis de telle façon qu'ils ne lui refuseront plus rien.

— Je ne compte plus, dit Mme Bréjan, tout ce que j'ai obtenu — et à l'instant même — par Raimon.

— Sa situation dans son département, demanda René Floch, doit être énorme ?

— Considérable, intervint le duc d'Attichy, qui jusqu'alors n'avait rien dit, bien que sa terre se trouvât justement dans la circonscription de Raimon. Et non seulement dans son collège électoral, continua le duc, mais dans tous les autres. En réalité, il ne se fait pas une élection, chez moi, sans le concours de Raimon. Les préfets sont à ses genoux, le gouvernement à ses pieds. Raimon est le maître absolu du pays.

— En profite-t-il, du moins ?

— Puis-je parler, Madame ?

Mme Bréjan hésita. Elle n'attachait jamais une importance exagérée aux anecdotes que l'on racontait à sa table. Ses amis se déchiraient entre eux, alternativement. Rien de tout cela ne l'émouvait. Raimon pourtant, elle hésitait à le livrer. Puis elle songea qu'à le défendre préventivement, elle risquait de le compromettre davantage, qu'après tout Raimon tirerait de ce récit un lustre d'autant plus grand que le tour de bâton serait plus hardi et que le duc d'Attichy, bien que Raimon l'eût combattu par devoir républicain, c'est-à-dire selon les ordres du ministre, qui le lui revalut aussitôt, le duc d'Attichy était trop homme du monde pour prononcer des paroles trop graves et ne pas raconter une de ces histoires où la morale publique n'est pas offensée au point, au lieu de l'indignation, de conseiller plutôt le sourire et l'admiration.

— En ma qualité de conseiller général, je suis électeur sénatorial. Je viens de passer quelques jours à Attichy où nous avions, comme vous le savez, un sénateur à élire. Nous l'avons nommé dimanche dernier. Et Henri Raimon peut être fier de cette élection, qui est due tout entière à ses efforts et à ses intrigues.

— C'est un nommé Rastagu, je crois, qui a été choisi, pour la Chambre Haute, dit Grignon, par les électeurs sénatoriaux de votre département ?

— Et quel Rastagu ! répondit M. d'Attichy. Un enfant du pays, valet de ferme à dix ans, parti un jour avec une bande de chemineaux, ayant fait tous les métiers, cireur de bottes, écuyer de cirque, plongeur sur un paquebot — et quand je dis plongeur, je parle de l'évier et non du sein d'Am-

phitrite. C'est en rinçant les verres de la Compagnie transatlantique qu'il passa en Amérique...

— Où il supprima, je pense, dit Floch, la dernière syllabe de son nom ?

— Lorsqu'il en revint, après un séjour de trente années, il semblait, en effet, qu'il eût oublié là-bas cette dernière syllabe. Il vint dans le pays, embrassa ses vieux parents qui vivaient encore et aux besoins desquels il pourvoyait depuis longtemps, fit bâtir un immeuble qu'il appela château, donna une cloche à l'église et des cartes de géographie à l'école, tutoya tout le monde, écrasa toutes les poules et toutes les oies avec ses automobiles pour avoir l'occasion de faire des largesses sans être trop insolent, donna des armoires à glace aux nouveaux mariés et, finalement, écrivit une lettre pour poser sa candidature au siège de sénateur qui venait d'être déclaré vacant — et il écrivit : candidature, avec deux *r*.

— En effet, dit Surget, Raimon m'a parlé de ce Rastagu. Au-dessus de son château, sur une colline assez élevée, il a fait bâtir une tour de cinquante mètres, avec ascenseur. Il y monte tous les matins et contemple le pays à cent kilomètres à la ronde, comme un domaine qu'il aurait conquis.

— On dit même, reprit M. d'Attichy, qu'il étend les bras et bénit les moissons. Ce fut un éclat de rire parmi nous lorsque cette candidatu*rrr*e fut posée. Nous ne tardâmes pas à nous apercevoir que notre mépris avait été un peu prompt. Si, moi, je pouvais me permettre quelque fronde, il n'en était pas de même des autres. Bref Raimon nous fit taire promptement. Il se déclara le champion de Rastagu et Rastagu, après une courte campagne, fut nommé à l'unanimité moins trois voix, sauf la mienne.

— Supposeriez-vous, Monsieur, d'après des indices aussi vagues, demanda François Grignon, que Monsieur Raimon ait reçu de l'argent de Monsieur Rastagu ? Il me semble que l'intérêt un peu grossier mais immédiat, de la circonscription, justifiait cette intervention du député en faveur de ce candidat.

— Monsieur Raimon, dit le duc d'Attichy, est un homme délicat et je le crois incapable d'une exploitation aussi cynique.

— Que lui reprochez-vous donc?

— Je ne lui reproche rien. Je voudrais seulement vous mettre à même de le juger. Et voici, très sèchement, les aits que je soumets à votre appréciation. L'élection de Rastagu est d'hier. Or, il y a exaetement deux ans, peu de temps après le retour de Rastagu, nous vîmes arriver au chef-lieu, M. Goulard, beau-frère de Raimon, nommé ingénieur en chef des Ponts et Chaussées. Cette nomination fut d'autant mieux accueillie dans le pays que Goulard y était favorablement connu grâce, non seulement à son beau-frère, mais aussi grâce à sa propre famille qui y était née et y avait du bien. Goulard possédait, entre autres propriétés, dans le chef-lieu même, un important immeuble. L'ordre établi ne pouvait, pour tant de raisons, rencontrer en lui qu'un avisé défenseur. Aussi la surprise fut-elle assez grande lorsqu'on apprit, quelques mois après l'arrivée de Goulard, que celui-ci venait de contracter, au Crédit Foncier, un emprunt de cent mille francs sur l'immeuble dont je vous parlais tout à l'heure. L'importance de ce chiffre émut doublement: et par elle-même et par le crédit qu'elle supposait à Goulard. L'estime que l'on professait pour Raimon s'en accrut aussitôt et l'on n'y pensa plus. On n'y pensa plus, jusqu'au jour où le bruit commença à courir que Goulard ne payait pas au Crédit Foncier les termes de sa dette. La ville fut assez fâcheusement impressionnée.

On n'aime pas beaucoup, chez nous, les irrégularités financières. Elles sont, de la part de la bourgeoisie possédante, d'un si mauvais exemple ! « Goulard est dans une passe difficile, disait-on. Il en sortira. Raimon est là. » Raimon avait beau être là, Goulard n'en sortait pas. Le Crédit Foncier réclamait, Goulard restait insensible. Bien pis ! Il ne se donnait même pas la peine de répondre aux demandes, aux menaces. Si bien qu'un jour, il y a exactement trois semaines, toute la ville vit avec stupeur annoncer la vente par autorité de justice, à la requête du Crédit Foncier, de l'immeuble de Goulard. Ce fut un scandale — départemental, je ne crains pas de le dire. Raimon, par une curieuse coïncidence, arriva à ce moment précis, au chef-lieu. Les élections sénatoriales prochaines justifiaient sa présence et, très nettement, en une tournée rapide il déclara que l'intérêt

de la contrée voulait que Rastagu fût nommé sénateur. Puis, il commença, en faveur de Rastagu une campagne vigoureuse et, en moins de huit jours, enleva, haut la main, cette élection. Le lendemain même Goulard désintéressait complètement le Crédit Foncier et rentrait en possession absolue, sans aucune charge, de son immeuble.

— Coïncidence! dit Mme Bréjan qui avait, à ce coup ingénieux, reconnu son Raimon.

— Qu'est-ce que cela prouverait ? d'ailleurs, dit Surget. Que Raimon est un bon frère qui sait voir de loin.

— Je n'ai jamais prétendu autre chose, dit le duc, avec l'air insolent qui était le seul héritage moral que ses ancêtres lui eussent légué.

NEUVIÈME DINER

Héritage.

Mme Bréjan venait d'être assez gravement malade. Elle avait ressenti, en réalité, les premières atteintes du mal qui devait l'emporter quelque temps après. Rétablie, elle fêtait avec nous, aussi ignorants qu'elle l'était elle-même, ce qu'elle estimait une rémission complète et ce qui n'était, Luciez nous le dit plus tard, qu'un répit.

Les dîners n'avaient point été, pour cela, interrompus. Luciez n'avait pas cherché, d'ailleurs, à les arrêter. Il savait qu'il ne ferait qu'aggraver l'état de son amie, s'il fermait la porte de celle-ci. Mme Bréjan était comme un vieux général qui meurt le jour où on lui fend l'oreille. Le jour où elle enlèverait les rallonges de sa table, il n'y aurait plus qu'à tailler dans celle-ci les planches de son cercueil. Et tant que Mme Bréjan put tenir debout, elle donna à manger. Sa maladie la tenait couchée à peu près constamment. Le mercredi, pourtant, elle commençait à se dresser sur ses oreillers et le jeudi matin elle était debout. Elle mourut un dimanche. Dix jours auparavant neuf personnes dînaient encore chez elle.

A l'époque de ce dîner de relevailles, nous ne prévoyions

guère des soirs aussi sombres. Nous étions, au contraire, tout à la joie de voir notre amie complètement remise sur pieds, alerte de nouveau, souriante et adroite. Et même, maintenant qu'elle se sentait mieux, elle était brave.

— Je sais bien, disait-elle, que je n'ai pas vu la mort de près. Tout de même, entre chaque jeudi, alors que je restais couchée des journées entières et que je me gorgeais de remèdes, je pensais beaucoup à la mort. Eh bien ! moi qui, jusqu'ici, en avait si peur, je me suis surprise à la considérer, sinon avec plaisir, du moins avec beaucoup de résignation. La seule chose que je regretterai en mourant, ce sera d'être obligée d'attendre longtemps encore avant de pouvoir réunir tous mes amis autour de moi.

— Pour vous faire patienter, chère amie, vous prierez saint Pierre de vous organiser des thés.

Raimon se piquait quelquefois de fronder son amie. Il lui lançait, deux ou trois fois par hiver, une de ses pointes non pas les plus aiguës, mais les plus fines. Il maintenait par là son indépendance. Le goût de domination de Mme Bréjan la poussait suffisamment à absorber complètement une personnalité, et les services échangés avec Raimon ne l'y invitaient que trop, pour que celui-ci se défendît et marquât sa liberté intellectuelle et sociale. Mme Bréjan sourit à cette plaisanterie, qui ne lui était pas, d'ailleurs, désagréable, puisqu'elle consacrait les goûts incontestables qui composaient sa renommée et sans lesquels elle n'aurait été qu'une bonne vieille dame riche qui reçoit des amis, dans l'intimité, trois fois par an.

— Puisque les propos sont gais, ce soir, dit René Floch, me permettez-vous d'annoncer, Madame, la mort du comte de Funol ?

— Funol ? Le beau Funol ? Celui qui avait épousé Mlle Tuvache, la fille du droguiste ?

— Très riche, d'ailleurs.

— Bien entendu, dit Raimon. Quand un Funol épouse une Tuvache, ce n'est pas pour les beaux yeux de celle-ci.

— C'est ce qui vous trompe, dit le duc d'Attichy. Funol épousa Mlle Tuvache par amour.

— Et c'est par amour qu'il l'abandonna.

— Et c'est par amour qu'elle le trompa ?

— Et c'est par amour qu'il dévora toute sa fortune ?

— Ils en dévorèrent chacun un morceau, ensemble ou séparément ; mais chacun en dissipa sa part,

— Qu'étaient-ils devenus, depuis leur ruine ?

— Ils vivaient dans un petit appartement, en tête à tête, passant les jours à se jeter à la face leurs déportements et leurs dissipations. Et cela jusqu'à la fin. Ce dut être effroyable.

Jules Poirier, le chef de cabinet, qui jusque-là n'avait rien dit, éleva la voix :

— Vous vous trompez, dit-il. Les derniers mois de M. de Funol ont été pleins de tendresse et de mansuétude pour sa femme. Ils avaient beaucoup à se pardonner mutuellement. Ils le comprirent et le noble comte mourut dans les bras de la fière comtesse.

A ces mots, le marquis de Pontour sourit et demanda la parole :

— Monsieur Poirier a raison, dit-il. Mais Monsieur Floch aussi. Funol, bien que sensiblement plus jeune que moi, était mon ami, J'ai assisté à ses derniers moments et j'ai été jusqu'à sa mort le dépositaire de ses dernières volontés.

Voici quelle fut exactement sa fin. Vous avez reproché tout à l'heure à Funol sa vie dévergondée, sa dissipation de la fortune du droguiste et sa haine pour la fille de celui-ci. Cette haine, cette dissipation et cette vie n'allaient point pourtant sans noblesse. Car ce fut lorsqu'il comprit quel avilissant mariage il avait fait, qu'il résolut de le racheter en en dispersant le profit. Ne pouvant rendre la fortune au droguiste défunt, il résolut de la détruire, afin de mourir aussi pauvre qu'il s'était marié, afin de tirer de sa femme une haute vengeance.

— Je connais le raisonnement, dit Raimon. Il est analogue à celui des gens d'affaires qui mettent toujours le patriotisme à la base de leurs spéculations. Et c'est bien sans qu'ils les recherchent que leur arrivent les bénéfices.

Le marquis de Pontour dédaigna d'expliquer à ce bourgeois une grandeur morale que ce pied-plat n'aurait pu comprendre et il continua :

— Et ce fut, après s'être ainsi lavé de son avilissement conjugal, et après avoir puni la misérable épouse, par la plus admirable fin qu'il couronna sa vie. Il avait racheté son mariage, il lui restait à punir la misérable qui avait souillé son lit. Quand un Funol vous fait l'honneur de vous donner son nom, il faut le mériter. La fille du droguiste traita son mari comme un simple pharmacien.

— Ou comme un homme.

— Il lui fit bien voir qu'il n'était pas un homme semblable aux autres hommes ! Le comprit-elle enfin ? Toujours est-il que, réfugiée avec son mari dans le petit appartement où ils vivaient d'une modique pension que leur faisaient des parents et des amis, la comtesse se montra une très fidèle et très dévouée épouse. Elle ne quitta plus le chevet de son mari qui était tombé malade le jour même où le dernier billet de cent francs fut jeté sur les champs de course. Car ce fut principalement sur les hippodromes, seuls tripots dignes d'un gentihomme, que s'engloutit la fortune du pharmacien. Le pauvre Funol, atteint d'un mal terrible que l'on appelle « le mal de bronze », souffrait un martyre affreux. Ce n'étaient que gémissements. Ce n'étaient que tortures. La comtesse passait ses nuits à essayer d'adoucir ces souffrances, ses jours à les distraire. Il semblait qu'elle voulût du moins, par un dernier dévouement, se faire pardonner ses trahisons et se montrer, autant qu'elle le pouvait alors, digne de l'honneur qui lui avait été consenti. Et ce fut en ces jours déchirants que Funol conçut l'extraordinaire projet qu'il mena, avec une ténacité admirable, à bien, jusqu'à son dernier souffle, sans une défaillance, sans un répit.

Depuis plus de trois mois déjà que le comte roulait sur un lit de douleur un pauvre corps décharné, il n'avait pas encore manifesté à sa femme, par un signe quelconque, qu'il reconnaissait la main qui l'abreuvait et essuyait son front. Il recevait ses soins avec politesse, mais comme d'une mercenaire à qui l'on ne doit nulle gratitude. Et lorsqu'un ami venait levoir, d'un : « Laissez-nous » il la fouaillait. Un matin, tout à coup, après une nuit plus pénible que les autres, la comtesse, s'étant approchée pour tendre à son mari un breuvage calmant, vit tout à coup les lèvres du comte s'ouvrir,

lui dire pour la première fois : « Merci ! » et lui sourire !

La triste créature faillit s'évanouir de surprise et de joie, car elle avait fini par s'intéresser au pauvre être douloureux qu'elle avait d'abord soigné par devoir.

— Et par atavisme, n'est-ce pas ? ricana Raimon.

— Je n'y avais pas pensé ! riposta le marquis. Et quelle ne fut pas la stupéfaction de la comtesse lorsque son mari, ayant enfin daigné s'apercevoir de sa présence, lui parla ! Il lui parla en des termes touchants, et dont la grandeur machiavélique n'apparut qu'après sa mort, lorsqu'on put les comprendre.

— Nous avons, madame, dit-il, beaucoup à nous pardonner mutuellement. Vous m'avez facilité, à moi, ce pardon, par vos soins. Que mes souffrances soient mon rachat. Je n'ai qu'un regret, c'est de m'en aller sans vous laisser le moindre reste de la fortune que vous m'apportâtes en mariage. Si nous en avons dissipé ensemble une partie, je reconnais que j'en ai dispersé seul, sur les champs de course, la plus grande part. Votre sort après ma mort, pour l'honneur de mon nom et pour le souvenir de nos premiers jours de vie conjugale, a été mon souci constant. Une grande joie, enfin, me fut réservée. Après avoir bien cherché, j'ai trouvé le moyen d'assurer les derniers jours de la comtesse de Funol. Ayez confiance en moi, Madame. Et ne m'en demandez pas plus. Sachez seulement que dans le portefeuille, assez épais comme vous le voyez — et il le montra à la comtesse — que je place dans le tiroir de ma table, dans ce portefeuille sont contenus des papiers qui vous mettront à même de tenir un rang décent et assureront vos vieux jours. Promettez-moi, Madame, de ne jamais chercher à voir ce que renferme ce maroquin, avant de m'avoir fermé les yeux, et ne m'interrogez jamais à son sujet. Enfin, pour que tout soit bien réglé, à la prochaine visite que me fera le marquis de Pontour, je lui remettrai ce pli — et il montrait une épaisse enveloppe — qui contient mes dernières dispositions et le témoignage de ma prévoyance à votre endroit. »

— Et, du portefeuille, la comtesse n'eut que la peau ?

— Raimon ! Soyez convenable, mon ami ! jeta Mme Bréjan qui ne put, pourtant, s'empêcher de rire.

— Le lendemain, reprit le marquis, mon ami me remit gravement l'enveloppe scellée à ses armes en me recommandant de l'ouvrir, après sa mort, devant sa femme. Il ajouta avec un sourire, dont je ne remarquai pas à ce moment-là toute la férocité géniale, que je serais content de lui.

Funol vécut de longs mois encore. Mois de souffrances atroces, auxquels j'assistai jour par jour. Je m'étais aperçu que ma présence distrayait un peu le pauvre être pantelant et, tous les soirs, vers cinq heures, au lieu d'aller au cercle, je venais passer une heure ou deux près de mon ami.

Je puis donc dire que j'ai vu, minute par minute, cette agonie. Et ce que j'ai vu, au milieu de crises qui tordaient Funol sur son lit, tandis que sa femme le piquait pour le soulager, dépasse l'imagination. Au milieu de hoquets et de hurlements, il jetait à sa femme des regards attendris et on entendait alors sortir de sa bouche ces mots : « Là !... Là !... Le portefeuille !... Dans le tiroir !... ». Et d'un doigt tremblant il désignait la table où le mystérieux maroquin était renfermé.

D'autres fois, il se le faisait apporter sur son lit, et, sans l'ouvrir, il le caressait puis, lui imposant ses mains, il conversait avec lui : « Tu seras la dernière ressource de l'admirable créature qui porte mon nom et qui se montre avec moi d'une infinie commisération. Je ne lui laisse rien de son patrimoine. Que du moins, elle trouve en toi l'aide nécessaire, l'honorable soutien. » Le lendemain, il se faisait apporter la grande enveloppe et, me la montrant :

— N'oubliez pas, cher ami, d'ouvrir cela aussitôt après ma mort. J'y ai pris toutes les précautions que nécessite mon état. Vous trouverez ici toutes les instructions nécessaires pour assurer l'avenir de ma chère femme. Je m'en irai, du moins, rassuré. Je lui laisse de quoi subsister.

Je ne vous dirai pas toutes les variations qu'il broda sur ce thème. Il y déploya un génie prodigieux. Si bien que, fixé depuis longtemps, sur les ressources de Funol, j'en arrivai tout de même à croire qu'il avait découvert quelque cachette ou sauvé du désastre quelques débris. Quant à la comtesse, à côté de ces trésors mystérieux, elle passait insensible, accomplissant scrupuleusement son devoir, sans une

plainte, sans une récrimination, ne dormant plus, mangeant à peine, toujours souriante, silencieuse et calme. Comtesse de Funol, elle le devenait au moment même où la déchéance suprême, la misère et le mépris du prochain, l'attendaient.

— La misère est déshonorante ? Mais c'est abominable ! s'écria Raimon encore une fois qui, ce soir-là, ne pouvait décidément supporter le marquis.

— Madame de Funol, continua dédaigneusement le marquis, fut, en tout cas, héroïque, je me plais à le reconnaître. Et si elle fut coupable, elle racheta avec assez de sacrifice sa faute pour que Funol eût pu lui éviter l'abominable traitement posthume qu'il lui infligea.

Il mourut enfin, dans les bras de sa femme et sa main dans ma main. Une heure après je priai Madame de Funol de m'accompagner dans sa chambre pour y ouvrir l'enveloppe et le portefeuille de maroquin. Les doigts me tremblaient un peu, je vous l'assure, lorsque je tins le portefeuille épais, bourré et qui me semblait plein de fragments assez durs et légers. Quoi donc avait-il amassé là dedans ? Quel invraisemblable amas de plaques d'or retrouvées dans quelle Mycenne de sa Guyenne ? Et quelles allaient être les instructions contenues dans l'enveloppe ?

Ce fut celle-ci que j'ouvris d'abord. Un grand papier en sortit. Je le dépliai. Il était blanc. Je tournai, m'assurai qu'il n'était pas double. Il était tout blanc ! Pas une tache d'encre ne le salissait. Stupéfait, je regardai la comtesse qui restait impassible devant moi. Elle s'attendait à tout, elle, sans doute ! Et ce fut ce tout qui arriva. Fièvreusement, j'ouvris le portefeuille de maróquin et de ses flancs s'écoulèrent, roulèrent sur la table, rouges, jaunes, vertes, oranges, carrées, octogonales, rondes, bigarrées et percées de trous, de toutes les couleurs et de toutes les formes, s'écroulèrent et roulèrent des centaines et des milliers de cartes d'entrée sur les champs de course ! Hagard et confondu de honte et d'épouvante, je levai les yeux vers la comtesse qui, prenant alors une de ces cartes par la ficelle, la fit tournoyer deux ou trois fois et la laissa retomber avec ce mot terrible :

— Mon pauvre papa !

Derrière la cloison, il me sembla que le cadavre éclatait de rire.

DIXIÈME DINER

La Croix.

L'activité de Mme Bréjan se déployait en tous temps au bénéfice de ses amis. On ne citait pas moins de quatre perceptions obtenues pour des familiers, onze annulations de mariage en cours de Rome où l'on appréciait son entremise, deux académiciens nommés grâce à sa propagande. Elle ne négligeait rien des réalités de ce monde. Elle s'intéressait même aux plus petites vanités. Les rubans violets qu'elle avait obtenus pour les clients de ses commensaux ne se comptaient plus.

Quant aux promotions dans l'ordre de la Légion d'honneur, il était bien rare qu'elle n'y eût pas sa part, deux fois par an. Elle savait rappeler à propos que la plaque de grand-officier donnée à Alexandre Dumas fils, avait été offerte à celui-ci sous sa suggestion, alors que Lucien Surget était ministre des Beaux-Arts. François Grignon lui devait sa rosette. Et si Grignon n'était pas encore commandeur, ce n'était point parce qu'elle négligeait de s'y intéresser, mais parce que le grand théoricien de la monarchie se refusait à recevoir quoi que ce fût d'un gouvernement anti-traditionnaliste et destructeur des fondements sociaux. Il en recevait, il est vrai, douze mille francs par an, pour sa chaire au Collège de France. Mais il les rendait amplement en opposition.

Cet hiver-là, elle avait fait donner la croix de chevalier au poète Jean Sifil, l'auteur des *Jeux d'Adonis*. Et elle en était fière. Jean Sifil, en effet, n'avait pas trente ans. Il avait publié deux volumes de vers, seulement. Et s'il leur attribuait une portée de manifestes poétiques, s'il prétendait avoir fondé une école nouvelle, les résultats obtenus en ce sens n'étaient point assez probants pour qu'ils justifiassent sans

contradiction possible une consécration officielle. Jean Sifil n'en avait pas moins été décoré. Mme Bréjan avait mis à profit le désir du ministre de bien marier son chef de cabinet. Quinze jours avant la promotion de janvier, ce secrétaire avait conduit aux pieds des autels la fille d'un riche industriel que Mme Bréjan protégeait. Jean Sifil, tant Mme Bréjan était bonne et désintéressée, avait été payé de ce service. Mme Bréjan se contenta d'en retirer une admiration nouvelle de son crédit, une considération plus vive et des hommages plus empressés. Sans y penser Mme Bréjan se trouvait toujours avoir travaillé pour sa propre gloire. De quelle façon délicate !

Dès le printemps qui suivit la promotion de Jean Sifil, Mme Bréjan résolut de s'atteler à une tâche plus ardue. L'idée de faire promouvoir officier de Légion d'honneur, son vieil ami le marquis de Pontour, lui était venue brusquement au cours d'un dîner donné en l'honneur du nouveau chevalier Jean Sifil. L'inconvenance de voir cet enfant sur le même pied que ce vieillard aussi vénérable que considérable, et à sa table encore, la choqua extrêmement. Mme Bréjan avait un juste sentiment de la hiérarchie, puisqu'elle avait le génie des convenances. Autour d'elle, toutes les boutonnières étaient rouges, sauf celles de Surget et de Raimon, bien entendu, puisqu'on ne décore pas les députés, qui ont mieux à recevoir, des portefeuilles pour eux et des bureaux de tabac pour leurs électeurs. Et non seulement toutes les boutonnières étaient rouges, mais elles l'étaient en rond. Deux seuls rubans montraient leurs ailes, celui du nouveau promu et celui du vieux marquis. Cela pouvait-il se tolérer ? Mme Bréjan avait trop d'obligations au marquis, qui avait souvent rabattu vers son salon le faubourg Saint-Germain, pour ne pas être émue de cette égalité choquante. Et, après le dîner, elle prit Raimon à part pour lui communiquer son impression.

Raimon ne dissimula pas à son amie la difficulté de l'entreprise. Si le marquis de Pontour n'eût été qu'un homme du monde, il avait, en cette qualité, présidé assez de Sociétés financières et organisé de fêtes charitables, pour que les démarches fussent bien accueillies. Mais le marquis était

maire du village dont sa terre dépendait et conseiller général de son canton. Or, en ces deux qualités, il ne cessait de montrer au gouvernement de la République le plus mauvais vouloir et la plus agressive opposition.

— La difficulté de réussir, dit Mme Bréjan à Raimon, n'a jamais fait, pour moi comme pour Figaro, qu'ajouter à la nécessité d'entreprendre. Vous m'aiderez, mon ami. Le marquis vous aime bien.

Raimon, qui rêvait de pénétrer dans quelque conseil financier, promit son concours. Et Mme Bréjan tint la chose pour faite. Aussi fut-elle assez défavorablement impressionnée lorsque, en venant dîner le lendemain, Raimon lui exprima des craintes sur la réussite de leur projet.

— Le ministère est hostile.

— Pourquoi ?

— On ne veut pas me le dire.

— Il faut le savoir.

Mme Bréjan craignit un moment quelque affaire de mœurs. Le préfet de police la rassura. Elle se perdait en conjectures lorsqu'un hasard la renseigna. Ce fut Lucien Surget qui, innocemment, découvrit, un soir de jeudi saint où il n'y avait que les plus intimes, Raimon, Surget, Sifil et René Floch, le mystère.

— Je reviens de ma circonscription, dit Surget, où le préfet m'a appris que votre vieil ami le marquis de Pontour était sur les rangs pour la rosette d'officier.

Mme Bréjan s'exclama de surprise. Elle aimait faire la bête sur les intérêts qu'elle avait en jeu. Elle n'avait pas encore prévenu Surget, le réservant pour le coup de collier final. Elle profita de l'occasion.

— Vous ne feriez rien qui me soit plus agréable, mon cher Surget, en contribuant au succès de mon ami...

— Je ne demande pas mieux que de vous aider, Madame. Malheureusement...

Raimon cligna des yeux en regardant Mme Bréjan, tandis que René Floch intervenait :

— M. de Pontour n'est pas digne de cet avancement ?

— Le Préfet, demanda Raimon, vous a-t-il donné les raisons de son opposition ?

— Le Préfet est trop soucieux des intérêts de son département, où les châteaux font une concurrence redoutable aux maisons bourgeoises, pour ne pas apprécier de quel profit pourrait être à la République une distinction accordée au marquis.

Mme Bréjan, qui sentait le terrain mauvais pour M. de Pontour, aurait bien voulu changer la conversation. Il était trop tard. Surget en avait trop dit. Le silence serait plus défavorable au marquis que l'ignorance qui permettait toutes les suppositions.

— Alors, dit-elle, c'est le ministre qui est opposé?

— C'est le ministre.

— Et pourquoi?

— Parce que les circonstances dans lesquelles le marquis a été nommé chevalier... Mais je suis peut-être bien indiscret?

Surget manquait souvent de tact.

Mme Bréjan répliqua sèchement :

— Vous ne pouvez, mon cher ami, vous en tenir là. Je vous serai reconnaissante de vous expliquer. Je suis bien sûre que les reproches adressés au marquis reposent sur d'abominables calomnies, répandues par des concurrents. Nous démasquerons leurs batteries! N'est-ce pas, Raimon? Nous vous écoutons, mon cher Surget.

Et Lucien Surget raconta :

— Lorsqu'en 1870, les premiers bruits de guerre commencèrent à courir, le château de Pontour fut le premier qui les entendit. La ville voisine, en effet, comptait comme l'une des plus importantes garnisons de France, grâce à sa proximité de Paris, et le château de Pontour était fréquenté par la plus brillante jeunesse militaire. Il l'était d'autant plus que la marquise de Pontour...

— Elle est morte, dit Mme Bréjan.

— Bref, reprit Surget, les officiers habitués de Pontour firent retentir, au printemps, les échos du parc et de la salle de billard des plus énergiques défis. Pontour, à cette époque n'avait pas beaucoup plus de quarante ans. Il pouvait se dispenser, en toute rigueur, de prendre part aux combats. Le pouvait-il décemment ? Tant que la guerre ne fut pas déclarée, il se montra très brave et très confiant.

— L'Empereur ne fera pas la guerre, disait-il. J'en suis bien sûr : il aime trop son peuple. S'il y est acculé, cependant, nous le suivrons !

Et il brandissait sa queue de billard comme il avait vu faire aux lanciers dans les manœuvres.

Lorsque la guerre parut inévitable Pontour fut plein de rugissements. On en oubliait même de dire des gracieusetés à la marquise.

— Était-elle aussi brave que son mari ?

— Vous l'allez juger. Car, à mesure que le terme fatal approchait, le marquis baissait le ton. Il parlait beaucoup plus des nécessités de la paix que de l'invincibilité française. Et le jour où le régiment partit pour la frontière, pâle comme un mort, Pontour n'eut même pas la force de le regarder passer, à la grille du parc. Seule, la marquise s'y porta et reçut, comme César, le salut de ces victimes, ainsi que leur sourire.

Le défilé terminé, pour la première fois de sa vie la marquise prit un air grave et se rendit auprès de son mari :

— Et vous, qu'allez-vous faire ? lui dit-elle.

Le marquis se montra aussitôt fort préoccupé du sort de la France et répondit à sa femme :

— J'avais pensé un moment que nous pourrions rentrer à Paris. Mais mon devoir de maire me retient à Pontour. Je dois être au milieu de mes administrés pour les protéger et les défendre.

Il paraît, les domestiques l'ont raconté dépuis, que ce fut terrible. Elle le couvrit d'opprobre et d'ignominie, le traita de lâche pour le moins, lui reprocha de l'avoir trompée en l'épousant et signifia sa volonté :

— Je ne veux pas être déshonorée par vous. Si vous restez ici, jeune et solide comme vous l'êtes, la guerre finie nous pourrons aller vivre où nous voudrons, mais pas ici. Quand je pense qu'un Pontour était maréchal de camp en 1687 ! Vos grand'mères furent donc bien gourgandines qu'il vous en reste si peu, de celui-là ?

Pontour claquait des dents. Il n'était pas plus poltron qu'un autre et il se faisait les raisonnements les plus sensés. Mais c'était plus fort que lui. La vision des routes jonchées

de débris, les canons et les nuits sur la terre mouillée, le manque de toilette et les chassepots, cet amalgame de choses terribles et de choses ridicules et basses qu'est toute situation extrême, agissait sur ses nerfs avec tant de violence qu'il ne pouvait se maîtriser :

— C'est physique, c'est physique, disait-il.

— C'est bien ce que je vous reproche, répondit avec assez de sens la marquise.

Huit jours après, bon gré mal gré, le marquis de Pontour partait prendre rang dans un régiment de mobiles du département. On lui avait, bien entendu, donné tout de suite un grade qui lui permettait quelques répits. Il fut rapidement dirigé vers la frontière, mais pas trop près pourtant, et dès qu'il fut installé dans la place qu'il devait contribuer à ne pas défendre, la marquise le rejoignit. Et le spectacle qu'ils donnèrent fut vraiment magnifique. Si Pontour ne déserta pas vingt fois, c'est bien à elle qu'il le dut. Le pauvre homme ne pouvait s'habituer à tout cet appareil, quelque objurgation qu'il se fît. Dès que son régiment se mettait en route, fût-ce pour une manœuvre, il flageolait et sans l'assurance que sa femme le guettait au coin de la rue, il serait tombé. Mais elle était là, attentive et infatigable. Elle passait ses nuits à le réconforter et ses jours à le surveiller. Elle n'avait de repos que lorsqu'il était en manœuvre. Il ne lui était pas toujours permis de le suivre sur le terrain, à travers les villages. Alors elle restait dans sa chambre d'hôtel où, par une propagande incessante, elle interdisait à toute l'armée de s'apercevoir des faiblesses du marquis. Depuis les colonels jusqu'aux sous-lieutenants, depuis les guides jusqu'aux turcos, toute l'armée française qui passa par là, prit, auprès de la marquise, la plus haute idée du marquis. Et lorsque celui-ci rentrait le soir de ses marches inutiles vers un ennemi qu'il ne voyait jamais, il retrouvait une femme vaillante et intrépide qui lui apprenait les dernières nouvelles du théâtre de la guerre et s'efforçait de lui inspirer l'envie de recevoir le baptême du feu. Mais le marquis ne pouvait se faire à cette idée et répondait toujours :

— C'est physique. Je n'y peux rien.

La marquise commençait à n'y plus rien pouvoir, elle non plus, lorsque le bataillon où le marquis occupait la place de quelque brave resté à l'avant-garde, fut enfin dirigé vers l'ennemi. La nuit qui précéda le départ fut abominable. Je renonce à vous peindre les soins jusqu'auxquels la marquise dut s'abaisser. Le matin, elle jeta son mari dehors en lui faisant promettre qu'il ne prendrait, avant la bataille, aucune nourriture. Et, derrière la cantinière, elle suivit le régiment.

La bataille eut lieu. Le soir, le marquis fut trouvé dans un fossé, tout près de l'endroit où son bataillon avait dû commencer à marcher au feu. Il semblait mort et portait sur le front une cicatrice sanglante. Plus tard, on prétendit qu'il s'était cogné, en tombant, avec son bidon. Mais comment était-il tombé ? Un étourdissement sans doute. Bref, la marquise, l'ayant ramassé, se trouva à bout de forces et jugea l'épreuve et la preuve suffisantes. Et elle ramena le marquis à Pontour, non sans avoir répandu, dans toute l'armée, le bruit, accueilli sans discussion à cause de ses beaux yeux, que le marquis était dangereusement blessé. Ils s'enfermèrent dans leur château et ne reparurent qu'à la paix. Le marquis avait dû rester plusieurs mois entre la vie et la mort, car il apparut hâve et décharné. Et lorsque le gouvernement lui envoya la croix de la Légion d'honneur, que quelques voyages de la marquise à Paris avaient obtenue, chacun trouva qu'elle lui était bien due pour le noble exemple qu'il avait donné et les souffrances qu'il avait endurées.

— Ces dernières sont incontestables, sourit René Floch.

— Mais les points de vue ont changé.

— Votre gouvernement, dit Mme Bréjan, est un sot. Personne au monde, aujourd'hui, n'oserait rappeler ces histoires ridicules. Dans son département le marquis est un héros. Il préside toutes les sociétés patriotiques et de gymnastique. A chaque occasion on fait allusion à sa croix gagnée sur le champ de bataille. Que vous faut-il de plus ? Voilà comment — oh ! ce n'est pas que j'y tienne ! — vous perdrez votre République.

ANDRÉ MAUREL

Séverine

Elle est déconcertante.

Ses articles se tassent comme les pavés d'une barricade. Sa verve met en joue les bastilles de Thémis, les redoutes de la bourgeoisie, les Pangloss, les Bridoisons, et fait mitraille dans le tas ; crossant les chats fourrés contre qui ses coups feraient balles mortes, lâchant ses éclats de rire au derrière des limiers comme une décharge de petit plomb, elle va au feu avec entre les dents une fleur ou un couplet : c'est une insurgée.

Rebelle à tout enrégimentement, elle fuit la servitude des coteries, la discipline des groupes, les commandements des églises sociales ; elle appartient à la foule sans chef, à l'effort sans mandat, à la douleur sans parti : c'est une libertaire.

Pourtant s'il lui fallait un drapeau, cueillant à l'olivier une hampe feuillue teintée d'espérance, elle la nouerait d'un lambeau de pourpre, de cette pourpre que l'antiquité réservait aux seuls rois et aux statues des dieux, dont le moyen âge trempait ses vélins pour y inscrire les prières de la foi balbutiante, et dans laquelle de tous temps, la Justice traîna le bord de sa robe prétexte : c'est un poète, c'est une artiste.

Mais dans la mêlée du camp ennemi, qu'un adversaire tombe à mort, foulé par l'indifférence, le reniement des siens, elle ira vers lui, le gardera de ses amis, de ses blessures et lui ouvrira sa panetière où tiennent avec les munitions de combat toute une provende ménagère et tous les baumes des pansements : c'est une femme.

Avec son air gavroche, sa blague de Cabrion, la tristesse

qui l'épreint devant son encrier comme pleureuse antique devant l'urne lacrymatoire ; avec la fière démarche de son style cambrant le pas en des socques faubouriennes et son lyrisme de Cassandre prophétique, Séverine paraît complexe, contradictoire. Au fond elle est plus simple : c'est une mystique.

Panthéïste par essence, fervente de la terre, de l'animalité, des cimes, des nuages, depuis qu'elle trouva son chemin de Damas près de Jules Vallès, elle fait ses dévotions au poteau de Satory comme d'autres au gibet du Golgotha, elle couvre du voile de Véronique la face meurtrie du peuple, l'éternel supplicié, et mieux que Siméon elle crâne devant les prétoriens.

∴

« Jules Vallès, mon Maître... »

Quelle ferveur dans cette évocation !

Si vous n'êtes femme, si la médiocrité de l'autre ne vous a fait souffrir de votre intelligence comme d'une tare ; devant la nullité triomphante des satisfaits, l'égoïste indifférence des béats, si vous n'avez étranglé la sourde révolte de votre esprit, de votre cœur, si vous ne vous êtes meurtrie dans le servage des approbations bienséantes, vous ignorez quel apaisement, quelle extase, quel agenouillement de la pensée il y a dans ce mot « Maître » enfin consenti de toute votre foi.

Au moment où l'on errait dans la solitude de son rêve pour y invalider ses dévouements sans emploi, où l'on pleurait sur l'espoir enseveli... comme à cette fille de Magdala portant au sépulcre les parfums de l'embaumement, le Maître se révèle, et comme dans l'évangile il se fait une grande lumière.

Deux êtres seulement peuvent donner à une femme d'élite la sereine plénitude de la vie : l'enfant de sa chair, le rien de souffrance que ses fibres nourrissent, que son étreinte vivifie, que d'un regard elle appelle au sourire, et le père intellectuel pour qui son âme se fait enfant, qu'elle invoque dans la joie de sa faiblesse en un ploiement de toutes ses forces : Maître...

On pourrait presque dire que Séverine trouva ces deux êtres dans Jules Vallès : mère adoptive du malade sur qui, la marâtre misère s'était acharnée si longtemps, génitrice infatigable d'une existence disputée à la mort et fille de sa pensée, disciple de sa religion, légataire de son idéal d'écrivain.

Aujourd'hui, encore, quand elle prend contre le réquisitoire public la défense des faibles, des affamés, des coupables, c'est peut-être l'enfance douloureuse de Jacques Vingtras, les luttes du pauvre, les erreurs du révolté qu'elle console et pardonne. Celle qui possède le douloureux privilège d'être tout à la fois profondément femme et profondément artiste, fera de l'amour une œuvre d'art et de son art œuvre d'amour.

C'est vers la source de tendresse qui alimente toujours le talent d'une femme que doit porter le forage de la critique. En effet, que l'auteur dont la jeunesse ne fut point aguerrie par la férule des commentateurs de conciones, fortement nourrie dans les prytanées universitaires; que cet auteur, si débile par la naissance et l'éducation, envoie son œuvre d'un pas délibéré vers l'avenir; et que, parfois, cette œuvre y parvienne, comment l'expliquer? Si ce n'est par cette force de l'amour contre laquelle tous les enseignements jamais ne prévaudront, par cette émotivité de l'être purement instinctif qui, pour arriver à la notion de l'univers, franchit d'un bond le chemin où mille détours attardent le raisonneur.

Quand je vois une artiste porter vaillamment au front de bataille son oriflamme, je songe à ces héroïnes de notre histoire, trop ignorantes pour admettre la difficulté, trop enthousiastes pour accepter la défaite, qui déroutèrent les stratégies coalisées dans un simple geste de passion.

Est-ce à dire que le talent de Séverine fût resté enfoui, improductif sans l'intervention de Jules Vallès pour le mettre en valeur? Non pas, il joua dans sa vie le rôle de l'épée d'Achille à Scyros, il l'éblouit parce que sous les voiles des filles de Licomède elle cachait un cœur vaillant prêt au combat.

C'est le propre de l'artiste de ne pouvoir échapper à son innéité, et ce qu'il prend pour des circonstances détermi-

nantes ne sont que les points de relais de son essor. Je crois à l'éclosion forcée de l'œuvre qui se remue en lui, à son épanouissement en dépit des inclémences de l'atmosphère, des obstacles qui décident sa direction peut-être, mais ne l'enrayent pas.

Néanmoins il est bien d'une femme de trouver le germe de son œuvre en la graine tombée d'un autre cerveau dans le sien « comme le fruit d'un arbre puissant dans l'humble « terre sur qui son ombre s'épand. L'arbre a croulé, usé « jusqu'à la moelle, ayant subi trop de tempêtes, affronté « trop d'ouragans ! J'ai poussé de mon mieux, dit Séverine, « herbe sans abri désormais contre le vent ou le soleil, si « modeste que nul n'y prêtait attention, que ç'a été miracle « si nul soulier ne m'a écrasée au passage. Me voici arbris- « seau et l'on s'exclame sur le grain de mon écorce, la « nuance de mes feuilles.

« Regardez donc un peu plus loin, là où gît, tout moussu, « le robuste tronc déraciné. Après son torse creux vous « verrez même épiderme et si ses branches ne tendaient pas, « comme tendent les miennes, droit vers l'air libre et le « plein azur ! »

∴

Ainsi toute sa carrière est un acte de fidélité au Maître. Elle prolonge sa rébellion et par elle, par cette courageuse qui faraude avec le danger se trouve logiquement continué cet émeutier au cœur de femme.

Elle a reçu de sa main même l'arme de combat : le style, tranchant, aciéré qui fait des lueurs et du sang, et fouille les plaies du mal social. Elle s'est ajustée le masque d'ironie où s'émousse la lame de l'adversaire et sous lequel on pleure tout bas. Elle a cueilli la fleur de mysticisme surgie d'entre les grisailles de cette existence comme une tige frêle aux pentes d'un volcan, et jusqu'à ce « nerf de bœuf de l'éloquence tribunitienne » qu'il tournoyait pour se faire place, Séverine le possède et s'en fait une badine dont elle joue avec grâce.

Pourtant elle refusa candidature législative offerte par un

comité féminin, alléguant que « le fruit étant pourri mieux valait le laisser aux hommes. » C'était sagement dit. La Chambre aurait pu compter un talent de plus sans que la bonne cause en fît un pas.

D'ailleurs, en cet hémicycle — centre de toute gravité, ombilic de l'histoire — si jamais femme pose un jour le séant avec la désinvolture d'Apollon trônant sur l'omphalos, il faut que ce soit quelque illettrée pleine de bon sens et de simplesse, une mégère sans aptitude délibérative qui, se contentant d'une adresse dans le goût de la Du Barry, criera de l'enceinte où bouillotte la marmite parlementaire : « La France, ton honneur f... le camp !... »

Et puis une petite Vallès ne peut, au régime qu'elle daube, tenir par aucune prébende, ni même par ce ruban rouge qu'une décoration vous passe en guise de licol. Pour viser à l'aise le pouvoir qu'elle veut abattre, le Goliath ankylosé dans son armure, elle doit comme le pâtre se présenter libre d'entraves avec sa fronde et les cailloux ramassés au torrent.

Aussi quelle souplesse et quelle mutinerie, quelle sûreté de tir, quelle précision d'attaque. Très à l'aise, le trait nargue le but avant de l'atteindre, il forfante comme la flèche qui portait à l'œil droit de Philippe et décrit sa courbe complaisamment. Tels de ses articles ont l'amplitude d'un jet : il en est qui sifflent et cinglent avant d'entamer l'adversaire, qui l'enveloppent ainsi qu'une bête qu'on fouaille ; il en est qui partent en fusée, éclatent comme *La Chanson de la Mute* en un bouquet multicolore, « blanc, couleur de loyauté, rouge couleur de courage, bleu, couleur de constance, vert, couleur d'espoir... » et il en est d'autres qui s'égarent dans l'éther où « ricane l'Angelus des désespérances ».

Car en dépit de ses prouesses, de son exubérance, de ses façons de « chatouiller du bec de sa plume, le nez des solennels pour les faire rire ou éternuer... » Séverine est triste.

Et comment ne le serait-elle pas ? Ses destins la ramènent constamment aux lieux de désastre, aux chantiers où s'active la souffrance, l'infatigable tâcheronne. A tout instant se présente à sa vue l'esclave mourant qui offrait ses mutilations à la pitié de Candide : « — Quand nous travaillons aux sucreries et que la meule nous attrape le doigt, on nous

coupe la main ; quand nous voulons nous enfuir on nous coupe la jambe : c'est à ce prix, Monsieur, que vous mangez du sucre en Europe. »

Et ce sont les doigts rongés des casseuses, les mâchoires édentées des allumettiers luttant avec le phosphore, ce sont les cadavres des mines, les blessés du grisou, c'est la lamentation de tout le peuple des usines qui lui crie : « C'est à ce prix, c'est au prix de notre mort lente que vous vivez ! »

A quelque horizon que se portent ses regards, le drapeau noir de la misère lui signale des existences en détresse, et elle implore pour elles du secours et elle agite vers elles le mouchoir trempé de ses pleurs. Sa pitié l'arrache à elle-même, l'extériorise en tout ce qui gémit et multiplie ses facultés de souffrance.

Les verriers de Pantin furent sans le savoir, délicatement allusifs, le soir où, décidant la grève, ils lui offrirent en une boule coloriée « le fond des cornues, le dernier souffle du chalumeau, la dernière goutte de leur sueur... cristallisée, irisée, figée en perle de luxe... » L'œuvre littéraire de cette diligente ouvrière ne cristallise-t-elle pas toutes les larmes du peuple en une perle rare.

Plus d'une de ses Pages Mystiques se pourrait glisser en quelque *Étui de Nacre*. Plus d'une se pourrait dater du *Moulin* de Daudet, le moulin aux fines ailes qui, tournant au vent libre de la poésie, broyait le bon grain de l'esprit français.

Elle possède un don d'évocation qui, du palmier de zinc de la Samaritaine, ferait surgir tout l'Orient, et elle possède le don de réalisation qui, d'un trait net, fixe l'image.

Sa touche est rapide, vigoureuse, d'une sobriété de lignes qui rappelle les pochades des maîtres.

« Pauvre fille ! dit-elle de Louise Michel.

« Elle est disgraciée comme la misère, décharnée comme la faim, désexuée comme la douleur. On comprend à la regarder le drapeau triste qu'elle s'est choisie — étant elle-même un drapeau vivant avec son maigre corps qui fait hampe dans les plis flottants de ses vêtements noirs. »

Séverine ramasse le sujet, le campe avec prestesse. Elle songe aux rudes travailleurs qui n'ont point le temps de

baguenauder et la liront entre deux suées : elle se fait brève, elle prend les allures d'une journalière affairée qui dégoise tout d'une haleine ce qu'elle a sur le cœur et se sauve en rajustant sa balle dans un haussement d'épaules.

Elle aime le bel ouvrage : elle charpente solidement sa pensée, soigne la coupe, le polissage de sa phrase et vous abat une description à larges cognées sans que jamais lui manque le souffle ni l'entrain.

∴

Après la fièvre du labeur vient l'accalmie du recueillement : la femme se retrouve, fait le bilan de l'effort et du succès, du plaisir et de la déconvenue, des amitiés et des félonies, compte les plis douloureux de son visage, les rides de son cœur et se détache d'un peu d'elle-même, et suit éperdument le vol des illusions qui émigrent, et foule avec mélancolie toute la fane de son existence. De plus haut, de plus loin elle regarde la vie qui s'efface, paysage insensible que les yeux quand même veulent étreindre...

La frondeuse n'est plus, ses intolérances, ses rigueurs, ses sévérités se fondent en une immense tendresse toute indulgence et pardon. Redevenue soi-même, païenne et mystique, Séverine a d'exquises fantaisies, elle traduit la plastique de la nature avec les envolées d'une orante, et semblant répondre à l'appel de Sully Prudhomme, sa poésie s'approche des *Solitudes*

« Comme une sœur ».

Telle est son aisance alors que je me demande si elle n'eut pas grand mérite de s'adonner aux besognes de la polémique, d'affronter les horreurs de la bagarre, « la haine, la calomnie, le manque de loyauté des uns, le manque de volonté des autres, le manque de passion de tous » au lieu de s'absenter de la lutte en la tour d'ivoire, le royal domaine auquel fournissent les richesses du rêve. Il est vrai que dans ce Palatium de l'égoïsme, d'invisibles oreilles de Denis lui eussent apporté les murmures des souffrants... le spectre du pauvre l'eût suivie, l'eût troublée comme la pâleur de Cassius troublait César.

Elle a préféré descendre dans le faubourg pour y remplir ses devoirs d'humanité.

Aux époques de convulsions sociales, aux jours d'émeute, de guerre civile, quand les femmes renoncent à leur paisible effacement pour se mêler à l'effervescence publique, quand elles quittent le foyer pour la rue... la bataille chauffera, disent les avisés et le dénouement de la crise est proche. Car si les femmes ne sont pas une puissance révolutionnaire, leur entrée en lice marque la puissance d'une révolution.

Regardez-les aujourd'hui envahir toutes les places jusqu'ici défendues à leur activité; regardez-les déserter l'union stérile de par des exigences économiques et vouer à l'art leur force créatrice; regardez-les disputer aux hommes la science, le talent, les honneurs...et dites si le cri d'alarme des ménagères qui, aux journées d'Octobre, entraînèrent la foule à Versailles, si ce cri : « Du pain ! du pain ! » nous ne le clamons pas avec plus d'insistance et plus de tragique grandeur.

Maintenant comme jadis, quelques noms de femmes se détachent de la masse anonyme qu'elles représentent: Séverine en est un.

Mais aujourd'hui nous ne voulons ni hart, ni piques, ni couperet, ni fusils. Que la force du progrès nous entraîne en dépit de la politique et des politiciens ! Pour marcher à la solution du problème social, ce ne sont ni les fourches des Jacques, ni les baïonnettes des Patriotes qui surgissent de terre... ce sont les rêves des justes qui se lèvent : Aux armes citoyens, formez vos bataillons...

JORYS

Un projet de fortune de Balzac

1838

Balzac aimait l'Italie et son séjour.

De 1836 à 1838, il fit dans la Péninsule trois voyages successifs qui laissèrent des souvenirs dans sa vie.

Pendant le mois d'août 1836, l'écrivain se rendit dans le Piémont en compagnie de Mme Marbouty ; celle-ci était une femme de lettres de cette époque, qui, sous le pseudonyme de Claire Brunne, avait acquis une certaine notoriété. Cette compagne de voyage n'était qu'une amie pour Balzac, lequel avait conçu depuis trois ans une belle tendresse de cœur pour Mme Hanska, devenue son épouse quelques années plus tard.

Les deux touristes séjournèrent plusieurs jours à Turin où on leur fit fête. Ils avaient une lettre de recommandation qui les désignait à la sympathie du comte Frédéric Sclopis de Salerno, un des hommes politiques les plus distingués du Piémont, à cette époque. Le comte, avec une parfaite bonne grâce, se mit à la disposition de Balzac et de Mme Marbouty, et les présenta dans quelques salons de l'aristocratie turinoise.

On nous a raconté que, pendant ce séjour à Turin, l'auteur de la *Comédie Humaine* accorda quelques séances à un sculpteur italien, qui exprima les traits du grand écrivain, dans une statuette très ressemblante.

L'année suivante — 1837 — Balzac, seul, dans ce nouveau voyage, alla à Milan, où il séjourna pendant plusieurs semaines. Il se montra quelquefois dans le salon de la comtesse Clara Maffei, une noble dame milanaise qui avait alors un salon littéraire recherché.

Après avoir quitté la capitale de la Lombardie, l'écrivain se rendit à Gênes ; dans cette ville, le hasard lui procura la connaissance d'un négociant de l'endroit. Avec celui-ci, au cours d'un entretien, il voulut élucider un renseignement historique, resté dans sa mémoire, à la suite d'une lecture de Tacite. Balzac avait lu dans le célèbre historien que l'île de Sardaigne renfermait autrefois d'abondantes mines d'argent ; et que les Romains, au temps de leur domination, avaient tiré de grandes richesses de l'exploitation de ces mines.

Désireux de se renseigner sur l'état présent de l'île de Sardaigne, le romancier interrogea le négociant gênois. Puis, citant le renseignement trouvé dans Tacite, à propos des anciennes mines d'argent de l'île, il émit l'opinion que, comme les Romains possédaient des moyens d'exploitations métallurgiques très rudimentaires, il devait encore rester des débris d'argent dans les mines exploitées par eux.

— Je sais, en effet, répondit le négociant gênois, qu'autrefois il existait en Sardaigne des mines d'argent ; ces mines devaient se trouver dans cette contrée appelée aujourd'hui le district d'Argentora, situé entre Alghiero et Sassari ; mais aujourd'hui, toute cette partie de la Sardaigne est bien abandonnée, bien inculte.

— Et vous ignorez, si dans cette contrée il subsiste encore des traces d'anciennes fouilles métallurgiques ?

— Dans le district d'Argentora, continua le Gênois, on m'a affirmé qu'il existe encore des montagnes de scories contenant le plomb de rebut, dont on a retiré jadis l'argent : mais personne ne se soucie de ces déchets, parce qu'on ne leur suppose aucune valeur.

Cette indication frappa Balzac.

— Peut-on se procurer un échantillon de ces scories ?

Après quelques secondes de réflexion, le Gênois répliqua :

— Je possède un correspondant à Sassari ; je vais lui écrire

de me faire parvenir ici quelques-unes de ces scories, qui paraissent intéresser votre curiosité.

Vivement, l'écrivain conclut :

— Quand vous aurez en mains un échantillon de ces résidus, je vous demande de me l'adresser à Paris ; je le ferai examiner ; s'il renferme encore des parcelles de plomb et d'argent — comme c'est probable — je me rendrai à Turin, et je solliciterai l'autorisation d'exploiter ces résidus avec vous.

Le négociant gênois promit au romancier de lui faire parvenir à Paris quelques échantillons des scories, recueillies dans le district d'Argentora.

Balzac revint en France, très assuré qu'il avait en perspective un coup de fortune. Pendant l'hiver 1837, il parla à quelques intimes de son projet d'aller explorer les mines d'argent de la Sardaigne. Le commandant Carraud — le mari de cette amie si dévouée du romancier, et dont le nom revient souvent dans la correspondance de celui-ci — fut un des initiés. Le commandant appartenait à l'arme du génie : homme savant ayant professé à l'école de Saint-Cyr, il était de jugement sérieux ; et, loin de traiter de chimère l'hypothèse de Balzac, il admit qu'elle pouvait être une réalité très tangible. L'aventure méritait, selon lui, d'être poussée à fond. Un renseignement scientifique devait aider l'écrivain dans la réalisation technique de son projet. Le commandant Carraud, qui était grand ami du célèbre chimiste Biot, lui apprit que ce dernier possédait un procédé pour retirer l'or ou l'argent de quelque manière, et en quelque proportion qu'il soit, mêlé à d'autres matières, et cela sans grands frais.

Au commencement de l'année 1838, Balzac se trouva très gêné, très dénué d'argent; et dans cette crise financière, l'exploration des mines de Sardaigne lui apparut, comme l'opération la plus prompte, la plus efficace pour rétablir l'ordre dans ses affaires, et lui fournir les moyens de payer des dettes pressantes.

Cette nouvelle période de détresse, où était tombé l'auteur de *La Comédie Humaine*, avait plusieurs causes qui méritent d'être rapportées sommairement. Ce sont là des détails

qui ajoutent au relief de la personnalité de Balzac. De 1833 à 1837 l'écrivain voulut tâter de la haute vie parisienne. De suite, il se trouva dans son élément. Pendant ces années dorées, il connut la splendeur, le luxe de l'homme de lettres très arrivé. Il possédait un coupé loué 500 francs par mois, conduit par un corpulent cocher, à la riche livrée couleur marron, avec des boutons dorés aux initiales H. B. surmontées de l'écu des d'Entragues. A cette époque, Balzac affichait des prétentions nobiliaires, disant très sérieusement que sa famille se rattachait à celle des Balzac d'Entragues. Il avait une loge aux Italiens et faisait partie de la célèbre loge infernale du Grand Opéra (1). On le voyait dans les salons de la haute aristocratie, chez le baron James de Rothschild, et chez la comtesse d'Appony; ses livres l'avaient fait l'idole des femmes de trente ans, et la mode l'avait adopté, consacré; et les petits journaux se complaisaient à rapporter ses mots, ses excentricités, tous les menus faits relatifs à sa personnalité. Pareil genre de vie coûtait cher, et dépassait les gains de sa plume, si rémunérateurs qu'ils fussent. Mais à cette époque, Balzac était en relations avec Werdet, un éditeur enthousiaste, un ami dévoué qui, lorsque son auteur favori avait besoin d'argent, ouvrait sa caisse, faisait des avances, escomptait des billets. Un type intéressant parmi les éditeurs de la période de 1830 que ce Werdet! Il a laissé un volume de *Souvenirs*, relatifs à l'auteur de la *Comédie Humaine*, où il raconte les gestes, les propos de ce dernier avec plus de malice que de méchanceté. Il avait commencé par être commis de librairie; vers 1831, il s'improvisa éditeur par la publication du *Médecin de campagne* qui eut de suite un beau succès de vente. Alors il eut l'ambition de devenir l'unique éditeur de Balzac, pris d'un grand enthousiasme pour l'écrivain, et d'une vraie sympathie pour l'homme ; il racheta aux autres éditeurs les traités et les ouvrages déjà publiés de son auteur favori.

— Mon cher Werdet, lui dit Balzac dans cette circons-

(1) Il s'y étalait en toilette mirifique : habit de drap bleu fin à boutons d'or, confectionné par le célèbre tailleur Buisson, gilet de piquet blanc Anglais, pantalon noir à sous-pieds, et bottines vernies.



tance, vous allez être pour moi ce que fut le célèbre éditeur Archibald Constable pour Walter Scott.

Ce privilège n'alla pas sans inconvénients pour le fervent éditeur : car, répétons-le, dans ces années où Balzac voulut vivre de la haute vie parisienne, il fit de fréquents emprunts à la caisse de Werdet. En 1835, l'écrivain fit un voyage à Vienne pour voir M[me] Hanska qui s'y trouvait. Sur la promesse qu'il rapporterait le manuscrit d'un roman, l'éditeur avança 2.000 francs pour couvrir les frais du voyage. De Vienne — novembre 1835 —, celui-ci reçut une lettre aimable où, entre autres choses, Balzac lui disait : — Dans mes entretiens qui roulent particulièrement sur mes travaux, votre nom a été bien des fois prononcé ici, et bien des questions m'ont été faites à votre sujet... Croyez-le bien, mon ami, nous sommes, vous et moi, l'un et l'autre *à la vie, à la mort* ; car vous êtes mon Archibald Constable ; vous avez sa probité, tout son dévouement.

Puis, cette lettre amicale se terminait par ces lignes :

— A propos, mon cher ami, je n'ai plus d'argent ; j'ai pris chez Rothschild quinze cents francs, et je lui ai remis sur vous, à dix jours de vue, une traite de pareille somme.

D'abord contrarié, Werdet se dit :

— Bah ! je paierai encore cette somme : Balzac ne m'a-t-il pas promis un manuscrit !

Mais voilà que presque aussitôt la réception de la lettre de Balzac, un garçon de recette de la Banque Rothschild se présente chez l'éditeur, et lui met sous les yeux cette fameuse traite de quinze cents francs, sur laquelle, à sa grande stupéfaction, il lit ces mots : *à vue!* et Balzac lui avait écrit à dix jours. Werdet eut un mouvement de manifeste désappointement.

— C'est bien, dit-il au garçon de recette, je vais aller voir M. James de Rothschild, car il y a erreur de date, voici la lettre d'avis que j'ai reçue à l'instant, et qui m'avise à dix jours, tandis que la traite porte à vue ! ce qui est tout différent : voyez vous-même.

— C'est vrai, répliqua le garçon de recette, il y a une erreur de date ; venez à la maison de banque vers une heure, vous pourrez voir M. le Baron.

En effet, à une heure, dans ce même jour, Werdet était en présence de l'illustre financier, auquel il exposa le motif de sa visite ; il plaça sous ses yeux la lettre de l'écrivain, lui demandant d'accepter à dix jours de vue la traite présentée : cette demande fut accordée avec beaucoup de bonne grâce ; seulement M. de Rothschild lui dit en souriant :

— Faites attention à M. de Balzac, c'est un *homme bien léger!*

Dix jours après, l'éditeur payait les quinze cents francs ; puis deux jours plus tard, l'écrivain, arrivant de Vienne, tombait chez lui comme une bombe, les mains complètement vides de manuscrits. En revanche, il lui apportait quelques curiosités viennoises.

Comme Werdet se désolait de ce manque de parole, lui reprochant de compromettre ses intérêts:

— C'est vrai, répondit Balzac ; je n'ai rien fait ; mais que voulez-vous, j'ai été l'idole de la société aristocratique de Vienne. Et quelle aristocratie, cher ami, c'est bien autre chose que la nôtre ; c'est vraiment un autre monde. Là, la noblesse est véritablement la noblesse ; ce sont tous des gens de vieilles souches ; ce n'est pas une noblesse frelatée comme en France... soyez tranquille. Je réparerai le temps perdu.

Ce séjour à Vienne, où il avait été admirablement accueilli par la haute société, avait jeté Balzac dans un singulier état d'esprit, qui alors fit un peu sourire ses amis.

— Depuis son retour de Vienne, raconte Werdet dans ses *Souvenirs,* Balzac avait augmenté sa morgue aristocratique, son orgueil littéraire plus que jamais ; il était infatué de l'antiquité de sa race, plus que jamais, aussi. Les armes, les écussons des d'Entragues brillaient sur la livrée très riche de ses gens, — il avait des gens alors — sur les panneaux de son riche coupé de louage qui avait remplacé son modeste tilbury. Son rêve était de devenir riche, puissant ; son ambition ne connaissait plus de bornes : déjà il se voyait propriétaire d'une magnifique villa, construite sur ses plans, à Saint-Cloud, ou à Ville-d'Avray. Il rêvait encore, — à quoi son immense orgueil ne rêvait-il donc pas ? — Il rêvait de devenir prochainement député ; il avait la certitude de se

faire nommer, à Angoulême, où il comptait de nombreux amis, des admirateurs et des partisans... Or, de député à ministre, il n'y avait que la main ; de ministre à pair de France, il y avait encore moins. Ministre, c'était sur le portefeuille des affaires étrangères qu'il jetait son dévolu. C'est le seul ministère qui me convienne, disait-il : j'ai maintenant mes entrées libres chez M. le comte d'Appony, ambassadeur d'Autriche, et chez M. le baron de Rothschild, consul de la même puissance, et il ajoutait — quelle gloire pour vous, mon maître, d'avoir été mon éditeur ! Alors je ferai votre fortune.

Et, Werdet reprend dans *ses Souvenirs :*

— J'écoutais en silence tous ces contes orientaux, enfantés par une imagination en délire ; et je me disais à part moi, comme le coq de la fable :

> Le moindre grain de mil
> Ferait bien mieux mon affaire.

Certes, les assertions de Werdet sont très vraisemblables ; mais pour juger équitablement l'auteur de *La Comédie Humaine,* il faut toujours se rappeler cette phrase d'Auguste Vacquerie : Il y avait dans Balzac une énorme et perpétuelle faculté d'emballement ; dans les choses qui le concernaient, il croyait toujours que *c'était arrivé* !

Werdet et l'écrivain se brouillèrent définitivement en 1837 ; la circonstance empira les affaires de ce dernier. L'existence fastueuse, fantaisiste de celui-ci ne devait pas être la seule cause de ses embarras financiers : désireux d'avoir un journal où il serait maître, Balzac acheta, en 1834, *La Chronique de Paris* : deux ans plus tard, il était obligé de liquider cette affaire, avec un fort déficit.

En 1835, tout en gardant son pavillon de la rue Cassini, il louait un appartement à Chaillot, dans la rue des Batailles. Son installation dans ce nouveau logis lui coûta dix ou douze mille francs. A la fin de 1837, il achetait le terrain des *Jardies,* et commandait à un constructeur de lui bâtir, sur ses plans, une maison dans le style italien. Bref, le résultat de

toutes ces entreprises se traduisit par un chiffre de deux cent mille francs de dettes environ.

Au commencement de 1838, Balzac se vit si gêné, si obéré, que l'exploration des anciennes mines d'Argentora lui apparut, comme l'unique moyen de rétablir ses affaires ; et il résolut de partir sans retard pour la Sardaigne ; le voyage s'imposait pour vérifier, sur place, si, oui ou non, sa déduction scientifique était juste, c'est-à-dire si les anciennes scories renfermaient encore des parcelles de plomb et d'argent.

L'écrivain allait partir avec une inquiétude dans l'esprit ; depuis un an, le négociant gênois qui lui avait promis un échantillon de scorie, ne lui avait rien envoyé, ne lui avait même pas donné signe de vie. Que signifiait le silence de cet Italien ?

II

En mars 1838, Balzac se trouva si pauvre qu'il ne possédait même pas cinq cents francs pour faire le voyage de Sardaigne.

Il se procura cette somme, en portant quelques bijoux au Mont-de-Piété, et en faisant un petit emprunt à sa mère et à une humble cousine.

Il quitta Paris, le 15 mars, se contentant d'une modeste place sur l'impériale de la diligence qui faisait alors le service de Paris, Lyon, Marseille. Il arriva le 20 dans cette dernière ville, après avoir voyagé pendant cinq jours et quatre nuits, bornant son alimentation à dix sous de lait par jour. Harassé de fatigue, il gîte dans un pauvre hôtel de Marseille, d'où il écrit deux lettres, l'une adressée à son excellente amie Mme Carraud, l'autre destinée à sa mère ; il leur annonce son arrivée, et les initie à son état d'esprit.

Quelques lignes détachées de la lettre à Mme Carraud :

— Dans quelques jours, j'aurai, pour mon malheur, une illusion de moins, car c'est toujours au moment où l'on touche au dénouement que l'on commence à ne plus croire. Je pars demain pour Toulon, et, je serai vendredi à Ajaccio...

Je puis vous dire que vous ne me connaissez pas, en croyant que le luxe m'est indispensable, j'ai voyagé cinq jours et quatre nuits, sur une impériale, buvant dix sous de lait par jour. Je vous écris d'un hôtel à Marseille, où la chambre coûte quinze sous et le dîner trente ! Je ne crains pas l'aller, mais quel retour si j'échoue ! Il faudra passer bien des nuits pour rétablir l'équilibre, et maintenir la position.

A sa mère, le romancier écrit :

— J'ai les mains si gonflées que je puis à peine écrire. Demain, mercredi, à Toulon; jeudi, je pars pour Ajaccio. J'y serai vendredi; et huit jours ensuite suffiront pour mon expédition... Maintenant que m'y voilà presque, je commence à avoir mille doutes; en tout cas, on ne peut risquer moins pour avoir davantage. Je n'ai dépensé que dix francs sur la route. Je suis dans un hôtel qui fait frémir! enfin avec des bains on s'en tire... Si j'échoue, quelques nuits de travail auront bientôt rétabli l'équilibre. Adieu, chère mère aimée, pense qu'il y a beaucoup plus d'envie de faire cesser des souffrances chez des personnes chéries que le désir de fortune personnelle dans ce que j'entreprends; quand on n'a pas de mise de fonds, on ne peut faire fortune que par des idées semblables à celle que je vais mettre à exécution.

Ton fils respectueux

BALZAC.

Le romancier ne séjourna que dix heures à Toulon; le jour même, il prit place sur le bateau à vapeur qui portait la poste à Ajaccio, où il arriva le lendemain par une mauvaise mer. On était en plein équinoxe de mars. A cette époque et dans cette saison, la capitale de la Corse procura à Balzac une impression maussade; la civilisation qui y régnait lui sembla presque aussi primitive que celle du Groënland. Il resta une semaine dans la ville, cherchant un moyen économique de passer en Sardaigne; alors il n'existait pas de communications régulières entre les deux îles. Pendant ce séjour à Ajaccio, pour tromper son ennui, l'auteur de *La Comédie Humaine* élabora mentalement le scénario d'une pièce, dont il avait déjà l'idée, et qui ne devait jamais être représentée :

L'École des Ménages. Puis, à la date du 26 mars, il écrit une longue lettre à Mme Hanska qui, à cette époque, se trouvait en Russie; il la met au courant de son aventure, sans entrer encore dans aucun détail. Mais, comme déjà il appréhende une déception finale, il lui annonce que — quand elle aura reçu cette lettre — son ami sera un sot, ou un homme d'esprit, ou tout simplement un ambitieux déçu dans une espérance ingénieuse.

Puis, il ajoute ces lignes :

— Je suis si fatigué de la lutte dont je vous ai souvent parlé, qu'il faut qu'elle finisse, ou je tombe écrasé.... J'ai renoncé au bonheur; mais il me faut au moins, à son défaut, la tranquillité la plus absolue. J'ai donc formé deux ou trois plans de fortune : voici le premier... J'ai eu mille difficultés à vaincre pour pouvoir faire mon voyage; l'argent n'en a été trouvé que très péniblement, car l'argent est très rare pour moi. Quand vous saurez que cette entreprise est un coup désespéré pour en finir avec ce perpétuel débat entre la fortune et moi, vous ne vous en étonnerez pas; je ne risque qu'un mois de mon temps et cinq cents francs contre une belle et grande fortune.

Enfin, Balzac trouve l'occasion de passer de Corse en Sardaigne, à bord d'une barque de corailleurs qui se rendait sur les côtes d'Afrique.

Cette barque était une chaloupe à rames qui mit cinq jours pour atteindre le petit port d'Alghiero. Pittoresque traversée qui ne parut pas trop froisser les délicatesses du romancier parisien, et dont il raconte en ces termes les péripéties à son amie.

Alghiero, 8 avril 1838.

...... Je suis ici, après cinq jours d'une navigation assez heureuse dans une barque de corailleurs qui vont en Afrique. Mais j'ai connu les privations des matelots ; nous n'avions à manger que le poisson que nous pêchions, et que l'on faisait bouillir pour faire une exécrable soupe ; il a fallu coucher sur le pont, et se laisser dévorer par les insectes qui abondent, dit-on, en Sardaigne.

A l'arrivée dans le port d'Alghiero, un contre-temps désappointa Balzac et ses compagnons.

Le gouverneur de la ville, s'imaginant que le choléra régnait alors en Corse, imposait une quarantaine de cinq jours aux voyageurs de cette île.

Voilà l'écrivain et les matelots de la chaloupe obligés de demeurer pendant ce temps en vue d'Alghiero. Ils essuient un coup de vent effroyable qui manque de faire chavirer la barque ; les habitants refusent de leur fournir des vivres. Il leur est même défendu d'attacher leurs câbles aux anneaux du port pour se mettre à l'abri de la tempête.

Mais bravant cette défense absurde, un marin amarre la chaloupe à un des anneaux protecteurs. Instruit de cette infraction à ses ordres, le gouverneur commande de détacher le câble, aussitôt que la mer sera calmée.

Enfin, au bout de cinq mortels jours, Balzac débarque dans ce port inhospitalier ; et il voit autour de lui une population pittoresque, déguenillée, bronzée à la façon des Éthiopiens, qui lui donne comme une idée de terre africaine.

Le terme de son voyage était le district d'Argentora, situé au delà de Sassari, où se trouvaient les anciennes mines abandonnées.

A cette époque déjà lointaine, la Sardaigne était dépourvue de sérieuses voies de communications ; les voyageurs, les touristes n'avaient aucune commodité pour circuler dans l'intérieur de l'île. L'auteur de *La Comédie Humaine* — bien que déshabitué de l'équitation — dut faire à cheval tout le trajet d'Alghiero à Sassari, et de Sassari à Argentora. Que de choses étranges, bizarres, il vit tout le long de cette course en pays presque désert, avec de rares habitants aux allures sauvages, aucune culture, des savanes de palmiers, de cistes, des plaines sans fin, sans trace d'agriculture, et partout des chèvres qui broutaient tous les bourgeons, et des végétaux poussant à hauteur de ceinture. Une fois, il fut contraint de passer à travers une sorte de forêt vierge, toute plantée de chênes-verts gigantesques, d'arbres à liège, de lauriers, de bruyères. L'unique chemin — à peu près tracé — pour s'orienter dans cette végétation touffue était un cours d'eau peu profond dans lequel il dut chevaucher — pendant plu-

sieurs heures — la tête penchée sur le cou de sa monture, pour ne pas être assommé, ou éborgné par les branches des grands arbres qui se dressaient sur son passage. Un soir, arrivant dans un misérable village, il vit les habitants qui faisaient un horrible pain en réduisant en farine des glands de chêne-vert, farine qu'ils mêlaient à de l'argile. Bien qu'il fût affamé, l'écrivain ne put manger de cet abominable produit.

Enfin, au bout de toutes ces pérégrinations, il atteint le district d'Argentora ; il pénètre dans la contrée où se trouvent les anciennes mines abandonnées ; autour de lui, sur le sol, sont étalés des morceaux de scories — ces scories qui depuis un an excitent si puissamment son imagination, et qui renferment la fortune espérée, convoitée. Balzac les voit, les ramasse, les palpe... Mais hélas ! une amère déception — déjà appréhendée — l'attend. Le négociant de Gênes avec lequel, un an auparavant, il s'était ouvert sur son projet, sur sa déduction au sujet des mines, avait résolu de tenter l'entreprise pour son compte : de là le motif de son silence. Flairant une bonne affaire, le Gênois avait sollicité et obtenu de la cour de Turin l'autorisation, le privilège d'exploiter les scories argentifères.

Quand Balzac arriva sur les lieux, il trouva donc la place prise ; il dut revenir sur ses pas, en proie à un amer désappointement.

Il annonce en ces termes à sa sœur la déconvenue de son voyage :

— Quant à l'objet principal de mon voyage, tout était comme je le présumais, mais le retard de mon arrivée m'a été fatal. Le Gênois a un contrat en bonne forme avec la cour de Sardaigne ; il y a un million d'argent dans les scories et dans les plombs. Une maison de Marseille avec qui il s'est entendu les a fait essayer. Il fallait l'année dernière, ne pas lâcher prise sur l'idée et les devancer.

A son amie, Mme Carraud, il annonce sa déception à peu près dans les mêmes termes :

— J'ai été en Sardaigne, et je ne suis pas mort ! J'ai trouvé les douze cent mille francs que j'avais devinés. Mais le Gênois s'en était déjà emparé par un *bigliotto reale* expé-

dié trois jours avant mon arrivée... J'ai eu comme un éblouissement, et tout a été dit.

Balzac fit également part à M[me] Hanska de l'avortement de son entreprise, ajoutant à son récit les détails suivants :

— Pendant que j'attendais les échantillons, mon Génois se faisait concéder le droit d'exploitation. Et, pendant que j'inventais cette ingénieuse déduction, une maison de Marseille venait à Cagliari essayer les plombs et les scories et sollicitait en rivalité avec mon Génois à Turin. Un essayeur de Marseille, amené sur les lieux, a trouvé que les scories donnaient dix pour cent de plomb, et le plomb dix pour cent d'argent par les méthodes ordinaires. Ainsi mes conjectures étaient fondées, et j'ai eu le malheur de ne pas agir assez vite.

. . . .

. . . .

Après cette déception cruelle pour ses intérêts, Balzac ne rentra pas de suite en France ; il se dirigea vers Cagliari, et s'embarqua pour Gênes.

Arrivé dans cette ville — fin avril 1838 — il dut y séjourner quelques jours pour aplanir des difficultés relatives au visa de son passeport. Il avait dépensé pendant cet étrange voyage, tout l'argent emporté de Paris ; il avait besoin de se rendre à Milan pour y trouver les ressources nécessaires à son retour en France.

Mais dans la capitale de la Lombardie, diverses circonstances obligèrent l'auteur de *La Comédie Humaine* d'y demeurer pendant plusieurs semaines. Il vécut dans l'amicale fréquentation de quelques nobles italiens, qui lui avaient voué d'ardentes sympathies, et pensa à divers ouvrages qu'il projetait d'écrire, ou de terminer, lorsqu'il aurait réintégré son logis, notamment, *Les Mémoires de deux femmes mariées*.

Enfin, au commencement du mois de juin 1838, une circonstance permit au romancier de revenir à Paris dans des conditions favorables à ses goûts. Son retour s'effectua par les Alpes ; il y rassasia ses yeux d'admirables spectacles : le Mont-Cenis, le Saint-Gothard et la vallée de la Reuss le ravirent par leurs splendides points de vue.

A sa rentrée, Balzac trouva la maison des *Jardies* à peu près terminée ; il voulut s'y installer de suite, malgré l'avis de son médecin qui lui défendait d'habiter une demeure trop neuve.

Ce voyage en Italie, dont l'objet était la visite aux mines abandonnées de la Sardaigne, avait duré environ trois mois, et ne résume-t-il pas une des phases les plus originales de la vie du grand écrivain ?

GABRIEL FERRY.

L'héroïque Folie

(LES PIEDS TERREUX)

ROMAN HISTORIQUE (1)

« *La terre ne salit pas, mais la boue.* »
E. N.

VII

(*suite*)

Le poète, en effet, sembla s'éveiller :

« J'ai froid ! » dit-il, tout frissonnant.

Puis, tout à coup, ses yeux, bleu de ciel, devinrent bleu d'acier, et une flamme les traversa, comme un éclair d'épée :

« Est-ce que j'aurais peur ?... » se dit-il, en se frappant violemment la poitrine, commé pour se rappeler à la réalité.

« Rassure-toi », fit Noysel, « il paraît que ça produisait le même effet à Henri IV et à Turenne. »

« Nous connaissons ça », ajouta Bitche, qui venait d'assister à toute cette scène sans y comprendre grand'chose. « C'est bon signe. Ce sont les vrais braves *qui ont peur d'avoir peur.* »

(1) *Ce roman, couronné par le syndicat des critiques littéraires sous le titre de : « Les Pieds terreux », sera édité par Plon, en octobre prochain.*

Cependant, cette attente prolongée devenait énervante.

Tout à coup, une détonation formidable, puis deux, puis trois, éclatèrent du fort de Nogent, et les obus énormes des pièces de marine, sifflant sur les têtes, allèrent s'abattre sur le plateau.

« En avant la musique! » cria Barillet, en levant son fusil de la main gauche :« Chantons la chanson des pupilles... La chanson Combeval ! »

Et, d'une voix claironnante, il entonna le premier couplet.

« Petit soldat,
« La charge sonne !
« Ton cœur frissonne ?..
« Petit soldat...
« Le tambour bat.
« Le canon tonne !
« Hardi! Zouzou,
« Vole au combat !...
« Zou !... »

Toute la compagnie connaissait la chanson improvisée par Édouard. L'air s'était fait de lui-même.

Un long frisson parcourut les rangs, et toute la colonne, d'une seule voix, répéta le mot de la fin :

« Zou !... »

Robert lança le second couplet :

« Un contre deux,
« Un contre quatre,
« Tombe sur eux
« En diable-à-quatre !
« Seraient-ils cent
« Seraient-ils mille,
« Vas-y gaiement
« En joyeux drille.
« Fonds dans le tas !
« Un vrai Zouzou
« Ne compte pas !
« Zou ! »

Et, comme un rugissement, des centaines de voix répétèrent:

« *Zou!...* »

Des cris frénétiques s'élevèrent sur toute la ligne des tirailleurs. Les calottes rouges s'agitèrent au bout des baïonnettes et une grêle de balles faucha les branches des pommiers.

Édouard, à son tour, se leva, pâle, le chassepot à la main et s'adossa au tronc d'un arbre; mais, trouvant, sans doute, les vers de sa chanson improvisée trop frêles pour la tragique solennité de l'heure, ce fut une strophe de Victor Hugo qu'il leur lança à la volée:

« Point de prisonniers, point d'esclaves!
« S'il faut mourir, mourons en braves
« Sur nos compagnons immolés.
« Qu'après nous, le jour, s'il se lève,
« Voye encore des tronçons de glaive
« Étreints par nos bras mutilés!... »
. . . .

Il y eut un moment de surprise... Puis, comme un tonnerre, d'un bout à l'autre de la colonne, le cri terrible, impétueux comme le Rhône, rapide et cinglant comme le mistral, jaillit de toutes les poitrines:

« *Zou!...* »

Un coup de clairon coupa les acclamations:

« Silence!... attention... » cria le caporal.

Edouard descendit du talus et rentra dans le rang, entre Noysel et son frère.

Il se fit un tassement, les coudes se joignirent et une dernière inspection s'assura que les leviers des chassepots fonctionnaient bien dans les tonnerres.

Les forts tonnaient de plus belle.

Le capitaine parut et jeta un coup d'œil sur le plateau... Le mur crénelé était morne et silencieux. Pas une baïonnette, pas une pointe de casque n'apparaissait.

Cette attente d'affût était effrayante.

A droite, la deuxième compagnie entraît en ligne.

Tout à coup! les clairons sonnent....

En avant!... En avant!...

Personne ne bouge...

Tous, instinctivement, les anciens comme les jeunes, ont voulu éviter la première volée de mitraille.

Mais l'hésitation n'a duré qu'une seconde:

En avant!... En avant!...

Le commandant Noëllat, le képi au bout du sabre, pousse son cheval sur le plateau, et, en même temps que lui, le bataillon s'élance impétueusement, au pas de course.

Aussitôt, les murs du Parc et les retranchements s'illuminent d'une double rangée de feux, jaillissant des meurtrières, et une rafale de balles s'abat sur la colonne. Elle s'avance, résolue, sous cet ouragan de plomb et repart en courant; mais que faire contre ce grand mur de deux mètres qui se dresse devant elle, comme un écran impénétrable? Ses projectiles vont s'y aplatir, tandis que les Allemands tirent sur elle à coup sûr, comme dans des cibles.

Ce n'est bientôt plus un combat: c'est une exécution en masse.

Les balles sifflent si nombreuses qu'elles produisent un gémissement pareil à celui du vent dans les pins; on se croirait au milieu d'un essaim d'abeilles en fureur.

Et voilà que les obus s'en mêlent, éclatent dans les jambes, couvrent les assaillants de mitraille, de poussière et de cailloux. L'air est saturé de poudre; les hommes se meuvent dans la fumée, comme des ombres. Le vacarme de la fusillade et du canon couvrent les cris et les commandements. C'est à peine si, par instants, on entend les éclats du clairon.

Le spectacle n'a, d'ailleurs, rien d'effrayant et il est magnifique: Peu de sang, peu de cris de douleur. Les voisins bronchent, tombent la face contre terre, un bras en avant et restent en arrière. C'est tout, ils sont morts ou blessés....

En avant! .. En avant!... Le sergent Jeannet, un des premiers, tourbillonne et s'abat, frappé en pleine poitrine: « *Tirez juste!... dans les feux!... dans les feux*»!... criait-il encore.

Rouya, bronche, pique une tête et ne se relève pas:

« *Valsez, valsez, comme des folles;*
« *Pauvres feuilles, valsez, valsez!* »

Le caporal Leclère s'affaisse, une balle dans le ventre. Les dents serrées, pour ne pas crier, il se tord de douleur: « *C'est pire qu'une noce et quatre baptêmes!* »

De Saint-Gresse, sa calotte au bout de sa baïonnette, court, tout essoufflé, sans tirer un coup de fusil: « *En avant!... En avant!...* » et il tombe la tête la première.

Le commandant Noëllat est culbuté avec son cheval. On le dégage avec peine sous une averse de balles et il reprend, à pied, la tête de la colonne.

« *En avant!... En avant!...* » C'est beau à dire, mais, à ce jeu, la moitié des deux compagnies est déjà sur le carreau et le reste, désagrégé, désemparé, court à une mort inutile et certaine.

De tous côtés on entend les mêmes exclamations, mêlées de jurons: — « Pas de canons! Bon Dieu... Pas de brèche... Pas de canons!... »

Sans brèche et sans canons, autant aurait valu, en effet, les lancer à l'assaut de la lune!

Chaillot, blême, fou de terreur, les cheveux au vent, court va et vient comme un hanneton en délire; tire dans tous les sens, à droite, à gauche, en l'air, sur les camarades, quelquefois même sur l'ennemi... Il en serait comique, s'il n'était pas aussi dangereux... pour ses voisins.

Kowsky tombe dans un trou d'obus, mais il se relève, la bouche ensanglantée, et bondit de plus belle. *Slavus saltans.* — Le vieil Odoyer s'affaisse... Adieu la Bretagne, et ses bruyères et ses dolmens!

Dejoigny, l'interprète d'Arabe, s'arrête, frappé en même temps au ventre et au bras. Ce n'est rien. Il reverra son Algérie.

Les rangs sont rompus, les compagnies sont mêlées. Le sergent Dieudonné, de la 2e, un ancien trompette de dragons, est tombé, criblé de blessures. Il ramasse un clairon et sonne la charge, tant qu'il lui reste un souffle.

Les officiers, tous en tête, comme leur commandant, donnent l'exemple; mais ils n'ont pas besoin d'entraîner leurs

hommes, car tous ont le diable au corps. — Zouaves de *Badinguet* et zouaves de *Châtillon* rivalisent de furie. Le 4e zouaves, qui les a réunis, vient de naître, et il reçoit son baptême de sang. *L'héroïque folie* le possède et l'enlève. Oh! sans ce mur maudit, comme tous ces Allemands seraient balayés!...

Les capitaines de Podenas, Bressolles et Soudée tombent, frappés à mort. Les lieu tenants Leroux, Primat, Marteres, Houel, Sautran succombent à leur tour. Houel, le ventre ouvert par une horrible blessure, oubliant ses souffrances, se redresse péniblement et encourage ses soldats, du geste et de la voix:

« Allez! mes amis; conduisez-vous en zouaves! En avant!..»

Le clairon sonne:

Cessez le feu.

Autre coup de clairon:

Couchez-vous.

On se couche et l'on attend.

Les Allemands ne tardent pas à faire de même et l'on n'entend plus que quelques coups isolés, comme les fusées attardées d'un feu d'artifice.

Il paraît qu'il y a eu mal donne... On est parti trop tôt; avant que le 2e bataillon fût en ligne et sans attendre les colonnes de soutien du 136e et des mobiles de Seine-et-Marne... Ça va être à recommencer tout à l'heure,..

. . . .

Barillet, bien qu'il fût hors de combat, n'avait pu se tenir de suivre la colonne: Le bras droit en écharpe, dans son turban ensanglanté, il s'était élancé, brandissant son fusil de la main gauche, sa calotte rouge au bout du canon, et il claironnait, de sa voix faubourienne:

« En avant!... En avant!... la musique.., »

En voyant tomber le caporal, il jeta son fusil inutile et entraîna le blessé à l'abri des balles, au revers du talus.

Mais Leclère était déjà fixé sur son sort,

« Ce n'est pas la peine, va, mon bonhomme; j'ai mon compte! Une balle dans le ventre, ça ne pardonne pas... C'est-il bête! pourtant... crever comme un lapin.... d'un pruneau... après quinze campagnes... »

Et comme Barillet s'apitoyait : « Bah ! » fit-il, « aujourd'hui ou demain... c'était mon lot... Si, au moins, c'était un jour de victoire !... Regarde sur le plateau de quoi il retourne... Vois-tu les nôtres ?... Bitche, Noysel, les petits Combeval ?... »

Barillet monta sur le talus, sans s'inquiéter des balles qui sifflaient :

« Ils sont dans la fumée, » dit-il, « je ne distingue rien que des bonds, des culbutes, des baïonnettes qui brillent et disparaissent... »

L'ouragan de mitraille et le fracas des détonations se déchaînaient dans toute leur fureur.

Le caporal essaya de se hisser jusqu'au rebord du talus, pour voir lui-même ; mais il retomba, se tordant de douleur, suffoquant déjà et il s'affaissa, les dents serrées, épuisé par cet effort. Son sang s'échappait bouillonnant de sa blessure et teignait en violet sa ceinture bleue.

Comprenant que c'était fini, il voulut mourir en zouave, gaîment, à la Gauloise, comme il avait vécu :

« Tiens ! Barillet, » dit-il en riant, « je vais te faire mon héritier : Prends ma pipe dans ma ceinture... »

Sans se faire prier, le gamin prit la pipe ; une belle pipe à moitié culottée, et l'examina avec complaisance :

« Chouette ! » fit-il, en essayant le tuyau, « on dirait la tête de Bitche... »

« Elle est à toi... Je te la donne... Moi, je casse la mienne... » et, le sourire aux lèvres, il expira dans un hoquet.

Barillet, qui n'avait jamais vu un mort de près, resta immobile, surpris, comme terrifié et la pipe lui tomba des mains.

Quelques blessés revenaient de la mêlée se mettre à l'abri du talus. Haubert apparut, une épaule brisée, rouge comme un taureau de combat. Il soutenait, de son bras encore valide, un jeune zouave qu'il consolait :

« Tiens ! cale-toi là, camarade, » lui dit-il, en le poussant derrière un arbre du talus.

Puis, apercevant le cadavre du caporal étendu, la face au jour :

« Ah !.. Leclère... », fit-il. Et, gravement, de la main gauche, il fit le salut militaire.

. . . .

La tourmente avait séparé les amis. Noysel se trouva isolé au milieu d'un groupe de blessés qu'il ne connaissait pas. Près de lui un capitaine était étendu sur le dos. Il avait reçu une balle en plein front et la cervelle jaillissait de la petite plaie circulaire, blanche comme une moelle de sureau. La poitrine se soulevait encore, mais les yeux, demi-clos, étaient déjà vitreux. A sa droite, un tout jeune zouave, presque un enfant, avait un bras emporté par un éclat d'obus; un autre avait une jambe brisée. Aucun d'eux ne se plaignait. Ils avaient seulement grand soif, demandaient à boire aux voisins et se blottissaient instinctivement derrière les cadavres, encore chauds, tombés, pêle-mêle, auprès d'eux.

Noysel n'avait pas eu une égratignure. Il n'avait rien perdu de son calme et il examinait cette scène de désolation avec une tranquillité d'esprit, une pitié sereine, qui le surprenait lui-même. On aurait dit qu'il était venu là simplement en transport, pour un procès-verbal de constat.

Il chercha du regard les frères Combeval, mais au milieu de ces groupes d'hommes couchés on ne distinguait seulement pas les morts des vivants. Cependant, il finit par remarquer, à une vingtaine de mètres, une grosse tête de lion, se détachant sur le moutonnement du plateau. C'était Bitche. Accroupi sur les talons, dans la position du tireur à genoux, il semblait donner des explications à deux jeunes zouaves qui ne pouvaient être que ses enfants.

Il se traîne vers eux, à quatre pattes, et les appelle.

C'étaient eux, en effet, noirs de poudre, les culottes déchiquetées par les balles, mais sains et saufs.

Édouard, exalté par le fracas de la bataille, l'odeur de la poudre et le vertige de la mort, se tenait impatiemment accroupi près de Bitche. Il semblait vivre avec une intensité extraordinaire. Ses yeux bleus, si doux à l'ordinaire, s'allumaient de lueurs fauves, son front était radieux, tout son corps vibrait comme une lyre trop tendue, prête à se briser:

« *Un vrai zouave,*
« *S'il a du cœur,*
« *Revient vainqueur*
« *Ou meurt en brave !* »

Robert, au contraire, était sombre, irrité ; comprenant l'inutilité de leurs efforts : « C'est insensé !... Pas de brêche, pas de canons... que diable veulent-ils que nous fassions contre ce mur... » Et, comme un bélier furieux, il aurait donné de la tête contre les créneaux.

Le jour baisse. Le soleil, sanglant comme à son lever, tombe lentement derrière le mont Valérien. Pareil à un boulet rouge, il s'éteint dans la brume du soir. Les nuages, qu'il embrasait tout à l'heure de ses rayons d'apothéose, se teignent de sang noir, comme l'encolure du taureau de combat sous la lance du picador... Il va mourir...

Mais voilà que, de nouveau, la charge sonne !...

Le second bataillon entre en ligne. Le 136ᵉ et les mobiles de Seine-et-Marne vont donner à leur tour :

Les Allemands, trompés par notre inaction, croient le moment venu de nous jeter dans la Marne. Une forte colonne sort des retranchements et s'avance sur la gauche pour nous tourner, mais elle a mal choisi son moment. Elle se heurte au deuxième bataillon, qui débouchait sur le plateau et l'accueille par une fusillade foudroyante. Elle s'arrête, hésitante... Les débris du premier bataillon se relèvent et la prennent en flanc, sans s'inquiéter des feux du parc. Tous les coups portent. Chacun son tour, messieurs les Saxons ! On voit leurs silhouettes osciller et tomber comme des quilles... Ils se désagrègent, flottent et fuient vers les retranchements...

Alors, tout s'ébranle ! Les mobiles de Seine-et-Marne à gauche, le 136ᵉ à droite, le 2ᵉ bataillon au centre, amalgamé avec les débris du 1ᵉʳ, tous se ruent avec furie sur les pas des fuyards. *L'héroïque folie* les enlève et les grise.

« *Hardi ! zouzou ;*
« *Fonds dans le tas !*
« *Un vrai zouzou*
« *Ne compte pas !*
« *Zou !...* »

« Les zouaves », dit le général Ducrot dans son rapport, « les zouaves, qui s'étaient déjà si vaillamment comportés à « la Malmaison, veulent, par un coup d'éclat, effacer tout « souvenir, toute trace, de ce qui s'est passé à Châtillon. « Têtes baissées, ils se précipitent sur les retranchements « ennemis... Mais, des murs, des fossés, des abris, jaillit un « feu terrible. La plupart tombent; les autres marchent, « courent à travers une grêle de balles, foudroyés à bout « portant par les créneaux qui ne cessent de vomir le fer « et le feu.

« En quelques minutes, 311 hommes sur 600 ; 16 officiers « sur 18, sont hors de combat... Force est de s'arrêter... de « reculer... »

La nuit tombe. Les clairons sonnent le ralliement, en arrière, du côté du remblai. Des rafles de balles accompagnent la retraite, tandis que quelques enragés s'obstinent contre le mur fatal, vont y planter leurs baïonnettes et se font tuer à bout portant.

Le régiment a suivi sa consigne: Il a tenu « jusqu'à la nuit; *jusqu'à la mort...* »

Noysel a, de nouveau, été séparé de ses amis. Il est seul, isolé, à quelques pas du mur crénelé, et, pour rejoindre le gros de la compagnie, ou du moins ce qu'il en reste, il a à traverser tout le plateau à découvert. — Il serait par trop bête de se faire tuer dans le dos, après avoir vu si souvent la mort en face. Il s'élance donc au pas de course, en ayant soin de se jeter à terre tous les 25 ou 30 mètres.

Au passage, il entraîne un blessé, qui le supplie, et le laisse derrière un arbre. — C'était un sergent... un sergent de *Châtillon*. Le brave garçon, plein de reconnaissance pour le zouave de *Badinguet*, le poursuit de ses remerciements : « *Je m'appelle Guiraud... je m'appelle Guiraud... Rappelle-toi... rappelle-toi...* » Et Noysel, toujours souriant, continue sa course, au milieu des balles qui font voler la terre autour de lui.

Il veut en entraîner un autre, qui a les jambes brisées; mais celui-là refuse : il préfère mourir ! Et seul, sur le plateau parsemé de morts, il continue à tirer sur le mur maudit, perdant le reste de son sang et vidant sa cartouchière.

C'est fini. A défaut du sergent Jeannet et du caporal Leclère, *Trompe-la-Mort*, le plus ancien de l'escouade, fait l'appel : — Sur dix-sept hommes, il en manque neuf. — Les deux frères Combeval, Barutel, Haubert et Bitche sont au nombre des absents... Cependant, ce dernier n'est ni mort ni blessé. *Trompe-la-Mort* l'a vu, à la fin du combat, rôdant sur le champ de bataille... Il cherchait ses lionceaux...

Il apparaît enfin, terrible, les vêtements en lambeaux, rugissant sa douleur :

Le poète est mort !... Il l'a vu massacrer sous ses yeux... Robert a disparu... tué aussi, sans doute...

On l'entoure, on le questionne... tous veulent savoir...

D'abord, il ne peut rien dire. La colère et l'émotion lui étreignent la gorge. Il n'a plus ses idées.

Cependant, la compagnie réunit, à tâtons, ses tronçons mutilés et va camper au revers du plateau. En passant, les hommes ramassent sous les arbres des pommes et des poires gelées, qu'ils mangent en marchant. Ce sera leur déjeuner et leur dîner. Ils ont vécu, toute la journée, d'eau-de-vie et de poudre.

Bitche, enfin, recouvre la parole : — « Édouard Combeval a été assommé, sous ses yeux, d'un coup de crosse sur la tête... Le petit Robert a sauté sur le Saxon et lui a plongé sa baïonnette dans le ventre, jusqu'à la garde, mais trop tard... Le poète roulait à terre, le crâne fracassé... L'enfant s'est d'abord jeté sur le corps de son frère, puis, le voyant inanimé, il s'est relevé en fureur et a foncé sur les Prussiens en débandade... Je l'ai suivi, mais il m'a échappé ; je l'ai perdu de vue et il a dû se faire tuer sous le mur du parc... La mort n'a pas voulu de ma vieille carcasse... »

Les questions se pressaient :

« Comment Édouard a-t-il pu être tué d'un coup de crosse ? » demanda Noysel, « il n'y a pas eu de mêlée... corps-à-corps... »

« Ça s'est passé tout près de toi », répondit Bitche, « et tu n'y as rien vu... vous étiez tous fous... toi comme les autres... comme les chefs eux-mêmes... au lieu de marcher ensemble, de faire balle, vous piquiez des têtes en avant, sans tirer, et vous vous faisiez tuer par ceux qui marchaient der-

rière... Ah! les enfants!... les enfants!... — Lorsque la colonne prussienne s'est débandée », continua Bitche, se rappelant l'assaut de Zaatcha, « il fallait foncer ensemble vers le passage par où elle fuyait et entrer avec elle dans le parc; mais vous vous arrêtiez aux bagatelles de la porte. — Au passage, Edouard rencontre un Prussien, blotti derrière un tas de sarments. Il va à lui; l'autre lève la crosse en l'air et le pauvre poète, croyant qu'il se rendait, va bonnement recevoir son arme...

Mais, pas du tout... l'autre levait la crosse en l'air pour l'assommer... j'ai bien vu le coup... j'ai crié... mais déjà la crosse s'abattait.., le poète roulait à terre, assommé comme un agneau... Le Saxon n'y a pas coupé!... *Le petit* l'a culbuté d'un coup de baïonnette... Après ça, je ne sais plus ce qui s'est passé... Je n'y voyais plus...

Un sentiment de compassion avait passé sur ces rudes visages, mais, à la guerre, les attendrissements sont de peu de durée et chacun, le ventre creux, songea à se caser le moins mal possible pour la nuit.

Noysel était consterné. Bitche rôdait comme un fauve à qui l'on a enlevé ses petits, et ne pouvait tenir en place. — Ni l'un ni l'autre ne pouvaient dormir.

Ils eurent la même pensée : — Monter sur le champ de bataille et chercher les deux frères. Peut-être n'étaient-ils que blessés. Ils prirent leurs fusils et partirent.

La nuit était calme et froide, éclairée par les reflets d'acier pâli de la lune à son dernier quartier.

Ils traversèrent d'abord les positions occupées par le 136ᵉ. Un groupe de soldats étaient en train de dépecer un cheval d'officier. La pauvre bête relevait encore la tête, pendant qu'on lui tailladait les reins et les jarrets. Pour mettre fin à son supplice, Noysel lui planta sa baïonnette dans le cœur. L'agonie de ce noble animal, tombé lui aussi au champ d'honneur, lui inspirait autant de pitié que celle d'un compagnon d'armes.

Le plateau n'offrait pas l'aspect désolé et ravagé qu'on aurait pu croire. Tout semblait y dormir sous la surveillance des grand'gardes, qui le jalonnaient. Les morts, par petits paquets, ou isolés, étaient étendus, la face contre terre, la

tête appuyée sur le bras replié en avant, comme s'ils faisaient la sieste. Plusieurs avaient encore leur fusil à la main. Beaucoup de Français, de zouaves, hélas ! Peu d'Allemands. Ils allaient à tâtons, s'orientant sur les larges culottes et les chéchias rouges qui jonchaient le sol. Le mur du parc, maintenant morne et sombre, se profilait vaguement sur le fond pâle du ciel. Pas un bruit, pas un cri, ne troublaient le silence endormi de cette solitude, peuplée de cadavres à peine refroidis, si ce n'est, par instants, quelques faibles gémissements ou les appels rauques des sentinelles.

Les vivants, comme les morts, se reposaient exténués, rassasiés de carnage.

Ils allaient de groupe en groupe, retournant les cadavres, examinant les figures pour reconnaître ceux qu'ils cherchaient. De temps en temps, Bitche lançait dans la nuit un appel guttural, puis, comme un fauve, tendait sa grosse tête, immobile, l'oreille attentive aux moindres bruits; mais rien! Seuls, les « *qui vive* » et les « *verda* » des sentinelles leur répondent. La nuit, de plus en plus glaciale, s'obscurcit, la neige commence à tomber; tout espoir s'est évanoui; ils rentrent au camp, sombres et silencieux.

VIII

Le lendemain, il y eut une courte suspension d'armes pour l'enterrement des morts. Un ciel blafard, neigeux et glacial, enveloppait le champ de bataille, comme d'un suaire. Les cadavres, raidis par le froid, semblaient toujours dormir leur éternel sommeil, collés à la terre par leurs vêtements imprégnés de sang. Lorsqu'on les retournait, ils se mouvaient tout d'une pièce, comme des mannequins, et conservaient des attitudes et des gestes, qui, naturels dans la position où ils étaient tombés, devenaient horribles et macabres lorsqu'ils étaient renversés. Les uns, les bras en l'air, tenant encore leurs fusils dans leurs mains crispées, semblaient présenter les armes et ils les serraient si fort qu'il fallait leur briser les doigts pour les leur enlever.

D'autres, les mains crochues, avaient griffé ou mordu le sol en expirant et leurs doigts et leurs dents conservaient des touffes d'herbe et des débris de terre. Leur immobilité, à tous, était effrayante et glaçait les plus indifférents.

Bitche et Noysel passaient cette lugubre revue, l'un tout à sa douleur farouche, l'autre philosophant, comme toujours.

Voilà d'abord le grand corps du caporal Leclère, étendu sur le dos, la face vers le ciel, tranquille et fier dans la mort comme il l'était en face d'elle. Ses bras, ramenés le long des cuisses, sont à l'alignement; sa bouche est entr'ouverte, ses yeux vitreux et fixes. Il semble répondre : « *présent* !... » à ce dernier appel du courage et de l'honneur. Tout près, Haubert s'est écroulé aux pieds de l'arbre contre lequel il s'appuyait. Son sang a lentement coulé de sa large blessure à l'épaule; il s'est vidé et sa face enluminée est devenue d'une blancheur de cire.

Plus loin, Chaillot, le pauvre Chaillot, affolé de peur, est mort de la mort des braves, d'une balle au front. Son épouvante n'était pas sans raison et peut-être, en ne fuyant pas, a-t-il eu autant de mérite que ceux que leur vaillance naturelle emportait au premier rang.

Dans un groupe, un lieutenant-colonel de la ligne, tué le matin, sans doute, avait le ventre ouvert par un obus. La blessure était horrible à voir, mais moins sinistre, cependant, que sa main mutilée. Un rôdeur de nuit lui avait coupé l'annulaire pour lui voler sa bague, dont on voyait encore l'empreinte sur la phalange qui restait.(Sa bague de mariage, sans doute). — Une main pieuse avait jeté une toile de tente sur cet infortuné, moins, peut-être, pour voiler sa nudité que pour dissimuler cette infamie.

Le coupable était-il un Allemand ou un Français? Ni l'un ni l'autre. Les hyènes n'ont pas de patrie !

Non loin de là, Bitche reconnut le tas de sarments près duquel Édouard avait été tué. Il était dans la zone des lignes ennemies, mais les soldats des deux camps y pénétraient, conduits par des sous-officiers, et chacun ramassait et emportait les morts de sa nation.

Les deux enfants, (car le Saxon paraissait encore plus jeune qu'Édouard), étaient toujours étendus côte à côte,

comme deux frères réconciliés dans la mort. Leurs mains se touchaient. Leur sang s'était mêlé et collait leurs deux corps à la terre gelée. Tous deux semblaient avoir expiré, sans douleur et sans haine, dans la pure conscience du devoir accompli.

Bitche et Noysel les regardèrent un instant, silencieux, sans les toucher, comme s'ils craignaient de les troubler dans leur sommeil.

Noysel ne les séparait pas dans le sentiment de pitié qu'ils lui inspiraient. Tous deux étaient tombés au service d'une noble cause, celle de leurs patries respectives, momentanément rivales, et il essayait de remonter aux responsabilités lointaines du double meurtre de ces enfants, nés, sans doute, pour se comprendre et s'aimer. Lui, qui déjà connaissait les amertumes de la vie, il enviait presque le sort du poète, mort en plein rêve, l'ayant à moitié réalisé : à défaut de l'ode enflammée qu'il aurait voulu, comme Kœrner, léguer à sa patrie humiliée, il avait, au moins, vécu de son *héroïque folie* et l'avait payée de son sang.

Bitche, lui, ne voyait qu'Édouard, le fils de son ancien colonel, son enfant à lui, et, dans son âme de vieux garçon, où dormait un cœur de père, un sanglot s'agitait et montait à ses lèvres tremblantes. Deux larmes, grosses comme des pois, débordaient de ses yeux clairs, qui n'avaient pas pleuré depuis son enfance, et roulaient, silencieuses, le long de sa barbe rude et grisonnante.

Le sac du jeune Saxon était près de lui, détaché de ses épaules. Un rôdeur l'avait fouillé et avait dispersé un paquet de lettres et de photographies. Ce n'était pas ce qu'il cherchait. Noysel en ramassa quelques-unes et se disposait à y jeter les yeux, par simple curiosité, mais il n'eut que le temps de les cacher dans sa ceinture. Un groupe de soldats allemands se dirigeait vers eux. Il fallait éviter leur contact, ou, tout au moins, le rendre le plus court possible.

Ils allaient s'éloigner, avec leur précieux fardeau, lorsque Noysel eut l'idée de s'informer de Robert auprès du sous-officier saxon. Il parlait suffisamment l'allemand et leur conversation fut facile : Il apprit ainsi qu'un jeune zouave, qui ne pouvait être que Robert, avait été blessé aux pieds mêmes

du mur, le soir de la bataille, et avait été emporté à l'ambulance. Le jeune Allemand qu'il avait tué et qui avait tué Édouard, était lui-même le fils d'un colonel prussien, le colonel Treuhenfeld.

Ils partirent, un peu moins tristes, et s'occupèrent de rendre les derniers devoirs à leur ami.

Noysel se rappela alors une recommandation que s'étaient faite les deux frères et qu'ils lui avaient faite à lui-même : le survivant, si l'un des deux était tué, devrait marquer, s'il le pouvait, la tombe provisoire du mort et le faire emporter dans leur village après la guerre. Si tous deux étaient tués, c'était à Bitche et à lui qu'incombait ce double devoir.

Édouard avait dit : *Je veux dormir sur la colline où je suis né*, et, pieusement, ils allaient se conformer au dernier désir de l'enfant du village.

Ils creusèrent une fosse au pied d'un pommier mutilé et ils l'y déposèrent, avec ses armes, afin de mieux le reconnaître plus tard ; sa tête appuyée sur son sac de peau de chèvre, le visage et la poitrine protégés par une tente-abri.

Lorsqu'ils eurent fini, ils aidèrent leurs camarades à remplir les fosses communes, creusées en tranchées le long de la crête........

En se livrant à cette lugubre besogne, en voyant tous ces cadavres de jeunes hommes, qui avaient à peine vécu ; de vétérans des guerres glorieuses du dernier quart de siècle, hier encore pleins d'ardeur et de foi ; en songeant à tous ces foyers en deuil, à toutes ces mères, à toutes ces femmes, à toutes ces sœurs désolées, Noysel se sentit envahir par la pitié et le découragement :

C'était bien fini !... A quoi bon ces tueries, ces hécatombes inutiles ?...

Mais, aussitôt, il lui sembla qu'une protestation indignée, *l'âme même de la Patrie*, s'élevait de ces corps mutilés, de cette terre labourée par les obus, trempée du sang des martyrs :

Non! il n'y a pas de morts, il n'y a que des vies inutiles!... Une génération moissonnée pour une idée généreuse est le ferment de la génération qui la suit...

L'honneur de la France sombrait; une rançon était néces-

saire : les plus solvables avaient payé de leur sang ; voilà tout....

Et du fond de sa mémoire d'enfant, une inscription qu'il avait lue autrefois sur des oriflammes, en un jour de fête, une inscription latine qu'il comprenait à peine alors, lui revint à la pensée, fulgurante comme un éclair :

Sanguis martyrum, semen christionorum!...

« Le sang des martyrs est une semence de héros!... »

IX

La guerre était finie ; la Commune vaincue ; la France mutilée se redressait péniblement sur ses ruines.

L'éternel printemps n'avait pas une chanson de moins dans ses arbres, pas une pâquerette de moins dans ses prés...

Robert Combeval, le teint pâle, la démarche languissante, suivait, d'un pas distrait, un sentier bordé de lavandes et de coignassiers en fleurs. La tête, tantôt penchée vers la terre, tantôt levée sur l'horizon, il s'en allait, sans but, conduit par sa rêverie.

Au détour du chemin, il déboucha dans un pré qui descendait en pente douce jusqu'à un ruisselet, bordé d'aulnes, et s'arrêta :

A droite, à gauche, en face, partout, s'épandaient les collines couvertes du gai manteau du printemps : Dans les combes, le vert frais des prairies, l'azur des lins, l'incarnat des trèfles, les ocres d'or des raves fourragères ; sur les flancs des coteaux le rouge sanglant des terres labourées, le blanc laiteux des pois en fleurs, le brun tigré des vignes, qui s'éveillaient de leur long engourdissement ; les vagues vertes des blés en herbe ; le carmin des pêchers, mêlé à la neige des pommiers et des cerisiers. Toutes ces couleurs, capricieusement enchevêtrées, formaient une gamme joyeuse pleine des ivresses de la sève, que l'on sentait partout sourdre et déborder. Clairs et papillotants aux premiers plans, ces tons s'estompaient aux seconds en teintes violettes, puis bleuissaient, se nacraient, de plus en plus

aériens, et se perdaient au loin dans les gris-perle de l'horizon.

Sur tout cela, un ciel capitonné, blanc et rose ; un vent léger qui mouvait lentement les toisons des nuages et promenait leurs grandes ombres de colline en colline. Un soleil intermittent, tour à tour, voilé ou radieux, criblait un coin du paysage des flèches de ses rayons.

Le jeune homme resta un moment debout, embrassant d'un regard ce tableau familier ; aspirant à pleins poumons les fortes effluves de cette nature en travail. Puis, il enleva sa pèlerine d'uniforme, qu'il portait encore sur ses habits civils, l'étendit sur l'herbe et s'y coucha.

Il était bien changé depuis six mois ! Ses traits s'étaient accentués, une cicatrice, encore fraîche, fendait sa lèvre supérieure ; une légère barbe brune encadrait son visage pâle et les douleurs morales, autant que les souffrances physiques, avaient laissé leur empreinte assombrie dans ses yeux énergiques.

Ce n'était plus un enfant ; c'était un homme !

Le vent tiédissait. Un parfum pénétrant formé de toutes les fleurettes, de toutes les herbes échauffées, montait de la prairie. Les bergeronnettes se balançaient dans l'air avec des cris d'appel ; les cailles caquetaient dans les blés ; les loriots et les merles, sur les hautes branches des peupliers carolins, les rossignols dans les fourrés du chemin creux, rivalisaient de vocalises amoureuses. La voix errante du coucou flottait, ouatée, sur les taillis de Rocheverre, comme les pulsations d'une horloge mystérieuse. Un bruissement d'ailes d'insectes et de chants de grillons formait une basse berceuse, comme un roulis de vagues sur un lit de galets. Tout renaissait... Tout aimait...

Robert s'étendit, tout de son long, sur le dos, la tête dans les hautes herbes, et il se mit à suivre les archipels mouvants des nuages sur le bleu pervenche du ciel : Les brindilles des graminées se balançaient au-dessus de lui ; des insectes, à peine visibles, nés du matin, ivres de lumière, montaient au faîte, ouvraient, frémissants, leurs minuscules élitres, puis s'envolaient, poussière vivante, dans le soleil. Et il sentait une joie immense, mêlée d'une amer-

tume profonde, lui, débile, languissant et meurtri, à reposer sa tête sur le sein, toujours jeune, de la grande nourrice. La force lui revenait, comme au géant de la fable, au contact de cette terre rouge, chaude et gonflée de sève, qui l'avait nourri du lait de ses troupeaux, de son froment et de ses fruits ; qui l'avait bercé de ses harmonies, de ses parfums et de ses légendes.

Comme elles lui revenaient, les leçons du grand-père ! Comme il en comprenait la profondeur de ce mot de *Patrie* dont il lui avait enseigné le culte, maintenant qu'il l'avait vue, sa terre de France, violée par l'envahisseur, et que, lui-même, avait été traîné, captif, sur la terre étrangère ! — Avant, c'était chez lui comme un instinct de race, de jeune aiglon qui défend son aire. Maintenant, c'était un sentiment réfléchi et raisonné :

« *Peu de science en éloigne, beaucoup de science y ramène* », pourrait-on dire, de l'idée de *patrie*, comme Bacon l'a dit de l'idée de Dieu même.

« *Si la science n'a pas de patrie,* » a dit Pasteur, « *les savants en ont une.* »

Les troupeaux, disait le grand-père, n'ont qu'un pays et ils le trouvent partout où ils peuvent paître et se reproduire. Les peuples seuls ont une *Patrie* parce que, eux seuls, ont des traditions et une histoire.

Les unités nationales ne sont pas seulement des agrégations politiques. Leurs évolutions historiques sont aussi naturelles que les formations des couches géologiques. Elles sont un degré nécessaire dans le développement de l'humanité, comme le clan, la tribu et la famille. Les rivalités qu'elles engendrent concourent au développement général par les efforts continus que la lutte nécessite. Le patriotisme bien compris est la sève qui conserve les peuples ; qui les fait vivre, se développer et grandir. Sitôt qu'elle tarit, l'arbre entier tombe en poussière pour faire place à d'autres. C'est la loi de l'histoire (1).

Sans doute, les idées générales de paix universelle, de fraternité des peuples, d'amour de l'humanité sont supérieu-

(1) Exemple : La Chine et le Japon.

res à l'idée de patrie. On est homme avant d'être citoyen de tel ou de tel pays et c'est à la réconciliation de la grande famille humaine que doit tendre la civilisation. L'humanité domine la nationalité; elle la contient, mais ne l'exclut pas, et si elle doit finir par l'absorber, ce sera lorsque son utilité sociale aura disparu.

Le jour où les peuples, et, par conséquent, les hommes qui les composent, cesseront d'être passionnés, orgueilleux, fourbes et cupides; où le faible n'aura plus à craindre d'être opprimé, humilié et spolié par le fort; alors, l'idée de patrie s'affaiblira d'elle-même, deviendra purement sentimentale, comme celle du foyer domestique, et cessera d'être ombrageuse parce qu'elle n'aura plus lieu de l'être. — De même, lorsqu'il n'y aura plus d'assassins, de voleurs et d'escrocs; lorsque tous les plaideurs seront de bonne foi, les commerçants honnêtes, les citoyens courtois et les époux fidèles et assortis, on pourra licencier la gendarmerie et fermer les tribunaux; mais, en attendant, gardons les gendarmes et les juges. Le bon sens autant que l'honneur le commandent.

Les sophistes auront beau dire. La religion de la patrie (car c'en est une), n'a rien de nuageux, de vague et de conventionnel. Son principe est, au contraire, naturel, clair et précis comme un instinct; l'instinct de l'association et celui de la conservation; du groupement et de la solidarité, que l'on trouve jusque chez les animaux. Le patriotisme est une des formes de *la lutte pour la vie*, appliquée aux peuples; lutte féconde qui les développe et conserve leur indépendance, le bien suprême; celui sans lequel les autres ne sont rien. Cet instinct de liberté, cette horreur de l'oppression pour soi-même et pour ses semblables, de même race et de mêmes traditions, inné au cœur des peuples comme à celui des individus, est la source même du patriotisme. Les invasions le fomentent et leur souvenir le conserve; l'histoire le glorifie, la poésie l'exalte, la tradition de ses martyrs le sanctifie. Ses racines profondes puisent leur sève dans les couches obscures attachées au sol, humus accumulé par les générations disparues. C'est là, au foyer familial, que s'en conserve la flamme, discrète et tendre, tant qu'elle n'est pas troublée, mais que la menace et l'outrage allument implaca-

ble et terrible au cœur des hommes libres! Il est la vertu nécessaire des vaincus qui ne veulent pas abdiquer. Les vainqueurs le remplacent par le chauvinisme, cette vaine estime de sa propre patrie, qui fait que l'on méprise et méconnaît celle des autres.

Loin d'être un amoindrissement de la personnalité, comme le prétendent ces égoïstes grandiloquents, le patriotisme en est, au contraire, un magnifique développement : la famille décuple, centuple l'individu. Elle lui fait vivre d'abord la virilité et la vieillesse de ses ascendants et de ses proches; puis l'enfance, la jeunesse et la maturité de ses descendants; comme un arbre touffu qui vit, à la fois, de ses racines et de ses rameaux. Il en est de même de la *patrie* : le citoyen, qu'il le veuille ou non, même à son insu, vit de l'activité, des émotions, des joies et des douleurs de son hameau, de sa cité, de sa province, de sa nation, et c'est par tous ces liens qu'il tient réellement à l'humanité. Sans eux, il resterait isolé, solitaire et impuissant. Dans sa généralité, l'humanité est trop vaste et trop vague pour l'émouvoir. Elle est trop diverse et trop éparse pour qu'il puisse l'étreindre ou s'y identifier. Le patriote vit des milliers d'existences. Son cœur bat dans des millions de poitrines et des millions de cœurs vivent dans la sienne. Il vit de la vie de tout un peuple ; tout un peuple vit en lui; et il ne vit pas seulement de sa vie présente, mais aussi de son passé et de son avenir. Le vrai patriotisme donne à celui qui en est capable, l'amplitude d'âme d'un peuple, d'une race, et le prépare ainsi, par degrés, à l'amplitude d'âme de l'humanité tout entière.

Robert ruminait toutes ces pensées dans son âme endolorie. Il les avait si souvent entendu développer par son grand-père, sans les comprendre alors! Tandis que maintenant, tout les commentait autour de lui. La rude leçon des choses s'était chargée de compléter les enseignements du philosophe et ces réflexions, encore au-dessus de son âge, germaient naturellement dans son âme comme autant de graines semées dès son enfance. Elles le mûrissaient et le réconfortaient. Il sentait la *patrie* encore vivante et forte dans sa jeune poitrine et il l'aimait avec d'autant plus de

passion qu'elle était plus meurtrie, plus humiliée, et qu'il lui avait fait de plus durs sacrifices. Il l'avait suivie dans les longues agonies de son calvaire; avait pleuré ses larmes, bu la lie de ses humiliations et lui avait donné plus que son sang, à lui, celui de son frère!... Désormais le sang d'Édouard serait un lien de plus entre elle et lui. C'était en elle qu'il aimerait son frère et leurs noms seraient indissolublement unis dans son cœur, comme ceux des fiancés réunis par la mort.

La langueur convalescente dans laquelle il était le prédisposait à la contemplation, et il s'identifiait avec la nature, bourdonnante autour de lui, délicieusement absorbé par la vie végétative partout débordante. Ce coin de terre s'emparait de lui par mille tentacules invisibles et jamais il ne l'avait aussi complètement possédé. Il lui semblait le revoir pour la première fois, après une longue absence, comme un ami des jeunes années, et jamais ces collines ne lui avaient paru aussi fraîches dans leurs robes de fiancées, fleuronnées de blanc, de rose et d'or.

Cependant, rien n'était changé : C'était toujours la même paix féconde. La bonne terre nourricière regardait toujours le ciel avec le même sourire ensoleillé. C'étaient toujours les mêmes vallons où s'allongeaient, aux mêmes heures du soir, les grandes ombres des coteaux ; les mêmes rideaux d'aulnes et de peupliers aux bords des ruisselets murmurant leurs confidences printanières, toujours nouvelles, toujours les mêmes depuis des siècles. — Ces lignes harmonieuses ou hardies qui fermaient ou déployaient l'horizon : Ayen, Saint-Aulaire, Yssandon ; et au loin, Turenne, Mercœur, Roche-devic, Ventadour ; c'étaient les mêmes qui avaient frappé ses yeux d'enfants ; les mêmes qu'avaient vues ses parents et les parents de ses parents... Elles étaient aussi anciennes, plus anciennes même que l'humanité et elles avaient servi de cadre à toutes les révolutions sociales dont ce coin de terre avait été le théâtre, depuis la création. C'étaient les mêmes exactement, en remontant le cours des siècles, qui avaient vu les chevauchées du moyen-âge et des croisades, la guerre de Cent ans, les premiers missionnaires du Christ dans les Gaules, l'invasion des barbares et les légions romaines, dont Juillac était le camp. — Ces échos, toujours les

mêmes, avaient répercuté les chants de guerre des compagnons de *Sédulix*, le lieutenant Lémovice de *Vercingétorix*; ces vallons recueillis avaient été le sanctuaire des mystères druidiques. Les premiers sauvages, vêtus de peaux de loups, nourris de glands, avaient eu le même spectacle; les mêmes lignes de l'horizon avaient frappé la rétine de leur œil... Ce sol était formé de leur poussière, à tous, et il lui semblait entendre sous le gazon, où reposait sa tête, sourdre la vie de toutes ces générations disparues, âme latente de la *Patrie*...

Il se dressa sur son séant, et, le regard fixe, inconscient, comme hébété, il regarda longtemps ce paysage qui le possédait, dont il faisait partie. — Du fond de son être, montait le chant confus des souvenirs de son enfance, et tous, tous étaient doubles ! Il n'y avait pas une impression, pas une émotion, qu'il n'eût partagée, vécue avec son frère. Il le revoyait partout et il était seul. Son regard le poursuivait. Ce regard de poète, clair et profond qui ne faisait qu'effleurer les choses, voyant plus loin que le monde réel, il le sentait épars sur ce paysage familier, dans le bleu voilé du ciel, dans le vent tiède, trempé des larmes du printemps... Puis, la vision se précisa, horrible, évocatrice : Il vit son frère, gisant, la tête fracassée, se débattant dans les spasmes de l'agonie.... et le dernier regard... pour le dernier adieu....

Il se voila la face de ses deux mains, et, lentement, des larmes silencieuses roulèrent sur ses joues...

Revenant à lui, il se leva vivement et se mit à marcher dans l'allée gazonnée, comme pour fuir l'obsession douloureuse ; mais cette allée même, qu'ils avaient si souvent parcourue ensemble, le lui rappelait. Il n'y avait pas une touffe d'herbe que leurs pieds n'eussent foulée, où ils ne se fussent étendus côte-à-côte, comme il venait de le faire, et il lui semblait que l'ombre de son frère marchait à son côté.

Cependant, peu à peu, sa douleur s'amortit, s'apaisa, et, bercée dans ses souvenirs, elle prit un charme attendrissant : — Quelles douces puérilités tout cela lui rappelait ! Un parfum, un refrain, une couleur, évoquaient tel tableau, tel épisode, qui résumaient leur enfance, leur adolescence entières; comme un motif, une phrase, un mot, une note,

évoquent toutes les harmonies d'un poëme ou d'une idylle.

Il se pencha sur un massif de rosiers, dont les fleurs mousseuses se mêlaient aux vrilles d'un chèvrefeuille. Les abeilles bourdonnaient, laborieuses et pressées, dans la poussière dorée des pollens ; un scarabée, aux élitres émaillées d'émeraude et de lapis, dormait, ivre de parfum, au cœur d'une rose ; et tout aussitôt, il se rappela qu'ils avaient découvert, autrefois, son frère et lui, lorsqu'ils étaient encore enfants, un nid de rossignol dans ce même massif. — Comme aujourd'hui, le bruissement des abeilles se mêlait au poudroiement des pollens, et les scarabées, émail vivant, s'enfouissaient, pamés, au cœur des roses. La femelle, tapie sur son nid, semblait couver, tandis que, dans le chemin creux, le mâle, comme aujourd'hui, la charmait de ses vocalises. Se voyant découverte, elle s'envola, avec un cri d'alarme, et, tout aussitôt, cinq petites têtes se dressèrent, branlantes sur leurs cous grêles, et ouvrirent, comme autant de fleurs jaunes, leurs becs en gueule de loups....

Il cueillit une rose, la respira longuement et, soudain, il se fit comme une trouée dans sa mémoire : il se vit tout petit, en robe et en tablier, et il se rappela la première sensation que lui avait fait éprouver le parfum d'une rose.

Son grand-père aimait passionnément ces fleurs et il en avait fait planter partout, de toutes sortes ; non seulement dans le jardin, mais encore le long de l'allée gazonnée qui dominait le grand pré. — Les rosiers, un peu négligés et devenus à demi sauvages, existaient encore.

Un jour, à la Saint-Jean, dans l'après-midi, on fauchait: Sa mère était assise sur une touffe de foin coupé, sous le vieux saule creux où nichaient *las Cenzillas* (1). (Combien de fois n'en avait-il pas coupé les jeunes branches pour faire des *tûflas* (2) !) Près d'elle, Édouard lisait à haute voix une histoire d'enfant qui le poignait si fort qu'il en pleurait. Leur mère le consolait doucement et souriait, trouvant, sans doute, cette émotion saine et salutaire. — Lui, bien sage, écoutait, la bouche ouverte, gagné, sans trop comprendre, par l'émotion de son frère.

(1) Mésanges.
(2) Flûtes.

C'était, (il s'en souvenait comme si c'était d'hier), l'histoire d'un jeune Maure du royaume de Grenade, du nom de *Ganzul*, qui, chassé avec sa famille, de son palais de l'Alhambra par les armées de Ferdinand et d'Isabelle, avait été recueilli, sauvé et converti par une esclave chrétienne. Les infortunes de ce pauvre Ganzul le touchaient, sans doute, mais beaucoup moins que les vraies larmes de son frère et ce fut par contagion qu'il se mit à pleurer aussi.

Pour les distraire de ce gros chagrin, leur mère leur dit d'aller lui cueillir des roses. — Ils y coururent et en rapportèrent une brassée. Lui, en avait plein son petit tablier et elles lui barbouillaient la figure.

Tout près de là, dans un champ de blé mûr, se trouvait un cerisier chargé de fruits. Sur la plus haute branche un chardonneret s'égosillait en fioritures et sa tête, rouge comme les cerises, brillait dans les feuilles vertes.

Dans le vallon, les faucheurs chantaient à tue-tête : « *Las fenazous* » (1) suivant le mouvement cadencé des *dards* :

. . . .

« *Soun galant qué la vort,*
« *Soun galant qué la vort,...*
(« *Chantas ! roussignoulets,*)
(« *Chantas ! roussignoulets...*)
« *Poua ni minja ni beouré.*
« *Poua ni minja ni beouré...*
(« *Chantas ! roussignoulets.*)
(« *Chantas ! roussignoulets...*)
« *Poua ni minja ni beouré...*

. . . .

Les faneuses, les jambes nues, étalaient le foin coupé sur le versant du coteau et donnaient la réplique de leurs voix aigres de cigales :

. . . .

« *Minjas, buvez galant,*
« *Minjas, buvez galant,*
(« *Chantas ! roussignoulets.*)
(« *Chantas ! roussignoulets...*)

(1) *Les fenaisons.*

« N'aourez pas vostra bella !
« N'aourez pas vostra bella...
(« Chantas ! roussignoulets.)
(« Chantas ! roussignoulets...)
« N'aourez pas vostra bella...

. . . .

Le grand-père, avec son chapeau de paille, sous lequel il avait glissé — (c'était son habitude) — des pampres de vigne pour lui tenir la tête fraîche, promenait sur tout cela son regard souriant de maître débonnaire, et lui, saisi, pour la première fois, de la beauté tranquille de cette scène idyllique, qu'il devait revoir si souvent, aspirait, avec une inconsciente volupté, le parfum des roses.

Depuis, chaque fois qu'il avait senti une rose, cette bucolique s'était déroulée dans sa mémoire, comme s'il s'était mis à une fenêtre. Ce parfum éveillait cette image, comme le *fa* appelle le *sol*. C'était la note initiale de cette mélodie : — Il revoyait le cerisier, le chardonneret, rubis vivant au milieu des cerises ; sa mère assise à l'ombre du vieux saule ; son frère encore ému des malheurs de Ganzul ; son grand-père, pareil au Dieu Pan, sous sa couronne de pampres ; la colline ensoleillée et les ombres du vallon. Il entendait les voix chevrotantes des faucheurs, le : *tazin... tazan... tazin... tazan...* des pierres à aiguiser sur le tranchant des *dards*, et l'odeur des foins coupés, tièdes de la chaleur du jour, lui montait, par bouffées au visage, avec celui des roses.

Toujours rêvant, il se dirigea vers le chemin creux qui longeait le pré. Ses joues pâles s'étaient légèrement empourprées ; son œil était plus vif ; il marchait déjà avec plus d'aisance dans ce bain tiède de lumière. Le chemin, creusé dans le grés tendre, depuis des siècles, par les sabots des bêtes et des gens, encombré de pierres roulantes, désagrégées par les pluies torrentielles, avait l'aspect d'un ruisseau à sec. Les frênes et les chênes formaient au-dessus une voûte ajourée et leurs jeunes frondaisons, gonflées de sève, laissaient filtrer les rayons du soleil sur le sol humide.

Cette clairière lui rappela une grande chasse, (une chasse à courre !) qu'ils avaient faite, son frère et lui, il y avait douze ou quinze ans, avec cinq ou six petits paysans de leur

âge ; Presque une expédition guerrière, par delà les frontières... de la propriété :

Un matin de juin, un jeudi, jour de congé, ils étaient partis armés de bâtons pointus, simulant des lances, pour chasser *la grosse bête*. Édouard, qui était le plus grand de la bande, s'était nommé capitaine, et lui, le plus petit, s'était fait lieutenant et porte-drapeau. A eux six ou sept ils avaient une trentaine d'années. Un petit *King-Charles*, qui les accompagnait en éclaireur, aboyait à lui seul comme une meute. Ils descendirent le chemin creux, gravirent le coteau de Soultmagne et s'aventurèrent jusqu'au taillis de Rocheverre, épais et sombre comme un bois sacré *(frigidum lucus!)*.

Chaque merle qui s'envolait, avec des cris d'alarme, les faisait tressaillir. — Un lapin, déboulant sous leurs pas, met le désordre dans les rangs... Seul, le *King-Charles* fait bonne contenance. Il charge avec fureur et pénètre impétueusement, à la suite de l'ennemi, dans une anfractuosité de rochers, sorte de repaire, appelé *lou cros der loup*. — Mais voilà que, tout aussitôt, il fait entendre des cris désespérés... La panique s'empare de la troupe en sabots... Elle se débande... Les merles qui s'envolent épouvantés achèvent la déroute... Édouard n'est pas plus rassuré que les autres et le lieutenant est bien près de pleurer...

Cependant, le capitaine, « digne fils d'un héros », a compris qu'il faut se montrer, sous peine de perdre tout prestige : c'est le moment de vaincre ou de mourir !... Résolument, il se met à leur tête, les rallie et les entraîne à la délivrance de l'infortuné toutou, qui geignait de plus belle.— Tel Bonaparte sur le pont d'Arcole ! — On le suit à distance respectueuse. Seul, le lieutenant marche à son côté. Il tremble, le lieutenant, mais il veut faire « *comme les hommes fassent* !... » — Il a mis le couteau à la main ! — Un joli couteau, à lame arrondie et à sifflet, dont sa bonne lui avait fait cadeau. Il avait une fleur sur le manche et il le portait attaché par une ficelle à un bouton de son petit paletot. — On arrive au « *cros der loup* ». Le capitaine pénètre dans l'antre, seul ! — Tel Hercule allant museler Cerbère à l'entrée de l'Hadès ! — Une minute s'écoule et il réapparaît aux yeux

de ses troupes émerveillées, ramenant le toutou bondissant de joie...

L'imprudent s'était pris la tête entre deux roches et ne pouvait se dégager !...

Robert songeait en souriant à cette scène enfantine et il se demandait s'ils n'avaient pas fait preuve d'autant de courage, son frère et lui, dans cette petite expédition, que lorsqu'ils chargeaient ensemble, sous la rafale de mitraille, sur le plateau de Villiers ?

La silhouette crénelée des murs du parc s'évoquait devant lui; la fumée de la poudre, le sifflement des balles, les éclats du clairon, les commandements des chefs et le vent d'*héroïque folie* qui emportait tous ces hommes à la mort. — Il revoyait son frère exalté, transfiguré par l'approche du martyre et il entendait sa voix stridente ; comme une lyre trop tendue dont les cordes vont se briser :

. . . .

« Petit soldat,
« La charge sonne !...
« Ton cœur frissonne ?...
« Petit soldat...

. . . .

C'était bien le même sentiment du devoir, le même instinct précoce chez l'enfant et chez le soldat-poète : un besoin impérieux, une soif impulsive de sacrifice et d'honneur.

Il avait gravi le coteau de Soultmagne et revenait par le chemin d'Ayen.

De là, la vue s'étendait au loin jusqu'aux Monédières, bleuissantes à l'horizon et l'on distinguait vagement la masse sombre de *Castel-Viel* dont les tourelles sveltes émergeaient de son parc d'ormeaux et de sycomores.

C'était là que vivait, dans son vieux manoir, tapissé de vignes vierges, l'idéale fiancée, aux yeux de crépuscule, dont la vision avait fasciné Édouard comme l'ange du dernier adieu. — « *Tu le lui diras, toi* », avait-il murmuré ; et, il voulait dire : Tu le lui diras qu'elle a été le rêve de ma vie et l'ange consolateur de ma mort. — Le lui dirait-il, à cette sœur mystique que lui avait léguée son frère? Oserait-il lui, le petit-fils du philosophe, du républicain dédaigneux

des oligarchies, un *rouge*, disait-on, transmettre ce message posthume à l'héritière des anciens suzerains du pays ?... A quoi bon... Oui; à quoi bon... S'il avait été moins jeune, il aurait pu se répondre qu'elle les avait, qu'elle l'avait deviné... que lorsque les vers luisants aiment les étoiles, les étoiles ne l'ignorent pas et n'y sont pas insensibles, tant est puissant le magnétisme de l'amour...

Pensif, il continua sa route par les sentes et les haliers : Là encore tout lui était familier : les arbres, les chaumières et jusqu'aux buissons qui bordaient le chemin. Des souvenirs enfantins l'assaillaient, éveillant dans sa jeune mémoire mille échos à peine endormis, comme des papillons, éclos de la veille, secouant leurs ailes dans la rosée du matin... Son cœur saignait, car tout lui rappelait l'absent, mais cette souffrance même avait sa douceur. Elle les rapprochait de nouveau et il avait l'illusion d'une promenade à deux. Il sentait l'âme d'Édouard près de lui, sereine et apaisée au milieu de tous ces témoins de leur enfance, qui semblaient les saluer au passage, et lui-même en était réconforté.

Enfantillages !... puérilités !... dira-t-on, peut-être. — Il était encore si près de son adolescence, à peine au seuil de la jeunesse. Pour lui, c'était tout le passé ! — Et puis, pourquoi les dédaigner, ces puérilités ? Ne sont-elles pas le meilleur de nous-même ? La vie n'en est-elle pas faite, d'enfantillages, même pour les gens sérieux... sages... pratiques... même et surtout pour vous, gens du monde et de la mode, sceptiques et gouailleurs ?... N'est-ce pas la première eau qu'on verse dans l'argile humaine qui lui laisse pour toujours son parfum ? — Les grands fleuves sont faits des ruisseaux et des sources. Leurs eaux vives sont plus pures, sans vase et sans scories ; on voit au fond.

Il se dirigea vers le village : — Dans les champs, à droite et à gauche, les paysans ramaient les pois ou fossoyaient les vignes. Sur son passage, ils interrompaient leur travail et portaient silencieusement leurs mains à leurs bonnets. Lorsqu'ils étaient assez près du chemin pour qu'il pût les reconnaître, Robert les saluait familièrement en patois, les appelant par leurs noms : — « *Bounjour* Payaret !... *Bounjour* Pascarel !... Tiens... c'est toi, Mariette ?... »

Leurs physionomies lui revenaient, malgré les rides que les années avaient creusées dans les joues terreuses des vieux et la barbe naissante qui poussait à la lèvre des autres. Les braves gens, heureux d'être ainsi reconnus par le *Pitit Moussur*, qui n'avait pas oublié le patois du cru en courant le monde, enhardis par cette familiarité affectueuse, qui n'avait rien d'électoral, descendaient vers le chemin, saluaient le jeune homme de leurs : *a Die sias Moussur*, et serraient discrètement dans leurs mains calleuses, anoblies par le travail, ses mains pâles anoblies par le fusil et le sang versé pour la patrie commune.

Tous s'informaient de sa santé avec un intérêt sincère : Ils l'avaient cru mort... Si longtemps sans nouvelles !... Ils se lamentaient sur les malheurs de cette guerre terrible ; puis... embarrassés... gardaient le silence... — Ils pensaient à l'autre... au *grand*... qui n'était pas revenu...

Et Robert s'éloignait, sentant les larmes lui monter aux paupières.

Il passa devant l'humble cimetière qui précédait le village ; s'arrêta, gravit le monticule qu'il couronne et regarda, par dessus le mur, les tombes modestes, groupées, comme un troupeau couché, autour de la vieille croix gothique. La plupart n'étaient que des renflements de gazon enfouis dans les herbes sauvages semées par les vents. Quelques-unes portaient de rustiques stelles, avec des inscriptions naïves. — Peu de fleurs dans ce pays des fleurs. — Celles de sa famille s'en distinguaient à peine : Son père, rapporté de Crimée, son grand-père et l'aïeul reposaient, côte à côte, sous quatre vieux cyprès ; sans caveau, dans la terre rouge qui avait repris possession de leur poussière.

Sous les mêmes cyprès, deux paysans creusaient une fosse nouvelle...

C'était là, « *sur la colline où il était né* », que, suivant son désir, Édouard allait dormir son dernier sommeil ; dans la terre nourricière, sous les brises caressantes des printemps et les bises âpres des hivers, hantées par les âmes des obscurs ancêtres. C'était là qu'il voulait dormir lui-même, plus tard, plus tard.... lorsqu'il aurait fait œuvre d'homme et de soldat...

Le village était désert. Tout le monde était aux champs. Quel contraste avec la richesse luxuriante de la campagne : De pauvres maisons, la plupart sans volets, le purin dégorgeant des étables jusque dans les rues étroites, des tas de fumier où picoraient les poules; sur le pas des portes, quelques grand'mères épluchants des marmots et quelques vieillards se chauffant au soleil. Cependant, c'était cette humble et forte population qui créait toutes les merveilles dont les coteaux étaient fleuris. C'était de tous ces fumiers que sortaient tous ces parfums !

La maison paternelle apparut enfin entourée de granges et de vergers. C'était une sorte de chartreuse, avec deux ailes à pignons, bâtie en grés rouge du pays, couverte d'ardoises du Saillant rongées de lichens et de mousses.

Robert traversa d'abord un verger clos d'une haie vive et pénétra ensuite, par une petite porte à loquet, dans la grande cour entourée de granges.

La vieille Hélène, la cuisinière, qui l'avait vu naître, qui le tutoyait encore et l'embrassait, *comme du pain tendre* chaque fois qu'elle en trouvait l'occasion, distribuait la provende à ses nombreux pensionnaires, en attendant de les mettre à la broche. Elle le salua de loin d'un : *bounjour pitit* ! familier et il pénétra dans ce qu'on appelait le parterre; une étroite terrasse enserrée entre les deux ailes de la maison. A gauche, s'élevait une petite chapelle particulière tapissée de clématites. Sur le devant, une balustrade à mollets formait tribune et quatre tilleuls énormes, sans doute contemporains de l'édifice, élevaient leurs troncs noueux jusqu'à la toiture des pavillons. Leurs branches enchevêtrées formaient en été une masse compacte, impénétrable aux rayons du soleil.

Par dessous cette colonnade naturelle, la vue s'étendait au loin sur le panorama des collines et des vallées.

Les abeilles bourdonnaient dans les clématites et partout flottait l'odeur familière des violiers et du réséda.

Au moment où le jeune homme parut sur la porte du vestibule, M[me] Combeval, assise sous les tilleuls, faisait sa lecture habituelle de l'après-midi ; ou plutôt, elle l'écoutait, car c'était une jeune parente, presque une enfant, qui tenait le

livre et lisait à demi voix. Elle, plus absorbée par ses pensées qu'attentive à la lecture, tantôt baissait les yeux sur son ouvrage, (un tricot pour les pauvres), tantôt les levait, perdus dans le vide et semblait voir des absents.

Toute vêtue de noir, toujours svelte, avec ses cheveux blonds légèrement poudrés aux tempes, Mme Combeval paraissait encore jeune et Bitche n'aurait eu aucune peine à la reconnaître. Ses traits avaient un peu perdu de la douceur des premières années, son teint de lys avait pris les tons de l'ivoire, mais ils avaient gardé toute leur noblesse, et le malheur leur avait donné cette patine, ce fondant, que donne aux fruits murs l'approche de l'hiver. Ses yeux réfléchis, autrefois bleu de ciel, avaient pris les tons mystérieux des lacs profonds et son regard semblait ne plus être de ce monde. Sa ressemblance avec Édouard était évocatrice et troublante.

Au bruit des pas de Robert, elle leva la tête et la jeune fille posa son livre sur la table à ouvrage ; mais Mme Combeval lui dit de continuer et fit signe à son fils de venir entendre la fin du chapitre.

Le livre était l'*Imitation de Jésus-Ckrist*. Mme Combeval avait conservé, de son pensionnat, l'habitude d'en lire ou de s'en faire lire chaque jour quelques lignes. C'était pour elle une sorte de viatique, qui lui était devenu d'autant plus indispensable que les épreuves de sa vie étaient devenues plus rudes. Non qu'elle fût mystique ou dévòte ; sa religion était, au contraire, très pratique et très simple, faite de charité pour les petits et d'indulgence pour les grands, à moins qu'ils n'encourussent son mépris. Elle avait, sans s'en douter, subi l'influence du philosophe, dont la morale était, en somme, conforme à la sienne ; mais ce livre unique, œuvre d'un poète inconnu, était pour elle comme un confident. Sa vie intérieure, la communion spirituelle qu'il lui procurait avec l'au-delà, l'aidaient à attendre avec sérénité, dans cette vie, l'éternelle réunion à laquelle elle croyait fermement dans une autre.

Combien de fois, à cette même place, à la même heure, Robert n'avait-il pas assisté au même spectacle et n'y avait-il pas pris part. C'était tantôt lui, tantôt son frère, sa mère

ou une amie qui faisaient la lecture. Le grand-père lui-même n'avait pas échappé à cette petite servitude et il s'y soumettait de bonne grâce, non pas seulement parce qu'il était tolérant et aimable, mais aussi parce qu'il trouvait une philosophie profonde et une poésie exquise dans le murmure intérieur de cette âme détachée et guérie du monde.

C'était le hasard qui décidait de la page à lire: Mme Combeval piquait son aiguille dans le livre fermé et on lisait à droite, à quelque endroit que ce fût.

(Combien y a-t-il de livres dont on pût en faire autant ?)

Ce jour-là l'aiguille avait désigné le milieu du chapitre qui traite : *De l'amour de la solitude et du silence*. Celui-là, justement, que préférait grand-père.

Robert alla s'asseoir près de sa mère, dans un fauteuil rustique de châtaignier, et l'enfant, naïve comme un profil de *Fra-Angelico*, continua, de sa voix de flûte de roseau :

...... « Le monde passe et les désirs du monde passent « aussi. Tel qui sort gaîment revient avec tristesse et la « joie du soir fait trouver triste le matin du lendemain. Il « en est ainsi de toutes les joies charnelles. Elles s'insinuent « agréablement, mais elles mordent et tuent à la fin. Que « pouvez-vous voir ailleurs que vous ne voyez où vous êtes ? « Vous avez devant vous le ciel, la terre et tous les élé- « ments ; toutes les choses du monde n'en sont-elles pas « composées ?... »

D'une nature peu contemplative, le jeune homme écoutait d'une oreille distraite, presque rebelle. Cette résignation, ce renoncement, ne convenaient pas à son âme ardente et combattive. Il voulait vivre et lutter. Puis, le murmure discret de cette source pure, tombant, goutte à goutte, des lèvres de l'enfant, le fit se recueillir et son regard, peu à peu, devint méditatif. Il pensait à Édouard, qu'il avait si souvent entendu faire la même lecture de sa voix chantante de visionnaire.

Sa mère l'observait, hantée par le même souvenir, déjà préoccupée par l'avenir de cet unique enfant qui venait, pensait-elle, de lui être miraculeusement rendu : — Quelle serait sa destinée? Qu'en ferait la société, le monde, la Patrie, d'autant plus exigeante qu'elle était plus humiliée et plus

meurtrie ? Serait-il l'homme droit, chaste et fort qu'elle avait voulu, ou, comme tant d'autres élevés comme lui, se laisserait-il emporter à la dérive des plaisirs avilissants, et, comme eux, deviendrait-il banal et quelconque ? Ce n'était plus un enfant, un adolescent ; c'était un homme, mûri avant l'âge par la lutte et la souffrance, et cet homme nouveau lui était presque inconnu. Elle ne retrouvait pas en lui la grâce et la douceur un peu féminine d'Édouard. C'était, évidemment, un *fils de père*, comme disent les Arabes, un fils d'ancêtres, et, en lui revivaient le chevau-léger de Steinkerque, le chevalier de Saint-Louis de l'assaut de Prague et le colonel d'Inkermann. Elle en était fière, et presque intimidée: L'entêtement de son front carré, le front du Bas-Limousin de race, l'inquiétait ; mais la franchise de son clair regard, encore naïf, la rassurait pleinement. Elle y lisait, comme sur un bouclier, la devise des Combeval : *Onques ne forlignes !*

La voix chantante de l'enfant venait de s'arrêter et le silence ramena Mme Combeval à la réalité. Elle envoya la petite-fille faire une commission quelconque, puis, désignant à son fils un autre livre posé sur la table, elle lui dit en souriant :

« Je crois que j'ai été un peu distraite. Fais-moi la lecture à ton tour. Je serai plus attentive, car le livre est plus nouveau. Ce sont des morceaux choisis de Lacordaire. Je n'ai fait qu'entr'ouvrir le volume et je me suis arrêtée à un passage qui semble écrit pour toi. L'endroit est marqué par le coupe-papier. Lis-le à haute voix.

Robert prit le livre et lut :

... « Le monde ne dit pas au jeune homme : « Vautre-toi « dans la fange. » Il lui dit : « Aie la sagesse du vice. Sache « que le plaisir est une plante rare et délicate; ne commets « pas la faute de la flétrir en un jour ; ménage-la comme une « divinité que la nature a mise en toi; bois avec mesure, en « faisant une libation aux Dieux, afin de t'arrêter où l'infamie « succède à la jouissance et où la mort punit l'exès de la vie. » « Mais, moi, si quelque jeune âme a touché mon cœur de ten- « dresse et que je veuille faire tomber de ses mains la coupe « trompeuse du mal, je lui dirai : « Ami ! enfant de ta mère « et frère de ta sœur; enfant de ta mère qui t'a mis au monde

« dans la continence sacrée du mariage; frère de ta sœur dont « tu gardes et tu respires la vertu. Ah! ne déshonore pas en « toi-même ce grand bien qui t'a fait homme. Sois chaste, « ami! conserve dans une chair fragile l'honneur de ton « âme, la source religieuse d'où s'épanche la vie et où fleurit « l'amour. Prépare à ta couche future des amitiés saintes, « des embrassements que le ciel et la terre puissent bénir : « Sois chaste, pour aimer longtemps, pour aimer toujours!

« Il y a au monde, entre ta mère et ta sœur, entre tes « aïeux et ta postérité, une frêle et douce créature qui t'est « destinée par Dieu. Cachée à tous les regards, elle conserve « en silence la fidélité qu'elle te promettra; elle vit déjà pour « toi qu'elle ignore, elle immole ses penchants, elle se repro- « che tout ce qui pourrait déplaire un jour au moindre de tes « désirs : Ah! garde-lui ton cœur, comme elle te garde le « sien; ne lui apporte pas des ruines en échange de sa jeu- « nesse, et puisqu'elle se sacrifie pour toi d'un amour anti- « cipé, fais à ce même amour, dans les replis de tes passions, « un juste et sanglant sacrifice... »

La mère suivait, sur le visage du jeune homme et jusque dans les inflexions de sa voix, l'impression que produisait sur sa jeune âme ce grave avertissement. C'était comme une pierre jetée en eau profonde dont elle suivait les ondes à la surface. Un cri d'alarme, un *garde à vous!* qu'elle lui jetait indirectement au seuil de la jeunesse, où sa sollicitude ne pourrait plus le suivre, et, pour cet avertissement, d'une nature si délicate, même pour une mère, elle avait habilement choisi la parole persuasive et autorisée d'un des maîtres les plus nobles de la pensée moderne.

Elle continuait ainsi les leçons du grand-père, qui, tout payen qu'il fût, eût compris Lacordaire.

Pas un mot ne fut prononcé. La mère et le fils échangèrent seulement un regard. La leçon était comprise.

La petite fille revenait, un peu surprise de la commission inutile qu'on lui avait fait faire.

Mme Combeval l'attira doucement dans ses bras et la baisa au front :

Peut-être était-ce là « la frêle créature » que Dieu destinait à son fils.

Le facteur, *Francy Michelou*, venait de monter sur la terrasse par l'escalier de pierre, et remit une lettre à Robert.

— Elle est de Noysel, dit celui-ci en déchirant l'enveloppe.

Mme Combeval envoya le facteur se rafraîchir à la cuisine, suivant son habitude, tandis que Robert parcourait rapidement la lettre.

C'est pour après-demain, six heures, dit-il en la lui tendant.

Mme Combeval lut, à son tour, et une même angoisse les rendit silencieux :

Dans deux jours, le martyr, exhumé de sa tombe provisoire, par les soins pieux de Bitche et de Noysel, allait rentrer au village.

Aussitôt après l'armistice qui avait précédé la paix, Noysel s'était rendu auprès de Mme Combeval pour s'informer de Robert, dont il ignorait le sort, et pour lui porter ses condoléances au sujet de la mort d'Édouard. Le caractère généreux et enthousiaste des deux frères avait inspiré une vive sympathie à ce sceptique. La mort tragique de l'aîné, presque dans ses bras, l'avait profondément affecté et la disparition de l'autre à la fin du terrible combat de Villiers l'avait laissé dans une cruelle incertitude. N'avaient-ils pas d'ailleurs, Bitche et lui, un dernier devoir à remplir.

Il avait trouvé Mme Combeval dans un affreux désespoir. Elle venait seulement d'apprendre la mort d'Édouard. Robert la lui avait cachée dans les lettres qu'il lui écrivait d'Allemagne où il était prisonnier. Il s'était borné à lui dire qu'il l'avait laissé légèrement blessé aux mains de Bitche, afin de la préparer lentement à l'horrible nouvelle. Il venait seulement de lui faire entrevoir toute la vérité et il lui apprenait, en même temps, qu'il avait été condamné à cinq ans de forteresse pour tentative d'évasion, tout en lui laissant espérer qu'il serait gracié et libéré aussitôt après la signature de la paix.

Cet espoir venait, en effet, de se réaliser.

Bitche aussi avait voulu revoir la veuve de son colonel, la mère d'Édouard et de Robert, et il était venu, le *fidèle Saint-Bernard,* offrir son dévouement. Né dans la banlieue de Metz, sa patrie allait cesser d'être française (politiquement du moins) et il s'indignait à la pensée de subir le joug des

Alboches. Il allait avoir sa modeste retraite de vétéran et voulait, disait-il, monter ses dernières gardes près de la tombe de son colonel. Il avait été un paysan, un pieds-terreux de Lorraine, il deviendrait un paysan, un pieds-terreux Limousin. C'était toujours la même terre et le même sang.

Ses services furent acceptés et Mme Combeval lui avait promis de le garder auprès d'elle autant comme ami de ses fils que comme serviteur.

Rentré à Paris, nanti des pleins pouvoirs de Mme Combeval, Noysel s'était aussitôt occupé de l'exhumation du corps d'Édouard, en attendant le retour d'Allemagne de Robert. Il avait enfin réussi dans ses démarches et il annonçait pour le surlendemain l'arrivée du funèbre convoi.

X

Le bruit de la mort des deux frères s'était répandu dans le pays et y avait produit une profonde émotion. Les nombreux amis de leur famille, leurs camarades d'enfance et de collège, le public même, au milieu du deuil général, avaient été frappés de la disparition, le même jour et à la même bataille, de ces deux jeunes gens, d'un si bel avenir, et les condoléances sincères, parfois naïves et touchantes, étaient parvenues en foule à Mme Combeval.

La fin tragique d'Édouard, plus certaine que celle de son frère, avait surtout éveillé un sentiment de pitié. Sa jeune réputation de poète commençait à s'affirmer ; elle jetait déjà sur sa petite ville un éclat discret, présage d'une illustration plus brillante, et il semblait qu'en le perdant chacun eût perdu une espérance. Lorsque sa mort fut confirmée, toutes les sympathies qu'il avait inspirées se reportèrent d'elles-mêmes sur son jeune frère, dont on avait appris la blessure et la captivité. L'étroite amitié des deux frères était connue et leurs deux noms furent réunis dans une commune commisération.

Mme Combeval désira que les funérailles de son fils eussent lieu sans éclat, avec le recueillement qui convenait à sa douleur. Le vieux grand-père aurait certainement été d'un avis

contraire, car, tout imbu des idées du commencement du siècle et de celles de la fin du siècle dernier, (qui n'étaient autres d'ailleurs que celles de l'antiquité), il pensait que le meilleur moyen de susciter les vertus civiques dans le cœur du peuple était de frapper son imagination en les honorant avec éclat. Il aurait fait taire sa douleur privée devant ce qu'il aurait considéré comme un devoir public et aurait convoqué tout le canton aux funérailles de son petit-fils, comme il l'avait fait pour celles de son fils, lorsqu'on avait rapporté de Crimée le corps du colonel.

Tel aurait été le désir des habitants du bourg et des villages voisins et aussi celui de Robert; mais la décision de Mme Combeval était formelle : La cérémonie conserverait un caractère familial. Elle aurait lieu dans la petite chapelle privée de la maison et les seuls officiants seraient le vieux prêtre qui avait donné à Édouard ses premières leçons et le vicaire, son neveu, plus âgé de quelques années, qui les avait partagées. — Le village entier serait admis, soit dans la chapelle, soit sur la terrasse et dans la cour, car, lui aussi, faisait partie de la famille.

Robert dut se contenter de faire prévenir à la hâte les amis les plus proches, les anciens condisciples surtout et les camarades revenus de la guerre.

Le peuple comprend peu les douleurs muettes, aussi tout en respectant les volontés de la mère, les paysans réalisèrent-ils, d'instinct, les idées du grand-père. Leur désir d'honorer à leur manière la mémoire de l'enfant du village les rendit ingénieux : Spontanément, ils s'offrirent à aller chercher le corps à la station voisine, distante de quatre kilomètres.

Leur offre était trop touchante pour être repoussée. Donc, de grand matin, ils se mirent en route une trentaine, endimanchés dans leurs vestes de *droguet* et leurs blouses neuves.

Devant, marchaient Robert et le jeune vicaire, précédés de la croix et d'un enfant de chœur ; puis le groupe de paysans. Robert avait repris son uniforme militaire, frippé, troué par les balles, et sa calotte rouge, ses tresses jaunes et ses larges culottes tranchaient fièrement sur la soutane sombre et le surplis blanc de l'abbé.

Derrière venait le char-à-bancs, transformé en catafalque, décoré de feuillages et de drapeaux tricolores. Il était attelé de deux chevaux du pays, de fins Limousins du haras de Pompadour, qu'Édouard avait dressés lui-même. Les nobles bête hennissaient, impatientes de marcher au pas sur cette même route où leur jeune maître les avait si souvent lancées dans toute la liberté de leurs vives allures.

Les premiers rayons du soleil jaillissaient déjà derrière les rochers du Saillant, nimbaient d'or les pinèdes de la Sauvezie et fondaient les gazes humides traînant dans la vallée du Rozay. Les coqs chantaient l'aube nouvelle ; les alouettes huppées, les *péculis*, montaient dans la lumière comme autant de prières ailées, puis se laissaient tomber dans les blés en herbe, qui abritaient leurs nids, en égrenant le chapelet de leurs notes perlées. Les agneaux, suivant leurs mères aux pâturages, bêlaient ; les bœufs, à pas lents, suivant les laboureurs, mugissaient, et, d'une colline à l'autre, de Saint-Cyr-la-Roche, de Vars, de Saint-Cyprien, d'Yssandon, de Saint-Aulaire, les clochers s'envoyaient le salut matinal de leurs angelus.

Les paysans marchaient, lourds et silencieux, conscients de l'acte grave qu'ils accomplissaient, et l'on n'entendait, sur le sol caillouteux de la route, que le bruit de leurs gros souliers ferrés.

Là étaient Faucon, dit *Payaret*, l'ancien, avec ses fils, Martinet et Jeanten — le troisième, Édouard, blessé à Orléans, était encore à l'hôpital ; — le père Rougier, l'émule de *Payaret* au lutrin ; et Laffont de *chez le souchier* et Fanfan de *chez la Sérénou*, et Baril de *chez Minet*, leurs jeunes rivaux ; Martinet, sans rival dans l'art de faire vibrer les toiles d'araignée aux voûtes de l'église les jours de grande fête ; Vaysset, le taillandier, dans la forge duquel se tenaient les assemblées politiques du village, et son frère *le Mouret*, rentré blessé de Paris avec la médaille militaire ; Pascarel, Mémissou, Bosche, Vignal et Féral, les anciens d'Algérie, de Crimée et d'Italie ; Treuil, dit *Matelot*, revenant de la Chine ; et Lily et Roubichon et Fantou et Meymé, dit *Bontemps*, et les Reynier, dit *lou Piaou*, et Lilou et Jeannot et Loïchou et Nougier, dit *Nirou*, et les Berny et les Palaim,

dits *Lapétit,* et Dupuy et Chambour et La Cotte, et Touty et Marentou, les chanteurs de plein air, et Soirat, le bancal; le brave Baptistou, et Fresselinard et Tunou et Pélinard et Gaillana... Puis, les colons, de père en fils : Goulfier, dit *La Ramade,* Milandou, Lafarge, le barbier, Gadoudel, le boulanger, le grand L'Arnou de la tribu des Froidefond, le grand Gauthier, Freyssinet et Vézinou, les carriers, Jeannet, dit *le Brutal,* courbé comme un vieux cep de vigne, Tiénné de *chez Guillem* et Plumoseille.

Enfin les jeunes, les camarades de l'école communale, les compagnons de l'expédition du *cros der loup* : Bourdu, Laffont, *de la croix de Vignal,* Bertrie, le fils du *Bègue,* Frank de Chantegrelle, Piarri, *La Ramade,* René Langlois et Bounaix, dit *Marmotte,* bien qu'il fût très éveillé...

Un seul manquait :... celui qu'ils allaient chercher.

Déjà le train dévalait le long des viaducs de Vignols et de Saint-Solve, faisant résonner de ses sifflements affolés les échos des vallons.

Ils pressèrent le pas et arrivèrent quelques instants avant lui à la station.

Bitche et Noysel sautèrent d'un wagon et Robert les reçut dans ses bras.

Ils ne s'étaient pas vus depuis l'assaut du parc de Villiers... Six mois, à peine, et cependant que d'événements depuis!..

Bitche, tout à la joie de revoir *lé petit,* qu'il avait cru mort, comme son frère, ne le trouvait pas trop changé, sauf quelques poils noirs qui lui avaient poussé au menton. Pour lui, c'était toujours un enfant... son enfant. Mais Noysel avait vu, d'un coup d'œil, la transformation qui s'était opérée en lui: ses yeux noirs, encore dévorés par la fièvre, ses joues caves et pâles, les coins amers de sa bouche, accusaient des souffrances profondes, longtemps contenues. Tout, en lui, portait l'empreinte des meurtrissures du vaincu révolté.

Ils se regardèrent un moment, les mains serrées, puis ils s'embrassèrent, les yeux pleins de larmes. — Que de souvenirs dans cette étreinte !

Un jeune ouvrier se tenait discrètement près de Bitche. — Si Robert avait été moins préoccupé, il eût bien vite

reconnu ce nez en capsule et ces yeux espiègles de moineau franc; à peine voilés par la tristesse de l'heure présente ; mais ses pensées étaient si loin de là ! Il ne le voyait même pas, bien que Bitche l'eût poussé en face de lui.

C'était Barillet !... Il le vit enfin et l'embrassa comme un frère...

Comment le moineau Parisien avait-il quitté les quais de la Seine pour venir au pays de *Peds tarroux ?* — Ce n'était guère le moment de l'expliquer, mais c'était bien simple : — C'est qu'il était lui-même Limousin d'origine, bien qu'il fût né à Paris et n'eût jamais dépassé sa banlieue. Son père, le marchand d'oiseaux, était d'Objat, et il avait trouvé l'occasion excellente pour venir faire la connaissance de son grand-père, de ses oncles et de ses cousins, qu'il n'avait jamais vus et qui se doutaient à peine de son existence.

Le cercueil fut descendu du wagon par les paysans et déposé sur le char.

Le jeune prêtre, plus ému qu'il ne voulait et ne pouvait le laisser voir sous ses habits sacerdotaux, récita les prières d'usage et ils reprirent lentement le chemin du village.

Les chevaux étaient tenus en bride pas deux paysans en blouse ; deux anciens cavaliers d'Afrique et d'Italie : Milaudou, le hussard, maintenant courbé par l'âge et le maniement du *bigaud* et Fantou de *chez lou Piaou*, encore svelte et droit comme un peuplier. — Sur le char, la bière, au milieu des branches de chênes, disparaissait sous un drapeau.

A cette heure matinale, la route était déserte et quelques rares passants, conduisant leurs montures chargées de primeurs, croisaient seuls le convoi, en se signant.

Robert marchait derrière le prêtre, au milieu des paysans, entouré de ses amis.

D'abord, ils n'échangèrent pas une parole. — A quoi bon, lorsque les cœurs débordent et battent à l'unisson ! — Et puis, la route, bien qu'à peu près déserte, était un lieu public, peu propre aux épanchements intimes. Robert ne parlait pas, de peur de pleurer et les autres respectaient son silence.

Cependant, sa douleur longtemps comprimée se contenait à peine. Il n'avait eu personne à qui se confier pendant sa dure captivité, et, depuis son retour, il avait évité avec sa

mère d'évoquer des souvenirs trop pénibles. Ses émotions, longtemps accumulées, avaient besoin de se faire jour.

Il murmura, se tournant vers Noysel qui marchait à sa droite :

« Te rappelles-tu?... Il a eu la vision de sa fin prochaine... »

« Oui... sur le plateau... avant la bataille... »

« La mort lui est apparue comme une fiancée en deuil... »

« Comme une apothéose dans le soleil couchant... »

Ces simples mots avaient suffi pour évoquer dans sa mémoire la vision obsédante : — L'attente enfiévrée derrière le talus; Paris miroitant au loin sous le ciel embrasé; la rêverie prophétique de son frère, sa chanson improvisée chantée sous la mitraille ; le fracas de la lutte et la catastrophe finale : Édouard roulant à terre, aveuglé par son propre sang, se raidissant contre la mort et son meurtrier, ce jeune Prussien, imberbe comme lui, qu'il avait vu face à face, les yeux dans les yeux, au moment de le frapper, comprimant, de ses mains crispées, la plaie béante par laquelle s'échappaient ses entrailles. Il lui semblait que ses vêtements étaient encore imprégnés de leur sang à tous deux, que ses mains en dégouttaient encore, et cette double image, indissolublement fixée dans son cerveau, comme sur une plaque photographique, le hantait, l'obsédait, éveillant en même temps dans son cœur un sentiment de pitié et de colère.

Pour faire diversion à cette angoisse, visible sur ses traits, Noysel l'interrogea sur sa santé et sur ses projets.

« Oh! moi, je suis presque guéri », répondit-il, « ma blessure est complètement cicatrisée et, ici, dans ce bain d'air pur, je me sens revenir à la vie. La sève me monte au cœur, comme à l'écorce des chênes. Dans quelques jours, je vais reprendre mes études pour Saint-Cyr, car je n'ai pas de temps à perdre et je tiens absolument à y entrer. Ma mère s'y opposait d'abord. Elle n'a plus que moi et aurait voulu me garder ; mais elle a fini par me donner son consentement. Renoncer maintenant à la carrière militaire, serait une désertion. »

« Ce qui m'avait exténué », continua-t-il, avec une sorte de fièvre dans le regard, « c'était moins ma blessure et les souffrances physiques que les humiliations et les tortures de la

captivité.... Ah ! c'est que tu ne sais rien encore... Je n'ai pas pu te l'écrire... Je ne sais pas comment je ne suis pas devenu fou... fou de honte... de rage impuissante... »

Son exaltation devenait de la colère, et serrant les poings, il s'écria, d'une voix sourde, que contenait à peine le respect du cortège funèbre :

— Ah ! les brutes... les brutes !... Combien de fois j'ai envié le sort de mon frère !.. Il est mort chaud, lui ! Il ne sent pas le talon de leur botte sur sa poitrine... leurs gifles sur ses joues... leurs crachats sur son front... Ils l'ont tué, debout, les armes à la main... C'était la guerre... Je l'ai vengé. — Mais, moi, moi, qui me vengera ?.. qui me lavera de leurs outrages ?.. — Ah ! les brutes !.. les brutes... Non,.. non,.. tu ne t'imagines pas,.. tu ne peux pas comprendre... Je vous conterai ça... je vous conterai ça !.. »

Il s'arrêta, haletant, puis respirant à pleins poumons, en pressant sa poitrine de ses deux mains crispées, il s'écria : « Ah ! le bon air de France.... l'air de mon Limousin... de mon village... l'air libre... l'air pur... l'air des braves gens.... »

Et, à bout de forces, il éclata en sanglots qu'il n'essayait plus de contenir.

Noysel, Bitche et Barillet gardaient le silence, bouleversés eux-mêmes par cette explosion ; partagés entre la colère et la pitié. Ils se demandaient à quelles humiliations personnelles, à quelles insultes, à quels outrages leur jeune ami pouvait faire allusion ; mais ce n'était ni l'heure ni le lieu des confidences et ils se bornaient à soutenir ses pas défaillants.

Cette détente dans l'esprit de Robert était nécessaire et bienfaisante. Son cœur s'était enfin dégonflé et il put continuer plus librement sa marche au milieu de ses amis.

Le convoi venait de quitter la grand'route et de s'engager dans un chemin vicinal qui traversait la propriété des Combeval. Les chevaux, que contenaient avec peine leurs conducteurs, montaient, en soufflant, le raidillon de Soultmagne, à travers les vignes et le taillis de Rocheverre, pour gagner le chemin d'Ayen. — C'était, en partie, la promenade faite l'avant-veille par Robert. Il avait voulu la refaire une dernière fois avec son frère, comme s'il avait pu encore marcher à son côté et causer avec lui. — Là, ils étaient chez

eux, sur leurs terres, loin de la banalité indiscrète de la grand'route, et l'on pouvait parler librement.

Les paysans avaient été profondément remués par les paroles de Robert, quelque obscures et mystérieuses qu'elles fussent pour eux, mais ils avaient surtout compris ses sanglots. Discrètement, ils l'avaient entouré et c'était au milieu d'eux qu'il marchait maintenant.

Le campagnard, habitué à parler en plein air, souvent d'une colline à l'autre, ne sait pas causer à voix basse. Il ignore le murmure discret des conversations de salon. Il se tait et rumine, ou parle à la cantonade. Le monologue convient mieux que la causerie à la lenteur de son esprit. Il suit son idée comme le bœuf suit son sillon ; en ruminant.

Ils se taisaient, autant par habitude que par respect.

Cependant, le petit groupe s'était sensiblement grossi. De tous côtés, sur leur passage, les travailleurs abandonnaient leurs champs, leurs vignes ou leurs prés, pour se joindre au cortège ; les uns en sabots, les autre pieds nus, sans vestes et sans bonnets, en sorte qu'une véritable procession de vignerons, de bergers, de femmes et d'enfants, se déroula bientôt au flanc de la colline.

Au silence recueilli des premiers moments, avait succédé un bruit confus de voix rudes et de piétinement de sabots ; un bourdonnement de foule, où chacun monologuait ses regrets ou ses souvenirs. Tous avaient connu le défunt, l'avaient vu grandir ou avaient partagé ses jeux. Tous avaient à rappeler un mot, un trait, de lui ou du grand-père, dont la mémoire vénérée était restée vivante, et c'était une sorte d'oraison funèbre dialoguée, naïve et grandiose comme un chœur antique :

Le vieux Faucon, grand et sec, avec un nez en carcasse de poulet, la bouche de travers, des favoris rasés en lame de serpette, de petits yeux vifs, sous des sourcils hérissés de longs poils en pattes d'araignée, monologuait dans un groupe, de sa voix caverneuse. — Conteur original, poète inconscient, presque illettré, chanteur de plein air et de plain chant, il n'était guère connu que sous le sobriquet de *Payaret* (*Paya-ré*) (1), bien qu'il fût dans l'aisance et fort hon-

(1) Paye rien.

nête homme, en sorte que, ce surnom, d'origine certainement satirique, était devenu des plus honorables par contraste avec sa scrupuleuse probité.

« Pauvre *pitit Moussur,* » disait-il, comme se parlant à lui-même, « ne dirait-on pas qu'il s'agit de son mariage... et il est là couché avec la mort... Il aurait fait un fier *novi* (fiancé)... C'était ma femme qui l'avait nourri, avec Jeanten, mon cadet, et nous l'aimions comme un de nos enfants. »

E. NOUVION-ROCHEVERRE.

(à suivre).

La Vie parisienne

Il n'y a pas d'époque de l'année qui plus que celle-ci — fin juillet-août, — soit à la fois douce et cruelle aux chroniqueurs : ils sont censés vider à longs traits la « coupe de tous les plaisirs estivaux », mondains, thermaux, maritimes, sportifs et ils vivent dans la crainte perpétuelle de ne jamais contenter leurs lecteurs qui déploient les feuilles avec dédain, en déclarant, à l'avance, « qu'elles ne contiendront rien »...

Pauvres de nous ! La coupe des plaisirs ! Nous sommes les seuls à ne les avoir goûtés que de bien loin, surtout pendant ces extraordinaires trois journées du 15 août — le fameux *pont !* — qui ont donné à Paris l'aspect désertique le plus étrange. Nous y étions seuls, je crois, — du moins 300.000 de nos concitoyens avaient fui et le spectacle de l'avenue des Champs-Élysées, où l'on ne courait plus risque d'être écrasé, où les gardiens de la paix regardaient passer nos errantes silhouettes comme font les guetteurs du Sahara qui épient les caravanes pointant à l'horizon, — ce spectacle évoquait les cités endormies ou ruinées du midi, cet admirable village des Baux dont l'éternelle paix n'est plus jamais troublée... Le Bois de Boulogne avait les airs d'un immense parc anglais qui appartenait, en propre, aux courageux ou résignés surnageurs qui n'avaient pu franchir le *pont*. Ils s'en consolaient ou s'en vengeaient, rentrés mélancoliquement dans les salles de rédactions — dépeuplées aussi et surchauffées — en brossant sur le papier des tableaux enchanteurs de la grande vie Trouvillaise, des gaîtés des trains de plaisir, des charmes des excursions suburbaines.

Ah la grande vie trouvillaise! Voir tant et tant de belles madames à la fois, — toutes en blanc; on n'en a cité qu'une qui ressemblait, paraît-il, à un *iris noir*! — Payer 60 francs, — que dis-je, trois louis! — une chambrette, occupée la veille encore par un jockey fleurant le crotin du paddock! — Admirer le parterre de reines réunies au théâtre, Réjane, Brandès, etc., — comme si on ne les avait encore aperçues! — Prendre une culotte formidable aux courses et au baccarat, — avaler sur les routes la poussière de deux mille autos et déclarer pourtant qu'on s'est continuellement amusé, — à ce point qu'on devra terminer, par mesure d'économie, la saison dans ses terres, une vieille masure du Poitou ou une garçonnière glaciale des Champs-Élysées... Voilà un sort enviable et que nous avons célébré, à qui mieux mieux, en phrases entortillant et détaillant ces prodigieuses élégances.. Nous dînions, de notre côté, à cinquante sous par tête et nous prenions un grog à la glace pilée au Chinois — mais on nous croyait à Trouville... « Ces journalistes! »...

Et les trains de plaisir! L'assaut furieux donné, vers minuit, dans les gares du Nord, de l'Ouest, aux trains extraordinairement économiques (9 fr. pour Dieppe ; 11 fr. pour Boulogne)... Le défilé d'une horde de familles prêtes à se plonger dans les flots : la mère ayant endossé un cache-poussière lavé par les pluies sur une jupe trop courte de fillette; le « gosse », déjà costumé en *bigneux*, avec un filet à crevettes ; la petite fille traînant des seaux, des pelles, des sacs à ouvrage ; la bonne portant, en un panier, le déjeuner et le dîner froid (*on peut apporter son manger*)! Puis les bandes de loustics des deux sexes, en culottes vélocipédiques, avec des pseudo-Panama bossués crâneusement, avec des appareils photographiques et des lorgnettes énormes! Tout ce monde s'interpellant, courant, chantant, changeant de place jusqu'au sifflet du départ. Et, encore, les demi-sommeils de la nuit, embaumée par les litres et les saucissons entamés, — l'étirage bâillant du réveil, l'émotion témoignée à la vue d'un nuage barrant l'horizon matinal : « La mer, la mer. » Enfin, la bousculade vers cette plage où il fait froid, au petit jour, où on rôtit, à midi, où il pleut l'après-midi. Je tais le retour... Nous avons vanté, à qui mieux mieux, ces plai-

sirs sains, familiaux, réconfortants, comme si nous y avions pris une large part. Et les lecteurs ont daigné sourire : « Ces journalistes, ils sont de toutes les fêtes ! »

Vous appelez cela des « fêtes » ? A votre aise. En général, les villégiateurs de la *Grande Revue*, dont vous fûtes — et dont je serai demain, à mon tour, après la cohue, — aiment, certes, la Mer, mais sont bien heureux aussi d'y retrouver... ce qu'ils n'y sont pas venus chercher, précisément : les niaiseries et les vieilleries de Paris, le café-concert, les représentations de pièces qu'ils ont vues et qu'ils revoient comme si elles étaient toutes neuves ! Les *matinées* des casinos font le maximum de recette, — les *matinées*, par 30 degrés de chaleur, alors qu'une petite brise marine balaie les nuages sur la plage et que le soleil dore le tapis mouvant d'émeraude ! Toutes les « illustrations » des scènes du boulevard sont répandues ainsi, le long de la grève, depuis la frontière belge jusqu'à la frontière espagnole, — et au delà. Des affiches les « révèlent » comme des étoiles se levant au firmament artistique, en entourant leurs noms de toutes leurs qualités et, en plus, de titres inattendus. On est stupéfait de remarquer combien l'Opéra et l'Opéra-Comique essaiment, et on se demande comment ils ont pu engager, — et on ignore quand, — tant et tant de pensionnaires. Les tournées comportent, au minimum, deux sujets de première grandeur : c'est M[lle] Marthe Régnier (du Vaudeville et de la Comédie-Française) et M. Tarride (du Gymnase, du Vaudeville, de la Renaissance... et de l'Odéon !) ; c'est M. Duflos et M[lle] Pierrat, M. Brasseur, M. Galipaux ; puis les vedettes de la Scala, les petits grands rôles du Casino de Paris et *tutti quanti*. L'Art à tous les degrés, l'Art chantant, dansant, monologuant, déclamant, envahit les sables et les galets. Où sont les *petits trous* pas chers, — et tranquilles, — que le *Petit Journal* énuméra et classa dans un annuaire spécial, il y a à peine dix ans ?...

⁂

Durant ces villégiatures — quand elles se prolongent, — c'est d'abord une dégustation gourmande du far-niente, qui dure bien quarante-huit heures, puis, un tout prochain matin,

le Parisien qui se félicitait d'avoir rompu avec ses préoccupations de labeur, sonne et demande à quelle heure arrivent le courrier, — les journaux. Il s'indigne d'apprendre qu'il devra les attendre jusqu'à deux heures de l'après-midi ; il applaudit à l'initiative du *New-York Herald* qui lui apportera, trois heures plus tôt que le train, en automobile, les feuilles qu'il ne lit jamais — et pour cause : il ignore l'anglais ! Il achètera, tout de même, l'organe américain et parcourra les annonces et la description illustrée de la température. Les heures s'écoulent ; voici le courrier français, n'est-ce pas ? Les lettres ? mais non : le service postal est désorganisé : les employés des postes s'agitent, parlent de se mettre en grève, se plaignent du surmenage et des maladies qu'il leur cause. M. le sous-secrétaire d'État sent son portefeuille trembler sous son bras ; une note de l'agence Havas est même nécessaire pour nous faire savoir que l'équilibre n'en est pas définitivement compromis. « On avisera », à la rentrée parlementaire ; on demandera des crédits supplémentaires aux Chambres pour augmenter le personnel. Nous recevrons alors, — dans six mois, — nos lettres et journaux exactement aux heures indiquées sur les horaires administratifs. Acceptons-en la promesse et calmons-nous sans trop y croire.

Il faudrait, au vrai, remanier complètement l'administration postale que l'on a pris l'habitude de considérer comme une ressource de l'État, au lieu d'une entreprise industrielle. Des gens compétents expliquent, par exemple, que si les bénéfices, réels, de cette administration se sont accrus dans la proportion de cent pour cent, on n'a pas dépensé dix pour cent, en regard, pour l'amélioration de l'outillage et le développement des services. C'est une proportion absurde, — d'autant plus qu'à cette malencontreuse conception d'économie est venue se joindre la crise de la carte postale.

Voilà l'ennemie : la carte postale ! Elle fait prospérer le commerce de la petite papeterie et réjouit les photographes, les collectionneurs et les familles, mais son invasion devient si formidable, s'accroît de telle façon qu'on ne prévoit pas le moyen de l'endiguer, de la diriger jamais selon les désirs et les réclamations du public. Sur la côte normande, c'est par milliers que les facteurs les vident, chaque soir, sur la

table de triage; elles s'y entassent et elles y dorment. Un joli dessin d'Abel Faivre représentait un employé des wagons ambulants — ces premières victimes de la carte — qui en lisait tranquillement une et y déchiffrait ce qui suit : « Plus que deux ans avant de rentrer en France ». « Eh bien, concluait l'employé, en voilà une qui n'est pas pressée. » Et il la rejetait dans le tas, grossissant sans cesse.

Ainsi en est-il de combien d'autres pour lesquelles l'employé n'a pas le même semblant d'excuse mais dont la masse encombrante l'écrase, littéralement, en la boîte roulante où il étouffe. Que faire ? Il n'y aurait à espérer de soulagement à la crise qu'en se tournant vers les autres victimes de la carte postale, — car il en est, par le monde... C'est vous, c'est nous, qui sommes obligés de les choisir, de les mettre à la poste, ornées de légendes niaises, au-dessous de vignettes trop souvent vilaines ou sottement pornographiques (ô les baigneuses à demi nues !) C'est nous, qui sommes forcés de les recevoir, de les lire, d'en concevoir de la mauvaise humeur, d'y répondre... Et alors, avec tous ces mécontents, il serait possible de former une Ligue nouvelle, celle des *Français qui s'engagent à n'expédier ni à accueillir* ces petits cartons encombrants et banals. Cela ferait toujours une Ligue de plus ; elle aurait son président, ses différents dignitaires ; elle inviterait un ministre à ses assemblées générales. Et cela nous permettrait de patienter.

*
* *

Aussi bien, quand enfin lettres et journaux nous sont parvenus et que nous les avons tenus en mains et « absorbés » ligne par ligne, à l'ombre d'une tente ou sous un parasol (38° Centigrade) nous n'avons pas eu trop à nous plaindre de la Providence qui, comme toujours, nous a alimentés d'événements suffisamment variés ; au lieu de ce vide annuel que nous redoutions, nous avons eu de jolies faillites, celle de M. Jaluzot, avec la description de la colère des prêteurs qui ressemblait si fort au tableau des *Ventres Dorés*. Laissant la parole à la Justice, je n'en retiens plus, à cette heure, qu'un trait : c'est la notation du costume avec lequel l'ex-gérant du *Printemps* se rend, invariablement, chez le juge

d'instruction : un complet bleu marine, un « méchant » complet, qu'il surmonte d'un « innommable » chapeau rond, de couleur noire. Les reporters qui le guettent en sont surpris ou offusqués ; il y voient, au choix, un indice de profonde douleur, de laisser-aller, ou d'ostentation de pauvreté subite. Ni l'un, ni l'autre. C'est, simplement, un « fétiche ». C'est l'équivalent du parapluie avec lequel M. Jaluzot, naguère, quitta ses magasins incendiés, ce parapluie qui était sa dernière ressource et sous lequel, par la suite, il a amassé ses millions. Ce complet joue le même rôle historique ; il est de nature à préciser, dans la mémoire des foules, la silhouette du plus grand Calicot des temps modernes. Souvenez-vous du *Bonheur des Dames* et songez qu'en ce monde un homme avisé et retors a bientôt fait de changer de pelure... comme de parapluie.

∴

Nous avons eu, concomitamment, les oreilles rebattues du tirage de la Loterie de la Presse : le million. Les « gens du monde » même, avaient pris des billets, dont ils s'excusaient entre soi, avec une moue point trop dédaigneuse, juste assez pour se préparer à faire bonne figure, s'ils gagnaient, et, dans la bourgeoisie, dans le peuple, c'était, franchement, le plein des illusions et des combinaisons : les commis de bourse, les employés, les ouvriers ont fait presque partout des tontines, à dix ou vingt participants. Ce qu'*on* en ferait, du million ? La belle affaire ! Voyons : « *On* aurait une maison de campagne, une villa à Nice, un hôtel à Paris, une auto, plusieurs autos, un moto-canot, une chasse. — *On* placerait cela avantageusement, — mais comment ? L'argent ne rapporte plus que 2 1/2 0/0 — une misère ! A peine 30,000 francs de rente. *On* ferait bâtir à Paris, la propriété est encore le plus sûr placement. » Et tant et tant d'autres interminables bavardages, illuminés d'un sourire de la Fortune, apparaissant très loin, mais très nettement, sur sa roue d'or...

Et ceci encore : comment toucherait-on ? Question délicate. Irait-on, tout de go, au Crédit foncier ? Mais dire son nom



ainsi, l'étaler dans les journaux, au su du monde entier, ce serait à la fois acquérir une petite gloire et s'exposer à des séries de compliments insupportables, à des sollicitations et filouteries sans nombre. *Les dangers du million...* Il serait plus sûr de trouver un truc pour toucher incognito, de recourir à un banquier, à un agent d'affaires, à un garçon de recettes qui, moyennant un courtage, vous conserverait l'anonymat. Et alors, on jouirait en paix de ce cher argent qui se muerait en bonnes rentes ou en belles propriétés — si, toutefois, on avait, soi-même, le courage de ne pas crier, sur la place publique, insolemment, son bonheur de parvenu...

Pesez, maintenant, une à une, ces hypothèses, ces fadaises et ces sornettes qui font sourire aux dépens de l'humanité gobeuse et bavarde, et recherchez, en toute franchise, si l'une ou l'autre, plusieurs même, durant la longueur d'un voyage, l'insomnie d'une nuit, n'ont pas hanté votre esprit d'homme cultivé, ayant des lettres et se croyant maître de soi-même ?

... Mais voici le premier tirage passé : la cantinière de Sedan, Mme Hofer, a gagné le million. Une cantinière ! Où la chance va-t-elle se nicher ? Il fallait se résigner. Les reporters se sont abattus, en trombe, et aussi les photographes sur la cantine du 28e dragons, où la bonne femme n'avait cessé de vendre de la charcuterie ; une anecdote, entre autres, l'a montrée bien décidée à la sagesse. Quand elle eut la certitude d'avoir gagné, elle alla, quand même, vers la ville, faire son marché et elle entra chez la mercière pour acheter un jupon. Elle en choisit un de quinze francs. Entre temps, elle dit sa fortune nouvelle à sa vendeuse qui l'ignorait, qui en resta stupide, puis qui s'écria : « Mais ce n'est pas un jupon de quinze francs qu'il vous faut, maintenant. — Pourquoi donc, répondit la cantinière, je ne vais pas jeter l'argent par la fenêtre. » Et emportant sa modeste emplette, elle vaqua placidement à ses occupations quotidiennes et reçut de nouveaux reporters, encore. Admirez, à ce propos, l'influence de l'Argent : quelques-uns l'ont estimée et déclarée sinon tout à fait « jolie » du moins fraîche, appétissante, avec ses traits réguliers, ses bandeaux lisses, son buste bien rempli, l'aspect sain d'une *bonne Lorraine*, pon-

dérée et réfléchie. Vraiment, comment — après cela et sans cela — n'aurait-on pas demandé sa main, potelée, grassouillette, alerte à découper les saucissons et à déboucher les canettes ? On n'y a pas manqué : vous l'avez lu : deux mille offres de mariage. Mais la cantinière est demeurée la « bonne Lorraine » — veuve ; l'expérience du mariage lui suffit. Il faut maintenant qu'elle acquière celle de l'argent. Elle aura fort à faire, à se défendre contre les escrocs.

Il y a un précédent que les journaux quotidiens m'ont paru ignorer : le gros lot de l'exposition de 1889, 500 mille francs, fut gagné par un excellent ouvrier d'une des grandes imprimeries de Paris. Il ne connut que peu les honneurs du grand reportage, mais fut généreux, sans conteste, pour ses camarades d'atelier, qu'il invita à un colossal banquet. Sur ce point, la gloire de la cantinière est déjà un peu ternie : on l'a soupçonnée, accusée, même, de pingrerie ; elle a réclamé tout son dû à La Guillaumette et Croquebolle, cavaliers du 28ᵉ dragons, qui espéraient que leur ardoise passerait au bleu et qui en ont témoigné, à la presse, un léger mécontentement. Le gagnant de 1889 fut à l'abri de ces reproches : la fête finie, il ne travailla plus et se retira à Montrouge ; la tourbe des spéculateurs s'abattit sur lui ; elle lui démontra qu'il devait être propriétaire et elle le décida à construire plusieurs de ces bizarres immeubles, de style ultrà moderne, édifiés en fiente d'hirondelles et crachat, mais tout roses et blancs, si laids, qui sont l'opprobre de nos faubourgs. Les dits immeubles se lézardèrent, s'écroulèrent : le gros lot fondit entre les mains des hommes de loi et, récemment, le père La Veine (on l'appelait ainsi) décavé, vint redemander une place à son atelier où on le reçut avec bienveillance et où il se contente de gagner dix francs par jour ; il ne se plaint pas ; il a, seulement, un faible pour les discours sur l'Architecture et la Plâtrerie contemporaines dont il traite avec toute la compétence d'un homme qui en sait le prix. La cantinière connaîtra-t-elle le même sort ? On la dit déterminée à renoncer à la Bâtisse qui, déjà, exultait parce qu'elle avait fait connaître son intention de construire un château à Villemomble. Elle s'est, de préférence, retirée à Paris, en compagnie d'un neveu qui devient, comme elle, un beau

parti. Paix à son million. Et attendons le prochain tirage. Nous avons repris des billets, parbleu !

*
* *

Pendant une semaine on a « souffert » du manque de faits-divers. C'est bien une souffrance pour les lecteurs que les racontars sur la guerre et la paix, le Maroc et les polémiques des instituteurs et de M. Jaurès, intéressent moins qu'un « beau crime » ; or, il ne s'en produisait pas. — MM. les assassins pêchaient à la ligne ou *bonnetaient*, vers Trouville. Le chef de la sûreté, qui n'avait pas pris de vacances, se rongeait les poings ; il eut, à deux reprises, des alertes, des lueurs d'espoir : un vieillard avait été ramassé, sur un banc de Neuilly, la poitrine trouée d'une balle. Enquête faite, « l'imbécile » s'était tué, désespéré par la pauvreté. A classer ! A Montmartre, dans un hôtel meublé, une fille avait été relevée, défunte, sur sa descente de lit. Crime passionnel ? Le chef de la sûreté accourut, mais alors se fit jour un phénomène rarissime : le concierge de la maison défendit avec bec et ongles la mémoire de sa locataire ; il ne voulait pas que son immeuble eût été souillé par un exploit d'un de ces souteneurs dont on ne peut débarrasser Paris sous le prétexte qu'il faudrait, pour les condamner, les surprendre en train de recevoir de l'argent, en pleine rue ; ils ont donc des comptes courants dans les Banques ? — Bref, ce concierge se remua tant et tant, parlementa si bien qu'il démontra que la fille avait succombé à une crise cardiaque et le chef de la sûreté, mélancolique, réintégra ses bureaux. Il n'allait pas y demeurer longtemps sans travail : le « beau drame » allait foisonner.

Ce fut d'abord dans le genre comique, l'odyssée de la *Catharina*. Que n'a-t-on dit et redit là-dessus, que je n'ose redire? Les reporters firent merveille d'ingéniosité et de subtilité : je donne la palme à celui qui tira de sa cervelle les lettres d'amour de la bonne de *la* Mérelli à son « chéri », lequel se serait empressé de les vendre. Voilà un journal de bord — les lettres étaient datées de la *Catharina* — qui

était écrit comme il fallait, en orthographe nouvelle, avec les fautes coutumières aux livres de cuisine : la bonne y embrassait bien fort son *trognon* (de choux); elle songeait avec des regrets amers à cette petite *pomme d'amour*, qu'elle avait laissée si loin, à Paris et qu'elle se promettait, au retour, de *biser* bien fort, bien fort. Le faussaire qui, jadis, céda des lettres de la Madeleine à Philarète Chasles, lettres du Christ, n'était qu'un apprenti cacographe, à côté de ce confrère qui sait si complètement se glisser dans la peau d'une servante amoureuse.

Pour le reste, j'avoue qu'il y avait trop et trop de sujets d'admiration — moindre — et que, de l'ensemble de l'affaire, détaillée chaque matin en quatre colonnes au moins, je n'ai à retenir que deux ou trois physionomies d'acteurs qui ont été singulièrement pittoresques: — celle de ce pauvre mari de *la* Mérelli, qui n'était rien du tout dans l'aventure et qui gémissait, en le déclarant : « Pourquoi n'ai-je pas divorcé, depuis quatre ans ? Par négligence ! » Fatal oubli, qu'il a payé cher, d'une notoriété insupportable. Et encore la nomenclature des amants de la même séduisante personne, un docteur qui a appris par les journaux, que tandis qu'il entretenait son adorée sur le pied de deux mille francs par mois, l'adorée passait ses après-midi dans des maisons de rendez-vous. — Voulez-vous l'adresse ? Et le prix ? Trois cents francs par mois, un appartement meublé, « sans garniture », aurait dit la bonne. Et aussi la « tête » du chauffeur, de l'épicier Potin — qui a fourni 1500 francs d'épices à l'œil. Et... je ne sais plus... Voyons... Eh bien, notre propre tête, à nous tous, qui avons trempé des tranches beurrées de cette mixture dans notre café au lait matinal sans jamais dire « assez » ! Notre snobisme, à nous, qui, lisant que *la* Mérelli (que ce *la* était donc dédaigneux !) avait fréquenté tous les établissements de plaisir et les théâtricules, avons mis notre orgueil de mâles à l'avoir remarquée, courtisée et, même, qui sait... « *La* Mérelli, oui, oui, une petite femme brune ! » Mais non : elle était rousse ; — question de perruques, — la malheureuse étant chauve « comme un genou ». C'est « bien cela », une rousse qui allait chez... — Elle va chez le juge d'instruction, mainte-

nant, puis elle ira en correctionnelle et on s'apercevra, là, qu'elle est insignifiante, laideronne, sans élégance. Sa gloire n'aura duré qu'une semaine, mais quelle semaine et que c'est heureux ! Elle eût eu, si l'odyssée s'était prolongée, la moitié de Paris pour amants.

***

Je ne me sens pas de courage pour aligner des phrases sur l'autre événement capital de la rubrique fait-divers, — la tragédie de Nogent-sur-Marne : cinq victimes, trois enfants trucidés, avec leur mère, par leur père, l'ingénieur Ronfaut qu'étreignait la misère la plus atroce, la misère en redingote élimée aux coudes, avec des coutures recouvertes d'encre... C'est un thème à déclamations entre lesquelles je n'ai pu me résoudre à faire un choix : on pouvait accuser la société marâtre qui, au milieu, précisément, de la danse des louis d'or sur les plages mondaines — laissait périr de faim une famille entière. Voilà bien cent cinquante lignes révolutionnaires. — Un autre parti consistait à vitupérer l'ingénieur sur son défaut de courage, à vouer à l'exécration la mémoire de la mère qui a eu l'abominable énergie d'assister à l'égorgement de ses enfants et qui a tendu le cou au rasoir, à son tour. — La triste fin des ratés, des inventeurs, leur orgueil et leur abandon de soi-même ; — ci, encore une bonne demi-douzaine d'alinéas... Ces gens sont morts et ensevelis ; qu'ils dorment donc comme le plus éprouvé d'entre eux l'a souhaité, paisiblement ! Cependant ce qui peut encore, sans banalité, s'écrire, c'est que la foule, l'après-midi où les cinq cercueils glissèrent vers la fosse, eut cette attitude imbécile qu'on ne devrait pas se fatiguer de lui reprocher : elle fut nombreuse, d'abord, trop nombreuse, conseil municipal et notables en tête ; — à quoi bon ? — Elle apporta des couronnes ; elle pleura, elle s'indigna, elle cria : « Bourreaux, bourreaux ». Elle s'émouvait bien tard ! — C'est quand les Ronfaut vivotaient à peine, avec du fromage blanc et du pain dur (une commère du quartier s'en est souvenue, depuis) c'est alors que les notables et les bourgeois et le peuple auraient dû prendre pitié d'eux. Il n'y a pas d'assistance pour les misères honteuses et décentes ; on ne donne qu'aux déguenillés,

dont la vue est apitoyante, trop nettement. Pour les autres, des prosopopées, *post mortem*.

∴

Plusieurs Français illustres s'en allèrent aussi, — de morts naturelles, — vers le champ de repos. Mauvaise saison, pour mourir, si on veut avoir des nécrologies soignées; les rubriques sont entre les mains d'intérims et c'est de la sorte qu'un chef de cabinet discourut, sur la tombe de M. Bouguereau, au lieu du sous-secrétaire d'État en personne, lequel déambulait, vers les Pyrénées, en automobile. Je n'affirme pas que les « mânes » de Bouguereau y perdirent ou qu'elles s'en soucièrent, tenant l'éloquence funéraire pour un genre dont on a cent raisons de ne pas s'inquiéter beaucoup; — mais c'est un fait à noter, sur nos carnets, afin qu'en nos testaments, prévoyant un trépas estival, nous insistions davantage encore pour qu'on nous épargne les discours tombaux. Le père Bouguereau n'y songea pas. Il était, d'ailleurs, prodigieusement étranger à tout ce qui ressemblait à la réclame, fût-elle posthume : il réalisait le type du vieil artiste qui travaille d'arrache-pied, de l'aube à la nuit, sans s'occuper d'autre chose que de son « navet ». Le sien, on ne l'ignore point, était toujours identique, — nymphe ou naïade, source ou amour, rose et blanc de perle, — mais d'un dessin incomparable. — Bouguereau en fabriquait des douzaines et il ne s'émouvait point de ce qu'on en disait; il ne consultait, ne remerciait aucun critique; rose et blanc de perle ; il peignait, et il vendait. L'Amérique et l'Angleterre étaient ses meilleures sources de revenus; il les alimentait très régulièrement, sans fatigue et à 80 ans, il dessinait toujours, irréprochable, sa cinq centième Académie. En bloc, elles lui avaient rapporté cinq ou six millions, dont il employait les revenus à embellir ses hôtels de Paris et de La Rochelle, à soulager — discrètement, un peu en bourru, en sauvage, — certaines infortunes artistiques ; il était, à ces titres divers, respecté et aimé; l'État l'a chargé d'honneurs qu'il justifiait par sa conscience de professeur, de Président d'Associations. On l'a regretté, à l'École des Beaux-Arts comme ailleurs, — mais

pour d'autres raisons aussi : avec lui disparaît une épreuve traditionnelle de la réception des *nouveaux*. Elle consistait à placer le récipiendaire, ahuri, devant un tableau noir et à lui dire : « lis ce nom ». C'était : W. BOVGVEREAV. — *Bou gue reau*, faisait l'éphèbe « Imbécile ! recommence. » Et on le forçait à annonner jusqu'à ce qu'il eût épelé les U comme des V, forme ordinaire de la signature du maître : *Bove-gve-réave*. Il n'en sortait pas... Et de rire. Il faudra trouver d'autres amusettes à ces grands enfants.

Henner, de renommée rivale, appartenait à la même génération d'artistes de l'ancien type ; — c'était également un travailleur acharné : il a exploité, au lieu du *nacré*, la chair *ivoirine*, avec le roux vénitien des cheveux et il ne s'en est pas moins bien accommodé ; il a gagné presque autant d'argent et de croix, mais il était plus accessible que *William Bovgvereav* et son accent alsacien qui ne s'est jamais atténué fournissait des scies d'atelier dont il souriait le premier. On s'efforçait surtout, devant une toile soumise à son jugement, de l'amener à dire : « C'est bien, c'est beau ». — C'est *pien*, c'est *peau*. Dans les jurys, ce charabia coupait agréablement la corvée des présentations de *parpouillaches*...

Enfin, je note la disparition d'un autre membre de l'Institut, J. Oppert, — expert en sciences chaldaïques qui fut, lui, un joyeux drille. — Qui l'eût cru, à l'Institut, section des Inscriptions et Belles-Lettres ? C'était un petit bonhomme coiffé d'un chapeau à bords plats, d'où débordaient des mèches blanches, qui ne demeurait jamais en place. Il sautillait, se remuait, gesticulait, contait des anecdotes galantes et des histoires sérieuses, pêle-mêle, en crachotant. — On le rencontrait partout, jusqu'à sa quatre-vingtième année — et il avait naguère diverti par sa verve la Cour de Compiègne où il avait été invité, avec Meilhac, About et tant de gens d'esprit ! On conte de lui, que l'Empereur lui ayant offert un cigare, il le coupa avec ses dents, le roula dans ses doigts, puis se haussant vers le souverain, il lui demanda... du feu, — que Napoléon III donna, très bénévolement. Il en demanda, par la suite, avec le même sans gêne, aux grands de la République qui s'en amusèrent autant. Cette génération des grands artistes et des grands savants, datant de l'Em-

pire, semble avoir été bâtie d'autre chair que la nôtre; solide et gaie, elle n'a pas connu la neurasthénie, le surmenage, les médications compliquées, les séjours en Suisse, les sérums, ces maux consolants de notre science actuelle.

Une anecdote, à leur sujet, était narrée, fréquemment, par le père Oppert. C'était au moment de la célèbre découverte, par Brown-Séquard, de son sérum régénérateur, extrait de la moelle du lapin. Deux membres de l'Académie de médecine discutaient :

« Brown-Séquard, fit l'un, a notre âge, la soixantaine bien sonnée. Il a expérimenté sa drogue sur lui-même et il en a été rajeuni. »

« Allons donc, répliqua l'autre ! Il a changé de bonne, voilà tout. »

Paul Bluysen.

Un livre posthume

Comme contre-réponse à M. Davray je constate simplement qu'il n'a pas répondu, qu'il s'est borné à s'en référer au témoignage de Marcel Schwob ou Oscar Wilde — qui sont morts. Amusante façon de faire voter le cimetière !... Il affirme que Wells modifie parfois le texte de ses romans avant de les lui donner à traduire. Admettons. Cela n'excuse en rien les erreurs que je signalais (1). Lorsque M. Davray traduit, par exemple, *conjuror* et *socks* par *conjurateur* et *socques* (au lieu de *prestidigitateur* et *chaussettes !*) il est évident que ce sont ces deux mots, *conjuror* et *socks,* qu'il a essayé de traduire et non pas d'autres ! Quand il traduit « ... *and saw in the growing pile of civilisation only a foolish heaping that must inevitably fall back upon and destroy its makers in the end* » par : « ... il ne voyait dans les successives transformations de la civilisation qu'un entassement absurde destiné à la fin à retomber inévitablement sur ceux qui travaillaient à les détruire », au lieu de : « ... il ne voyait dans l'édifice croissant de la civilisation qu'un entassement imbécile qui finira inévitablement par retomber sur ses constructeurs et les exterminer »,c'est évidemment cette phrase-là, et non une autre, qui lui servit à commettre un gros contre sens !... Alors?

M. Davray, si prolixe à d'autres égards, observe un profond et expressif silence vis-à-vis de petits riens comme ceux-là. Soyons aussi discrets, et n'insistons pas.

Par contre il voudrait bien que dans ma traduction d'*Intentions* des fautes d'imprimerie telles que *magasins* pour

(1) Relire le n° de juillet de la *Grande Revue*.

magazines, *pot-boilous* pour *pot-boilers*, etc., ou des « mastics » d'imprimerie qui bouleversèrent, intervertirent, certaines notes, ou de deux en firent une, servissent à me convaincre d'ignorance. Malheureusement il suffit de les lire avec impartialité pour les attribuer, sans doute possible, à la typographie. Il devient d'ailleurs difficile de les *lire*. La seconde édition, parue il y a bientôt quatre mois, ne les contenait plus !! Et, dans la première édition, d'autres renvois ou d'autres passages les corrigeaient. Il suffit, par exemple, d'aller à la note de la page 148 pour constater qu'une autre note concernant Matthew Arnold, au début du livre, ne peut être attribuée à l'annotateur; en effet un tiers la rédigea au dernier moment, pour remplacer une autre tombée de la « forme ».

D'autre part M. Davray s'appuie sur un texte anglais que j'ignore. Mon édition de *Intentions*, qui est la bonne, porte *wrote* et non *wrought*, *reliable* et non *unreliable*, *sand* et non *sandyx*, *dust* et non *must*, etc., etc.

Quant à *De Profundis*, que M. Davray traduisit en pénible bas-breton, je maintiens que ce petit volume fut fait avec des ciseaux. M. Robert Ross, qui l'édita et lui donna son titre, écrit dans le *Mercure de France* à M. Davray lui-même « ... il ne m'a été possible que de publier un tiers environ du manuscrit, les parties inédites étant d'une nature trop privée. » Que disais-je donc?!... Et M. Robert Ross ajoute: « Il fut écrit sur du papier de prison sous forme de lettre à un ami. » Mettez *lettre* et *ami* au pluriel et je suis à nouveau d'accord avec M. Ross !... Et je persiste à affirmer que rien n'autorise à placer cet ouvrage à côté du *Portrait de Dorian Gray*, de *Intentions*, de *Au idéal Husband*, de *The house of Pomegranates*, et autres belles œuvres d'Oscar Wilde. Voici qui est bien entendu.

Je regrette surtout que ce volume ait déterminé certains à nous parler à nouveau de la vie d'Oscar Wilde. Par deux ans de hard labour, par une longue et consciente agonie et une mort atroce, l'auteur d'*Intentions* mérita bien qu'on s'occupât davantage de son œuvre et moins de lui-même. Sa renommée littéraire doit effacer l'autre. Je voudrais que le public le considérât comme un écrivain, sans plus, et le

jugeât à ses livres. Ici et ailleurs, j'ai écrit beaucoup de pages en ce sens. Quelques-uns vont jusqu'à s'indigner de mon attitude et à presque m'accuser de puritanisme. Pourtant je crois, en oubliant l'homme et exaltant l'œuvre, servir mieux la mémoire du grand poète qui repose au cimetière de Bagneux.

J. Joseph-Renaud

La Vie littéraire

Roman de femmes : *La Domination,* par Mme de Noailles (lib. Calmann-Lévy). — *La Force du passé,* roman de Mme Daniel Lesueur, (lib. Lemerre). — *Hommes nouveaux,* par G. Fanton, (Plon). — *Avant l'heure,* par Mme Louise Cruppi.

La Domination, de la comtesse Mathieu de Noailles, est, en prose souvent merveilleuse — c'est-à-dire avec un vocabulaire restreint, une écriture simple, et un rythme personnel — (vous vous souvenez du *Visage émerveillé*), l'hymne le plus voluptueux, le plus exalté et le plus mélancolique à la nature, à l'amour et à la mort. Un roman? L'œuvre, pourtant, n'est point de celles qui, par des situations alternées et tragiques, dans une nuit de lecture, épuisent sur la table la lumière complaisante. Cependant des personnages imaginaires que font vivre de saisissants portraits, gravent leurs caractères sur d'étonnants paysages. Ami du héros orgueilleux et dominateur, Martin Lenôtre est né « dans les campagnes vertes et mouillées ». Il se souvient « de cette adolescence nostalgique où il s'initiait à la médecine avec la douceur d'un botaniste. » Surtout voici la longue théorie des amoureuses qu'Antoine Arnault va séduire « et dominer ». D'abord, il est occupé à rompre avec Mme Maille, qui fut une amie faible et tendre. Corinne ensuite vient à lui. C'est la fille d'un maître illustre — de qui l'intérieur n'est point dépeint sans ironie. Antoine Arnault respire le trouble de ce jeune cœur que sa présence avait ému, après quoi, écartant l'enfant inutile, il prend (pour sa gentillesse et sa gaîté) une frivole petite femme du monde, et voyage avec elle

parmi les beautés du site français : « Vous n'êtes point, ô mon amour, le seul beau pays de la terre, mais vous êtes le seul qui me soit parfaitement agréable... Les petits sapins de Germanie, bien rangés sur leurs routes nettes, ne peuvent pas me servir à écrire sur l'espace votre nom et le mien, tandis que les joncs élancés de l'Isère, les pins de l'Estérel, les sables amollis du Rhône, annoncent également au monde notre sensibilité ! »

Leur « glissant » voyage les mit dans les Flandres. Se tenant par la main, ils entrèrent, un soir d'août où il faisait plus froid qu'en octobre, dans cette Bruges de Charles-Quint, qui ne connaît pas l'été, et Antoine sentit « passer sur ses lèvres et dans son cœur la paix unique, le silence dévotieux de cette royale béguine ». Il regarda les femmes « sèches, légères, dans la noire mante gonflée, emportées comme des feuilles, avec cet air de se réfugier à toute heure dans les églises ». Mais elles y courent « doucement » ; tout les y porte, « le vent, le poids de leur âme un peu penchée en avant, et enfantine, déserte, gourmande de miel divin. » Il se dirigea vers le Béguinage « petit enclos sur l'eau froide ». Par instants, « le linge blanc d'une coiffe effleurait la vitre. » Elles apparaissaient « durcies dans leur confort mystique, petites cuisinières de Dieu... hirondelles aux ailes pliées... ». La compagne d'Arnault promenait un cœur futile parmi ces choses qui lui restaient étrangères. Touriste aimable et scintillante, « elle se jetait sur les tendres chefs-d'œuvre comme sur un bon petit déjeuner. » En Hollande, elle s'amusa davantage. Elle s'amusa des longues prairies sur lesquelles son regard courait comme une enfant en jupe courte, des innocents moulins, de cette contrée « verte et vernie, jouet solide sur l'espace ». Bientôt Antoine fut las de cette frivole camarade. Pour le placement universel de son génie, il connaît et éprouve les ivresses de la politique, le vertige de sa propre parole, le dégoût des concurrences imméritées que la foule acclame, l'odeur tiède et fade de la rue indifférente, après l'atmosphère excitante de la salle emplie d'ovations. Trois ans de lutte, au bout desquels Antoine Arnault rencontre dans un de ces salons qu'il avait dédaignés naguère une Française mariée à un Italien. Et il va retrouver à Venise la com-

tesse Albi. Rencontre voluptueuse, où l'art et l'amour s'unissent pour s'exalter jusqu'au délire. Arnault se pencha sur la terrasse de l'hôtel et connut « le cri de Venise que Vénus tourmente ». Il aimait Venise et la comtesse. Comme celle-ci lui donnait de la jalousie, il résolut de la faire souffrir à son tour. Il séduisit — et aussi sans doute pour n'en pas perdre l'habitude — sa demoiselle de compagnie. « Oubliez-moi, écrit-il à sa chère et noble amie et, plus tard, si vous aimez l'orgueil, qu'il vous soit cher de penser que c'est vous que, dans Venise, Antoine Arnault a aimée. » Et comme « il avait besoin d'une enfant simple, près de lui », il épousa, sans bonheur, mais sagement, Madeleine D'Ancre. C'est qu'il s'était aperçu que « la vie nomade déséquilibrait son travail ». De cette épouse silencieuse, il eut deux petites filles : « deux roses issues de son cœur ». Mais voici qu'après trois années un peu vides, vint à sonner l'heure solennelle. Pour la première fois l'amour naquit en Arnault. C'est qu'il avait aperçu la sœur bâtarde de sa femme, vagabonde petite princesse venue d'une souche royale d'Espagne, et découvert en elle, une âme sœur de son âme. Amour absolu. Pour la dominer plus complètement, Antoine désire la mort d'Élisabeth et Élisabeth meurt. « Comme Élisabeth était morte ce soir-là, Antoine Arnault mourut quelques jours après: ainsi il lui témoignait son amour. Mais comment put-il jamais lui témoigner son amitié, qui était au-dessus de son amour!...»

Ainsi finit, par une conclusion précieuse et singulière, ce livre étrange et charmant dont j'ai peur que mon analyse ne l'ait un peu gâté. Sans doute aussi, il valait d'autres citations que celles que je fais, un peu de mémoire. Que des phrases encore, que d'images chantent, imprécises, mais délicieuses, à mon oreille.

⁂

La *Force du passé*, de Mme Daniel Lesueur, n'est pas, comme le *Marquis de Valcors*, un roman à péripéties. D'un souple talent, et d'une âme curieuse, ce conteur toujours émouvant et pathétique promène sur des horizons divers des regards qui toujours contemplent la vie. Cette fois, il lui plut davantage de renfermer dans un cadre restreint les soubre-

sauts d'âmes passionnées. Daniel Lesueur repose ainsi du tumulte des grandes aventures une imagination habile à se satisfaire aussi par la peinture du drame intime. Ici encore, au surplus, son plaisir si évident à conter se double d'une joie non cachée à décrire les complexités de la vie moderne. C'est ainsi qu'une course d'automobiles est un des épisodes les plus remuants du livre. Valtin, le mari de la coquette et névrosée Francine, vient d'apprendre, par un geste entrevu, que sa femme est la maîtresse de son associé Gérard de Sébourg. Et Sébourg était chargé de conduire la maison Valtin à la victoire. André prend une seconde voiture, gagne de vitesse son rival et le culbute à un tournant dangereux. Sébourg, qui n'en mourut pas, commençait cependant à détester Francine Valtin. Déjà cette intrigue d'un jour avait dramatisé sa vie. Dans une chasse à courre, qui sert de début au volume, sa femme Antoinette, pour un autre geste surpris, s'était, sur un cheval trop prompt, résolument lancée vers la mort. Un jeune architecte, Didier Le Bray, qui aimait Christiane, la sœur de cette Antoinette (et ce sont les deux héros du livre, représentatifs de mélancolie, de noblesse et de passion), se trouve, à point nommé, pour recueillir, de cette bouche et de cette main, — fiévreuse à crayonner trois lignes de mystère, — un secret qu'avait la mourante. Et ce secret après avoir, durant trois cents pages, séparé Christiane et Didier, les réunit au dénouement. Didier crut encore quelque temps que Christiane aimait Gérard de Sébourg, parce qu'elle en était aimée. Mais je vous en ai déjà trop dit. Comme la femme du fameux sonnet, les livres de Daniel Lesueur ont leur mystère, une intrigue passionnée, un drame caché, « en un moment conçu ». Conter cette intrigue, et ce drame, par le menu, ce serait, de la part du critique, un acte peu amical, encore qu'excusable, cependant, par le plaisir très grand qu'il a pris lui-même à lire la *Force du passé*, et aussi par la tentation qui lui devait venir de renouveler ce plaisir, en en faisant connaître au lecteur, par le détail, les motifs sérieux et divers.

∴

Mme Louise Cruppi est la femme de l'éloquent député de

la Haute-Garonne, — naguère un très haut magistrat qui délaissa cette fonction pour la politique où il occupe une très grande place. Cependant Mme Cruppi n'eut point la tentation d'ouvrir un salon politique. Si les parlementaires sont reçus dans son hôtel de la rue de l'Université, ils s'y rencontrent avec des gens de lettres, des artistes, des musiciens. Car Mme Cruppi aime et pratique avec beaucoup de passion et de talent, l'art musical et on lui doit de très notables interprétations de chefs-d'œuvre français et étrangers. C'est pourquoi nous ne fûmes pas très surpris quand parut *Avant l'Heure*. — Cette œuvre émouvante et haute et qui est pourtant un début.

On connaît le sujet du livre. C'est l'histoire du dévouement d'une femme éprise d'un grand musicien méconnu. Amélie Felsen, et cela est touchant, original, s'aperçut, après la mort de son mari, qu'elle n'avait point la vocation de « veuve de grand homme ». Elle ne se sentit point le zèle et le goût « d'administrer une gloire posthume ». Si elle avait voulu le succès de Felsen, c'était pour qu'il fût heureux, — et que la renommée fût venue trop tard, c'était pour elle une souffrance de plus. Elle s'enferma dans son deuil et n'alla même pas entendre les œuvres qu'elle-même avait écrites, sous la dictée du maître en allé. Elle préférait évoquer la vie ancienne et amère — en entendant leur ami Rayval interpréter Felsen. Car il jouait comme Felsen. Alors, les yeux à demi fermés, « elle appelait le cher disparu avec une frémissante angoisse »...

Ainsi, *Avant l'Heure* n'est pas seulement l'histoire d'un grand musicien, mort avant que d'avoir goûté les délices de la gloire. C'est aussi un très beau roman d'amour et de passion.

∴

Autre femme : G. Fanton. Celle-ci pour ses débuts s'est gardée de donner au public soit une revendication féministe, soit l'inévitable anecdote d'amour ou de galanterie. G. Fanton est moraliste avec sévérité. Un réquisitoire contre la débauche (et sous ce nom l'auteur inscrit les légèretés plus ou moins coupables que peuvent commettre les hommes de

notre époque), et une apologie de la vie saine, large et familiale de la campagne ; voilà ce qu'on trouvera dans *Hommes nouveaux*. Pour défendre ces deux idées qui se complètent, Mlle Fanton a créé deux catégories de personnages. Les uns, c'est... vous et moi, c'est-à-dire le commun du monde. Ils passent à côté de la vie nouvelle, qui est la vie véritable, et mènent des jours misérables et précaires. Les autres professent les idées qui sont chères à Mlle Fanton. Après quelques vicissitudes, on les voit rencontrer le bonheur dans le repos de la conscience, lequel ne va guère sans un cadre approprié celui des champs et des bois. La morale, on le voit, de Mlle Fanton n'est point très compliquée : mais elle est louable, incontestablement. Elle dicte et inspire des événements, qui, pour être résolument exemplaires, n'en sont pas moins intéressants. Les personnages évoluent dans une atmosphère de tranquille poésie, de douceur et de justice. De justice noble et pitoyable, et je veux finir sur ce passage : « Malheur à celui qui, ayant pu sauver sa compagne avec un peu de générosité et d'amour, refuse de la secourir par égoïsme et orgueil blessé. »

P. Dupray.

TABLE DES MATIÈRES

DU

TRENTE-CINQUIÈME VOLUME

SOMMAIRE DU 15 JUILLET 1905

SOMMAIRE DU 15 AOUT 1905

SOMMAIRE DU 15 SEPTEMBRE 1905

L'Administrateur-Gérant : VILLERELLE.

Mayenne, Imprimerie CH. COLIN.

Bibliographie

Pom-prune. — Sous ce titre, M. Paul Guiraud publie chez Albin Michel un roman contemporain appelé, croyons-nous, à un immense retentissement.

Pom-prune est une étude sociale dont les premiers chapitres s'ouvrent sur la capitulation de Bazaine à Metz, et les derniers s'achèvent de nos jours. C'est, dans un drame des plus émouvants, l'histoire de toute une génération, qui, élevée au bruit des tambours et des clairons, le lendemain de nos désastres militaires, voit chaque jour s'élargir de plus en plus l'horizon humanitaire au grand soleil des idées nouvelles.

D'une émotion intense et passionnée, écrit sobrement, mais avec le charme et la vigueur pénétrante qui caractérisent la forme littéraire de M. Paul Guiraud, **Pom-prune** obtiendra un légitime succès, non seulement auprès des lectrices, énamourées de sensation passionnelle, mais encore auprès des lecteurs que préoccupent les tendances nouvelles et la marche en avant de l'Idée-Maîtresse du monde.

Pom-prune est le premier volume de la Série des *hommes publics*.

Tableaux Champêtres. — Un volume in-8° écu. Couverture illustrée. Broché, **3 fr. 50** (*Librairie Ch. DELAGRAVE, 15, rue Soufflot, Paris*).

« Je les ai tracés, ces tableaux, au cours de mes rares loisirs de paysan, écrit M. Guillaumin. Je me suis efforcé de montrer, en chacun d'eux, un épisode de vie rurale dans son vrai cadre, un coin de nature avec l'aspect de la saison — et cela, tout au long de l'année. »

Ce titre de paysan, M. Guillaumin le revendique avec honneur. C'est un paysan aux mains calleuses qui a écrit les *Tableaux Champêtres*, aussi ce livre est-il tout débordant de vie et de sincérité. On y écoute tourner lentement le cycle harmonieux des saisons.

D'abord les premiers soleils de printemps, les Pâques fleuries, Avril! Puis les premières teintes vertes, les boutons d'or et les paquerettes, le commencement du travail de la terre, les binages, les fenaisons... Puis l'été, la coupe, le liage, le battage et Fructidor!... Enfin la Saint-Martin, la rentrée des bêtes, la brume, le givre... Des croquis d'hiver, les veillées du soir... Janvier. Et tout cela dans la langue simple et franche d'un laboureur...

Ce livre, évocateur de Virgile, d'un Virgile moderne, étonnamment vivant, apporte à notre époque de neurasthénie un peu de la joie naïve des premiers âges. Et n'est-ce point là avoir fait œuvre de gloire ?

Les *Tableaux Champêtres* d'Emile Guillaumin constituent le plus beau livre des temps modernes.

Les litiges de l'Automobile. — Retards de livraison. — Vices de construction. — Résiliation des ventes. — Responsabilité des constructeurs et intermédiaires. — Essais et apprentissage. — Réparations. — Voitures d'occasion. — Location. — Conseils et jurisprudence sur ces matières, par J. Imbrecq, avocat à la Cour de Paris, et L. Périssé, ingénieur, secrétaire de la Commission technique de l'Automobile-Club de France. 1 vol. in-8 de 270 pages. Broché, **6** francs ; cartonné, **7 fr. 50**.

(Vve Ch. Dunod, éditeur, 49, quai des Grands-Augustins, Paris, VI°).

On a déjà beaucoup écrit sur le mécanisme et la conduite des voitures automobiles ; mais nul n'avait encore songé à parler de ces nombreux litiges, de ces difficultés de toute nature qui s'élèvent si souvent entre constructeurs, vendeurs ou acheteurs d'automobiles.

Les retards de livraison, les vices de construction et pannes, les réparations, la question des essais de voitures et l'apprentissage, etc., etc., soulèvent sans cesse des contestations ; et jusqu'à présent, faute d'un recueil, d'un guide ou d'une jurisprudence quelconque, tous ceux qui éprouvaient quelque difficulté à cet égard ne savaient quelle attitude prendre, ignorant quels étaient leurs droits.

Cette lacune est aujourd'hui comblée, et elle l'est de main de maîtres par deux spécialistes des questions automobiles dont les précédents ouvrages font déjà autorité : M. Imbrecq, le distingué avocat du barreau de Paris, et M. L. Périssé, l'ingénieur bien connu, secrétaire de la Commission technique de l'Automobile-Club de France.

Les deux auteurs ont composé un ouvrage d'une grande clarté, où sont précisées et résolues toutes les difficultés imaginables, et que tous ceux qui vendent, achètent ou possèdent des automobiles liront et consulteront avec plaisir et profit.

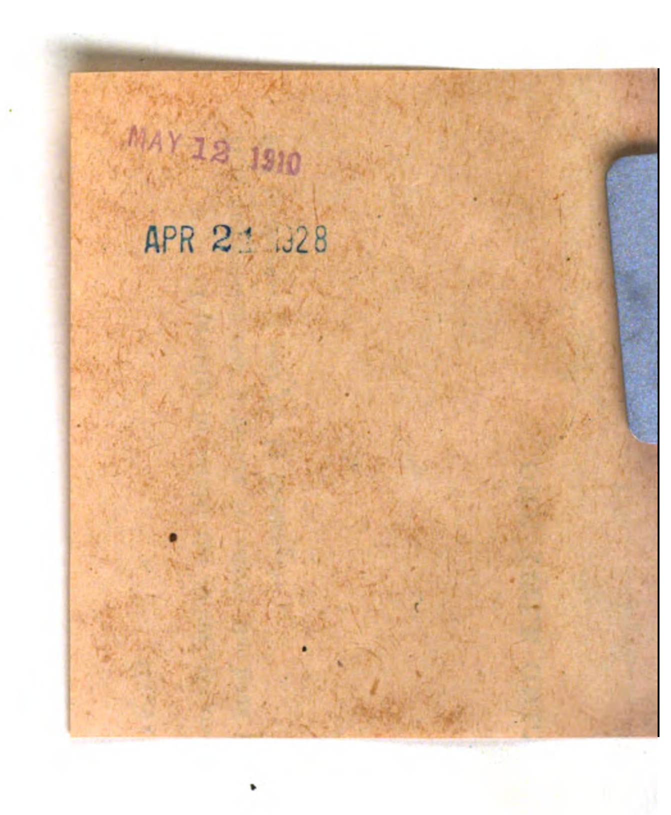
La Table Perpétuelle des Textes Législatifs, contenant dans un ordre alphabétique et chronologique, la nomenclature des principaux textes (Lois, Décrets, Circulaires, Instructions, Arrêtés... etc...) en vigueur depuis le 1er janvier 1880, par E. Lefrançois, Docteur en droit, avocat à la Cour de Grenoble et E. Schaffhauser, Docteur en droit, Directeur des *Lois nouvelles*.

La table est perpétuellement tenue au courant des changements qui surviennent dans la législation au moyen de fiches nouvelles envoyées au souscripteur, afin d'être classées à la place des anciennes fiches qui ne sont plus au courant.

La table ne contenant que la nomenclature des textes se réfère aux principaux recueils : *Journal officiel, Lois nouvelles, Sirey, Dalloz, Gazette du Palais et Pandectes françaises.*

L'Administrateur-Gérant : V. VILLERELLE. Mayenne, Imp. CH. COL




MAY 12 1910
APR 21 1928


044 105 319 024